This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 50561 1

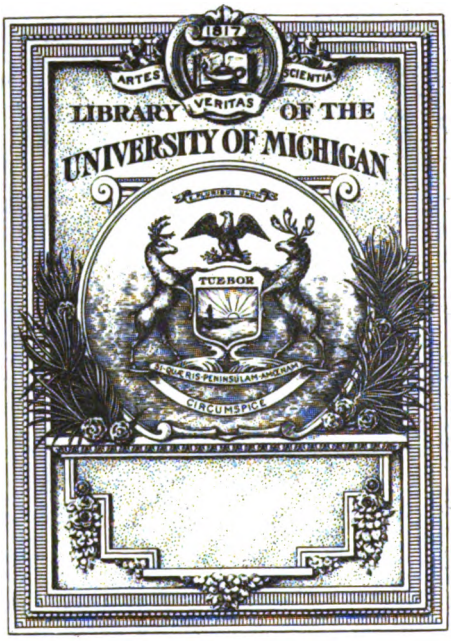

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Strasbourg. Univ. Biblio

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LT
3101
.B8

Digitized by Google

Digitized by Google

LF
3101
.B8

8e ANNÉE — 1929
N° 1 — NOVEMBRE

BULLETIN

DEC 4 1929

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50 — Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

I	P. Montet	**Une campagne de fouilles à Tanis.** . . .	1
II		**Echos des Cours de la Faculté.**	
	M. Guéroult	*Problèmes de philosophie Kantienne.* . .	6
III		**Notes sur les auteurs et les questions des programmes.**	
	P. Collomp	*Marc Aurèle, Pensées.*	10
	J. Pommier	*Notes sur Carmen.*	14
	Oguse	*Ménandre.* Fragments.	19
IV		**Chronique.**	
		Statistique de l'année 1928-1929. . . .	20
		Distinctions honorifiques.	21
		Nécrologie.	21
		Réunions du Samedi Histoire littéraire, p. 21, — Linguistique, orientalisme et archéologie.	22
		Soutenances de thèses.	26
V		**Revue bibliographique.**	
	A. Grenier	*Autour des Gracques* (J. Carcopino). . .	27
	M. Pradines	*Les théories de l'induction et de l'expérimentation* (A. Lalande).	28
	A. Koszul	*The Commonwealth and Restoration Stage* (Hotson Leslie).	32
	A. Koszul	*The concise Oxford dictionary* (H. W. Fowler).	32
	M. Bloch	*La Chine Ancienne* (H. Maspero). . . .	33
		L'empire mongol (L. Bouvat)	33
VI		**Textes à traduire ou à commenter.** (Grec, p. 35, — Latin, p. 36, — Italien, p. 39).	
VII		**Sujets donnés aux agrégations d'allemand et d'anglais.** .	40

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain
Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI[e])

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

Général
Univ.
Strasbourg

8e ANNÉE
N° 1.

NOVEMBRE
1929

Une campagne de fouilles à Tanis (1)

Dans un rapport publié ici même (2) j'ai exposé les résultats d'une exploration superficielle du site de Tanis. Cette année il eut été possible d'y entreprendre les travaux de fouille projetés depuis l'année dernière si les formalités administratives avaient été faites à temps. La concession ne fut signée qu'au mois de mai, à l'époque où commencent les fortes chaleurs. Toutefois j'ai pu obtenir le 4 avril l'autorisation de procéder jusqu'au 20 du même mois à des sondages préliminaires. Ce sont les résultats de cette campagne de deux semaines que je vais faire connaître en peu de mots.

Le tell de Tanis est parsemé dans toute son étendue d'éclats de pierre et de tessons de poterie où il n'est rare de rencontrer même de gros blocs de granit, mais presque toujours, en dehors du temple déjà partiellement exploré par Mariette à partir de 1861, ces blocs sont détachés de la construction à laquelle ils ont appartenu. Je me préoccupai donc principalement de découvrir des éléments en place, afin d'orienter les travaux de la campagne prochaine.

I

Le temple déjà exploré est entouré, à une assez grande distance, d'une série de collines en forme de fer à cheval qui dominent à leur point le plus élevé d'environ trente cinq mètres la plaine environnante. Les indigènes ont coupé cette chaîne de collines juste au nord de la porte monumentale, tant pour se procurer du *sebbakh* que pour se frayer un passage. Cette coupe permet de constater que les collines sont essentiellement constituées par une formidable muraille de briques crues, telle qu'il n'en existe aucune autre en Egypte. A l'est du tell, le mamelon le plus haut présente sur le versant occidental plusieurs gros blocs de grès et de granit, deux au sommet et sur la pente opposée, trois fragments d'un naos de granit qui sont restés accrochés, le plus gros à 4 ou 5 mètres du sommet, le second à mi-pente,

(1) Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique.

(2) Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, n° de novembre 1928, pp. 1-10, avec une carte et deux planches.

Digitized by Google

tandis que le plus léger a roulé presque jusqu'à la plaine. Ces fragments occupaient à l'époque de Bonaparte la place où nous les voyons aujourd'hui. Il est peu probable que les indigènes aient tiré ces gros blocs du temple ou d'un édifice voisin pour les hisser au haut du mamelon. On est amené à penser que l'énorme muraille, dont quelques coups de pioche m'ont permis de faire apparaître les briques de place en place, était couronné par des constructions en pierre. Sur un sommet voisin, à une cinquantaine de mètres une voûte en briques cuites affleure le sol. Nous l'avons partiellement dégagée. C'est une tour ronde, haute de 3 m. environ, couverte d'une voûte et reposant sur un soubassement carré élevé lui-même sur un dallage de briques cuites comme la construction. Celle-ci est recouverte à l'extérieur d'un enduit gris. On y entre par le faite. L'intérieur est revêtu d'un enduit rougeâtre très soigné. L'âge et la destination de cette construction n'apparaîtront que lorsque tout le sommet du mamelon aura été déblayé. Elle n'est probablement pas seule de son espèce, car des briques cuites se voient à la surface jusqu'à une assez grande distance. Il est possible que nous ayons affaire à une série de greniers du genre de ceux qu'on connaissait par le dessin, mais ceux-ci sont en brique crue et jusqu'à présent on n'avait pas constaté l'emploi de la brique cuite avant les derniers temps pharaoniques.

II

Le mur nord de l'enceinte du temple est rompu vers le milieu. Il importait donc de reconnaître s'il existait à cet endroit une véritable porte qui ne peut manquer d'avoir été décorée de montants de pierre et de statues, ou s'il s'agit d'une simple brèche pratiquée par les modernes habitants de San. Ce travail a été principalement surveillé par M. l'Abbé Bucher, docteur de l'Université de Strasbourg qui se trouvait alors en Egypte en qualité d'attaché à l'Institut français du Caire. Le mur d'enceinte est bâti sur une couche de sable. M. Bucher a pu en retrouver la face intérieure et sous la dernière assise de briques, près de l'angle, il a mis au jour un squelette allongé dans le sable et, quelques mètres plus loin, une grande jarre de terre cuite qui contenait un autre squelette. Ces squelettes semblent bien prouver qu'on a inauguré la construction du mur par un sacrifice humain. Or cette coutume n'existait pas en Egypte, où on ne l'avait encore constatée nulle part, en dehors de Tell Artab localité voisine du Ouadi Toumilat, qui est peut-être l'ancienne ville de Pithom (1). Elle est courante au contraire au pays de Canaan (2). Nous sommes ainsi confirmés dans l'opinion que Tanis n'est pas une cité purement égyptienne, mais qu'elle a été fortement influencée par les coutumes asiatiques.

En déblayant l'embrasure de cette porte on a mis au jour d'abord de nombreux fragments d'un colosse de Ramsès II en grès, un fragment d'inscription, puis quatre blocs de granit rose qui constituent un lion

(1) Fl. Petrie, *Hyksos and Israelite citées*, 1906, p. 28-34.
(2) H. Vincent, *Canaan d'après l'exploration récente*, 1914, p. 199.

Digitized by Google

couché sur un socle long de deux mètres dix. Tandis que la plupart des lions et des sphinx égyptiens, sauf à la basse époque, sont placés dans la position frontale, le lion de Tanis tourne la tête du côté droit et croise la patte gauche par-dessus la patte droite. Cette sculpture est très fruste. La tête a particulièrement souffert. Aucune inscription n'apparaît sur le socle ni sur le corps du lion. Néanmoins on a l'impression d'être en présence d'une œuvre très ancienne, en tout cas antérieure à Ramsès II. Un colosse de granit haut de trois mètres environ est tombé sur le côté à quelques mètres du lion et s'est brisé en deux. Il a également beaucoup souffert. La tête est méconnaissable. Le pilier dorsal portait probablement deux colonnes d'hiéroglyphes, dont je ne puis présentement rien tirer.

III

Au sud-ouest du grand temple s'étend une plaine à peu près rectangulaire, longue du nord au sud de 400 mètres et large de 200, entourée comme le grand temple lui-même d'une ceinture de collines qui s'abaissent lentement vers l'extérieur. Au milieu j'avais remarqué l'année précédente un bloc de granit assez dégradé qui semblait s'enfoncer profondément dans le sol, puis en creusant j'avais constaté que ce bloc n'était autre qu'un chapiteau de colonne palmiforme. Cette année nous l'avons complètement dégagé. Ce n'est pas un simple chapiteau, mais une colonne monolithe intacte, mesurant sept mètres de longueur et décorée d'inscriptions hiéroglyphes gravées en creux où se lisent les noms, prénoms et épithètes de Ramsès II, qui est celui des Pharaons qui a le plus contribué à embellir Tanis. En aggrandissant l'excavation nous n'avons pas tardé à reconnaître que la colonne n'était pas isolée. Quatre tronçons appartenant à deux autres colonnes où les hiéroglyphes et les nervures du chapiteau palmiforme sont mieux conservés que sur la colonne intacte ont été découverts, ainsi que des bases de colonne et des blocs tombés du haut de l'édifice. Il a même été possible de voir comment on avait procédé à sa construction. Sur une couche de sable fin les maçons du temps de Ramsès ont fait porter un soubassement en briques crues haut d'un mètre et demi, qui a été recouvert d'un dallage formé de blocs de calcaire d'assez petite dimension. C'est sur ce dallage qu'on a construit le temple qui a dû s'effondrer lorsque les briques, sous l'influence de la pluie et des eaux d'infiltration, eurent perdu leur solidité. Par endroits cependant, elles ont résisté.

En avant de cette portion de colonnade, face au grand temple, des statues avaient été rangées. Elles ont été trouvées brisées et renversées à l'exception d'un groupe de deux personnages assis côte à côte qui s'est à peine incliné. En voici la liste :

1° un fragment de statuette en granit noir, où se lit une dédicace au dieu Horus, seigneur de Mesent, localité souvent nommée sur des monuments provenant de la partie orientale du delta, surtout de Tanis et d'El-Kantarah.

2° une statue de granit noir représentant un homme accroupi devant un bassin Le fragment de texte qui se lit sur le pilier dorsal mentionne les châteaux de Tanis.

Digitized by Google

3° une statue du roi Ramsès III assis sur un siège carré posé sur un socle, brisée au-dessus de la ceinture.

4° une statue d'un prêtre du dieu Khonson l'enfant, qui tient contre son corps une petite stèle à laquelle est adossée l'image de son dieu. La tête manque ; les jambes sont brisées au-dessus du genou. Cependant cette œuvre tient dès maintenant dans la sculpture égyptienne de basse époque une place honorable. Le torse et les bras, l'image du petit dieu, bien conservés, sont d'un excellent travail. L'inscription gravée sur le pilier dorsal, bien qu'incomplète, apporte des renseignements intéressants sur le personnage que représente la statue. Ce prêtre de Khonson l'enfant qui vivait sous un Ptolémée dont le prénom est perdu, était en même temps chef des soldats, prince dans le nom de Khent-Abet, le XIVe de la Basse Egypte, prince de Tanis, faisant les fonctions dans Djarou. La réunion de ces trois noms dans la titulature d'un seul personnage mérite d'être notée. La géographie administrative de cette région de l'Egypte est mal connue. Dans une étude richement documentée et souvent citée, M. A.-H. Gardiner a essayé de prouver que Djarou et Tanis étaient situées dans deux provinces différentes, Djarou dans le XIVe, situé à l'orient du delta, Tanis dans le XIXe. Notre texte rend cette opinion insoutenable.

5° la pièce la plus importante en même temps que la mieux conservée représente le roi Ramsès II assis sur un siège carré, dont le dossier cintré a l'apparence d'une stèle, à côté de la déesse Anta, déesse cananéenne que les Egyptiens ont connue à partir de l'époque hyksos et qui est devenue populaire au Nouvel Empire. Ramsès II paraît avoir eu pour cette divinité une véritable dévotion. Sur un obélisque de Tanis il se qualifie « le compagnon d'Anta ». Un de ses chiens s'appelait « Anta le protège » et l'un des chevaux attelés au char qu'il montait pendant une de ses campagnes de Syrie « Anta est en joie ». Cela montre qu'Anta était une déesse guerrière. En effet sur une stèle du Musée britannique on la voit armée du bouclier, de la lance et de la masse d'armes. Ici elle sourit et pose la main maternellement sur l'épaule du roi. Elle est coiffée de la couronne de la Basse-Egypte ornée de deux plumes d'autruche et des cornes de bélier et vêtue d'un jupon qui prend au-dessous de la taille et laisse nue sa poitrine charmante.

***

Ce sanctuaire dont l'existence n'était même pas soupçonnée avant nos travaux a donc déjà livré des documents d'une haute valeur artistique et d'un grand intérêt pour la géographie de l'Egypte et pour l'histoire de Tanis. Cette grande cité que Mariette, Rougé et Brugsch considéraient comme la plus importante du Delta, puisqu'ils l'identifiaient avec Avaris, la ville des Hyksos et avec Pi-Ramsès, la résidence de Ramsès II et de Ramsès III, a perdu dans ces derniers temps la faveur des archéologues. On a même soutenu que les monuments de Tanis n'avaient pas été faits pour elle

(1) Alan H. Gardiner, *The Delta Residence of the Ranussides*, in *Journal of egyptian archaeology*, V (1918), 127, 175, 242.

Digitized by Google

mais qu'ils y avaient été transportés des villes environnantes. On a fait errer Avaris et Pi-Ramsès le long du canal de Suez ou de la branche pélusiaque du Nil, mais aucune des solutions proposées n'a reçu confirmation des recherches faites sur le terrain. Il ne serait pas difficile de montrer que les passages des textes égyptiens, bibliques et grecs qui mentionnent soit Avaris, soit Pi-Ramsès, s'appliquent aussi bien et mieux à Tanis qu'à n'importe quel endroit du Delta, mais des arguments positifs peuvent être tirés des dernières recherches.

1° Nous savons qu'Avaris était la forteresse des Hyksos, qui l'avaient entourée d'épaisses murailles. Or Tanis est entourée d'une enceinte, la plus formidable qui puisse se voir en Egypte. Les sacrifices de fondation, le groupe de Ramsès II protégé par la déesse Anta prouve que l'influence asiatique s'est exercée à Tanis.

2° Pi-Ramsès était située dans un pays bien cultivé, riche en vignobles. Actuellement la campagne environnant Tanis est complètement stérile, mais plusieurs branches de vigne que nous avons trouvées près des colonnes attestent qu'il n'en a pas toujours été ainsi et que Tanis est en effet dans un pays vignoble. Le plus clair des textes égyptiens mentionnant Pi-Ramsès (1), situe cette ville entre quatre temples dédiés respectivement à Amon, Ouadjit, Soutekh et Astarté. Ouadjit, la déesse de Bouto était adorée à Tanis. Soutekh, l'équivalent des Baâls sémitiques est nommé et représenté sur un grand nombre de monuments du grand temple et voici que dans le nouveau sanctuaire apparaît une divinité qui sous un nom différent n'est autre qu'Astarté. Les dieux de Tanis sont les dieux de Pi-Ramsès. Les sanctuaires déjà repérés à Tanis sont au nombre de quatre, au nord du Tell le grand temple fouillé par Mariette, un second temple plus à l'est qui a fourni au même explorateur plusieurs statues d'époque ptolémaïque, vers le sud-est un édifice dont une allée de colonnes subsiste encore, enfin, au sud-ouest, l'édifice qui nous a rendu le groupe d'Anta et de Ramsès II et quatre statues. Entre ces quatre édifices s'étend un espace considérable où nous aurons peut-être la chance de découvrir Pi-Ramsès, le palais que les Hébreux construisirent au prix de durs efforts, pour le grand Pharaon.

Pierre Montet.

(1) Papyrus Anastasy IV, p. 6, 1-10, dans Gardiner, *op. cit.*, n° 17 (J. E. A. V, 187).

Digitized by Google

Échos des Cours de la Faculté

Problèmes de philosophie Kantienne (1).

La distinction du sensible et de l'intelligible a servi dans les systèmes dogmatique. eux-mêmes à sauver sinon la liberté, du moins un succédané de la liberté. La condition absolue de la série des choses sensibles conditionnées est elle-même inconditionnée ; elle est donc par elle-même et non par un autre : elle se produit elle-même, elle est libre. Mais si le passage du sensible à l'intelligible s'effectue d'une façon continue, le mécanisme de la détermination extérieure ne disparaît pas lorsque nous apercevons son fondement interne ; il reparaît sous la forme d'une loi intérieure aux essences intelligibles, loi immanente à un mécanisme intelligible d'exclusion réciproque. La spontanéité mentale, l'automatisme spirituel se substitue à la liberté κατ' ἐξοχήν. Si donc, l'application du principe de raison (*Satz des Grundes*) doit nécessairement entraîner entre le *Grund* et le *Begründete*, une telle solidarité, il n'y aurait plus d'autre ressource pour sauver la liberté que d'effectuer le *saut mortel* auquel nous a conviés Jacobi et de renier la raison.

Le Kantisme a cru trouver un nouveau mode de distinction de l'intelligible et du sensible qui permettrait d'établir un hiatus absolu entre la cause intelligible et l'effet sensible. De la sorte, cette cause pourrait et devrait être conçue d'une façon absolument indépendante de toute idée mécaniste, et la liberté aurait une région à elle, où sa nature propre ne risquerait plus d'être adultérée. Ainsi l'investigation théorique sur la nature de l'espace et du temps, d'abord entreprise pour elle-même, sans préoccupation d'ordre pratique, pourra revêtir plus tard, aux yeux de Kant l'aspect d'une propédeutique à la philosophie morale. La solution de la 3e antinomie et la théorie des caractères intelligibles constituent les premiers points de jonction entre l'analyse spéculative et l'analyse des concepts de la philosophie morale.

Le problème de cette jonction enveloppe une multitude de difficultés.

La solution de la 3e antinomie, qui consiste, après avoir dénoncé l'illusion qui convertit le phénomène en chose en soi, à libérer d'une part le phénomène de l'intellectualisation que lui impose la totalité issue de l'entendement pur, et d'autre part le concept de totalité, de la sensibilisation que lui impose l'infinité issue de l'intuition, rend à chaque terme — monde sensible et monde intelligible, — la spécificité qui lui appartient. La conciliation des deux termes ne s'effectue plus comme chez Leibniz

(1) Résumé de la 3e leçon du cours de M. Gueroult.

Digitized by Google

par une atténuation réciproque de leur *qualité* spécifique, mais par une restriction apportée à *l'étendue* de leur domaine propre. Le concept de liberté κατ' ἐξοχήν est ainsi posé dans son intégrité, comme pouvoir de commencer de soi-même un état.

Pour éclaircir cette définition, Kant pose la distinction du premier commencement dans le temps, premier commencement qui se réfère à la première antinomie mathématique, et du premier commencement suivant la causalité : les événements doivent nécessairement se succéder, puisqu'ils ne peuvent être perçus que dans le temps, mais ils peuvent se succéder sans se causer l'un l'autre. Ainsi dans le cas d'une action libre, le résultat de l'action, s'il doit nécessairement *succéder* à un phénomène, n'en dérive pas.

On peut se demander si Kant prend à son compte une telle distinction, puisqu'elle n'est avancée que dans la remarque sur la thèse. Mais la remarque sur l'antithèse ne contient à cet égard aucune objection sérieuse, de plus Kant se réfère à cette distinction lorsqu'il établit sa propre théorie du caractère intelligible.

Or, cette distinction enveloppe une série de difficultés. Elle semble impliquer qu'à l'intérieur de la loi nécessaire de la succession des phénomènes dans le temps, où l'entendement détermine *a priori*, *in abstracto* toutes les places, les existences peuvent occuper d'une manière indéterminée *a priori*, c'est à dire d'une façon contingente, telle ou telle place. Ce serait là d'ailleurs une conception en accord avec la réfutation de Hume, puisque le principe de cette réfutation a été de montrer que le scepticisme de Hume repose sur une confusion entre les analogies empiriques, contingentes et l'analogie universelle nécessaire. Il y aurait donc un ordre nécessaire déterminé *a priori*, mais que tel phénomène, x ou y, occupe dans cet ordre telle place a ou b, cela est contingent et ne peut en conséquence être révélé qu'a *posteriori*. Mais *si* a occupe la place x, alors b devra occuper la place y : le rapport seul des termes, non la position des termes eux-mêmes est nécessaire. Ainsi, que je me lève librement de mon siège, c'est là un acte absolument contingent ; un tel acte aurait pu avoir lieu à tel moment y plutôt qu'au moment x, mais *si* j'accomplis cette acte en x, alors il résultera nécessairement que y et x seront occupés par tels phénomènes a, b, c. etc. — Une pareille conception de déterminisme simplement formel a l'avantage de rendre concevable l'action de la liberté sur la nature, car si les existences sont, malgré le déterminisme où elles sont engagées, intrinsèquement contingentes, par rapport à lui, la liberté trouve en elles des objets pour son action possible. Aussi les philosophes post Kantiens, Fichte et Schelling choisissent-ils cette voie. C'est la voie qui rend concevable *l'applicabilité du concept de liberté*.

La difficulté est ici la suivante : si n'importe quel phénomène peut venir *a posteriori* occuper telle place, *place* déterminée *a priori* dans le temps, par la catégorie de causalité, n'importe quel phénomène pourra être mis en rapport de causalité nécessaire avec un autre. Alors qu'y-a-t-il de changé au fond à la formule Huméenne : « *Any thing may produce any thing* ? » L'expérience seule pourra nous apprendre que c'est ce phénomène et non tel autre qui occupera dans l'ordre nécessaire *établi a priori* par le concept, telle place déterminée ; mais l'analogie universelle ne

Digitized by Google

nous garantit nullement qu'à l'avenir cette place nécessaire sera occupée par le même phénomène contingent : cette uniformité de la nature dans les lois empiriques particulières n'est pas impliquée dans la nécessité qui relie les termes du jugement hypothétique. Dans la *Critique du jugement*, Kant sera obligé pour la fonder d'avoir recours à une hypothèse sur la nature des forces secrètes qui sont au fond des existences contingentes ; cette hypothèse leibnitienne d'une harmonie préétablie, nécessaire pour achever la réfutation de Hume témoigne des insuffisances de cette réfutation : car faire intervenir pour justifier l'expérience, non plus seulement des conditions immanentes au sujet, mais des conditions transcendantes par rapport à celui-ci, c'est retourner en fait à des postulats dogmatiques que Kant était d'accord avec Hume pour repousser.

L'insuffisance du déterminisme formel en ce qui concerne l'uniformité des phénomènes éclate encore d'une autre façon. Kant croit prouver l'objectivité de la succession, c'est à dire la causalité, par l'irreversibilité de la succession. L'appréhension subjective, (par exemple d'une maison) est réversible Mais en réalité toute succession, même subjective comme celle de l'appréhension est toujours irréversible. Sans doute je puis, après avoir appréhendé la maison du faîte jusqu'au bas, renverser l'ordre de l'appréhension en allant du bas jusqu'au faîte, mais ce renversement ne peut avoir lieu que dans *un autre temps*, et chacun des modes d'appréhension, dans son temps, est lui-même une succession irréversible. Dans le cas du bateau qui descend la rivière, l'irréversibilité n'est, et ne peut être affirmée que pour le temps qui s'écoule actuellement. Pour déclarer que cette irréversibilité se maintiendra dans un autre temps, il faut affirmer que le phénomène se répètera de la même manière. Mais cette répétition uniforme, l'expérience seule peut nous la fournir et l'uniformité de la nature peut seule nous la garantir : elle n'est nullement garantie, en tous cas, par la synthèse *a priori* de la catégorie de cause avec le temps.

La conclusion, c'est que si cette théorie rend concevable l'applicabilité de la liberté, elle rend inconcevable *l'applicabilité de la cause*.

Pour fonder l'applicabilité de la cause, Kant, à vrai dire, a professé d'autre part la théorie du déterminisme matériel et formel. Dans la *seconde analogie*, la causalité détermine non le temps vide, mais les existences contingentes *conçues* comme se succédant dans le temps (le concept de ces existences est en effet la condition du *dogma* ou *synthèse a priori* médiate par concept). Or Kant se sert du concept des existences *comme des existences elles-mêmes*. et tout se passe dans son raisonnement comme si ces existences étaient données *a priori* (*in abstracto*) par le moyen de leur concept. On obtient alors une détermination *a priori* du temps, détermination qui est à la fois matérielle et formelle, si bien que l'entendement semble ici *constituer* à l'avance l'ordre entier de la causalité. Mais alors Kant abandonnerait la méthode proprement critique de raisonner pour une méthode leibintienne : l'entendement, dit Kant, ne peut rendre possible la représentation de l'objet en général qu'en transportant l'ordre du temps aux phénomènes et à leur existence ; il faut alors que *les phénomènes se déterminent leurs places les uns aux autres dans le temps lui-même et les rendent nécessaires dans l'ordre du temps*. Cette affirmation d'une détermination

Digitized by Google

réciproque des phénomènes les uns par les autres de façon que leurs places en résultent, n'est pas autre chose que l'exclusion réciproque des incompossibles leibnitiens. Des rapports au fond logiques et intellectuels de détermination réciproque engendrent un ordre de succession temporelle. Et c'est précisément parce que ces rapports sont au fond logiques et intellectuels qu'ils constituent une règle de l'entendement ayant de la nécessité. Il y a ici un véritable manquement à l'esprit critique ou copernicien. Car l'esprit critique consiste à aller du dedans au dehors, à poser hors de nous des déterminations, en fonction des déterminations immanentes à nous, non à aller du dehors au dedans, et à poser en nous des déterminations ou un ordre, parce que ces déterminations ou cet ordre se trouvent préalablement dans les objets. En suivant une telle voie on arriverait à retrouver toutes les conséquences de la philosophie de Leibniz-Wolff. Comme l'irréversibilité est la vraie nature du temps, et que l'irréversibilité n'est fondée que par cette exclusion réciproque, on arriverait ainsi à mettre le temps-objet (issu de ces relations logiques) au fondement du temps-sujet, conclusions diamétralement opposées aux thèses de l'*Esthétique*.

Enfin, si l'entière détermination de la forme et de la matière de la nature fonde l'applicabilité du concept de cause, elle rend inconcevable l'applicabilité du concept de liberté. Nous sommes ainsi ballottés entre la non applicabilité du concept de cause et la non-applicabilité du concept de liberté. La liaison entre les deux points de vue se fait par une variation insensible qui n'a rien de commun avec le procédé légitime de la différentielle, mais qui constitue une simple équivoque :

Si l'on omet cette circonstance importante que l'ordre ainsi constitué dans la *deuxième analogie* n'enveloppe pas les existences elles-mêmes, mais leur concept, le détail de toute la causalité du phénomène semble alors fondé et les analogies particulières sont aussi justifiées que l'analogie universelle. L'applicabilité de la cause est rendue concevable, et Hume semble réfuté. Mais alors l'entendement serait entièrement constitutif et non régulateur, ce qui est contraire à la nature des jugements dynamiques. On mettra alors l'accent sur cette circonstance que ce dont l'entendement dispose, c'est seulement du *concept* des existences, non des existences elles-mêmes ; celles-ci restent toujours à rechercher dans une expérience a *posteriori*. L'entendement apparaît alors comme régulateur et non comme constitutif et l'on pourra se porter rapidement au pôle extrême de l'indétermination matérielle où la liberté paraît applicable. Au fond la *Critique* est incapable d'aboutir en suivant la même voie, à l'applicabilité des deux concepts. Après s'être engagée dans l'impasse du déterminisme matériel, vers le leibnitianisme de la détermination réciproque, elle bifurque ensuite vers l'impasse du déterminisme formel, vers le jugement réfléchissant, vers le leibnitianisme de l'harmonie préétablie. La théorie du caractère intelligible qui ne parviendra pas à établir une jonction effective entre la nature et l'activité pratique laisse le problème ouvert aux successeurs du Kantisme.

M. Gueroult.

Digitized by Google

NOTES SUR LES AUTEURS ET LES QUESTIONS DES PROGRAMMES

Marc-Aurèle. Pensées (1).

I. Généralités. Manuels ou répertoires utiles pour une vue d'ensemble.

1. *Pauly-Wissowa Realenzyklopädie.* I. 2279 (1893), article *Annius* 94 par P. v. ROHDEN, et, pour les Pensées par H. v. ARNIM, 2307.

2. *Hauck. Realenzyklopädie für protest. Theol. und Kirche.* XII. 277 (1903) article *Marcus Aurelius* par A. HARNACK. Indication des sources profanes et chrétiennes sur la vie et la personne de M. A. La bibliographie n'est plus au courant.

3. W. v. CHRIST, W. SCHMIDT, O. STAEHLIN. *Gesch. d. griech. Litteratur.* II. 2, 1924, p. 830. (Iw. v. MUELLER. *Hdb. d. Altertumswissenschaft.* VII. 2. 2.

¶ 4. K. PRAECHTER. *Die Philosophie des Altertums*[12] (Fr. UEBERWEG. *Grundriss der Gesch. der Philosophie* Ier Teil.) 1926 p. 500 et 164* [B. N. U., B. 131.737.]

5. *Prosopographia Imperii Romani, pars* I *ed.* KLEBS, 1897. (M. Annius Verus, nº 537, p. 71.) [I. Phil. VII, 2720.]

II. Texte et éditions.

La préface de l'édition Schenkl (5) renseigne sur la tradition ms., l'état du texte, et (p. xxxvi) les éditions antérieures. Il suffit ici d'indiquer les éditions suivantes.

¶ 1. MARCI ANTONINI IMPERATORIS *de rebus suis... libri XII, uersione... latina noua, lectionibus item uariis, locisque parallelis ad marginem adjectis ac commentario perpetuo explicati atque illustrati studio operaque* THOMAE GATAKERI, *Londinatis.* 3e édit. *Londini,* 1707. [B. N. U. C. 118.665.]

Indispensable pour le commentaire. Les notes de Gataker, qui n'occupent pas moins de 439 pages, contiennent, avec beaucoup de choses inutiles il est vrai, une masse énorme de renseignements et de passages parallèles pris aux auteurs anciens les plus divers.

A l'Institut de Philologie, un exemplaire de la seconde édition 1697 [I. Phil. I. 1280].

(1) Les cotes entre crochets droits précédées des abréviations B. N. U. ; I. Phil., I. Philos. ; I. H. A., I. Fr. sont respectivement celles de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg et des Instituts de Philologie, de Philosophie, d'Histoire ancienne, de Langue et Littérature françaises. Les ouvrages que je n'ai pu voir sont précédés de l'astérisque ; les plus utiles du signe ¶.

Digitized by Google

2. MARCI ANTONINI IMPERATORIS *Commentariorum quos ipse sibi scripsit libri XII... graeca emendauit, ...Gatakeri aliorumque notas cum suis animaduersionibus... adjecit* I. M. SCHULTZ. I. II. Leipzig 1802, 2e ed, Leipzig 1821. [éd. stereot. 1829. B. N. U. C. 118.670.]

3. IMPER. M. ANTONII *Commentariorum quos sibi ipsi scripsit libri XII, recensuit* I. STICH. 1882, 2e éd. 1903.

4. M. ANTONINUS IMPERATOR *ad Seipsum, recognouit* J. H. LEOPOLD, *Oxonii*, 1908.

5. M. ANTONII IMPERATORIS, *in semet ipsum libri XII* ; *recognouit* H. SCHENKL. *edit. major. Lipsiae* 1913. [I. Phil. I. 1290.]

Edition critique pourvue d'une préface importante, d'un apparat très complet (avec l'*adnotationis supplementum*) et d'un index qui est, avec les références marginales de Gataker, le premier instrument de travail à employer pour expliquer Marc Aurèle, qui se répète souvent et dont les passages obscurs peuvent être éclairés par d'autres, où les mêmes mots apparaissent.

* 6. *The communings with himself of Marcus Aurelius Antoninus... together with his speeches and sayings. A revised Text and a translation into English by C. R. Haynes*, Londres-New-York 1916.

7. MARC-AURELE. *Pensées. Texte établi par* A. I. TRANNOY, *Préface d'*A. PUECH, 1925.

III. Langue.

1. *Dott.* GIUSEPPE GHEDINI. *La lingua greca di Marco Aurelio Antonino. (Pubblicazione della Universita Cattolica del Sacro Cuore. Serie quarta, Scienze filologiche, vol. V.) Parte prima. Fonetica e Morfologia, Milano* (S. d. ; 1928 ?). — Répertoire raisonné et comparé des formes employées par Marc-Aurèle. Bibliographie importante. — Cf. un compte-rendu dans : *Revue des Sciences Religieuses*, t. VIII. 1928. p. 464.

2. G. BREITHAUPT, (cf. V. B. 2).

3. R SCHEKIRA (cf. V. B. 5).

IV. Le Stoïcisme.

Beaucoup de passages de Marc-Aurèle ne peuvent être compris que d'une façon superficielle et inexacte si le lecteur n'a pas une connaissance assez étendue de la philosophie stoïcienne et de la terminologie qu'elle employait. On se servira, pour acquérir cette connaissance, des Histoires de la philosophie antique et particulièrement du Manuel de Praechter (I. 4). Les ouvrages suivants de A. Bonhöffer, spécialement consacrés à Epictète, mais où plusieurs points de la philosophie de Marc-Aurèle sont exposés, restent indispensables.

¶ 1. A. BONHOEFFER. *Epictet und die Stoa*, 1890. [B. N. U. C. 129.735].

¶ 2. A. BONHOEFFER. *Die Ethik des Stoïkers Epictet*, 1894. [I. Philos, E. 352].

Ces deux ouvrages sont pourvus d'un double index commun, imprimé à la fin du second.

Digitized by Google

3. A. BONHOEFFER. *Epictet und das Neue Testament*, 1911, [I. Phil., I. 6.230].

Utile entre autres par les listes de termes philosophiques dont il donne l'interprétation.

On se reportera fréquemment, en s'aidant des références données par A. Bonöhffer, aux textes d'Epictète qu'on trouve rassemblés dans :

EPICTETI *dissertationes ab* ARRIANO *digestae... recensuit* H. SCHENKL; *accedunt fragmenta, Enchiridion ex recensione* SCHWEIGHAEUSERI, *gnomologiorum epicteteorum reliquiae. ed. minor.* 1898.

V. La pensée de Marc Aurèle et son livre.

A. Philosophie de Marc-Aurèle.

On ne retient ici que des travaux récents, — avec quelques travaux anciens et sans importance spéciale peut-être, mais célèbres.

1° H. TAINE. *Marc-Aurèle. Nouveaux essais de Critique et d'Histoire* [10], 1917, p. 95-108. [I. Fr. F t n. 1394, 15]. — Article du *Journal des Débats*, 25 mars 1856, à propos de l'*Etude sur M. A.* d'E. de Suckau. — Treize pages dont plus de trois occupées par des citations. Peu à prendre qui ne se trouve ailleurs. « Quelle est donc la puissante pensée qui a formé toute cette vertu et soutenu toute cette conduite ? Une seule idée, celle de la nature » (p. 101).

2. MATTHEW ARNOLD. *Marcus-Aurelius. Essays in criticism* 1rst series 1865 [rééd. 1911, *Engl. Seminar* VIIe 346d, p. 344]. Intéressant, a deviné le « sentiment » sous la volonté d'impassibilité de M. A.

3. E. RENAN. *Marc Aurèle et la fin du monde antique* [17eme éd. I. H. A., IV. 395 n.] p. 257-272 sur les Pensées (dont quatre ou cinq pages d'extraits). Met bien en lumière la nature du livre : « Jamais on n'écrivit plus simplement pour soi, à seule fin de décharger son cœur, sans autre témoin que Dieu » (p. 252), apporte peu pour l'exégèse de détail.

4. C. MARTHA. *Les moralistes sous l'Empire romain*, 1866, p. 171. [I. Phil. VIII. 760]. « M. A. n'a rien inventé, n'a rien modifié de propos délibéré dans l'enseignement de ses maîtres... rarement un doute sur le fond du stoïcisme traverse son esprit » (p. 191), il n'a rien renié des principes de l'école (p. 190). Pourtant « il n'est pas un philosophe rigoureux, parce qu'il n'a pas d'entêtement doctrinal, et ses hésitations même sont la marque de sa sincérité » (p. 214). Il laisse volontiers inconséquences et contradictions « se fondre et disparaître dans le vague, l'éloignement et la hauteur des principes » (p. 204). — C. Martha fait très clairement apparaître que l'intérêt des pensées, « manuel pratique d'un empereur qui voudrait rester homme et méditer les lois divines et humaines pour les mieux accomplir » (p. 189) vient moins de la doctrine que de la valeur exceptionnelle de l'âme de M. A., et de la profondeur du sentiment moral et religieux qu'elles expriment. Il a raison d'insister sur le sentiment qu'a M. A. de son rôle d'empereur. Mais s'il est exact qu'on ne peut comprendre le livre de M. A. « que si on le lit avec le cœur » (p. 174), le conseil d'« écarter les discussions philosophiques, ne pas regarder au système qu'il renferme » (ibid.), n'est pas heureux : on ne pénètrera pas mieux dans

Digitized by Google

le sentiment de M. A si l'on laisse dans le vague les représentations intellectuelles dont il était fonction.

5. LINDSAY. *The Ethical Philosophy of M. A. Arch. f. Gesch. d. Philos.* XVI, 1903, p. 252. — Vue générale, avec quelques obscurités peut-être.

6. H. STICH, *M. A. der Philosoph auf d. Kaiserthron*, 1903. [B. N. U. C. 149.076.]

*7. HOFFMANN. *Les luttes morales d'un empereur romain. Bull. de la Société pour le progrès des études philol. et historiques. Bruxelles*, 1908, p. 44-52.

*8. F. W. BUSSELL. *M. A. and the later Stoics*, 1910.

¶ 9. J. M. LAGRANGE, *M. A. Le jeune homme, le philosophe, l'empereur, Revue Biblique*, N. S. X 1913, p. 243. — Essai de synthèse intéressant et très vivant. Insiste sur le problème de l'« inquiétude » de M. A.

10. V. DELBOS, *M. A.* dans : *Figures et doctrines de philosophes*, 1918 p. 57-94. — Utile par les très nombreuses références *groupées* qu'on y trouve.

11. M. MUEHL, *Die Antike Menschheitsidee*, 1928, p. 105 [B. N. U. B 131.976].

B. Les Pensées, composition.

¶ 1. H. SCHENKL. *Zum ersten Buch der Selbstbetrachtungen des K. M. A. Wiener Studien*, 34. p. 82.

2. G. BREITHAUPT. *De M. A. Commentariis quaestiones selectae* 1913 [B. N. U. C. 118. 690]. — Essaie de fixer la chronologie de la composition des divers livres. B. estime que les indications τὰ ἐν Κουάδοις, τὰ ἐν Καρνούντῳ ne se rapportent pas aux livres à la fin desquels elles se trouvent (Ier et IIme), mais aux suivants, dont elles sont les titres. Cette thèse n'a pas de chances d'être exacte. Cf. SCHENKL, *B. ph. W.* 36, 1916, col. 35. — Breithaupt étudie aussi quelques points de la langue de M. A.

3. C. R. HAINES. *The composition and chronology of the thoughts of M. A. Journal of Philology* 33. 1914, p. 278. [Bibl. Univ. de Montpellier, 80.321.] — Admet la thèse de Breithaupt sur les « titres » des livres II et III ; considère avec raison comme sans valeur pour la chronologie le témoignage de certains passages où l'on a voulu voir des allusions, arrive pourtant, avec d'autres passages et indices, à établir une chronologie, les livres ayant été écrits dans leur ordre actuel sauf I, écrit s. d. le dernier. XI. 18 serait p. e. un écho ou le plan de l'exposé philosophique fait par M. A. avant de partir de Rome pour sa dernière campagne (cf. *Vulcacius Gallicanus. Vita Avidii Cassii.* III. 5. — *Aurelius Victor de Caesaribus* XVI, 9. Ces deux textes sont bien suspects et avec eux l'hypothèse de Haines.)

4. W. WEYLAND. *Zu Schenkls Marc Aurel. B. ph. W.* 34. 1914. 1181. n.

*5. R. SCHEKIRA. *De Imper. M. Aurelii Antonini librorum* τὰ εἰς ἑαυτόν *sermone quaestiones philosophicae et grammaticae*, 1919.

P. COLLOMP.

Digitized by Google

Notes sur *CARMEN*

Le texte.

A défaut du ms., on doit consulter les 3 éditions qui ont paru du vivant de Mérimée : celle d'octobre 1845, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1), celles de 1846 ou 1847 (2) et de 1852, en librairie, chez M. Lévy.

En 1927, M. A. Dupouy a procuré chez Champion une édition bonne et utile, où il reproduit le texte de 1847, en indiquant les variantes de 1845 et de 1852. Ce travail appelle toutefois des observations critiques.

Les unes ont trait aux indications que l'éditeur a données sur le texte de 1852. L'exemplaire de la Nationale (Y² 52955) porte : « Jette-le ! jette-le ! », « nous ne sommes *plus* que deux », « *par* la ville », là où A. Dupouy supprime la répétition et le mot *plus*, et au lieu de *par* imprime *à* (203, 204).

Il fait quelques corrections, qui ne sont pas toutes heureuses. Qu'il ait restitué *de* (69) (sauté, en 1847, entre *drôle* et *mot*), c'est bien. De même, dans une addition de 1852, il lit avec raison, semble-t-il, *prouesse* au lieu de *promesse* (204). — D'autre part, p. 85 et 87 n. 1, il met un *s* à *calé*, par analogie avec celui que M. lui-même avait ajouté, en 1846, à ce mot p. 50 et n. 1. On peut n'y pas voir d'inconvénient ; toutefois l'orthographe des termes bohémiens flotte un peu dans *Carmen* (3), et cette correction, que M. n'a d'ailleurs point faite en 1852, ne remédie pas à tout. Et puisque M., non seulement en 1847 mais (malgré ce que paraît croire M. Dupouy, p. 205) en 1852, a écrit (p. 95) *Rommani* avec un *R* majuscule, pourquoi y substituer un *r* ?

Voici enfin deux cas où l'on ne saurait du tout suivre l'éditeur. P. 3, au lieu de « l'anonyme, auteur etc. » que donnent les textes de 1847 et 1852, A. Dupouy adopte celui de 1845, qui ne met pas de virgule. Selon lui, cette ponctuation proviendrait d'une inadvertance. Il semble bien que non. L'omission s'expliquerait beaucoup mieux que l'addition. Et la virgule en question se retrouve, entre ces mêmes mots, dans une Note de l'*Histoire de don Pèdre* (4). C'est donc un parti-pris de la part de M. — P. 58, au lieu de « à se tenir les côtés » qui figure dans les 3 éditions, l'éditeur imprime « ...les côtes », *côté* étant, à son avis, « probablement un lapsus ». Non. C'est bien *côté* qu'il faut lire : l'expression est directement transcrite de *Gil Blas*, où elle est appliquée à la rieuse Laure, ce prototype de Car-

(1) Il y a eu des tirages à part ; on en connaît un.

(2) Le volume porte *1846* ; il n'est annoncé dans le *Journal de la Librairie* qu'en mai 1847, ce qui peut dépendre de la date à laquelle il aura été déposé.

(3) Ainsi, en 1847, on a *Calés* dans le texte et *cales* en note. En 1847, p. 95, on lit « rommani tchave ». Mais M., en 1852, ajoute p. 87 une note où il écrit la même expression « Romané tchavé », et il corrige p. 95, en « rommané tchave ». Il uniformise ainsi la finale du premier mot, mais laisse subsister deux différences : ce 1er mot a tantôt un, tantôt deux *m*, et le second finit tantôt par un *é*, tantôt par un *e*.

(4) Edit. de 1865, p. 169 n. 1 : « Suivant l'anonyme, auteur du *Précis*, etc.. ».

Digitized by Google

men (1) ; elle est, d'ailleurs, courante au XVIIIe siècle (2). M. emploie, il est vrai, plus loin « à se tenir les côtes », mais c'est une correction de 1852. On verra tout à l'heure un autre cas où, dans cette 3e éd., il s'éloigne de ses modèles.

⁂

Revenons donc aux éditions de 1845, de 1847, de 1852, que nous appellerons respectivement A, B, C, et comparons-les. Le 1er texte a été moins corrigé pour l'édition de 1847 que celle-ci ne l'a été pour l'édition de 1852. Un calcul approximatif montre, en effet, que sur 91 variantes, B ne s'écarte de A que 41 fois environ, tandis que C s'écarte de B 59 fois environ. C ne revient jamais à A.

B paraît plus correct typographiquement que C. C'est en effet dans C que se lisent, non seulement *promesse* pour *prouesse*, mais (p. 59) « si je tiens jamais » au lieu de « si je *te* tiens etc... », et *quelques* avec un s dans l'expression « à quelques deux lieues » (p. 3). — P. 80, C porte « Carmencita, lui demandais-je », au lieu de « .. demandai-je » de A et de B, ce qui est la seule forme possible ici. P. 4, *Monda* au lieu de *Munda* est aussi une faute.

J'admets que M. n'a pas défiguré le bon texte à plaisir, mais que, soucieux surtout de ses corrections nouvelles, il n'a pas suffisamment surveillé la réimpression du reste. Le flottement qu'on a constaté dans l'orthographe bohémienne conduisait à une conjecture proche de celle-ci. Et l'on peut encore observer que le mot *jaque*, dans C, est écrit tantôt ainsi (p. 72), comme il l'était dans B, tantôt (p. 40) *jacques* au pluriel remplaçant *jaques* (3).

Quelles sont maintenant, outre celles qu'on a déjà eu l'occasion d'indiquer, les variantes qu'on peut regarder comme des corrections intentionnelles? On va l'établir, pour B par rapport à A (col. de gauche) et C par rapport à B (col. de droite), en considérant successivement les substitutions, les additions et les suppressions, enfin, là où il y a lieu de le faire, les transpositions (4).

(1) Cf. *Gil Blas*, t. II, Paris, P. Didot, 1819, p. 355 : « Elle se renversa dans un fauteuil, et, se tenant les côtés, elle s'abandonna... à des ris immodérés ». Voir *Carmen*, p. 69 : « Et elle se renversa sur un canapé en éclatant de rire. »

(2) Cf. par ex. : « [Le pape] nous a fait baiser son pied droit, en se tenant les côtés de rire » (Voltaire, *Lettres d'Amabed*, *Œuvres complètes*, 1785, t. XLV, p. 250).

(3) D'après la transcription de A. Dupouy (XIV), c'est aussi *Jacque* que M. aurait écrit dans la fameuse lettre de mai 1845 à la comtesse de Montijo. En tout cas, ce mot veut dire, selon la définition même de M., *brave*, *fanfaron* (40 n. 2). Ce n'est point un nom propre, comme paraît le croire M. Trahard, qui transcrit d'ailleurs *Jaque* (*Prosper Mérimée de 1834 à 1853*, 219).

(4) Dans les citations qui suivent, les mots entre parenthèses représentent le texte remplacé, ou ajouté, ou supprimé. Les pages renvoient à l'éd. Dupouy pour B., et Lévy (réimpression) pour C.

Digitized by Google

B

1° Quelques changements orthographiques : La (Havanne) Havane, (Chapelangarra) Chapalangarra.

Modifications peu intéressantes : 3 plus (la moindre) aucune incertitude ; 61 rencontré (de) dans ma vie ; 13 par (sa) une faute ; 39 qu'(y) deviendrai-je ? *Y* était trop restreint.

46 Les (remmena) ramena ; 43 tout (à) en plein : la nouvelle expression est d'une langue plus courante, *à plein* est très classique ; 37 femmes en chemise, ou (à peu près) peu s'en faut : B est bien meilleur, ainsi que pour 39-40 même (les Maures et les Anglais les comprennent) avec les Maures et les Anglais, ils se font entendre.

56 *sabre* est remplacé par *épée*, peut-être pour la vraisemblance. Le récit est aussi plus naturel dans B, où l'officier anglais tutoie José 70 (apportez) apporte. Ailleurs M. remplace un mot par un autre plus fort ou plus saisissant (55 je restai (immobile) stupéfait ; 27 laissé (prendre) pendre-à moins que *prendre* n'ait été une coquille), ou plus précis et concis (80 à la porte de (la) ma maison ; 43 n. Alcala, (petite ville) bourg).

C

Pour les mots étrangers : (baï Jaona) baï, jaona ; (jaion) jayon ; (chouri) tchouri. P. 3 (Osuna) Ossuna ; 61 (Véjer) Véger. — 40 (Berret) béret (1).

Ponctuation : addition d'une virgule, p. 33, entre *Almanza* et *cavalerie*. C'était en effet l'habitude de M. d'intercaler une virgule dans des expressions de ce genre : cf. *Théâtre de Clara Gazul*, éd. Trahard, p. 156 : « Royal-Murcie, infanterie ».

Grammaire : M. fait accorder des mots qu'il avait, dans A et B, tenus pour invariables : 8 collation (impromptu) impromptue ; 38 n. carreaux (rouge) rouges et (blanc) blancs.

91 (fort) très vains ; 64 sauta (à) en bas, peut-être pour éviter le heurt des deux *a*, mais voir aussi la var. de la p. 43 (ci-contre) ; 47 la bande s'en (fut) alla ; 68 riait à (cœur joie) se tenir les côtes ; 5 son teint, qui avait (dû) pu être beau.

79 Je (veux) vais voir [la fête] : c'est plus naturel et moins susceptible d'alarmer José ; 67 en me promenant (par la) dans une rue : c'est plus simple et plus aisé ; 46 les (bohémiennes) bohémiens sortirent : c'est plus correct ou plus exact, car la bande ne comprenait pas que des femmes ; 33 manufacture de tabacs (de) à Séville, peut-être pour éviter la répétition de *de* ; le même motif peut expliquer 28 de solliciter M. le Corrégidor (de vouloir) pour qu'il voulût bien ; 93 bien qu'il (lui) leur suffît d'échanger : c'est plus correct.

Changements de temps dans les verbes : parfait remplaçant l'imparfait 8 me (charmaient) charmèrent ; 10 me (demandais) demandai-je ; 27 (disait) dit-il ; 70 je (voyais) vis son grand œil noir ; imparfait

(1) Le Dictionnaire de l'Académie (6e éd. 1835) observe : « Quelques-uns écrivent *berret* ». Littré (1878) donne encore les 2 formes.

Digitized by Google

S'il écrit 22 vous êtes (sans doute) probablement de Cordoue, 52 ils parlaient (ainsi) de la sorte, c'est pour éviter une répétition, *sans doute* et *ainsi* se lisant peu de lignes plus haut. — 54 jetasse (sa) la pièce : M. diminue le sifflement ; et 65 ne l'en aimait que (plus) davantage, il arrondit sa fin de phrase.

Sauf pour la var. de la p. 46, où *remmena*, semble-t-il, était au moins aussi propre que *ramena*, l'amélioration est incontestable.

2° L'addition de *le* dans 57 « n'eût pu (le) faire » procède d'un souci de correction. Celle de *toute* dans 3 « tient (toute) l'Europe en suspens » accentue l'humour de A, sans allonger la phrase où M. supprime *encore*, cf. *infra*. Mais il y a eu des additions plus importantes :

la dissertation finale sur les Bohémiens, à partir de « L'Espagne est un des pays etc... » ; deux notes, l'une 7 sur la façon dont les Andalous et les Espagnols prononcent l's, l'autre 12 sur les provinces privilégiées et leurs *fueros*; enfin le passage qui suit entre parenthèses (60) : J'avais de l'argent (et une maîtresse. Je n'avais guère de remords, car, comme disent les bohémiens : gale avec plaisir ne démange pas). Naturellement, la note, qui est ce proverbe en bohémien, a été ajoutée en même temps.

3° Les suppressions sont bien plus nombreuses. Sautent les mots entre remplaçant le parfait 59 tu es jaloux (répondit) répondait-elle ; 66 nous n'(entendîmes) entendions plus parler.

Dans tous ces cas, sauf le second (y aurait-il coquille ?) C est meilleur que B. Il l'est également dans les trois passages qui suivent, et où l'indicatif, à la place du participe, rend le style plus vif et alerte : 14 je gagnai la porte, (enjambant) j'enjambai ; 20 les hommes contemplent les baigneuses, (écarquillant) écarquillent les yeux, et ne (voyant) voient pas grand'chose.

Voici quelques autres améliorations : 13 salle, (abritée derrière) à l'abri d'une couverture : on ne risque pas de construire *abritée*, qui se rapporte à *la vieille*, avec *salle* ; 67 (surtout) mais, en effet, pour voir : venant après « comme pour les vendre », la tournure de C est bien préférable ; 30 « les vilains ont conquis le droit au garrote » est bien plus piquant, par son ironie, que « le garrote est à l'usage des vilains » de B.

25 Que je n'ai trouvée (depuis) ; 11 (l'antique) Munda Boetica : l'addition de l'adjectif accentue l'antithèse et elle est rachetée, comme ci-contre, par une suppression : celle de *donc*, cf. *infra*. M., avare d'adjectifs quand il écrit ses *Nouvelles*, ne l'est point dans ses morceaux de bravoure de l'*Histoire de don Pèdre*, où il se guinde au style d'un grand genre.

Trois additions à des notes : 72 « La promesse [*sic*] d'un nain, c'est de cracher loin » ; 12 « Le basque est la langue du pays » -en manière d'explication, et ce complément 87 « Ils s'appellent entre eux *Romané tchavé* ».

M. sait qu'il n'y a pas de petites économies. Sautent 73 : nous ne

Digitized by Google

parenthèses : 3 tient (encore) l'Europe ; 53 (dans la) rue du Candilejo ; 73 nous dîmes tous (les) deux ; 72 j'avais (déjà) donné. Cf ci-contre, un autre *déjà* biffé.

Dans le récit du duel entre José et le lieutenant, M.raie toute une ligne (56) : Il tira son (sabre, et me donna du plat d'abord. Alors je perdis la tête) épée et je dégaînai. L'allusion aux coups de plat d'épée est fréquente dans l'œuvre de M. (1). Il fit bien d'y renoncer ici : réduite aux 7 mots qui restent, la phrase gagne en vivacité.

4° 46 on (va en) en va manger, peut-être pour éviter l'hiatus.

pouvions (pas) vivre ; 11 voilà (donc) tout ; 9 (mais) que m'importait ; 15 (c'est qu')il n'a pas peur : dans ces deux cas la juxtaposition simple est aussi claire et plus rapide. La clarté ne souffre pas non plus, vu le contexte, de l'omission du complément dans 4 en remontant (le ruisseau) je. 81 il me semble que je vous ai (déjà) vu : C est excellent du fait de la suppression.

68 On dirait (d') un chat : M. renonce, en faveur de la simplicité, à mettre ce gallicisme dans la bouche de Carmen. Il supprime *assis* dans 84 « je restai anéanti une bonne heure (assis) devant ce cadavre », malgré le réalisme du détail, emprunté d'ailleurs à la Mort de Manon Lescaut (2). Enfin, il débarrasse sa phrase de 69 L'Anglais (retint ce mot, et) demanda : Maquila.

Il y parvient grâce à une transposition : Maquila, demanda l'Anglais. La seule place du mot *maquila* fait comprendre ce que B expliquait par une proposition. 18 j'avais mangé (avec lui du jambon) du jambon avec lui et du riz. On croirait que M., comme ci-contre, a voulu éviter l'hiatus. Mais il en crée un ailleurs : 89 si l'on peut (appeler ainsi) ainsi appeler. Il est vrai que l'accent est sur *ainsi*, qui est mieux placé dans C.

Ainsi, sur presque tous les points, le texte de *Carmen* est allé s'améliorant de 1845 à 1847, et de 1847 à 1852. L'édition de 1852 est donc à

(1) Je note, entre autres : *Inès Mendo, La Jacquerie* (*Théâtre de Clara Gazul*, C. Lévy, 1926), p. 139 et p. 272 ; la *Chronique*, Charpentier, 1874, p. 36, p. 129. p. 161. Le geste est de défi, ou plutôt de mépris, comme d'un gentilhomme qui ne peut se battre avec un roturier. Dans le premier de ces textes, M. renvoie en note à l'espagnol *cuchilladas*, et pour la signification de ce mot à une nouvelle de Cervantès. — Je serais surpris pourtant qu'il ne se souvînt pas aussi de ce passage de *Candide* : Le jésuite « lui donna un grand coup de plat de son épée sur le visage. Candide dans l'instant tire la sienne, et l'enfonce jusqu'à la garde dans le ventre du baron jésuite » (Voltaire, *O. C.*, 1785, t. XLIV, p. 269).

(2) « Je m'assis encore près d'elle » (Paris, 1827, p. 152).

Digitized by Google

préférer, malgré ses fautes typographiques. C'est elle que nous adopterons (1).

(*A suivre*). J. POMMIER.

MENANDRE, Extraits.

Parmi les auteurs inscrits au programme du Certificat d'Etudes grecques, on trouve *Ménandre, Extraits, édition Bodin-Mazon*. Nous rappelons aux étudiants que M. Oguse a publié dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres* (1928-1929) une étude sur le texte de Ménandre.

(1) Ces notes ne font état que des textes de 1845, 1847, 1852, parce qu'elles ont dû être rédigées presque entièrement d'après l'édition Dupouy, qui se borne à ceux-là. Mais il existe encore : une 4e édition et une 5e, parues chez Michel Lévy frères toutes deux in-18 jésus, l'une en 1863 (*J. L.* 14 mai 1864) dans la Bibliothèque contemporaine, l'autre en 1866 (8 sept.) dans la Collection Michel Lévy. La « jette-le » ne s'y lit qu'une fois. Je relève aussi, après la mort de Mérimée, une 7e (*sic*) édition, 1874, *ib.*

Digitized by Google

CHRONIQUE

Statistique de l'année 1928-1929.

Etudiants. — Durant l'année scolaire 1928-1929, le total des étudiants de la Faculté s'est élevé à 773 (284 femmes et 489 hommes, 675 Français et 98 étrangers) dont 154 appartenaient aussi à d'autres Facultés. En 1927-1928, nous n'avions atteint que le chiffre de 727. Le gain réalisé est donc de 46 étudiants.

Le total des inscriptions a été de 493 (441 en 1927-28) ; celui des immatriculateurs proprement dites de 473 (445 en 1927-28).

Examens de la Faculté. — Nous avons déclaré dignes du doctorat d'Etat MM. Uta, Jacques Hatt, Paul Lévi, du doctorat d'Université M. Ghose, tous quatre avec la mention *honorable*. Nous insistons avec plaisir sur le fait tout nouveau que MM. Hatt et Lévi sont Alsaciens et ont traité des sujets relatifs à l'histoire linguistique ou sociale de l'Alsace.

Vingt-six candidats ont subi les examens du diplôme d'études supérieures, au lieu de 15 en 1927-1928 : le progrès est sensible. Tous les 26 ont été reçus : 2 ont obtenu la mention *très-bien*, 10 la mention *bien*.

Le nombre des candidats aux divers certificats d'études supérieures s'est élevé à 362 (358 en 1927-1928). 187 ont été admis.

Concours de l'enseignement secondaire. — Liste des élèves de la Faculté admissibles ou reçus :

Agrégation des Lettres. *Admissibles*, MM. Bordes, Jarno.

Agrégation de Grammaire. *Admissible*, M. Pidoux.

Agrégation d'Histoire et de Géographie. *Admissibles*, MM. Brunschwig, Hugonnot, Rey.

Agrégation d'Allemand. *Reçus*, MM. Bemol (n° 1), Blumberg, Cannac, Jouve, Haug, Raveau, Mlle Cauvin. *Admissibles*, Mlles Luxemburger, Walch, M. Scheid.

Agrégation d'Italien. *Admissible*, M. Ricklin.

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Anglais dans les Lycées et Collèges : *Reçue*, Mlle Roux. *Admissibles*, Mlles Desbarres, Hechinger.

Baccalauréat. — Le nombre des candidats examinés s'est élevé à 1736 (2e Partie, Philosophie, 697, — Latin-Grec, 159, — Latin-Langues vivantes, 397, — Latin-Sciences, 126, — A nouveau régime, 141, — A' nouveau régime, 216). Le nombre des admis définitivement a été respectivement pour chacune des séries énumérées : 301, 56, 164, 53, 50, 76 : au total, 700.

Digitized by Google

Distinctions honorifiques.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, MM. les professeurs Schneegans, Pommier, Schlagdenhauffen, Tesnière ont été nommés, le premier, officier de l'Instruction Publique, les trois autres officiers d'Académie.

Le gouvernement espagnol vient de nommer M. Kohler, Commandeur de l'Ordre du Mérite Civil.

Nécrologie.

Le 3 juillet, nous avons été cruellement frappés : un des étudiants de la section d'Histoire et de Géographie, M. Edouard Contat est mort accidentellement. Le 6, le Recteur, le Doyen, la plupart des professeurs et des étudiants de la Faculté encore présents à Strasbourg ont accompagné à la gare la dépouille de l'infortuné. Contat nous laisse le souvenir d'un travailleur intelligent et opiniâtre. Il s'était fait aimer de tous ceux qui le connaissaient. Il repose dans le cimetière de son village natal à Aïn-Abessa (Algérie).

Réunions du samedi.

Samedi 23 février 1929. Histoire littéraire.

M. H. Tronchon communique quelques impressions d'Oslo (VIe congrès International des Sciences Historiques), résume brièvement ce qu'y furent, du 14 au 17 août 1928, les travaux de la Section d'Histoire Littéraire, et indique les principaux sujets qu'on y traita ; en 23 exposés, dont 13 en français (2 par des congressistes polonais, 1 par un Norvégien, 1 par un Tchèque), 4 en italien, 3 en anglais (dont 1 par un Suédois), 3 en allemand (dont 1 par un Ukrainien) — plus 5 communications relatives à l'histoire de la médecine. Il dit la cordialité de l'accueil reçu, des échanges de vues, des conversations érudites, et signale, comme l'un des premiers résultats importants de ces réunions, la création d'une « Commission Internationale d'Histoire Littéraire Moderne », siégeant à Paris, Hôtel de Nevers, 12, rue Colbert (IIe), dans les locaux de la « Fondation pour la Science, Centre International de Synthèse », avec comité « international » actuellement composé de 22 membres. L'objet principal en sera de faciliter les relations scientifiques et personnelles entre les historiens littéraires des divers pays, de suggérer, provoquer ou diriger la publication d'instruments de travail importants, dont un Répertoire littéraire chronologique international, d'ores et déjà en préparation (Cf. à ce sujet, les *Nouvelles Littéraires*, no du 23 mars 1929 : « Coopération Internationale en histoire littéraire », par M. Philippe Van Tieghem.

M. Pastor présente ensuite le livre d'Americo Castro : *El Pensamiento de Cervantes* ; il explique comment cet ouvrage a pour les lecteurs espa-

Digitized by Google

gnols, outre sa valeur scientifique, l'intérêt d'une manifestation d'esprit national. Les Espagnols en effet ont eu eux aussi un « après-guerre » particulièrement difficile — il s'agit naturellement de la guerre avec l'Amérique : la génération de 98 connut une revision, une négation même, des valeurs traditionnelles ; sous le coup de la perte de son empire colonial, son pessimisme en arriva à refuser à l'Espagne le caractère de grande nation civilisée ; on vit un jeune écrivain espagnol — Jorge Guillém — affirmer un jour la fatalité d'être espagnol. Mais la confiance et la fierté renaissant ensuite, on prit volontiers pour symbole de ce qu'il y a d'essentiel dans la culture hispanique le nom de Cervantes : la vie spirituelle que l'œuvre de Cervantes évoque; crut-on pouvoir constater (avec Jean Baruzi) — n'avait pas son analogue dans l'Europe d'alors ; Miguel de Unamuno et José Ortega, Gasset ont souligné dans leurs livres *La vida de D. Quijote y Sancho* et *Meditationes del Quijote* la profonde portée de l'œuvre de Cervantes. Et M. Americo Castro à son tour montre comment tout en ayant subi des influences extérieures, comme celle d'Erasme, Cervantes personnifie d'une manière très originale l'esprit de la Contre-Réforme espagnole, comment loin d'être le « povero uomo » à peu près ignoran: dont parlait certaine critique italienne (Cesare de Lollis) il s'est posé tous les problèmes artistiques et moraux que la Renaissance a connus.

De l'échange d'observations qui suivit l'exposé de M. Pastor, retenons que le *Don Quichote* n'est pas oublié par les Français cultivés comme une enquête de la *Revue*, appuyée par les aveux de M. Souday, a pu le faire croire en 1916 ; que le livre reste au contraire l'un des chefs-d'œuvre de littérature étrangère les plus appréciés en France.

Samedi 18 mai 1929. Linguistique, orientalisme et archéologie.

M. Juret signale les diverses publications de la Société de linguistique d'Amérique. Ces publications sont déposées à la bibliothèque de notre Institut de linguistique indo-européenne. Elles comprennent : 1° un Bulletin formant un vol. d'environ 300 pages grand in-8° chaque année et traitant des questions les plus diverses ; 2° des monographies, qui sont souvent des thèses de doctorat ; 3° des suppléments, tels que par exemple cette année le programme de cours de linguistique organisés par la Société. Cette année a paru une thèse excellente de M. Joder sur l'emplacement des adjectifs possessifs et démonstratifs dans les *Noctes Atticae* d'Aulu-Gelle.

M. Grenier rend compte de :

Eva FIESEL, *Namen des griechischen Mythos im Etruskischen*, Göttingen, Vandenhoek und Ruprecht, 1928, in-8°, 136 pages.

Ce travail est foncièrement une étude de linguistique mais non de linguistique abstraite car il tient compte de la date et de la nature des documents archéologiques, gemmes, miroirs, vases, peintures pariétales etc., sur lesquels se rencontrent les noms propres étrusques empruntés au mythe grec. Il tient compte également des mythes eux-mêmes, de leur origine probable et des différences souvent assez considérables qui séparent les scènes repré-

Digitized by Google

sentées sur les œuvres d'art étrusques des versions données par les œuvres littéraires grecques. Cet élargissement de l'analyse permet à Madame Fiesel de tirer des faits linguistiques des conclusions d'ordre général intéressantes.

Il faut distinguer, parmi les noms propres empruntés par l'Etrurie au mythe grec, trois couches différentes. La plus récente est dûe aux influences ionio-attiques. Les noms étrusques reproduisent de façon généralement très correcte les noms grecs avec les seules transpositions qu'explique la phonétique étrusque. La seconde couche nous montre des altérations correspondant à celles qui se rencontrent en Grèce dans les dialectes doriens ou de la Grèce du centre. Elle se trouve en relations avec les importations corinthiennes et autres du VII^e siècle et du début du siècle suivant. Enfin une dernière couche présente des faits phonétiques qui ne trouvent leur origine que dans les langues préhelléniques de l'Asie Mineure. Les noms de cette catégorie sont généralement ceux de personnages dont l'origine n'est pas grecque, ou bien ils figurent dans des scènes assez différentes de la légende hellénique. On est donc conduit à supposer qu'ils ont été empruntés directement par les Etrusques à la légende préhellénique. Les Grecs les y ont pris de leur côté en les déformant suivant leurs habitudes phonétiques et souvent en leur attribuant des étymologies qui, à l'étude, paraissent assez mal fondées. Il y aurait donc, à côté de tous les emprunts faits par l'Etrurie à la Grèce, une tradition étrusque indépendante de la Grèce et qui se rattacherait directement aux traditions pré-indo-européennes ou proto-indo-européennes de l'Asie Mineure. Ce travail, fort bien fait, doit intéresser non seulement les linguistes mais aussi les archéologues et tous ceux qui s'intéressent aux mythes grecs et italiques.

M. Karst expose, à propos des travaux récemment parus de H. Reichelt et H. Zeller, l'histoire et l'état actuel des études linguistiques iraniennes et arméniennes (Voir un prochain numéro du *Bulletin*.)

M. Cavaignac analyse et commente un texte hittite récemment publié :

M. Forrer vient, dit-il, de verser, par son travail sur la lettre sur Tawagalawaš, une nouvelle pièce au dossier hittite. Voici ce qu'elle me paraît apporter de nouveau (1) :

Il est difficile de faire remonter au-delà du XIV^e siècle avant J.-C. les rapports des Achéens et des Hittites. D'une part, vers 1400, les palais de Crête existent toujours, et la supposition la plus naturelle, jusqu'à preuve du contraire, est de rattacher leur ruine, survenue peu après, au mouvement d'expansion qui a porté les Achéens du Péloponnèse aux côtes Ouest et Sud de l'Asie-Mineure. D'autre part, à la même date, le marasme qui a succédé, pour la monarchie hittite, à la première période de splendeur des XIX^e et XVIII^e siècles dure encore. C'est seulement sous Šubbiluliuma (1380-1345) que nous pouvons placer le début des relations dont la lettre sur Tawagalawaš porte la trace.

Ces relations sont de deux sortes. D'une part, des rapports non seulement

(1) Em. Forrer, *Forschungen*, I, 2 (1929, Berlin). On verra aisément sur quels points je crois devoir me séparer du savant commentateur de ce document.

Digitized by Google

diplomatiques, mais matrimoniaux ont été établis entre les deux royaumes : le jeune roi achéen auquel écrit Muršil II est son cousin du côté maternel. D'autre part, l'influence, sinon l'hégémonie achéenne s'est avancé jusqu'au pays de Vilusa (Cilicie Trachée), donc dans la zône d'action que des traditions remontant au premier empire hittite semblaient réserver au roi de Boghaz-Keui.

Muršil II (1345-1320), dans ses dix premières années, a eu plusieurs fois affaire en Arzawa (Cilicie) ; il y est revenu plusieurs fois dans les dix années suivantes. Au cours de ces campagnes, il a, dès le début, rendu service au roi Achéen à propos de Millawanda (Milyas des Grecs et actuelle Milli ?) Puis, dans la 12e campagne au plus tôt, il est entré en conflit avec l'Achéen à propos de Vilusa. C'est dans ces conditions qu'il écrit à « son frère, le grand Roi des Achéens », la lettre qui nous intéresse.

Les deux premières tablettes manquent : il y était sans doute question, entre autres, de Vilusa, de Bijamaraduš, de Tawagalawaš. La 3e commence au moment où l'armée hittite a pris Attarissima (dans le Taurus occidental). A ce moment Tawagalawaš a annoncé sa venue auprès du roi hittite, puis insulté (?) le Tartan (généralissime) envoyé à sa rencontre et refusé de venir. Muršil s'est alors avancé sur Ijalanda, y a battu « l'ennemi », qu'il ne nomme pas, puis a écrit à Millavanda pour se plaindre des déprédations de Bijamaraduš. Sur quoi un personnage dont le nom est perdu a communiqué à un certain Adbaš l'ordre du roi achéen de livrer Bijamaraduš au Hittite (une phrase qui suivait a été effacée). Muršil s'est donc avancé sur Millavanda furieux, prêt à exposer à Adbaš ses griefs contre Bijamaraduš. Et brusquement il revient à l'attitude de Tawagalawaš, à ses craintes injurieuses pour le tartan, à ses offenses... On est invinciblement amené à supposer que l'affaire Tawagalawaš et l'affaire Bijamaraduš sont étroitement liées, que Tawagalawaš met des obstacles à l'extradition de Bijamaraduš.

En effet, aussitôt après, Muršil se plaint qu'il a été mis à cette extradition une condition (d'amnistie complète ?), qu'il se refuse à croire émanée du roi Achéen. Il insiste pour qu'Adbaš livre le personnage. Et, sans transition il dit que s'il a peur et si Adbaš insiste pour qu'on lui pardonne, il est prêt à certaines concessions par égard pour le roi achéen (la suite est mutilée). On ne voit pas clairement s'il s'agit ici de Tawagalawaš ou de Bijamaraduš, mais c'est le dernier qui se présente le plus naturellement à l'esprit.

Muršil va donc envoyer à la cour achéenne un personnage qui lui tient de près, pour être otage, soit de Tawagalawaš, soit de Bijamaraduš.

Il vient ensuite aux 7.000 déserteurs qu'« il » a emmenés (cette fois il ne peut s'agir que de Bijamaraduš). Et il expose son point de vue de droit international en matière de fugitifs.

Puis il se plaint que Bijamaraduš se prépare à continuer ses incursions en partant du territoire achéen, et demande si le roi achéen trouve cela naturel? Qu'on somme Bijamaraduš d'aller pour cela en Maša ou en Karkija (pays qui visiblement ne sont alors ni achéens ni hittites) ! C'est à cette occasion que Muršil fait allusion à la querelle de Vilusa qui est réglée.

Dans le passage mutilé qui suit, Muršil énonçait les concessions qu'il

Digitized by Google

a faites pour terminer cette affaire. Il rappelait ensuite au roi achéen le service rendu au début de son règne et attendait la réciprocité. En terminant, il demande qu'on lui envoie un Achéen, sur lequel sera pratiqué un rite expiatoire qui achèvera d'effacer les mauvaises impressions.

Voilà ce que nous apprend la lettre. D'autres fragments de documents nous montrent Bijamaraduš exerçant ses ravages à l'aide de bateaux (ce qu'indique d'ailleurs aussi un passage de la lettre), et le pays du fleuve Seha pris à partie dans cette bagarre, sans nous dire comment se liquida cette affaire. D'autres encore nous montrent Muršil en difficultés, ultérieurement, avec un roi ou vice-roi de Millavanda. Mais il semble bien que l'orage soulevé à propos de Vilusa n'ait pas laissé de traces pendant le reste du règne de Muršil.

Sur ce pays de Vilusa nous sommes renseignés par ailleurs. Nous avons dit qu'il faut le chercher selon toute vraisemblance dans la Cilicie Trachée. Il avait été dans la zone d'influence hittite aux temps lointains des premiers conquérants. Par la suite il était passé, par guerre ou par alliance, dans celle des Achéens. D'où les difficultés qui avaient surgi sous Muršil II. Le successeur de celui-ci Muwatallu (v. 1320-1288) a conclu avec le roi de Vilusa Alakšanduš, un traité que nous avons encore. Parmi les souverains vis-à-vis desquels Alakšanduš s'engage à fournir un contingent sont en premier lieu les « grands rois » d'Egypte, de Chaldée, d'Assyrie et de Mitanni. Il est caractéristique qu'on ne parle pas du « grand roi » achéen.

De quand est le traité? Probablement du début du règne de Muwatallu. Le roi de Vilusa est mis en garde contre ses voisins du fleuve Seha et d'Arzawa. Or, sur les rapports du royaume du fleuve Seha avec les Hittites, nous sommes assez bien renseignés. Muršil avait rangé ce pays sous son obédience, mais Muwatallu le considère ici comme peu sûr. Cependant, il a marié sa sœur avec le roi Mastoris du Seha, et ceci dans les premières années de son règne. Le traité d'Alahšanduš serait donc antérieur encore à cet événement. De même les rapports entre les Hittites et Arzawa se sont affermis par la suite : à la bataille de Kadesh (peu après 1300), et dans les négociations avec l'Egypte, la Cilicie apparaît solidement attachée à la monarchie hittite.

M. Forrer a raison, je crois, de considérer le traité rangeant le roi de Vilusa parmi les vassaux de Muwatallu comme ayant mis fin à l'amitié achéo-hittite. Un demi-siècle plus tard, quand le grand roi achéen reparaît dans les documents de Boghaz-Keui, c'est comme puissance plutôt hostile.

M. Blondel rend compte du livre de JOUSSE MARCEL. *Etudes de Psychologie Linguistique, Le style oral rythmique et mnémotechnique chez les verbo-moteurs.* — Archives de Philosophie II. Cahier IV, Beauchesne, Paris, 1925. — OEuvre d'un très grand intérêt où l'auteur expose les principes de sa méthode psychophysiologique et les résultats de sa recherche. Tous les peuples, anciens ou modernes, qui ne font pas un emploi courant de l'écriture, utilisent un mode oral de composition et d'exposition qui permet la transmission littérale des connaissances à travers les générations et qui se base essentiellement sur le caractère rythmique propre à toute l'activité humaine. Le mouvement rythmé est en effet au premier plan de

Digitized by Google

la vie mentale. Les acquisitions sensorielles sont conditionnées par les mouvements des organes correspondants et déterminent des réactions motrices. Se souvenir, penser intérieurement revient à esquisser au sein du corps les mouvements relatifs à ces acquisitions et à ces réactions. Exprimer sa pensée, c'est extérioriser volontairement ces mouvements qui acquièrent ainsi la valeur d'un signe. Le premier langage est donc un langage manuel qui est universel. Le langage oral est lui-même tout mouvement, car il est un geste laryngo-bucal qui décrit actions et objets. Il se compose de gestes propositionnels rythmés comme tous les mouvements, clichés verbaux que nous recevons tout faits de notre milieu et qui explosent automatiquement en des circonstances définies. Ils se groupent entre eux automatiquement en des groupes rythmés, qui se ramènent pour chaque langue et chaque milieu ethnique à un nombre limité de types. Telle est la matière motrice et automatique, fournie à notre activité mentale par les conditions naturelles de son exercice, à partir de laquelle se développe le style oral rythmique et mnémotechnique.

Soutenances de thèses.

Ont été déclarés dignes du grade de docteur ès-lettres, avec mention *honorable* :

Le 7 juin, M. Jacques Hatt, qui a soutenu les deux thèses suivantes : *Une ville du XVe siècle, Strasbourg* (thèse principale) — *Les Colloques français et allemands de Daniel Martin.*

Le 12 juin, M. Paul Lévy, professeur au Lycée Kléber, qui a soutenu les deux thèses suivantes : *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine* (thèse principale), — *La notion du chant populaire allemand.*

A ces deux soutenances, M. le Recteur Pfister a bien voulu prendre part à l'argumentation.

D'autre part, le 29 juin, M. Ghose a obtenu le Doctorat de l'Université de Strasbourg (Lettres), avec mention *honorable*. Sa thèse avait pour titre *Dante Gabriel Rossetti. Contemporary criticism.* Il a développé les propositions suivantes de la Faculté : 1) *Swinburne et Rossetti,* 2) *Kipling et l'Inde.*

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

J. CARCOPINO, *Autour des Gracques, Etudes critiques*, 1 vol. in-16, 308 p. Paris, Les Belles-Lettres, 1928.

« Il n'y a pas, en histoire, une parcelle de vérité si minime qu'elle paraisse qui n'ait son utilité et sa valeur et ne puisse servir de point de départ pour de nouvelles acquisitions plus amples et plus générales », dit M. Carcopino. Son livre en est la démonstration. Quatre articles aboutissant chacun, de la façon la plus élégante, à une démonstration particulière, procurent une conception d'ensemble, en grande partie nouvelle, de l'histoire des Gracques.

Le premier est une étude de sources. Parmi les auteurs qui nous renseignent sur les Gracques, le meilleur incontestablement est Appien. Chez lui seulement les faits s'ordonnent de façon logique. Sa tradition n'est ni celle de Plutarque ni celle des écrivains latins. Il copie une source latine inconnue mais de premier ordre. Il faudra donc désormais renverser la balance des valeurs admises jusqu'à présent et donner à Appien le premier rang parmi nos informateurs.

Le second article, *le Mariage de Cornélie* remet au point, de façon décisive, la légende établie sur l'autorité des plus graves historiens modernes. La famille des Sempronii n'a jamais été brouillée avec les Scipions. Le mariage de Tiberius Gracchus le père avec Cornélie n'est pas le gage tardif d'une reconciliation. Lorsqu'il épousa Cornélie, le futur père des Gracques et de dix autres enfants n'était pas un barbon plus que mûr et déjà sur le déclin. Rien de plus normal, de plus naturellement et de plus parfaitement uni que le foyer dont sont issus les deux héros du tribunat de la plèbe Détail insignifiant pensera-t-on. Il n'en est rien. On ne pourra plus désormais présenter les Gracques comme des dégénérés supérieurs ni chercher dans de vieilles rancunes familiales l'origine de leurs idées démocratiques.

La mort de Scipion Emilien peut être considérée comme un modèle d'instruction judiciaire rétrospective. Elle conclut à un non-lieu. Il n'y eut ni suicide ni assassinat. « Combien plus émouvante cette mort qu'a décrétée contre Spicion, dans le silence de ses arrêts imprévisibles et à l'heure même qui semblait marquée pour son triomphe, un ironique et foudroyant destin ! ».

L'étude la plus longue de beaucoup — elle occupe plus de la moitié du volume — est celle qui s'intitule *Les Triumvirs de la loi* Sempronia *et l'histoire des Gracques*. La traduction heureuse d'un passage jusqu'ici mal compris d'Appien permet à M. Carcopino de préciser le roulement annuel fixé entre les triumvirs chargés des assignations de terres. Grâce au tableau de ces alternances M. Carcopino réussit à préciser bien des

Digitized by Google

points encore obscurs de la chronologie pour les années comprises entre 133 et 118. Et la chronologie lui fournit des indications nouvelles sur les rapports de deux inscriptions latines gravées sur les deux faces du même bronze, la loi latine de *Bantia* et la *lex repetundarum*. Grâce à la chronologie rectifiée il arrive également à déterminer le caractère jusqu'ici très obscur de la *lex Baebia* qui mit fin au triumvirat gracchien. Le classement exact des cippes de lotissement émanés des triumvirs lui permet de suivre dans les différentes provinces d'Italie et en Afrique les progrès ou les reculs des assignations. Etudiée en détail, la lutte des triumvirs et des *optimates* apparaît sous un jour nouveau. Ce n'est pas Caius Gracchus, c'est le Sénat qui, pour détourner vers l'Afrique l'activité des triumvirs, a fait décider la colonisation de Carthage, manœuvre plus habile encore que ne pensaient ses auteurs, puisque, par la trahison de Carbon, elle a provoqué la mort du dernier des Gracques et la ruine de son œuvre. L'étude se termine par un tableau singulièrement ample et émouvant de cette crise finale. Peu à peu, à force de précision et de science minutieuse, M. Carcopino écarte l'une après l'autre les obscurités et les incertitudes auxquelles on croyait devoir se résigner. « Je serais largement payé de ma peine », dit-il dans sa préface, « si le lecteur découvrait à la fin de chacune de ses études qu'elle modifie en quelques façon ses idées et déplace un peu ses perspectives sur la période de l'histoire romaine la plus célèbre et la moins connue. ». Rendons-lui le témoignage que tel est bien l'effet de son livre.

Nous conseillerons à nos étudiants la lecture attentive de ces études comme de parfaites leçons de méthode, éminemment aptes à leur faire comprendre par quelle série de raisonnements, souvent compliqués et délicats, par quel effort de logique et de précision, on peut arriver, même en histoire ancienne et sur un sujet qui semble rebattu, à trouver des vérités nouvelles. Ils admireront l'érudition de M. Carcopino et apprendront de lui beaucoup de choses.

A. Grenier.

A. LALANDE. — *Les théories de l'induction et de l'expérimentation*, Boivin et Cie Paris, 1929.

M. Lalande fait paraître sous ce titre une suite de leçons faites en Sorbonne en 1921-22 et qui avaient été déjà très remarquées lors de leur première publication dans la *Revue des Cours et Conférences*. Le texte n'a subi à peu près aucun changement, mais, en vue de tenir compte des ouvrages parus depuis lors sur le même sujet, il a été complété par des notes assez nombreuses et un appendice se référant essentiellement aux travaux récents de MM. Brunschvicg, Nicod, Dorolle et Bachelard. C'est un ouvrage de franche méthodologie qui tire une part non médiocre de sa valeur de la netteté de son dessein. On ne le trouvera point allongé ni alourdi par des considérations se rattachant à la théorie de la connaissance, et la rigueur de sa méthode lui a même permis de laisser tomber sans négligence artificielle presque toute la théorie du *fondement de l'induction*. L'analyse stricte des *opérations logiques* de l'induction, qui remplit le plus

Digitized by Google

grande partie du livre (chap. II à XI), conduit naturellement à dégager les *principes* ou postulats — généralement implicites — dont ces opérations seraient l'application (ch. XI) ; et le problème du *fondement* de l'induction (*ch.* XII et dernier) n'apparaît plus que comme le problème de la légitimité de ces principes. Mais l'analyse des opérations inductives a déjà montré qu'elles ne font qu'un avec l'opération même qui constitue toute pensée (voir en particulier l'étude sur la *colligation*, p. 160 et suiv.) ; elle a justifié cette vue — si vraie et si méconnue — que « l'empirisme doctrinal » n'a « pour ainsi dire aucune existence chez les créateurs et les théoriciens de la science moderne, y compris Bacon » et Stuart Mill (p. 265), et elle nous a par conséquent déjà mis à notre insu en possession de la solution : c'est que la pensée croit en l'induction par le même élan qui la fait croire en elle-même et que les résultats obtenus fortifient chaque jour. En somme, l'induction est moins fondée dans les principes de la pensée que les principes mêmes de la pensée dans l'induction. La méthode expérimentale porte en elle-même sa justification suffisante, car elle consiste, suivant le mot presque kantien de Peirce (cité p. 253) « dans le fait que si un expérimentateur vient à agir selon un certain plan qu'il a dans l'esprit, alors se produira quelque chose d'autre qui écrasera le doute des sceptiques comme le feu du ciel tombant sur l'autel d'Elie ».

Si cette délimitation du problème de l'induction n'a rien d'artificiel, nous ne voulons pas dire qu'elle ne soit assez directement faite pour susciter certaines critiques, dont on peut croire, du reste, que M. Lalande a facilement d'avance pris son parti. Il doit s'attendre à ce que tout le monde ne s'accommode pas de faire porter la valeur dernière des opérations inductives sur un rationalisme qui pourrait rester purement implicite, comme chez Bacon ou Claude Bernard, ou même se lier à certains principes anti-rationalistes avoués, comme chez Mach, Duhem et les pragmatistes modernes. C'est l'originalité frappante de son travail qu'on y entre de plain-pied sans *philosophie*, parce que le problème logique y est partout séparé soigneusement du problème philosophique : mais, si l'on ne peut éviter finalement de chercher le *fondement* des opérations inductives dans quelque activité architectonique de la pensée, on sera porté à se demander si l'analyse de ces opérations peut être séparée sans quelque arbitraire d'une étude philosophique de cette activité même. Ces critiques peuvent avoir où se prendre, mais peut-être laissent-elles échapper un des plus précieux enseignements du livre : c'est qu'il y a une raison qui sort de la pratique même de la science, une raison qui n'a pas besoin pour se justifier de se rattacher à un système et qui pourra même éventuellement se méprendre sur le véritable système auquel la lie son propre effort. L'étude d'une telle raison technique indépendante des systèmes est l'objet propre de la logique comme discipline philosophique elle-même indépendante. Peu de livres auront plus fait que celui de M. Lalande pour définir cet objet et consolider la constitution de cette discipline.

Cet esprit général du livre explique la manière dont y a été utilisée l'histoire même. Ce n'est pas, en effet, un ouvrage purement didactique, et c'est de l'histoire des théories de l'induction que M. Lalande fait sortir

Digitized by Google

la théorie de l'induction. Tous les théoriciens marquants de l'induction et de l'expérimentation y sont étudiés, depuis Aristote et Archimède, mais spécialement depuis François Bacon, auquel est consacré un important chapitre, jusqu'aux contemporains : c'est à travers leurs techniques, objectivement analysées et critiquées, que nous voyons se constituer peu à peu *une* technique en qui se fait l'accord des vues philosophiques les plus diverses. Ici encore, par conséquent, l'ouvrage de M. Lalande ne s'est point fait scrupule de rompre avec les cadres classiques de la critique et de l'histoire. Bacon, dont la méthode nous est présentée tout inspirée d'un rationalisme qui peut-être s'ignore, s'y révèle plus proche de Descartes que de Newton et de Stuart Mill qui lui sont si communément rattachés. D'une manière générale, toute l'histoire de la méthode en physique nous apparaît comme un balancement entre deux tendances, l'une principalement newtonienne, qui ne veut connaître que des faits, dont la loi n'est qu'une représentation mathématique aussi universelle et aussi cohérente que possible, l'autre principalement cartésienne, qui voit dans les hypothèses, soit *conventionnelles*, soit *structurales*, l'instrument principal de la technique. Ces deux ou plutôt ces trois partis — car les deux derniers sont souvent encore plus hostiles l'un à l'autre qu'au troisième, — se sont livré des luttes mémorables dont M. Lalande nous présente un tableau singulièrement vivant. Mais lui-même n'a rien du partisan, et l'on voit bien qu'il incline dès l'abord à un arbitrage auquel il croit que l'histoire elle-même travaille secrètement. Il sait nous montrer comment Descartes, en qui les hypothèses de convention et les hypothèses de structure peuvent également trouver un défenseur autorisé, n'est pas exempt non plus d'un sain empirisme (p. 85-94), et comment, en revanche, la *vera causa* de Newton, dont certains de nos contemporains ont pu se faire une arme de guerre contre la physique mécaniste ou du moins *chosiste*, enveloppe dans sa pleine rigueur tout l'essentiel du *chosisme* même de M. Meyerson (p. 112-119). Il emprunte à J.-F.-W. Herschel son explication de la parenté secrète des deux conceptions de l'hypothèse (156-158), et à Whewell, dont son livre est appelé à réhabiliter chez nous la pensée vigoureuse, ses raisons plus profondes encore de trouver dans les *faits* mêmes, si communément opposés à la faculté constructive, le véritable produit de la faculté constructive (158-168). C'est sous le bénéfice de ces conciliations préalables qu'il pourra nous demander finalement sans contradiction de reconnaître « la constitution d'ensemble et la maturité de la méthode expérimentale » (208) dans la technique de l'école nominaliste, à laquelle il n'a point épargné chemin faisant des critiques sévères (1). Cette libre allure de pensée

(1) Notons que M. Lalande, en arrêtant à ce point son étude de l'évolution des doctrines, semble l'avoir intentionnellement limitée aux systèmes à qui la disparition de leurs principaux représentants (Duhem, Poincaré,...) compose une signification historique nettement définie. Il ne mentionne ni l'atomisme contemporain, avec l'opposition renouvelée de la doctrine des hypothèses structurales au nominalisme néo-newtonien, ni le mouvement relativiste, dont l'importance épistémologique, à la vérité, commençait à peine à s'accuser au moment où ces leçons ont été faites. Mais on ne voit pas qu'il puisse avoir beaucoup de difficulté à les intégrer dans sa synthèse.

Digitized by Google

déconcertera plus d'un lecteur. On reprochera à M. Lalande de n'avoir point fait précisément ce qu'il s'est défendu de vouloir faire, et, pour avoir refusé la clarté facile que confèrent aux idées les classifications traditionnelles des systèmes, d'avoir obscurci et confondu toutes choses. Nous croyons que le livre de M. Lalande se défend aisément contre ces critiques, lorsqu'on remonte à nouveau jusqu'à son dessein. M. Lalande estime que la logique — comme aussi bien, du reste, la morale — a pour caractère de préparer un système de la pensée, mais non pas d'en être déduite. Ceux qui voudraient faire état de son indifférence apparente à l'égard de la philosophie pour en tirer le procès de sa logique feront bien de réfléchir à cette vue hautement philosophique qu'il propose partout secrètement à nos méditations.

La conclusion naturelle de l'ouvrage se trouve dans l'important chapitre XI sur les *Principes de l'induction*. M. Lalande les ramène à trois — ou plutôt à deux — principaux : le *principe de déductibilité* (« la nature est déductible à partir de chacun de ses états »), dont le *principe de probabilité* est comme un cas particulier, (quand une partie du champ des hypothèses causales auxquelles on peut théoriquement suspendre la déduction est, non pas exclue totalement, mais seulement à un haut degré improbable) ; et le *principe d'universalisation*, qui permet l'établissement, à partir des expériences singulières, des classes mêmes de faits qu'il s'agira de déduire. Lachelier parlait déjà d'un principe du mécanisme et d'un principe d'ordre qui ramène les phénomènes en classes et en systèmes. On peut reconnaître une analogie que M. Lalande a lui-même relevée. Remarquons d'ailleurs que les adversaires de Lachelier, comme par exemple Nicod, lui ont moins reproché d'avoir mal vu les principes essentiels de l'induction que de les avoir mal *fondés*. Il n'aurait point vu en particulier pourquoi les phénomènes observés en concomitance nous paraissent plus coordonnés à mesure que les cas observés augmentent, et ce serait pourtant « la question la plus importante comme le plus difficile » (Nicod). M. Lalande n'a point méconnu cette difficulté, et l'on a vu qu'il la résout, tout autrement du reste que Nicod, par la nécessité qui nous est imposée de « choisir entre l'acceptation du processus inductif », avec toutes ses présuppositions », ou un scepticisme absolu supprimant toute pensée (25). Dans cette conception, une certaine finalité apparaîtrait donc en somme comme plus nécessaire et plus inhérente à la science que Lachelier même ne l'avait demandé. Et l'analyse seule de la technique de l'induction suffirait peut-être à y révéler l'origine et le secret de l'ordre conceptuel qui précède l'ordre de la déduction et qui seul le rend possible.

Ce compte-rendu ne pouvait prétendre à donner une idée complète d'un ouvrage que sa richesse en vues de détail et en illustrations techniques ne permet guère d'abréger sans mutilation. Nous n'avons voulu qu'en marquer l'originalité et le dessin d'ensemble ; nous espérons du moins que ces considérations suffiront à faire ressortir toute l'importance d'un travail destiné, semble-t-il, à devenir rapidement classique, qui comble une lacune sensible de nos monographies de logique et qui comptera parmi les contributions durables de notre temps à la méthodologie des sciences de la nature.

Maurice PRADINES.

Digitized by Google

HOTSON, LESLIE, *The Commonwealth and Restoration Stage.* Harvard University Library, 1928, 424 pages.

Le flair et l'activité des explorateurs américains qui de plus en plus nombreux viennent remuer nos archives s'affirment — un peu trop glorieusement parfois — tout le long de ce gros ouvrage. M. Hotson, aidé par diverses fondations américaines, a feuilleté pendant plusieurs années les papiers de la Cour d'Equité (Chancery) de Londres, et l'on est émerveillé de voir tout ce qu'il y a trouvé : les gens de théâtre, on le savait de reste, n'étaient pas, dans l'Angleterre du dix-septième siècle, des poules mouillées ; ils bataillaient volontiers, de la plume et de l'épée, pour défendre l'exercice d'une profession qui ne laissait pas d'être lucrative ; et c'est ainsi que les rôles des procédures se trouvent aujourd'hui jeter sur leurs faits et gestes une lumière abondante. M. Hotson ne reprend pas à pied d'œuvre toute l'histoire du théâtre anglais au temps de Cromwell et des derniers Stuarts, mais il apporte à cette histoire un nombre impressionnant de corrections, de précisions, de compléments souvent fort pittoresques : sur la manière dont les acteurs tournaient les interdictions puritaines, sur l'emplacement et l'aménagement de leurs salles de spectacle, sur la vie des plus éminents ou des plus remuants d'entre eux, sur l'organisation des troupes du temps de la Restauration, ce livre fournit des renseignements qui ne sont point toujours de première importance, mais qui très souvent sont curieux et même piquants. Toutes ces notes, voire ces notules, sont assez touffues pour s'agréger naturellement en des ensembles cohérents ; et bien que le voyage ne soit pas toujours facile, le guide très alerte qu'est l'auteur arrive à donner l'impression de la forêt derrière l'examen minutieux qu'il a fait de ses arbres. On ne pourra plus toucher à l'histoire dramatique de ces soixante-dix années — à ses aspects extérieurs du moins — sans recourir à lui. Ses prédécesseurs les plus récents et les plus érudits — M. Allardyce Nicoll et M. Lawrence — peuvent lui envier ses découvertes ; et d'une manière plus générale on lui saura gré d'avoir montré tout ce qu'une recherche systématique, en terrain d'apparence ingrate, peut encore produire.

A. KOSZUL.

The concise Oxford dictionary of current English. New edition revised by H. W. Fowler. Clarendon Press, Oxford, 1929, 1444 pages, 7 sh. 6.

Voici près de vingt ans que déjà ce dictionnaire s'est fait apprécier : il a sur ses semblables bien des avantages, en particulier celui de présenter un grand nombre d'expressions où les mots paraissent dans leurs cadres habituels ; rien n'est plus précieux, notamment pour un étudiant étranger, qui d'une part ne peut se contenter d'une définition toujours plus ou moins abstraite, et qui d'autre part a besoin que l'on signale à son attention, parmi les surabondantes combinaisons possibles, celles qui sont le plus fréquemment employées, non pas tant par des « auteurs » que par le bon usage courant.

La nouvelle édition a incorporé un nombre considérable de mots et de locutions que l'on avait pu ou dû négliger d'abord, et l'on a adopté un

Digitized by Google

espacement légèrement plus grand que l'ancien, si bien que le nombre de pages est augmenté d'environ 50 % ; même au cours du change actuel, c'est ici un livre étonnamment bon marché ; tous ceux qui ont à lire l'anglais voudront l'acquérir, et auront à chaque instant à se louer de leur acquisition.

A. Koszul.

Henri MASPERO, *La Chine Ancienne*, Paris, de Boccard (*Histoire du Monde*, t. IV), 1927 ; in-8°, xv-624 p., 3 cartes.
Lucien BOUVAT, *L'Empire mongol* (2me phase). Paris, de Boccard (*Histoire du Monde*, t. VIII[3]), 1927 ; in-8°, 364 p.

L'*Histoire du Monde*, que dirige notre collègue M. Cavaignac, élargit notre horizon, et secoue nos vieilles routines. C'est nous rendre de bien grands services. Les deux volumes que voici nous transportent, l'un et l'autre, au cœur de l'Asie. Il faudrait être sinologue pour parler dignement du premier, et, pour peser avec exactitude les mérites du second, unir à la connaissance du turc, de l'arabe et du persan celle des langues de l'Inde. Est-il besoin de dire que je ne possède aucune de ces diverses compétences ? Je ne puis apporter ici, très brièvement, que les impressions d'un historien, voué, par profession — et par la faute de ses ignorances — à l'étude des sociétés occidentales, assez soucieux, cependant, de culture historique générale et de méthode comparée pour rechercher avec empressement les occasions de s'instruire, dans des ouvrages de haute vulgarisation comme ceux que M. Cavaignac a eu le talent de faire naître.

Dans l'un et l'autre volume j'ai donc beaucoup appris ; mais je n'ai pas tout également retenu. Européen, lisant ces récits d'histoire d'Asie, je me suis surpris, par moment, à imaginer quelle peut être l'attitude d'un Asiatique étudiant, dans nos manuels, notre histoire d'Europe. Supposons-le occupé à suivre les invasions germaniques, la Guerre de Cent Ans, les vicissitudes de l'équilibre européen. Y aura-t-il autant de peine que, malgré toute la bonne volonté et le soin de M. Maspéro et de M. Bouvat, j'en ai trouvé, pour ma part, à ne point perdre le fil des luttes qui mirent aux prises les « royaumes combattants » ou les Timourides ? Un peu moins, peut-être. Car il faut bien dire que les spécialistes ne nous rendent pas toujours la tâche très aisée. Phonétiquement et graphiquement les Goths et les Burgundes, l'Angleterre et la France sont sans doute, pour un Chinois, un peu moins difficiles à distinguer que, par exemple, pour un malheureux Français, le royaume de Ts'in de celui de Tsin : les sinologues ne pourraient-ils, par quelque artifice de langage — une autre transcription, l'emploi d'un terme emprunté à la géographie physique — nous épargner ces cruelles et constantes ambiguités ? (1) Quant

(1) Par contre, je ne suis pas très sûr que l'emploi, pour rendre les titres chinois d'équivalents européens, comme « ducs » ou « comtes », soit bien propre à éclairer l'histoire des institutions de là-bas. Car, aux yeux des historiens de l'Occident, ces mots évoquent non pas une idée, mais, selon qu'on les applique à telle ou telle époque, plusieurs idées fort différentes : celle d'une fonction, sous les

Digitized by Google

à M. Bouvat, il m'a semblé que, par moments, la prédilection bien connue des historiens islamiques pour les généalogies et leur perpétuel souci d'appréciation morale — tel souverain aima le vin d'un amour immodéré, tel autre mérita ses malheurs par son indolence, etc — avaient exercé sur son exposé une action probablement inconsciente, mais, pour nos goûts « occidentaux », certainement trop forte. Il n'en reste pas moins que, même exempt de ces entraves, notre Chinois ou notre Turkmène, selon toute apparence, ne mordrait qu'à moitié à une forme d'histoire qui, lorsqu'il s'agit de notre passé national, ne nous rebute pas trop. En revanche il prendrait vraisemblablement à la description des faits de civilisation un plaisir égal à celui que nous procurent, pour notre part, les quelques indications — pleines d'intérêt, mais un peu trop rares — données çà et là, sur des sujets de ce genre, par M. Bouvat et surtout les chapitres, au contraire très riches et véritablement passionnants, consacrés par M. Maspero aux mœurs, à la religion, à la vie intellectuelle. C'est que ce sont-là, à tout prendre, les courants profonds, les sources vives de l'histoire. Faire sentir cette vérité, avec une force incomparable, n'est pas l'un des moindres avantages que l'on puisse attendre d'excursions hors du champ, trop étroit, de nos habituelles études. Là, comme ailleurs, l'exotisme nous apporte ce grand secours : le recul. Bien d'autres leçons encore ressortent de pareilles lectures ; et, sans prétendre les détailler ici, il faut remercier bien haut les auteurs et la collection qui nous en procurent le bienfait.

Marc Bloch.

Carolingiens ; d'un pouvoir héréditaire, aux xr^e^ et xrr^e^ siècles ; d'un simple titre nobiliaire sous l'Ancien Régime. Laquelle de ces représentations faut-il sous-entendre, lorsqu'ils s'agit de la Chine ancienne ?

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter.

Version Grecque (Licence et Agrégation).

A remettre à M. Oguse avant le 20 novembre 1929

Les Platéens chassés de leur ville par les Thébains supplient les Athéniens de les y faire rentrer.

Ὧν αὐτοὺς ὑμᾶς ἀξιοῦμεν ἐνθυμουμένους ἐπιμέλειάν τινα ποιήσασθαι περὶ ἡμῶν. Καὶ γὰρ οὐδ' ἀλλότριοι τυγχάνομεν ὑμῖν ὄντες, ἀλλὰ ταῖς μὲν εὐνοίαις ἅπαντες οἰκεῖοι, τῇ δὲ συγγενείᾳ τὸ πλῆθος ἡμῶν · διὰ γὰρ τὰς ἐπιγαμίας τὰς δοθείσας ἐκ πολιτίδων ὑμετέρων γεγόναμεν · ὥστ' οὐχ οἷόν θ' ὑμῖν ἀμελῆσαι, περὶ ὧν ἐλιλύθαμεν δεησόμενοι. Καὶ γὰρ ἂν πάντων εἴη δεινότατον, εἰ πρότερον μὲν ἡμῖν μετέδοτε τῆς πατρίδος τῆς ὑμετέρας αὐτῶν, νῦν δὲ μηδὲ τὴν ἡμετέραν ἀποδοῦναι δόξειεν ὑμῖν. Ἔπειτ' οὐδ' εἰκὸς ἕνα μὲν ἕκαστον ἐλεεῖσθαι τῶν παρὰ τὸ δίκαιον δυστυχούντων, ὅλην δὲ πόλιν οὕτως ἀνόμως διεφθαρμένην μηδὲ κατὰ μικρὸν οἴκτου δυνηθῆναι τυχεῖν, ἄλλως τε καὶ παρ' ὑμᾶς καταφυγοῦσαν, οἷς οὐδὲ τὸ πρότερον αἰσχρῶς οὐδ' ἀκλεῶς ἀπέβη τοὺς ἱκέτας ἐλεήσασιν. Ἐλθόντων γὰρ Ἀργείων ὡς τοὺς προγόνους ὑμῶν καὶ δεηθέντων ἀνελέσθαι τοὺς ὑπὸ τῇ Καδμείᾳ τελευτήσαντας (1), πεισθέντες ὑπ' ἐκείνων καὶ Θηβαίους ἀναγκάσαντες βουλεύσασθαι νομιμώτερον οὐ μόνον αὐτοὶ κατ' ἐκείνους τοὺς καιροὺς εὐδοκίμησαν, ἀλλὰ καὶ τῇ πόλει δόξαν ἀείμνηστον εἰς ἅπαντα τὸν χρόνον κατέλιπον, ἧς οὐκ ἄξιον προδότας γενέσθαι. Καὶ γὰρ αἰσχρὸν φιλοτιμεῖσθαι μὲν ἐπὶ τοῖς τῶν προγόνων ἔργοις, φαίνεσθαι δ' ἐκείνοις τἀναντία περὶ τῶν ἱκετῶν πράττοντας. Καίτοι πολὺ περὶ μειζόνων καὶ δικαιοτέρων ἥκομεν ποιησόμενοι τὰς δεήσεις · οἱ μὲν γὰρ ἐπὶ τὴν ἀλλοτρίαν στρατεύσαντες ἱκέτευον ὑμᾶς, ἡμεῖς δὲ τὴν ἡμετέραν αὐτῶν ἀπολωλεκότες, κἀκεῖνοι μὲν παρεκάλουν ἐπὶ τῇ τῶν νεκρῶν ἀναίρεσιν, ἡμεῖς δ' ἐπὶ τῇ τῶν λοιπῶν σωτηρίαν (2). Ἔστιν δ' οὐκ ἴσον κακὸν οὐδ' ὅμοιον τοὺς τεθνεῶτας ταφῆς εἴργεσθαι καὶ τοὺς ζῶντας πατρίδος ἀποστερεῖσθαι καὶ τῶν ἄλλων ἀγαθῶν ἁπάντων, ἀλλὰ τὸ μὲν δεινότερον τοῖς κωλύουσιν ἢ τοῖς ἀτυχοῦσι, τὸ δὲ μηδεμίαν ἔχοντα καταφυγὴν ἀλλ' ἄπολιν γενόμενον καθ' ἑκάστην τὴν ἡμέραν κακοπαθεῖν καὶ τοὺς αὑτοῦ περιορᾶν μὴ δυνάμενον ἐπαρκεῖν, τί δεῖ λέγειν, ὅσον τὰς ἄλλας συμφορὰς ὑπερβέβληκεν.

(1) Allusion à la version de la légende des Sept contre Thèbes d'après laquelle Thésée serait intervenu — pacifiquement ou par les armes — pour faire accorder la sépulture aux Argiens.

(2) Jusqu'ici pour les candidats à la licence.

Digitized by Google

Thème Grec pour le 23 novembre 1929.

Ainsi, à cause que nos sens nous trompent quelquefois, je voulus supposer qu'il n'y avait aucune chose qui fût telle qu'ils nous la font imaginer, et, parce qu'il y a des hommes qui se méprennent en raisonnant, même touchant les plus simples matières de géométrie, et y font des paralogismes, jugeant que j'étais sujet à faillir autant qu'un autre, je rejetai comme fausses toutes les raisons que j'avais prises auparavant pour démonstrations ; et enfin considérant que toutes les mêmes pensées que nous avons étant éveillés nous peuvent aussi venir quand nous dormons sans qu'il y en ait aucune pour lors qui soit vraie, je me résolus de feindre que toutes les choses qui m'étaient jamais entrées dans l'esprit n'étaient non plus vraies que les illusions de mes songes. Mais aussitôt après je pris garde que, pendant que je voulais ainsi penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais fusse quelque chose, et remarquant que cette vérité : « je pense, donc je suis », était si ferme et si assurée que toutes les imaginations les plus extravagantes des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais.

Thème latin. (Licence).

A remettre à M. Boulanger le 15 novembre ; correction le 22 novembre.

L'éloquence d'Isocrate.

Isocrate est un froid orateur, qui n'a songé qu'à polir ses pensées et qu'à donner de l'harmonie à ses paroles ; il n'a eu qu'une idée basse de l'éloquence, et il l'a presque toute mise dans l'arrangement des mots. Un homme qui a employé, selon les uns dix ans et selon les autres quinze à ajuster les périodes de son Panégyrique, qui est un discours sur les besoins de la Grèce, était d'un secours bien faible et bien lent pour la République contre les entreprises du roi de Perse. Démosthène parlait bien autrement contre Philippe. Vous pouvez voir la comparaison que Denys d'Halicarnasse fait des deux orateurs, et les défauts essentiels qu'il remarque dans Isocrate, on ne voit dans celui-ci que des discours fleuris et efféminés, que des périodes faites avec un travail infini pour amuser l'oreille ; pendant que Démosthène émeut, échauffe et entraîne les cœurs. Il est trop vivement touché des intérêts de sa patrie pour s'amuser à tous les jeux d'esprit d'Isocrate ; c'est un raisonnement serré et pressant, ce sont des sentiments généreux, une grande âme qui ne conçoit rien que de grand ; c'est un discours qui croît et qui se fortifie à chaque parole par des raisons nouvelles, c'est un enchaînement de raisons hardies et touchantes. L'art y est si achevé qu'il n'y paraît point ; rien n'égala jamais sa rapidité et sa véhémence.

Fénelon, *Dialogue sur l'Eloquence*, I.

Digitized by Google

Thème latin. (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 28 novembre ; correction le 5 décembre.

Des divisions qui furent toujours dans la ville.

Pendant que Rome conquérait l'univers, il y avait, dans ses murailles, une guerre cachée ; c'étaient des feux comme ceux de ces volcans qui sortent sitôt que quelque matière vient en augmenter la fermentation. Après l'expulsion des rois, le gouvernement était devenu aristocratique : les familles patriciennes obtenaient seules toutes les magistratures, toutes les dignités, et par conséquent tous les honneurs militaires et civils. Les patriciens, voulant empêcher le retour des rois, cherchèrent à augmenter le mouvement qui était dans l'esprit du peuple ; mais ils firent plus qu'ils ne voulurent : à force de lui donner de la haine pour les rois, ils lui donnèrent un désir immodéré de la liberté. Comme l'autorité royale avait passé tout entière entre les mains des consuls, le peuple sentit que cette liberté, dont on voulait lui donner tant d'amour, il ne l'avait pas : il chercha donc à abaisser le consulat, à avoir des magistrats plébéiens, et à partager avec les nobles les magistratures curules. Les patriciens furent forcés de lui accorder tout ce qu'il demanda : car, dans une ville où la pauvreté était la vertu publique, où les richesses, cette voie sourde pour acquérir la puissance, étaient méprisées, la naissance et les dignités ne pouvaient pas donner de grands avantages. La puissance devait donc revenir au plus grand nombre, et l'aristocratie se changer peu à peu en un état populaire.

Montesquieu, *Grandeur et Décadence*, chap. 8

Version latine. (Agrégation)

A remettre à M. Boulanger le 21 novembre ; correction le 28 novembre.

L'orateur dénonce les projets séditieux du tribun Rullus.

Haec tu, P. Rulle, M. Bruti sceleris uestigia quam monumenta maiorum sapientiae sequi maluisti, haec tu cum istis tuis auctoribus excogitasti, ut sub uestrum ius, iuris dictionem, potestatem urbis, nationes, prouincias, liberos populos, reges, terrarum denique orbem subiungeretis ; ut cum omnem pecuniam ex aerario exhausissetis, ex uectigalibus redegissetis, ab omnibus regibus, gentibus, ab imperatoribus nostris coegissetis, tamen omnes uobis pecunias ad nutum uestrum penderent ; ut idem partim inuidiosos agros a Sullanis possessoribus, partim desertos ac pestilentis a uestris necessariis et a uobismet ipsis emptos quanti uelletis populo Romano induceretis ; ut omnia municipia coloniasque Italiae nouis colonis occuparetis ; ut quibuscumque in locis uobis uideretur ac quam multis uideretur colonias conlocaretis ; ut omnem rem publicam uestris militibus, uestris urbibus, uetris praesidiis cingeretis atque oppressam teneretis ; ut ipsum Cn. Pompeium, cuius praesidio saepissime res publica contra acerrimos hostis et contra improbissimos ciuis munita est, exercitu uictore atque horum conspectu (1) priuare possetis ; ut nihil auro et argento uiolari, nihil numero

(1) Le discours est prononcé devant l'assemblée du peuple.

Digitized by Google

et suffragiis declarari, nihil ui et manu perfringi posset quod non uos oppressum atque ereptum teneretis ; ut uolitaretis interea per gentis, per regna omnia cum imperio summo, cum iudicio infinito, cum omni pecunia ; ut ueniretis in castra Cn. Pompei atque ipsa castra, si commodum uobis esset, uenderetis ; ut interrea magistratus reliquos legibus omnibus soluti sine metu iudiciorum, sine periculo petere possetis ; ut nemo ad populum Romanum uos adducere, nemo producere, nemo in senatum cogere, non consul coercere, non tribunus plebis retinere posset. Haec ego uos concupisse pro uestra stultitia atque intemperentia non miror, sperasse me consule adsequi posse demiror. Nam cum omnium consulum grauis in re publica custodienda cura ac diligentia debet esse, tum eorum maxime qui non in cunabulis sed in Campo sunt consules facti... Qua re, modo mihi uita suppetat, quam ego conabor ab istorum scelere insidiisque defendere, polliceor hoc uobis, Quirites, bona fide : rem publicam uigilanti homini, non timido commisistis.

Version Latine. (Licence).

A remettre à M. Grenier le 19 novembre.

Parabole de Pythagore.

Pythagoram ferunt Phliuntem venisse, eumque cum Leonte, principe Phliasiorum, docte et copiose disseruisse quaedam. Cujus ingenium et eloquentiam cum admiratus esset Leon, quaesivisse ex eo qua maxime arte confideret ; at illum : artem quidem se scire nullam, sed esse philosophum. Admiratum Leontem novitatem nominis quaesivisse quinam essent philosophi et quid inter eos et reliquos interesset ; Pythagoram autem respondisse similem sibi videri vitam hominum et mercatum eum qui haberetur maxumo ludorum apparatu totius Graeciae celebritate ; nam ut illic alii corporibus exercitatis gloriam et nobilitatem coronae peterent, alii emendi aut vendendi quaestu et lucro ducerentur, esset autem quoddam genus eorum, idque vel maxime ingenuum, qui nec plausum nec lucrum quaererent, sed visendi causa venirent studioseque perspicerent quid ageretur et quomodo ; item nos quasi in mercatus quandam celebritatem ex urbe aliqua sic in hanc vitam ex alia vita et natura protectos, alios gloriae servire, alios pecuniae, raros esse quosdam qui ceteris omnibus pro nihilo habitis rerum naturam studiose intuerentur ; hos se appellare sapientiae studiosos (id est enim philosophos) ; et ut illic liberalissimum esset spectare nihil sibi adquirentem, sic in vita longe omnibus studiis contemplationem rerum cognitionemque praestare.

CICÉRON, *Tusculanes*, 5, 3, 8-9.

Version Italienne pour le 14 novembre

Texte donné à l'agrégation en 1929

Aneddoti su Michelangelo.

È stato Michelagnolo di una tenace e profonda memoria, che nel vedere le cose altrui una sol volta l'ha ritenute si fattamente, e servitosene in una

Digitized by Google

maniera, che nessuno se n'è mai quasi accorto ; nè ha mai fatto cosa nessuna delle sue, che riscontri l'una con l'altra, perchè si ricordava di tutto quello che aveva fatto. Nella sua gioventù, sendo con gli amici sua pittori, giucorno una cena a chi faceva una figura che non avessi niente di disegno, che fussi goffa, simile a que' fantocci che fanno coloro che non sanno, ed imbrattano le mura. Qui si valse della memoria ; perchè ricordatosi aver visto in un muro una di queste gofferie, la fece come se l'avessi avuta dinanzi di tutto punto, e superò tutti que' pittori : cosa difficile in un uomo tanto pieno di disegno ; avvezzo a cose scielte, che ne potessi uscir netto. E stato sdegnoso, e giustamente, verso di chi gli ha fatto ingiuria ; non però s'è visto mai esser corso alla vendetta, ma si bene piuttosto pazientissimo, ed in tutti i costumi modesto, e nel parlare molto prudente e savio, con risposte piene di gravità, ed alle volte con motti ingegnosi, piacevoli ed acuti. Ha detto molte cose che sono state da noi notate ; delle quali ne metteremo alcune, perchè sarìa lungo a descriverle tutte. Essendogli ragionato della morte da un suo amico, dicendogli che doveva assai dolergli, sendo stato in continue fatiche per le cose dell'arte, nè mai avuto ristoro, rispose : che tutto era nulla, perchè se la vita ci piace, essendo anco la morte di mano d'un medesimo maestro, quella non ci dovrebbe dispiacere. A un cittadino che lo trovò da Orsanmichele in Fiorenza, che s'era fermato a riguardare la statua del San Marco di Donato, e lo domandò quel che di quella figura gli paresse, Michelagnolo rispose : che non vedde mai figura che avessi più aria di uomo da bene di quella ; e che se San Marco era tale, se gli poteva credere ciò che aveva scritto. Essendogli mostro un disegno e raccomandato un fanciullo che allora imparava a disegnare, scusandolo alcuni, che era poco tempo che s'era posto all' arte, rispose : E' si conoscie. Un simil motto disse a un pittore che aveva dipinto una Pietà, e non s'era portato bene : che ell' era proprio una pietà a vederla. Inteso che Sebastiano Viniziano aveva a fare nella cappella di San Pietro a Montorio un frate, disse che gli guasterebbe quella opera ; domandato della cagione, rispose : che avendo eglino guasto il mondo che è si grande, non sarebbe gran fatto che gli guastassino una cappella si piccola. Aveva fatto un pittore una opera con grandissima fatica e penatovi molto tempo ; e nello scoprirla aveva acquistato assai : fu dimandato Michelagnolo, che gli pareva del facitore di quella ; rispose : Mentre che costui vorrà esser ricco, sarà del continuo povero. Uno amico suo, che già diceva messa ed era religioso, capitò a Roma tutto pieno di puntali e di drappo, e salutò Michelagnolo ; ed egli si finse di non vederlo : perchè fu l'amico forzato fargli palese il suo nome. Mostrò di maravigliarsi Michelagnolo che fussi in quell'abito ; poi soggiunse, quasi rallegrandosi : Oh voi siete bello ! se fossi così drento come io vi veggo di fuori, buon per l'anima vostra. Al medesimo, che aveva raccomandato un amico suo a Michelagnolo, che gli aveva fatto una statua, pregandolo che gli facessi dare qualcosa più ; il che amorevolmente fece : ma l'invidia dello amico che richiese Michelagnolo, credendo che non lo dovesse fare, veggiendo pur che l'aveva fatto, fece che se ne dolse ; e tal cosa fu detta a Michelagnolo : onde rispose, che gli dispiacevano gli uomini fognati ; stando nella metafora della architettura, intendendo, che con quegli che hanno due bocche mal si può

Digitized by Google

praticare. Domandato da un amico suo quel che gli paresse d'uno che aveva contrafatto di marmo figure antiche delle più celebrate, vantandosi lo immitatore che di gran lunga aveva superato gli antichi, rispose : Chi va dietro a altri, mai non li passa innanzi ; e chi non sa far bene da sè, non può servirsi bene delle cose d'altri. Aveva non so che pittore un' opera, dove era un bue che stava meglio dell' altre cose : fu dimandato, perchè il pittore avea fatto più vivo quello che l'altre cose ; disse : Ogni pittore ritrae se medesimo bene.

G. Vasari.

Sujets donnés a l'Agrégation d'Allemand en 1929.

Dissertation Allemande.

Max Stirner schreibt :

« Uber der Pforte unserer Zeit steht nicht jenes apollinische : « Erkenne dich selbst », sondern ein : « Verwerte dich ! »

In wie fern hat er damit das Grundthema seines Hauptwerkes (*Der Einzige und sein Eigentum*) ausgesprochen ?

Dissertation Française.

La conception schillerienne de la liberté dans le drame de *Don Carlos*.

Version Allemande.

Shakespeare's Bedeutung für den jungen Gœthe.

Die Erweckung Shakespeares war für Gœthe als den bildnerischen Menschen von den Erweiterungen die er Herder dankte weitaus die wichtigste : wichtiger als die Legitimierung der Volkslyrik und Ossians — denn diese waren ein anregender Rohstoff für die naturdurstige Seele, aber sie konnten unmöglich auf die Dauer als eine Bildungswelt wirken. Im Fluge sammelte oder übersetzte Gœthe Volkslieder oder Ossianische Gesänge, der von Herder angeregten Tendenz folgend — aber selbst mitten im Durchbruch zu der freien Naturluft, schwelgend im Zauber dieser morgendlich wehenden und raunenden, stammelnden und lallenden Urgetöne, mitten im Ruck aus den französischen Umschnürungen heraus fühlte Gœthe (dessen Bildnertum zugleich seine Sittlichkeit war) nicht nur die Freiheit von den Fesseln, sondern auch die Freiheit zum Werk, das heisst die Verpflichtung zum Werk. Für ihn war nicht, wie für die meisten Stürmer und Dränger, die Natur die Erleichterung der Kunst, sondern ihre Erweiterung auch in die Tiefe hin. Gerade für den Bildner Gœthe war Shakespeare das unschätzbarste Vorbild : denn hier war der Gegensatz zwischen Natur und Kunst, woran er gelitten hatte und woran er als Bildner mitten im Sturm und Drang immer hätte leiden müssen, aufgehoben — hier war höchste Natur, ursprünglichere Natur als selbst die Volkslieder und Ossian sie boten, zugleich höchste Kunst — Lessing hatte es gezeigt — der Kunst der Griechen ebenbürtig. Und vor den Griechen (die Herder dem neuen Erlebnis als Natur legitimierte, wie

Digitized by Google

Lessing den Shakespeare dem Rationalismus als Kunst, d. h. als vernünftige Zweckleistung legitimiert hatte) sebst vor Homer hatte Shakespeare voraus dass er das Welt- und Menschenbild der christlich europäischen Periode verkörperte. Er dichtete mythisch gesteigert die Leidenschaften und Schicksale nicht eines verklungenen Heldenalters, sondern einer Periode die menschlich nah genug war um noch in die Gœthische Zeit hinein zu spiegeln und zu wirken, und doch noch gross, heroisch, ritterlich und gefährlich genug um sich von der sittigen Bürgerwelt als mythischer Hintergrund abzuheben. Relative Gleichartigkeit im seelischen Gefüge der Menschen und Erhabenheit in den Massen : das fand Gœthe bei Shakespeare wie bei keinem andren. Shakespeare ist der letzte und einzige Dichter der schon und noch innerhalb der modernen bügerlichen Welt das heroische Pathos gerettet, lebendig und leibhaft gezeigt hatte, nicht als rückblickende Romantik sondern als selbstverständliche gegenwärtige Haltung, nicht als pittoreske Theatergeste sondern als unmittelbare Sprache des Herzens. Hamlet ist ein heroisch pathetischer Mensch mit allen spezifisch modernen Gefahren und Qualen. Von ihm aus führt ein gerader Weg zum antiken Helden Brutus und ein nicht minder gerader zum sentimentalen Bürgerkind Werther.

GUNDOLF, *Gœthe.*

CONCOURS D'AGRÉGATION D'ANGLAIS EN 1929.

Dissertation Anglaise.

Robert Browning as the poet of the individual soul.

Dissertation Française.

Que pensez-vous de ce jugement de Taine sur Walter Scott : « Par cette honnêteté foncière et par cette large humanité il s'est trouvé l'Homère de la bourgeoisie moderne ? »

Thème Anglais.

Lettre de Rousseau à Voltaire.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; et quant aux maux physiques, la plupart sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez par exemple, que la nature n'avait point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitants de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre et peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent ! Ne sait-on pas que la per-

Digitized by Google

sonne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même et que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste.

Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts ? Mais nous n'en parlons point parce qu'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et aux sauvages qui habitent épars ces lieux retirés et qui ne craignent ni les chutes des toits ni l'embrasement des maisons. Mais que signifierait un pareil privilège ? Serait-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois et que pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu nous n'avons qu'à y bâtir une ville ?

Vous pensez avec Erasme que peu de gens voudraient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu ; mais tel tient sa marchandise fort haut qui en rabattrait beaucoup s'il avait quelque espoir de conclure marché. D'ailleurs qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela ? Des riches, peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie et toujours tremblants de la perdre : peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchissant et par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins communément plus sincères, consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure et tranquille, sans projet et sans ambition, un bon artisan qui vit communément de son métier, un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misère afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays par exemple où vous êtes, et généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend et qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*, 23, Boulevard Carnot.

Digitized by Google

JAN 31 1930

8e ANNÉE 1929
N° 2 DÉCEMBRE

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

Pages.

I **Echos des Cours de la Faculté.**

G. Lefebvre. *Les historiens de la Révolution française.* . . 43

J. Pommier. *Notes sur* Carmen. *(Suite).* 51

E. Perrin. *Les institutions politiques et sociales de l'Allemagne de 1138 à 1356.* 57

II **Chronique.**

Réunions du Samedi.

Histoire littéraire. 64

Distinction honorifique. 66

Avis aux Etudiants. 66

Don à l'Institut de Géographie. 67

Soutenance de thèses 67

III **Revue bibliographique.**

M. Bloch. *Le Roman de la Rose mis en français moderne* (A. Mary). 68

Ed. Schneegans. *La Vie de Rabelais* (G. Plattard). . . . 69

H. Tronchon. Les traductions françaises de l'*Intermezzo* d'Heine (E. Schill). 70

IV **Textes à traduire ou à commenter.** . . . 71

V **Sujets donnés aux Concours et aux Examens. Agrégations d'anglais et de grammaire. Baccalauréat.** . . 80

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI[e])

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

8e ANNÉE
N° 2.

DÉCEMBRE
1929

Échos des Cours de la Faculté

Les Historiens de la Révolution Française

LEÇON D'OUVERTURE D'UN COURS PUBLIC SUR L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Avant de raconter, une fois de plus, l'histoire de la révolution, je désire rappeler à votre souvenir les plus célèbres au moins de ceux qui l'ont écrite, examiner brièvement la manière dont ils ont conçu leur entreprise, indiquer ce que nous espérons pouvoir ajouter à leur œuvre.

Faire l'histoire des historiens ! Rien n'excite davantage la bile des contempteurs de l'histoire et des « tristes historiens », comme disait naguère M. Paul Souday : je maintiens pourtant que c'est souvent une étude fort utile parce qu'elle n'est, à bien prendre, qu'un chapitre des progrès de l'esprit humain.

L'historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays : nous avons tous disserté au collège sur cet aphorisme célèbre et nous convenons avec Fénelon que l'historien doit être capable de mesurer objectivement la valeur des documents que le passé nous a légués, d'exposer correctement les opinions adverses et de reconstituer en toute sérénité, une image approximativement fidèle des temps révolus ; l'historien le doit et nous pensons qu'il le peut car l'éducation universitaire a justement pour objet essentiel de former en lui cet esprit critique qui permet non seulement de contrôler les autres mais de se contrôler soi-même.

Il n'en est pas moins vrai que les événements politiques ou économiques de son temps, les mouvements d'idées et les modes intellectuelles elles-mêmes contribuent à lui révéler tel ou tel aspect du passé demeuré jusque là dans l'ombre, à expliquer ce qui semblait jusqu'alors incompréhensible, à manifester l'importance de documents encore inutilisés ! Ainsi n'a-t-on pas vitupéré abondamment depuis un siècle contre la politique économique du Comité de salut public qui, au lieu de suspendre l'émission des assignats, eut la sottise de taxer et de réquisitionner les denrées et les marchandises de première nécessité ? Or, n'est-il pas constant que, depuis 1914, les événements ont rappelé aux historiens qu'on fait toujours la guerre à crédit et que, sans être « montagnard » ou « terroriste », on peut être obligé de recourir à la taxation, à la réquisition et au rationnement ? L'esprit humain n'a pas assez d'étendue pour embrasser a priori tous les aspects du passé : c'est un fait d'expérience, je pense vous en donner quelques preuves, qu'ils ne se révèlent souvent qu'à la lumière du présent.

L'histoire des historiens montre donc que, les points de vue se diversi-

Digitized by Google

fiant de génération en génération, notre connaissance d'une époque va s'enrichissant ou, si l'on préfère, se rapproche, par approximations successives, de ce qu'a pu être la réalité. N'apparente-t-elle pas ainsi l'histoire aux disciplines scientifiques et n'est-elle pas propre à donner à l'étudiant cet esprit de critique et cette modestie intellectuelle qui doivent devenir ses qualités fondamentales ?

I

Les premiers historiens de la révolution datent de la révolution elle-même et de l'époque impériale : nous les laisserons de côté parce que ce sont des mémorialistes ou des publicistes dont les récits doivent être considérés comme des témoignages et non comme des œuvres historiques proprement dites. Tels sont Necker, Rabaut-Saint-Etienne et Alexandre de Lameth, Bertrand de Molleville, Paganel et Toulongeon.

Transportons-nous, dès l'abord, à l'époque de la Restauration. Alors écrivent Thiers (1823-1827) et Mignet (1824). Ce sont encore des journalistes : ils racontent d'après l'imprimé et la tradition orale. Mignet décrit la vie politique avec exactitude et clarté, mais il ne fait guère que cela, je veux dire que l'analyse économique et sociale ne le préoccupe pas beaucoup. A cet égard, Thiers est supérieur ; ses premières pages, sur les origines de la révolution, restent intéressantes : elles sont d'un esprit curieux et vif, capable de vues synthétiques. D'autre part, il a été le premier à s'intéresser aux finances et à l'économie nationale et, de cette manière, les études historiques ont sans doute contribué à former en lui l'homme d'état.

A l'époque de Louis Philippe, la documentation commence véritablement à prendre forme et les historiens proprement dits apparaissent. Dès avant 1830, on avait entrepris de publier des collections de mémoires : celle de Berville et Barrière, par exemple ; après 1830, Buchez et Roux publient leur monumentale collection de documents sous le titre d'*Histoire parlementaire de la révolution*. Puis, Michelet, archiviste de profession, entreprend des sondages dans les dépôts parisiens. Plus tard, Louis Blanc, exilé, utilisera en outre les fonds du British Museum. On n'a plus aujourd'hui une très haute idée de ces recherches. Il est vrai qu'elles étaient fragmentaires et on ne saurait trop le regretter parce qu'en 1871, les archives communales de Paris et celles du ministère des finances ont été incendiées sans avoir jamais été utilisées ou peu s'en faut. Il est vrai aussi que ces historiens n'ont pas touché aux archives provinciales, à de rares exceptions près (Michelet à Nantes, par eemple, après le coup d'état de 1851). Il est vrai encore que leur documentation demeure exclusivement politique. Pourtant, on n'est pas toujours juste à leur égard : il ne faut pas l'oublier, l'administration ne communiquait pas volontiers les documents de l'époque révolutionnaire ; c'était encore le temps des haines personnelles et on n'avait pas intérêt à les raviver ; en outre, les archives n'étaient pas classées (elles sont encore bien loin de l'être tout entières). Puis on était encore éloigné d'appliquer à l'histoire contemporaine les méthodes d'érudition, et notamment la règle des dénombrements complets, que les médiévistes commençaient seulement à élaborer ; les

Digitized by Google

historiens de cette époque ne limitaient pas leurs recherches pour épuiser le sujet choisi ; ils ne se « spécialisaient » pas ; l'un après l'autre, ils voulaient embrasser toute l'étendue de l'histoire révolutionnaire et on ne peut disconvenir qu'avant de procéder par monographie, il était nécessaire de faire d'abord l'inventaire des problèmes à résoudre et de tracer des esquisses provisoires pour orienter les recherches.

Mais cela dit, il faut observer que l'état d'esprit de ces écrivains n'était pas tout à fait celui de l'historien et qu'il est, en partie, responsable du déficit de la méthode.

II

Thiers et Mignet étaient des journalistes, engagés à plein dans la lutte que menait la bourgeoisie contre les anciens privilégiés pour sauver l'œuvre sociale de la révolution, telle que la Charte de 1814 l'avait consacrée. Ils faisaient œuvre politique en défendant la révolution de 1789, la révolution « bourgeoise », libérale et censitaire : d'avance, ils légitimaient ainsi celle de 1830. Sous la monarchie de Juillet, Michelet et Louis Blanc, auxquels on peut adjoindre Quinet, bien que son livre n'ait paru qu'en 1865, étaient des démocrates qui préparaient la République : les événements de 1792 et l'histoire de la Convention les intéressaient davantage parce qu'ils y trouvaient l'origine de la tradition radicale. Mais les uns et les autres étaient pareillement nationaux et avec passion. Thiers et Mignet combattaient les Bourbons parce que rentrés dans les fourgons de l'étranger ; on sait le rôle du premier dans l'élaboration de la légende napoléonienne et son attitude au pouvoir en 1836 et en 1840. A Louis-Philippe et à Guizot, les républicains reprochaient d'avoir abandonné les peuples-frères insurgés en 1830 et de maintenir la paix à tout prix en respectant les traités de 1815. Divisés sur l'œuvre intérieure de la Convention, tous se réconciliaient pour admirer l'organisation de la défense nationale par le Comité de Salut public et pour célébrer l'héroïsme des armées de l'Indivisible. Bref, la tendance était nettement apologétique. Ils ne trouvaient pas de difficultés à justifier la destruction de l'ancien régime et l'œuvre positive de la révolution ; la grande majorité de la nation était évidemment de leur avis et on en pourrait peut-être donner justement comme preuve que tous les grands historiens de ce temps sont favorables à la révolution. Les résistances commencent quand on vient à discuter l'emploi de la violence et les excès inévitables qu'elle entraîne. Nos historiens ne voulaient y voir que des écarts individuels ou des représailles, une riposte légitime aux menaces de la Cour et la nécessité pour le gouvernement révolutionnaire d'obtenir l'obéissance passive de tous les Français au milieu du danger de la patrie.

D'autre part, ces historiens appartenaient à la bourgeoisie même quand ils étaient d'humble extraction. C'étaient des journalistes, des professeurs, des hommes politiques. Même démocrates, ils regardaient les gens du peuple comme des mineurs dont ils se constituaient les tuteurs. Cela s'explique aisément en un temps où l'instruction était peu répandue, les journaux rares et coûteux, la vie politique à peu près nulle en dehors du « pays légal » des censitaires, et des « capacités ». Ils étaient habitués à ne s'adresser qu'à une minorité de bourgeois aisés et instruits, sensibles

Digitized by Google

à la logique ou, du moins, habiles à donner aux intérêts un revêtement idéologique. Ils vivaient à une époque où le principal problème politique était de savoir si le roi gouvernerait ou se contenterait de régner ; où l'activité du Parlement absorbait donc toute l'attention et où, par conséquent, le philosophe le doctrinaire, l'orateur paraissaient mener l'histoire. Tout naturellement, la révolution était à leurs yeux, l'œuvre exclusive des philosophes du XVIIIe siècle et des orateurs des assemblées ; elle se résumait dans les débats parlementaires, dans les conflits de doctrines ; le peuple n'était intervenu que pour mettre la force au service des penseurs ; la révolution était essentiellement un fait idéologique.

Or, au temps de la Restauration et de Louis-Philippe, la mode intellectuelle est au spiritualisme, au déisme sentimental et même aux religions révélées, ce qui renforce le courant idéologique. Mignet et Thiers demeurent cependant attachés à l'étude positive de l'histoire. Mais chez Michelet et chez Quinet, les idées à la mode triomphent. « Qu'est-ce que la révolution ? écrit Michelet : la réaction de l'équité, l'avènement tardif de la justice éternelle » ; c'est le règne de la justice qui se substitue au règne de la grâce. Et pour Quinet, la révolution est une religion nouvelle qui doit son échec à son libéralisme, l'expérience historique montrant qu'une religion ne triomphe qu'en se substituant par la force aux religions périmées. Dans ces conditions, la révolution devient un fait providentiel et fatal : les conditions extrêmement complexes qui, à nos yeux, l'expliquent seules comme fait historique spécifique, n'ont ni grande importance, ni grand intérêt. En tout cas, pour Thiers et Mignet comme pour Michelet et Quinet, elle est une coupure, un abîme : entre l'ancienne France et la nouvelle, il n'y a plus rien de commun.

Ajoutons que ces historiens sont contemporains du romantisme. Michelet, comme vous savez, s'en est laissé profondément pénétrer. L'histoire chez lui s'ordonne comme un drame ; la révolution devient un fragment de l'histoire tragique du peuple français ; les caractères des acteurs sont tranchés et tout d'une pièce ; le peuple qui est le protagoniste et le personnage sympathique, mû par sa misère, ses injures à venger, son idéalisme, ressemble à un héros de Victor Hugo. Les choses mêmes prennent une âme et la Bastille succombe parce qu'elle a une mauvaise conscience : nous voici beaucoup plus près du poème épique que de l'histoire.

III

Ce n'est pas chez les contre-révolutionnaires qu'il faut chercher la critique de ces conceptions. A vrai dire, ils ne présentent aucun nom qu'on puisse opposer à leurs adversaires. Ou, du moins, il faut aller jusqu'en Ecosse pour en trouver un : l'œuvre de Thomas Carlyle demeure très lue et, chez nous-mêmes, on en réimprime périodiquement la traduction : elle présente en effet des tableaux extrêmement vivants et brillants. Mais Carlyle n'est pas un historien ; l'explication des faits ne le préoccupe pas ; son œuvre ne présente même pas un récit complet et suivi ; c'est un artiste et il peint ce qui l'intéresse. Retenons seulement des écrivains hostiles à la révolution qu'ils se font de ses origines à peu près la même idée que ses partisans : elle est l'œuvre de Satan et il est parvenu à ses fins

Digitized by Google

par l'entremise des philosophes ; tout ce qu'ils ont trouvé de nouveau, c'est d'imaginer un complot ourdi dans les loges maçonniques par les suppôts de Voltaire et de Rousseau afin de soulever un peuple qui ne demandait qu'à vivre tranquille et qui n'était pas malheureux du tout. Et quand je dis qu'ils l'ont imaginé, j'exagère leur mérite : ils ont emprunté toutes ces notions à un pamphlétaire, l'abbé Barruel, et à des doctrinaires comme Joseph de Maistre.

La véritable critique a d'abord été l'œuvre des premiers socialistes, Fourier par exemple et Saint-Simon, qui se sont attaqués au libéralisme économique consacré par la révolution et au caractère individualiste de son œuvre. Plus intéressante pour l'avenir de notre méthode a été, à coup sûr, l'œuvre des philosophes qui ont réintégré dans la pensée contemporaine l'idée de continuité historique : Auguste Comte d'abord, et plus tard Cournot. A concouru au même résultat la reprise des études sur le monde anglo-saxon, sur l'Angleterre de Canning, de Peel et de Palmerston et sur la démocratie américaine : on n'exagérerait peut-être pas en disant que, par là, certains Français se sont mis à l'école de Burke et que, par lui, ils ont été aussi ramené à Montesquieu qu'il semble avoir profondément médité.

Il me semble que l'influence de nos philosophes combinée à celle des Anglo-Saxons se résument dans l'œuvre d'Alexis de Tocqueville, *L'ancien régime de la révolution*, qui parut en 1856. Dans l'histoire des sociétés anglo-saxonnes, Tocqueville a trouvé des exemples d'évolution historique progressive qui illustraient l'idée de continuité et conciliaient l'esprit conservateur et l'esprit de progrès au moyen d'adaptations successives. Transportant cette idée dans l'étude de notre histoire, il n'a pas eu de peine à montrer que la révolution avait été préparée par l'évolution politique et sociale de l'ancien régime lui-même et que ses caractères s'expliquaient par l'œuvre de la monarchie et par la manière dont elle avait façonné le Français. Il a trop abondé dans son sens et une de ses erreurs est particulièrement fameuse : c'est d'avoir attribué à la révolution la centralisation napoléonienne et d'avoir complètement ignoré l'œuvre décentralisatrice de 1789 et de la Constituante. En caractérisant l'œuvre de la monarchie, il n'a pas non plus distingué les époques et il ne s'est pas aperçu que, sous Louis XV et Louis XVI, la centralisation monarchique, loin de se perfectionner, s'est au contraire détraquée sous la lente poussée de la réaction aristocratique qui a fini par mettre le roi dans l'impossibilité de gouverner et l'a ainsi obligé à convoquer les Etats-généraux. Il n'avait pas non plus un grand souci des faits économiques. Mais que de remarques ingénieuses et profondes ! C'est lui qui, le premier, a montré que la petite propriété paysanne était bien antérieure à la révolution ; que la richesse de la France était en plein développement à la fin de l'ancien régime ; que, nulle part en Europe, l'Angleterre mise à part, la bourgeoisie n'était si puissante et le paysan moins opprimé ; que c'est précisément pour cela que le Tiers-Etat français avait, plus qu'aucun autre, la ferme volonté et la capacité de réformer l'Etat. Bref, il a fait de la révolution un fait pleinement humain et non pas seulement idéologique, parfaitement intégré à la trame de notre histoire dont elle a précipité le cours mais

Digitized by Google

non pas inverti la courbe. Livre magnifique, qui n'est pas une histoire de la révolution, mais qui est le plus beau cependant qu'on ait écrit sur la révolution et qui aurait dû servir de bréviaire aux historiens de l'époque pour organiser le travail de recherches érudites.

Il n'en a rien été pourtant et il a fallu beaucoup d'autres influences pour que le progrès de nos études se dessinât enfin. Notons d'abord qu'en 1848, la démocratie et la république réapparaissent en France et aboutissent à un échec lamentable : les journées de juin, puis la dictature militaire suscitent dans une partie de la bourgeoisie une vive réaction contre l'influence des classes populaires, la conduit à séparer leur cause de la sienne et à dissocier ainsi cette idée du *Peuple* qui était si chère à Michelet. L'effondrement de l'Empire et surtout la Commune aggravent encore la réaction. Plus que jamais, on oppose au chaos français, le spectacle de l'Angleterre qui a su conserver à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie la conduite des affaires et concilier l'autorité et la liberté. Pour reconstruire la France, il paraît nécessaire de réviser les principes et une partie de la tâche consiste naturellement à reprendre l'histoire de la révolution. On entend bien qu'il ne s'agira plus d'en faire l'apologie ! Mais on ne saurait non plus se contenter de répéter les déclamations contre-révolutionnaires. Au travail incomplet, mais cependant réel, des premiers historiens, il faut opposer des recherches plus approfondies : dès 1860, un érudit estimable, Mortimer-Ternaux, entreprend une histoire de la Terreur qui, pour tendancieuse et médiocrement intelligente qu'elle soit, demeure un recueil de documents d'autant plus précieux que plus d'un a disparu en 1871.

Or, l'évolution intellectuelle était très favorable au progrès des méthodes érudites. C'était le moment où l'extraordinaire développement des sciences et notamment de la physiologie exerçait sur la pensée une influence profonde. La philosophie se faisait déterministe et matérialiste. L'*Intelligence* de Taine paraissait et devait demeurer à la mode jusque vers la fin du siècle. En littérature, le naturalisme prétendait, comme les sciences, observer le réel et le reproduire scrupuleusement. Les arts plastiques eux-mêmes obéissaient à ces suggestions. Comment l'histoire qui prétend reconstituer le passé, par l'étude des documents qu'il nous a légués, n'aurait-elle pas senti la nécessité de procéder à des enquêtes plus minutieuses et de donner à des méthodes un peu plus de cette rigueur qu'elle enviait aux sciences exactes ? Les *chartistes*, les générations d'élèves formées par l'Ecole des Chartes que Guizot avait fondée, y parvenaient pour le moyen-âge et n'avaient pas assez de dédains pour les amateurs qui s'occupaient d'histoire moderne et contemporaine : il n'était que temps de rendre à celle-ci la dignité convenable en suivant leur exemple. D'ailleurs, après 1871, le prestige de l'Allemagne recommandait les mérites de son érudition qui n'auraient pas dû avoir besoin de l'appui des armées germaniques pour devenir évidents, d'autant plus que c'étaient des Français, notamment nos Bénédictins, qui, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècle, en avaient posé les règles.

De tous ces mouvements convergents, il est résulté qu'après 1871, l'étude de la révolution a fait des progrès considérables : amis et ennemis de la révolution se sont mis d'accord sur la nécessité d'approfondir les recherches que les premières générations d'historiens avaient entreprises ;

Digitized by Google

tout en conservant leur position doctrinaire, ils se sont progressivement habitués aux règles de la méthode historique ; peu à peu, le nombre des faits contestés diminua. Voilà un demi-siècle que cette œuvre se poursuit. Elle est bien loin d'être achevée et probablement ne le sera jamais : l'histoire verra toujours son domaine piétiné à nouveau par les ignorants, les amateurs incompétents et les pamphlétaires. Mais enfin les résultats sont encourageants. Il ne peut pas être question d'énumérer tous ces chercheurs. Bornons-nous à deux d'entre eux : l'un représente l'opinion contre-révolutionnaire, c'est Hippolyte Taine ; l'autre l'opinion sympathique à la révolution, c'est Alphonse Aulard. En disant quelques mots de leur œuvre, on pourra montrer les difficultés qui ont empêché nos progrès d'être plus rapides.

IV

Taine était un bourgeois libéral, d'abord démocrate et républicain, mais que les événements de 1851 et de 1871 avaient peu à peu animé d'une animosité violente contre les classes populaires. C'est à ce parti-pris, beaucoup plus qu'à sa prétention de transporter dans l'histoire les méthodes de la science exacte (nul historien peut-être n'a été moins *objectif*) que nous devons les services qu'il nous a rendus. Ce parti-pris l'a conduit à dissocier le *Peuple*, le Tiers-Etat, en ses éléments constitutifs ; son mépris pour les foules, pour leur infirmité intellectuelle et morale a fixé son attention sur la minorité d'hommes d'action, qui, groupés dans les sociétés jacobines, les organisa et les encadra ; sa sympathie pour l'aristocratie, dont il avait d'ailleurs au préalable montré toutes les tares, lui a fait déceler la haine qui fermentait contre elle dans la masse de la nation et de montrer la complexité des passions terroristes. Par ailleurs, il a beaucoup travaillé et il a incontestablement accru la documentation. A cet égard, toutefois, son œuvre a été sévèrement critiquée et Aulard a écrit tout un livre pour en signaler les fissures et les lacunes. Et, en effet, l'appareil critique des livres de Taine ne doit pas faire illusion : il accepte tous les témoignages pourvu qu'ils concordent avec sa thèse et, quant à ses recherches d'archives, elles n'ont pas été aussi étendues que ses thuriféraires, la plupart du temps incompétents d'ailleurs, le veulent faire accroire. Je n'insisterai pas sur ce dernier point. En faveur de Taine, on peut observer qu'il s'était condamné, comme ses prédécesseurs, à embrasser toute l'étendue de la révolution avant que des chercheurs modestes eussent préparé la synthèse par des monographies et, après tout, si Taine est célèbre, ce n'est pas comme érudit ni pour avoir formé des générations d'historiens au labeur désintéressé. Mais les défaillances de sa critique sont beaucoup plus regrettables que les lacunes de sa documentation, d'autant qu'elles résultent naturellement de toute sa méthode de travail et, pour ainsi dire, de la nature même de son esprit.

Taine n'est point un historien, mais un philosophe et un « orateur » ou, si l'on préfère, l'habile auteur de dissertations et de discours français qu'il s'est révélé dès l'Ecole normale. Dans la profondeur de sa pensée, une thèse s'élabore : la recherche des faits propres à la confirmer ne commencera qu'ensuite et, comme par hasard, tous les autres resteront en dehors de son champ visuel. Parallèlement, le souci artistique de

Digitized by Google

donner à son ouvrage la clarté et la rigueur logique, la nécessité de dominer par conséquent la complexité déconcertante du réel l'amènent à chercher ce qu'il appelle le caractère dominant auxquels tous les autres se subordonneront naturellement. Et comme il est psychologue, il le trouve dans un trait de la nature humaine qu'il considère comme permanent : l'homme du peuple, par exemple, est un gorille sanguinaire et lubrique ; le jacobin est un envieux ; les Français sont habitués par leur formation classique à raisonner dans l'abstrait. Il couvre sa méthode du pavillon scientifique : le naturaliste aussi, pour classer les individus, discerne le caractère dominant d'où la nature tire tous les autres ; mais ce n'est là que faux-semblant. Car le savant commence par observer les faits et, s'il se peut, par expérimenter. C'est au contact des faits qu'il laisse lentement se dégager l'idée générale qu'il n'adopte jamais qu'à titre d'hypothèse ou, après de multiples confirmations, de vérité approximative. Au contraire, Taine construit sa « vérité » historique *a priori* ou, si l'on veut, en partant des opinions politiques que les événements contemporains et son évolution personnelle lui avaient procurées ; les caractères dominants qu'il a choisis sont ceux qui lui ont paru convenir à la démonstration qu'il méditait en même temps qu'à l'œuvre d'art dont son imagination était séduite, et tous les autres traits que la réalité lui présentait, s'ils ne consentaient pas à s'y subordonner logiquement, il les a passés sous silence. Il faut que les Français travaillent dans l'abstrait afin que Taine leur oppose le réalisme des Anglais qui, eux, sont restés aristocrates ; aussi est-il nécessaire de taire l'opportunisme de la Constituante. Il faut que toute la Terreur s'explique par la jalousie mesquine et atroce de petits bourgeois bornés ou par le déchaînement de la bête humaine abandonnée à elle-même : aussi, ne dira-t-il pas un mot de la guerre menée sur tous les terrains par l'aristocratie contre la révolution, des conspirations et des soulèvements à main armée, de l'appel à l'étranger, pas même de la guerre contre l'Europe. C'est comme a dit M. Seignobos, « la peinture d'un duel où l'on aurait effacé l'un des adversaires, ce qui donne à l'autre l'aspect d'un fou » ou, comme a écrit Aulard « une description de Paris pendant le siège, sans les Prussiens ».

Ainsi donc, un récit incomplet et systématiquement mutilé et déformé, une œuvre doctrinale et non pas historique, où l'influence des circonstances est passée sous silence alors qu'elle est la raison d'être de nos recherches. Je ne sais si la formation classique a tous les inconvénients que Taine a dénoncés. Mais à en juger par lui-même, on serait tenté de lui donner raison : aucun ouvrage d'histoire n'est plus « classique » que *Les Origines de la France contemporaine* et n'en a plus souffert.

Malgré tout, c'est un grand ouvrage et le moment où il a paru (1876-1893) marque un tournant de nos études. Comme je l'ai dit plus haut, en dissociant le « Peuple » et en mettant en lumière la diversité des passions et des intérêts qui animaient les révolutionnaires, il a montré que la thèse apologétique et idéologique ne pouvait rendre compte de tous les faits. La sienne encore moins, assurément : le travail était à reprendre ; mais une synthèse plus satisfaisante était devenue nécessaire et possible.

(*A suivre*) G. LEFEBVRE.

Digitized by Google

Notes sur *CARMEN* (*Suite*) (1).

La genèse de l'œuvre.

I. — Les voyages en Espagne. — M. est allé dans la Péninsule en 1830 et en 1840. Quelle a été l'influence de ces voyages sur la composition de *Carmen*, dont l'action se passe en Espagne, à part le paragraphe relatif à la visite de M. dans les Vosges, p. 89 ?

A. — Voyage de 1830. — On lui doit, à lui ou aux écrits qu'il avait inspirés à M. :

1° L'histoire qui a servi de germe à la nouvelle. C'est alors, en effet, que la mère de la future impératrice des Français aurait raconté à M. l'aventure « d'un Jacque de Malaga, qui avait tué sa maîtresse, laquelle se consacrait exclusivement au public ». On retrouve dans *Carmen* l'infidélité de la femme, et le geste meurtrier qu'elle inspire à l'homme. Mais du « Jacque de Malaga », il n'est resté qu'une très brève allusion épisodique (2); et sa maîtresse n'était sûrement pas une bohémienne, comme Carmen. M. craignait d'avoir « gâté » l'histoire de la comtesse de Montijo ; disons qu'il l'a transformée et corsée.

2° Le théâtre de l'action, l'Andalousie. M. Trahard l'affirme, « en 1840, M. n'a pas revu l'Andalousie » (III, 212). Il a donc dû utiliser ses souvenirs de 1830.

Sous ce rapport, *C.* (et l'on admirera l'art de la composition) peut se diviser en 3 parties, dont chacune se termine par un meurtre. Dans la 1re (à partir de la p. 34), don José, militaire, voit Carmen à Séville et dans son faubourg de Triana (3) ; il finit par tuer un lieutenant. La seconde va du moment où il s'éloigne jusqu'à celui où il tue Garcia (59-74) ; contraint d'éviter les localités importantes (notez le souci de vraisemblance), il vit au S. et au S. S. E. de Séville ; contrebandier, voleur au besoin, on le voit près des côtes (Jerez, Véger, Estepona) et dans la sierra (Gaucin, Ronda) ; il va en terre anglaise, à Gibraltar. La 3e partie (jusqu'à l'assassinat de Carmen) le montre au S.E., au N.E. et à l'E. de Séville ; il entre à nouveau dans de grandes villes, Malaga, Grenade, Cordoue, où Carmen se tient. Toutefois, il demeure plutôt près de Montilla ; c'est là où M. le rencontre une première fois, là où Carmen vient le retrouver.

Il n'est aucun de ces lieux que M. n'ait pu voir en 1830, et son passage dans plusieurs (Séville, Grenade, Ronda) est formellement attesté. Si l'on conserve des doutes pour Montilla, il faut au moins dire qu'il con-

(1) Voir le *Bulletin* du 1er novembre.

(2) Don José provoquant Garcia : « On dit que tu sais jouer du couteau comme le meilleur jaque de Malaga » (72).

(3) La note de A. Dupouy à la ligne 29 de la p. 25 (219) est une inadvertance. Le faubourg en question n'est point Triana, puisque M. place à *Cordoue* sa rencontre avec Carmen.

Digitized by Google

naît dès lors le vin de ce nom : il en parle dans une Lettre publiée en août 1832, et l'y déclare meilleur que le xérès (*Mosaïque*, 328).

Quant à Ecija, patrie du « joli garçon » que l'auteur de *C.* donne pour compagnon à don José, cette ville (entre Cordoue et Séville) figure déjà dans cette même lettre, à l'occasion d'une histoire de voleurs (*Mos.* 313, 316). A son midi se trouve Osuna, dont M. nomme le duc au début de sa nouvelle.

3° Le type de voleur, sur lequel il a modelé son héros. Les phrases du prologue de *C.* sur José Maria : « Il y avait alors en Andalousie... pour sa bravoure et sa générosité » (10) rappellent et résument les passages correspondants de la *Lettre d'Espagne* (la même qu'on a utilisée tout à l'heure : 321-322, sur le « fameux José Maria », et sa bravoure ; 325, 331, sur sa « générosité » dans deux sens du mot : il épargne un adversaire, il donne aux pauvres) ; il y a de grandes similitudes, non seulement quant au nom, mais quant au physique et à la biographie.

La ressemblance physique est telle que M. peut sans trop de peine appliquer à don José le signalement de José Maria, qu'il avait lu en 1830 (10) (1) ; jeunesse, belles dents, belles mains, il avait effectivement noté ces caractères chez ce dernier en 1832 (2). De même pour le costume qui était celui d'un *majo*, avec du linge soigné. Le « cheval bai » (11) avait été mentionné dès 1832 dans l'épisode du capitaine Castro (*Mos.* 325).

Quant à la biographie, don José est, comme José Maria, destiné d'abord à l'Eglise ; mais ni l'un ni l'autre n'ont la vocation (*C.* 33 ; *Mos.* 323). Tous les deux versent du sang et sont obligés de fuir ; tous les deux commencent par la contrebande, et deviennent voleurs à la suite d'une rencontre avec les autorités, où ils perdent leurs mulets (*C.* 62 ; *Mos.* 323-324). Mais don José ne maltraite pas plus les voyageurs que José Maria (*C.* 75 ; *Mos.* 322). Leur tête est mise à prix : 8000 réaux celle de José Maria, 200 ducats celle de don José (*Mos.* 324 ; *C.* 15). Tous les deux ont une maîtresse ; c'est José Maria qui va chez la sienne dans son *aldea* [métairie] écartée, tandis que c'est Carmen qui va retrouver don José dans une venta isolée (*Mos.* 325 ; *C.* 75).

La parallèle peut être poursuivi dans les détails. Si don José chante en s'accompagnant sur une mandoline, c'est que José Maria en a fait autant sur une guitare (*C.* 12 ; *Mos.* 329-330). Si M. demande à don José, pour prix du service qu'il lui a rendu, « de ne soupçonner personne, de ne pas

(1) En 1832, M. dit que, pendant son séjour à Séville, ce signalement était sur la porte de Triana (*Mos.* 324 n. 1), et cf. *C.* : « signalement que j'avais lu affiché aux portes de mainte ville d'Andalousie ». Il n'a jamais vu José Maria. (Rectifier en conséquence les *lapsus* de P. Trahard, III, 211, 214-215).

(2) Comparer *C.*, 10-11, et *Mos.* 322-323, et lire dans A. Dupouy, 215, un excellent commentaire de ce rapprochement. Le costume de *majo* n'est pas autrement décrit dans la Lettre de 1832, mais en 1831 M. avait montré un *majo* des environs de Valence avec sa « veste de velours » (*Mos.* 288), que don José porte dans *C.* Ses « guêtres de peau blanche » rappellent les « guêtres de cuir blanc » des pacifiques cavaliers de la Lettre de 1832 (*C.* 11 ; *Mos.* 316).

Digitized by Google

songer à la vengeance » (*C.* 18), c'est que la mariée d'Andujar avait conjuré José Maria, à qui elle avait fait une politesse, de pardonner à ses ennemis (*Mos.* 329). Si, avant de s'éloigner devant la menace des lanciers (1), le premier dit à une vieille quelques mots dans un argot incompréhensible, c'est que le second a été alerté par une petite fille qui « lui dit quelques mots dans l'argot des bohémiens » (*C.* 18 ; *Mos.* 330). Cette « petite fille de douze ans, à demi vêtue de mauvaises guenilles » de la Lettre se retrouve d'ailleurs dans *C.* à côté de la vieille (« petite fille de dix à douze ans.. vêtue d'horrible haillons », 11 ; cf. *Mos.* 330). Les récits se correspondent également en ce qui concerne les chevaux des deux hommes (2), qu'ils vont chercher à l'écurie (ici et là, la scène se passe au milieu de la nuit, et les soldats arrivent trop tard, *Mos.* (330-331 ; *C.* 18-19). Faut-il enfin rapprocher la bague que don José avait donnée à Carmen, de celle que José Maria offrit à la mariée d'Andujar ? (*C.* 84 ; *Mos.* 330).

4° L'idée première de Carmen. Les mériméistes ont signalé à l'envi le passage d'une lettre de 1833, où M. raconte comment, dans la province de Valence, à une lieue de Murviedro, il s'arrêta à un cabaret, et comment la fille de la maison lui apporta à boire. Elle était « très jolie », et il « fit son portrait sur son livre de croquis » ; elle s'appelait « mademoiselle Carmencita » (3). C'est une des façons dont Carmen se nomme et dont on la nomme (4).

Mais l'importance de ce souvenir a été exagérée. On assure (5) par exemple que cette fille d'auberge était gitane. Or c'est inexact, M. ne disant rien de tel ; elle n'était « point trop basanée », tandis que la peau de Carmen « approche fort de la teinte du cuivre » (*C.* 25).

Il est plus vrai de dire que M. paraît s'être intéressé à des gitanes en Andalousie. On connaît la lettre de déc. 1846 qu'il écrira de Barcelone, en racontant une *tertullia* où s'étaient trouvés une dizaine de gitanes hommes et femmes : « Les chansons, qui m'étaient toutes intelligibles, avaient le mérite de me rappeler l'Andalousie » (6). En juin 1853, il invitera un peintre à aller « à Séville et surtout à Triana.. Là il verrait danser la *romalis* pour (7) des bonbons et des *yemas* (8), c'est-à-dire des jaunes d'œufs sucrés. C'est un luxe que les gitanes se passent volontiers quand on le leur paye ». Enfin j'extrais de l'*Histoire de don Pèdre* deux

(1) *C.* 17 ; le capitaine Castro, dans la Lettre de 1832, avait avec lui des lanciers, *Mos.* 325.

(2) « Son bon cheval » lit-on dans *Mos.* 330. Cette qualité donne lieu à plus de développements dans *C.* (8, 76 où se rencontre la même expression).

(3) *Dernières Nouvelles*, 336.

(4) *C.* 23, 38, 70. Don José ne l'apelle ainsi qu'une fois, 80.

(5) A. Dupouy, 214, 218 ; Trahard, III, 218.

(6) A. Filon, *Mérimée et ses amis*, 159.

(7) Le texte du *Moniteur* (5 juin 1853) *sur*. M. Trahard le reproduit tel quel (III, 212). N'est-ce pas une coquille ?

(8) Carmen achète chez le confiseur des « bonbons », et des « *yemas* (jaunes d'œufs sucrés) » (50, 48 et n. 2).

Digitized by Google

notes peu connues. Dans l'une, M. voulant donner un exemple de *zandunga*, c'est-à-dire de cette « espèce de grâce » qui est « un mélange heureux de souplesse et de nonchalance », écrit qu'on célébrera celle « d'une bohémienne de Jerez » (99 n. 3). L'autre est à citer plus longuement : « Le peuple [de Séville] raconte que Marie Coronel, poursuivie par don Pèdre dans le faubourg de Triana, se plongea la tête (1) dans une poële où une *Bohémienne* faisait frire des beignets (2). On m'a montré la maison devant laquelle avait eu lieu l'événement, et, comme preuve irrécusable, on m'a fait remarquer que cette maison est encore habitée par des Bohémiens, qui font la cuisine en pleine rue » (228 n. 1).

M. connut-il alors plus particulièrement une bohémienne ? Il est question dans sa correspondance (3) d'une gitane qu'il dépeint comme « assez farouche aux chrétiens », mais comme « s'apprivoisant pourtant à la vue d'un douro ». Il aurait flirté avec cette jolie gitane de Grenade (4). Toutefois, dans la lettre de 1846 sur la *tertullia* de Barcelone, il dit seulement : « J'ai glissé un douro dans la main d'une femme en lui disant d'aller chercher du vin. Cela m'avait réussi quelquefois en Andalousie en de pareilles circonstances ». — Sur le rôle qu'Estebañez Calderon put jouer dans cette initiation, cf. A. Dupouy, *Carmen*, XVI et n. 2.

5° Cet éditeur et M. Trahard ont également relevé d'autres emprunts que l'auteur de *C.* a faits aux Lettres procédant de son voyage. J'y renvoie ci-dessous, en précisant ou complétant au besoin.

a) Episode de la course de taureaux à Cordoue (79), et cf. 1re Lettre d'Espagne, 1831. La « place » de *C.* est la « plaza (cirque) » de *Mos.* 261. Pour « le banc contre la barrière », cf. *Mos.* 261-262 : description des bancs, et de la palissade ou barrière. Quant à la note de *C.* sur la *divisa*, la disposition de ce nœud et sa signification étaient déjà indiquées *Mos.* 267. Cf. enfin *Mos.* 268, sur les picadors que le taureau renverse avec leur cheval.

A mon sens, ce n'est pas le seul endroit où M. s'est souvenu, dans *C.*, de la tauromachie. Qu'on se reporte au duel de Garcia et de José : « Il se lança sur moi comme un trait ; je tournai sur le pied gauche et il ne trouva plus rien devant lui, mais je l'atteignis à la gorge... » (73). Ne dirait-on pas un taureau qui « charge », que « l'homme esquive par un léger mouvement de corps... » (*Mos.* 275) etc... ?

b) Episode des baigneuses de Cordoue (20-21). Cf. *Moniteur universel*, 5 juin 1853, où M. raconte ce qu'il a vu, en 1830 (5), à Madrid. Ce n'est

(1) « Détestant cette fatale beauté, qui l'expose à d'indignes outrages... » (227) (Notez le style oratoire de M. historien).

(2) Cf. *C.* : « Tous connaissaient [Lillas Pastia], et... ses beignets encore mieux » (53).

(3) Lettre à Mme de Montijo, s. d. (A. Filon, *op. cit.*, 54).

(4) Cf. le passage de *C.* 88, sur « l'homme immoral » qui, « en montrant deux ou trois piastres », ne serait pas sans chances de succès auprès d'une jolie Gitana.

(5) On ne peut interpréter autrement son expression : « Dans ma jeunesse, il y a très longtemps ».

Digitized by Google

point du tout la même scène, comme le laisse croire A. Dupouy (217), et P. Trahard ajoute avec raison une note (III, 213 n. 1) qui suffit à mettre en garde contre une identification trop poussée. Il faut insister sur les différences. « Le sombre azur » du Guadalquivir, sur lequel « se dessinent les formes blanches et incertaines » des baigneuses, n'a rien de commun avec le lit à sec du Manzanarès, où « l'eau s'amasse goutte à goutte par infiltration » dans « des trous [faits] dans le sable » ; ni avec ces tentes en sparterie qu'on élève sur ces trous, et où « le soir les grisettes de Madrid viennent se baigner à la lueur d'une lampe ». Surtout, tandis que les Cordouans « ne voient pas grand'chose », M. à Madrid, « par un trou fait *ad hoc* dans la sparterie », voit trop bien. Là, évocation des nymphes grecques, ici critique du réalisme de Courbet, les deux passages n'ont de commun que les idées d'un fleuve espagnol, du soir, et d'une curiosité plus ou moins libertine.

c) La description de la *venta* (11), où M. soupe (12) et passe la nuit (14), doit plusieurs traits à une lettre à Sophie Duvaucel (Grenade, 8 oct. 1830). Il y parle d'une auberge où il s'arrêta, sur la route d'Algésiras à Grenade. Cf. Trahard, II, 197 ; Dupouy, 215-217. A la « petite table haute d'un pied » de *C.* 12 correspond la « petite table haute de deux pieds » de la Lettre à Sophie (105).

d) La fin de don José, cette pendaison (1) qu'il subira le lendemain du jour où il fait à M. le récit de ses aventures, est en rapport avec une phrase de la Lettre de 1832 (2), surtout avec une Lettre de 1831, qui raconte l'histoire d'un paysan pendu à Valence. Cette histoire, en elle-même, n'a pas beaucoup servi à *C.* : peut-être que l'épisode du volontaire « inflexible sur la consigne » qui refuse à son ami l'entrée de la *plaza* (*Mos.* 289) a préparé celui de la brèche que don José défend moins bien contre Carmen (*C.* 53) (3) ; en tout cas le coup d'espingole de Garcia avec ses douze balles (*C.* 63) répète celui de *Mos.* 290. Les apprêts de l'exécution sur lesquels M. insiste en 1831, n'apparaissent pas dans *C.* M. est seulement invité à aller les voir (30-31), de même qu'en 1830 il avait été « pressé d'aller sur la grande place » (*Mos.* 301-302). Il se laisse faire dans les deux cas : ne dit-il pas en 1831 : « En pays étranger, on est obligé de tout voir [en fait de « traits de mœurs curieux »] (*Mos.* 287) ? et cf. *C.* 30 : « Vous qui aimez à connaître les singularités du pays

(1) Le mot est impropre, puisque don José a droit au *garrote* (30 n. 1). Je l'emploie néanmoins, car c'est lui qui résonne à travers la nouvelle, dans les prédictions de Carmen (52, 54, 58, 64). Cf. déjà 18 et 27, une allusion à la potence. (Remarquez ce procédé d'art, par lequel M. réussit à donner l'impression d'une fatalité tragique, faisant de C. une sorte de Cassandre).

(2) « Les femmes avaient les larmes aux yeux en pensant qu'un aussi charmant garçon [que José Maria] finirait peut-être un jour à la potence » (*Mos.* 329-330).

(3) Peut-être aussi, quand M. se dit, dans *C.*, que la présence de l'homme à l'espingole était « une protection assurée contre toute mauvaise rencontre » (10), se rappelle-t-il ce qu'il avait écrit de ce Valencien : « S'il accompagnait des voyageurs son escopette sur l'épaule, pas un voleur n'eût osé les arrêter » (*Mos.* 288).

Digitized by Google

etc. ». Ici comme là, des moines s'occupent du condamné : franciscains à Valence (*Mos.* 294, 300-301), dominicains à Cordoue (*C.* 30) (1).

Je rattacherai aussi à la Lettre de 1831 un passage assez énigmatique de *C.* 38 : Melle Carmencita, dit la cigarière, « fera bientôt connaissance avec son âne, quand M. le corrégidor la mènera à la promenade avec deux laquais par derrière pour l'émoucher ». Or le condamné de Valence fut, après sa sortie de la prison (2), « guindé sur un âne » avec deux franciscains marchant à ses côtés, et par derrière, sur des montures, un notaire et deux alguazils : ce cortège se rendit à la potence par les rues les plus larges et les plus fréquentées de la ville (*Mos.* 298-299, 293, 301). La cigarière aurait donc voué Carmen au supplice, et c'est ce qui aurait provoqué le geste sanglant de celle-ci.

e) Le guide (à cheval) de M. au début de *C.* ressemble assez à son guide (à pied) de la Lettre de 1833, cf. Dupouy, 214 (3). Le pansage du cheval leur fournit à l'un comme à l'autre un *alibi* (*C.* 14 ; *Dern. nouv.* 336). Antonio est un « bavard sans pareil », *C.* 9, comme Vicente est un « grand bavard », *D. N.* 328). — Celui-ci est un « paysan valencien » qui a « vendu de l'orgeat à Madrid » (*D.* N. 328, 330) : voir dans *C.* 57 l'allusion à ceux qui viennent en vendre à Séville. — Enfin M. amène Vicente à raconter une histoire « en lui faisant présent d'un cigare », « argument irrésistible » (*D. N.* 339-340). C'est de la même façon que M. s'y prend pour apprivoiser don José (*C.* 7). Cf. aussi Dupouy, 213 (4).

f) Quelques détails encore. En voici un que j'ai extrait de l'*Hist. de don Pèdre* (95 n. 1) : « Le mot de compère était un terme d'amitié fort usité au M. A. On s'en sert encore fréquemment en Andalousie, sans y attacher le sens propre ». Cf. *C.* 36 : « Compère, me dit-elle à la façon andalouse », et *ib.* 53. — Sur les voleurs invisibles, cf. Dupouy, 212. Comparer *C.* 5 sur les fermiers qui s'arment pour aller au marché, avec l'anecdote des fermiers revenant en armes du marché d'Ecija (*Mos.* 316). Sur l'état des finances de M. à Cordoue (*C.* 19), cf. Dupouy, 217. Le vol de la montre de M. par Carmen rappelle aussi à cet éditeur (220) un passage de la Lettre de 1832 sur les voleurs. Je prouverai que ce texte est de peu d'importance, eu égard à d'autres qui sont pourtant sans rapport avec l'Espagne.

D'une manière générale, l'influence de ce premier voyage paraît avoir

(1) Cf. dans *C.* une allusion au confesseur (40) et la scène de *Mos.* 296-297.

(2) Cette prison qui est une tour à belle architecture, donnant sur le Guadalaviar, « à une des extrémités de la ville » à laquelle elle sert de porte, n'a-t-elle pas quelque lointaine ressemblance avec la manufacture de tabacs à Séville, « hors des remparts, près du Guadalquivir » ? En tout cas, M. place ici comme là, auprès de la porte, des dragons (*Mos.* 292-293 ; *C.* 34).

(3) L'inquiétude d'Antonio, à vrai dire, rappellerait plutôt, quoiqu'en moins fort, celle du notaire d'Andujar, quand il vit José Maria : *C.* 6 : « Je vis mon guide pâlir » ; *Mos.* 327 « Il était devenu pâle comme la mort ». Antonio « mange peu » (*C.* 8), cf. *Mos.* 328.

(4) Mais le *presidiario* en question n'était pas un « ex-brigand ».

Digitized by Google

été surestimée. « L'Andalousie, cette terre classique des voleurs » (*Mos.* 311), avec son José Maria, ses Bohémiens, son jaloux de Malaga ; avec ses *ventas* misérables ; avec ses moines qui préparent le condamné au supplice de la corde, qu'a-t-elle offert à l'auteur de *C.*, sinon des épisodes, des comparses, des détails ? Tous ces éléments, dispersés parmi une foule d'autres, songeaient-ils déjà à se rejoindre et à s'organiser ? C'est bien plutôt nous qui, en les dégageant de leurs entours, leur conférons une valeur factice. Là même où nous nous croirions le plus sûrs de notre fait, M. nous donne un démenti. Si son héroïne est une gitane, c'est, écrit-il en 1845, qu'il étudie « les Bohémiens depuis quelque temps avec beaucoup de soin ». Il sait l'espagnol et les façons de parler andalouses : c'est encore peu de chose si l'on songe à la polyglotte Carmen.

Il est donc assez difficile d'admettre, avec P. Trahard, que M. « rapporte *Carmen* de son premier voyage en Espagne » (1). Le début du prologue ne doit pas cacher le corps de la nouvelle. En réalité, *il y a dans C. beaucoup de choses qui auraient pu être écrites avant 1830, et beaucoup qui n'ont pu l'être que plusieurs années après.*

(*A suivre*). Jean Pommier.

Les institutions politiques et sociales de l'Allemagne de 1138 à 1356.

(Certificat d'études du Moyen-Age).

Les indications bibliographiques qui suivent ont pour but de faciliter aux étudiants, candidats au certificat d'histoire du moyen-âge, la préparation de la question inscrite au programme sous ce titre : « Histoire intérieure et institutions politiques et sociales de l'Allemagne de l'avènement de Conrad III à la Bulle d'Or (1138-1356) », ou tout au moins de les guider dans l'étude d'une partie de ce programme, la connaissance des grands faits de l'histoire politique étant supposée acquise. On a cherché à dégager par l'énoncé même des questions à étudier les traits les plus caractéristiques des institutions allemandes durant cette période de deux siècles en indiquant pour chaque chapitre une bibliographie succincte.

GÉNÉRALITÉS. — SOURCES ET OUVRAGES GÉNÉRAUX

I) Les Sources du Droit

Sur les sources du droit allemand durant cette période voir l'ouvrage déjà ancien de Stobbe, *Geschichte der deutschen Rechtsquellen*, I (1860).

(1) II, 209. Cf. encore 207, et III, 212 : Les Lettres d'Espagne II et V « contenaient la matière de *Carmen* ». Pour M. Dupouy, M. n'eût pas écrit *C.* dès 1830 ou 1831 comme il l'a écrit en 1845 (XV). Vue juste, dont le contexte réduit trop la portée.

Digitized by Google

Il convient de réserver une étude spéciale aux documents de caractère proprement juridique, en raison de la renaissance du droit écrit en Allemagne à partir du XII^e siècle. Ce droit écrit, qui a désormais un caractère territorial et non plus personnel, puise à trois sources différentes : les *actes législatifs* émanés de l'autorité royale ou princière (à partir du XIII^e siècle pour cette seconde catégorie), la *coutume* énoncée sous la forme d'un jugement ou d'un rapport de droit (*Weistum*) par une autorité régulièrement constituée (c'est une des principales sources du droit urbain), les *livres de droit*, rédigés à titre privé par des juristes mais qui peu à peu recevront valeur officielle ; ces recueils sont couramment connus sous le nom de « miroir » (*Spiegel*).

Les actes législatifs émanés de l'autorité royale représentent une masse imposante de documents, en partie publiés (*M. G. H., LL, Constitutiones et acta publica imperatorum et regum*, I ; II ; III ; IV ; V ; VI, 1 ; VIII, 1 et 2. Avec le dernier volume on atteint l'année 1348, mais il manque les actes pour la période 1330-1345). — Quant à la législation des princes souverains, qui affecte la forme soit de constitutions soit de coutumiers, elle n'a pas encore été l'objet d'une publication d'ensemble. — Il en va de même pour les documents très nombreux et de caractère varié qui constituent le droit urbain (privilèges délivrés par l'autorité seigneuriale, statuts municipaux, coutumiers, jugements rendus par un tribunal municipal à la demande d'une ville filiale).

Pour faire connaissance avec les plus célèbres et les plus importants de ces différents documents de caractère législatif, on aura recours aux recueils suivants qui sont d'un maniement commode et qui sont judicieusement composés :

Zeumer, *Quellensammlung zur Geschichte der deutschen Reichsverfassung in M. A. und Neuzeit*, 2^e édit. (1913).

Altmann u. Bernheim, *Ausgewählte Urkunden zur Erläuterung der Verfassungsgeschichte Deutschlands im Mittelalter*, 4^e édit. (1909).

Parmi les livres de droit (*Rechtsbücher*) seul le *Sachsenspiegel* méritera de retenir l'attention, les autres miroirs n'étant que des compilations peu originales qui prennent pour point de départ le Miroir de Saxe. Sur les nombreux problèmes que soulève la composition de cette œuvre fameuse, écrite en allemand : date de la rédaction (entre 1215 et 1235), sources, personnalité de l'auteur (Eike von Repgau), sa méthode d'interprétation des faits juridiques, son originalité, division de l'ouvrage en deux livres (*Landrecht* et *Lehnrecht*), gloses dont s'est enrichie l'œuvre primitive sans oublier l'intéressante illustration des manuscrits voir Schröder, *Lehrbuch der deutschen Rechtsgeschichte*, p. 719 et sq. — En ce qui concerne le texte lui-même, il faut se contenter de l'édition ancienne de Homeyer en deux volumes.

II) Ouvrages généraux

1) *Répertoire bibliographique.*

Pour toute recherche ou vérification d'ordre bibliographique se reporter à Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, dernière édit. (1912).

Digitized by Google

2) *Ouvrages sur l'histoire générale de l'Allemagne.*

Il convient, bien entendu, de ne pas perdre de vue l'histoire générale de l'Allemagne durant la période considérée et de replacer les institutions dans leur cadre historique ; on utilisera les deux ouvrages suivants qui font partie de la *Bibliothek deutscher Geschichte* :

Jastrow u. Winter, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Hohenstaufen (1125-1273)*, 2 vol., 1897-1901.

Lindner, *Deutsche Geschichte unter den Habsburgern und Luxemburgern (1273-1437)*, 2 vol., 1890-93.

Ces deux ouvrages qui traitent surtout de l'histoire politique ne font qu'une place très restreinte à l'histoire des institutions ; on notera toutefois que Jastrow et Winter présentent au début de leur œuvre un tableau détaillé des institutions allemandes en 1125.

Certains souverains ont été l'objet d'études développées qui s'étendent plus ou moins longuement sur l'histoire des institutions proprement dite ; c'est ainsi que l'ouvrage de Blondel, *Etude sur la politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne* (1892) est une véritable histoire des institutions politiques de l'Allemagne dans la première moitié du XIIIe siècle, malheureusement cette étude est assez médiocre, sans originalité, pleine de généralisations hâtives.

3) *Ouvrages sur l'histoire des institutions.*

Nous comprenons dans cette catégorie les ouvrages dont les auteurs ont retracé selon leurs vues personnelles l'évolution des institutions allemandes durant une période plus ou moins longue du moyen-âge. Le type même de ces ouvrages est celui de Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte* ; malheureusement les derniers tomes (V, VI, VII et VIII) ne dépassent pas le milieu du XIIe siècle ; on ne pourra donc utiliser qu'à titre exceptionnel cette œuvre justement réputée.

Deux historiens contemporains, v. Below et Keutgen ont publié sous le même titre (*Der deutsche Staat des Mittelalters*), l'un en 1914, l'autre en 1918, une sorte de synthèse des institutions de l'Allemagne au moyen-âge et ont plus spécialement étudié les institutions politiques ; ces deux ouvrages pèchent par un fâcheux abus de l'abstraction juridique, mais ils sont commodes, celui de v. Below en particulier, pour orienter sur les principaux problèmes que soulève l'histoire des institutions politiques de l'Allemagne au moyen-âge.

L'œuvre de Ficker (J.), *Vom Reichsfürstenstande*, dont le premier volume a paru en 1865 et dont les volumes suivants (Bd. II, 1. ; 2. ; 3. Teil) ont été publiés par Puntschart (1911-1923) est d'un caractère tout à fait différent, c'est une suite de dissertations érudites, bourrées de faits, qui traitent en réalité non seulement de la classe sociale des *Fürsten*, comme le titre l'indique, mais d'une manière générale de la constitution allemande au XIIe et au XIIIe siècle.

4) *Manuels d'histoire des institutions.*

Pour prendre une vue rapide des différents problèmes, on lira l'excellent précis de Brunner, *Grundzüge der deutschen Rechtsgeschichte*, 7e édit.

Digitized by Google

(1921), clair et suggestif. Pour certaines questions, celle de la formation des « territoires », par exemple, il peut encore être utile de recourir au précis plus ancien de Heusler, *Deutsche Verfassungsgeschichte* (1905), qui se lit aisément mais renferme des théories contestables.

Pour l'étude des différentes questions on aura toujours recours en principe au manuel savant de Schröder, *Lehrbuch der deutschen Rechtsgeschichte*, 6e éd. (1919), ouvrage un peu compact, mais bien informé ; le manuel de Schröder est muni de bibliographies très abondantes (voir les indications en tête de chaque chapitre et tenir compte des compléments rejetés à la fin de l'ouvrage).

L'ouvrage de Schröder, pour copieux qu'il soit, ne dispensera pas de recourir au manuel beaucoup moins développé d'Aloys Meister, *Deutsche Verfassungsgeschichte von den Anfängen bis ins 14. Jahrh.*, dont certains chapitres complètent heureusement les indications de Schröder (voir en particulier III, 2 *Das Königtum* et IV, 1 *Entstehung des Kurfürstentums ; die Königswahlen*).

Pour tout ce qui concerne l'église allemande (action du roi sur l'église, place de l'église dans l'état et la société) voir le manuel de Werminghoff, *Verfassungsgeschichte der deutschen Kirche im Mittelalter*, 2e éd. (1913).

INSTITUTIONS POLITIQUES.

1. La Royauté et l'exercice du Pouvoir Royal.

1) *Mode de désignation du roi.*

Les principaux documents sur la question sont réunis sous une forme commode dans Krammer, *Quellen zur Geschichte der deutschen Königswahl und des Kurfürstenkollegs*, 2 vol., 1911-12.

Le fait caractéristique de la période est le triomphe définitif du principe d'élection sur le principe d'hérédité. Sur la coexistence de ces deux principes durant la période 1138-1250 voir Lindner, *Die deutschen Königswahlen und die Entstehung des Kurfürstentums*, 1893. — Sur la procédure électorale suivie durant la même période Lindner, *Der Hergang bei den deutschen Königswahlen*, 1899, (l'auteur présente des idées personnelles parfois contestables).

Au moment où triomphe le principe électif, le corps électoral se réduit à sept princes (*Kurfürsten*) ; pour rendre compte de cette transformation capitale dont bien des facteurs nous échappent, de nombreuses théories ont été émises dont on trouvera un exposé détaillé dans Al. Meister, *DVG.*, p. 134 et suiv.

2) *Le gouvernement central.*

Sur la cour et le conseil du roi (*Reichshofrat*) voir Ficker, *Vom RF.*, II, 1, p. 43 et p. 241 ; sur la chancellerie Seeliger, *Erzkanzler und Reichskanzleien*, 1889.

C'est dans Ficker, *Vom RF*, II, 1, p. 68 qu'on trouvera les meilleurs renseignements sur les diètes ou *Hoftage*, qui groupent autour du roi les princes du royaume et auxquelles les villes sont exceptionnellement convoquées dès la seconde moitié du XIIIe siècle.

Digitized by Google

A partir de cette époque également les princes électeurs prétendent se constituer en un conseil de gouvernement, dont l'action s'exerce parallèlement à celle des *Hoftage* ; la Bulle d'Or en 1356 devait légitimer cette prétention (Krammer, *Das Kurfürstenkolleg von seinen Anfängen bis zum Zusammenschluss im Renser Kurverein 1338*, 1913).

3) *Les agents d'exécution du pouvoir royal.*

Pour l'étude de ces différents agents (ducs, comtes, comtes palatins) on se contentera du chapitre de Scröder, *LDR*, p. 535 ; le fait capital étant dès le XIIe siècle la « féodalisation » des fonctions publiques, on se reportera au chapitre du même ouvrage sur le système féodal allemand (*Das Lehnwesen*, p. 429). En ce qui concerne la question capitale de l'entrée des évêques allemands dans le système féodal vers la fin du règne de Frédéric Ier, on complètera les indications un peu sèches et parfois obscures de Schröder par l'étude spéciale de Börger, *Die Belehnungen der geistlichen Fürsten*, 1901.

Cette féodalisation des fonctions publiques ne doit pas induire en erreur sur la puissance théorique et effective que conserve le roi de Germanie même au début du XIIIe siècle. A cette époque survit le principe que tout détenteur de la haute justice ne peut exercer ses fonctions qu'après avoir reçu le *ban* de la main même du roi. A la même époque le roi de Germanie assure encore la direction de quelques grands services publics (de la justice avant tout) et dispose de ressources importantes en hommes et en argent, ces dernières d'ailleurs très menacées par les privilèges accordés par Frédéric II aux *Landesherren*.

2. Les Grands Services Publics et les Ressources de la Royauté.

I) *La Justice.*

a) Les différentes juridictions : tribunal royal (*Hofgericht*) (Schröder, *LDR*, p. 593 et Ficker, *Vom RF*, II, 1, p. 140). Sur la médiocre organisation du tribunal royal et sa faible action sur le développement du droit allemand, voir les judicieuses remarques de Brunner, *Grundzüge*, par. 26. — tribunaux d'immunité — tribunaux publics (*Landgerichte*).

b) L'organisation des tribunaux publics (*Landgerichte*). Sur l'organisation de ces tribunaux, bien connue tout au moins pour la Saxe au début du XIIIe siècle grâce au *Sachsenspiegel*, voir Schröder, *LDR*, p. 605.

c) Sur la procédure voir Brunner, *Grundzüge*, par. 42 et suiv. et Hirsch, *Die hohe Gerichtsbarkeit im deutschen Mittelalter*, 1922 (ouvrage rempli de faits et d'idées intéressantes et neuves mais d'une composition défectueuse).

II) *L'Armée.*

Pas d'étude d'ensemble satisfaisante en ce qui concerne le mode de recrutement ; on se contentera des indications contenues dans les manuels de Schröder et d'Al. Meister. — Pour l'armement on trouvera des renseignements dans Köhler, *Entwicklung des Kriegswesens und der Kriegführung in der Ritterzeit*, Bd III, 3.

Digitized by Google

III) *Les Finances.*

a) Le domaine royal est resté une des principales sources de revenus de la royauté allemande ; sur le système d'administration des domaines royaux il existe une bonne étude : Niese, *Verwaltung des Reichsgutes im 13. Jahrh* (1905) ; voir aussi des indications utiles dans Redlich, *Rudolf von Habsburg* (1903), p. 429 et suiv.

Au domaine royal appartiennent, en vertu d'une fiction qui a eu cours jusqu'au règne de Frédéric Ier, les biens d'église (évêchés et abbayes royales) ; à partir du jour où ces biens furent traités comme des fiefs, ils restèrent grevés au profit du roi d'un certain nombre de charges comprises sous le titre général de *servitium regis* (cf. Heusinger, *Servitium regis in der deutschen Kaiserzeit, 900-1250* ; *Archiv für Urkundenforschung*, Bd. 8).

b) Les droits régaliens.

Voir l'exposé détaillé et bien ordonné qu'en fait Schröder, *LDR*, p. 571.

c) A partir du XIIIe siècle, au moment où les autres sources de revenus tendent à se tarir, la royauté germanique a cherché à se créer des ressources permanentes au moyen d'impositions ordinaires et extraordinaires perçues de préférence sur les villes (villes impériales et dans certains cas villes épiscopales). La monographie de Zeumer, *Die deutschen Städtesteuern im 12. und 13. Jh* (1878), longtemps classique, est aujourd'hui vieillie ; la compléter par les articles de Schwalm, *Eingangsverzeichnis von Steuern der königlichen Städte* ; *Neues Archiv*, 23, p. 517 et de Stephenson, *La taille dans les villes d'Allemagne* ; *Moyen-Age*, 2e série, XXVI (1924-25), p. 143.

3. Les Territoires ou Principautés Souveraines.

La formation des « territoires » suivant le terme consacré par les historiens allemands, la constitution de principautés souveraines au détriment de l'autorité royale au moment où cette même autorité royale s'affermit dans le royaume voisin de France est un des traits les plus originaux de l'histoire d'Allemagne aux XIIIe et XIVe siècles ; les travaux publiés en Allemagne sur cette question sont innombrables ; il faudra donc en principe se contenter des manuels d'histoire des institutions et de quelques monographies qui permettront de vivifier l'exposé forcément abstrait et un peu terne des manuels.

Les principaux textes se rapportant à l'histoire des territoires ont été recueillis par Sander u. Spangenberg, *Urkunden zur Geschichte der Territorialverfassung*, 1924.

I) *La formation des territoires.*

Les travaux sur la question sont résumés de façon satisfaisante par Schröder, *LDR*, p. 637. — En ce qui concerne les principautés ecclésiastiques, qui donnent à l'histoire allemande un cachet particulier, compléter les indications de Schröder par Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, V, 1, p. 66. Pour suivre dans le détail et de manière concrète la formation d'un territoire ecclésiastique on pourra étudier la principauté territoriale des

Digitized by Google

évêques de Strasbourg (Kiener, *Studien zur Verfassung des Territoriums der Bischöfe von Strasbourg. I Entstehung der Gebietsherrschaft*, 1912).

II) *Etat territorial des principautés souveraines vers le milieu du* XIVe *siècle.*

Il est indispensable pour prendre une idée du morcellement territorial de l'Allemagne dès cette époque de se reporter à un manuel de géographie historique. L'ouvrage de Kretschmer, *Historische Geographie von Mitteleuropa*, 1904, donne l'état des principautés allemandes à la date de 1375 ; il manque malheureusement de cartes.

III) *Les institutions des principautés souveraines.*

Dès le XIIIe siècle les princes, dont la souveraineté territoriale a été consolidée par les privilèges de Frédéric II, ont travaillé à écarter tout ce qui pouvait faire obstacle au libre développement de leur souveraineté (comtés étrangers au territoire mais englobés dans ses limites et comtés tenus en fief du prince) et à organiser leur gouvernement.

Les organes du gouvernement central copiés sur les institutions monarchiques sont d'un intérêt médiocre ; au contraire la création de circonscriptions administratives nouvelles, confiées non à des vassaux mais à des fonctionnaires, l'organisation des tribunaux et la constitution de ressources permanentes au moyen d'impositions sont des faits qui méritent de retenir l'attention. Ce travail d'organisation des territoires s'est poursuivi dans toutes les principautés souveraines selon des principes qui varient peu (sur le schéma de cette organisation voir Schröder, *LDR*, p. 650), mais les solutions adoptées, les institutions mises en jeu sont assez différentes d'un territoire à l'autre ; le mieux est encore d'étudier avec quelque détail l'organisation du gouvernement dans une principauté particulière ; on pourra choisir le duché d'Autriche qui a été l'objet d'études excellentes (Voir Luschin von Ebengreuth, *Oesterreichische Reichsgeschichte*, 1896 et plusieurs monographies de Dopsch dans *Verfassungs-und Wirtschaftsgeschichte des Mitellalters*, 1928). On n'oubliera pas toutefois que le duché d'Autriche constitué dans un territoire de marche s'est développé dans des conditions assez particulières.

Suivant un usage attesté dès 1231, les princes allemands ont pris l'habitude de réunir dans les *Landtage* les représentants des différentes classes sociales de leur principauté ; ces états (*Lanstände*) deviendront à partir du XIVe siècle un organe régulier de gouvernement (v. Below, *Territorium und Stadt*, chap. intitulé *Die Landständische Verfassung* et Spangenberg, *Vom Lehnstaat zum Standesstaat*, 1912).

Ch.-Edmond PERRIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du samedi.

Samedi 23 mars 1929. Histoire littéraire.

M. Boulanger présente deux « travaux d'amateurs » : *Properce ou les amants de Tibur* de Julien Benda (Grasset 1927) et la traduction des *Héroïdes* d'Ovide par Marcel Prévost (Les Belles-Lettres, 1928).

Quel beau sujet que Properce ! s'écrit M. Benda au seuil de son livre. Mais ce sujet, il se garde bien de le traiter, se contentant de le retourner en tous sens, d'insinuer qu'il y aurait mille belles choses à en dire, ainsi qu'a fait La Fontaine, avec un peu plus de grâce, dans sa fable « Le chat et la souris ». L'auteur parle fort agréablement de l'alexandrinisme, en ayant tort toutefois de s'imaginer qu'il a été introduit à Rome par Parthénius de Nicée au temps où Lucullus (M. Benda dit Crassus) guerroyait contre Mithridate. Puis, se penchant sur le texte de Properce, il évoque le poète avec tant de sympathie que celui-ci apparaît — en chair et en os, serait-on tenté de dire s'il ne s'agissait d'une ombre. Ce pauvre Properce a toujours manqué de caractère et les philologues de France et d'Allemagne ont traité de ses amours avec tant d'autorité que lui-même, depuis qu'il les a lus, ne sait plus quels furent au juste ses sentiments et préfère en croire autrui. Il prend donc, en toute bonne foi des airs d'amant martyr et dénonce la cruauté de Cynthie. Mais celle-ci apparaît à son tour et proteste de la belle manière. S'imagine-t-on que ce soit une sinécure d'être la maîtresse d'un homme de lettres et surtout d'un poète élégiaque ? Sans doute la postérité aurait été renseignée tout autrement sur son compte si elle aussi avait écrit des élégies ! Properce réplique mais la querelle ne se termine pas à son avantage.

M. Benda analyse de la façon la plus fine et la plus heureuse le talent de Properce, son pittoresque, son réalisme élégant, son habileté insigne à peindre les sentiments complexes et surtout à condenser des états d'âme dans d'inoubliables formules, son sens incomparable de l'harmonie — car certains de ses vers sont sans doute les plus harmonieux de la langue latine —, son goût bien alexandrin pour le fatras mythologique. Certes jamais Properce n'a été loué avec autant de justesse et de pénétration.

Dans la dernière partie sont étudiés les retentissements de la poésie de Properce à l'époque moderne, de Pétrarque à Chateaubriand. Il est aussi question des philologues à qui le poète a inspiré de bien curieuses imaginations. Pauvres philologues, que M. Benda a une jolie façon de vous donner les étrivières et de montrer quelle sotte entreprise est la philologie quand elle a sa fin en elle-même !

On trouve dans ce livre charmant de nombreuses citations de Properce

Digitized by Google

et même des élégies entières, excellemment traduites, bien mieux que ne l'a fait M. Marcel Prévost pour les Héroïdes.

L'académicien qui a imaginé tant de lettres de femmes se devait évidemment de traduire celles qu'Ovide nous a laissées. Faut-il avouer que sa traduction est décevante ? Non qu'elle soit mauvaise. Elle présente au contraire toutes les qualités qu'on a coutume d'exiger des candidats à l'agrégation. Elle rend à merveille le sens du texte et réussit parfois à en conserver le mouvement et même la couleur. Mais elle manque de vie et pour tout dire d'agrément. On croirait lire, dirait M. Benda, une traduction de professeur.

M. Gérold présente l'ouvrage de M. Ch. van den Borren *Le manuscrit musical M. 222 C 22 de la Bibliothèque de Strasbourg*, Bruxelles, 1928. — Parmi les documents précieux conservés à l'ancienne bibliothèque municipale de Strasbourg et qui furent anéantis lors du bombardement de cette ville en 1870 figurait un manuscrit musical du xv^e^ siècle, qui pour l'histoire de la musique médiévale avait une importance considérable. A plusieurs reprises il a excité l'intérêt des musicologues. Le premier qui en donna une description fut Iung, professeur au Séminaire protestant et bibliothécaire de la ville, auquel Tarbé s'était adressé au moment où il rédigeait un travail sur Philippe de Vitry. L'analyse de Iung contient de nombreuses erreurs. En 1866 Rod. Reuss envoya à Paul Meyer, sur sa demande, une nouvelle notice, plus précise, mais considérant le manuscrit surtout au point de vue littéraire. Peu de temps auparavant le manuscrit avait été prêté à l'éminent musicologue Edm. de Coussemaker qui en prit une copie partielle. En 1869 parut une nouvelle description par Aug. Lippmann. Il est fort regrettable qu'aucune copie complète de ce document n'ait été prise avant sa disparition.

Il contenait, d'après les descriptions qui en ont été faites, en majeure partie des compositions à plusieurs voix datant du xiv^e^ et du début du xv^e^ siècle et quelques traités théoriques.

Coussemaker a publié trois de ces traités théoriques dans le III^e^ volume des *Scriptores*. Il se réservait d'étudier les compositions musicales dans un ouvrage qui n'a jamais paru.

Or en 1921 M. van den Borren eut la bonne fortune de découvrir parmi les papiers de Coussemaker une copie d'un assez grand nombre de compositions du manuscrit de Strasbourg, complétée par un catalogue thématique des pièces musicales qu'il contenait.

Cette copie et ce catalogue ont formé le point de départ de l'étude de M. van den Borren. L'auteur commence par des observations sur la description donnée par de Coussemaker, démontrant, entre autres, quelques erreurs de ce dernier quant à la date des pièces en notation blanche. Il discute en outre la question, toujours douteuse, de l'attribution à Henri de Loufenberg de la rédaction du volume en question.

La partie principale du travail de M. van den Borren est l'analyse minutieuse de chaque pièce du manuscrit. D'après ses recherches celui-ci contenait : 21 pièces à une voix, 35 à deux voix, 138 à trois voix, 9 à quatre, et 4 dont le nombre est douteux. 84 compositions sont écrites

Digitized by Google

sur des textes français, presque autant ont des parties latines, les autres sont en allemand, en italien ; quelques pièces sont purement instrumentales. En majorité elles datent du XIVe ou du début du XVe siècle.

Un certain nombre de ces compositions se trouvent également dans d'autres manuscrits de l'époque. Avec patience et minutie, s'appuyant en partie sur les travaux et indications d'autres musicologues (MM. Vogeleis, Joh. Wolf, Besseler, Pirro et autres), l'auteur a cherché à établir la provenance et le caractère de chaque pièce. Il est impossible d'entrer ici dans des détails. Disons seulement que le travail de M. van den Borren est très important pour la connaissance de la musique du XIVe et du commencement du XVe siècle, qui présente encore tant de problèmes difficiles, et qu'il a de plus un attrait spécial pour ceux qui s'intéressent au passé de Strasbourg.

Si nous pouvons formuler un regret, c'est que M. van den Borren n'ait pas pu insérer dans son analyse des thèmes musicaux, ce qui aurait encore rehaussé la valeur de son travail. (M. Gérold donne comme exemples quelques compositions du même manuscrit que M. van den Borren avait publiées dans un article précédent paru dans le Bulletin du Congrès musicologique à Bâle en 1924.)

Distinctions honorifiques.

Le gouvernement espagnol vient de conférer à M. H. Gillot la cravate de commandeur du mérite civil.

Avis aux étudiants de la Faculté des Lettres.

La médecine préventive

Les étudiants de l'Université de Strasbourg ont déjà le privilège de posséder une *Caisse des malades*, qui leur permet d'être soignés, le cas échéant, dans les heureuses conditions que l'on sait. Un nouvel avantage leur est offert. Grâce à la généreuse initiative d'un Mècène, dont le nom est connu et aimé depuis longtemps dans les Universités françaises, M. Albert Kahn, les étudiants et les étudiantes de première année inscrits ou immatriculés à nos sept Facultés pourront, dès cette année, subir un examen médical préventif dirigé par une série de spécialistes de notre Faculté de médecine. Ces praticiens diront à chacun son point faible et lui indiqueront les précautions à prendre pour enrayer le mal naissant, si, du moins, ce mal existe.

Cet examen, *absolument gratuit*, n'est aucunement obligatoire. Mais les étudiants de la Faculté des Lettres, pour ne parler ici que d'eux, en comprendront trop bien l'importance pour ne pas désirer vivement le subir. Quand ce *Bulletin* paraîtra, ils auront peut-être déjà entendu des causeries, où MM. les Docteurs Vaucher et Strauss s'apprêtent à leur expliquer en détail l'utilité et l'économie de la nouvelle institution. Le Doyen, de son côté, se tiendra tout à leur disposition pour leur parler de cet examen médical qui, on le devine, sera accompagné d'une ***discrétion absolue***.

Digitized by Google

Don à l'Institut de géographie.

L'Institut de Géographie doit à la libéralité de Mgr Muller-Simonis un important lot de livres de voyages, parmi lesquels nous signalerons comme intéressant diverses disciplines en dehors de la géographie :

H. J. Breuning, *Orientalische Reise.* Strasbourg, 1612.

Thomas Herbert, *Relation du voyage de Perse et des Indes orientales.* Paris, 1663.

Tournefort, *Relation d'un voyage du Levant.* Amsterdam, 1718.

Corneille Le Bruyn, *Voyage au Levant.* Rouen, 1725, 5 vol.

Otter, *Voyage en Turquie et en Perse.* Paris, 1748.

C. Niebuhr, *Beschreibung von Arabien.* Kopenhagen, 1772.

Le Gentil, *Voyage dans les Mers de l'Inde.* Paris, 1779-1781, 2 vol.

James Cook, *Troisième voyage, ou voyage à l'Océan Pacifique.* Paris, 1785, 4 vol.

C. D. Beck, *Allgemeine Schilderung des Othomanischen Reichs.* Leipzig, 1788-1793, 2 vol.

F. C. H. L. Pouqueville, *Voyage dans la Grèce.* Paris, 1820-1821, 5 vol.

E. G. Rey, *Voyage dans le Haouran et aux bords de la Mer Morte exécuté pendant les années 1857 et 1858.* Paris, s. d.

W. G. Palgrave, *Une année de voyage dans l'Arabie centrale (1862-1863).* Paris, 1866, 2 vol.

J. de Morgan, *Mission scientifique au Caucase.* Paris, 1889, 2 vol.

Soutenances de thèses.

Le 6 novembre, M. Pierre Brunet, professeur au Collège d'Auxonne, a soutenu ses thèses devant la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Thèse complémentaire. Maupertuis. Etude biographique.

Thèse principale. Maupertuis. L'œuvre et sa place dans la pensée scientifique et philosophique du XVIII[e] siècle.

Le jury était composé de MM. Blondel, Goblot, Guéroult, Halbwachs Pradines, Maugain.

M. Brunet a été déclaré digne du grade de docteur ès-lettres avec *mention honorable.*

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

GUILLAUME de LORRIS et JEAN de MEUNG. *Le Roman de la Rose*, mis en français moderne par ANDRE MARY. Paris, Payot, 1928 ; pet.in 8°, 391 p., 25 fr.

M. André Mary, on le sait, appartient à ce groupe de bons ouvriers, qui, suivant l'exemple naguère donné, avec une incomparable maîtrise, par M. Joseph Bédier, s'appliquent à « mettre en français moderne » notre vieille littérature et, par là, enrichissent heureusement le patrimoine esthétique du lecteur d'aujourd'hui. Il s'est, cette fois, attaqué au *Roman de la Rose*. Rude entreprise ! Ce ne sont plus le parler coulant et les simples récits d'un Jonville. L'œuvre est terriblement touffue dans le fonds et souvent même — d'admirables éclairs mis à part — dans la forme. Çà et là, dans la transposition, quelques modernismes détonnent. Encore s'ils étaient, en eux-mêmes, d'un bon style ! Mais l'emprunt est fait aux plus fâcheux clichés de notre langue. Jamais écrivain du moyen âge ne parla de « l'odeur enivrante » des roses. Guillaume de Lorris disait, avec plus de simplicité (v. 1627) : l'odeur « savoureuse » (*savorée*).

Je n'aime guère, non plus (p. 215) « l'élite de la Société m'a choisi pour confesseur » (au lieu de « Pour confesseur m'ont eslëu — Li meilleur qu'en puisse saveir — v. 12354-55), ni « meurtres passionnels » (p. 240) pour *ocisions* (v. 13892). Malgré ces quelques taches, la vieille somme amoureuse et idéologique sort, de sa transmutation, parfaitement lisible pour n'importe lequel de nos contemporains un peu cultivés, et même parée d'autant d'agrément qu'elle pouvait en comporter : c'est déjà un beau succès. Les nouvelles générations seront-elles, comme celles qui les ont précédées jusqu'au seizième siècle, sous le charme ? « Les philologues et les historiens », constate, avec amertume, M. André Mary, « n'ont pas toujours le goût très sûr ». Hélas ! au risque de tomber sous le coup de cette condamnation, je suis obligé de confesser, que littérairement parlant, le Roman de la Rose me paraît aujourd'hui voué au linceul des dieux morts ; et je crains bien que l'« honnête homme » d'aujourd'hui n'incline à partager, sur ce point, le déplorable jugement des érudits. Inutile d'ajouter que, comme historien, je prends au contraire à cette lecture un intérêt extrême : que de problèmes d'histoire intellectuelle pose la pensée d'un Jean de Meung ! Je souhaitais tout à l'heure voir nos étudiants chercher dans une anthologie du latin médiéval quelques clartés sur la mentalité d'un temps, pour eux et pour nous, souvent si difficile à comprendre. Comme il serait absolument vain de leur conseiller le maniement des cinq gros volumes de l'édition Langlois, c'est à travers la prose aisée de M. André Mary qu'il faut les engager à faire connaissance avec Bel Accueil, Faux Semblant et Genius. Du profit qu'ils y trouveront, eux-mêmes et leurs professeurs devront au « translateur » beaucoup de reconnaissance.

Marc BLOCH.

Digitized by Google

JEAN PLATTARD, *La Vie de François Rabelais*, Paris et Bruxelles, les Editions de G. Van Oest 1928, in-quarto, VIII + 266 p. 200 fr. (Bibl. Nat. et Univ. Cd. 14.322).

Après 25 ans de travail méthodique, centralisé par la *Revue des Etudes Rabelaisiennes* (fondée en 1903), devenue *Revue du XVIe siècle* depuis 1913, et par l'édition critique des Œuvres de Rabelais, le moment était venu d'écrire la vie de Rabelais, de mettre à la portée du public lettré les résultats d'études patientes portant sur la biographie de Rabelais, sur son œuvre, les sources qu'il a utilisées, son influence, et qui ont renouvelé notre connaissance de l'homme et de ses romans. Personne n'était plus qualifié que M. Plattard pour mener à bien ce travail, dont il avait publié en 1927 une esquisse dans son excellent et très utile *Etat présent des Etudes Rabelaisiennes* (12. cahier des *Etudes Françaises*). Grâce à sa connaissance de tout ce qui a été écrit sur Rabelais depuis le XVIe siècle, et en interprétant ingénieusement les allusions nombreuses à la vie, à la personnalité de Rabelais, à ses voyages à travers la province française, en Italie, que nous trouvons dans les épisodes, dans les menus détails, dans le vocabulaire du roman, M. Plattard a su replacer Rabelais dans les différents milieux qu'il a traversés et éclairer bien des coins mal connus ou obscurs de sa vie, en évitant soigneusement l'écueil de la biographie « romancée ». Ainsi nous comprenons mieux en lisant le chapitre consacré au moniage de Rabelais, comment ce jeune homme que son tempérament, son désir insatiable de savoir semblaient si peu prédisposer à la vie monacale, a pu espérer trouver dans le silence du cloître un lieu de retraite studieuse à un moment où les couvents, même ceux des Cordeliers, n'étaient pas encore hostiles à la science et à l'étude. Guillaume Budé vantait en 1520 et en 1521, dans ses deux lettres au compagnon d'études de Rabelais, Pierre Amy, les avantages et les bienfaits de « la solitude qui invite l'esprit à la méditation et à l'étude. » On trouvera dans ce bel ouvrage des détails intéressants et en partie nouveaux sur le cercle littéraire de Fontaine-le-Comte, ses rapports avec l'Italie et l'humanisme, la place qu'y occupaient les problèmes religieux, sur les milieux poitevins, parisiens, sur les collèges et leur enseignement, sur la Sorbonne, sur l'enseignement médical à la faculté de Montpellier, les cours que Rabelais y fit devant un auditoire nombreux, sur les idées religieuses du romancier, ses sympathies pour les idées de la Réforme évangélique en 1532. On trouve des preuves de cet attachement plus tard encore dans l'œuvre de Rabelais, par exemple dans la scène mémorable du départ de la flotte de Pantagruel pour le grand voyage et le culte d'un caractère tout évangélique que préside le bon Pantagruel.

Grâce à un choix heureux de documents artistiques, portraits des personnages avec lesquels Rabelais a été en rapport, vues des lieux qu'il a visités, où il a séjourné, plans de villes, fac-simili d'autographes, de frontispices d'éditions anciennes du roman, Rabelais est replacé dans son cadre naturel, dans son milieu intellectuel et dans le décor matériel et changeant où s'est déroulée sa vie agitée d'humaniste et de médecin itinérants (1).

(1) P. 16, note 4. L'apophtegme monacal *Brevis oratio penetrat coelos Longa*

Digitized by Google

Ce livre d'une documentation si riche, si sûre, puisée à la source est d'une lecture attrayante ; l'impression, le papier, l'illustration sont excellents. Espérons que bientôt une édition d'un prix plus accessible mettra cette Vie de Rabelais dans les mains de tous les fervents du maître.

F.-Ed. Schneegans.

Emma SCHILL. *Les traductions françaises de l'*Intermezzo *de Henri Heine* (thèse de l'Université de Paris). Paris, Rieder, 1928. In-8° de 161 pp.

Le titre pourrait induire en erreur. Il s'agit essentiellement de la traduction de Gérard de Nerval, publiée en 1855 et d'abord, en partie, dans la *Revue des deux Mondes* de 1848. Et même, cette première forme « n'a pas été accessible momentanément » (p. 45), ce qui est un peu étrange et regrettable : un relevé de quelques corrections ou repentirs aurait pu (s'il y a lieu) avoir son intérêt. L'étude « analytique » de cette traduction remplit à peu près le volume (p. 41-149), avec confrontation, sur les points notés, aux traductions postérieures. Elle a été faite avec attention. Peut-être n'a-t-on pas établi, dans la pratique, assez de distinction entre versions en prose et versions en vers. Mais contre-sens et erreurs, suppressions ou additions, équivalences et périphrases, insuffisances de tours heureux, germanismes et inexactitudes, sont notés un à un expliqués avec minutie, souvent avec quelque pesanteur (p. 49, 51, etc...), parfois non sans naïveté (p. 77, *luftig*, rendu par *joyeux*, a été lu sans doute *lustig*).

Ce pourra être un complément de quelque intérêt à l'utile ouvrage de Betz, *Heine in Frankreich*, auquel celui-ci doit naturellement beaucoup. Les appréciations sur la part de Heine à la traduction de Gérard, sur la valeur littéraire des traductions diverses, paraissent assez justes. Mais la « petite excursion faite dans le jardin de la littérature française » (p. 20) qu'est l'étude initiale sur Gérard de Nerval, est bien peu neuve et peu adéquate. Les « Considérations finales », et déjà l'étude sur les mérites de Gérard traducteur, sont bien vagues, digressives et faibles. Sauf le relevé des traductions complètes ou partielles, la Bibliographie est aussi peu critique que possible, et à peu près inutilisable. Et malgré un Erratum très copieux et très incomplet, la forme française est d'une insuffisance qui stupéfie.

Henri Tronchon.

potatio evacuat scyphos se trouve au chap. 41 de Gargantua et « plus me plaisent les soupes »... se lit au chap. 15 du Tiers Livre et non de Gargantua ; p. 120 la note 7 a été omise.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter.

Version Grecque (Licence et Agrégation).

A remettre à M. Oguse avant le 10 décembre 1929

Πῶς οὖν μίαν γνώμην ἕξομεν, ὦ Ἀθηναῖοι, πῶς ὁμονοήσομεν ἅπαντες ὑπὲρ τῶν κοινῇ συμφερόντων, ὅταν οἱ ἡγεμόνες καὶ οἱ δημαγωγοὶ χρήματα λαμβάνοντες προΐωνται τὰ τῆς πατρίδος συμφέροντα, καὶ ὑμεῖς μὲν καὶ ὁ δῆμος ἅπας κινδυνεύῃ περὶ τοῦ ἐδάφους τοῦ τῆς πόλεως καὶ τῶν ἱερῶν τῶν πατρῴων καὶ παίδων καὶ γυναικῶν, οἱ δὲ διηλλαγμένοι πρὸς αὐτοὺς ἐν μὲν ταῖς ἐκκλησίαις λοιδορῶνται καὶ προσκρούωσιν ἀλλήλοις ἐξεπίτηδες, ἰδίᾳ δὲ ταὐτὰ πράττωσιν ἐξαπατῶντες ὑμᾶς τοὺς ῥᾷστα πειθομένους τοῖς τούτων λόγοις (1): τί γάρ ἐστι ῥήτορος δημοτικοῦ καὶ μισοῦντος τοὺς κατὰ τῆς πόλεως λέγοντας καὶ γράφοντας; ἢ τί φασι τοὺς πρὸ ἡμῶν γεγενημένους, ὦ Δημόσθενες καὶ Πολύευκτε, διατελεῖν ποιοῦντας καὶ ταῦτα οὐδενὸς δεινοῦ τότε τὴν πόλιν περιεστηκότος — ; οὐ κρίνειν ἀλλήλους ; οὐκ εἰσαγγέλλειν ; οὐ γράφεσθαι παρανόμων; ἔστιν οὖν ὅτι πεποιήκατε ὑμεῖς οἱ φάσκοντες τοῦ δήμου κήδεσθαι καὶ τὴν σωτηρίαν ὑμῖν ἐν τῇ τούτων εἶναι ψήφῳ ; γέγραψαι ψήφισμα, Δημόσθενες, πολλῶν ὄντων καὶ δεινῶν καὶ παρανόμων ὧν Δημάδης γέγραφε ; κεκώλυκάς τινα πρᾶξιν ὧν ἐκεῖνος προελόμενος κατὰ τοῦ δήμου πεπολίτευται ; οὐδ' ἠντινοῦν. εἰσήγγελκας τὸν παρὰ τὸ τοῦ δήμου ψήφισμα καὶ τοὺς νόμους πολλὰ διαπεπραγμένον; οὐδεπώποτε. ἀλλὰ περιεῖδες αὐτὸν ἐν τῇ ἀγορᾷ χαλκοῦν σταθέντα καὶ τῆς ἐν τῷ πρυτανείῳ σιτήσεως κεκοινωνηκότα τοῖς Ἁρμοδίου καὶ Ἀριστογείτονος ἀπογόνοις. Ἔπειτα ποῦ τῆς εὐνοίας τῆς σῆς ὁ δῆμος ἔλαβε πεῖραν, ἢ ποῦ τὴν τοῦ ῥήτορος βοηθείαν καὶ δύναμιν ἐξεταζομένην εἶδομεν; ... καὶ σὺ πάντων ἐναντίον τῶν Ἑλλήνων διειλεγμένος Νικάνορι, καὶ κεχρηματικὼς ἐν Ὀλυμπίᾳ περὶ ὧν ἐβουλήθης, ἐλεεινὸν νῦν σεαυτὸν κατασκευάζεις προδότης ὢν καὶ δωροδόκος, ὡς ἐπιμελησομένους τούτους τῆς σῆς πονηρίας, καὶ οὐ δώσων δίκην ὑπὲρ ὧν εἰλήφαι πεποιηκώς (2), τοσούτῳ τολμηρότερον Δημάδου, ὥσθ' ὁ μὲν προειρηκὼς ἐν τῷ δήμῳ τὸν ἑαυτοῦ τρόπον καὶ τὴν ἀπόνοιαν, καὶ ὁμολογῶν λαμβάνειν καὶ λήψεσθαι, ὅμως οὐ τετόλμηκε τούτοις δεῖξαι τὸ πρόσωπον, οὐδ' ἐναντία τῇ τῆς βουλῆς ἀποφάσει λέγειν ἠξίωσε (καίτοι οὐκ ἔγραψεν ἐκεῖνος περὶ αὐτοῦ κυρίαν εἶναι τὴν βουλήν, οὐδὲ θάνατον ὡρίσατο, ἐὰν ἀποφανθῇ χρήματα εἰληφώς), σὺ δὲ οὕτω σφόδρα πεπίστευκας τοῖς σεαυτοῦ λόγοις καὶ καταπεφρόνηκας τῆς τούτων εὐηθείας, ὥστε πείσειν οἴει τοὺς δικαστὰς ὡς μόνου σοῦ κατέψευσται τὸ συνέδριον καί μόνον οὐκ εἰληφότα σὲ τὸ χρυσίον ἀποπέφαγκεν.

(1) Les candidats à l'agrégation pourront commencer après cette phrase.

(2) Jusqu'ici pour les candidats à la licence, qui remplaceront la virgule par plusieurs points.

Digitized by Google

Thème Grec pour le 21 décembre 1929

Corinthe ayant été détruite par les Romains, les marchands se retirèrent à Délos. La religion et la vénération des peuples faisaient regarder cette île comme un lieu de sûreté : de plus, elle était très bien située pour le commerce de l'Italie et de l'Asie, qui, depuis l'anéantissement de l'Afrique et l'affaiblissement de la Grèce, était devenu très florissant.

Dès les premiers temps les Grecs envoyèrent, comme nous l'avons dit, des colonies sur la Propontide et le Pont-Euxin. Elles conservèrent sous les Perses leurs lois et leurs libertés. Alexandre, qui n'était parti que contre les barbares, ne les attaqua pas. Il ne paraît pas même que les rois de Pont, qui en occupèrent plusieurs, leur eussent ôté leur gouvernement politique.

La puissance de ces rois augmenta sitôt qu'ils les eurent soumises. Mithridate se trouve en état d'acheter partout des troupes, de réparer continuellement ses pertes, d'avoir des ouvriers, des vaisseaux, des machines de guerre, de se procurer des alliés, de corrompre ceux des Romains et les Romains eux-mêmes, de soudoyer les barbares de l'Asie et de l'Europe, de faire la guerre longtemps et par conséquent de discipliner ses troupes ; il put les armer et les instruire dans l'art militaire des Romains, enfin il put faire de grandes pertes et subir de grands échecs sans périr. Et il n'aurait point péri si, dans les prospérités, le roi voluptueux et barbare n'avait pas détruit ce que dans la mauvaise fortune avait fait le grand prince.

Version latine. (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 12 décembre ; correction le 19 décembre.

Mœurs du jour.

Nunc si ad aliquem bene nummatum tumentemque ideo honestus aduena salutatum introieris, primitus tanquam exoptatus suscipieris et interrogatus multa coactusque mentiri, miraberis numquam antea uisus summatem uirum tenuem te sic enixius obseruantem : ut paeniteat ob haec bona tamquam praecipua non uidisse ante decennium Romam. Hacque adfabilitate confisus cum eadem postridie feceris, ut incognitus haerebis et repentinus, hortatore illo hesterno qui sis uel unde uenias diutius ambigente. Agnitus uero tandem et adscitus in amicitiam, si te salutandi adsiduitati dederis triennio indiscretus et per tot dierum defueris tempus, reuerteris ad paria perferenda, nec ubi esses interrogatus et quo tandem miser discesseris, aetatem omnem frustra in stipite conteres summitendo. Cum autem commodis interuallata temporibus conuiuia longa et noxia coeperint apparari uel distributio sollemnium sportularum, anxia deliberatione tractatur an exceptis his quibus uicissitudo debetur, peregrinum inuitari conueniet, et si digesto plene consilio id placuerit fieri, is adhibetur qui pro domibus excubat aurigarum aut artem tesserariam profitetur aut secretiora quaedam se nosse confingit. Homines enim eruditos et sobrios ut infaustos et inutiles uitant, eo quoque accedente quod et nomenclatores adsueti haec et talia uenditare, mercede accepta lucris quosdam et prandiis inserunt, ignobiles et obscuros.

Quod cum ita sit, paucae domus studiorum seriis cultibus antea celebratae

Digitized by Google

nunc ludibriis ignauiae torpentis exundant, uocali sonu, perflabili tinnitu fidium resultantes. Denique pro philosopho cantor et in locum oratoris doctor artium ludicrarum accitur et, bibliothecis sepulcrorum ritu in perpetuum clausis, organa fabricantur hydraulica et lyrae ad speciem carpentorum ingentes tibiaeque et histrionici gestus instrumenta non leuia.

Thème latin. (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 19 décembre ; correction le 9 janvier.

Prosopopée de la sagesse de Dieu.

C'est en vain, ô hommes, que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à vos misères. Toutes vos lumières ne peuvent arriver qu'à connaître que ce n'est point dans vous-mêmes que vous trouverez ni la vérité ni le bien. Les philosophes vous l'ont promis, et ils n'ont pu le faire. Ils ne savent ni quel est votre véritable bien, ni quel est votre véritable état. Comment auraient-ils donné des remèdes à vos maux, qu'ils n'ont pas seulement connus ? Vos maladies principales sont l'orgueil, qui vous soustrait de Dieu, la concupiscence qui vous attache à la terre, et ils n'ont fait autre chose qu'entretenir au moins l'une de ces maladies. S'ils vous ont donné Dieu pour objet, ce n'a été que pour exercer votre superbe : ils vous ont fait penser que vous lui étiez semblables et conformes par votre nature. Et ceux qui ont vu la vanité de cette prétention vous ont jetés dans l'autre précipice, en vous faisant entendre que votre nature était pareille à celle des bêtes, et vous ont portés à chercher votre bien dans les concupiscences qui sont le partage des animaux. Ce n'est pas là le moyen de vous guérir de vos injustices, que ces sages n'ont point connues. Je puis seule vous faire entendre qui vous êtes.

Pascal, *Pensées*, section 7, Grande édition Brunschvicg, t. 2, p. 332.

Version Latine. (Licence).

à remettre à M. Grenier le 17 décembre

At hostes ubi primum nostros equites conspexerunt, quorum erat V milium numerus, cum ipsi non amplius octingentos equites haberent, quod ii qui frumentandi causa erant trans Mosam nondum redierant, nihil timentibus nostris, quod legati eorum paulo ante a Cesare discesserant atque is dies indutiis erat ab his petitus, impetu facto celeriter nostros perturbauerunt ; rursus his resistentibus consuetudine sua ad pedes desiluerunt, subfossis equis conpluribusque nostris deiectis reliquos in fugam coniecerunt atque ita perterritos egerunt, ut non prius fuga desisterent quam in conspectum agminis nostri venissent. In eo proelio ex equitibus nostris interficiuntur quattuor et septuaginta, in his uir fortissimus, Piso Aquitanus, amplissimo genere natus, cuius auus in ciuitate sua regnum obtinuerat amicus ab senatu nostro appellatus. Hic cum fratri intercluso ab hostibus auxilium ferret, illum ex periculo eripuit, ipse equo uulnerato deiectus quoad potuit fortissime restitit : cum circumuentus multis uulneribus acceptis cecidisset atque id frater, qui iam proelio excesserat, procul animaduertisset, incitato equo se hostibus obtulit atque interfectus est.

Digitized by Google

Thème latin. (Licence).

A remettre à M. Boulanger le 13 décembre ; correction le 20 décembre.

Conseils à un jeune homme.

Il faut que je vous avertisse d'une chose : les hommes se recherchent quelquefois avec empressement, mais ils se dégoûtent aisément les uns des autres. Cependant la paresse les retient longtemps ensemble après que leur goût est usé. Le plaisir, l'amitié, l'estime ne les attachent plus : l'habitude les asservit. Fuyez ces commerces d'où l'instruction et la confiance sont bannies. Le cœur s'y dessèche et s'y gâte ; l'imagination y périt. Conservez néanmoins toujours avec tout le monde la douceur de vos sentiments. Faites-vous une étude de la patience, et sachez céder par raison, comme on cède aux enfants qui n'en sont pas capables et ne peuvent nous offenser. Abandonnez surtout aux hommes vains cet empire ridicule qu'ils affectent : il n'y a de supériorité réelle que celle de la vertu et du génie. Voyez des mêmes yeux, s'il est possible, l'injustice de vos amis, soit qu'ils se familiarisent par une longue habitude avec vos avantages, soit que, par une secrète jalousie, ils cessent de les reconnaître : ils ne peuvent nous les faire perdre. C'est ainsi que sont faits les hommes : vos amis croient s'être acquis par la connaissance de vos défauts une sorte de supériorité sur vous.

Vauvenargues.

Version allemande.

A remettre à M. Vermeil le jeudi 5 décembre

Die grossen Städten sind nicht wahr ; sie täuschen
den Tag, die Nacht die Tiere und das Kind ;
ihr Schweigen lügt, sie lügen mit Geräuschen
und mit Dingen, welche willig sind.
Nichts von dem weiten wirklichen Geschehen,
das sich um dich, du Werdender, bewegt
geschieht in ihnen. Deiner Winde Wehen
fällt in die Gassen, die es anders drehen,
ihr Rauschen wird im Hin-und Widergehen
verwirrt, gereizt und aufgeregt.
Sie kommen auch zu Becten und Alleen — :
Denn Gärten sind, — von Königen gebaut,
die eine kleine Zeit sich drin vergnügten
mit jungen Frauen, welche Blumen fügten
zu ihres Lachens wunderlichem Laut.
Sie hielten diese müden Parke wach ;
Sie flüsterten wie Lüfte in den Büschen,
Sie leuchteten in Pelzen und in Plüschen,
und ihrer Morgenkleider Seidenrüschen
erklangen auf dem Kiesweg wie ein Bach.
Jetzt gehen ihnen alle Gärten nach —
und fügen still und ohne Augenmerk
sich in des fremden Frühlings helle Gammen
und brennen langsam mit des Herbstes Flammen

Digitized by Google

auf ihrer Aste grossem Rost zusammen,
der kunstvoll wie aus tausend Monogrammen
geschmiedet scheint zu schwarzem Gitterwerk.
Und durch die Gärten blendet der Palast
(wie blasser Himmel mit verwischtem Lichte)
in seiner Säle welke Bilderlast
versunken wie in innere Gesichte,
fremd jedem Feste, willig zum Verzichte
und schweigsam und geduldig wie ein Gast.
Dann sah ich auch Paläste, welche leben ;
Sie brüsten sich den schönen Vögeln gleich,
die eine schlichte Stimme von sich geben.
Viele sind reich and wollen sich erheben, —
aber die Reichen sind nicht reich.

Rainer Maria Rilke, *Das Stundenbuch.*

Thème allemand.

A remettre à M. Schlagdenhauffen, le 19 décembre 1929.

Le Jardin de la rue Plumet.

Ce jardin n'était plus un jardin, c'était une broussaille colossale ;. c'est-à-dire quelque chose qui est impénétrable comme une forêt, peuplé comme une ville, frissonnant comme un nid, sombre comme une cathédrale, odorant comme un bouquet, solitaire comme une tombe, vivant comme une foule..

En floréal, cet énorme buisson, libre derrière sa grille et dans ses quatre murs, entrait dans le sourd travail de la germination universelle, tressaillait au soleil levant presque comme une bête qui aspire les effluves de l'amour cosmique et qui sent la sève d'avril monter et bouillonner dans ses veines, et, secouant au vent sa prodigieuse chevelure verte, semait sur la terre humide, sur les statues frustes, sur le perron croulant du pavillon et jusque sur le pavé de la rue déserte, les fleurs en étoiles, la rosée en perles, la fécondité, la beauté, la vie, la joie, les parfums. A midi mille papillons blancs s'y réfugiaient, et c'était un spectacle divin de voir là tourbillonner en flocons dans l'ombre cette neige vivante de l'été. Là, dans ces gaies ténèbres de la verdure, une foule de voix innocentes parlaient doucement à l'âme, et ce que les gazouillements avaient oublié de dire, les bourdonnements le complétaient. Le soir une vapeur de rêverie se dégageait du jardin et l'enveloppait ; un linceul de brume, une tristesse céleste et calme, le couvraient ; l'odeur si enivrante des chèvrefeuilles et des liserons en sortait de toute part comme un poison exquis et subtil ; on entendait les derniers appels des grimpereaux et des bergeronnettes s'assoupissant sous les branchages ; on y sentait cette intimité sacrée de l'oiseau et de l'arbre ; le jour les ailes réjouissent les feuilles, la nuit les feuilles protègent les ailes.

(Victor Hugo, *Les Misérables*).

Digitized by Google

Dissertation française pour l'Agrégation et le certificat secondaire d'anglais.

A remettre à M. Pons pour le 3e jeudi de janvier.

La notion de lyrisme est-elle compatible avec celle de poésie classique? Dans quel sens et dans quelle mesure ?

Dissertation anglaise pour l'Agrégation et le certificat secondaire

A remettre à M. Pons pour la rentrée de janvier.

The distinctive features of Herrick's inspiration aud poetical style, as compared to the poetry of his age.

Version anglaise d'agrégation.

A remettre à M. Pons pour le 9 décembre

In the Dunes.

Bright-minded were they both, the boy and girl ;
Mirror'd in steel the world gleamed on their lives.
But each took now only the other's brightness,
Each burnisht mind turned wholly to its fellow ;
While in between, and far into lucid depths,
Their love burnt white, unwavering poise of flame
Infinitely reflected back and forth.

They were among the dunes : valleys of sand,
And little alps of sand scarpt clean and sheer,
Whose fretting cliffs the wind still quarried down
To banks that slurred in landslide at a step.
The air was gentle, but as white as rime
With sea-fret, that came vapouring inland
Placidly and slowly on a warm breeze, —
Clinging along the ground, and smelling keen
As camphor. Light was shadowless and blancht
Dissolved in it ; unless, far out at sea,
A tarnisht glare lay like a bar of brass,
The gleam of hidden sunshine, when the fog
Rifted and closed again. The tide was in ;
It swayed a lazy pulse along the beach,
And drew the pebbles down purring and clucking
In shallow lapse of ripples — the noise stole
About the dunes soft as the stroking of silk.

They loiter'd, with the warm mist blank around them.

She : A stranger would be lost now. It's all one,
Right road or wrong road : the white fog gives way
And closes in behind, and you seem still
In the same place whichever way you go.

He : All the better for idling : no world left
But where we are, and we need one.

Digitized by Google

She : None left
But an old quiet sea murmuring somewhere,
Deserted by the other creatures.

He : Still
Thinking aloud of those courageous days
When there was stubborn land to quarrel with.

She : We must belong to the sea then ; or why else
Should we stay hiding in its memory —
This whispering cloud of salty moist sea-smell-
When all the world beside has slipt away ?

He : When I'm inland, and I dream of the sea,
It always is a thing that comes to claim me ;
Or, as the other night, I am its captive.

She : Drown'd, were you ?

He : No ; walking upon the water
A good league from the land ; the prisoner
Of some fierce tribe I might have been, set free
To watch the onslaught on his native town.
A high wind clamour'd there through bright blue weather,
And on the flashing tide I paced, the foam
And rocking sunshine firm to tread as marble.
The wawes went charging by me like crazed troops
Fanatic to die fighting, and the cliffs
Flung them, and their brothers trampled them ;
For the wind whoopt them on, and giant spray
Stood up like menacing priests in snowy gowns
And prophesied the conquest of the land.
Then I was swimming : I had slipt my guard,
And made off in the press towards the land.
Like prairie-herds thundering head-down
The senseless charge swept on : no heed for me,
Though the shouting gale that sat the high-curv'd crests
Pulled at their spindrift manes and knee'd their withers,
But could not turn them ; and I won to shore,
And held as close te the rocks as if I'd been
Crucified to them. Then they saw my escape,
The waters ; then they leapt upon me raging,
And pouring down on me to scour me off
They became beasts : at ankle, hip, and shoulder
Hands wrencht with sinewy baboon fingers, mouths
Worried and tugg'd like wolves, the paws of bears
Cufft every sense in me stupid, rugged tails
Of alligators clubb'd me : thick and lithe
Bodies like snakes beneath me prized : I felt them
Tighten and sleek and swell and shrug against me.
But I clung on, and clamber'd safely away.

Digitized by Google

Thème d'agrégation.

A remettre à M. Pons le 5 décembre.

L'œuvre de Michel-Ange a sûrement été la plus gigantesque tentative plastique de l'homme vers l'expression. Tentative qui prend ici, dans cette salle de l'Académie des Beau-Arts, l'apparence d'un symbole. Hasard de groupement, sans doute, mais qui n'en a pas moins, si l'on y réfléchit, une rare saveur philosophique.

Eclatant, massif et délié, ce David qui fut l'œuvre principale de sa jeunesse, nous montre d'abord un artiste entièrement sûr de sa main. Le bloc de marbre dont fut tiré cet adolescent démesuré avait été abîmé par un sculpteur maladroit et gisait inutilisé — peut-être inutilisable — dans le dôme de Florence. Le jeune Michel-Ange l'y vit, en caressa dans sa tête tous les contours et fit ses propositions à la Seigneurie. On les accepta. Il éleva autour de son monstre une palissade derrière laquelle il travailla trois ans. Et sans gâter un morceau de la précieuse matière, sans commettre une faute de ciseau, il fit jaillir son David d'une poussée furieuse, des cheveux aux orteils, il l'emporta d'assaut, le creusa, le bossela, le polit et le lima jusqu'aux ongles. Un immense homme de pierre, sans un péché ; un Adam de Carrare. Comme Dieu, Buonarroti dut se reposer après en contemplant avec satisfaction sa créature.

Puis les années passent. Et les œuvres. Mûri, ce Père Eternel de la pierre voit avec un sombre souci s'éloigner de lui les monstres innocents et trop parfaits de son Eden païen : le David, le Bacchus ivre, le Bacchus avec un satyre, l'Adonis, le Cupidon. Le doute lui est venu. L'inquiétude prospère en lui et provoque sous son outil tous les tourments spirituels de la maturité. Et il jette un beau jour à une sorte de demi-vie, comme nous le ferions d'une note amère dans nos papiers, ces Esclaves tout enchaînés de violences passionnées. Là-bas, au fond de la jeunesse, ce colosse de candeur et de confiance en soi, bien plus semblable d'ailleurs à Goliath qu'au petit Israélite muni d'une fronde. Maintenant, dans son âge d'homme, ces puissantes ébauches de son incertitude.

Quelle étonnante leçon ! Ainsi, plus nous vieillissons, moins nous sommes sûrs de nous. Avec notre expérience et la longue suite de nos raisonnements, notre élan à bien faire s'émousse, notre idéal s'efface, et la vigueur de nos anciennes joies se transforme en puissances redoutables. De libre petit géant que nous étions au temps de nos forces inconscientes et heureuses (peut-être cruelles), nous voici devenus cariatides, immobilisés en nous-mêmes, et ne cherchant plus qu'à supporter sans en mourir trop vite les fardeaux et les chaînes de nos esclavages (peut-être doux, peut-être moraux). Voyez chacun de ces mouvements emprisonnés. L'un des Esclaves a le bras gauche pendant, et du droit il défend sa pauvre tête écrasée. L'autre couvre à demi sa figure, le corps tout projeté en arrière par l'effroi d'une vision qui le fait rentrer dans la pierre. Celui-ci n'est plus que torse, décapité de son jugement. Cet autre plus que ventre, thorax bombé, cuisses, seins, le visage perdu dans des limbes. Que Saint Matthieu seul où le visage soit tout, mais disant aussi le pire. Rien que peurs, souffrances, luttes. Comme Michel-Ange a bien justifié la confiance de Pierre

Digitized by Google

de Médicis : « Michel, c'est ton métier de pétrir des hommes » c'est-à-dire de pétrir des âmes. Il avait entendu la prédication de Savonarole au couvent de Saint-Marc, où il travaillait dans le jardin. Et sans doute est-ce là, au milieu de ses ardeurs païennes, que lui fut révélé l'autre drame, celui que voient seuls les yeux de l'esprit, mais dont la flamme vient lentement incendier le corps. Dès lors Michel-Ange le vécut toute sa vie. Il fut dans un perpétuel état d'incendie. Et ces pauvres esclaves, ces « prigione » dont il sait si dramatiquement conter l'histoire, et qui jamais ne parviennent à se libérer d'eux-mêmes, c'est lui.

GUY DE POURTALÈS.
(Extrait de la *Nouvelle Revue Française*).

Version italienne pour le 12 décembre (1).

Angelo di Costanzo dedica la sua Istoria del regno di Napoli all'Illustrissimo signor Ferrante Caracciolo Duca d'Airola e Conte di Viccaro.

Antigena, musico eccellentissimo, vedendo un dì in una festa solenne un altro musico, che cantava in pubblico con grandissima arte, e con dolcissima armonia, e che il popolo non gli dava quella udienza, che meritava, disse : *mihi cane et Musis*. E con questa officiosità volle salvare la reputazione, che l'ingratitudine del popolo toglieva a quel virtuoso. Avendo dunque V. S. I. con l'esempio di lui visto, che, per il poco conto, che la patria nostra ha fatto dell'animo, e delle fatiche mie, per mantenerle il titolo di fedelissima contro quegli autori, che la tassano d'infedeltà, io stava più tosto per ardere, che per divulgare il rimanente dell' istoria mia, ha pur voluto con l'autorità sua, che in me é grandissima, ch'io la mandi a stampa. E io per non incorrere nel vizio d'ingratitudine, da me notato in altri, ho voluto non solo obbedirla ; ma dedicarla a lei per far conoscere al mondo, ch'io assolutamente l'ho cacciata ad istanza sua ; e che solo il giudizio suo é a me come un plauso d'un frequentissimo teatro. So ben che V. S. I. ha notizia d'infinite istorie, e da esse ha cavata tanta cognizione dell'arte di pace, e di guerra, che per quella ha meritato in adolescenza carichi nella milizia importantissimi, e in gioventù il governo di così gran parte del regno, esposta agl'insulti dell' armate Turchesche, la quale governa con tanta prudenza, e giustizia, per giudizio, e voce universale di tutti i popoli, togliendo la speranza agli altri, che verranno di poterla superare. Leggala dunque V. S. I. e rallegrisi di vedersi felicemente in mezzo il corso, e di vincere tutti gli altri illustri suoi progenitori, che in questa istoria sono nominati. Nelle lodi dei quali io sono stato tanto parco, che ho lasciato di dire di molti, e massime di Filippo Caracciolo Rosso, che in presenza di re Luigi di Taranto diede delle pugnalate al gran Siniscalco Acciaioli, ch'era il maggior personaggio, e più caro al re, che fosse nel regno, per dubbio d'essere sospetto di adulazione. E resto raccomandandomi alla buona grazia di V. S. I.

Napoli a' XX maggio del MDLXXXI.

(1) Texte donné à la licence en octobre 1929.

Digitized by Google

Sujets donnés aux concours et aux examens

AGRÉGATION D'ANGLAIS (1929)

Version Anglaise.

Music's Duel.

Now westward Sol had spent the richest beams
Of noon's high glory, when, hard by the streams
Of Tiber, on the scene of a green plat,
Under protection of an oak, there sat
A sweet lute's master ; in whose gentle airs
He lost the day's heat, and his own hot cares.
Close in the covert of the leaves there stood
A nightingale, come from the neighbouring wood —
The sweet inhabitant of each glad tree,
Their muse, their syren, harmless syren she —
There stood she listening, and did entertain
The music's soft report, and mould the same
In her own murmurs ; that whatever mood
His curious fingers lent, her voice made good :
The man perceived his rival, and her art,
Disposed to give the light-foot lady sport,
Awakes his lute, and 'gainst the fight to come
Informs it in a sweet præludium
Of closer strains, and ere the war begin,
He lightly skirmishes on every string
Charged with a flying touch ; and straightway she
Carves out her dainty voice as readily,
Into a thousand sweet distinguished tones,
And reckons up in soft divisions
Quick volumes of wild notes, to let him know,
By that shrill taste, she could do something too.
His nimble hand's instinct then taught each string
A capering cheerfulness, and made them sing
To their own dance ; now negligently rash
He throws his arm, and with a long-drawn dash
Blends all together ; then distinctly trips
From this to that, then quick returning, skips
And snatches this again, and pauses there.
She measures every measure, everywhere
Meets art with art ; sometimes as if in doubt
Not perfect yet, and fearing to be out,

Digitized by Google

Trails her plain ditty in one long-spun note,
Through the sleek passage of her open throat,
A clear unwrinkled song ; then doth she point it
With tender accents, and severely joint it
By short diminutives, that, being reared
In controverting warbles, evenly shared,
With her sweet self she wrangels ; he amazed
That from so small a channel should be raised
The torrent of a voice, whose melody
Gould melt into such sweet variety,
Strains higher yet, that tickled with rare art,
The tattling strings, each breathing in his part,
Most kindly do fall out ; the grumbling base
In surly groans disdains the treble's grace ;
The high-perched treble chirps at this, and chides,
Until his finger (moderator) hides
And closes the sweet quarrel.

Richard Crashaw.

Sujets donnés a l'Agrégation de grammaire en 1929.

Étude grammaticale d'un texte français.

Français ancien.

Sire, por coi me fuiez donc ?
— Ce n'est par moi. — Et par cui donc ?
— C'est par les deus, quil m'ont mandé,
qui ont sorti et destiné,
an Lonbardie an doi aler,
iluec doi Troie restorer.
Ensi l'ont dit et destiné ;
car, se ce fust ma volenté,
qu'il n'i *eüst* ordenemant
ne mes lo mien tant solemant,
que par moi fust, ce m'est avis,
n'alasse *oan* de cest païs.
A enviz *faiz* la departie,
ne est par moi, nel quidiez mie.

Eneas, 1757-1768 ; 1775-1776.

I. Traduire. — II. Etudier au point de vue de la forme les mots *eüst* (vers 9), *oan* (vers 12), *faiz* (vers 13), et au point de vue de la syntaxe : 1° les vers 4-6 ; 2° les imparfaits du subjonctif.

Français moderne.

Rotrou, *Saint-Genest*, V, 2, depuis « Marcelle, avec regret », jusqu'à « je fais vanité. »

Étudier dans ce texte la langue et le style de Rotrou en examinant particulièrement : 1° les mots et expressions en italique (*répandre le jour sur votre aveuglement* ; *ravalée* ; *penser* ; *passions* ; *où* le ciel ; *l'heur* ; *où* je vois ; *son honneur* ; *excuser* ; *fais vanité*) ; 2° les emplois de l'infinitif.

Digitized by Google

Étude grammaticale d'un texte grec et d'un texte latin.

Texte grec.

Μὴ κατατρίψῃς τὸ ὑπολειπόμενον τοῦ βίου μέρος ἐν ταῖς περὶ ἑτέρων φαντασίαις, ὁπόταν μὴ τήν ἀναφορὰν ἐπί τι κοινωφελὲς ποιῇ· ἧτοι γὰρ ἄλλου ἔργου στέρῃ, τουτέστι φανταζόμενος, τί ὁ δεῖνα πράσσει καὶ τίνος ἕνεκεν καὶ τί λέγει καὶ τί ἐνθυμεῖται καὶ τί τεχνάζεται καὶ ὅσα τοιαῦτα ποιεῖ ἀπορρέμβεσθαι τῆς τοῦ ἰδίου ἡγεμονικοῦ παρατηρήσεως. Χρὴ μὲν οὖν καὶ τὸ εἰκῇ καὶ μάτην ἐν τῷ εἰρμῷ τῶν φαντασιῶν περιίστασθαι, πολὺ δὲ μάλιστα τὸ περίεργον καὶ κακόηθες. Καὶ ἐθιστέον ἑαυτὸν μόνα φαντάζεσθαι, περὶ ὧν εἴ τις ἄφνω ἐπανέροιτο « Τί νῦν διανοῇ; », μετὰ παρρησίας παραχρῆμα ἂν ἀποκρίναιο, ὅτι « Τὸ καὶ τό » ὡς ἐξαυτῆς εὐθὺς δῆλα εἶναι, ὅτι πάντα ἁπλᾶ καὶ εὐμενῆ καὶ ζῴου κοινωνικοῦ καὶ ἀμελοῦντος ἡδονικῶν ἢ καθάπαξ ἀπολαυστικῶν φαντασμάτων ἢ φιλονεικίας τινός, ἢ βασκανίας καὶ ὑποψίας ἢ ἄλλου τινός, ἐφ' ᾧ ἂν ἐρυθριάσειας ἐξηγούμενος ὅτι ἐν νῷ αὐτὸ εἶχες.

MARC-AURÈLE, *Pensées*, III, 4.

I. Rendre compte au point de vue de la forme : de ἑτέρων et de sa déclinaison ; de χρή et de sa conjugaison ; de κατατρίψῃς et de la conjugaison de ce verbe à tous les modes du parfait passif. — II. Etudier dans ce texte : 1° les valeurs du moyen ; 2° la syntaxe de la dernière phrase (Καὶ ἐθιστέον — εἶχες. .

Texte latin.

Cum primum pavido custos mihi purpura cessit
Bullaque succinctis Laribus donata pependit,
Cum blandi comites totaque impune Subura
Permisit spatiis oculos jam candidus umbo,
Cumque iter ambiguum est et vitae nescius error
Deduxit trepidas ramo a in compita mentes,
Me tibi seposui ; teneros tu suscipis annos
Socratico, Cornute, sinu. Tunc fallere sollers
Adposita intortos extendit regula mores,
Et premitur ratione animus vincique laborat
Artificemque tuo ducit sub pollice vultum.
Tecum etenim longos memini consumere soles
Et tecum primas epulis decerpere noctes.
Non equidem hoc dubites, amborum fœdere certo
Consentire dies et ab uno sidere duci.

PERSE, *Satires*, V, 30-42 ; 45-46.

Etudier dans ce texte : 1° la formation du parfait ; 2° la syntaxe de l'infinitif ; 3° le style.

N. B. — Il est inutile de donner la traduction des textes proposés.

Digitized by Google

Baccalauréat. Ancien régime (juin 1929).

Dissertation Philosophique.

Le candidat traitera l'un des sujets suivants : I. Rôle du sentiment en morale. — II. Quelle place doit-on réserver à l'idée de sanction dans la morale ?. — III. La sincérité.

Composition Française.

Trois sujets au choix : I. Commentez cette pensée d'un philosophe : « L'humanité se compose de plus de morts que de vivants ». — II. Commentez cette parole de Goethe : « Avec Voltaire finit un monde, avec Rousseau commence un monde nouveau ». — III. Que pensez-vous des théories émises par Alceste et Philinte dans le passage suivant du *Misanthrope* ? (acte I, scène I, vers 34-66).

Expliquez les mots et expressions *en italiques* : contorsions, embrassades, Qui de civilités avec tous font combat, honnête homme, fat, faquin, régals ; Vous y donnez, dans ces vices du temps ; Morbleu, vous n'êtes pas pour être de mes gens ; pour le trancher net ; il faut bien que l'on rende quelques dehors civils.

Version latine.

Voir le *Bulletin* du 1er novembre, p. 38.

Baccalauréat. Nouveau régime. Juin 1929

Composition Française.

I. — On lit, dans le *Voyage en Espagne* de Théophile Gautier, la description suivante :

« Au sortir de Bordeaux, les landes recommencent plus tristes, plus décharnées et plus mornes, s'il est possible ; des bruyères, des genêts et des *pinadas* (forêts de pins) ; de loin en loin, quelque fauve berger accroupi gardant des troupeaux de moutons noirs, quelque cahute dans le goût des wigwams des Indiens : c'est un spectacle fort lugubre et fort peu récréatif. On n'aperçoit d'autre arbre que le pin avec son entaille d'où coule la résine. Cette large blessure, dont la couleur saumon tranche avec les tons gris de l'écorce, donne un air on ne peut plus lamentable à ces arbres souffreteux et privés de la plus grande partie de leur sève. On dirait une forêt injustement égorgée qui lève les bras au ciel pour lui demander justice. » (Chapitre II.)

Voici, d'autre part, la poésie que, dans le même temps, lui inspire le même spectacle :

LE PIN DES LANDES.

Or ne voit, en passant par les Landes désertes,
Vrai Saharah français, poudré de sable blanc,
Surgir de l'herbe sèche et des flaques d'eaux vertes
D'autre arbre que le pin avec sa plaie au flanc ;

Digitized by Google

Car, pour lui dérober ses larmes de résine,
L'homme, avare bourreau de la création,
Qui ne vit qu'aux dépens de ceux qu'il assassine,
Dans son tronc douloureux ouvre un large sillon !
Sans regretter son sang qui coule goutte à goutte,
Le pin verse son baume et sa sève qui bout,
Et se tient toujours droit sur le bord de la route,
Comme un soldat blessé qui veut mourir debout.
Le poète est ainsi dans les Landes du monde ;
Lorsqu'il est sans blessure, il garde son trésor.
Il faut qu'il ait au cœur une entaille profonde
Pour épancher ses vers, divines larmes d'or !

Espana.

Comparer ces deux textes ; étudier quelles transformations Théophile Gautier a fait subir, dans ses vers, à sa page de prose.

II. — Dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, à l'article *imagination*, on trouve ce jugement sur les contes de fées :

« Ces imaginations fantastiques dépourvues d'ordre et de bon sens ne peuvent être estimées ; on les lit par faiblesse, on les condamne par raison. »

La Fontaine était moins sévère, lui qui disait dans une fable :

Si *Peau d'Ane* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

On vous demande, sous la forme qui vous plaira (dissertation, lettre, dialogue — vous pourrez même supposer une conversation... dans l'autre monde entre La Fontaine et Voltaire), de donner votre avis sur la question, en le motivant.

III. — Vous tracerez, d'après la comédie de Molière que vous connaissez le mieux, le tableau de la vie dans un intérieur bourgeois du XVIIe siècle (dissertation ou lettre).

Version Anglaise.

Pursuing his inquiries, Martin found that there were no fewer than four majors present, two colonels, one general and a captain, so that he could not help thinking how strongly officered the American militia must be ; and wondering very much whether the officers commanded each other ; or if they did not, where on earth the privates came from. There seemed to be no man there without a title... Among the ladies, there were Mrs Pawkins, who was very straight, bony, and silent ; and a wiry-faced old damsel, who had strong sentiments touching the rights of women, and had diffused the same in lectures ; but the rest were strangely devoid of individual traits of character, insomuch that any one of them might have changed minds with the other, and nobody would have found it out.

DICKENS, *Martin Chuzzlewit* (1843).

Digitized by Google

Thème Anglais.

Sens commun.

On dit quelquefois : le sens commun est fort rare. Que signifie cette phrase ? Que, dans plusieurs hommes, la raison commencée est arrêtée dans ses progrès par quelques préjugés, que tel homme qui juge très sainement dans une affaire se trompera toujours grossièrement dans une autre. Cet Arabe, qui sera d'ailleurs un bon calculateur, un savant chimiste, un astronome exact, croira cependant que Mahomet a pris la moitié de la lune dans sa manche.

Pourquoi ira-t-il au delà du sens commun dans les trois sciences dont je parle, et sera-t-il au-dessous du sens commun quand il s'agira de cette moitié de lune ? C'est que, dans les premiers cas, il a vu avec ses yeux, il a perfectionné son intelligence ; et, dans le second, il a vu par les yeux d'autrui ; il a fermé les siens, il a perverti le sens commun qui est en lui.

VOLTAIRE.

OBSERVATIONS SUR LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT.
(NOUVEAU RÉGIME. JUILLET 1929).

Version latine.

Le premier texte de Version latine proposé aux candidats « nouveau régime » ne pourait leur donner une idée terrifiante de cette nouvelle forme de l'examen : c'était une quinzaine de lignes des Tusculanes (V. 32), texte fort court par conséquent ; l'idée générale n'étonnait pas par sa profondeur ou sa singularité : Cicéron vante le désintéressement des philosophes à l'égard des biens de fortune, et quatre anecdotes viennent illustrer ce thème.

On était donc en droit d'espérer un fort nombre de bonnes copies, mais les correcteurs ont dû faire preuve de la plus grande indulgence, et pousser jusqu'à la moyenne la note de certaines versions qui étaient franchement au-dessous du médiocre. Les mêmes causes déterminent toujours les mêmes erreurs. Les plus nombreux contre-sens sont dûs à :

1° l'ignorance du vocabulaire : *pompa* (traduit par : *splendeur*), *tristiores* (traduit par : *tristes*), *desiderare, egere*, etc. A propos de ce dernier terme, notons une fois de plus l'inaptitude des élèves à utiliser le dictionnaire. Ils ont à traduire « *...me pecunia non egere* ». Ils se précipitent sur leur gros lexique, livre sacré, et trouvent : *egere* = *manquer de, avoir besoin de...* Ils en concluent que « *manquer d'argent* » et « *avoir besoin d'argent* » sont deux expressions dont les sens sont identiques.

2° l'oubli de la grammaire ; la confusion des pronoms *ille* et *is* ; l'ignorance de la valeur exacte des pronoms ou adjectifs possessifs réfléchis : *se, sibi, suas*. Dans un grand nombre de copies, la dernière phrase n'a été qu'un abominable galimatias, et même ce que Boileau appelait le galimatias double, car les auteurs de la phrase n'auraient pas été en mesure, plus que le correcteur, d'en découvrir la signification.

3° le défaut de bon sens. Nombre de candidats ont pensé que le premier exemple (celui de Socrate) n'était qu'une autre forme, mais simplifiée

Digitized by Google

du second exemple (celui de Xénocrate). Ils ont donc cruellement tourmenté la phrase pour accommoder son sens à leur idée préconçue : ils ont supposé qu'on apportait à Socrate une grande quantité d'or et d'argent ; Socrate alors se récrie : « Mes amis, vous êtes bien aimables, mais je n'en demande pas autant ! » Pour tirer cette dernière phrase des mots : « *quam multa non desidero* ! », les candidats, au prix d'efforts inouïs, sont parvenus à méconnaître la valeur exclamative de *quam*, et à lire dans leur texte *tam multa*.

Nous ne citons que les erreurs de sens le plus communément commises. Les autres ont un caractère plus personnel et original ; il a paru inutile de les relever ici. Remarquons toutefois qu'un grand nombre de candidats connaissaient l'anecdote de la rencontre de Diogène et d'Alexandre ; aussi le passage où se trouve narrée cette histoire a été pour le correcteur une sorte d'oasis.

La traduction a été en général fort pénible, celle de la dernière phrase surtout, même dans les meilleures copies.

A. Pirou.

CORDONNERIE
DU
HIGH-LIFE
Chaussures F. Pinet-Paris
STRASBOURG
27, *Haute Montée*, 27
La meilleure qualité
Le plus grand choix
Les dernières nouveautés
aux prix les plus bas
La maison se charge
de toutes réparations
Remise de 5 °/. aux Etudiants

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*, 23, boulevard Carnot.

Digitized by Google

LF
3101
B8
JAN 31 1930

8e ANNÉE 1930
N° 3 JANVIER

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

Pages.

I **Échos des Cours de la Faculté.**

Maurice Pradines. *Introduction d'un cours sur les problèmes de la perception* 87

E. Pons. *Note sur l'état actuel des questions swiftiennes*..... 90

G. Lefebvre. *Les historiens de la Révolution française* 96

II. **Initiation et méthodes.**

A. Ogusb. *Conseils aux candidats à l'agrégation (Lettres et Grammaire)*..... 103

III **Revue bibliographique.**

Marc Bloch. *Mittellateinisches Lesebuch : Proshen lateinischen Schrifdtums von der Zeit der Merowinger bis zum Ausgang der Mittelalters* (Watenphul)..... 105

Henri Tronchon. *La littérature américaine dans la Revue des Deux Mondes (1831-1900)* (Lamont mc Gee)..... 106

— — *La poésie néo-latine et la renaissance des Lettres antiques en France (1505-1549)* (A. Murarasu). 107

— — *Thomas Day, an English disciple of Rousseau* (Sadler) 108

— — *Pierre-Antoine de la Place* (Lillian Cobb)..... 109

IV **Textes à traduire ou à commenter.** 110

V **Sujets donnés au baccalauréat.** 126

VI **Avis aux Etudiants.** 128

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI[e])

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

8e ANNÉE
N° 3.

JANVIER
1930

Échos des Cours de la Faculté

Introduction d'un Cours sur Les problèmes de la perception.

I

Ce cours aura pour objet l'étude des problèmes élémentaires de la perception. Une *perception*, dans l'usage devenu universel du terme, c'est essentiellement une sensation (impression d'un organe des sens : toucher, température, odorat, goût, ouïe, vue, par ex.) accompagnée d'une représentation de quelque corps dit *extérieur*, soit qu'il soit effectivement hors de nous (ouïe, vue), ou en contact avec nous (toucher, chaleur-conduction), ou même inclus en nous : car même les sensations viscérales, dès qu'elles sont si peu que ce soit perceptives, enveloppent une confuse représentation de quelque action externe : nous les disons brûlantes, déchirantes, etc., comme les sensations cutanées, et c'est *comme si* un corps extérieur à nous agissait au dedans de nous (apparence qui est si près d'être une réalité). Les problèmes de la perception sont donc les problèmes posés par les *sensations représentatives*.

Nous disons : « les problèmes » ; mais il est évident qu'il y en a un qui est le premier logiquement, le plus général et celui sans doute qui les contient tous : le problème même de la possibilité de sensations *représentatives*. Qu'une impression physiologique comme celle d'un organe sensoriel existe *pour elle-même* dès qu'elle devient consciente, on n'y aperçoit pas communément de difficulté, si même on n'y voit une évidence de définition ; au contraire, il paraît inimaginable qu'une telle impression puisse entrer d'emblée dans la conscience comme image représentative d'*autre chose qu'elle-même*. Aussi la psychologie depuis Locke et Hume considère-t-elle généralement la sensation représentative comme un fait *second* résultant de la liaison habituelle d'une sensation *pure*, qui serait le fait *premier*, avec d'autres sensations.

En réalité, le *fait premier* de la psychologie traditionnelle est biologiquement impossible. En effet, la sensation *pure* est de portée biologique nulle (phosphène, bourdonnement, effleurement, etc.). Pourtant elle dépend d'organes qui représentent le terme d'un travail de différenciation formidable. Ce travail serait donc absurde. La sensation ne se justifie biologiquement que par sa *représentation*. Cependant, la conscience est liée à la sensorialité ; là où les organes des sens font entièrement défaut (certains viscères), l'organisme est muet et insensible. La première conscience est donc une sensation représentative.

Elle doit l'être d'ailleurs pour entrer comme élément dans une évolution

Digitized by Google

naturelle. Une conscience contemplative ne peut être qu'un *épiphénomène*. Au sein d'une évolution active, elle apparaît comme un état d'existence qui consiste à *se regarder*. Il en va autrement si la conscience même la plus primitive est un *signe anticipateur* et une *image* de quelque excitation biologiquement importante qu'un mouvement d'approche peut déclancher. Elle devient alors un instrument de conservation et de défense infiniment précieux *pour un être mobile*, qui peut ainsi rechercher ou fuir l'excitation dont il est est *préavisé* et qu'en outre il connaît en *image* avant de la connaître en *acte*. On conçoit que, chez un tel être, la plus confuse cœnesthésie, celle même qui sommeille peut-être au sein de la vie végétative, ait pu et dû faire effort pour se développer en conscience distincte, c'est-à-dire en conscience proprement dite. Bien plus : un tel développement était la condition *sine qua non* de l'apparition dans les espèces de la *locomotion orientée*. La nature n'a pu créer d'automate. Rien ne peut nous diriger vers un centre d'excitation (alimentaire, sexuel) ou nous en détourner (excitant dangereux) que son *avis* et son *image* sensoriels. C'est la nécessité qu'exprime la relation physiologique intime des systèmes nerveux sensoriel et moteur. Ainsi la théorie de la sensation (et avec elle de la conscience, dont elle est le premier germe) la plus ambitieuse en apparence, celle qui la lie dans ses premières origines à l'intelligence et à l'objectivité, se trouve être en réalité la seule capable de l'intégrer aux phénomènes de la vie et de lui assurer une fonction vitale. Cependant la sensation est bien un phénomène vital et elle a bien une fonction vitale. Dès lors, s'agit-il bien d'une *théorie*, c'est-à-dire d'une hypothèse ? Le caractère fonctionnel évident de la sensation nous en impose une définition elle-même fonctionnelle. La définition traditionnelle nous présente au contraire une sensation en marge de la vie et même incompatible avec ses lois fondamentales. Elle n'est que *descriptive*, et ce qu'elle nous décrit est impossible.

II

Toutefois, pour signifier l'excitation biologiquement utile, il faut que le signe biologiquement inutile soit d'abord enregistré : or, nous venons de dire qu'il ne peut l'être selon les lois de la vie. Il a donc fallu que le signe même fût enveloppé à l'origine dans une excitation biologiquement utile : la signification et le signe ont dû se séparer par un procédé de différenciation au sein d'un état qui les comprenait l'un et l'autre, et qui doit être le véritable état originel. C'est à dire que cet état devait avoir un double caractère : d'une part, c'était une excitation vitalement intéressante, donc affective — si confuse que l'on suppose la conscience de cette affection ; — d'autre part, il fallait, pour qu'une *sensation* pût en sortir, que quelque élément plus ténu de cette affection pût y servir à la fois d'*avis* et d'*image* de ses éléments plus directement actifs. Comment la chose pouvait se faire, nous n'en sommes pas réduits à le conjecturer, mais nous en trouvons l'explication tout étalée dans le mécanisme de ces sens que l'on a appelés *bipolaires*, c'esst-à-dire dans lesquels la représentation reste liée à l'affection dont elle est sortie : goût, odorat, toucher, sens thermique. La sensation représentative n'est ici que la forme *prémonitoire* (*avis*) et *atténuée* (*image*) de la sensation affective originelle : *prémoni-*

Digitized by Google

toires. l'odeur, la saveur, nous anticipent les affections alimentaires plus profondes et plus essentielles que nous éprouverons si nous portons l'aliment à la bouche dans le premier cas, si nous l'absorbons dans l'autre ; le contact nous *anticipe* les états effectifs forts liés à une pression plus intime. Et, comme ces états-signes préavisent l'affection vitale *dans le temps*, ils la devancent en l'éloignant dans un *espace* mesuré par nos mouvements éventuels : c'est en ce sens qu'ils en sont l'image. Ce temps et cet espace apparaissent comme l'expression d'un même processus, qui n'est que la sensibilisation de l'organisme à des affections progressivement plus atténuées, dont les intensités décroissantes nous symbolisent indissolublement la *durée* d'un mouvement et la *distance* de son centre.

III

Mais cette affection élémentaire, dont la perception s'est formée par une sorte de phénomène de scissiparité, comment faut-il elle-même la concevoir ? Est-ce comme un état de plaisir ou de douleur ? Le plaisir et la douleur sont des états de haute conscience, et nous avons dit qu'il n'y a pas de conscience haute et distincte là où n'existent pas d'organes sensoriels. Les viscères, à l'état normal, sont la plupart insensibles, même aux excitations les plus fortes, et, si l'on fait remarquer que plusieurs deviennent très sensibles à l'état pathologique, cette thèse, du reste contestée dans sa forme générale (Lennander, Mackenzie) n'est en tout cas nullement contraire à l'idée (Henry Head) qu'ils ne possèdent qu'une sensibilité extrêmement basse que seules éveillent, dans la maladie, des intensités d'excitation, c'est-à-dire de destruction, formidables. Tout nous met donc en garde contre la tentation de chercher l'origine de la sensation dans une affection dolorifique ou hédonique qui semble au contraire le résultat direct ou indirect de la différenciation sensorielle. Il faut aller plus avant et, d'une définition de l'affection par la sensibilité passer à une définition de l'affection par l'activité vitale. Quatrième terme, par conséquent, de cette regression vers l'immédiat qui nous a déjà conduits de la sensation *pure* à la représentation et de celle-ci à l'affection.

Cet état originel de sourde cœnesthésie à peine consciente, on pourrait l'appeler *irritation*, d'un terme qui a justement l'avantage d'exprimer comme une frontière commune au physiologique et au psychologique. Et il faudrait l'envisager dans son rapport aux deux activités fondamentales de l'être vivant, l'*activité d'assimilation* et l'*activité de défense*. La biologie ne nous donne, en effet, comme éléments de la vie mentale, que des mouvements orientés naturellement vers certains buts, et ces mouvements se répartissent eux-mêmes, suivant le schème de Ross, en deux groupes : des mouvements *appropriatifs* ou *attractifs* — dont les mouvements *répulsifs* sont simplement l'envers — qui ont pour stimulants des choses externes nécessaires à notre existence où à notre perpétuation, et par conséquent *congénères* à notre nature, et des mouvements *défensifs* (qui n'enveloppent pas *répulsion* : un poignard n'est pas repoussant) à l'égard de choses externes qui, quoique nous étant absolument *étrangères*, tentent de quelque manière de pénétrer en nous. Cette division est assurément la source même de celle de l'affectivité *sensible* en plaisir (avec son envers de même genre : répulsion ou dégoût) et douleur. Mais ces caractères sensibles de

Digitized by Google

l'affection ne paraissent s'y être annexés que par le détour de la sensorialité, et, quand nous les rapporterons aux activités ci-dessus mentionnées, il faudra toujours l'entendre avec cette réserve, dont les théories *intellectualistes* du plaisir et de la douleur semblent avoir eu un si juste pressentiment.

Quoi qu'il en soit, nous sommes ramenés à chercher l'origine de la sensation, sinon dans le plaisir et la douleur, du moins à leurs sources respectives. Par où l'on peut déjà comprendre la duplicité essentielle de l'activité sensorielle : *sensibilité d'assimilation*, qui donne des plaisirs et des dégoûts et ne peut pas donner des douleurs positives, qui nous révèle dans les choses ce qui nous est *congénère* et nous en laisse ignorer tout ce qui nous en est *étranger* : odorat, goût et toucher érotique ; et *sensibilité de défense*, dont tous les caractères s'opposent à la précédente terme à terme : elle peut, sous sa forme primaire (tactilité et sens thermique), donner des douleurs ; peut-être même que *toutes* les douleurs en viennent (Goldscheider) ; en tout cas elles s'y apparient toutes anatomiquement (von Frey) ou fonctionnellement (H. Head) ; mais jamais un plaisir *positif* n'en pourra sortir ; sous sa forme évoluée (ouïe et vue), elle deviendra inaccessible à la douleur sans jamais devenir accessible au plaisir (physique) ; et, sous toutes ses formes, elle nous fait connaître les choses, non comme congénères, mais comme *étrangères*, non comme *complémentaires*, mais comme *opposées*, non comme *nôtres*, mais comme absolument *non nôtres*, absolument extérieures.

Ainsi se dessine le cadre de nos recherches. Mais nous ne devons pas en anticiper les résultats. Nous avons vu que le point de départ nous en est assigné par la nature même des faits : c'est la détermination de la nature de l'*affection active* et de la discrimination de ses deux formes, à laquelle nous consacrerons les leçons suivantes.

Maurice PRADINES.

Note sur l'état actuel des questions swiftiennes.

Swift est un de ces écrivains sur qui l'on ne cesse d'écrire, un de ceux dont l'œuvre volumineuse est dépassée déjà par le volume des commentaires qu'elle a inspirés. Il fut aussi un de ces hommes qui eurent en marge d'une vie publique pleine d'éclat une existence profonde et secrète, dont l'explication ne sera jamais achevée. Il n'est donc pas très surprenant qu'il suscite autant de recherches, près de deux siècles après sa mort, qu'il éveilla de curiosités ardentes parmi ses contemporains. Il semble même que, depuis la guerre, Swift ait bénéficié d'un renouveau de faveur auprès du public érudit et même du public simplement cultivé.

Nous ne pourrons donner qu'un bref aperçu des études plus que jamais multipliées dont l'illustre doyen de Saint-Patrick's est l'objet. Certains travaux ne seront ici que mentionnés, quelques-uns, que nous n'avons pu avoir encore à notre disposition, seront omis. Quant aux études les plus impor-

Digitized by Google

tantes, nous nous bornerons à en dégager les conclusions, le détail de la discussion débordant le cadre de ce sommaire exposé.

Il peut être utile, ou commode — pour éviter la confusion — de distinguer successivement : les études avant tout *bibliographiques*, ayant pour objet essentiellement d'identifier des écrits non encore catalogués de Swift, — les études de *critique* ou d'*histoire littéraire*, portant sur la nature ou la genèse d'une œuvre particulière, — les études *biographiques* enfin, qu'elles revêtent un caractère psychologique ou qu'elles s'attachent simplement à élucider des questions de fait.

A. *Recherches biographiques.* Elles sont particulièrement nombreuses, abondantes, précises, constituant à elles seules un trait presque nouveau des études swiftiennes. L'après-guerre semble manifester une prédilection pour ce genre de recherches, même pour les enquêtes de pure bibliophilie. Les premières éditions sont plus que jamais un objet de sollicitude et de convoitise : il suffit pour s'en convaincre, de suivre les « Notes on Sales » du *Times Literary Supplement* (un exemplaire de Gulliver, 1re éd. grand format, a atteint le prix de 725 livres), et les travaux du « First Edition Club ».

C'est à l'activité de ce club que nous devons l'édition Harold Williams des voyages de Gulliver (1926) qui reproduit avec une scrupuleuse et artistique exactitude la 1re édition Motte, édition princeps de Gulliver.

Cette publication était pour l'auteur, M. Williams, l'aboutissement à la fois et la synthèse de toute une série de travaux bibliographiques parus vers la même époque dans la *Review of English Studies* et dans la *Library*. Harold Williams avait eu, dans ce domaine deux devanciers, G. Ravenscroft Dennis, éditeur de Gulliver dans la série Temple Scott (les *Prose Works* de Swift 1908) et l'érudit américain Lucius L. Hubbard (Contributions towards a bibliography of Gulliver's Travels 1922), qui tous deux avaient souligné déjà l'importance des « Ford corrections » et marqué le rôle qu'elles jouent dans les éditions successives de *Gulliver*. (Ces corrections sont soit des additions importantes dictées par Swift, soit des restitutions du texte primitif altéré par Motte). Harold Williams, dans une excellente Introduction, nous éclaire de manière définitive sur toutes les fluctuations du texte à travers les éditions, en fixant une à une toutes les variantes. Ceci fait, le texte qu'il nous offre n'est point le texte selon le cœur de Swift, mais le texte tronqué et édulcoré par la pusillanimité de Motte. Cette reproduction scientifiquement fidèle de l'infidèle et perfide édition Motte ne peut donc se réclamer que de la pure bibliophilie, mais la perfection avec laquelle elle est exécutée ainsi que la précision de l'appareil critique qui l'accompagne, suffisent à lui conférer une valeur considérable et à justifier l'expression de « standard edition » qui lui a été appliquée par le *Times*. Nous sommes donc désormais en possession de deux textes types, et pour ainsi dire, extrêmes, de Gulliver, le texte « maximum » de Ravenscroft Dennis et le texte « minimum » de Harold Williams, tous deux également épurés et décantés.

Harold Williams a porté son effort sur d'autres côtés aussi de l'œuvre de Swift : il a essayé d'établir, de concert au reste, avec un autre Swiftianisant éminent, l'historien Sir Charles Firth, le « canon » swiftien, particulièrement pour les œuvres en vers. Mais la tâche est délicate et malaisée : sans

Digitized by Google

avons cru, pour nous, trouver la clef fondamentale du lilliputien, c'est-à-dire la méthode employée par Swift pour la composition fantaisiste de ses vocables (juxtaposition d'éléments hétérogènes empruntés aux langues classiques et aux langues romanes) (*Bull. de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*, avril 1927). Les langues artificielles, telles qu'elles apparaissent dans les « Voyages imaginaires » à l'époque classique, en France comme en en Angleterre, constituent un curieux objet d'étude et semblent devoir fournir l'explication de la philosophie linguistique de l'époque.

Deux études, de caractère plus strictement littéraire, sont à signaler encore en ce qui concerne Gulliver : Charles Whibley (*Blackwood's Mag.* oct. 1926, et J.-B. Moore (*Mod. Philology*, mai 1928). Gulliver n'est pas le seul ouvrage de Swift à solliciter les efforts et provoquer les recherches : *Le Conte du Tonneau* a été pour la première fois édité avec un appareil vraiment critique en 1920 par A. C. Guthkelch, et D. Nichol Smith (Oxford, Clarendon Press. LXXVX, 370 pp.). Les notes sont riches et précises; l'introduction, très précieuse, bien que de caractère surtout bi-bibliographique, est indispensable à tout travailleur. Elle nous a rendu les plus grands services pour notre étude sur *La jeunesse de Swift et le Conte du Tonneau*.

Les œuvres en vers de Swift qui ont été jusqu'ici médiocrement éditées (les 2 vol. de W. E. Browning sont bien inférieurs aux 12 vols. de prose de Temple Scott dans la même série Bell), allaient l'être de manière remarquable par Elrington Ball quand le maître des études swiftiennes fut enlevé par une mort prématurée. Cette perte ne sera jamais compensée. Une des idées maîtresses du Dr Ball, qu'il nous a souvent confiée, était que l'œuvre poétique de Swift fut beaucoup plus riche que nous ne pouvons nous en rendre compte par ce qui nous en est parvenu. Un certain nombre des pièces perdues l'ont été par une négligence volontaire de Swift, gêné par certains de ses écrits (ceux surtout qui remontaient à ses années whig), D'autres ont été abandonnées sans regret par leur auteur à ses correspondants et ses amis comme de pures et simples bagatelles. Une autre idée maîtresse d'Elrington Ball qu'il exprime avec force dans l'introduction de son « Swift's Verse » (cf. supra) est que la « poésie » de Swift, sous ses dehors prosaïques, constitue bien un mode élevé et puissant d'expression, chargé de sens et plein d'éclat, contenant en raccourci tout un monde d'images et d'idées. Sa vie personnelle aussi s'y déploie plus largement qu'on ne croit, dans un « panorama » intérieur où les éléments émotifs eux-mêmes, malgré qu'il en ait, ont leur place et gardent leur intensité. Prose si l'on veut, mais prose à un potentiel redoutable, où les étincelles peuvent être aveuglantes ou mortelles. Prose qui a son rythme à elle, rude et rugueux, mais dicté par des mouvements profonds de l'esprit, ou des refoulements douloureux de sentiments.

Dr Ball, en onze chapitres, distingue les étapes essentielles de cette longue existence et de cette inspiration tenace et variée, depuis l'époque du style familier de Moor-Park et celle du Pindarisme qui suivit, jusqu'à celle de l'âpre solitude finale. Les principales influences, celle d'Addison en particulier, puis, plus tard, celle du milieu irlandais où Swift s'enferma, sont analysées avec la finesse sûre d'une exceptionnelle compétence. Nul ne connaît l'Irlande, et l'époque de Swift, et l'Irlande swiftienne, aussi intimement que Dr Elrington Ball. Lui seul eût pu nous donner le livre total, définitif

Digitized by Google

sur la poésie de Swift. Estimons-nous heureux d'avoir, à défaut de ce livre, de précieuses directives, répandues dans le texte et dans les appendices, pour nous guider dans notre choix entre les pièces « attribuées » ou attribuables à notre auteur.

Deux autres œuvres de Swift ont été l'objet d'études particulières d'une certaine importance :

1. D'abord, en 1925, une œuvre qui n'est qu'à peine, ou qu'en très petite partie, une œuvre de Swift : l'*Histoire de John Bull*, attribuée jusqu'ici à peu près uniquement à Arbuthnot, mais dont le Dr H. Teerink (« *The History of John Bull for the first time faithfully re-issued from the original pamphlets, 1712, together with an investigation into its composition, publication and authorship.* Amsterdam, 1925) croit devoir restituer la paternité à Swift pour des raisons « nouvelles » et irréfutables que notre raison ne parvient pas à apprécier à leur valeur. Comme les arguments mis en ligne par l'auteur sont, non point de l'ordre des faits (l'insinuation de Peter Wentworth, dont il fait si grand état, ne prouve, au plus, qu'une chose, c'est que Swift avait collaboré à la 4e partie du pamphlet), mais de l'ordre des jugements très subjectifs, ils ne constituent pas un démenti inquiétant pour les déclarations formelles et répétées de Swift, de Berkeley, de Spence. Ces trois témoins déclarent sans ambages, que l'œuvre entière est d'Arbuthnot et le modeste Dr Arbuthnot, d'un désintéressement si inouï en matière littéraire, le laisse dire sans protester. Quant à l'évidence interne, elle n'est pas plus convaincante. Le style et l'allégorie qui apparaissent à Teerink d'un caractère nettement swiftien, nous frappent au contraire par une spontanéité fraîche et vive, par une insouciante et enfantine gaieté, que ne posséda jamais Swift, âpre et mûr dès l'adolescence. Et il suffit de comparer les deux personnages de Jack, celui de *John Bull* et celui du *Conte du Tonneau* pour sentir irrévocablement le contraste qu'offre un lutin enjoué, plein de drôlerie et non dénué de charme, frère des Puck et des Til Eulenspiegel, avec une caricature humaine, obscène et grimaçante, qui se tapit dans une bouche d'égoût et éclabousse les passants de jets ignobles, à la manière d'un hideux pensionnaire de Bedlam. Ces deux portraits violemment opposés sont comme deux signatures, contre lesquelles nulle subtilité ne prévaut.

2. Un écrit qui est incontestablement de Swift et dont l'intérêt n'était pas apparu encore avec assez de clarté aux biographes et aux historiens du XVIIIe siècle ; *Le Proposal for correcting, improving and ascertaining the English tongue*. 1712. M. Hermann Flasdieck, professeur à l'Université d'Iéna, vient de publier en 1928 dans les *Jenaer Germanitische Forschungen* une étude très pleine et très riche sur l'évolution de « l'idée d'Académie » en Angleterre (*Der Gedanke einer englishen Sprachakademie in Vergangenheit und Gegenwart*). Ce qu'étudie ce livre ce sont tous les projets, élaborés ou simplement esquissés, relatifs à la création d'une Académie, sur le modèle de l'Académie française, et ayant la mission de réglementer l'usage en matière de grammaire et de style. L'idée de Bacon (*Nova Atlantis*) a été reprise surtout à l'époque classique, particulièrement par Defoe (*Essay upon Projects*, 1698) par Swift (*Proposal for correcting...*) et par le rival de Swift sur ce terrain, Gildon, qui adressa à Harley, tout comme Swift, mais quelques semaines avant lui, un projet similaire publié par M. Dottin, dans son

Digitized by Google

édition du *Robinson Crusoe Examin'd* du même Gildon. De sorte que la question se pose de savoir si l'idée première du projet remonte à Swift ou au grammairien Gildon, Si Swift arriva second dans ses confidences à Harley, il fut bon premier (dans son article du *Tatler* du 28 sept. 1710) à poser devant le public la question de la corruption croissante de la langue et de l'urgence d'y porter remède. (Il est vrai qu'il ne précise pas encore le reméde qu'il préconise). Quoi qu'il en soit, Swift eut l'impression d'avoir seul, en présence d'Harley le mérite de la paternité du « scheme » en voie de réalisation Et quand il annonce à Archbishop King (29 mars 1712) qu'il vient d'adresser au lord trésorier une lettre de trente pages où il expose son projet de la fondation d'une Académie, il est en mesure d'ajouter déjà que le trésorier et lui « viennent de nommer plus de vingt personnes appartenant aux deux partis (whig et tory) comme membres éventuels » (de l'Académie). Et ce n'est pas là simple vanterie, puisque M. Cazamian a pu découvrir dans la *Gazette d'Amsterdam* du 20 mai 1712 un passage où il est fait état de la nomination à Londres d'une « société de 21 membres » devant former le noyau de la prochaine Académie. Le projet qui fut donc si près d'être réalisé, est donc bien un projet personnel à Swift, projet qui lui a été cher toute sa vie, et sur lequel il est souvent revenu. Chose assez singulière chez le futur auteur de la mordante satire de *Lagado*. Autre contraste caractéristique, mis mieux en lumière que jamais par l'étude de M. Flasdieck.

Nous avons donc là, depuis moins de cinq ans, toute une série de travaux qui contribuent efficacement à éclairer, sur des points très variés, l'œuvre de Swift.

(*A suivre*). E. Pons.

Les Historiens de la Révolution Française *(suite)* (1)

V

Cependant Aulard avait commencé son œuvre qu'il a poursuivie jusqu'à nos jours : il y a deux mois seulement que la mort est venue l'interrompre. Elle comprend tout à la fois une partie érudite : la publication de nombreux textes dont les plus connus sont les *Actes du Comité de Salut public*, dans la Collection des documents inédits ; une partie synthétique où figure avant tout l'*Histoire politique de la révolution* qui demeurera pour longtemps un instrument classique de travail ; et, enfin, une part éducative : la formation de nombreux élèves qui ont travaillé, pendant de longues années, sous la direction du maître et dont l'un, G. Pariset, a compté parmi les plus fidèles et les plus aimés. L'œuvre érudite n'est pas sans défauts. Aulard était un professeur de lettres, venu à l'histoire par

(1) Voir le *Bulletin* de décembre 1929.

Digitized by Google

l'étude des orateurs de la révolution et sous l'influence des luttes politiques qui, après 1875, ont amené les républicains au pouvoir. Intronisé professeur d'histoire de la révolution à la Sorbonne, par la ville de Paris, il a dû tout à la fois enseigner, écrire et achever de se former une méthode. D'autre part, de vastes entreprises comme celles qu'il a conçues se heurtaient à de grandes difficultés qui résultaient en partie de l'état des archives, en partie de l'énormité de la tâche matérielle. Ces difficultés, il semble qu'à l'origine elles n'avaient pas été suffisamment mesurées. Le plan a été souvent trop ambitieux et les fonds à dépouiller incomplètement dénombrés ; la nécessité d'employer des secrétaires a entraîné des mécomptes inévitables. Une vive campagne d'Auguste Cochin, de sévères critiques de M. Mathiez ont mis ces défauts en lumière. Mais les progrès acquis sont incontestables. C'est à Aulard et non pas à Taine qu'il faut rapporter le perfectionnement technique de la recherche dont je parlais tout à l'heure. Ce sont ses élèves qui, disséminés à travers la France, ont élargi le champ des investigations et abordé les dépôts provinciaux. Son influence s'est exercé sur les sociétés locales, sur les chercheurs isolés et même les plus hostiles à la révolution.

Mais si l'œuvre d'Aulard demeure considérable par le progrès qu'elle a imprimé à la méthode de travail et à la documentation, on ne peut pas dire qu'elle ait, comme celle de Taine, diversifié les points de vue et donné plus d'ampleur à la synthèse. Il avait vu naître et s'affermir la république : l'intérêt de la vie politique, de 1875 à 1890, résidait surtout dans les luttes parlementaires où s'opposaient les idéologies conservatrice et démocratique. Aulard avait pris parti dans le conflit et n'a jamais cessé d'être un journaliste. Ainsi est-il resté fidèle en somme à la conception idéologique des premiers historiens de la révolution. Et aussi à leurs tendances apologétiques : le problème de la violence ne tient guère de place dans son histoire politique et la Terreur lui paraît s'expliquer uniquement par les nécessités de la défense nationale. Pour diminuer le rôle de la force dans la révolution, il a même négligé, ou peu s'en faut, le soulèvement des paysans qui est l'un de ses traits les plus caractéristiques, l'un de ses éléments les plus féconds puisque c'est à la révolte agraire qu'on doit la ruine du régime féodal, l'expropriation partielle, mais sans indemnité, de l'aristocratie. Du reste, il est toujours demeuré démocrate de stricte observance : il avait vu arriver au pouvoir la petite bourgeoisie les « nouvelles couches » dont avait parlé Gambetta et il ne concevait pas que les classes ouvrières pussent avoir une politique propre ; il répudiait la notion de la lutte de classes, non pas seulement comme principe positif de politique, mais comme fait d'observation, que l'historien est obligé d'enregistrer, quelque regret qu'il en ait ; l'irruption dans l'histoire des considérations d'ordre économique et, si je puis dire, matérialistes le troublait et dans les derniers temps de sa vie, il a tenu à nous rappeler, avec raison d'ailleurs, que les révolutionnaires n'ont pas été guidés seulement par des intérêts, mais aussi par des idées. Aussi s'est-il à peu près limité à l'histoire politique et tel est en effet le titre du livre qui constitue son œuvre maîtresse. Aussi, quelque progrès qu'elle constitue par rapport aux historiens de la génération précédente, on ne peut pas dire qu'elle

Digitized by Google

s'en distingue essentiellement. Sauf peut-être sur un point. A partir de 1860, les nouvelles générations républicaines ont été gagnées en grande majorité par le courant déterministe et matérialiste qui prédominait chez les philosophes et ont abandonné le spiritualisme si cher à leurs pères de 1848 ; leur rupture avec le clergé catholique rallié au coup d'état de 1851 s'est consommée définitivement et elles sont devenues résolument anticléricales. Robespierre qui avait joui d'une grande popularité au temps de la monarchie de juillet, en a beaucoup souffert parce quil apparaissait, avant tout, comme le prêtre de l'Etre suprême. Le prestige de Danton en profita. Toute une partie de l'œuvre d'Aulard a été consacrée à louer ses qualités d'homme d'état et à le laver des imputations de vénalité et de toute participation active aux massacres de septembre. Les historiens peu favorables à la démocratie montagnarde, les hommes d'état qui trouvent Robespierre compromettant parce qu'il a endossé toutes les responsablités de la Terreur, ont fait chorus. M. Mathiez a consacré beaucoup de temps et de talent à renverser la nouvelle idole et à rendre à Robespierre la justice qui lui est due. Mais que l'on préfère Danton à Robespierre ou réciproquement, si l'on s'en tient à l'histoire politique, la conception synthétique de l'histoire de la révolution n'en est pas changée. Le progrès est venu d'une influence nouvelle : il est temps d'en marquer l'importance.

VI

La fin du XIXe siècle a vu s'accélérer les progrès de l'économie capitaliste et son domaine s'étendre peu à peu jusqu'à englober toute la terre. Les questions économiques ont pris une place croissante et finalement prépondérante dans la politique des Etats et dans les relations internationales. Or, un des caractères de l'économie nouvelle est incontestablement d'accentuer l'opposition entre les capitalistes, détenteurs des moyens de production, et le prolétariat des simples salariés. Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les classes et les conflits qui les mettent aux prises. Mais jamais la lutte de classes n'avait acquis une telle ampleur, une telle netteté ; et surtout, elle n'était jamais entrée dans la philosophie politique tandis qu'elle est devenue, de nos jours, l'axiome fondamental du parti socialiste et du syndicalisme révolutionnaire.

De tels faits ne pouvaient pas manquer de réagir sur nos études : on a commencé à rechercher les origines idéologiques du socialisme au XVIIIe siècle ; à épier, au cours de la révolution, les premières tentatives de réalisation. Il y a une vingtaine d'années, la mode aidant, on baptisait volontiers socialistes nombre de révolutionnaires qui s'en étonneraient fort ; certains regardaient la politique économique du Comité de salut public comme une première esquisse de collectivisme ; Auguste Cochin, tout plein de la sociologie de Durkheim, construisait une hypothèse aventureuse pour montrer que les clubs en « socialisant » la pensée devaient aboutir nécessairement à « socialiser » l'économie et il y a encore des attardés pour représenter le régime de l'an II comme le prototype du communisme des Soviets. Laissons ces exagérations passagères. Une conséquence beaucoup plus heureuse a été que nos historiens ont pris dès lors en considération les classes populaires qu'on s'était contenté, jusqu'ici, de ranger derrière

Digitized by Google

la bourgeoisie et ont commencé à étudier de près leur condition et les mobiles qui ont pu les mettre en mouvement : la disette de 1788-1789, par exemple, la crise de chômage qui a suivi le traité de commerce de 1786 avec l'Angleterre, la répartition des terres, la situation de l'agriculture et les charges du paysan. L'étude des faits économiques leur a donné le goût du réel : ils se sont avisés que les idées ne se propageaient pas toutes seules et qu'un grand mouvement politique suppose, à quelque degré, une organisation. Comment et jusqu'à quelle profondeur ont pénétré les idées des philosophes ? Dans quelles conditions ont été rédigés les cahiers et nommés les députés aux Etats-Généraux ? Ce sont-là, entre beaucoup d'autres, des questions essentielles qui ne se sont posées que de nos jours.

Ces préoccupations se sont imposées avec d'autant plus de force que le socialisme, sous la forme que lui a donnée Karl Marx, repose sur une hypothèse dont la vigueur a exercé un vif attrait intellectuel et provoqué, de la part des spiritualistes et des idéalistes, une violente réaction. Je veux parler du *matérialisme historique*, expression assez fâcheuse parce qu'elle donne à croire que Karl Marx associait à sa conception de l'évolution de l'histoire une doctrine métaphysique, ce dont il s'est toujours défendu, et à laquelle il vaudrait mieux substituer celle d'*interprétation économique* de l'histoire. Sans pouvoir ici m'appesantir sur ce point, je dois rappeler que, pour Marx, le moteur de l'histoire est d'ordre économique ; pour être plus précis et plus exact : c'est le mode de production. A toutes les époques, les hommes se partagent essentiellement en deux classes : ceux qui détiennent les moyens de production et ceux qui, en étant privés, sont assujettis aux premiers. La lutte de ces deux classes constitue le fait fondamental et qui réagit sur tous les autres. Il n'importe pas à mon présent dessein d'entreprendre une étude critique de cette doctrine, sur laquelle Marx a fondé sa politique. Je me borne à rappeler, d'une part, que cette dernière peut en être considérée comme indépendante, nombre de personnes adhérant à l'interprétation économique de l'histoire sans être le moins du monde socialistes, et, d'autre part, qu'une doctrine philosophique peut n'exprimer qu'une partie du réel, ou même être inexacte, sans laisser d'être un stimulant pour les chercheurs ou d'orienter les travaux vers des directions neuves.

Quoiqu'on pense des idées de Marx, il est incontestable qu'elles ont pénétré peu à peu la pensée de tous les historiens, en ce sens que les plus récalcitrants sont obligés de tenir compte aujourd'hui des faits économiques et sociaux et qu'une synthèse purement politique n'est plus digne de ce nom. Il suffit de lire les travaux de M. Sagnac, qu'on ne saurait soupçonner de complaisance à l'égard du socialisme, pour constater la réalité de cette influence, et particulièrement le chapitre qu'il a consacré aux débuts de la révolution ou le volume intitulé *La Révolution* (1789-1792) dans l'*Histoire de France publiée sous la direction d'E. Lavisse*. Les faits économiques et sociaux ne sont pas non plus négligés dans celui de M. Pariset sur la Convention et le Directoire et ils tiennent une place plus grande encore dans son histoire de l'Empire.

Mais c'est Jean Jaurès qui a posé le problème devant l'opinion, de manière en quelque sorte officielle, en publiant au début du xx^e^ siècle, dans la collection intitulée assez fâcheusement : *Histoire socialiste*, quatre volumes

Digitized by Google

sur la Constituante, la Législation et la Convention. Pour la première fois, il a raconté l'histoire de la révolution en lui donnant franchement comme base les faits économiques et sociaux, Bien plus, il a obtenu la création d'un Comité nommé par le ministre de l'Instruction publique et chargé de rechercher et de publier méthodiquement les documents relatifs à l'histoire économique de la révolution. Ce Comité à déjà publié une centaine de volumes et il a créé dans les départements des comités affiliés dont plusieurs ont une activité remarquable. C'est à Jaurès que revient l'honneur d'avoir implicitement tracé le plan de travail, groupé les bonnes volontés et obtenu les moyens matériels.

La vaste enquête dont il a été le promoteur n'en est, en somme, qu'à ses débuts. Le champ des recherches qui est immense n'a été abordé que très partiellement. Mais les résultats sont déjà assez importants pour que l'histoire de la révolution publiée par M. Mathiez, la dernière que nous possédions, présente par la part considérable qu'elle accorde dans les événements à l'influence de l'assignat, à la disette et à la cherté des vivres, aux rivalités de classes, au rôle des fournisseurs et des banquiers, à leur action corruptrice, une originalité dont aucun lecteur ne peut manquer d'être frappé.

VII

Ce bref et sommaire exposé vous a montré, j'espère, comment les événements qui se sont déroulés depuis 1815 ont progressivement enrichi et élargi notre conception de l'histoire révolutionnaire. Du point de vue où nous nous plaçons aujourd'hui, je crois que nous dominons déjà mieux l'ensemble que nos prédécesseurs. Nous pouvons faire la critique méthodique de la conception idéologique et apologétique qui prévalait il y a près d'un siècle ; nous jugeons indispensable de ne pas nous en tenir à l'étude purement politique qui, jusqu'à la fin, a conservé les préférences d'Aulard et nous ne pouvons pas regarder tous les faits terroristes comme de simples représailles ni comme une exigence de la défense nationale ; nous reprenons quelques-unes des indications de Taine : la dissociation de ce « peuple » qui était un tout homogène pour les premiers historiens de la révolution et, je crois bien, pour M. Aulard lui-même, le rôle de la minorité jacobine, la complexité du terrorisme ; mais au lieu de fonder nos conclusions sur son analyse soi-disant psychologique, à la fois abstraite et tendancieuse, nous travaillons à leur donner une assiette positive et objective par l'étude des conditions économiques et sociales.

Ne mettons pas en question le rôle éminent des philosophes dans la préparation de la révolution ; ils ont donné à la bourgeoisie la conscience claire de ce qu'elle voulait et de ce qu'elle pouvait. Mais leur action, si considérable qu'elle soit, n'est pas la cause première de la révolution. Cette action même ne s'expliquerait pas si, par l'accroissement de sa richesse et le progrès de ses connaissances et de sa culture, la bourgeoisie française n'eût acquis déjà la première place dans la société ; philosophes et nouvellistes n'auraient même pas été si nombreux s'ils n'avaient trouvé tant d'oreilles complaisantes. Les idées ne passent dans les faits que si des hommes en grand nombre, des classes sociales, ont intérêt à les réaliser

Digitized by Google

et assez de force et de capacité pour y parvenir. La cause profonde de la révolution doit donc être recherchée, non dans les faits littéraires et idéologiques, mais dans l'évolution sociale qui a pour origine les transformations économiques. Aussi, tel passage de Michelet nous apparaît comme un contresens radical. La société de l'ancien régime, à l'entendre, « est organisée pour produire de moins en moins et payer de plus en plus... Creusons, s'il vous plaît, ce mot : produisant de moins en moins ; il est exact à la lettre... A mesure qu'on avance vers 1789, la nature accorde moins ». Vérification faite, il est certain, au contraire, que jamais la France n'avait été plus prospère que dans le quart de siècle qui a précédé la révolution. C'est une classe en plein essor qui a saisi le pouvoir en 1789 et cela nous paraît tout naturel parce que cet enrichissement accroissait la capacité technique et l'influence sociale de la bourgeoisie, en sorte que la révolution n'a fait que mettre d'accord la loi avec le fait en lui confiant le gouvernement de la nation.

A cette bourgeoisie, les masses populaires ont prêté leur appui. Mais en faut-il conclure que les artisans et les paysans poursuivaient les mêmes fins que la bourgeoisie révolutionnaire ? C'est ce que nous affirme Quinet : « Supposez que la France, se connaissant mieux, se fût proposé, dès l'origine, ce qu'elle a obtenue [c'est-à-dire la liberté civile et l'égalité devant la loi], elle n'aurait pas eu besoin de la révolution... Les Français se mirent en tête d'être libres ; la liberté apporta le glaive dans le monde. Le reste, ils l'auraient obtenu sans tirer l'épée... Ce sont là des choses sur lesquelles on ne peut trop insister, puisque tant d'écrivains de nos jours ont découvert, je ne sais où, que les Français de 89 ne se souciaient pas de la liberté publique. C'est pour la liberté et pour elle seule que toutes les journées de la révolution ont été faites, le sol ébranlé, les fleuves de sang versés ; c'est pour elle et non pour autre chose que tant de millions d'hommes sont morts. Le progrès des droits civils ne demandaient rien de pareil ». Que la bourgeoisie française ne songeât pas seulement à satisfaire ses intérêts et à assouvir ses rancunes ; que les libertés indispensables à sa dignité ne lui parussent même pas suffisantes ; qu'elle voulût en outre la liberté politique et qu'elle eût pour idéal une nation capable de se gouverner elle-même, point de doute. Et qu'en effet, peu à peu, au cours du XIXe siècle, par une évolution progressive dont la révolution a créé plusieurs des conditions indispensables, la masse du peuple français ait fini par se pénétrer de la même volonté, on ne le niera pas davantage. Mais qu'en 1789, le pauvre paysan qui ne savait pas lire se soit insurgé pour changer la forme du gouvernement ; que, même, il ait attaché la moindre importance à la liberté de la presse, sans parler de quelques autres, nous ne le croyons guère : il voulait l'égalité et il la comprenait de telle sorte que l'abolition des privilèges juridiques, suffisante aux yeux du bourgeois des villes, ne le contentait pas du tout ; par égalité, il entendait que le seigneur perdrait toute autorité et, en outre, une partie de sa fortune, c'est-à-dire les droits féodaux. Par son intervention, la révolution est devenue une expropriation partielle de l'aristocratie et c'est en négligeant ce fait capital que Quinet a pu attribuer à la seule conquête du pouvoir politique les convulsions sanglantes de la période :

Digitized by Google

la vérité, c'est que l'aristocratie a voulu défendre par les armes la puissance sociale et la richesse qui lui échappaient et que les masses populaires, exaspérées à l'idée de retomber sous le joug, l'ont dès lors proscrite et en partie exterminée.

Et ce n'est pas tout encore. En abattant l'ancien régime, le paysan a voulu aussi réagir contre l'évolution qui menait la société vers la liberté économique et la concurrence individualiste, vers l'économie capitaliste. D'accord avec l'artisan, il s'est opposé à la liberté du commerce des grains et a imposé la taxation ; partout, il s'est remis en possession des droits d'usage dont on l'avait privé. Sans que je puisse ici insister là-dessus, on aperçoit que, sur tous ces points, le conflit à dû s'élever entre les masses et la bourgeoisie.

Comment donc parler du peuple comme d'une personne ? Sans aucun doute, tous les membres du Tiers Etat détestaient l'aristocratie, mais ils n'avaient pas les mêmes intérêts et, ainsi, l'explication idéologique ne peut pas rendre compte de tous les faits. Elle ne rend pas compte notamment, de manière satisfaisante, de tous les actes de violence ou des sévérités excessives : la haine de classes, l'esprit de vengeance, la rudesse des mœurs populaires en ont été souvent cause et beaucoup plus que les nécessités gouvernementales ou le souci de la défense nationale. Elle ne rend pas compte non plus du *moment* de la révolution. La transformation de la monarchie et de l'ancien régime social était inévitable, mais une révolution violente ne l'était pas. Même pour acquérir la liberté politique et le suffrage universel, contrairement à l'opinion de Quinet, on pouvait en faire l'économie : l'Angleterre y a réussi. Pour que la révolution soit survenue telle quelle et en 1789, il a fallu un prodigieux concours de circonstances qui n'ont rien de nécessaire et de fatal aux yeux de l'historien : une disette par exemple et, fait qui n'est pas le moins curieux, une révolte des privilégiés eux-mêmes sans laquelle Louis XVI n'eût jamais convoqué les Etats généraux. Et ainsi, à mesure qu'on a mieux connu ses causes immédiates, le caractère providentiel de la révolution s'est évanoui.

Que si l'on nous reprochait de supprimer ou de rejeter dans l'ombre les sentiments généreux, l'enthousiasme idéaliste et l'esprit de sacrifice qui ont animé tant de révolutionnaires et particulièrement les soldats de la République, je répondrais que nous sommes bien loin de vouloir ainsi mutiler l'histoire et que, pour ma part, je me tiens soigneusement en garde contre les excès où une défiance salutaire à l'égard de la conception idéologique des anciens historiens est susceptible de nous entraîner. A un point de vue trop étroit, il ne faut pas en substituer un autre, également arbitraire. Michelet restera toujours vrai en ce qu'il a fixé pour l'éternité les passions nobles et l'enthousiasme sacré dont nombre de ses contemporains, qui les avaient éprouvés, lui ont communiqué l'ardeur conservée sous la cendre. Mais l'homme n'est pas tout esprit, et son esprit n'est pas toute noblesse. La révolution non plus n'est pas un fait simple. En restituant sa complexité, nous voulons la réintégrer vraiment dans l'histoire de l'humanité.

G. LEFEBVRE.

Digitized by Google

INITIATION ET MÉTHODES

Conseils aux candidats à l'agrégation (Lettres et Grammaire).

A l'exception du passage relatif à l'acquisition des connaissances grammaticales qu'exige le thème grec, cette note est le développement ou la transcription des idées qu'ont bien voulu me communiquer deux maîtres éminents, à qui je suis heureux de pouvoir témoigner ici mon respect et ma gratitude, et que je remercie bien vivement de leur obligeance, MM. R. Durand, président du jury de l'agrégation de Grammaire et L. Méridier, membre, en 1929, du jury de l'agrégation des Lettres.

I

L'explication d'un passage tiré d'un auteur ancien à l'agrégation de Grammaire comportera

1° une brève introduction, situant le texte dans l'ensemble de l'œuvre et annonçant l'idée générale et la composition du passage.

2° une explication littérale ; *celle-ci devra avant tout rendre compte des rapports grammaticaux qui unissent les mots* ; elle se fera par groupes de mots plus ou moins étendus selon la convenance du candidat ; celui-ci se gardera, bien entendu, du mot à mot au sens strict ; il unira, par exemple, la préposition et son régime, l'adjectif déterminatif ou épithète et le substantif ; mais s'il traduit par membres de phrase il aura soin de ne pas se borner à donner le sens ; sa traduction devra être vraiment explicative, c'est-à-dire que, sans se soucier de l'élégance, elle devra faire saisir la construction ; le jury ne se contente pas d'équivalents, si exacts qu'ils soient, qui ne répondraient pas à cette condition essentielle et à cet égard *la pratique trop assidue des traductions qui accompagnent certaines éditions peut être plus nuisible qu'utile* aux candidats en leur laissant des souvenirs dont ils éviteraient difficilement de faire usage (1).

3° une traduction qui doit faire saisir plus clairement les idées et le mouvement du texte.

4° un commentaire qui correspondra aux notes dont le passage serait accompagné dans une édition explicative bien faite ; il comportera, selon la nature du texte, des allusions à l'histoire, à l'histoire littéraire, aux institutions, à l'archéologie et il comprendra aussi des remarques grammaticales ; celles-ci seront présentées selon l'ordre où les faits qui les provoqueront apparaissent dans le texte, sous cette réserve que, si un

(1) Pour l'agrégation des Lettres ces indications restent valables. « On n'admet pas une traduction qui consiste, après lecture de toute une phrase..., à en donner l'équivalent français. Il faut s'assurer que le candidat est capable de rendre compte exactement de la construction » m'écrit M. Méridier.

Digitized by Google

même phénomène se montre en plusieurs endroits, les exemples seront groupés pour éviter les redites.

Il n'y aura pas lieu d'insérer dans ce commentaire la question de grammaire tirée au sort.

5° une étude du style (vocabulaire des poètes, symétrie ou asymétrie, anacoluthes, etc.) qui devra montrer non seulement les procédés employés mais l'effet auquel l'auteur a visé.

6° une appréciation de l'intérêt et de la valeur esthétique, philosophique, psychologique, historique du passage.

II

Il résulte des observations dont M. L. Méridier a eu l'obligeance de me faire part qu'à l'épreuve de thème grec, *même lorsque la difficulté essentielle du texte proposé paraît résider dans les mots plus que dans les constructions*, **le classement est déterminé, en général, par le nombre des barbarismes et des solécismes.** C'est là une indication dont on ne saurait exagérer l'importance. *Rien ne tient lieu d'une connaissance précise des formes et de la syntaxe de la prose attique classique et les candidats ne doivent attendre cette connaissance que de leur effort personnel.* Pour les formes, ils recourront à une fréquente révision des déclinaisons et des conjugaisons ; pour la syntaxe, ils étudieront les « règles » dans une grammaire simple et s'exerceront à en reconnaître les « applications » dans un des prosateurs attiques dont la langue est considérée comme pure : les orateurs, Thucydide, Platon, Xénophon. Quand ils posséderont de façon sûre l'usage « correct » (1) ils discerneront sans peine dans les textes de leur programme les faits de morphologie ou de syntaxe qui n'y correspondent pas ; ils trouveront là le double avantage de *se mettre en garde contre l'imitation de ce qui est poétique, dialectal ou hellénistique* (2) et de le reconnaître pour tel, ce qui est essentiel dans l'étude du style et de la langue des auteurs (3).

A. Ogusɛ.

(1) Il va sans dire que c'est uniquement pour leur commodité que des expressions telles que « règles grammaticales, application d'une règle, usage correct » sont employées ici. Il est également évident que les auteurs qui sont cités comme des représentants de la langue correcte ne suivent pas tous le même usage. Thucydide a des emplois très particuliers ; Xénophon ne peut passer pour un modèle du plus pur attique ; les plus tardifs des orateurs, Hypéride par exemple, annoncent la Koïné ; Platon est tout pénétré de tours, de formes, de mots pris à la poésie. Il n'en est pas moins possible d'admettre la convention, qui s'impose pratiquement en vue du thème grec, d'une norme représentée par les auteurs énumérés ci-dessus.

(2) On doit se garder d'écrire dans un thème φυλάσσω pour φυλάττω, ναός pour νεώς, οἶδας pour οἶσθα.

(3) En particulier pour les poètes. On sait combien la langue poétique était nettement distincte, en dehors du dialogue comique de celle de la prose et quelles conventions régissaient son aspect selon les genres. Cf. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, passim.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Heinrich WATENPHUL. *Mittellateinisches Lesebuch : Proshen lateinischen Schrifdtums von der Zeit der Merowinger bis zum Ausgang der Mittelalters.* Bielefeld et Leipzig, Velhagen und Klasing, 1927 ; 2 vol. pet. in-8, XII-230 et 131 p., 2 pl., 3 et 2 Mk.

Cette anthologie du latin médiéval est, au sens le plus strict du mot, un livre scolaire. Elle fait partie de la grande *Samnelung lateinischer und grieschischer Schulausgaben* qu'édite la maison Velhagen et Klasing — une « collection Hachette » de là-bas — ; divisée, comme tous les volumes de cette vaste série, en deux fascicules : texte et commentaire, elle est, comme eux, destinée, non aux étudiants d'Universités, mais, avant tout, aux élèves des gymnases. Chez nos voisins, l'enseignement du latin cherche, en dépassant le classicisme, à se rajeunir.

Parcourons-donc le *Lesebuch* qu'offre aux écoliers de son pays le Dr Watenphul. La partie consacrée à la prose est, de beaucoup, la plus courte ; et je ne sais si le choix des textes y a toujours été parfaitement heureux. L'absence d'écrivains aussi grands, dans des genres différents, qu'un Jean de Salisbury ou un saint Bernard étonne et choque un peu ; peut-être, après tout, n'ont-ils pas été jugés suffisamment accessibles à de jeunes esprits. Mais pourquoi faire la part si faible à la littérature narrative ? Otton de Freising, quel que soit le mérite de son œuvre, ne saurait suffire, à lui seul, à la représenter. J'aurais volontiers, pour ma part, sacrifié le journal de voyage de l'évêque Wolfger, d'intérêt purement documentaire — aussi bien aurait-il les honneurs du recueil, si le prélat n'avait, un jour, donné cinq sous à Walter von der Vogelweide ? — et j'eusse, en revanche, aimé à trouver quelque extrait d'auteurs aussi vivants, aussi amusants que Salimbene, par exemple, ou Guibert de Nogent. Il n'y a point d'irrévérence à dire que de tels chroniqueurs sont, pour le moins, aussi récréatifs que Tite-Live. Mais je m'empresse d'ajouter qu'ils sont très loin d'avoir la même valeur esthétique ou psychologique, et je crois bien que, de toute façon, la prose médiévale eût pâli devant la prose classique. Il n'en va pas de même, semble-t-il, de la poésie. Ici, la sélection, très large, m'a paru remarquablement bien venue. Les belles pièces abondent, tantôt d'une grâce charmante, tantôt — dans la poésie religieuse — d'un sentiment simple et profond, fort capables, les unes comme les autres — j'en ai fait l'expérience — de séduire un rhétoricien de nos Lycées. Il y a là une source d'émotion littéraire que, chez nous aussi, les partisans de la culture classique, aujourd'hui à peu près complètement privés du secours que leur offrait jadis l'incomparable jaillissement de la poésie grecque, feraient peut être bien de ne pas négliger. Certes, je n'ignore pas que le problème est infiniment délicat. En feuilletant les

Digitized by Google

pieuses et naïves anecdotes, groupées, sous le n° 10, par le Dr Watenphul, — qui, probablement de propos délibéré, n'a fait de ce genre de récits qu'une très parcimonieuse cueillette, tout à fait insuffisante à donner une image véridique d'un aspect particulièrement important de la mentalité médiévale, — je ne pouvais m'empêcher d'évoquer le souvenir de ce bon magistrat dont parle, quelque part, Tallemant des Réaux ; son fils, qui était au collège, lui avait demandé une *Vie des Saints* ; le père envoya un Plutarque : « mon fils, voilà la *Vie des Saints* que lisent les honnêtes gens ». Ce ne sont pas seulement des motifs de purisme esthétique, ce sont aussi des raisons intellectuelles et morales plus hautes — quelque jugement qu'on veuille porter sur elles — par où s'expliquent les limites traditionnelles fixées, depuis la Renaissance, dans l'éducation, aux « littératures anciennes ». Mais laissons là ces trop grands débats. Je ne pense pas qu'ils aient, pour nous, un intérêt très actuel. Nos lycéens ne sont pas près, sans doute, de se voir mis entre les mains un *Mittellateinisches Lesebuch*. Mais puisque, malheureusement, nous n'avons rien, en France, d'analogue à l'ouvrage du Dr Watenphul — ni aux ouvrages anglais ou américains —, souhaitons que du moins ce recueil, qu'accompagne un commentaire excellent, soit mis entre les mains de nos étudiants de Facultés et qu'il leur devienne familier. Ils y apprendront, sur le moyen âge, bien des choses que les ouvrages de seconde main, voire même les textes diplomatiques, seraient singulièrement incapables de leur révéler.

Marc Bloch.

E. Sidney LAMONT MC GEE., M. A., West Virginia University, Docteur de l'Université de Montpellier. — *La Littérature Américaine dans la Revue des Deux Mondes (1831-1900)*. — In-8° de 215 pages. Montpellier, imprimerie de la Manufacture de la Charité.

L'étude est intéressante ; même après l'ouvrage américain de Mantz sur la critique française de la littérature américaine avant 1850, l'aperçu d'ensemble qu'elle offre a son utilité. Déception première de nos romantiques, dûe à la fois au caractère industriel ou matérialiste de la jeune civilisation américaine, au fait que l'Angleterre demeure le modèle plus ou moins direct de la plupart des écrivains américains d'alors, et qu'un bon nombre se piquent de conter des histoires européennes et non pas américaines. D'où, vers 1850, dit M. Mc Gee, une certaine indifférence de la critique française, qui trop longtemps d'ailleurs voudra chercher, dans les choses d'Amérique, des leçons morales à l'usage de la France, contre l'envahissement du matérialisme, contre le réalisme ou le naturalisme, contre la littérature démocratique ou populaire.

Plusieurs équipes de critiques « américanistes » après 1830. Les premiers ne voient guère encore que Fenimore Cooper ou Washington Irving et en font un jugement médiocre. Avec Philarète Charles, « pionnier » en ces matières, J.-J. Ampère, Montégut surtout, dont on nous dit bien les mérites divers (p. 229), E.-D. Forgues, et par la connaissance de Longfellow, Emerson, Poe et Hawthorne, on accède à une littérature américaine originale

Digitized by Google

et indépendante : quoiqu'on ait mis très longtemps, selon M. Mc Gee, à la reconnaître telle. Les romanciers qui suivent sont assez bien connus et étudiés, surtout assez bien traduits, quoique la *Revue des Deux Mondes* entre 1870 et 1885 soit « plus conservatrice que jamais » (p. 165) et que le niveau de la littérature américaine y apparaisse très bas.

Et c'est ici qu'on aperçoit la faiblesse des prémisses d'où part l'ouvrage. Peut-on dire (p. 9) que la critique des littératures étrangères en France n'a guère plus d'un siècle d'existence, et date donc de la *Revue des Deux Mondes?* Une autre, comme la *Revue Britannique*, dont il est fait plus d'une fois état, moins continue, il est vrai, et moins qu'elle proche du grand public, n'eût-elle pas fourni pourtant une matière plus complète et plus cohérente ? Toute la période, assez longue, où Mrs. Bentzon est le critique attitré de la *Revue des Deux Mondes* en matière américaine, est une période sacrifiée : cette bonne traductrice a ses préjugés, est suspecte d'anti-américanisme, et critique beaucoup moins bien qu'elle ne traduit. Est-il donc très sûr que la *Revue* « reflète fidèlement l'attitude de toute la critique française en matière américaine » (p. 190) ? et que les « collègues » qui y écrivent représentent, comme opinion, même en ces sujets, un tout (p. 53) ? Ils sont pourtant assez souvent d'avis différents sur tel ou tel auteur. Et peut-on croire autant que semble faire M. Mc Gee (p. 50), que la critique française des lettres américaines (à la *Revue*) représente l'état des lettres en France à telle ou telle période ?

Quelques autres réserves, qui ne font pas que l'enquête, une fois admise telle qu'elle, n'ait sa valeur relative. — Pourquoi s'étonner (p. 79 et ailleurs) que les critiques français de la littérature américaine y aient surtout cherché des impressions américaines, « des traces d'une nature, d'une vie ou d'une civilisation particulière ? » — Un certain nombre de citations ou d'analyses d'articles (parfois de seconde main) auraient pu être abrégées. — Le relevé chronologique et critique des articles, et le Lexique des auteurs américains, auraient fort utilement été doublés d'un Lexique des auteurs français qui ont traité de l'Amérique, même dans la seule *Revue des Deux Mondes ;* les moins attitrés disparaissent un peu, et c'est dommage pour Arvède Barine, Daniel Stern et quelques autres. — P. 167, George Ticknor, hispanisant et critique, n'est guère un « historien ». — L'expression, aisée, a des incorrections légères, assez nombreuses, dûes avant tout à des américanismes (ou anglicismes) ; notamment entre les pages 15 et 90. — Et il convient de lire : p. 32 bas, *désaffection ;* 38, *Tegnér ;* 40 et 155, *le* critique, *du* critique ; 60 bas, *ce* qui ; 76 haut, *1849*, et probablement p. 99 bas *lancé ;* 104, l. 2, *pour ;* 174 et note, Essais *sur* la littérature pathologique.

HENRI TRONCHON.

D. MURARASU. *La poésie néo-latine et la Renaissance des lettres antiques en France (1500-1549)*. In-8° de XVI-185 pages. Paris, Gamber, 1928.

Choses qui paraîtraient de plus en plus périmées, si quelques curieux d'histoire littéraire n'en montraient l'intérêt. Eveillée par les travaux de M. Henri Chamard, l'attention de l'auteur s'est portée vers cette petite province un peu ingrate et longtemps négligée, en Italie comme en France.

Digitized by Google

Il indique ce que fut l'idéal des poètes humanistes, étudie le milieu où prit naissance la poésie néo-latine, ce que fut son développement, assez heurté, avant la fondation du Collège de France, puis, la libre recherche érudite assurée grâce au Collège, l'époque plus calme et moins active qui suivit pour les néo-latins. Il étudie brièvement, l'un après l'autre, les plus importants d'entre eux, Gaguin, de Bur, Guillaume du Bellay et tutti quanti, Béda, Nicolas Bourbon, Étienne Dolet, puis Macrin, Scaliger et de Bèze.

De plus qualifiés que moi diront si la revue est complète, ce dont je doute un peu Elle est intéressante, mais trop énumérative ; on aurait pu grouper davantage et mettre mieux en valeur l'attrait de certains *thèmes*, isolés ou communs. Mais il en ressort bien que ces fanatiques de l'antiquité ont été les meilleurs alliés des idées modernes, de l'esprit scientifique, et des lettres françaises elles-mêmes, contre leurs ennemis communs ; qu'ils ont été à la hauteur de leur temps (p. 165) et préparé eux aussi en France l'avènement d'une nouvelle conscience, qu'ils ont en somme devancé la Pléiade, qui reprendra leurs procédés (p. 167). M. Murarasu montre bien aussi (après d'autres) que, contrairement à ce que crurent non sans dédain ces néo-latins eux-mêmes, l'antiquité classique avait été aimée et pratiquée en France bien avant eux, aux XIV^e^, XIII^e^, XII^e^, X^e^ et IX^e^ siècles, jusqu'au cœur du Moyen-Age (p. 152-162). Là comme ailleurs, sa recherche s'ajoutera utilement à celles de MM. Chamard, de Nolhac, Georges Picot, Arturo Graf et autres, qu'il connaît bien et cite à propos.

Sauf en quelques nuances légères, son français, d'allure parfois plus lyrique peut-être qu'on n'attendrait en des matières un peu arides, est tout proche de la perfection. Mais il y a quelque naïveté à dire le moine Pierre Antravane passablement informé de l'antiquité, alors qu'il ne connaissait qu'elle ; p. 74, à croire de Noël Beda que « s'il s'était borné à combattre le luthéranisme, son action eût été utile à la France ». Et peut-être quelque exagération p. 159 à citer l'auteur d un poème sur la Rave parmi les « très intéressants poètes latins du XIII^e^ siècle » ; comme à dire enfin p. 165 qu'au XVI^e^ siècle la poésie néo-latine est « le plus clair miroir où l'on puisse voir s'agiter l'âme française ».

Henri TRONCHON.

Sir Michael SADLER, master of University College, Oxford. *Thomas Day, an English disciple of Rousseau* (The Rede Lecture, 1928). Cambridge, at the University Press, 1928, brochure in-12 de 47 pages.

Cette élégante publication éclaire d'heureuse façon l'un des aspects du Rousseauisme en Angleterre vers 1770. John Wesley résiste, mais R. L. Edgeworth est conquis et bien d'autres avec lui, dont son ami Thomas Day. Curieuse figure d'idéaliste généreux, systématique jusqu'à la naïveté, et sympathique malgré toute son emphase. S'il lui eût été donné de sauver deux livres d'une destruction universelle, il eût sauvé la Bible d'abord, puis l'*Émile*. De ses essais pour élever deux orphelines (à Avignon, puis en Angleterre) selon la méthode du maître, l'un échoue, l'autre, près d'aboutir au mariage, est abandonné. Mais toute sa vie, après un autre mariage, reste un bel exemple de désintéressement, de foi scrupuleuse en une doctrine sur

Digitized by Google

laquelle il a réglé sa conduite morale et dont il se fait l'apôtre. Et s'il a en général trop sacrifié à la rhétorique, du moins son ouvrage pédagogique l'*Histoire de Sandford et de Merton*, méritait le grand succès qu'il a obtenu parmi la jeunesse et le monde des éducateurs Un peu de naïveté en des contrastes trop stylisés, mais des intentions excellentes et un mélange intéressant de Jean Jacques son maître à du Richardson, à du Pestalozzi peut-être, et à quelque influence du roman picaresque : un roman picaresque *ad usum juventutis*. L'analyse en pourra sembler un peu longue, mais l'ensemble est attrayant et instructif.

Henri TRONCHON.

Lillian COBB, M. A. (Alberta). Docteur de l'Université de Paris *Pierre Antoine de la Place, sa vie et son œuvre (1707-1793)*. In-8° de 227 pages. E. de Boccard, Paris, 1928.

Aimable volume, un peu gros pour quelqu'un d'aussi mince. S'il est bien vrai que « l'histoire de la littérature comparée ne peut pas tout à fait négliger le premier traducteur français de Shakespeare, de *Tom Jones* et de tant d'autres pièces et romans anglais » (p. 201). si l'oubli que fait de lui l'*Encyclopédie Britannique* (p. 52) est injuste, s'il y avait lieu peut-être de venger cet aimable homme de quelques méchancetés de La Harpe, l'ensemble de sa longue vie, et presque toute son œuvre de publiciste et de compilateur, d'auteur dramatique et d'auteur de « petits vers », est d'intérêt médiocre. « Une manière de document », soit. Mais c'est bien tout. Et Mlle Lillian Cobb en convient elle-même : supplanté dès son vivant comme traducteur de Shakespeare, et même, après un succès plus long, comme adaptateur de romans anglais, périmé comme auteur tragique autant et plus que toute la tragédie contemporaine, il ne garde plus guère de valeur pour nous que par le premier recueil de ses *Pièces Intéressantes*.

L'étude est consciencieuse et aussi vivante qu'il se pouvait. Sur La Place intermédiaire franco-anglais, et La Place traducteur très libre mais assez adroit, sur l'Angleterre en France entre 1715 et l'anglomanie de la fin du siècle, on trouvera ici des indications précises et utiles. Sur tout le reste, on pouvait alléger et abréger, une fois données les indications biographiques, qu'on a établies avec soin ; certaines analyses et citations sont un peu copieuses vraiment ; d'autres sont de trop ou presque. Mais le tout est agréable tel quel, et d'une correction très louable (1). Comment a-t-on pu dire (p. 29) que dans la France d'alors les choses de gouvernement et de religion « ne se discutaient point » ?

Henri TRONCHON.

(1) Pourtant, *mystifié* p. 24 et *inclusion* p. 66 paraissent des anglicismes. Et il faut lire, p. 23 l. 12 : qui *se* terminent ; p. 45 l. 19, *qu'on n'aurait cru* ; p. 62 l. 5 (sans doute) : *l'inspira* ; p. 117 dernière ligne ; *sois* ; p. 147 n., *accueillit* le jeune poète ; au Lexique et p. 132 n. 2 (non 170 n.) *Donneau* et non Boneau *de Visé*. Il y a deux fautes de vus p. 197. quelques autres ailleurs.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter.

Version pour les candidats à la licence.

A remettre à M. Oguse avant le 9 janvier 1930.

Archidamos explique pourquoi, sortant de sa réserve ordinaire, il prend la parole en dépit de sa jeunesse et ce qu'il conseille.

Οὐ μὴν ὡς ἐπιθυμῶν τοῦ λέγειν, οὐδ' ὡς ἄλλως πως παρεσκευασμένος ζῆν ἢ τὸν παρελθόντα χρόνον, οὕτως εἴρηκα περὶ τούτων, ἀλλὰ βουλόμενος ὑμᾶς προτρέψαι μηδεμίαν ἀποδοκιμάζειν τῶν ἡλικιῶν ἀλλ' ἐν ἁπάσαις ζητεῖν, εἴ τίς τι δύναται περὶ τῶν παρόντων πραγμάτων εἰπεῖν ἀγαθόν. Ὡς ἐξ οὗ τὴν πόλιν οἰκοῦμεν, οὐδεὶς οὔτε κίνδυνος οὔτε πόλεμος περὶ τοσούτων τὸ μέγεθος ἡμῖν γέγονε, περὶ ὅσων νυνὶ βουλευσόμενοι συνελήλυθαμεν. Πρότερον μὲν γὰρ ὑπὲρ τοῦ τῶν ἄλλων ἄρχειν ἠγωνιζόμεθα. νῦν δ' ὑπὲρ τοῦ μὴ ποιεῖν αὐτοὶ τὸ προσταττόμενον · ὃ σημεῖον ἐλευθερίας ἐστίν, ὑπὲρ ἧς οὐδὲν ὅτι τῶν δεινῶν οὐχ ὑπομενετέον, οὐ μόνον ἡμῖν ἀλλὰ καὶ τοῖς ἄλλοις τοῖς μὴ λίαν ἀνάνδρως διακειμένοις ἀλλὰ καὶ κάτα μικρὸν ἀρετῆς ἀντιποιουμένοις. Ἐγὼ μὲν οὖν, εἰ δεῖ τοὐμὸν ἴδιον εἰπεῖν, ἑλοίμην ἂν ἀποθανεῖν ἤδη μὴ ποιήσας τὸ προσταττόμενον μᾶλλον ἢ πολλαπλάσιον χρόνον ζῆν τοῦ τεταγμένου ψηφισάμενος ἃ Θηβαῖοι κελεύουσιν · αἰσχυνοίμην γὰρ ἄν, εἰ γεγονὼς μὲν ἀφ' Ἡρακλέους, τοῦ δὲ πατρὸς βασιλεύοντος, αὐτὸς δ' ἐπίδοξος ὢν τυχεῖν τῆς τιμῆς ταύτης περιίδοιμι, καθ' ὅσον ἐστὶν ἐπ' ἐμοί, τὴν χώραν, ἣν ἡμῖν οἱ πατέρες κατέλιπον, ταύτην τοὺς οἰκέτας τοὺς ἡμετέρους ἔχοντας. Ἀξιῶ δὲ καὶ ὑμᾶς τὴν αὐτὴν ἐμοὶ γνώμην ἔχειν, ἐνθυμηθέντας, ὅτι μέχρι μὲν ταυτησὶ τῆς ἡμέρας δεδυστυχηκέναι δοκοῦμεν ἐν τῇ μάχῃ τῇ πρὸς Θηβαίους, καὶ τοῖς μὲν σώμασι κρατηθῆναι διὰ τὸν οὐκ ὀρθῶς ἡγησάμενον, τὰς δὲ ψυχὰς ἔτι καὶ νῦν ἀηττήτους ἔχειν, εἰ δὲ φοβηθέντες τοὺς ἐπιόντας κινδύνους προησόμεθά τι τῶν ἡμετέρων αὐτῶν, βεβαιώσομεν τὰς τῶν Θηβαίων ἀλαζονείας καὶ πολὺ σεμνότερον τρόπαιον τοῦ περὶ Λεῦκτρα καὶ φανερώτερον στήσομεν καθ' ἡμῶν αὐτῶν · τὸ μὲν γὰρ ἀτυχίας, τὸ δὲ τῆς ἡμετέρας διανοίας ἔσται γεγενημένον. Μηδεὶς οὖν ὑμᾶς πείσῃ τοιαύταις αἰσχύναις τὴν πόλιν περιβαλεῖν.

Version pour les candidats à l'agrégation.

A remettre à M. Oguse avant le 16 janvier 1930.

Comment Isocrate a achevé son « Panathénaïque ». Conclusion.

Ἤδη δ' ἀπειρηκότος (1) καὶ διὰ τὴν νόσον καὶ διὰ τὸ γῆρας τῶν ἐπισκοπούντων τινές με καὶ πολλάκις ἀνεγνωκότων τὸ μέρος τοῦ λόγου τὸ γεγραμμένον ἐδέοντό μου

(1) scil. ἐμοῦ.

Digitized by Google

καὶ συνεβούλευον μὴ καταλιπεῖν αὐτὸν ἡμιτελῆ μηδ' ἀδιέργαστον ἀλλὰ πονῆσαι μικρὸν χρόνον καὶ προσέχειν τοῖς λοιποῖς τὸν νοῦν. Οὐκ ὁμοίως δὲ διελέγοντο περὶ τούτων τοῖς ἀφοσιουμένοις, ἀλλ' ὑπερεπαινοῦντες μὲν τὰ γεγραμμένα, τοιαῦτα δὲ λέγοντες, ὧν εἴ τινες ἤκουον μήτε συνήθεις ἡμῖν ὄντες μήτ' εὔνοιαν μηδεμίαν ἔχοντες, οὐκ ἔστιν ὅπως οὐκ ἂν ὑπέλαβον τοὺς μὲν φενακίζειν, ἐμὲ δὲ διεφθάρθαι καὶ παντάπασιν εἶναι μωρόν, εἰ πείσομαι τοῖς λεγομένοις. Οὕτω δ'ἔχων, ἐφ' οἷς εἰπεῖν ἐτόλμησαν, ἐπείσθην — τί γὰρ δεῖ μακρολογεῖν; — γενέσθαι πρὸς τῇ τῶν λοιπῶν πραγματείᾳ, γεγονὼς μὲν ἔτη τρία μόνον ἀπολείποντα τῶν ἑκατόν, οὕτω δὲ διακείμενος, ὡς ἕτερος ἔχων οὐχ ὅπως γράφειν ἂν λόγον ἐπεχείρησεν, ἀλλ' οὐδ' ἄλλου δεικνύοντος καὶ πονήσαντος ἠθέλησεν ἀκροατὴς γενέσθαι

Τίνος οὖν ἕνεκα ταῦτα διῆλθον; οὐ συγγνώμης τυχεῖν ἀξιῶν περὶ τῶν εἰρημένων — οὐ γὰρ οὕτως οἶμαι διειλέχθαι περὶ αὐτῶν — ἀλλὰ δηλῶσαι βουλόμενος τά τε περὶ ἐμὲ γεγενημένα, καὶ τῶν ἀκροατῶν ἐπαινέσαι μὲν τοὺς τόν τε λόγον ἀποδεχομένους τοῦτον καὶ τῶν ἄλλων σπουδαιοτέρους καὶ φιλοσοφωτέρους εἶναι νομίζοντας τοὺς διδασκαλικοὺς καὶ τεχνικοὺς τῶν πρὸς τὰς ἐπιδείξεις καὶ τοὺς ἀγῶνας γεγραμμένων, καὶ τοὺς τῆς ἀληθείας στοχαζομένους τῶν τὰς δόξας τῶν ἀκροωμένων παρακρούεσθαι ζητούντων, καὶ τοὺς ἐπιπλήττοντας τοῖς ἁμαρτανομένοις καὶ νουθετοῦντας τῶν πρὸς ἡδονὴν καὶ χάριν λεγομένων, συμβουλεῦσαι δὲ τοῖς τἀναντία τούτων γιγνώσκουσι πρῶτον μὲν μὴ πιστεύειν ταῖς αὑτῶν γνώμαις, μηδὲ νομίζειν ἀληθεῖς εἶναι τὰς κρίσεις τὰς ὑπὸ τῶν ῥᾳθυμούντων γιγνομένας, ἔπειτα μὴ προπετῶς ἀποφαίνεσθαι περὶ ὧν οὐκ ἴσασιν, ἀλλὰ περιμένειν, ἕως ἂν ὁμονοῆσαι δυνηθῶσι τοῖς τῶν ἐπιδεικνυμένων πολλὴν ἐμπειρίαν ἔχουσιν· .....

Thème grec pour le 25 janvier 1930.

Jamais, lui dis-je, on ne vit un changement si prompt. Vous meniez une vie privée à Carthage; vour vîtes ces citoyens découragés par le nombre de leurs défaites; vons leur rendîtes l'espérance; vous prîtes le commandement et fîtes des choses qu'on n'avait point vues avant vous.

Xénocrate, me dit-il, je ne fis que mon devoir.

Le devoir, lui dis-je, ne vous liait point aux Carthaginois.

Il me lie, me répondit-il, à tous les humains. Chaque Lacédémonien n'est-il pas né protecteur de la liberté commune? Et c'est la première chose que Lycurgue nous ait apprise. S'il n'avait pensé qu'à sa ville, je ne crois point qu'il l'eût soumise à une discipline si sévère; mais il a voulu former des hommes extraordinaires, qui veillassent sur les intérêts de tous les humains. J'ai vu les Carthaginois prêts à tomber sous un joug étranger. « Carthage, ai-je dit, a dans ses murs un Lacédémonien : elle ne doit point être sujette. Puisse Lacédémone apprendre avec plaisir que les citoyens qu'elle a dégradés ont toujours conservé la noble ambition de se rendre dignes d'elle, et que, si je n'ai pu travailler pour son bonheur, j'ai du moins travaillé pour sa gloire. »

Il y a, lui dis-je, une chose qui surprendra tout le monde : c'est que vous n'avez point trouvé un asile dans une ville dont vous êtes le libérateur.

C'est parce que je l'ai sauvée que je la quitte aujourd'hui : on ne saurait guère être libre et avoir à tous les instants son libérateur devant ses yeux.

Digitized by Google

Est-il juste qu'un seul homme gêne un peuple immense ? Je laisse à Carthage des lois pour lesquelles j'ai combattu, et ne veux point, par une présence importune, diminuer le présent que je lui ai fait.

MONTESQUIEU,
Dialogue de Xantippe et de Xénocrate.

Thème latin (licence).

A remettre à M. Boulanger le 10 janvier. — Correction le 17 janvier

Fabius le Temporisateur

Fabius, nommé dictateur, était parti de Rome pour aller chercher l'ennemi, mais il était bien résolu à ne point accepter de bataille sans y être forcé. Il s'appliqua à observer les mouvements d'Annibal, à resserrer ses quartiers, à lui couper les vivres, à éviter les plaines à cause de la cavalerie numide, à suivre les ennemis quand ils décampaient, à les fatiguer dans leurs marches, et enfin à se tenir lui-même à une distance qui lui laissât la liberté de n'en venir aux mains que quand il verrait un avantage évident.

Annibal, pour jeter l'épouvante dans les troupes romaines, ne manqua pas de leur présenter la bataille, mais quand il vit que tout demeurait calme et tranquille dans leur camp, il se retira, blâmant en apparence la lâcheté de ses ennemis, mais outré au fond de voir qu'il avait affaire à un général tout autre que Sempronius et Flaminius et que les Romains, instruits par leurs malheurs, avaient enfin trouvé un chef capable de lui tenir tête. Dès ce moment, il comprit tout ce qu'il avait à craindre de ce nouvel adversaire, de qui il n'aurait point à attendre d'attaques vives et hardies, mais une conduite prudente et mesurée qui pourrait le jeter dans de grands embarras. Restait à savoir si Fabius aurait assez de fermeté pour suivre uniformément le plan qu'il paraissait s'être tracé.

D'après ROLLIN, *Histoire Romaine.*

Thème latin (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 27 février. — Correction le 6 mars

Il y a une sorte de hardiesse à soutenir devant certains esprits la honte de l'érudition : l'on trouve chez eux une prévention tout établie contre les savants à qui ils ôtent les manières du monde, le savoir-vivre, l'esprit de société et qu'ils renvoient ainsi dépouillés à leur cabinet et à leurs livres. Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule ; et elle forme, à la cour et à la ville un nombreux parti qui l'emporte sur celui des savants. S'ils allèguent en leur faveur les noms de Bossuet et de tant d'autres personnages également doctes et polis, s'ils osent même citer les grands noms de Condé, de Bourbon..., comme de princes qui ont su joindre aux plus belles et aux plus hautes connaissances et l'atticisme des Grecs et l'urbanité des Romains, l'on ne feint point de leur dire que ce sont des exemples singuliers, et s'ils ont recours à de solides raisons, elles sont faibles contre

Digitized by Google

la voix de la multitude. Il semble néanmoins que l'on devrait décider sur cela avec plus de précaution, et se donner seulement la peine de douter si ce même esprit qui fait faire de si grands progrès dans les sciences, qui fait bien penser, bien juger, bien parler et bien écrire, ne pourrait encore servir à être poli.

La Bruyère, XII, 18.

Version latine (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 16 janvier. — Correction le 23 janvier.

A Rome victorieuse

Adspice, Roma, tuum iam uertice celsior hostem ;
adspice quam rarum referens inglorius agmen
Italia detrusus eat, quantumque priori
dissimilis, qui cuncta sibi cessura ruenti
pollicitus, patrii numen iurauerat Histri
non nisi calcatis loricam ponere Rostris !
O rerum fatique uices ! qui foēda parabat
romanas ad strupa nurus, sua pignora uidit
coniugibus permixta trahi ; qui mente profunda
hauserat Urbis opes, ultro uictoribus ipse
praeda fuit. Nostri quondam qui militis auro
adgressus tentare fidem, desertus ab omni
gente sua, manibusque redit truncatus et armis.
Hoc quoque quod ueniam leti ualuere mereri
si positis pendas odiis, ignoscere pulchrum
iam misero, poenaeque genus uidisse precantem.
Quae uindicta prior quam cum formido superbos
flectit et assuetum spoliis adfligit egestas ?
Sed magis ex aliis fluxit clementia causis,
consulitur dum, Roma, tibi : tua cura coegit
inclusis aperire fugam, ne peior in arcto
saeuiret rabies uenturae conscia mortis.
Nec tanti nomen stirpemque abolere Getarum,
ut propius peterere, fuit. Procul aroeat altus
Iupiter ut delubra Numae sedemque Quirini
barbaries oculis saltem temerare profanis
possit et arcanum tanti deprendere regni.
Quamquam, si ueterum certamina rite recordor,
tunc etiam, pulchra cum libertate vigerent
et proprio late florerent milite patres,
semper ab his famae petiere insignia bellis,
quae diuersa procul tuto trans aequora uires
exercere dabant : currus regumque catenae
inter abundantis fati ludibria ductae.

Digitized by Google

Thème latin (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 30 janvier. — Correction le 6 février

L'espèce d'hommes la plus rare, ce sont ceux qui, doués d'un excellent génie, éclairés par une belle éducation, ou réunissant l'un et l'autre avantage, ont pris du temps pour délibérer sur le genre de vie qui leur convenait le mieux. Dans une telle délibération, c'est à sa propre nature que chacun doit demander conseil. Si, dans les diverses circonstances de la vie, pour découvrir la convenance de chaque action, nous sommes obligés de consulter le caractère des personnes, à plus forte raison, quand c'est la direction de la vie tout entière qui est en question, devons-nous obéir à ce précepte, si nous voulons être toujours conséquents avec nous-mêmes et ne jamais broncher dans l'accomplissement de nos devoirs. Diverses choses doivent influer sur notre destinée : la nature d'abord, et ensuite la fortune. Celui donc qui, dans cette détermination importante, a consulté ses dispositions naturelles, pourvu toutefois qu'elles ne fussent pas vicieuses, doit tenir ferme jusqu'au bout, car rien ne sied mieux à l'homme que la constance, à moins qu'il ne découvre qu'il s'est trompé dans le choix de sa carrière. Dans ce dernier cas, il lui faut se résoudre à un changement, qu'il devra opérer lentement et par degrés insensibles, si les circonstances ne sont pas favorables à une brusque transformation. C'est ainsi que les sages nous conseillent d'agir en fait d'amitié : ils veulent que l'on détache doucement et non que l'on coupe brusquement les liens qui nous unissent à das amis peu faits pour nous plaire longtemps.

Il est bon, certes, de marcher sur les traces de ses ancêtres. Mais d'abord il faut établir pour première exception qu'on ne doit pas imiter leurs défauts ; ensuite il peut se faire que la nature ne nous permette pas d'imiter leurs meilleures parties.

Version latine (Licence).

A remettre à M. Grenier le 14 janvier 1930.

Pétrone fait la théorie du poème épique.

Multos iuuenes carmen decepit. Nam ut quisque uersum pedibus instruxit sensumque teneriorem uerborum ambitu intexuit, putauit se continuo in Heliconem uenisse. Sic forensibus ministeriis exercitati frequenter ad carminis tranquillitatem tanquam ad portum feliciorem refugerunt, credentes facilius poema extrui posse, quam controuersiam sententiolis uibrantibus pictam. Ceterum neque generosior spiritus uanitatem amat, neque concipere aut edere partum mens potest nisi ingenti flumine literarum inundata. Refugiendum est ab omni uerborum, ut ita dicam, utilitate et sumendae uoces a plebe summotae, ut fiat « odi profanum uulgus et arceo ». Praetera curandum est, ne sententiae emineant extra corpus orationis expressae, sed intexto uestibus colore niteant. Homerus testis et lyrici, Romanusque Vergilius et Horatii curiosa felicitas. Ceteri enim aut non uiderunt uiam qua iretur ad carmen, aut uisam timuerunt calcare. Ecce belli ciuilis ingens opus quisquis attigerit nisi plenus litteris, sub onere labetur. Non enim res gestae uersibus comprehendendae sunt, quod longe melius historici faciunt,

Digitized by Google

sed per ambages deorumque ministeria et fabulosum sententiarum tormentum praecipitandus est liber spiritus, ut potius furentis animi uaticinatio appareat quam religiosae orationis sub testibus fides,

Version latine.

CERTIFICAT D'HISTOIRE ANCIENNE.

A remettre à M Gagé, le mercredi 15 janvier 1930.

Le César Julien repousse une invasion des Alamans.

Post variatas itaque sententias plures cum placuisset per Decem pagos Alamannam adgredi plebem, densatis agminibus tendebat illuc solito alacrior miles ; et quia dies umectus et decolor vel contiguum eripiebat aspectum, juvante locorum gnaritate hostes tramite obliquo discurso post Caesaris terga legiones duas arma cogentes adorti paene delessent, ni subito concitus clamor sociorum auxilia coegisset. Hinc deinde nec itinera nec flumina transire posse sine insidiis putans erat providus et cunctator, quod praecipium bonum in magnis ductoribus opem ferre solet exercitibus et salutem. Audiens itaque Argentoratum, Brotomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas et Vangionas et Mogontiacum civitates barbaros possidentes territoria earum habitare — nam ipsa oppida ut circumdata retiis busta declinant — primam omnium Brotomagum occupavit eique jam adventanti Germanorum manus pugnam intentans occurrit. Cumque in bicornem figuram acie divisa conlato pede res agi coepisset exitioque hostes urgerentur ancipiti, captis non nullis, aliis in ipso proelii fervore truncatis residui discessere celeritatis praesidio tecti.

Nullo itaque post haec repugnante ad recuperandam ire placuit Agrippinam ante Caesaris in Gallias adventum excisam, per quos tractus nec civitas ulla visitur nec castellum nisi quod apud Confluentes, locum ita cognominatum ubi amnis Mosella confunditur Rheno, Rigomagum oppidum est et una prope ipsam Coloniam turris. Igitur Agrippinam ingressus non ante motus est exinde, quam Francorum regibus furore mitescente perterritis pacem firmaret reipublicae interim profuturam et urbem reciperet munitissimam. Quibus vincendi primitiis laetus per Treveros hiematurus apud Senonas oppidum tunc opportunum abscessit.

Ammien Marcellin XVI, 2-3.

Épigraphie latine.

Inscriptions murales de Pompéi (C. I. L. IV)

1) nº 138

INSVLA ARRIANA
POLLIANA *CN* AL*lei* NIGIDI MAI
LOCANTVR EX *k* IVLIS PRIMIS TABERNAE
CVM PERGVLIS SVIS ET *C*ENACVLA
EQVESTRIA ET DOMVS CONDVCTOR
CONVENITO PRIMVM *CN* AL*lei*
NIGIDI MAI SER

2) nº 171

A · VETTIVM FIRMVM
AED · O · V · F · DIGN · EST
CAPRASIA . CVM . NYMPHIO . ROG
VNA · ET · VICINI · OF

3) nº 183

VETTIVM · FIRMVM
AED · O · V · F · DIGN
EST . POMARI . FACITE

Digitized by Google

4) nº 222

P . PAQVIVM . PROCVLVM . II . VIR . VIR$_{M}^{V}$ B . D . R . *p*
A . VETTIVM *caprasi*VM . FELICEM . II . VIR . V . B . D . R . P . OF DIGNI.SVNT
Q . MARIVM . *rufum* M . EPIDIVM . SABINUM . AEDILES V . A . S . P . P . OF DIGNI SVNT
S .. SIT ... SIVS . DE . ALBATORE . ONESIMO

5) nº 768

M . EPIDIVM . SABINVM . D . I . DIC . OF DIGN . EST
DEFENSOREM . COLONIAE . EX . SENTENTIA . SVEDI . CLÉMENTIS . SANCTI : IVDICIS
CONSENSV. ORDINIS. OB MERITA. EIVS. ET. PROBITATEM.DIGNVM. REIPVBLICAE FACIAT
SABINVS . DISSIGNATOR . CVM . PLAVSV . FACIT

6) nº 1189

A . SVETTI . CERI
AEDILIS . FAMILIA . GLADIATORIA . PVGNAB . POMPEIS
PR . K . IVNIAS . VENATIO . ET . VELA . ERVNT

Inscriptions monumentales (C. I. L. X)

1) nº 797 (temple de Jupiter)

SP . TVRRANIVS . L . F . SP . N . L . PRO . N . FAB
PROCVLVS . GELLIANVS .

PRAEF . FABR . II PRAIF . CVRATORVM . AL ƎEI
TIBERIS . PRAIF . PRO . PR . I . D IN . VRBE . LA ƎINIO
PATER . PATRATVS . POPVLI LAVRENTIS . FOEDERIS
EX . LIBRIS . SIBVLLINIS . PERCVTIENDI . CVM . P . R
SACRORVM PRINCIPIORVM . P . R . QVIRIT . NOMINIS
QVE . LATINI . QVAI . APVD . LAVRENTIS . COLVNTVR . FLAM
DIALIS . FLAM . MARTIAL . SALIVS . PRAISVL . AVGVR . PONT

PRAIF . COHORT . GAITVL . TR . MIL . LEG . X
LOC . D . D . D .

2) nº 1074

A.CLODIVS . A . F
MEN . FLACCVS IIVIR I . D . TER . QVINQ
TRIB . MIL . A . POPVLO
PRIMO . DVOMVIRATV . APOLLINARIB . IN . FORO . POMPAM
TAVROS . TAVROCENTAS . SVCCVRSORES . PONTARIOS
PARIA . III . PVGILES . CATERVARIOS . ET . PYCTAS . LVDOS
OMNIBVS . ACRVAMATIS . PANTOMIMISQ . OMNIBVS . ET
PYLADE . ET . HS N . CCIↃↃ IN . PVBLICVM . PRO . DVOMVIRATV
SECVNDO . DVOMVIRATV . QVINQ . APOLLINARIBVS . IN . FORO
DOMPAM . TAVROS . TAVRARIOS . SVCCVRSORES . PVGILES
CATERVARIOS . POSTER . DIE . SOLVS . IN . SPECTACVLIS . ATHLETAS

PAR . XXX . GLAD . PAR . V̄ . ET . GLADIAT . PAR . XXXV . ET
VENATION . TAVROS . TAVROCENTAS . APROS . VRSOS
CETERA . VENATIONE . VARIA . CVM . COLLEGA

Digitized by Google

TERTIO . DVOMVIRATV . LVDOS . FACTIONE . PRIMA
ADIECTIS . ACRVAMATIS . CVM . COLLEGA
CLODIA . A . F . HOC . MONVMENTVM . SVA . IMPENSA
SIBI . ET . SVIS

Composition de grammaire grecque.

A remettre à M. Juret le 10 janvier 1930.

Hésiode, œuvres et jours, vers 780 à 790.

Étudier dans ce texte :

1° Au point de vue de la phonétique et de la morphologie (y compris les questions d'accent et d'alternances vocaliques) : μηνός, τρεισκαιδεκάτην, ἕκτη, πρώτη, ἀρίστη, σπέρματος, μέσση, ἀνδρογόνος, κούρη, ἀλέασθαι, γενέσθαι, ἀμφιβαλεῖν, ἄρμενοσ, ποιμνήιον, ἦμαρ.

2° Au point de vue de la syntaxe : les infinitifs ἀλέασθαι, ἄρξασθαι, ἐνθρέψασθαι; — les aoristes de ces infinitifs et de γενέσθαι, ἀντιβολῆσαι, ἀμφιβαλεῖν; —l'optatif dans φιλέοι ; — l'emploi et l'omission de ἐστι.

Composition de grammaire française.

(Certificat de grammaire et de philologie)

A remettre à M. Fouché le 22 janvier 1929.

Cil s'en repaidrent à Rome la citet,
Noncent al pedre que nel pourent trover.
Sed il *fut* graims ne l'estuet deman er.
La boue medre s'en *prist* a dementer,
E son chier fil sovent a regreter.

« Filz Alexis, por queit portat ta medre ?
Tu m'*ies foïz*, dolente en *sui* remese.
Ne sai le *lueu* ne ne sai la contrede
O t'alge querre : tote en sui esgarede.
Ja mais n'*ier* liede, chiers filz, ne n'iert *tes* pedre. »

St. Alexis, éd. G. Paris, str. 26, 27.

1° Traduire.
2° Expliquer les mots en italique.
3° Etudier la déclinaison.

Composition de grammaire française.

(Agrégation de grammaire)

A remettre à M. Fouché le 23 janvier 1930

Nicolete o le vis cler
s'*apoia* a un pilier
s'oï Aucassin plourer
et s'amie regreter.

Digitized by Google

Or parla, dist son penser :
« Aucassins, gentix et ber,
frans *damoisiax* honorés,
que vos vaut li clementers,
li plaindres ni li plourers,
quant ja de moi ne *gorés* ?
Car vostre peres me het
et trestos vos parentés.
Por vous passerai la mer
s'irai en autres regnés ».
De ses *caviaux* a caupés,
la dedens les a rués
Aucassins les prist, li ber,
si les a mout honerés
et baisiés et acolés.
En sen sain les a boutés
si recomence a plorer,
tout por s'amie.

Aucassin et Nicolette, éd. H. Suchier, XIII.

1° Traduire.
2° Expliquer les formes en italique.
3° Faire les remarques nécessaires sur la graphie et la prononciation.
4° Etudier la déclinaison.
5° Syntaxe des conjonctions de coordination contenues dans ce passage.

Version Allemande.

(A remettre à M. Ernest Lévy, le 16 janvier 1930)

Die Tropennatur; Reiz des Pflanzendaseins.

Die Vegetation der malayischen Halbinsel beeindruckt mich, als sähe ich ihresgleichen zum erstenmal. Voll Entzücken betrachte ich die naive Selbstsicherheit der Schösslinge, die kluge Geschmeidigkeit der Schlingpflanzen, das sanftausdauernde Werben der Blätter um einen Platz am Licht — jenes wundersame tropische Vegetieren, das in der Stille den Eindruck grösserer Bewegtheit macht, als die Unrast einer Menschenmenge. Wohl fehlen, dank der überstarken Belichtung, die Farben-und Formnuancen, von dem die Schönheit eines Waldes im Norden abhängen würde; nur mit Mühe gelingt es, aus dem Grün eine Einzelgestalt herauszulösen. Aber gerade deshalb lebt das Ganze desto mehr; im Ganzen geht alles Einzeldasein auf. Wie tausend Bächlein zusammen einen Strom ergeben, so spürt man in den Tropen die Natur als unteilbare grandiose Lebenseinheit. Diese Flora ist unwahrscheinlich reich, üppiger noch als die von Ceylon. Und schöner ist sie insofern, als hier hochragende Stämme wieder und wieder das Wirrsal des Dschungels durchsetzen, so dass das zügellose Wuchern der Gewächse als Füllung einer klaren Umrisszeichnung wirkt, zumal das lichte Grau der abgestorbenen Baumriesen hilft dem Auge das Grün übersehen. Hier hat der Tod gleichsam die Taktstriche eingezeichnet in eine sonst allzu verwobene Partitur.

Digitized by Google

Welch wundersamen Zauber besitzt die Pflanzenwelt! Die stille, wie unvermeidliche Vollendung, das selbstverständlich harmonische zusammenbestehen, die bewusstlose Schönheit der Gewächse, ja ihr problemloses Dasein als solches, welches trotzdem das Lebensproblem vollkommen löst, wirkt auf mich allemal wie die Versicherung, dass auch ich meinem Ziele nicht mehr fern bin. Ich selber wurzele ja tief im Pflanzenleben, so kann ich es verstehen ; es ist der beharrende Unterbau meiner Bewegtheit. Und je mehr ich mir dessen bewusst bin, desto geborgener fühle ich mich. Hier nun hüllen mich die freundlichen Gewächse beinahe stürmisch in ihre Wesensluft ein. Sie reden mir zu, dass ich die Gewissheit schon habe, nach der ich blind kämpfend noch immer suche, dass ich ja schon am Ziele bin, dass alles zum besten steht.

KEYSERLING.

Thème allemand.

A remettre à M. Spenlé le 30 janvier 1930.

Jamais je ne saurai dire combien ma grand'mère était vieille. Du plus loin que je la revois, il ne restait rien plus en elle qui permît de reconnaître ou d'imaginer ce qu'elle avait pu être autrefois. Il semblait qu'elle n'eût jamais été jeune, qu'elle ne pouvait pas l'avoir été. D'une santé de fer, elle survécut à son mari, mais puis à son fils aîné, mon père ; et longtemps encore, ensuite, nous retournions à Uzès, ma mère et moi, aux vacances de Pâques, pour la retrouver d'année en année la même, à peine un peu plus sourde, car pour plus ridée, depuis longtemps cela n'était plus possible.

Certainement la chère vieille se mettait en quatre pour nous recevoir ; mais c'est précisément pourquoi je ne suis pas assuré que notre présence lui fût bien agréable.

.....

Le fait est que plus rien ne semblait devoir intéresser ma grand'mère. A chaque séjour que nous faisions à Uzès pourtant, par gentillesse je crois pour ma mère qui venait s'asseoir auprès d'elle, sa tapisserie à la main ou un livre, elle faisait un grand effort de mémoire et, de quart d'heure en quart d'heure, rappelant enfin le nom d'un de nos cousins normands :

— Et les Widmer, comment vont-ils ?

Ma mère la renseignait avec une patience infinie, puis repartait dans sa lecture. Dix minutes après :

— Et Maurice Démarest, il n'est toujours pas marié ?

— Si, ma mère ; celui qui n'est pas marié, c'est Albert ; Maurice est père de trois enfants ; trois filles.

— Eh ! dites-moi, Juliette !...

Cette interjection n'avait rien d'interrogatif ; simple exclamation à tout usage, par laquelle ma grand'mère exprimait l'étonnement, l'approbation, l'admiration, de sorte qu'on l'obtenait en réflexe de quoi que ce fût qu'on lui dît ; et quelque temps après l'avoir jetée, grand'mère restait encore le chef branlant, agité d'un mouvement méditatif de haut en bas ; on la voyait ruminer la nouvelle dans une sorte de mastication à vide

Digitized by Google

qui ravalait et gonflait tour à tour ses pauvres giffles ridées. Enfin, quand tout était bien absorbé, et qu'elle renonçait pour un temps à inventer des questions nouvelles, elle reprenait sur ses genoux le tricot interrompu.

Grand'mère tricotait des bas ; c'est la seule occupation que je lui connusse. Elle tricotait tout le long du jour, à la manière d'un insecte ; mais comme elle se levait fréquemment pour aller voir ce que Rose faisait à la cuisine, elle égarait le bas sur quelque meuble, et je crois bien que personne ne lui en vit jamais achever un. Il y avait des commencements de bas dans tous les tiroirs, où Rose les remisait au matin, en faisant les pièces. Quant aux aiguilles, grand'mère en promenait toujours un faisceau, derrière l'oreille, entre son petit bonnet de tulle enrubanné, et le mince bandeau de ses cheveux gris jaunâtre.

André Gide.
(Si le grain ne meurt).

Version italienne pour le 9 janvier.

Le More de Venise.

Il misero Moro, come toceo da pungentissimo strale, se n'andò a casa, attendendo che venisse il giorno, che l'alfieri gli facesse veder quello che lo devea far per sempre misero. Ma non minor noia dava al maladetto alfieri la castità, ch' egli sapeva che osservava la donna, perché gli parea non poter ritrovar modo a far credere al Moro quello che falsamente detto gli aveva : et voltato in varie parti il pensiero, pensò lo scelerato a nuova malizia. Andava sovente la moglie del Moro, come ho detto, a casa della moglie dell' alfieri, et se ne stava con lei buona parte del giorno ; onde veggendo cóstui ch' ella talora portava seco un pannicello da naso, ch' egli sapeva che le avea donato il Moro, il qual pannicello era lavorato alla moresca, sottilissimamente, ed era carissimo alla donna, et parimente al Moro, si pensò di toglierlo secretamente, e quindi apparecchiarle l'ultimo danno. Ed avendo egli una fanciulla di tre anni, la quale era molto amata da Disdemona, un giorno, che la misera donna a casa di questo reo si era andata a stare, prese egli la fanciulla in braccio e alla donna la porse ; la quale la prese et la si recò al petto. Questo ingannatore, che eccellentemente giocava di mano, le levò da cintola il pannicello così accortamente, che ella punto non se n'avvide, et da lei tutto allegro si dipartì Disdemona, ciò non sappiendo, se ne andò a casa, et occupata da altri pensieri, non si avvide del pannicello. Ma, indi ad alquanti giorni, cercandone et nol ritrovando, stava tutta timida che il Moro non gl ele chiedesse, come egli sovente facea. Lo scelerato alfieri, pigliatosi comodo tempo, se ne andò al capo di squadra, e con astuta malizia gli lasciò il pannicello a capo del letto, nè se ne avvide il capo di squadra se non la seguente mattina, che, levandosi del letto, esseudo il pannicello caduto in terra, vi pose il piede sopra ; nè sapendosi imaginare come in casa l'avesse, conoscendolo cosa di Disdemona, deliberò di dargliele, ed attendendo che il Moro fosse uscito di casa, se n andò alll' uscio di dietro, ed ivi picchiò. Volle la Fortuna, che parea che coll' alfieri congiurata si fosse alla morte della meschina, che in quell' ora appunto il

Digitized by Google

Moro si venne a casa, ed udendo picchiare l'uscio, si fece alla finestra, et tutto cruccioso disse : Chi picchia là ? Il capo di squadra, udita la voce del Moro, temendo ch' egli non scendesse a danno suo, senza rispondere parola si diede a fuggire. Il Moro, scese le scale ed aperto l'uscio, uscì nella strada et cercando di lui nol ritrovò ; onde entrato in casa, pieno di mal talento, dimandò alla moglie chi fosse colui che laggiù picchiava. La donna rispose, quel che vero era, che nol sapeva ; ma il Moro disse Mi ha egli paruto il capo di squadra. Non so io, disse ella, se sia stato né egli, né altri. Rattenne il Moro il furore, quantunque d'ira ardesse, nè prima volle far cosa alcuna, che parlasse coll' alfieri, al quale subitamente se n'andò, et gli disse quanto era occorso, et lo piegò ad intendere dal capo di squadra tutto quello ch' egli poteva intorno a ciò.

G. B. Giraldi,
Ecatommiti, deca III, nov. VII.

Textes relatifs à l'histoire des villes allemandes.

Conférence d'histoire du moyen-age

I. — La ville épiscopale.

1. — Diplôme d'Otton Ier pour l'évêque de Spire : *Monumenta, DD.*, t. I, p. 520, nº 379.

In nomine sancte et individue trinitatis. Otto divina ordinante clemencia imperator augustus. Omnibus fidelibus sancte dei ecclesie nostrisque presentibus scilicet et futuris notum sit, quia si sacerdotum ac servorum dei peticiones quas nobis pro suis necessitatibus innotuerint, ad effectum perducimus, non solum imperialem exercemus consuetudinem, verum eciam ad beate retribucionis mercedem talia nobis facta proficere confidimus. Quapropter comperiat omnium fidelium sancte dei ecclesie nostrorumque presencium scilicet et futurorum industria, quia vir venerabilis Otkarius Nemetine vel Spire civitatis episcopus adiit nostram clemenciam, postulans ut ecclesie cui preesse videtur, que est constructa in honore sancte dei genitricis semperque virginis Marie, ob mercedis nostre augmentum et firmitatis studium eidem monasterio nostram auctoritatem atque immunitatis tuicionem fieri iuberemus. Cuius peticioni propter divinum amorem et veneracionem beate Marie semperque virginis adsensum prebuimus et hos apices serenitatis nostre circa ipsam sedem fieri iussimus per quos decernimus atque iubemus, ut nullus [dux sive] comes vel ullus publicus iudex ex iudiciaria potestate aut aliqua cuiuslibet potestatis ignota persona nisi solus [episcopus et] advocatus familie sancte dei genitricis Marie in civitate Spira vel Nemeta vocata aut foris murum eiusdem civitatis, id est in villa Spira [et marca] que eidem urbi adiacens est, nullus ex iussione et concessione nostra deinceps publicus placitus presumat habere nec ullus hominum ex fidelibus sancte dei ecclesie ac nostris in ecclesiis aut locis vel agris seu in reliquis possessionibus prefate ecclesie quas moderno tempore iuste et racionabiliter

Digitized by Google

possidere videtur in quibuslibet pagis vel territoriis, vel quicquid ibidem propter divinum amorem et veneracionem beate Marie semper virginis collatum fuerit, ad causas audiendas vel freda exigenda aut mansiones vel paratas faciendas aut fideiussores tollendos aut ullas reddibiciones vel inlicitas occa iones requirendas aut homines ipsius ecclesie tam ingenuos quam servos iniuste constringendos ullo umquam tempore inire audeat vel ea que supra memorata sunt penitus exigere aut exactare presumat, sed liceat ibidem deo famulantibus sub nostre immunitalis tuicione quieto ordine vivere ac residere, qua inus melius illis delectet omni tempore pro nobis et coniuge proleque nostra atque stabilitate tocius regni a deo nobis collati domini misericordiam attencius exorare. Et ut hec auctoritas concessionis atque confirmacionis nostre firmior habeatur et per futura tempora a cunctis fidelibus sancte dei ecclesie nostrisque presentibus et futuris melius credatur atque diligencius conservetur, manu propria nostra subter eam firmavimus et anuli nostri impressione assignari jussimus.

Signum domni Ottonis magni et invictissimi imperatoris augusti.

Liutherius cancellarius ad vicem Hattonis archiepiscopi et archicancellarii recognovi et subscripsi.

Data IIII. nonas octobris anno dominice incarnacionis DCCCCLXIIII, indictione XIII, anno regni serenissimi regis Ottonis XXXV, imperii scilicet sui in Italia VIII ; actum in Tuscania in villa Brenta super fluvium Mersa prope civitatem que dicitur Sena ; in Christi nomine feliciter amen.

II. — Privilèges urbains : trois diplômes de Worms

2. — Henri IV : H. Boos Urkundenbuch *der Stadt Worms*, t. I, p. 47, nº 56.

In nomine sanctae et individuae trinitatis, Heinricus divina favente clementia rex.

Regiae potestatis est et pietatis omnium servituti congruis respondere beneficiis, videlicet ut qui in servitii devotione se exhibent promptiores, in servitii devotione se exhibent promptiores, in servitii etiam remuneratione se iudicari digniores gaudeant et subilimiores. Iuter quos Uvormatiensis civitatis habitatores non minima sed maxima et speciali remuneratione dignos quin omnibus cuiuslibet urbis civibus digniores judicavimus, quos in maxima regni commotione maxima et speciali fidelitate nobis adhaesisse cognovimus, cum nec viva nec litteris notata nec per nos nec per nuncium vel aliqua voce illos in hanc tam egregiam fidelitatem attraxerimus. Quam iccirco tam egregiam diximus, quia cunctis regni principibus in nos neglegta fidei religione sevientibus hi soli quasi in mortem ruentes contra omnium voluntatem nobis adhaesere. Nam cum singulae civitates quasi immo vere in nostrum adventum clauderentur, dum vigilum custodiae per vices distribuerentur, dum cerere et ferro tutandae nocte et die circumirentur, sola Uvormatia communi civium favore omnigenum armiorum. munitione nostro adventui servabatur. Sint ugitur servitii remuneratione primi, qui in servitii devotione extiterunt non novissimi ; sint omnibus exemplo in debita servitii responsione qui omnibus praestant

Digitized by Google

in servata fidei religione, sint omnium civitatum habitatores regiae munificentiae spe laetificati quam Uvormatienses ipsa re sunt consecuti ; discant omnes regi servare istorum imitatione fidelitatem, qui in istorum utilitate regis probant beniguitatem. Que quidem utilitas paucis verbis comprehenditur, sed in eorum consideratione non levis sed grata et honorabilis computatur. Teleoneum siquidem, quod teutonica lingua interpretatum est *zol*, quod in omnibus locis regiae potestati assignatis videlicet Franchenevurt, Boparten, Hamerstein, Druttmunne, Goslarie, Angere, Judei et coeteri Uvormatienses solvere praetereuntes debiti erant, Uvormatiensibus, ne ulterius solvant *zol*, remisimus, in principum nostrorum scilicet Lipmari Hammaburgensis metropolitani, Ebbonis Nuimburgensis, Diederici Virdunensis, Herimanni Babenbergensis, Burchardi Basilieusis episcoporum coeterorumque fidelium Christi nostrorumque praesentia firmavimus. Quam firmationem super praefati *zol* remissione factam, ut mullus successorum nostrorum videlicet regum seu imperatorum infirmare velit, rogamus et per sui facti cuiuslibet optanda stabilitate obligamus, qui quod absit, in quo nos infirmat, se et quod fecerit infirmari credat. Hanc igitur firmationem ut infra videtur nostra manu in hac carta quam scribi iussimus inscriptam et nostri sigilli impressione insignitam omnis generationis tam futurae quam praesentis notitiae reliquimus.

Signum domini Heinrici quarti regis humillimi et invic- (M)-tissimi. Adalbero cancellarius vice Sigefridi archicancellarii recognovi.

Data est XV kalendas februarii anno dominicae incarnationis millesimo LXXIII indictione XII, anno autem ordinationis domni Heinrici IIII regis XVIIII, regni vero XVII. Actum est Unormatie ; feliciter in dei nomine amen.

3. — Henri V : *ibid.*, p. 53, nº 62.

In nomine sancte, et indivedue trinitatis. Heinricus divina favente clementia Romanorum imperator augustus. Quoniam ex imperialis auctoritate dignitatis autecessores mei reges vel imperatores urbes et populos, quos plus diligebant, sepe pre ceteris, speciali honore donabant, volumus et nos simili auctoritate omnibus regni nostri principus notum esse, quod privilegium honoris dederimus Wormaciensis urbis concivibus. Videlicet lamentabilem euisdem populi clamorem et infinitas, quas patiebantur insuper conubiis suis, calumnias ex eorum petitione et consensu principum meorum ita terminavi, ut deinceps ob hanc causam non habeant occasionem conquerendi. Nempe volumus, statuims, iubemus, ut quicumque aut undecunque sit vir, qui uxorem seu de consorcio suo sive de alia familia ibidem acceperit aut uxoratus aliunde illuc venerit, hanc unam eandemque iusticiam omnis indiscrete ex hoc in perpetuum habeant, ut nullus advocatus coniugia eorum iuramenti coactione dissolvat, et nulla vel maior vel minor potestas in obitu vel viri vel mulieris aliquid de rebus relictis tamquam iure debitum exigat, sed sicut in sequentibus ordinavimus, hec res fixa sedeat. Scilicet si vir prior uxore sua abierit, uxor et eius progenies quam de viro illo habuerit, quicquid possessionis relaquerit vir, ipsa absque omni contradictione obtineat, et eadem lex de

Digitized by Google

muliere, si prior obierit, ad maritum redeat. Si vero sine progenie ambo defuncti fuerint, proximi heredes relictam substantiam habeant. Et nulla ut predictum est ab aliquo advocato aut ab alia qualibet persona pro eisdem bonis calumnia eis fiat. Est et aliud quod simili iuris nostri potentia eisdem urbanis nostris remitto, hoc scilicet, ut nullus a magistribus urbis invitus super theloneum navium constituatur. Sed ne servitium inde nobis constitutum vilescat dum unusquisque hoc officium timore damni recipere non audeat tradimus in supplementum ad hoc officium de nigris et grossis laneis pannis theloneum constitutum, cuius thelonei mensura de singulis pannis in dimidio constat denario. Et ut hec auctoritatis nostre traditio stabilis et inconvulsa omni evo permaneat, signo nostro corroboravimus et subtus inpressione sigilli nostri insigniri iussimus asscriptis testibus, qui viderunt et audierunt : Bruno Treverensis archiepiscopus, Erlone Herbipolensis episcopus, Erlof Widensis abbas, Gotefrit comes palatinus Willihelmus comes et alii complures clerici ac laïci.

Signum domni Heinrici quarti Romanrum impera (M) toris in —
Signum domni Heinrici quarti Romanorum impera (M) toris invictissimi (S. sop.).
Arnoldus vice Brunonis archicancellarii recognovit (S.I. del).

Data II kalendas decembris anno dominice incarnationis millesimo CXIIII, indictione VII, regnante domno Heinrico V rege Romanorum anno VIII, ordinationis eius regni quidem XIIII, imperii autem IIII ; in nomine domini. Actum Wormacie ; feliciter amen.

4. — Frédéric Ier *ibid.*, p. 73, nº 90.

(c) In nomine sancte et individue trinitatis Fridericus divina favente clementia Romanorum imperator augustus. Imperialis iusticie decet clementiam, ut que ab antecessoribus nostris regibus sive imperatoribus ad favorem populi alicuius aut civitatis pie statuta cognoverimus, ea nos confirmare et renovare debeamus. Cum igitur ad noticiam nostram perlata fuisset dive memorie Heinrici V Romanorum imperatoris augusti constitucio civibus Wormaciensibus racionabiliter indulta, nos rata volentes haberi ea, que idem imperator, de cuius nos stirpe originem ducimus, laudabiliter statuit et ad favorum civium Wormatiensium privilegio suo roboravit, ipsis fidelibus nostris civibus Wormatiensiburs confirmamus ex conscientia et consensu filii nostri Heinrici Romanorum regis augusti, ad consilium principum et peticionem fidelis nostri Cunradi Wormatiensis episcopi, Thietheri maioris prepositi, Luppoldi custodis, cum beneplacito etiam Burchardi Wormatiensis vicedomini aliorumque, qui ius et potestatem in cives Wormatienses habere videbantur, statuimus : ut civis Wormatiensis quilibet et in eaden habitans civitate, si uxorem duxerit sue conditionis aut alterius sive uxoratus illuc aliunde venerit, hac in perpetuum indulgentia perfruatur ut nullus advocatus coniugia cuiuscumque Wormatiensis civis iuramenti coactione aut quovis alio ingenii modo dissolvat. Nulla potestas maior aut minor viri mortui aut mulieris res relictas aut aliquid de rebus eius tamquam iure sibi debitum exigat. Si ergo vir prior uxore sua moriatur, uxor et proles ex illa viro suscepta omnem viri hereditatem tam mobilia quam immobilia sine contradictione

Digitized by Google

obtinebit. Similiter si uxor premoriatur vir et sua proles ex illa uxore suscepta omnia mortue uxoris bona obtinebit. Quod si alteruter coiugum sine herede premoriatur superstes omnem premortui hereditatem, quoad vixerit, libere possidebit ; defunctis autem ambobus sine prole coniugibus ad proximos eorum heredes relicta ab illis substancia devolvetur, et viri quidem heredita ad heredes viri, mulieris autem hereditas ad heredes mulieris transibit, ita ut nemo aliquod sibi jus dicat in bonis mortuorum racione suppellectilis, que vulgo *buvteil* nominatur. Nos quoque fidem ac devotionem et prona absequia eorundem civium Wormatiensium attendentes imperiali eis auctoritate indulsimus, ut sicut ab exactione iuris quod *buvteil* dicitur indulgentia privilegii antiqui sunt immenses, ita etiam ab exactione optimi animalis, sive preciosioris vestimenti, quod in vulgari *houbitreht* vocatur, de cetero sint absoluti. Similiter indultum eis confirmamus, ut nullus eorum a magistratibus civitatis invitus super theloneum navium constituatur. Ne autem servitium de theloneo nobis aut episcopo Wormatiensi debitum diminatur, detrectantibus omnibus hoc officium recipere, collaudamus et confirmamus in supplementum huius officii datum theloneum de grassis et nigris laneis pannis constitutum, cuius thelonei precium dimidio denario constat de singulis pannis. Et ut hec civibus Wormatiensibus facta clementer indulgentia omni evo permaneat inconvulsa, presentem inde paginam conscribi iussimus et sigelli nostri impressione insignire. Si quis autem hnic nortre renovationis et confirmationis auctoritati contraire temptaverit LX libras auri puri pro pena componat, quarum medietas phisco imperiali, reliqua vero inuiria lesis personis persolvatur. Item sub eadem pena statuimus et sicut in privilegio predecessoris et proavi nostri Heinrici quarti divi imperatoris indultum legitur, eis auctertinentibus nullum theloneum persolvant, nominatim vero in his : Fraickinvurt, Bopardin, Hamirstem, Tramonie, Goslarie, Angere, Numage, Duspurc et in locis reliquis ad imperium spectantibus. Similiter earundem divitatum seu opidorum cives nullum apud Wormatienses theloneum persolvant, ut hec equa vicissitudo, inter loca imperio specialiter pertinentia et inter Wormatienses perpetuo inviolata permaneat.

Huius rei sunt testes : Heinricus Romanorum rex augustus, Cũnradus Moguntinus archepiscopus, Cunradus Wormatiensis episcopus, Hermannus Monasteriensis episcopus, Cuno Ratispunensis episcopus, Dictherus maior prepositus Wormatiensis, Meinhardus decanus, Rũdulfus Wormatiensis ecclesie canonicus et imperialis aule prothonotarius, Fridericus dux Suevie, Luduvicus langravius Thuringie, Cunradus palatisnus Rheni, Wernherus de Bonlanten et filius eius Phylippus, Dudo camerarius Moguntisus, Lupoldus custos Wormatiensis Ebirhardus precentor, Burchardus vicedominus Wormatiensis et alii quam plures.

Signum domini Friderici Romanorum imperatoris invictissimi (M.) Ego Gotefridus imperialis aule cancellarius vice Cuntadi Moguntine sedis archiepiscopi et Germaniae archicancellarii recognovi.

Acta sunt hec anno dominice incarnationis MCLXXXIII indicotione V, regnante domino Friderico Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni eius XXXIII, imperii vero eius XXXI, Data apud civitatem Argentinensem III nonas ianuarii, feliciter amen.

Digitized by Google

III. — Une révolte urbaine : Cologne.

5. — Lambert de Hersfeld *Annales*, dans les *Opera*, éd. O. Holder-Egger p. 185-193

(*A suivre*).

Sujets donnés au Baccalauréat (1929)

Version Grecque.

Cyrus chez son grand-père Astyage.

Δειπνῶν ὁ Ἀστυάγης σὺν τῇ θυγατρὶ καὶ τῷ Κύρῳ, βουλόμενος τὸν παῖδα ὡς ἥδιστα δειπνεῖν, ἵνα ἧττον οἴκαδε ποθοίη, προσήγαγεν αὐτῷ καὶ παροψίδας καὶ παντοδαπὰ ἐμβάμματα καὶ βρώματα. Τὸν δὲ Κῦρον ἔφασαν λέγειν· « Ὦ πάππε, ὅσα πράγματα ἔχεις ἐν τῷ δείπνῳ, εἰ ἀνάγκη σοι ἐπὶ πάντα τὰ λεκάρια ταῦτα διατείνειν τὰς χεῖρας καὶ ἀπογεύεσθαι τούτων τῶν παντοδαπῶν βρωμάτων. » « Τί δέ ; » φάναι τὸν Ἀστυάγην· « οὐ γὰρ πολύ σοι δοκεῖ εἶναι κάλλιον τάδε τὸ δεῖπνον τοῦ ἐν Πέρσαις ; » Τὸν Κῦρον πρὸς ταῦτα ἀποκρίνασθαι λέγεται· « Οὐκ, ὦ πάππε, ἀλλὰ πολὺ ἁπλουστέρα καὶ εὐθυτέρα παρ' ἡμῖν ἡ ὁδός ἐστιν ἐπὶ τὸ ἐμπλησθῆναι ἢ παρ' ὑμῖν· ἡμᾶς μὲν γὰρ ἄρτος καὶ κρέα εἰς τοῦτο ἄγει, ὑμεῖς δὲ εἰς μὲν τὸ αὐτὸ ἡμῖν σπεύδετε, πολλοὺς δέ τινας ἐλιγμοὺς ἄνω καὶ κάτω πλανώμενοι μόλις ἀφικνεῖσθε ὅποι ἡμεῖς πάλαι ἥκομεν. »

Xénophon, *Cyropédie*, I, 3, 4.

Version Allemande.

Erinnerung an Rousseau in Montmorency.

Tausend Vögel zwitschern : Rousseau ! Rousseau ! Die Kastanienbäume dort, ernste Greise jetzt, sie haben in schöneren Jahren Rousseau gekannt und mit Schatten bewirtet seine glühende Seele. Das Häuschen gegenüber — ich sehe in die Fenster — darin ist Rousseaus Stübchen ; aber er ist nicht daheim. Dort ist der kleine Tisch, an dem er die Heloise gedichtet ; da steht das Bett, in dem er ausgeruht von seinem Wachen. O heiliges Tal von Montmorency ! Kein Pfad, den er nicht gegangen, kein Hügel, den er nicht hinaufgestiegen, kein Gebüsch, das er nicht durchträumt ! Der helle See, der dunkle Wald, die blauen Berge, die Felder, die Dörfchen, die Mühlen — sie sind ihm alle begegnet, und er hat sie alle gegrüsst und geliebt ! Hier der Schatten vor meinen Augen — so, ganz so hat ihn die Frühlingssonne um diese Stunde auch seinen Blicken vorgezeichnet ! Die Natur ringsumher, die treulose Natur ! In Liebestränen lag er zu ihren Füssen, und sie sah ihn lächelnd an, und jetzt, da er fern ist, lächelt sie an gleicher Stelle auch mir, und lächelt jeden an, der seufzend vorübergeht.

Börne, *Schilderungen aus Paris*, xix.

Digitized by Google

Thème Allemand.

La vieille petite ville.

La petite ville dit aux voyageurs qui la contemplent du haut de la colline : « Voyez, je suis vieille, mais je suis belle ; mes enfants pieux ont brodé (1) sur ma robe des tours, des clochers... Je suis une bonne mère ; j'enseigne le travail et tous les arts de la paix. Je nourris mes enfants dans mes bras. Puis, leur tâche faite, ils vont, les uns après les autres, dormir à mes pieds, sous cette herbe où paissent les moutons. Ils passent ; mais je reste pour garder leur souvenir. Je suis leur mémoire... Mon manteau a été déchiré et mon sein percé par les guerres. Mais j'ai vécu parce que j'ai espéré... Regardez cette fontaine, cet hôpital, ce marché que les pères ont légués à leurs fils. Travaillez pour vos enfants comme vos aïeux ont travaillé pour vous. Chacune de mes pierres vous apporte un bienfait et vous enseigne un devoir. »

Anatole France.

Version Italienne.

Emerveillement d'un jeune garçon
qui entend pour la première fois un poète improvisateur.

Una sera entrò nella stanza un uomo di mezza età, in abito piuttosto dimesso, e che avevo veduto altre volte, perchè abitava in una casa rimpetto alla nostra. Veniva a chiedere non so più quale favore a mio padre, e intanto gli offriva un nuovo volume delle proprie poesie. Mio padre, che lo conosceva da un pezzo, lo accolse festevolmente, e lo presentò : « Il signor G. G., poeta improvvisatore. » Quel volume conteneva le poesie da lui improvvisate in Accademie e sui teatri della Toscana. Io, che non sapevo ancora che cosa fosse un endecasillabo, fui subito preso da ammirazione per il felice uomo che scombiccherava versi a quel modo : ammirazione che si fece più viva, quando lo vidi alla prova. Lo pregarono di improvvisare un sonetto con rime obbligate. Consentì : dettarono, chi una rima, chi un'altra. Invitato a sedersi, a scrivere, se volesse, ricusò ; e dritto, con in mano la carta ove erano segnate le rime, sciorinò il sonetto in minor tempo di quanto impiego io a raccontarlo. Per lui, esercitazione consueta ; per gli altri ascoltatori, nulla di straordinario ; per me, meraviglia e portento.

Ferdinando Martini.

Thème Italien.

L'âne.

Il est de son naturel aussi humble, aussi patient, aussi tranquille que le cheval est fier, ardent, impétueux ; il souffre avec constance et peut-être avec courage les châtiments et les coups. Il est sobre et sur la quantité et sur la qualité de la nourriture ; il se contente des herbes les plus

(1) Sticken.

Digitized by Google

dures, les plus désagréables, que le cheval et les autres animaux lui laissent. Il est fort délicat sur l'eau, il ne veut boire que de la plus claire, et aux ruisseaux qui lui sont connus. Il boit aussi sobrement qu'il mange et n'enfonce point du tout son nez dans l'eau, par la peur que lui fait, dit-on, l'ombre de ses oreilles...

Il craint même de se mouiller les pieds, et se détourne pour éviter la boue : aussi a-t-il la jambe plus sèche et plus nette que le cheval. Il est susceptible d'éducation, et l'on en a vu d'assez bien dressés pour faire curiosité de spectacle.

BUFFON, *Histoire naturelle.*

Avis aux étudiants.

Le Doyen rappelle aux étudiants originaires du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle qu'il existe, à leur usage exclusif, une double série d'exercices de perfectionnement.

Les uns ont pour but la revision de la grammaire et du vocabulaire français.

Les autres, dénommés *exercices de parole*, habituent ceux qui les pratiquent à s'exprimer oralement avec aisance et correction.

Pour s'inscrire, se présenter au cabinet du Doyen. Les deux séries sont *absolûment gratuites*.

CORDONNERIE
DU
HIGH-LIFE
Chaussures F. Pinet-Paris
STRASBOURG
27, Haute Montée, 27
La meilleure qualité
Le plus grand choix
Les dernières nouveautés
aux prix les plus bas
La maison se charge de toutes réparations
Remise de 5 °/₀ aux Etudiants

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*, 23, Boulevard Carnot.

Digitized by Google

MAR 29 1930

8e ANNÉE — 1930
N° 4 — FÉVRIER

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnan[illegible]u
Livret-Guide : France, 20 fr. — É[illegible], 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages.
I.		
Gabriel Maugain.	*Pour mieux connaître la grande patrie*	129
II.	**Variété.**	
Maurice Halbwachs.	*Les programmes des premiers lycées de 1802 à 1809. Sciences et Lettres*	132
III.	**Échos des Cours de la Faculté.**	
Prosper Alfaric.	*La situation religieuse au pays des Soviets*	137
J. Pommier.	*Notes sur Carmen (suite)*	140
IV.	**Revue bibliographique.**	
A. Juret.	*Manuel des études grecques et latines* (L. Laurand).	145
—	*Cornelius Nepos* (F. Flutre)	145
V.	**Chronique.**	
	Réunions du samedi (Histoire littéraire)	146
L. Tesnière.	*Le premier congrès des philologues slaves à Prague*	151
	Avis aux étudiants	154
VI.	**Textes à traduire ou à commenter.**	155
VII.	**Sujets donnés au baccalauréat.**	163

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI^e^)

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

8e ANNÉE
N° 4.

FÉVRIER
1930

POUR MIEUX CONNAITRE LA GRANDE PATRIE

Constatant chaque jour à quel point ses étudiants alsaciens ou lorrains, parfois les mieux doués et les plus laborieux, connaissent peu et mal les provinces françaises autres que l'Alsace et la Forraine, la Faculté des Lettres de Strasbourg prit, en 1928, une initiative dont elle eut fort à se louer. Elle fournit à quelques-uns d'entre eux les moyens d'accomplir un beau voyage d'été à l'intérieur de la France. L'expérience donna des résultats très heureux (1). Aussi a-t-elle été reprise en 1929. Mais ce ne sont plus sept jeunes gens seulement qui en ont profité. Dix-neuf ont pu prendre leur envolée durant les grandes vacances. Ils doivent en remercier surtout les généreux mécènes qui nous ont libéralement fourni les ressources nécessaires à la continuation d'une œuvre si utile. Grâces soient rendues à M. le Président Poincaré et à M. Paul Valot, directeur général des Services d'Alsace et de Lorraine, au Conseil le l'Université de Strasbourg et à la Société des Amis de cette même Université, à Madame Paul Mellon, à M. Debrix, directeur de la Société générale alsacienne de Banque, à M. Hartmann, industriel à Munster, à M. Herrenschmidt, président de la Chambre de Commerce de Strasbourg, à M. Henri Lévi, directeur des Grands Moulins de Strasbourg, à M. Marchal, industriel à Rothau, à M. le Directeur des Mines de Péchelbronn, à MM. Albert Mirabaud, William d'Eichtal, Henri Puerari, Jean Boissonnas, Eugène Mirabaud, Pierre Mirabaud et Robert d'Eichtal de Paris, à la Compagnie algérienne, à M. Carlos Fischer. Remercions aussi le journal *le Temps* qui a bien voulu mettre sa voix puissante au service de nos efforts pour les faire connaître et apprécier (2).

Comme l'an dernier, la Faculté a choisi ses boursiers de vacances parmi les étudiants que leur travail et leurs succès désignaient le plus à sa bienveillance. Ce qu'elle voulait, en effet, c'était récompenser le mérite. Elle a donc arrêté la liste suivante : Melles Barthelmé, Bricka, Fischer, MM. Bastian, Gasser, Georger, Hagenmuller, Jehlen, Jung, Landwerlin, Marbach, Millemann, Schneider, Sittig, Thewes, Thull, Ueberschlag, Westphal Gérard, Westphal Werner.

Tout le long de la route, ces jeunes gens ont tenu le Doyen au courant de leurs déplacements. Une fois rentrés en Alsace et en Lorraine, ils ont rédigé des rapports dont nous allons essayer de dégager les idées générales (3).

(1) Voir le *Bulletin de la Faculté des Lettres* du 1er février 1929.

(2) Mentionnons avec gratitude que la Compagnie des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine a bien voulu engager auprès des autres réseaux, dès le mois de juillet dernier, des démarches qui sont pleines de promesses pour l'avenir.

(3) Deux de ces rapports, ceux de MM. Bastian et Thewes, sont ornés de jolies photographies prises en cours de route par ces deux étudiants.

Digitized by Google

Les dix-neuf élus ont consacré quarante jours en moyenne à un voyage qu'ils ont fait chacun de son côté. Si notre professeur de géographie M. Baulig, leur a paternellement prodigué les conseils d'ordre général et s'il les a aidés à établir le détail de leur itinéraire, toutefois ils ont eux-mêmes décidé qu'ils visiteraient telle ou telle province. Leurs préférences ne résultaient pas de simples caprices, mais de raisons faciles à retrouver. Un récit, un cours, une lecture ont laissé en ces jeunes esprits un souvenir particulièrement tenace et vivant. L'occasion se présente de le contrôler. Ils la saisissent avidement. De là le choix de Verdun comme première étape ; on s'y recueille en se rappelant des pages émouvantes. De là aussi l'attrait de Fontainebleau et de Versailles, des montagnes de l'Auvergne et de causses du Tarn. De futurs archéologues parcourent le midi et s'inscrivent même pour quelque jours à l'Ecole antique de Nimes, afin de mieux retrouver les vestiges laissés en ces régions par les Romains. C'est Renan, c'est Loti, c'est Alphonse Daudet qui appellent plusieurs de nos voyageurs en Bretagne et en Provence. Tel autre s'attarde à Notre-Dame-de-Paris, pour y reconstituer les épisodes d'un célèbre roman. Tel aussi accomplit un véritable pélerinage littéraire au pays de Corneille, de Flaubert, de Maupassant.

On poursuit la petite enquête qu'on s'est ainsi fixée. Mais, chemin faisant, que d'impressions, que d'émotions étrangères à ce but principal on recueille et on garde. Elles ne sont pas toutes également agréables. On se sent parfois déçu et on ne parvient pas toujours à se défendre d'une pointe d'humeur. Ainsi, sur la foi de Loti, on va visiter certain petit port breton que célèbre un refrain populaire de matelot sentimental. Hélas ! « L'attente ne correspond pas à la réalité. Je cherche en vain un village pittoresque, de gracieuses jeunes filles à la coiffe blanche. Je ne vois qu'un lieu banal, des ruelles boueuses, des Bretonnes en costume de ville. » On arrive avec enthousiasme devant les châteaux de la Loire. On souffre de ne pouvoir en analyser toute la beauté, faute de connaître suffisamment l'art de la Renaissance : excellente occasion de pester contre les programmes de l'enseignement secondaire ou supérieur qui ne font pas, dit-on, une place assez large à la culture artistique. Ailleurs on dénonce l'ignorance propre à certains guides : n'en a-t-on pas entendu un placer audacieusement François Ier « entre 1228 et 1500 » ? On proteste contre l'affluence des étrangers en France. « Il y en a trop vraiment et quel est leur sans-gêne ! C'est de toute évidence l'étudiant qui devrait être, en été, le roi de la route, des musées, des hôtels. » On marque son indignation d'avoir à payer cinquante centimes, voire un franc pour contempler les cascades du Dauphiné. Les beautés de la nature, déclare-t-on, appartiennent à tout le monde, et on ajoute : « Vous verrez que bientôt il faudra aussi acquitter une taxe pour regarder le soleil ! »

Ces innocentes critiques prouvent tout simplement qu'on ne se croit pas obligé de crier à tout instant : « Miracle ! Apothéose ! » Elles ne ne font que mieux ressortir, par contraste, la valeur de témoignages que nous avons grand plaisir à rapporter ici.

Digitized by Google

Le paysage changeant que laisse voir le train en marche, les excursions en montagne, la contemplation de la mer, les flâneries dans les rues d'Avignon, d'Arles, de Rouen excitent dans l'âme de tous nos jeunes gens de vives émotions esthétiques. Ils les traduisent chacun à sa façon, l'un avec un peu de gaucherie ou de sécheresse, l'autre en termes richements colorés, mais tous avec un égal accent de sincérité. Les pardons de Bretagne, le Mont-Saint-Michel, la Grande Chartreuse, les panoramas de Lyon et de Marseille vus de Fourvière et de Notre-Dame de la Garde, les courses de taureaux, le Musée de Mistral, le costume des Arlésiennes, les causses du Tarn, ont rarement trouvé des admirateurs aussi enthousiastes et reconnaissants que nos dix-neuf jeunes gens.

Mais ce qui les séduit encore beaucoup plus, c'est ce qu'ils nomment, selon les cas, l'aménité, la complaisance, l'amabilité, la politesse française. Des gens sans morgue, sans raideur, accueillants, toujours prêts à rendre service : tels leur apparaissent leurs compatriotes de Besançon, de Dijon, d'Angers, du Havre, aussi bien que de Bordeaux, de Pau, de Nîmes. Là est, selon eux, le trait caractéristique et national du Français. Ils le disent avec une insistance frappante dans leurs rapports ; ils le répètent de vive voix. Et ils appuient leur affirmation de cent preuves. Mainte scène familière qu'ils ont vue dans le Métropolitain, sur les quais des gares, dans les trains, dans les rues, maints propos qu'ils ont échangés ici ou là avec un buraliste, une marchande de journaux ou de cartes postales, un promeneur rencontré dans un jardin public, mais surtout avec des compagnons d'excursion ou de voyage, avec des voisins de table, leur laissent l'impression très nette qu'il fait bon vivre aussi dans la grande patrie et qu'on peut légitimement la nommer *la douce France*. En un mot, d'un bout à l'autre du territoire, ils éprouvent une délicieuse satisfaction qu'un d'entre eux exprime en ces termes : « Partout, j'ai pu dire : ici je suis *chez moi*, parmi *les miens*. »

Il nous serait facile d'allonger ce compte-rendu en rapportant bien des réflexions intéressantes, cueillies çà et là, sur la séduction de la langue parlée en Touraine, sur la richesse agricole de la France, sur la puissance de son industrie, sur l'heureuse organisation du tourisme en plusieurs de nos régions. Nous pourrions aussi raconter l'histoire de préjugés, nés de racontars inconsidérés ou méchants, et qui se sont dissipés au premier contact avec la réalité.

Mais ne vaut-il pas mieux laisser le lecteur sur le mot émouvant que nous venons de citer ? Oui, répétons-le : des Vosges aux Pyrénées, de la Bretagne à la Provence, partout nos dix-neuf jeunes gens ont pu dire : « Ici je suis *chez moi*, parmi *les miens*. »

Nous voudrions procurer à beaucoup d'autres étudiants alsaciens ou lorrains de la Faculté des Lettres le plaisir de faire la même constatation lors des prochaines grandes vacances. Nous formons ce vœu avec la pleine confiance qu'il sera exaucé.

Gabriel Maugain.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Les programmes des premiers lycées, de 1802 à 1809. Sciences et Lettres.

On sait qu'au lendemain du 9 thermidor la Convention créa, sous le nom d'*Ecoles Centrales*, des établissements d'instruction nouveaux, destinés à remplacer les anciens collèges. La loi du 7 ventôse an III (25 février 1795), votée sur le rapport de Lakanal, en avait fixé le plan, qui fut modifié quelque temps après, sur le rapport de Daunou.

L'originalité et la hardiesse de cette tentative consistaient en ce que, si les lettres n'étaient pas entièrement éliminées du programme des études secondaires, les sciences y tenaient la place de beaucoup la plus considérable. Les élèves étaient répartis en trois groupes. Voici quelles étaient les matières qu'ils étudiaient. Premier groupe : enfants de 12 à 14 ans : dessin, histoire naturelle, langues anciennes, et, lorsqu'il y aurait lieu, langues vivantes ; — deuxième groupe : enfants de 14 à 16 ans : mathématiques, physique et chimie ; — troisième groupe : enfants au-dessus de 16 ans : grammaire générale, belles lettres, histoire et législation. Ainsi les deux premiers cycles, quatre années sur six, étaient presqu'entièrement réservés aux sciences mathématiques, physiques et naturelles. Dans le troisième cycle, sous le nom de grammaire générale, on enseignait une sorte de logique. En histoire, on insistait sur les progrès de l'esprit humain dans les sciences et dans les arts, et sur l'organisation des sociétés. Par législation, on entendait un exposé et une explication des principes généraux qui sont à la base du droit et de la morale contemporaine. En d'autres termes, aux sciences physiques et naturelles, qui tenaient presque toute la place dans les deux premiers cycles, on faisait succéder les sciences morales et sociales en voie de se constituer.

Quant aux lettres elles étaient représentées uniquement par un cours de latin dans le premier cycle, un cours de belles-lettres dans le troisième. Le cours de latin était destiné non à apprendre vraiment la langue (comment y songer en si peu de temps ?), mais à « fournir un élément de comparaison propre à mieux faire comprendre la langue nationale ». Secondairement on espérait aussi éveiller le goût de la littérature ancienne, « modèle de la nôtre », mais sans qu'on crût possible pour autant de donner de cette manière une connaissance du latin qui dispensât de recourir aux traductions. Quant au cours de belles lettres, c'était un enseignement purement théorique d'esthétique littéraire. On se bornait à y enseigner « l'ensemble des règles établies par les critiques, d'après l'examen attentif des productions du génie ». Mais on ne se préoccupait aucunement de former « le talent d'écrire », qui « ne peut se développer que dans l'âge mûr ». Il n'y avait aucun exercice de composition écrite, en dehors de la rédaction des différents cours. Les lettres n'étaient là qu'à l'état de survivance. Pour la première fois on entreprenait de faire

Digitized by Google

reposer la culture intellectuelle et morale des jeunes gens sur des bases exclusivement scientifiques.

Nous nous bornons à rappeler ces faits, et ne donnons ici qu'une idée très incomplète de cette organisation, qu'on peut étudier dans de nombreuses monographies publiées récemment. Citons seulement deux opinions formulées sur les Ecoles Centrales, l'une d'un adversaire, l'autre d'un partisan. Roederer disait : « le système des Ecoles Centrales a fait tout le contraire de ce qu'indiquait la nature des choses : peu ou point d'enseignement littéraire ; partout des sciences. Elles semblaient avoir entrepris de peupler la France d'encyclopédies vivantes. Il y avait plus de sagesse dans le système des anciens collèges. » Mais Stendhal, qui avait été élève de l'Ecole Centrale de Grenoble, s'exprime ainsi (dans *Notes de Rome, Naples et Florence,* édit. Champion, tome I, p. 271) : « en fait de *logique,* les jeunes Français arrivés dans les salons depuis la Restauration sont bien moins avancés que la génération formée dans les *écoles centrales.* Il faudra revenir à ces écoles dès que nous serons délivrés des jésuites ».

Cette expérience fut de courte durée. Les Ecoles Centrales étaient l'œuvre de la Convention : sous le Consulat, cela suffit à les discréditer. D'ailleurs, elles ne répondaient en rien aux conceptions pédagogiques de Bonaparte. Une loi fut votée, le 11 floréal an X (1er mai 1802), qui les supprima et les remplaça par des lycées, avec de petites écoles secondaires préparatoires au lycée sous le nom de collèges. Ainsi les Ecoles Centrales n'ont subsisté que pendant 7 ou 8 ans. Mais ont-elles disparu sans laisser de traces ? En particulier, durant les années qui suivent la suppression des Ecoles Centrales, peut-on dire que rien n'est changé dans les méthodes et les programmes de l'ancien régime, et qu'on a, sous un autre nom, rétabli purement et simplement les collèges d'autrefois ?

C'est ici que se pose un petit problème d'histoire pédagogique qu'il ne nous paraît pas facile de résoudre. La loi du 11 floréal a supprimé les Ecoles Centrales. Mais, dans les nouveaux lycées, si l'enseignement du latin passe de nouveau au premier plan, on y fait aussi une très large place aux sciences. Toute la question est de savoir s'il y a, maintenant, deux sections, l'une purement littéraire, l'autre presqu'exclusivement scientifique, suivies par deux catégories d'élèves différentes, ou si les mêmes élèves suivent à la fois tous les cours, et les mêmes cours, de sciences et de lettres, les sciences comprenant presqu'autant d'heures de classe que les lettres.

Gréard, dans son livre : *Education et Instruction* (1887, tome II, p. 47), adopte nettement la seconde thèse. Voici ce qu'il écrit : « dans les lycées, — ainsi s'exprimait Fourcroy au Corps législatif le 30 germinal an X, — ce que les Collèges enseignaient autrefois sera cumulé avec les objets d'enseignement des Ecoles Centrales... Les leçons y seront progressives, depuis les premiers principes des langues et de la littérature des anciens, qui doivent commencer toute éducation libérale, jusqu'aux éléments des sciences qui ont reçu un grand accroissement ». C'est, reprend Gréard, « ce qu'entendait la loi du 11 floréal, lorsqu'elle disait : « On enseignera dans les Lycées les langues anciennes, la rhétorique, la logique, la morale

Digitized by Google

et les éléments des sciences mathématiques et physiques ». C'est ce que formulait avec une brièveté plus expressive encore, l'arrêté du 10 décembre interprétatif de la loi : « On enseignera essentiellement dans les lycées le latin et les mathématiques. »

Voici maintenant quel était, toujours d'après Gréard, le cours des études : « les classes étaient au nombre de six : six de latin, six de mathématiques ; on pouvait parcourir chacune de ces séries en trois ans, les élèves faisant par année deux classes ; les deux classes inférieures de latin étaient la base commune : ce n'est qu'après avoir achevé la cinquième de latin qu'on entrait en sixième de mathématiques. Les cours, à partir de là, étaient des cours parallèles, *suivis concurremment par tous les élèves.* » Gréard ajoute en note : « c'est à tort que dans ses rapports au Prince Président (10 avril 1852) et à l'Empereur (19 septembre 1853) M. Fortoul semble rattacher à la loi de 1802 le plan dit de la bifurcation. L'arrêté du 10 décembre 1802 établissait la simultanéité des études. Voir aux annexes le tableau où nous avons essayé d'éclaircir la question dans le détail ». Nous reproduisons ce tableau.

19 FRIMAIRE AN XI (10 décembre 1802). (Arrêté).

1re ANNÉE.		2e ANNÉE.		3e ANNÉE.		4e ANNÉE	5e ANNÉE	6e ANNÉE
LATIN 6e classe	LATIN 5e classe	LATIN 4e classe	LATIN 3e classe	LATIN 2e classe	LATIN 1re classe	BELLES-LETTRES latines et françaises.	BELLES-LETTRES latines et françaises.	(C'est là qu'on placera, en 1809, la classe de philosophie).
Latin. Numération.	Latin. Arithmétique.	Latin. Géographie.	Latin. Géographie. Chronologie Histoire ancienne.	Latin. Géogr. Histoire. Mythologie	Latin. Hist. de France. Géograp. de la France.			
		Mathématiques 6e classe	Mathématiques 5e classe	Mathématiques 4e classe	Mathématiques 3e classe	Mathématiques 2e classe	Mathématiques transcendantes. (ce cours dure deux années).	
		Mathém. Hist. nat.	Mathém. Élém. de la sphère	Mathém. Premiers éléments de physique.	Mathém. éléments de l'astron.	Mathématiques. Princ. de la chimie	Application du calcul différentiel à la théorie et à la mécanique des fluides. Principes généraux de la haute physique (électricité, optique).	
						1re classe Mathématiques. Notions de minéralogie.		

OBSERVATION. — Les élèves d'un talent et d'une application ordinaire font deux classes par an de manière qu'à la fin de la 3e année ils aient terminé leur cours de latinité. Le cours complet de mathématiques ne dure que trois ans.

Digitized by Google

A première vue, il ne semble pas que ce plan d'études tel qu'il est présenté permette de choisir entre les deux hypothèses : deux sections, l'une de latin, l'autre de mathématiques ; ou une seule section, avec enseignement parallèle des sciences et des lettres. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'Aulard, dans son livre : *Napoléon et le monopole Universitaire* (1911, p. 97), l'ait interprété tout autrement. Voici, d'après lui, comment était organisé l'enseignement, sous le régime de la loi de 1802 : « il avait dans chaque lycée *deux sections* (c'est nous qui soulignons), l'une de latin, l'autre de mathématiques, divisées chacune en six classes... Au sortir de la section latine, une élite d'élèves suivait pendant deux ans un cours de belles-lettres... Au sortir de la section scientifique, une élite d'élèves suivait pendant deux ans un cours de mathématiques transcendantes... » Il n'est pas question de « cours simultanés suivis concurremment par tous les élèves », comme disait Gréard. Nous avons eu il y a quelques années l'occasion de nous entretenir à ce sujet avec Aulard : il restait convaincu qu'il y a eu, de 1802 à 1809, deux sections distinctes (1).

Y a-t-il, dans les passages de l'arrêté reproduits dans les deux livres que nous venons de citer, quelque indication qui nous aide à comprendre quel était l'emploi du temps des élèves ainsi engagés dans ces chemins, et s'ils passaient chaque jour de l'un à l'autre, ou si ces deux séries de cours parallèles ne se fondaient jamais en un enseignement unique ?

Dans l'arrêté du 19 frimaire, on lit ceci : « les six classes de mathématiques sont faites par trois professeurs, chargés chacun de deux classes par jour, de sorte que le cours complet de mathématiques ne dure que trois ans. » Reportons-nous au tableau ci-dessus. Il semble bien que chaque professeur de mathématiques (entendons par là un professeur de sciences, qui enseigne toutes les matières des classes de mathématiques) fait simultanément deux classes successives, 6e et 5e par exemple, qui se poursuivent pendant toute l'année. Si les élèves ont deux classes de mathématiques chaque jour, comment auraient-ils le temps de suivre encore des classes de latin ? Cette indication, si on peut l'interpréter de cette manière, viendrait donc à l'appui de la thèse d'Aulard.

Toutefois, il paraît assez extraordinaire, si ces programmes correspondent vraiment à deux *sections* distinctes, qu'à partir d'une année qui représente en réalité notre 4e, inclusivement, aucune matière scientifique quelconque ne soit enseignée dans les classes de lettres, aucune matière littéraire dans les classes de sciences. Il se peut alors que les deux classes de mathématiques par jour dont nous venons de parler aient été suivies par des élèves différents (2). Trois professeurs pour six classes, cela ne fait

(1) Notre regretté collègue Pariset m'avait écrit à ce sujet, à la date du 16 avril 1923, une lettre que je retrouve, et dont j'extrais le passage suivant : « mes souvenirs ne m'avaient pas trompé. Mon interprétation des textes coïncide avec les conclusions d'Aulard. J'ai repris mes notes d'autrefois. Il est possible qu'elles aient été mal prises. Mais j'en serais surpris. Aulard, qui a lu les mêmes textes que moi, les a compris comme moi. Enfin il est à noter que le tableau de la page 247 de Gréard a été *arrangé* par Gréard ».

(2) Dans la première hypothèse, un élève suit simultanément deux classes de

Digitized by Google

plus qu'une classe de mathématiques par jour pour chaque catégorie d'élèves, le reste du temps étant consacré aux lettres. Ce serait, alors, un argument en faveur de la thèse de Gréard. Au reste, le 10 mai 1806, Fontanes écrivait : « on s'est hâté de publier que, dans les lycées, on s'occupait presqu'exclusivement de mathématiques et qu'on y négligeait les lettres. Il est temps d'avertir enfin les pères de famille qu'on leur en impose, quand on leur dit que l'étude des mathématiques est exclusive dans les Lycées ou même qu'elle y nuit à celle des langues ». (Gréard, *op. cit.*, p. 51). Fontanes se serait-il exprimé ainsi s'il y avait eu deux sections, l'une purement littéraire, l'autre purement scientifique ?

Mais, surtout, le règlement du 19 septembre 1809, qui modifia les programmes antérieurs, pose le principe de la fusion des deux éléments, sciences et lettres, avec une grande netteté. « Les cours comprenaient : 1° deux années de Grammaire affectées au français et au latin dans la Première, au grec à partir de la Deuxième, avec des leçons d'histoire sainte et de mythologie ; 2° deux années d'Humanités (correspondant à nos classes de troisième et de seconde) embrassant, d'une part, les trois littératures classiques et des lectures d'histoire ; d'autre part l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre jusqu'aux équations du second degré ; 3° une année de Rhétorique consacrée aux belles-lettres, mais où les élèves recevaient en même temps des leçons de trigonométrie appliquée à l'arpentage et à la levée des plans. Ces cinq années obligatoires et communes étaient suivies d'une année facultative soit de Mathématiques transcendantes, soit de Philosophie ». Au programme de Philosophie figuraient l'optique et l'astronomie. Il n'est guère vraisemblable qu'entre 1802 et 1809 les sciences aient été entièrement séparées des lettres, alors qu'à partir de 1809 ces deux enseignements sont si étroitement combinés.

Nous inclinerions donc à croire, sans nous appuyer d'ailleurs sur des preuves certaines, qu'Aulard s'est trompé, et qu'après la suppression des Ecoles Centrales, les sciences ont conservé une place importante dans un enseignement secondaire qui était le même pour tous les élèves, jusqu'au moment où une partie d'entre eux entraient dans les classes de mathématiques supérieures, tandis que d'autres faisaient une cinquième année de lettres. Ce système s'est maintenu, avec quelques modifications, de 1809 à 1815. Ce n'est pas sous le Consulat ni sous l'Empire, c'est sous la Restauration que l'enseignement scientifique a d'abord été refoulé dans les classes supérieures, Seconde, Rhétorique et Philosophie, et que finalement, en 1821, tous les cours de mathématiques furent concentrés en Philosophie sans aucun exercice ni préparation antérieure.

Maurice Halbwachs.

mathématiques, d'un bout de l'année à l'autre. Dans la seconde, chaque classe dure six mois, et il faut avoir terminé l'une pour entrer dans l'autre, mais on peut, par exemple, entrer en 6e mathématiques au début, ou au milieu de l'année : c'est pourquoi le maître devrait faire simultanément deux classes différentes et les recommencer l'une et l'autre tous les six mois.

Digitized by Google

Échos des Cours de la Faculté

La situation religieuse au pays des Soviets

COURS PUBLIC D'HISTOIRE DES RELIGIONS

De toutes les nations européennes, la Russie est la première où la grande guerre ait déclenché une Révolution. De toutes, c'est celle qui en a été transformée le plus profondément, c'est celle dont le bouleversement a atteint le plus grand nombre d'hommes, celle qui a, en raison de sa vaste étendue, le plus de contacts avec le reste du monde et dont l'exemple peut donc avoir les répercussions les plus lointaines. Autant de raisons pour l'étudier d'abord et plus attentivement que toute autre.

Si brusque qu'ait été l'effondrement de l'ancien régime, l'établissement du nouveau ne s'est point fait d'un coup. On peut y distinguer quelques grandes étapes, à chacune desquelles la situation religieuse s'est trouvée plus ou moins modifiée.

L'Eglise orthodoxe en 1917

1) — La révolution de mars 1917, qui aboutit à la constitution d'un « gouvernement provisoire » présidé par le prince Loov, fut surtout et presque exclusivement *politique*. Elle tendait à remplacer la monarchie autocratique par une démocratie foncièrement libérale. Aussi se traduisit-elle sans retard, dans l'ordre confessionnel, par l'affirmation de la liberté religieuse. Mais cette affirmation resta, pendant des mois, très vague et très platonique. Elle inquiétait la masse des prêtres et des fidèles, attachés à l'idée d'une religion d'Etat, sans satisfaire le petit nombre des croyants libéraux. Visiblement les nouveaux dirigeants se trouvaient pris au dépourvu et n'avaient pas, en matière ecclésiastique, un programme bien précis, ni bien ferme.

En mai 1917, un remaniement ministériel amena au pouvoir une plus forte proportion de socialistes révolutionnaires, qui apportaient des vues plus nettes et plus radicales. Leur action se fit sentir bientôt, par un décret du 20 juin, qui mettait les écoles ecclésiastiques sous la direction du ministère de l'Instruction publique, et par un autre du 14 juillet, qui permettait de passer d'une religion à une autre, ou même de n'en avoir aucune. Mais le gouvernement n'osa pas encore régler de lui-même la grosse question des rapports de l'Eglise et de l'Etat. Il attendit que des propositions lui fussent faites par le « Sobor », ou Concile national, qui allait se tenir à Moscou.

Un ministère purement socialiste, constitué sur ces entrefaites par Kerensky, offrit une homogénéité plus grande. La tendance en était plus laïque. Aussi fut-il bientôt âprement combattu par le Concile, ouvert le 28 avril, dont les membres étaient, en grande majorité, réactionnaires. Les difficultés de tout ordre au milieu desquelles il eut à se débattre l'empêchè-

Digitized by Google

rent de donner une attention sérieuse et soutenue aux problèmes religieux. Le Sobor put donc élaborer à loisir un programme de réorganisation ecclésiastique, pour le temps, jugé par lui très proche, où l'ancien régime serait restauré. Il marqua ses préférences pour la constitution monarchique en décidant de donner à l'Eglise orthodoxe un chef unique, qui serait le « Très Saint Patriarche de Moscou et de toutes les Russies ».

2) — Dans le temps même où se faisait l'élection, aux premiers jours de novembre 1917, les bolchevistes s'emparèrent du pouvoir. Avec eux la Révolution, qui avait pris déjà une forme de plus en plus *sociale*, aboutit à une lutte de classes bien caractérisée. Elle tendait à déposséder les privilégiés au profit des prolétaires. Par là elle devait déjà entrer en lutte ouverte avec les représentants de l'Eglise officielle.

Mais entre le bolchevisme et l'orthodoxie s'affirmait une antinomie encore plus profonde, qui tenait au fond même de leurs doctrines.

Pour les orthodoxes, comme pour tous les chrétiens, la vie présente est une période d'épreuves à laquelle Dieu soumet les fidèles pour leur permettre de mériter le bonheur éternel. Bienheureux les pauvres en esprit, ceux qui acceptent de bon cœur leur pauvreté. C'est à eux qu'appartiendra le royaume des cieux.

Pour les bolchevistes, pareille doctrine est une duperie, comme un opium qui sert à endormir le peuple et à le dépouiller du fruit de son travail au profit de quelques exploiteurs. C'est sur terre que coule la source du bonheur et chacun a le droit d'en jouir autant que son voisin. L'Eglise, qui en écarte les foules, doit disparaître, comme le capitalisme, dont elle est l'associée.

Ce programme, que les chefs du parti avaient longtemps formulé d'une façon purement théorique, ils s'appliquèrent à le réaliser, dès qu'ils en eurent le moyen.

Leur premier acte fut un décret, en date du 8 novembre, qui mettait à la disposition de la nation les biens des monastères et des églises, de même que les grosses propriétés foncières et toutes les terres d'apanage. Un mois plus tard, le 4 décembre, les chefs des Soviets confirmèrent et précisèrent cette mesure initiale, en même temps qu'ils ratifiaient les dispositions adoptées par le gouvernement provisoire à l'égard des écoles ecclésiastiques.

Des protestations indignées se firent entendre au sein du Concile. Mais elles ne servirent qu'à élargir le fossé qui se creusait entre la vieille orthodoxie et le nouveau régime.

II. — L'Eglise orthodoxe de 1918 a 1922

La lutte du bolchevisme et de l'orthodoxie devait se livrer sur un front très vaste et comporter des péripéties multiples et souvent émouvantes. Mais elle se manifesta d'abord et surtout à l'occasion des deux décrets qui nationalisaient toutes les propriétés religieuses.

1) Dès le 19 janvier 1918, le patriarche, Mgr Tykhon, lança un mandement violent contre les « monstres de la race humaine » qui osaient porter une main sacrilège sur les biens ecclésiastiques, en même temps que laïciser les écoles. Le 22, il recevait l'adhésion enthousiasté des membres du Sobor.

Les Soviets ripostèrent avec vigueur. Le 20 janvier, un décret raya du

Digitized by Google

budget les versements prévus pour l'entretien des édifices religieux et pour celui des ministres du culte. Le 23, un autre déclara que « l'Eglise est séparée de l'Etat », « ne bénéficie d'aucun privilège », et « n'a le droit de rien posséder en propre ». Il ajoutait seulement que la jouissance gratuite des bâtiments et objets du culte serait laissée aux associations cultuelles. Vers le même temps, un énorme écriteau était apposé à l'entrée du Kremlin, en face d'une chapelle très vénérée, avec cette inscription qui fut reproduite à travers toute la Russie et qui traduisait sous une forme très crue la pensée des bolchevistes : « La religion est l'opium du peuple ».

Le Concile protesta sans retard par une déclaration de principes destinée aux pouvoirs publics, et par un appel au peuple qui devait alerter les les fidèles. Deux mois plus tard, n'ayant pas obtenu le résultat souhaité, il chargea une délégation d'aller sommer le Conseil des commissaires du peuple, au nom de la masse des croyants, de modifier leur attitude. Puis, il formula ses doléances et ses réclamations en un écrit officiel qui fut rendu public. Toutes ces tentatives restèrent vaines. C'était la guerre ouverte.

Un peu partout, à l'appel du clergé, des unions paroissiales se formèrent, pour la défense des biens d'église, puis se fédérèrent entre elles. Sans s'inquiéter de leurs protestations éventuelles, l'Etat ordonna, par un décret du 24 août 1918, que tous les édifices cultuels fussent soumis sans retard à un inventaire détaillé.

A cette occasion, des émeutes éclatèrent en maintes localités et dégénérèrent parfois en bagarres sanglantes. Les Soviets s'obstinèrent, mais en évitant de s'engager trop loin sur ce terrain brûlant. Par une circulaire du 3 janvier 1919, le commissariat de la justice prescrivit à ses représentants de s'en tenir à la stricte application de la loi en évitant toute vexation inutile.

2) Au cours des perquisitions légales nécessitées par ces inventaires, il fut officiellement constaté que les corps de divers saints, vénérés comme incorruptibles, étaient mal conservés ou avaient même disparu. L'affaire fit un grand bruit dans toute la Russie et fut longuement exploitée par la presse soviétique.

Le patriarche Tykhon, par une lettre confidentielle du 19 février 1919, ordonna au clergé de prendre des mesures pour éviter toute occasion de scandale. Mais ces précautions furent jugées illégales. D'après les instructions données, au cours du même mois, par le gouvernement, les reliques devaient être vérifiées devant les représentants de l'administration soviétique. Finalement, une circulaire du commissariat de la justice, en date du 25 août 1919, engagea les Soviets locaux à les faire transférer dans les musées.

3) Le gouvernement présentait cette mesure comme « le moyen le plus rationnel de liquider l'exploitation ultérieure des préjugés et des superstitions ». La question de l'enseignement, qui constituait une nouvelle cause de conflit, prenait ainsi une forme particulièrement aiguë.

Déjà plusieurs décrets, du 23 janvier, du 10 juillet et du 24 août 1918, avaient stipulé que la religion ne pourrait être professée dans les écoles, sauf dans les séminaires de théologie destinés à la formation des ministres du culte. Les citoyens pouvaient se l'exposer entre eux, mais seulement en

Digitized by Google

leur particulier. Encore n'en avaient-ils pas le droit que si les élèves, comme les maîtres, avaient déjà atteint la majorité. Toute contravention était punie de travaux forcés par le Code pénal.

L'Etat ne s'en tint pas là. Il affichait, pour sa part, un athéisme très net, et en favorisait la diffusion par toutes sortes de livres, de revues, de journaux, de films, de conférences. Cette propagande irréligieuse se fit de plus en plus active, quand le danger de la guerre civile eut été écarté.

4) Une famine terrible qui ravagea la région de la Volga dans les derniers mois de 1921 et au cours de 1922 fournit une nouvelle matière au conflit religieux. Le patriarche sollicita d'abord à l'étranger, puis près de ses ouailles des secours volontaires.

Devant leur insuffisance, de divers côtés on demanda que les trésors d'églises fussent réquisitionnés et vendus au profit des affamés. Le 26 février 1922, le gouvernement publia un décret en ce sens. Le surlendemain, un mandement du patriarche expliqua que l'utilisation des objets sacrés pour des usages non liturgiques était un sacrilège puni, par les canons, de la déposition pour les prêtres, de l'excommunication pour les simples fidèles.

Les saisies réprouvées n'en eurent pas moins lieu. Mais elles provoquèrent, par endroits, des résistances très vives et parfois de véritables révoltes. Des laïques, des prêtres, des évêques furent arrêtés pour rébellion et condamnés, après un jugement rapide, à des peines diverses, ou même fusillés.

Ces poursuites et ces condamnations marquèrent l'apogée du conflit. Incapable de soutenir longtemps une lutte qui se révélait de plus en plus inégale, l'opposition allait bientôt faiblir.

(*à suivre*) Prosper Alfaric.

Notes sur *CARMEN* (*Suite*) (1).

Voyage de 1840. — *C.* lui doit, dans une mesure plus ou moins grande

1° L'idée d'une recherche concernant la campagne de César en Espagne. M. met à Madrid la main sur des « matériaux excellents » à cet égard. A vrai dire, il y a deux ans au moins qu'il songe à écrire une étude sur J. César et s'y prépare (2). Il est d'ailleurs Inspecteur des monuments historiques ; il n'écrirait plus, comme en 1833 : « Les antiquités, surtout les antiquités romaines, me touchent peu » (3).

2° L'allusion à Francisco Sévilla, à propos de la métaphore qu'il a apprise à M. (23). En effet, ce n'est pas en 1830, comme le dit M. Trahard (II, 201), que M. a «fréquenté [ce] *matador*» (qui est d'ailleurs un

(1) Voir le *Bulletin*, nos de novembre et de décembre 1929.

(2) Cf. Trahard, III, 164 ; et encore 210-211.

(3) Début de la dernière *Lettre d'Espagne* (*D. N.*, 327).

Digitized by Google

picador). Le passage qui lui est consacré dans la première Lettre d'Espagne appartient au *postscriptum* de 1842 : c'est en 1840 que ses amis procurèrent à M. le plaisir de dîner avec Sévilla, et qu'il put apprécier « ses façons andalouses..., son patois *rempli de métaphores pittoresques* » (*Mos.* 283).

3° Le plus important concerne José-Maria. C'est en 1840 également, que M. dut apprendre la mort de ce bandit, devenu agent de l'administration des diligences, et tué en cette qualité par son ancien lieutenant (1). Quelle fin pour le type du « brigand généreux » ! En la consignant dans sa réédition de 1842, M. ne craignit pas de contrarier l'effet de sa Lettre : avant d'être artiste, il était moraliste, historien, ou simplement journaliste. Mais il devenait difficile d'attacher l'intérêt d'une Nouvelle à ce personnage discrédité, au cas, d'ailleurs improbable, où M. aurait songé à le faire (2). La dissociation de José-Maria s'imposait plus que jamais (3) : don José prenait corps, attirant à lui une partie de la sympathie qui était allée au héros de la Lettre de 1832. Celui-ci, en revanche, devait subir dans la fiction la peine de son avatar : don José le traite de « drôle », rabaisse son caractère d'amant et de camarade (10, 65). Les différences s'accusent non seulement entre les deux hommes (4), mais entre les couples qu'ils forment chacun avec sa maîtresse : José-Maria est infidèle comme Carmen ; don José constant comme la maîtresse de José-Maria.

4° Enfin la place faite par M. aux Basques n'est pas non plus sans rapport avec son voyage de 1840. On se rappelle le dialogue de don José et de M. : « Quand vous reviendrez dans votre pays, ...vous passerez par Vittoria. — Oui, lui dis-je, j'[y] passerai certainement » (*C.* 31). Effectivement, nous savons par une correspondance qu'utilise M. Trahard (III, 210) que son passage dans cette ville, à son retour en France, lui laissa un bon souvenir. Ces mêmes documents nous apprennent qu'il parlait basque avec les femmes du pays. Ce qui s'accorde avec ce détail, que le 11 janvier [1841] il donnait à de Saulcy une leçon de basque (5).

(1) « Connu, précise M., sous le nom du *Bohémien* (*el Gitano*) ».

(2) Il évite, en général, de peindre des personnages de premier plan ; on trouve dans *Colomba* Brandolaccio et le curé, et non Théodore Poli.

(3) Elle ne s'opère pas sans accroc : comment Antonio peut-il appeler don José « le plus insigne bandit de l'Andalousie » ? (15). Par l'excès de sa peur peut-être. Mais enfin que dirait-il de José-Maria ?

(4) Du José-Maria de 1832, don José n'a pas la pétulance et la spontanéité. L'un improvise de lui-même ; l'autre chante, sur la demande de M., un air nostalgique, etc., etc.

(5) Prosper Mérimée, *Pro Memoria*, Paris, 1907, p. 92. De Saulcy venait de faire paraître à Metz, en 1840, in-8°, son *Essai de classification des monnaies autonomes de l'Espagne*, où il apportait une méthode pour lire les légendes des monnaies antiques de la péninsule. Problème qu'avait prétendu résoudre par le basque J. de Erro (Don Juan Bautista de Erro y Aspiroz), dans son *Alfabeto de la lengua primitiva de España...*, Madrid, 1806, in-4° (Cf. l'*Introduction* que Francisque Michel a mise aux *Proverbes basques recueillis par Arnauld Oihenart* etc..., 2e éd., Bordeaux, Prosper Faye, 1847, *praes.* p. xv *et circa*).

Digitized by Google

Passa-t-il par la localité où il fait naître don José, « Elizondo, dans la vallée de Baztan » ? C'est probable. Dans ce cas, il aurait vu les écussons sculptés dont chaque maison, paraît-il, y est encore ornée, tantôt au-dessus de la porte, tantôt à l'angle du mur de façade. Qu'il l'ait appris là ou qu'il l'ait lu, il devait savoir qu'au M. A. tous les habitants de la vallée de Baztan étaient réputés nobles (en 1440, ils furent déclarés *hidalgos*). Ceci est important. L'idée qu'on peut se faire de la noblesse ne correspond guère au grade militaire, aux manières et à l'instruction de don José ; sa mère est une « bonne femme » (32) ; un bel appartement, une belle toilette l'intimident et l'éblouissent (71). Le *don* surprendra moins, quand on saura qu'il ne constitue point une distinction personnelle. Tout cela est donc vrai, s'il n'est pas d'abord vraisemblable. C'est une marque des chefs-d'œuvre, que toute enquête tourne plutôt en leur faveur.

Si, en 1840, M. fait attention aux Basques ; si, dans sa Nouvelle, il donne tant d'importance à leur pays, à leurs coutumes, à leur mentalité, à leur langue, la raison mérite d'en être recherchée. C'est ici qu'interviennent d'autres facteurs, qu'on a négligés jusqu'à présent, bien qu'ils aient eu une certaine part dans la genèse de *C.*

Carmen et l'histoire de l'Espagne.

A quelle date don José est-il censé raconter ses aventures à M. ? Pas avant le début de 1831. En effet, la rencontre de Montilla eut lieu « au commencement de l'automne de 1830 », et, entre ce moment et l'entrevue de la prison, M. a eu le temps de reprendre ses excursions archéologiques (19), de passer quelques jours à Cordoue (20), et de demeurer « plusieurs mois » en Andalousie (29).

La seule allusion que son interlocuteur fasse à l'histoire d'Espagne concerne ceux de ses compatriotes qui se sont distingués dans l'armée (42-43). Or ni Longa (1), ni surtout Mina ne sont des inconnus. Le second subit des vicissitudes où peut se lire la destinée de son pays.

Patriote, don Francisco Mina, né en Navarre, à Idozin, tint en échec plus d'un général de Napoléon. Libéral, attaché à la Constitution de 1812, il ne put s'accommoder de l'absolutisme de Ferdinand VII, et se réfugia en France dès octobre 1814. La Révolution de 1820 le ramène en Espagne. Les Cortes élues suivant les formes de la Constitution le nomment capitaine-général de la Navarre (2). Ce parti des constitutionnels francs-maçons est celui qu'on appela « les noirs » (3), quand une junte abso-

(1) Don Francisco Longa avait, de concert avec Mina, battu les Français sur la rive droite de l'Aragon en janvier 1812.

(2) « Mina... est bien capitaine-général » (*C.* 42-43).

(3) C'est là l'explication du passage de *C.* où don José parle de Mina comme d'un « négro » (43) ; mot que les commentateurs n'ont pas défini. Admirez la sobre et expressive exactitude de l'ami de Stendhal. De tout cet imbroglio, il retient deux ou trois noms propres, des grades, un sobriquet : ce qui est entré dans l'étroit horizon de son héros.

Digitized by Google

lutiste s'organisa contre lui, quelque temps avant l'invasion bourbonienne de 1823. Patriote et libéral, Mina s'oppose aux Français et à « l'armée de la foi », mais il est forcé de capituler à Barcelone. On le transporte en Angleterre.

La Révolution de Juillet le rappelle sur le continent. De Paris, il prépare une action en Espagne, où son ami Valdès le précède en octobre 1830. Lui-même, il passe la frontière et prend Vera. Mais les conjonctures sont défavorables, Mina revient en France et s'y fixe dans le Midi. Don José peut dire à M. : «... Mina, réfugié ...dans votre pays » (43).

Ainsi, pas d'anachronisme dans *C.*, semble-t-il. Et M. a eu d'autant plus de mérite à éviter ce défaut, que les circonstances auraient pu facilement y donner lieu.

Quelque rôle, en effet, que les Montagnards du Nord aient joué avant 1830 dans l'histoire espagnole, il ne suffit point pour rendre compte de la place faite aux Basques dans *C.* Cette place ne s'explique bien que par la guerre civile, qui se déroula chez nos voisins après 1833.

La tentative manquée des libéraux de France avait rejeté pour un temps Ferdinand VII du côté des apostoliques. Mais il mourut en 1833. Sa succession ouvrit le conflit des *carlistes*, partisans de Carlos, frère du roi défunt, et des *christinos*, partisans de la reine Christine et de sa fille Isabelle. Les premiers avaient pour eux, non seulement les absolutistes et le clergé, mais encore les montagnards du pays basque et de la Navarre. Ceux-ci s'armèrent pour défendre leurs privilèges, qu'ils croyaient menacés par les libéraux du parti de la reine. Catholiques, ils suivaient don Carlos, qui nomma en 1836 la Vierge des Douleurs généralissime des armées royales. Naturellement, cette guerre fit rentrer en scène Mina ; fidèle à lui-même, il se mit au service des libéraux, appelés maintenant *christinos*. Il eut donc à combattre en Navarre ces mêmes montagnards qu'il avait commandés au temps de Napoléon. A partir de septembre 1835, il opéra en Catalogne ; c'est là qu'il mourut le 24 décembre 1836. La guerre carliste dura jusqu'en août 1839. Don Carlos passa en terre étrangère.

Que M. se soit intéressé à ces événements, on en a des preuves. Lorsqu'en préparant l'*Histoire de don Pèdre*, il aura à parler de la Biscaïe, il consignera des souvenirs comme celui-ci : « Dans la dernière guerre civile, les troupes de la reine, chaque fois qu'elles entraient à Guernica, coupaient le peuplier autour duquel se réunissaient les députés des trois provinces, et autant de fois les Basques en replantaient un autre dès que l'ennemi s'était éloigné ». Il rappellera encore comment « la dernière guerre civile de l'Espagne [avait] montré tout le pouvoir » des chefs nationaux des provinces etc... (*Histoire* etc., 242 n. 1 et 241). — Il y a mieux. En 1836, son ami Jaubert de Passa lui ayant donné des nouvelles de l'activité de Mina en Catalogne (lettre du 9 février), M. lui répondit le 6 mars : «... Causons un peu de vos voisins qui s'entr'égorgent, Carlistes ou Christinos, à qui mieux mieux. *Je lis souvent les journaux espagnols*, qui font frémir. L'autre jour la gazette officielle célébrait le zèle patriotique d'un général qui avait fait fusiller la mère d'un caberilla carliste *por el escarmiento de los malvados*. En lisant les faits et gestes de

Digitized by Google

ce boucher de Mina, on se croit aux beaux temps du moyen âge... » (1).

S'il suivait ainsi l'histoire militaire de la monarchie, M. devait n'être pas moins attentif à l'histoire politique, notamment au rétablissement d'un régime constitutionnel, par le Statut modéré de 1834 et la Constitution progressiste de 1837. Une note de *C.* (30) fait allusion à ce régime, à propos du *garrot* qu'il étendit aux vilains, alors que ce supplice, en 1830, était réservé aux nobles (2). En cette année 1845 où M. écrivait *C.* (3), d'ailleurs, une nouvelle Constitution remplaça celle de 1837, en rétablissant à peu près le Statut de 1834.

C'était la suite du conflit qui, après l'achèvement de la guerre carliste, avait mis aux prises progressistes et modérés (ceux-ci appelés *écrevisses*, sobriquet que M. applique, lui, aux soldats anglais) (4). On en sait les principaux épisodes : en 1840, l'abdication de Christine, l'entrée à Madrid d'Espartero (M. put y assister à cette « tragi-comédie » (5), puis, après la défaite du Duc de la Victoire, Isabelle déclarée majeure (1843), le rappel de Christine, l'accession au pouvoir (mai 1844) du général modéré Narvaez. Ces vicissitudes ne furent sans doute pas sans influence sur la situation de Mme de Montijo.

Quoi qu'il en soit, en s'intéressant de près aux choses d'Espagne, M. ne faisait point exception alors. Si forte était leur répercussion chez nous. Le gouvernement de Louis-Philippe avait soutenu les Christinos ; nos légitimistes, au contraire, envoyèrent des secours à don Carlos. C'est en France que celui-ci se réfugia, de même que Christine. Enfin la question des mariages espagnols fut une des plus sérieuses de notre politique étrangère : on sait que Guizot, malgré l'Angleterre, maria un fils de Louis-Philippe à l'infante Louise, sœur d'Isabelle (1846).

L'année suivante, M. commençait la publication de son *Histoire de don Pèdre*, qu'il préparait depuis longtemps. Sans avoir le même intérêt d'actualité qu'*Andromaque*, *Fantasio* ou *Lorenzaccio* (6), cette *Vie* d'un roi castillan marié à une princesse française, l'infortunée Blanche de Bourbon, n'en était pas tout à fait dépourvue.

Quant à *C.*, le lien qui la rattache à l'histoire espagnole est plus subtil. Le héros qui, dans la Nouvelle, agit et parle vers 1830, M. l'a imaginé en considération d'événements postérieurs à cette date. Ce faisant, il

(1) *Rev. Hist. Littér.* de *la Fr.* 1922, pp. 35 et 37. Il faut lire (37) *Mina* et non *Mira*. Le caberilla carliste doit être Cabrera, dont Mina fit en effet fusiller la mère.

(2) Ce fait parait avoir frappé M. Il le mentionne encore dans son *Hist. de don Pèdre* (197) : " Il y a quelques années à peine que l'instrument du supplice n'était pas le même en Espagne pour le noble et pour le roturier ".

(3) En mai (Dupouy, XIV).

(4) *C.* 66 et n. 1. Mais *cangrejo* a son sens politique dans *Mos.* 285 et Gautier, *Voy. en Esp.*, 97.

(5) Trahar, III, 208.

(6) Cf. *Rev. Hist. litt. de la Fr.*, 1924, 604 *et seq.* ; G. Lanson, *Mariage de Princesse, R. de Paris*, 1913 ; *Revue des Cours et Conf.*, 15 déc. 1924, 59-60.

Digitized by Google

enrichissait son œuvre d'une étude psychologique et ethnique féconde en particularités et en contrastes (1). Mais laissons ce point. L'essentiel est d'avoir mis en lumière un cas curieux de ce que je voudrais pouvoir appeler une anticipation d'intérêt.

(*A suivre*). Jean Pommier.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

L. Laurand. — *Manuel des Etudes grecques et latines*. Tome II, *Rome*. Edition Aug. Picard, Paris, 1929.

On a eu la bonne idée de réunir en trois volumes les différents fascicules qui composent le *Manuel des Etudes grecques et latines*. Le tome I, intitulé *Grèce*, contient la géographie, l'histoire les institutions grecques, la littérature grecque. Le tome II est intitulé *Rome* et contient les matières correspondantes des Etudes latines. Le tome III contient les compléments, les Athas, les tables. A mon sens les parties vraiment utiles sont celles où se montre la compétence spéciale de l'auteur dans les questions de style et d'histoire littéraire ; les autres parties, très brèves, valent par la bibliographie et comme aide-mémoire. La compétence de l'auteur ne peut être égale en tant de matières diverses ; ce qui concerne la langue latine et surtout la phonétique est vraiment insuffisant, parfois inexact ; particulièrement la question de l'accent latin est présentée de façon inexacte. Il est regrettable que l'auteur n'ait donné que des indications bien maigres sur le style et les clausules en latin : on aurait attendu un résumé plus copieux et plus instructif de la part de l'auteur des belles études sur le style de Cicéron.

Le Manuel a eu un succès mérité. Souhaitons qu'aucune difficulté matérielle ne vienne empêcher l'auteur de donner à son œuvre l'ampleur et les perfectionnements qui le rendront encore plus utile. A. Juret.

F. Flutre, *Cornelius Nepos, Extraits* annotés. — 56 pages, in-16 ; micartonnée. *Collection Vaubourdalle, Auteurs classiques* à 1 fr. 25. Hachette, Paris, 1929.

Contient les Vies de Miltiade, Thémistocle, Aristide, Epaminondas, Hamilcar, Hannibal, Caton le Censeur, Atticus. Peut servir surtout à la lecture privée, grâce aux nombreuses notes, qui sont surtout des lambeaux de traduction. A. Juret.

(1) Songez aux instincts moraux et religieux de don José, à la façon dont il parle des Espagnols (41) et oppose aux Andalouses les filles de son pays (35). Et cf. Gautier : « L'Espagne n'existe pas encore au point de vue unitaire : ce sont toujours les Espagnes..., des peuples qui parlent des dialectes différents et ne peuvent se souffrir » (*Voy. en Esp.*, 101).

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du samedi.

20 avril 1929. Histoire littéraire

M. Ginsburger fait un exposé succinct de la *littérature judéo-araméenne* en essayant de démontrer que cette littérature offre un caractère essentiellement populaire et laïque en opposition à la littérature hébraïque qui était la littérature sacrée. Il cite comme exemples les papyrus d'Eléphantine, les passages araméens des livres d'Esdras et de Daniel, les versions araméennes de l'Ancien Testament avec leurs additions légendaires et poétiques, les parties araméennes de la littérature talmudique et rabbinique, la littérature mystique, les formules magiques etc. et il montre qu'un certain nombre de contes et de légendes judéo-araméennes ont passé dans la littérature mondiale.

M. Koszul présente l'ouvrage de M. Zandvoort : *Sidney's Arcadia, a comparison between the two versions* (Svets & Zeitlinger, Amsterdam. 1929).

Les publications des vingt dernières années ont attiré à nouveau l'attention des lecteurs français — sinon leur intérêt passionné — vers l'*Astrée* de d'Urfé. De même en Angleterre l'*Arcadie* de Sidney a été remise à l'ordre du jour de l'histoire et de la critique littéraires par de véritables découvertes. En 1909 M. Dobell en signalait, d'après trois manuscrits qu'il venait d'acquérir, une version primitive qu'on avait oubliée depuis trois cents ans — elle n'avait pas été imprimée du vivant de l'auteur. Trois autres manuscrits furent encore sortis de l'oubli depuis lors, et M. Feuillerat publia ce texte en 1926, dans l'édition des œuvres de Sidney donnée par les presses de l'université de Cambridge.

Dans la présente étude le professeur hollandais est revenu sur les travaux et les conclusions de ses prédécesseurs. Le rapport qu'avait fait Dobell s'avère malgré son ton élogieux singulièrement timide par certains côtés : il voilait avec une pudibonderie toute victorienne encore les passages les plus vifs de cette version de jeunesse. La valeur respective des six manuscrits aujourd'hui connus est définie — et peut-être ressort-il de cette comparaison que le choix fait par M. Feuillerat pour son édition n'est pas parfaitement justifié. Surtout, M. Zandvoort reprend la question très controversée depuis deux ans des mérites des deux versions — l'ancienne, la plus courte de beaucoup, ayant été jugée très supérieure à l'autre par plus d'un critique. Au point de vue des idées, la différence de l'une à l'autre n'est pas très considérable, bien que l'on entrevoie un Sidney de plus en plus préoccupé par les problèmes du gouvernement. Quant à l'art du conteur il faut distinguer entre les qualités de la conduite régu-

Digitized by Google

lière, de l'ordonnance logique du récit, qui certainement paraissent plus grandes dans le remaniement du roman, et les procédés du style, qui lui s'est fâcheusement alourdi, empâté, encombré de « métaboles » et de « polyptotes », dans l'effort même qu'il faisait pour se conformer à l'idéal de la rhétorique du temps. M. Zandvoort fait bien comprendre comment il est difficile à un professeur-historien de ne pas reconnaître certaines supériorités de la seconde *Arcadie* — comment aussi un artiste d'aujourd'hui est tenté de regretter les surcharges et les préciosités de cette version. Et sans doute la majorité des lecteurs donnera raison à l'artiste contre le professeur.

L'ouvrage se termine sur un résumé de ce que l'on sait des sources du roman de Sidney ; et ici M. Zandvoort a pu utiliser un travail demeuré inédit du poète américain Moody, composé au temps où il était étudiant à l'université Harvard, et qui souligne l'influence de l'*Amadis des Gaules*.

M. Tesnière rend compte des thèses de A. Vaillant *La langue de Dominko Zlataric* I phonétique et *Les « Piesni razlike »* de *Dominko Zlataric*, Paris Champion, 1928. On sait l'importance de la littérature ragusaine, qui brilla d'un vif éclat depuis la fin du XV^e^ siècle jusqu'au XVIII^e^, et dont la période classique se place au XVII^e^ siècle. Tandis que les autres peuples slaves du Sud étaient courbés sous l'oppression germanique à l'Ouest et sous le joug turc à l'Est, seuls les Ragusains surent conserver leur indépendance grâce à une politique habile, qui consistait à tenir la balance égale entre la puissance turque et la puissance vénitienne. Ainsi la littérature ragusaine est comme le trait d'union entre la vieille civilisation serbe de l'époque des Némanjides et la renaissance nationale et littéraire du XIX^e^ siècle. — De tous les auteurs ragusains, c'est Zlataric qui présente le plus grand intérêt pour le philologue et l'historien de la littérature, car c'est le dernier en date des écrivains du XVI^e^ siècle : il a contribué plus que nul autre à fixer la langue littéraire, et sans lui la floraison de l'école classique, avec Gundulic, au début du XVII^e^ siècle, n'eut pas été possible. — Or la langue de Zlataric est mixte. Elle comporte à la fois des éléments cakaviens (traitement *i* de *e*, traitement *j* de *dj*, finales *-al*, *-n*) et des éléments stokaviens (traitement *je* de *e*, traitement *d* de *dj*, finales *-ao*, *-m*) Encore en 1921, Strohal cherchait à ce phénomène une origine purement linguistique. Il admettait que le parler de Raguse était primitivement cakavien, mais que le cakavien y aurait par la suite cédé la place au štokavien. Reprenant au contraire la thèse de Rešetar, A. Vaillant montre que le parler propre de Raguse a toujours été štokavien, et que les cakavismes y ont un caractère littéraire et traditionnel, dû à l'influence de la poésie semi-populaire, puis de la poésie savante, florissantes en Dalmatie cakavienne. C'est en Dalmatie, à Zadar, à Split, à Hvar, que les premiers écrivains ragusains de la fin du XV^e^ siècle, Mencetic et Drzic, ont été chercher leurs modèles littéraires, tandis que le štokavien d'Herzégovine était considéré comme une langue de paysans. Le développement de la langue littéraire ragusaine a été un lent affranchissement des cakavismes traditionnels, qui se sont longtemps maintenus dans la poésie, surtout dans

Digitized by Google

la poésie amoureuse, tandis que la prose et la poésie familière restaient plus proches du parler štokavien de tous les jours. — On voit que le livre de A. Vaillant donne infiniment plus que ne le promet la modestie du titre. Sans doute Zlataric est-il toujours au premier plan des préoccupations de l'auteur. Mais celui-ci a le constant souci de marquer la place de son héros dans le développement de la langue littéraire ragusaine, ce qui l'entraîne à élargir beaucoup son sujet. Ses conclusions y gagnent en intérêt. — M. Tesnière regrette de ne pouvoir s'étendre sur le détail technique des démonstrations de A. Vaillant, qui sont précieuses par leur minutie même. A. Vaillant ne se contente pas en effet de généralités. Il voit tout par le menu, il passe une revue complète de toutes les expressions, de tous les clichés, de toutes les formes grammaticales et, lexicologiques qui présentent, à un degré quelconque, un intérêt pour l'étude de la langue de Zlataric. Son ouvrage est une somme précieuse de cette langue, dont il détermine avec une science philologique exacte et un goût littéraire affiné les éléments composants štokaviens et cakaviens. C'est un travail définitif sur une question cruciale. Il jette une vive lumière sur le développement du ragusain littéraire et il ne sera plus permis de s'occuper de littérature ragusaine sans l'avoir longuement pratiqué. — Dans sa deuxième thèse, A. Vaillant montre comment il faut tirer parti des conclusions de la première thèse pour établir une édition critique d'un texte de Zlataric. Il choisit pour cette démonstrationn les *Piesni razlike* (Poésies diverses). Après une étude préliminaire sur les manuscrits et sur la méthode suivie, l'auteur se borne à indiquer par des notes critiques les corrections à apporter à l'édition de Budmani, bonne dans l'ensemble. A titre d'exemple, A. Vaillant donne tout au long le texte de la poésie 85. — Cette édition critique est un modèle du genre et met en évidence l'unité des enseignements de l'ouvrage précédent. M. Tesnière souhaite que A. Vaillant nous donne prochainement la suite de ses travaux sur la langue de Zlataric.

M. Pastor présente le livre d'Americo Castro : *El pensamiento de Cervantes* (Madrid, 1925). Il en fait ressortir, plus encore que la valeur d'érudition, l'intérêt national pour le lecteur espagnol d'aujourd'hui. Car les Espagnols aussi ont eu leur crise d'après-guerre — mais il s'agit de la guerre avec l'Amérique. La génération de 1898 connut une révision — qui fut souvent une négation — des valeurs traditionnelles. Sous le coup de la perte de l'empire colonial, le pessimisme d'alors en vint à refuser à l'Espagne le caractère de grande nation civilisée — un jeune écrivain — Jorge Guillem, put parler de « la fatalité d'être espagnol ». La confiance et la fierté renaissant ensuite ont volontiers pris pour symbole et pour drapeau le grand Cervantes : car Cervantes représente une culture et une vie spirituelle qui comme l'a dit Jean Baruzi n'avait rien d'analogue dans l'Europe du temps. Miguel de Unamuno et José Ortega y Gasset affirmèrent dans leurs livres *La vida de D. Quijote y Sancho* et *Meditaciones del Quijote* cette originalité de Cervantès. M. Americo Castro à son tour montre comment Cervantès n'était rien moins que le « povero uomo » à peu près ignorant dont parlait la critique italienne avec M. Cesare de Lollis,

Digitized by Google

qu'il s'était posé au contraire tous les problèmes artistiques et moraux de la Renaissance et que tout en ayant subi très profondément l'influence d'Erasme il sut personnifier avec une vigueur exceptionnelle l'esprit de la Contre-Réforme et tout l'idéal profond de l'Espagne.

Il vaut sans doute la peine de noter qu'au cours des observations qui suivent l'exposé de M. Pastor, plusieurs témoignages sont apportés par les personnes présentes pour infirmer ce que disait Paul Souday dans un article publié pendant la guerre de l'ignorance de Cervantès dans la jeunesse française : le Don Quichotte serait encore le chef d'œuvre étranger le plus familier à nos collégiens et à nos étudiants.

1er Juin 1929. Histoire littéraire

M. Moore présente le volume de M. Louis Cazamian : *Ce qu'il faut connaître de l'âme anglaise* (Boivin, 1927) et rend hommage à la richesse d'idées que renferme ce petit livre. Forcément sommaire, il n'est rien moins que le résumé sec et arbitraire que les lettres C. Q. F. D. auraient pu imposer à une tentative de définir un caractère national des plus complexes De cette complexité M. Cazamian a réussi à donner l'idée, et souvent même l'image. Ce connaisseur si expérimenté des choses anglaises signale avec une égale justesse les grands traits et les innombrables nuances qui se remarquent dans la vie pratique. Toute observation est appuyée de l'exemple qui la précise et, au cours de ces cent soixante pages, on s'étonne de trouver reprises et ajustées presque toutes les définitions habituelles, non seulement les dictons qui jettent une lumière aussi vive que partielle sur le caractère national « Perfide Albion », « Nation de boutiquiers », mais ces termes intraduisibles par l'usage constant desquels les Anglais trahissent eux-mêmes la forme de leur esprit : « business, fair-play, keep fit, self-government. »

Non que le livre soit un jugement sur des jugements : de pareils exemples ne font que corriger à chaque instant les grandes lignes de l'exposé, en lui conférant une largeur et une documentation exceptionnelles. Cette justesse dans le détail permet à l'auteur d'apporter des corrections successives à des points de vue qui pourraient sembler trop sévères. Ainsi même aux parties du livre qui semblent décrire une Angleterre qui n'est plus actuelle, l'auteur se montre conscient de l'incessant mouvement qui, dans la vie des peuples comme dans celles des hommes, invalide tout jugement arrêté. D'ailleurs, il est bien vrai que la vérité d'hier est très souvent celle d'aujourd'hui « dans la mesure où les transformations d'un peuple ne s'effectuent jamais aussi rapidement qu'elles semblent le faire à la surface des choses ». Les retouches nuancées qu'amène ce point de vue constituent peut-être ce que ce livre apporte de plus important. La considération par exemple des changements que la guerre a apportés aux théories impérialistes et aux relations avec les colonies constitue un échantillon parmi d'autres, où des vues saines et perspicaces s'accompagnent de cette franchise mêlée de courtoisie dans l'exposition qui sont, elles aussi, parmi les grandes qualités de ce livre.

Digitized by Google

Ce n'est pas dire qu'un lecteur anglais soit toujours content de se reconnaître dans la fascinante image que déploie M. Cazamian. Il serait gêné d'abord par le plan même du livre, si logique, si français, — et qui ressort d'autant plus clairement que le sujet représente à tant d'égards ce qui n'est pas français. Cette intelligence qui vise une synthèse de la réalité lui semble par sa nature même incapable de donner l'image pleine et satisfaisante d'une psychologie qui déserte la logique (et que M. Cazamian a bien définie « la peur de l'idée » chez l'Anglais). L'analyse de cette psychologie semble par trop simple. Elle se compose d'un fond d'égoïsme et d'énergie pratique, corrigé par des placages successifs, pour ainsi dire, de qualités atténuantes. C'est en quelque sorte la thèse du livre, expliquée on ne peut plus clairement à plusieurs reprises, par exemple p. 62 : « L'étude qu'il nous faut faire est celles des corrections apportées par la volonté morale, ou par un utilitarisme plus souple, aux excès spontanés de la seule énergie vitale et de la conquête du monde. » Cette étude, M. Cazamian l'a faite avec un souci constant de la réalité, mais il est permis de la trouver dans l'ensemble trop schématique, et par endroits artificielle. Car il est évident que ce plan détermine l'exposé, le scindant même en deux parties qui s'opposent et se complètent, opposition d'ailleurs trop arbitraire, et qui ne se rencontre guère dans un contact réel avec l'âme nationale.

Si parfois il pose trop raidement son problème, l'auteur se trouve aussi forcé de résoudre de façon trop arbitraire quelques-uns de ses aspects les plus délicats. Des plus intéressantes à cet égard sont les remarques sur la religion et la morale. Peut-être est-ce parce que M. Cazamian a disséqué avec tant de perspicacité d'autres mobiles de l'activité britannique que son analyse semble insuffisante ici. Dans une mise au point admirable il dit par exemple que « la liberté est le premier de ces biens que l'instinct britannique a limités pour en rendre la jouissance plus certaine et plus stable ». Mais ce qu'il admet pour la politique, il le refuse à la vie religieuse. La morale anglaise est pour lui le puritanisme tout court, la morale de la répression, « le code d'une santé intérieure, pauvre et triste, mais forte ». Morale qu'on a secouée bien entendu plus d'une fois par des révoltes spontanées, et qui paraît à M. Cazamian être aujourd'hui nettement en baisse devant la crise de l'après-guerre. Aux yeux de beaucoup d'Anglais cette analyse appellerait des réserves. D'abord le puritanisme n'était peut-être ni aussi sec ni aussi triste qu'il le dépeint (d'accord du reste avec plus d'un historien récent). Dire par exemple qu'« avec l'âge de Cromwell commence une période de répression organisée, où la figure du peuple anglais s'est appauvrie et durcie », c'est risquer un jugement des plus discutables. Dans un livre récent, M. Madariaga, professeur d'espagnol à Oxford, et un des observateurs les plus pénétrants de l'esprit anglais, a pu prendre ce même Cromwell comme le représentant type de la race. Et le code qui a donné à la littérature un Bunyan et un Milton a dû être autre chose que pauvre et triste.

En second lieu, le puritanisme est-il bien resté le fondement unique de la morale anglaise ? L'auteur ne pouvait pas, bien entendu, s'étendre sur cette question, mais on aurait désiré au moins quelques précisions.

Digitized by Google

Le sentiment religieux de l'Anglais moderne semble de bien autre aloi, et parmi les modifications successives de l'esprit puritain ne devrait-on pas souligner davantage, en dehors des réactions de la libre pensée, la révolution qu'a opérée dans la conscience anglaise John Wesley, celui qu'un évêque anglais appela l'autre jour le plus grand génie religieux de la race ? Ou bien les progrès du catholicisme de nos jours dans le sein même de l'église nationale ?

Mais, encore une fois, les vues sommaires ou discutables sur ce point ne frappent l'attention que parce que dans toutes ses autres parties l'exposé est si riche et nuancé. Ces quelques réserves n'affectent pas la valeur d'une analyse magistrale de quelques aspects impondérables de l'âme d'une nation. Les lecteurs anglais aussi bien que français sauront gré à M. Cazamian de bien des aperçus subtils, et d'une puissante tentative de synthèse. Il serait insuffisant de dire ce livre bien fait : il est de ceux qui font du bien.

M. A. Pitou rend compte de la publication récente, faite par M. Marcel Hervier, professeur au Lycée Janson de Sailly, d'une édition du *Discours sur l'Université de la Langue française* de Rivarol (Delagrave). C'est la première édition critique de cet ouvrage. M. Hervier donne le texte couronné par l'Académie de Berlin, mais il nous fait connaître les corrections apportées par Rivarol lui-même dans ses deux éditions de 1785 et 1797, ainsi que les additions ou réflexions manuscrites qu'on peut lire dans l'exemplaire appartenant à M. Cantacuzène. L'importance de cette critique du texte est apparente en nombre d'endroits : la plupart des variantes relevées par M. Hervier intéressent autant les idées que l'expression. Le discours est précédé d'une excellente introduction historique, dans laquelle l'auteur s'efforce d'expliquer les raisons qui ont pu amener l'Académie de Berlin à choisir un pareil sujet, et il dégage nettement l'originalité du discours de Rivarol. Des notes copieuses et substantielles contribuent à leur tour à éclaircir le texte. Enfin on trouve, en appendice, une analyse fort utile et un grand nombre de citations du discours de l'Allemand Schwab qui partagea le prix avec Rivarol. Il faut savoir gré à M. Hervier de nous avoir procuré cette édition, qui nous fait retrouver avec plaisir les qualités solides dont l'auteur avait fait preuve dans ses précédentes publications. Pour ne se placer qu'au point de vue pédagogique, on peut dire que professeurs et étudiants seront heureux d'avoir à leur disposition, dans un format commode, un texte si riche d'idées et si important dans notre histoire littéraire du XVIIIe siècle.

Le premier Congrès des Philologues slaves à Prague.

Le premier Congrès des Philologues slaves, qui a eu lieu du 6 au 13 octobre 1929, et qui s'est tenu à Prague, avec excursions à Brno et à Bratislava, est un fait capital, non seulement dans l'histoire de la slavistique, mais encore dans celle des Slaves eux-mêmes. C'est la consé-

Digitized by Google

quence directe du fait, trop souvent sous-estimé en France, que la guerre mondiale a donné la liberté politique à plus de 30 millions de Slaves, qui sont maintenant les propres maîtres de leurs destinées. En outre, le Congrès a montré qu'il existe maintenant des écoles de slavistes solidement constituées, non seulement dans les pays slaves et en Allemagne, mais aussi en France et en Italie.

L'initiative du Congrès a été prise par nos collègues de Prague, ce qui est d'autant plus justifié que Prague est en passe de devenir la capitale mondiale des études slaves, et que la date choisie, outre qu'elle était celle du centenaire du Tchèque Dobrovsky, père de la slavistique, mort à Brno le 6 janvier 1829 et sous l'égide duquel était placé le Congrès, coïncidait avec le millénaire de saint Venceslas, patron de la Bohême, et avec le onzième anniversaire de l'indépendance de la République tchécoslovaque.

L'importance du Congrès fut d'ailleurs bien comprise, puisqu'il compta plus de 600 membres, dont 146 étrangers. Contrairement à l'habitude, la France put être représentée par un nombre de congressistes suffisant, grâce aux crédits ouverts par le Ministère de l'Instruction Publique et quelques autres institutions. Avec ses 17 membres, la délégation française, présidée par M. Boyer, était presque aussi nombreuse que la délégation allemande (19 membres), et elle venait au quatrième rang des délégations étrangères (Pologne 48, Yougoslavie 22). Malheureusement, à la suite d'un incident regrettable et d'ailleurs purement français, mais qu'il n'y a pas lieu de rapporter ici, nous fûmes privés de la joie et de l'honneur d'aller à Prague sous la conduite de notre maître M. Meillet, le fondateur et le plus illustre représentant de la slavistique française, que sa dignité avait obligé à décliner l'honneur de faire partie de la délégation française, et qui avait prié son vieil ami M. Boyer, de le remplacer. L'absence de M. Meillet fit sensation et fut l'objet de nombreux commentaires.

Le Congrès de Prague déchaîna bien entendu, au cours des réceptions ininterrompues auxquelles il donna lieu, des flots de rhétorique. Néanmoins, entre les innombrables discours qui furent prononcés, on trouva le temps de travailler sérieusement. La multiplicité des langues admises au congrès : tchèque, slovène, russe, blanc-russe, ukrainien, sorabe, français, allemand, italien et anglais, n'était pas faite pour faciliter les discussions. Que l'on songe qu'à la séance d'ouverture, il n'y eut pas moins de 28 discours en 12 idiomes différents. C'est merveille que les congressistes aient réussi à s'entendre et à faire du bon travail au milieu de cette Babel.

Et pourtant, ils ont fait du bon travail. Non seulement ils ont dégagé les principales tendances qui se manifestent actuellement dans les études slaves et permis ainsi de faire le point dans une discipline où il n'a jamais été fait jusqu'à présent, mais encore ils ont abouti, sur un certain nombre de questions particulières et précises, à des motions et à des vœux, qui, bien que platoniques, comme tous les vœux formulés par les congrès scientifiques, n'en ont pas moins leur importance, car ils marquent nettement les voies dans lesquelles va s'engager la slavistique. De ces motions, je ne signalerai que deux, parce qu'elles sont toutes deux d'inspiration française et dues à l'initiative de M. Meillet.

Digitized by Google

La première, présentée par M. Vaillant, est relative à la méthode d'édition des textes vieux slaves. Jusqu'à présent, les philologues slaves se sont bornés à fournir, pour un texte donné, des éditions des différents manuscrits de ce texte. M. Vaillant s'est fait le porte-parole de M. Meillet pour souhaiter que l'on donne également des éditions critiques des textes eux-mêmes.

La seconde motion, que M. Meillet, en raison de son absence, m'avait prié de présenter pour lui, se rapporte à l'organisation et au plan général d'un atlas linguistique de tout le monde slave, analogue à celui que le regretté Gillérion nous a donné pour la France.

Ces deux motions, après avoir soulevé des échanges de vue animés, furent acceptées l'une et l'autre, et, sur la proposition du prince Troubetzkoy, le Congrès a adressé à M. Meillet un télégramme pour le remercier de ses initiatives et lui dire combien son absence avait été regrettée.

A côté du travail scientifique proprement dit, un congrès a toujours l'utilité de permettre aux savants de faire connaissance les uns avec les autres. Le Congrès de Prague faillit d'autant moins à cette partie de la tâche qui lui incombait que, comme les slavistes habitent dans des pays souvent éloignés les uns des autres, et comme il n'y avait point eu de congrès de slavistique antérieurement, un bon nombre de savants travaillant sur le domaine slave n'avaient encore jamais eu l'occasion de se rencontrer. Chacun de nous revient de Prague avec la joie d'avoir retrouvé de vieilles amitiés et d'en avoir noué de nouvelles.

Le Congrès de Prague se complétait tout naturellement par une excursion à Brno, capitale de la Moravie, où les congressistes ont été, par un temps malheureusement inclément, sur la tombe de Dobrovský, rendre un hommage collectif au père de la slavistique ; et à Bratislava capitale de la Slovaquie. Les trains spéciaux commandés pour la circonstance firent de cette excursion une délicieuse promenade.

On ne saurait manquer de mentionner que l'organisation du Congrès fut, à Prague et à Brno, un véritable modèle. Rien n'avait été omis. Tout avait été prévu dans le moindre détail. Qu'il suffise de dire que le comité du Congrès réussit à organiser des banquets de 600 couverts sans qu'il y ait le moindre flottement ni le moindre retard. Les congressistes n'ont d'ailleurs ménagé leurs félicitations ni à M. Murko, président du Congrès, qui sut diriger les débats avec un entrain juvénile en dépit de ses soixante-dix ans, ni à M. Weingart, qui s'était chargé de l'organisation scientifique, ni surtout à M. Horák, qui fut la cheville ouvrière du Congrès et qui, dans les questions matérielles dont il avait assumé la lourde responsabilité, s'est montré un organisateur hors ligne.

Les congressistes ne se sont point séparés sans se donner un nouveau rendez-vous. Le comité du Congrès de Prague avait eu l'heureuse idée d'élaborer un projet de statuts pour les congrès des philologues slaves, lequel fut adopté par acclamations. Ce projet prévoit que les congrès des philologues slaves auront lieu dorénavant tous les 5 ans dans les différents pays successivement. En vertu de ce règlement, les délégués polonais réclamèrent l'honneur d'organiser le deuxième congrès des philologues slaves en Pologne en 1934. La délégation polonaise étant la plus nombreuse

Digitized by Google

des délégations étrangères, cette proposition fut adoptée à l'unanimité. Il reste à souhaiter que le deuxième congrès des philologues slaves, tout en accomplissant autant de travail que le premier, donne lieu à moins de discours, et que les congressistes ne soient pas trop promenés d'une ville à l'autre de la Pologne.

Lucien Tesnière.

Avis aux étudiants.

Les candidats aux agrégations des Lettres et de Grammaire et les étudiants qui préparent des examens de grec, de latin ou de français auraient le plus grand intérêt à se reporter aux articles suivants parus dans le *Bulletin*. Ils y trouveront des conseils très utiles.

Collomp, Problèmes actuels de critique textuelle (mai-juin 1927).
Fouché, Conseils pour l'explication d'un texte littéraire (février 1927).
Georgin, L'enseignement du français (février 1923).
Juret, Esquisse d'une histoire de la langue latine (janvier 1929).
Oguse, Observations sur la version du Certificat d'études grecques (mars 1926).
Oguse, Bibliographie sommaire des études grecques (décembre 1926).
Pitou, La classe de Première supérieure (mars 1926).
Roussel, Le certificat d'études grecques (mars 1923).

Nous rappelons en outre que le Bulletin a publié plusieurs extraits des rapports de Messieurs les Présidents des jurys des agrégations des Lettres (janvier et février 1928), et de Grammaire (mars 1924, mai 1925, mai 1926, avril 1928).

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter.

Version grecque (licence et agrégation).

A remettre à M. Oguse le 11 février.

Critias, l'un des trente tyrans, accuse son collègue Théramène de trahison.

Ὦ ἄνδρες βουλευταί, εἰ μέν τις ὑμῶν νομίζει πλείους τοῦ καιροῦ ἀποθνῄσκειν, ἐννοησάτω ὅτι ὅπου πολιτεῖαι μεθίστανται πανταχοῦ ταῦτα γίγνεται· πλείστους δὲ ἀνάγκη ἐνθάδε πολεμίους εἶναι τοῖς εἰς ὀλιγαρχίαν μεθιστᾶσι διά τε τὸ πολυανθρωποτάτην τῶν Ἑλληνίδων τὴν πόλιν εἶναι καὶ διὰ τὸ πλεῖστον χρόνον ἐν ἐλευθερίᾳ τὸν δῆμον τετράφθαι. Ἡμεῖς δὲ γνόντες μὲν τοῖς οἵοις ἡμῖν τε καὶ ὑμῖν χαλεπὴν πολιτείαν εἶναι δημοκρατίαν, γνόντες δὲ ὅτι Λακεδαιμονίοις τοῖς περισώσασιν ἡμᾶς ὁ μὲν δῆμος οὔποτ' ἂν φίλος γένοιτο, οἱ δὲ βέλτιστοι ἀεὶ ἂν πιστοὶ διατελοῖεν, διὰ ταῦτα σὺν τῇ τῶν Λακεδαιμονίων γνώμῃ τήνδε τὴν πολιτείαν καθίσταμεν. Καὶ ἐάν τινα αἰσθανώμεθα ἐναντίον τῇ ὀλιγαρχίᾳ, ὅσον δυνάμεθα ἐκποδὼν ποιούμεθα· πολὺ δὲ μάλιστα δοκεῖ ἡμῖν δίκαιον εἶναι, εἴ τις ἡμῶν αὐτῶν λυμαίνεται ταύτῃ τῇ καταστάσει, δίκην αὐτὸν διδόναι. Νῦν οὖν αἰσθανόμεθα Θηραμένην τουτονὶ οἷς δύναται ἀπολλύντα ἡμᾶς τε καὶ ὑμᾶς. Ὡς δὲ ταῦτα ἀληθῆ, ἂν κατανοῆτε, εὑρήσετε οὔτε ψέγοντα οὐδένα μᾶλλον Θηραμένους τουτουὶ τὰ παρόντα οὔτε ἐναντιούμενον, ὅταν τινὰ ἐκποδὼν βουλώμεθα ποιήσασθαι τῶν δημαγωγῶν. Εἰ μὲν τοίνυν ἐξ ἀρχῆς ταῦτα ἐγίγνωσκε, πολέμιος μὲν ἦν, οὐ μέντοι πονηρός γ' ἂν δικαίως ἐνομίζετο· νῦν δὲ αὐτὸς ἄρξας τῆς πρὸς Λακεδαιμονίους πίστεως καὶ φιλίας, αὐτὸς δὲ τῆς τοῦ δήμου καταλύσεως, μάλιστα δὲ ἐξορμήσας ὑμᾶς τοῖς πρώτοις ὑπαγομένοις εἰς ὑμᾶς δίκην ἐπιτιθέναι, νῦν ἐπεὶ καὶ ὑμεῖς καὶ ἡμεῖς φανερῶς ἐχθροὶ τῷ δήμῳ γεγενήμεθα, οὐκέτ' αὐτῷ τὰ γιγνόμενα ἀρέσκει, ὅπως αὐτὸς μὲν αὖ ἐν τῷ ἀσφαλεῖ καταστῇ, ἡμεῖς δὲ δίκην δῶμεν τῶν πεπραγμένων. Ὥστε οὐ μόνον ὡς ἐχθρῷ αὐτῷ προσήκει ἀλλὰ καὶ ὡς προδότῃ ὑμῶν τε καὶ ἡμῶν διδόναι τὴν δίκην (1). Καίτοι τοσούτῳ μὲν δεινότερον προδοσία πολέμου, ὅσῳ χαλεπώτερον φυλάξασθαι τὸ ἀφανὲς τοῦ φανεροῦ, τοσούτῳ δ' ἔχθιον, ὅσῳ πολεμίοις μὲν ἄνθρωποι καὶ σπένδονται καὶ αὖθις πιστοὶ γίγνονται, ὃν δ' ἂν προδιδόντα λαμβάνωσι, τούτῳ οὔτε ἐσπείσατο πώποτε οὐδεὶς οὔτ' ἐπίστευσε τοῦ λοιποῦ.

Thème grec pour le 22 février 1930.

Le texte du thème latin (licence) paru dans le numéro de Novembre 1929 du Bulletin, p. 36.

Version latine (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 13 février. — Correction le 20 février.

Défense du probabilisme

Restat unum genus reprehensorum, quibus Academiae ratio non probatur.

(1) Jusqu'ici pour les candidats à la licence.

Digitized by Google

Quod grauius ferremus, si quisquam ullam disciplinam philosophiae probaret praeter eam quam ipse sequeretur. Nos autem, quoniam contra omnes dicere quae uidentur solemus, non possumus quin alii a nobis dissentiant recusare, quamquam nostra quidem causa facilis est, qui uerum inuenire sine ulla contentione uolumus, idque summa cura studioque conquirimus. Etsi enim omnis cognitio multis est obstructa difficultatibus eaque est et in ipsis rebus obscuritas, et in iudiciis nostris infirmitas, ut non sine causa antiquissimi et doctissimi inuenire se posse quod cuperent diffisi sint, tamen nec illi defecerunt neque nos studium exquirendi defatigati relinquemus, neque nostrae disputationes quicquam aliud agunt nisi ut in utramque partem dicendo eliciant et tamquam exprimant aliquid, quod aut uerum sit aut ad id quam proxime accedat. Nec inter nos et eos, qui se scire arbitrantur, quicquam interest nisi quod illi non dubitant quin ea uera sint, quae defendunt, nos probabilia multa habemus, quae sequi facile, adfirmare uix possumus. Hoc autem liberiores et solutiores sumus, quod integra nobis est judicandi potestas, nec ut omnia, quae praescripta a quibusdam et quasi imperata sint, defendamus necessitate ulla cogimur. Nam ceteri primum ante tenentur adstricti quam quid esset optimum judicare potuerunt : deinde infirmissimo tempore aetatis aut obsecuti amico cuipiam aut una alicuius quem primum audierunt oratione capti, de rebus incognitis iudicant et, ad quamcumque sunt disciplinam quasi tempestate delati, ad eam tamquam ad saxum adhaerescunt. Nam quod dicunt omnino se credere ei, quem iudicent fuisse sapientem, probarem, si id ipsum rudes et indocti judicare potuissent — statuere enim qui sit sapiens uel maxime uidetur esse sapientis — sed ut potuerint, potuerunt omnibus rebus auditis, cognitis etiam reliquorum sententiis. Iudicauerunt autem re semel audita atque ad unius se auctoritatem contulerunt. Sed nescio quo modo plerique errare malunt eamque sententiam, quam adamauerunt, pugnacissime defendere quam sine percinacia quid constantissime dicatur exquirere.

Thème latin (licence).

A remettre à M. Boulanger le 7 février. — Correction le 14 février

Fabius le Temporisateur (suite).

Annibal essaya donc d'ébranler Fabius par le ravage des terres, par le pillage des villes, l'incendie des bourgs et des villages. Tantôt il décampait avec précipitation, tantôt il s'arrêtait tout d'un coup dans quelque vallon détourné pour voir s'il ne pourrait pas le surprendre en rase campagne. Mais Fabius conduisait ses troupes par des hauteurs sans perdre de vue Annibal, ne s'approchant jamais assez de l'ennemi pour en venir aux mains, mais ne s'en éloignant pas non plus tellement qu'il pût lui échapper. Il n'engageait que de légères escarmouches et avec tant de précautions que ses troupes y avaient toujours l'avantage. Par ce moyen il rendait insensiblement au soldat la confiance que la perte de trois batailles lui avait ôtée et il le mettait en état de compter comme autrefois sur son courage et sur son bonheur.

Fabius ne trouvait pas moins d'obstacles à ses sages desseins en Minucius

Digitized by Google

son général de la cavalerie que dans Annibal. C'était un homme que rien n'empêchait de perdre la République, que l'état de subordination et de dépendance où il se trouvait : un caractère bouillant et impétueux dans les conseils, arrogant et présomptueux dans ses discours. Il attaquait Fabius sans aucun ménagement, d'abord devant un petit nombre de personnes, bientôt publiquement. Il le traitait de lâche et de timide au lieu de prudent et de circonspect qu'il était, donnant à ses vertus les noms des vices qui en approchaient le plus.

D'après ROLLIN, *Histoire romaine.*

Version latine.

CERTIFICAT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES CLASSIQUES

à remettre à M. Grenier, le 25 Février

L'orateur Cassius Severus

Cassii Severi oratio erat valens, culta, ingentibus crebra sententiis. Nemo minus passus est aliquid in actione sua otiosi esse. Nulla pars erat quae non sua virtute staret, nihil in quo auditor sine damno aliud ageret. Omnia intenta, aliquo petentia. Nemo magis in sua potestate habuit audientium affectus. Verum est quod de illo dicit Gallio noster : « Cum diceret, rerum potiebatur, adeo omnes imperata faciebant ; cum ille voluerat irascebantur. Nemo non, illo dicente, timebat ne desineret. Non est quod illum ex his quae edidit aestimetis. » — Sunt quidem et haec quibusdam grata, verum eloquentia ejus longe major erat quam lectio. Non hoc ea portione illi accidit qua omnibus fere quibus majori commendationi est audiri quam legi, sed in illo longe majus discrimen est. Primum tantumdem erat in homine quantum in ingenio : corporis magnitudo conspicua, suavitas valentissimae vocis quamvis haec raro coeant ut eadem vox et dulcis sit et solida. Deinde ipsa quae dicebat meliora erant quam quae sciebat. Vir enim praesentis animi et majoris ingenii quam studii, magis placebat in eis quae inveniebat quam in his quae attulerat. Iam vero iratus commodius dicebat, ideo cavebant homines ne dicentem interpellarent. Uno die privatas plures agebat, publicam vero nunquam amplius quam unam uno die. Nec tamen scio quem reum illi defendere nisi se contigerit. Adeo nunquam materiam nisi periculis suis habuit.

(Sénèque le Père, *Oratorum et Rhetorum, Sententiae, Divisiones, Colores*).

Version latine avec commentaire.

CERTIFICAT D'HISTOIRE ANCIENNE.

à remettre à M. Gagé le 12 février 1930

Mesures prises par César pendant sa dictature.

Conversus hinc ad ordinandum reipublicae statum fastos correxit jam pridem vitio pontificum per intercalandi licentiam adeo turbatos, ut neque messium feriae aestate neque vindemiarum autumno competerent ; an-

Digitized by Google

numque ad cursum solis accommodavit, ut trecentorum sexaginta quinque dierum esset et intercalario mense sublato unus dies quarto quoque anno intercalaretur. Quo autem magis in posterum ex Kalendis Januariis novis temporum ratio congrueret, inter Novembrem ac Decembrem mensem interjecit duos alios ; fuitque is annus, quo haec constituebantur, quindecim mensium cum intercalario, qui ex consuetudine in eum annum inciderat. Senatum supplevit, patricios adlegit, praetorum aedilium quaestorum, minorum etiam magistratuum numerum ampliavit ; nudatos opere censorio aut sententia judicum de ambitu condemnatos restituit. Comitia cum populo partitus est, ut exceptis consulatus competitoribus de cetero numero candidatorum pro parte dimidia quos populus vellet pronuntiarentur, pro parte altera quos ipse dedisset ; et edebat per libellos circum tribum missos scriptura brevi : *Caesar dictator illi tribui : commendo vobis illum et illum, ut vestro suffragio suam dignitatem teneant.* Admisit ad honores et proscriptorum liberos. Judicia ad duo genera judicum redegit, equestris ordinis ac senatorii ; tribunos aerarios, quod erat tertium, sustulit.

Recensum populi nec more nec loco solito, sed vicatim per dominos insularum egit atque ex viginti trecentisque milibus accipientium frumentum e publico ad centum quinquaginta retraxit ; ac ne qui novi coetus recensionis causa moveri quandoque possent, instituit, quotannis in demortuorum locum ex is qui recensi non essent, subsortitio a praetore fieret.

Version allemande.

à remettre à M. Leroux avant le 27 février 1930

Lichtenberg.

Es war kein Zufall, dass Lichtenberg, der geschworene Feind der « Genies », doch auch sein Leben lang etwas von einem Feind des Genies behielt. Sein merkwürdiger-man muss wohl sagen : Hass auf Klopstock, seine betonte Geringschätzung des wertherischen Goethe ist doch nicht bloss die befremdete Abneigung des gelehrten und weltmännisch gebildeten Intellekts gegen das Inkommensurable, Schwärmerische, Selbstberauschende und scheinbar Verantwortungslose der poetischen Natur ; es lebt darin auch etwas von einem halb resignierten, halb grimmigen Neid auf die produktive Begabung, die Lichtenberg sich versagt wusste. Denn Lichtenbergs glänzende Begabung, sein unter Deutschen bis dahin beispielloser geistreicher Witz wusste sich unproduktiv. Es war nicht der enthusiastische Witz der Romantik, jener schöpferische Witz, der, mit Novalis, Aehnlichkeiten macht. Es war, wie Lichtenberg selbstes ausdrückt, ein Ausfindigmachen des Aehnlichen, ein Kanäleziehen in seinem Kopf, um den inländischen Handel zwischen seinen Gedankenvorräten zu befördern. Handel, das war es, nicht Fruchternte. Das meinte sein Bewunderer Hebbel, wenn er notierte, die lichtenbergsche Geistreichigkeit sei eine kaleidoskopmässige ; kein Begatten des Verwandten, sondern ein Durcheinanderkugeln des Fremdartigen. Und so ist es ein Gesetz seiner Natur, dass Lichtenberg, nach Hebbels Meinung allenthalben vortrefflich, « dennoch ein Pedant wird, sobald er auf Poesie kommt, von der ihm, ausser dem Rhetorischen nichts

Digitized by Google

zugänglich gewesen zu sein scheint ». Es ist charakterisch, in welcher Weise Lichtenberg den Dichter Haller gegen Klopstock ausspielt ; Die enthusiastischen Bewunderer Hallers, die er kennen gelernt habe, seien gemeiniglich Leute von Geist und Nachdenken gewesen, die ihre Brotwissenschaft nie vernachlässigten. Hingegen seien die enthusiastischen Bewunderer Klopstocks meistens unausstehliche Pinsel gewesen, denen vor den Wissenschaften, die sie eigentlich erlernen sollten, ekelte... In dieser Polemik ist gewiss nicht Liebe für den Dichter Haller das Innerste. Der Mann der Wissenschaft, der Gelehrtentypus nimmt unwillkürlich die Partei des gelehrten Dichters ; es ist der Beobachter und Moralist in Haller, der Naturwissenschaftler und Arzt, ein klein wenig selbst, vielleicht, der Göttinger Kollege, den er gegen die ihm arrogant scheinende Würde ausspielt, mit welcher Klopstock, in Deutschland bis dahin unerhört, die Nichts-als-Dichter-Existenz beansprucht und durchführt.

Ernst Bertram.

Version italienne pour le 13 février.

Val d'Aosta.

Dalla rocca tozza e serrata che sembra tuttora pretendere minacciosa la taglia ed il pedaggio, all'umile castelluzzo mezzo nascosto fra i tuguri del villaggio, dallo splendido maniero dei grandi feudatori, alla torre sottile e petulante di qualche signorotto spiantato ; dall'edifizio che dura intero in ogni sua parte, a quello che occorre riedificare mentalmente sulla scorta di monchi pezzi di muro, che ogni vento sgretola e fende ogni inverno, dalla cinta del x secolo, alla fortezza munita del xvi, tutte le forme della architettura civile e militare dei tempi feudali vi hanno esempi, che, pur serbando i caratteri generali onde ogni secolo è riconoscibile in larghissime regioni, rispondono per segni particolari alla natura dei luoghi in cui sorsero ed all'indole degli abitanti.

Le viuzze dei villaggi pure allargandosi ed accostandosi colle sgradevoli tinte delle case e colla eretta nudità delle muraglie ai progressi della vita civile e commerciante, mostrano tuttora qua e là qualche angolo oscuro dove i colori digradano dolcemente dal nero cupo alle più delicate sfumature del grigio. Accanto alle nuove dalle persiane verdi e dagli spigoli corrosi, si apre qualche finestra a crociera incorniciata di pietra a gole. Certe case rifatte serbano la porta a sesto acuto col trifoglio grossolano che la incorona, e sui cardini rugginosi gemono usci tarlati e massicci coll'anima scolpita a pergamene ripiegate. In tutta la valle, nei nomi delle piazze e delle vie, nelle finestre, nell'absidi, nei banchi, negli arredi delle chiese, nelle scalinate che vi salgono, nelle cornici di cotto che fregiano i muri, nelle gronde di pietra che ne sporgono e dentro le case, nelle chiavi e nelle crociere delle volte, nelle mensole delle travi, nei camini, negli alari, nelle lucerne, nei mortai, nelle arche e nei cassoni scolpiti, nelle serrature degli usci, nei vetri e nelle inferriate delle finestre, nella pentola dove bolle la polenta, il Medio Evo ha lasciato la sua impronta originale a profitto dei pittori, dei poeti, dei dotti, dei curiosi e dei rigattieri.

G. Giacosa, *I Castelli valdostani.*

Digitized by Google

Textes relatifs à l'histoire des villes allemandes

(*suite*) (1)

Conférence d'histoire du moyen-age

IV. — La ville forteresse.

6. Fiefs militaires a Erfurt : Keutgen, *Urkunden zur städtischen Verfassungsgeschichte*, nº 33.

.... Christianus d. f. c. Moguntine sedis archiepiscopus... ..Nostre Erfurtensi municipio, postquam ad firmamentum Moguntine metropolis muro munitum fuerat, sufficienter custodiam providere cupientes, milites de adiacente provincia introduximus et mansionibus ac beneficiis eos stabilivimus ut ad defensionem et protectionem prenominati municipii nostri prompti semper essent et parati. Sed quia areas ad locandos milites pro nobis sufficientes non habuimus, pro executione laudabilis nostri propositi consensu cleri et populi nostri cum preposito et fratribus ecc. b. Marie in Erfurt commutationem fecimus, donantes eis et perpetuo iure delegantes quandam vineam nostram totam et cum omni integritate qua[m] ultimo loco post vineas ecc. b. Petri in monte sita[m] et vie, qua itur Gisbotisleibin, adiarentem habuimus. Recepimus autem in commutationem ab eis et per eorum donationem duas particulas vinearum, quas intra muros habebant, et in his duos fratres, videlicet Adelbertum et Theodericum de Wetirde et Conradum, sculletum abbatis b. Petri, locavimus, ut in eis aedificia facerent et certas mansiones haberent...

V. — Marchés et marchands.

7. — Diplôme d'Otton III pour le marché de Quedlinburg : *Monumenta, DD*, t. III, p. 566 nº 155.

(c) In nomine sanctae et individuae trinitatis. Otto divina favente clementia rex. Omnium fidelium nostrorum tam presentium qam futurorum pateat devotioni pie, qaliter nos dilecte aviae nostre ob interventum Adalheidis imperatricis augustae kareque amitae nostrae Mahtildis monitionem in metropoli Quidiliggaburhc animae nostrae pro remedio honoris atque temporalis memoria hanc prefatam civitatem et sublimandi causa, eoquod patris nostri nobiles henc locum precipue venerantes amabant et quoniam sic fidelibus nostris complacuit, Heinrico videlicet duce et consanguineo nostro suoque aequivoco filio et conduce nec non Vuilligiso archipresule Magontino ac Hillibaldo Vuormacieuse episcopo consiliantibus, mercatum erigere decrevimus et destinatum regalis potentie magnanimitate pleniter eduximus, ea videlicet ratione ub eadem iam prefata amita nostra sibique successure eodem regimine abbatissae ad usum deo sanctoque Seruatio ibidem serventium famularum in maiori aeclesia monetis theloneis omnique in mercatorio iure quod antecessorum nostrorum, regum scilicet

(1) Voir le *Bulletin* du 1 janvier 1930.

Digitized by Google

et imperatorum, industria Coloniae, Magontie, Magadaburch similibusque nostrae dicionis in locis antea videbatur esse concessum, quidlibet faciendi utiliter pociendi solutam habeant potestatem, huncque mercatum sic clare illis perdonavimus ut nullus dux vel comes aut alia aliqua judiciaria persona modica sive grandis, nisi quem ipse consantaneo voto sibimet advocatum elegerint, de hoc se intromittere presumat. Nec quisquam infra hos terminos : ab orientali plaga ad occidentalem, a Sala dico usque Oueccaram, in australi latere ad aquilonare de Unstrod et Helmana usque Badam fluvios et paludem quae et Oschereslevo tendit usque Hornaburhc, ullatenus alium ut [dico] aliquem promovendo, exerceat, toto offensionis nostre sub periculo summaeque iussionis obtestatione omni virtute hoc prohibendo firmiter interdicimus. Exceptis igitur his que prius quam istud inciperet preceptum, locis legaliter constructa esse cernuntur veraciter atque creduntur, quorum et nomina, ne hii quibus hoc manet incognitum erroris nodo ampluis dubitarent, definite subtus scribere precepimus : in oriente Islevo, in austro Walahusun, Radaluoroth, Hazacanroth, in occidente Hanerstedi, Saliganstedi — haec constare haudamus atque concedimus, coetera omnia regalis nostre potestatis damnatione infra supra déterminatum fluviorum ambitum nunc et inautea perpetuo destruentes. Et ut haec donationis austoritas presenti atque futuro tempore firma et inconvulsa permaneat, hoc preceptum inde conscriptum sigilli nostri impressione siguare iussimus manuque propria ut infra videtur corroboravimus.

Signum domini Ottonis (M. E.) gloriosissimi regis.
Hildibaldus episcopus et cancellarius vice Uuilligisi archiepiscopi recognovi.
(S.I. 2).

Data VIII kal. dec. anno dominicae incarnationis DCCCCXCIIII, indictione VII, anno autem tertii Ottonis regnantis undecimo ; actum Bruohesella ; feliciter amen.

8. — Les marchands de Tiel : Alpert de Metz, *De diversitate temporum* dans *Monumenta, SS.*, t. IV, p. 718.

Unde mercatores Tielenses, qui etiam specialiter prae ceteris facile ad quascumque querimonias excitandas accenduntur, crebro regem interpellabant, ut pro sua gratia eos ab his iniuriis defendat. Si id non faciat, neque se causa negotiandi in insulam venire neque ad se Britannos commeari posse, et ideo vectigalia sibi, ut oportebat, plenius provenire non posse dicebant.

Set libet pauca, non detrahendo set ex intimo corde condolendo, hic inserere, quibus moribus et institutis isti Tielenses ab aliis viris differanto Homines sunt duri et pene nulla disciplina adsuefacti, iudicia non secundum legem set secundum voluntatem decernentes, et hoc ab imperatore karta traditum et confirmatum dicunt. Si quis quioquam ab alio mutuum sive accomodatum acceperit, et ille ad constitutas inducias rem suam repetit, constanti animo inficias it et sine mora se nihil ab illo accepisse jurat. Et si quis depresensus fuerit publice peiurasse, a nullo posse redargui confirmant. Si rem quoque una manu tenuerit, si tantilla est, ut pugno includi possit,

Digitized by Google

cum altera juramento denegabit. Si quis Dei fidelium apud imperatorem intercedat, ut haec scelera interdicat ne tot animae cotidie pereant magnum profecto a Deo remunerationem sibi donandam sperare poterit. Adulterium in culpam non ducunt. Quamdiu uxor tacuerit, virum per nefaria scelera sordescere licitum habent, et talia agentem neminem praeter uxorem in synodo interpellare debere.

Summo mane potationibus student, et quisqui ibi altiori voce turpes sermones ad excitandum risum et ad vinum indocile vulgus provocandum protulerit, magnam apud eos fert laudem. Siquidem ob hoc pecuniam simul conferunt et hanc partitam singulis ad lucra distribuunt et ex his quoscumque potus certis temporibus in anno cernunt et in celebrioribus festis quasi sollempniter ebrietati inserviunt.

9. — Diplôme de Frédéric Ier pour les marchands flamands : *Monumenta, Constitutiones*, t. I, n° 239

Fredericus Dei gracia Romanorum imperator Augustus. (1) Notum facimus imperii fidelibus, quod nos ex peticione dilecti nostri Philippi comitis Flandrie quattuor fora mercatoribus Flandrensibus statuimus, duo quidem apud Aquisgrani per terram et alia duo apud Dusburch per aquam certis temporibus observanda. (2) Initium autem unius erit fori apud Dusburch in festo beati Bartholomei, et per quattuordecim dies perdurabit ; et alterus erit initium Letare Iherusalem, et per totidem dies observabitur. Aquisgrani vero aliud forum habebit initium in capite Ieiunii, per quattuordecim dies observandum ; et aliud in festo sancti Michaelis totidem diebus frequentandum. Finitis singulis quattuordecim diebus, Flandrenses et ceteri mercatores postmodum quieti maneant per alios quattuordecim dies, nichil de pannis suis vendentes ; deinde vero post illum terminum omnia licenter vendant, solventes apud Dusburch tale theloneum, quale solent Colonie persolvere, et precium dent de libra sive trutina (3). Ut autem mercatores melius habeant commodum, novam monctam apud Dusburch cudi precipimus in denariis et apud Aquisgrani in obolis, quorum marcha preponderabit uno denario Coloniensis monete. Hos etiam denarios et obolos comes Flandrensis per terram suam dandos esse precipiet. (4) Quicumque mercatores, sive Flandrenses sive alii, bona sua cuiquam crediderint, coram iudice et scabinis hoc faciant, qui testimonium rei credite perhibeant ; et mercator ita faciens per testimonium iudicis et scabinorum bona credita sine contradictione recipiet. Sed si super bonis creditis testimonium iudicis et scabinorum non habuerit ille a quo bona requiruntur, sacramento sine vara se expurget, quod bonorum debitor non extiterit. (5) Cuiuscumque terre mercator bona sua per testimonium iudicis et scabinorum credita rehabere non potuerit, a iudice et scabinis illius loci quem debitor inhabitat iusticiam requirat et petat, ut inde debitor transmittatur ad iudicem et scabinos qui bonis creditis interfuerunt ; coram quibus debitorem convincat. Quodsi iusticiam requisitam non invenerit, deinde illius loci mercatoribus, ubi negata est ei iusticia, pignus auferat, donec iusticiam consequatur, et ob hanc causam loci alterius mercatores non infestet. (6) Si quis insecutus fuerit mercatorem de maiori

Digitized by Google

loco ad minorem, imponens ei aliquod malum, si querimoniam prosequi voluerit, revertatur cum mercatore ad locum in quo malum sibi fatetur esse illatum et coram iudice iusticiam consequatur. Prius tamen quam revertatur conquerens, fideiussionem faciat mercatori, quod querimoniam suam in maiori loco prosequi velit. Quam si non fuerit exsecutus et defecerit secundum fideiussionem prius factam, mercatorem pro gravamine per satisfactionem sibi consiliet. Sed si prius fideiussionem mercatori de prosequenda querimonia non fecerit, mercatorem non gravabit, sed in pace dimittet (7). Si quis mercator senserit se gravari contra iusticiam in loco minori, licentiam habeat appellationem faciendi ad maiorem locum, a quo minor locus iusticie sue leges acceperat. (8) Nemo mercatorem de Flandria duello provocabit ; sed si quid in eum habet dicere, iuramentum illius absque vara recipiat. (9) Idem mercatores sub nostro conductu salvis rebus et personis habebunt ascensum et descensum in Reno et in aliis aquis sive terris in imperio nostro constitutis ; et qui vim aut iniuriam eis inferre presumpserit, a gracia nostra sit exclusus. Ut igitur omnia supradicta permaneant inconvulsa, sigillum nostre majestatis presenti pagine cum sigillo dilecti nostri Philippi comitis Flandrie precepimus apponi.

Acta sunt hec omnia anno dominice incarnationis MCLXXIII, indictione VI. Datum apud Fuldam IIII. Kal. Iunii ; feliciter amen.

Sujets donnés au Baccalauréat (1929)

Baccalauréat. Ancien régime (octobre 1929).

(Séries A, B, C, D.)

Trois sujets au choix : I. Dans ses *Parallèles des anciens et des modernes*, Perrault a écrit que « c'est un avantage à un siècle d'être venu après les autres ». Dites votre avis sur cette opinion. Est-elle aussi juste dans le domaine des lettres que lorsqu'il s'agit des sciences ? — II. « Qu'est-ce qu'il faut au poète ? Est-ce une nature brute ou cultivée, paisible ou troublée ? Préférera-t-il la beauté d'un jour pur et serein à l'horreur d'une nuit obscure, où le sifflement interrompu des vents se mêle par intervalles au murmure sourd et continu d'un tonnerre éloigné, et où il voit l'éclair allumer le ciel sur la tête ? Préférera-t-il le spectacle d'une mer tranquille à celui des flots agités ? le muet et froid aspect d'un palais, à la promenade parmi des ruines ? un édifice construit, un espace planté de la main des hommes, au touffu d'une antique forêt, au creux ignoré d'une roche déserte ? des nappes d'eau, des bassins, des cascades, à la vue d'une cataracte qui se brise en tombant à travers des rochers, et dont le bruit se fait entendre au loin du berger qui a conduit son troupeau dans la montagne et qui l'écoute avec effroi ? » Commentez ce passage de Diderot. Que pensez-vous de son style ? Caractérisez les deux sortes de poésie que l'auteur oppose, et recherchez dans quelle mesure elles peuvent correspondre respectivement au classicisme et au romantisme. III. Montrez, en empruntant des exemples aux pièces que vous connaissez, le rôle que les *monologues* et les *confidents* ou *confidentes* jouent dans la tragédie classique.

Digitized by Google

Version espagnole.

El Gaitero Gallego.

El gaitero, por lo regular, no tiene edad : cuantos màs años, menos pesares. Siempre es joven, alegre, bullanguero, hablador sempiterno y chistoso por demàs ; para él no hay peligro de ladrones, ni temor de duendes, pues no lleva un ochavo consigo, y està bien visto de los santos ; nunca teme una sorpresa y toda hora es buena ; y, como acompaña à sus palabras de un tono decidido y se arriesga á los compromisos de mayor bulto, todos le tienen por el más cabal y el más apuesto de los presentes : él es coco de todos los cuentos, el consejero de todos los enamorados, el confidente de todas las intrigas, y el pacificador de todas las voluntades extraviadas. Como músico, su tocata favorita es la *muyñeira*, baile provincial que tiene gran papel en las misas de gallo. Toca también el fandango, aires serios sobre motivos de la jota aragonesa ; pero, extraño à toda innovación, no está en su cuerda cuando abandona el baile provincial de su tierra.

Antonio de Neira.

CORDONNERIE
DU
HIGH-LIFE
Chaussures F. Pinet-Paris
STRASBOURG
27, Haute Montée, 27
La meilleure qualité
Le plus grand choix
Les dernières nouveautés
aux prix les plus bas
La maison se charge
de toutes réparations
Remise de 5 °/. aux Etudiants

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

MAR 29 1930

8e ANNÉE — 1930
N° 5 — MARS

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

		Pages.
I.	**Variétés.**	
E. Cavaignac.	*Barcino et les Barcas*.....	165
II.	**Échos des Cours de la Faculté.**	
E. Pons.	*Note sur l'état actuel des questions swiftiennes* (suite).....	167
Prosper Alfaric.	*La situation religieuse au pays des Soviets* (suite)..	171
J. Pommier.	*Les strophes dans les Rayons et les Ombres*.....	175
III.		
Henri Tronchon.	**Strasbourg aux fêtes universitaires de Riga.**	179
IV.	**Chronique.**	
	Réunions du samedi.....	183
	Soutenance de thèse.....	185
V.	**Revue bibliographique.**	
A. Juret.	*Fortunat* (D. Tardi).....	185
Henri Tronchon.	*Dal Romanticismo al Simbolismo* (I. Siciliano)....	186
A. Juret.	*Jules César, Guerre des Gaules* (L.-A. Constans).	188
VI.	**Textes à traduire ou à commenter.**	189

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI^e^)

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

8e ANNÉE
N° 3.

MARS
1930

VARIÉTÉS

Barcino et les Barcas

LECTURE FAITE AU CONGRÈS D'HISTOIRE DE L'ESPAGNE DE BARCELONE (22 NOVEMBRE 1929).

Tout le monde sait que Barcelone a pris son essor vers l'époque de Trajan, que la ville était encore un *parvum oppidum* au temps de Pomponius Méla mais existait déjà sous César et Auguste, qu'auparavant, soit à l'occasion des guerres de Sertorius, soit à l'occasion des guerres romaines du 2e siècle av. J. C., on n'entend parler que les *Laietani*. Si l'archéologie a relevé les traces d'une antique agglomération de ce peuple sur le site de Barcelone, on ignore le nom qu'elle portait.

Mais une tradition romaine nous fait indirectement remonter plus haut dans le passé : c'est celle qui rattachait le nom de *Barcino* au nom des Barcas de Carthage. Elle n'est saisissable que chez les écrivains postérieurs, Ausone et Orose. Mais ils ne l'ont certainement pas créée : il doit y avoir derrière eux des textes, perdus pour nous, d'historiens plus anciens. Ne savons-nous pas que le vieux Caton était grand admirateur de l'œuvre accomplie en Espagne par les Barcas ?

Cette tradition n'a pas, depuis quelque temps du moins, « bonne presse » parmi les érudits locaux, comme M. Sangore y Miguel et M. Carreras y Candi. Assurément, le nom peut avoir une origine autre, phénicienne ou ibérique. L'origine phénicienne me paraît impossible, mais nous trouvons dans le domaine ibérique d'autres noms analogues (Barca en Cyrénaïque). Il vaut cependant la peine d'examiner l'étymologie admise par les Romains, à condition de supputer exactement ce qu'elle suppose.

Hamilcar, comme on sait, n'a opéré que dans l'Espagne du Sud, et son successeur Hasdrubal a signé, en 227, un traité qui fixait l'Ebre comme limite entre la zone d'influence de Carthage et celle de Marseille, cliente de Rome. Donc, jusqu'ici, aucune place pour une reconstitution punique de Barcelone. Hannibal n'a franchi le fleuve qu'en 218, en avril ou mai, et a opéré en Catalogne jusqu'en août au plus tard, puisqu'il était en octobre dans les Alpes. Il a laissé, il est vrai, son frère Hannon entre Ebre et Pyrénées, mais dès l'automne de 218, Scipion débarquait à Emporiae et s'avançait d'un bond jusqu'à Tarragone, calmant par une habile générosité les populations ibériques intermédiaires.

Et plus tard, dès 217, Hasdrubal Barcas était arrêté à l'Ebre par les Scipions. Ensuite, même au moment de la catastrophe des Scipions (211), si l'on nous parle de révoltes indigènes, nul historien n'évoque la possibilité d'une intervention carthaginoise dans ces parages. En 208, Hasdrubal, vaincu par le grand Scipion, est obligé de quitter l'Espagne par les défilés

Digitized by Google

occidentaux des Pyrénées. Puis, on nous parle vaguement d'incursions de Magon aux environs de Tarragone, et Carthage disparaît définitivement de l'horizon ibérique.

S'il y a eu création des Barcas à Barcelone, ce ne peut donc être que du fait d'Hannibal ou de Hannon, entre mai et octobre 218. Ainsi, chose curieuse, il y aurait peu de grandes villes modernes dont la fondation antique serait aussi exactement datée que Barcelone.

Faut-il renoncer à cette hypothèse séduisante? Assurément, nul ne nous dit comment Hannibal ou Hannon appelaient leur père. Mais on sait que l'époque des guerres puniques est celle où des *cognomina* deviennent courants dans l'aristocratie carthaginoise. Celui de *Barca* donné au grand Hamilcar (venant sans doute de *Baraq*, l'éclair) est trop bien attesté pour qu'on puisse douter que ses descendants en fussent fiers. Et d'autre part, il y a, en ce qui concerne ces changements de nom venant des conquérants puniques, des analogies que chacun connaît. A leur capitale espagnole, Carthagène, ils avaient imposé le nom de la mère-patrie. Dans les Baléares, Port-Mahon a gardé le nom du Barcas Magon, qui n'y a pas passé beaucoup plus de temps qu'Hannibal et Hannon à Barcelone (205). Ici, le nom conservé par les Romains est si transparent que nul n'a songé à douter de l'étymologie; et l'absence de vestiges puniques au Nord d'Iviza interdit, à mon avis, de songer à un Magon plus ancien. Barcino, ville des Barcas, se placerait ainsi entre la Nouvelle-Carthage et la ville de Magon.

Je crois donc qu'il y a là une tradition dont l'origine antique est prouvée par des textes et qui résiste à la critique. Tant que l'archéologie n'aura pas fourni la preuve péremptoire que le nom de Barcino apparaît chez les Laietani avant 218, il n'y aura aucune raison de contester aux fils d'Hamilcar Barcas la paternité de la belle cité qui nous offre aujourd'hui l'hospitalité.

E. Cavaignac.

Digitized by Google

Échos des Cours de la Faculté

Note sur l'état actuel des questions swiftiennes [1] *(suite)*.

C. *Études biographiques.* — La démarcation n'est pas toujours facile à établir, ni très nette, entre les études relatives à l'œuvre, et celles qui ont trait à la vie, tant œuvre et vie sont étroitement mêlées. Certaines des études dont nous venons de parler apportent quelquefois des vues nouvelles sur le caractère de Swift ou certains moments de son existence : Harold Williams, par exemple, dans l'introduction de son édition de Gulliver nous montre mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici les relations de Swift avec deux de ses éditeurs, Motte, dont il a maudit l'impudence et l'effronterie, et Faulkner, qui lança à Dublin sans autorisation de l'auteur son édition de Gulliver de 1735, mais dont Swift, malgré un premier mouvement d'humeur, finit par prendre la défense contre Motte. L'éditeur irlandais, dans sa désinvolture, s'était montré plus fidèle au texte intégral et aux intentions de Swift : Swift fut heureux de reconnaître ces mérites même chez un compatriote.

D'autres études, même très livresques par la matière et l'esprit, comme celle de Günther sur les lectures de Swift (*Defoes und Swifts Belesenheit und Belesenheit und Litterarische Kritik*, 1925) apportent des données sur l'homme autant que sur ses écrits. On peut regretter cependant que ce sujet si riche ait été traité d'une manière si formelle et ne constitue guère qu'un dénombrement d'auteurs et qu'une liste d'ouvrages, les uns et les autres mis sèchement bout à bout. Au lieu de ces fiches simplement juxtaposées nous eussions pu avoir une étude précieuse tenant compte de l'importance relative de ces lectures, fréquentes ou fortuites, de ces souvenirs de prédilection ou de ces réminiscences passagères, de ces citations tantôt admiratives et tantôt dédaigneuses, sans compter les simples mentions prétéritives, les erreurs, les quiproquos (*Gondibert* pris pour un auteur). L'auteur n'a pas apporté à ses recherches un sens « biographique » assez vif.

C'est cependant l'homme en Swift qui demeure, au fond de l'œuvre, le problème le plus tentant et le plus obscur. Le mot de « mystérieux » prononcé à son égard de son vivant même, se rencontre encore à chaque instant sous la plume de ses biographes les plus « objectifs ». Dans l'histoire de sa vie, c'est celle de ses amours qui défie le plus les investigations, qui passionne le plus aussi les psychologues. — Il faut remarquer à ce propos que, depuis la guerre, l'intérêt semble se porter moins sur l'aspect physiologique ou médical du problème, que sur l'aspect simplement psychologique. Les études de Bucknill et de Legg en ce qui concerne la maladie de Swift (ces deux médecins avaient diagnostiqué la même affection : mal de Ménière) continuent à faire autorité et apparaissent comme définitives. De même l'on

(1) Voir le *Bulletin* du 1er janvier 1930.

Digitized by Google

semble avoir renoncé à poser la question morale à propos des relations de Swift avec les femmes. La conception — tératologique ou éthique — du « monstre » swiftien, chère aux romantiques, semble avoir vécu. Le Doyen de St-Patrick's a cessé — ou peu s'en faut — de servir de texte à sermons.

Peu s'en faut — car dans le livre très intéressant et très irlandais de M. Shane Leslie (*The Skull of Swift*, 1927) nous trouvons encore des élévations, exclamations et mouvements oratoires qui font songer à celui de tous les biographes de Swift qu'exècre le plus l'auteur : Thackeray, « Avait-il un cœur ? demande soudain M. Lesly — Oh oui. — Une âme ? — Non. » Mais ce livre un peu « spasmodique » débordant d'images, d'antithèses, voire de jeux de mots » (de « Charybde en Stella »), de formules frappantes, (la « bigamie platonique » de Swift), de raccourcis d'expression aussi inattendus que le titre lui-même, — ce livre d'une originalité intempérante a une indéniable valeur. Il nous fait connaître un Swift intérieur comme peu d'études l'ont fait jusqu'ici et reconstitue l'atmosphère irlandaise, de la fin surtout de cette existence de Swift, avec un sens « hibernien » encore inégalé. Ce qui n'a rien de bien surprenant, quand on sait que Shane Leslie appartient à la famille des Leslies chez qui fréquenta Swift ; (il a recueilli d'une bouche vivante les paroles de son arrière grand'mère) et qu'il s'est signalé déjà par ses recherches sur l'histoire du manuscrit de la correspondance de Vanessa. Il posséde donc une connaissance de première main de tout un côté de l'existence et de la personnalité du Doyen de St-Patrick's. Aussi rapproche-t-il de nous événements et personnages par ce qu'il y a de spontané dans sa vision. Biographie un peu romancée, sans doute, mais dont la documentation est précise et vaste, — et généralement sûre (nous n'avons pu la prendre en défaut qu'une seule fois, à propos de l'écrit « The True Narrative » qui n'est vraisemblablement pas de Swift). Mais ce n'est pas par l'érudition que vaut ce livre, c'est pas son sens intime du milieu swiftien.

Shane Leslie s'est associé déjà dans une certaine mesure à la publication importante que fit en 1921 M. Martin Freeman de la Correspondance de Swift et de Vanessa. Ces lettres, au nombre de quarante-huit sont « pour la première fois éditées d'après les originaux » ; et deux d'entre elles parmi les pièces inédites, ont une réelle importance. La première de ces deux lettres (datées l'une et l'autre du 18 décembre 1711) est écrite par Swift à Vanessa ; très brève, elle n'est théoriquement qu'une lettre d'envoi, accompagnant la seconde lettre dont la destinataire est Miss Anne Long, amie et confidente à la fois d'Hesther Vanhomrigh et de Swift. Mais les deux pièces sont inséparables et jettent l'une sur l'autre un jour précieux. Swift commence à s'inquiéter de la ferveur, — pourtant très encouragée par lui, — de son élève. Aussi désire-t-il prévenir à la fois la confidente et l'héroïne, la « tutrice » et la pupille. Qu'Esther cachète elle-même le long message à l'adresse de l'illustre beauté whig qu'est sa grande amie Anne et qu'avant de la cacheter, elle la lise. Swift loin de le lui interdire, le lui suggère : « Let nobody read it but yourself ». Or, les longues considérations qu'il soumet à Miss Long ont trait plus encore à « Miss Hessy », la mélancolique petite Hesther, qu'aux grands événements politiques qui se préparent. « La pauvre fille, entre la maladie, les affaires domestiques et la spéculation politique, a perdu une bonne part de sa gaieté ». Et il s'efforce d'ajouter sur un ton désinvolte

Digitized by Google

« mais je crois qu'il n'y a pas meilleure enfant sur terre. J'ai une immense amitié pour elle ». Il la trouve « munie de bons principes », mais paresseuse, peu encline à la lecture, et plus attachée « à Morphée qu'à aucune autre divinité ». Mais en réalité, il a plus peur qu'il ne veut le dire. Hesther continue-t-il, le martyrise par ses airs de conspiratrice quand elle éloigne sa petite sœur pour « dire des choses personnelles au Docteur ». Choses déjà trop personnelles pour qu'il puisse sans contrainte ou sans gêne en sourire. L'intimité profonde de Swift et de Vanessa, l'épisode de « Cadenus » ont commencé déjà à cette date avant la fin de 1711. Nous ne le saurions pas sans Martin Freeman. Mais nous ne saurions pas sans lui non plus que l'expression si souvent interprétée de manière « sinistre » par tant de biographes de Swift, l'allusion au « pot de café » et aux « oranges » savourés de concert par le maître vieillissant et sa jeune élève, surgissent dans la correspondance des deux amis beaucoup plus tôt que l'on ne croyait, et à une époque où leur tendre amitié était encore dans toute sa fraîcheur première, à une époque où les accusations des « pessimistes » seraient contredites par mainte indication irrécusable et cent détails probants. L'édition Martin Freeman — bien qu'encore incomplète (il manque au moins dix lettres de Vanessa et onze de Swift que nous n'aurons peut-être jamais) a permis déjà d'éclairer un peu mieux, ou un peu moins mal, ce si « mystérieux » épisode.

L'autre affaire de cœur de Swift, — la première en date et la dernière — puisque Stella survécut à Vanessa de quatre ans — n'a pas cessé non plus de susciter des recherches ou des méditations : sur elle plane le point d'interrogation le plus propre à intriguer les biographes : Y a-t-il eu, ou n'y a-t-il pas eu « mariage secret » entre Dean Swift et Esther Johnson ? Walter Scott avait cru doter cette tradition, dont l'origine écrite remonte à Orrery, et l'origine orale aux jours communs de Swift et de Stella — d'un ensemble impressionnant de présomptions ou de preuves. Craik incline vers cette théorie, Bishop Bernard s'en est fait le champion, ardent d'abord, puis en 1910 (dans l'*Introduction* du premier volume d'Elrington Ball) plus circonspect. Churton Collins, tout en attaquant cette thèse avec fougue, et en la refoulant dans une enceinte redoutable d'arguments négatifs, lui avait ménagé sans le vouloir une issue, par laquelle une érudite américaine, Miss Marguerite Hearsay, a tenté récemment de lui faire faire une triomphale sortie (*Publ. of Mod. Lang Assoc. of America*, 1927, XLII). L'argument décisif de Collins, dit-elle en entrant en matière, est le suivant : L'affirmation du mariage secret repose avant tout sur le témoignage de Berkeley, fondé lui-même sur une confidence de celui qui aurait officié au mariage : Bishop Ashe, évêque de Clogher, et transmise oralement par sa veuve Lady Berkeley à son petit-fils, Monck Berkeley. Or, Berkeley n'a pu recueillir le témoignage du Dr. Ashe en 1716, date alléguée du mariage secret, puisque Berkeley se trouvait alors en Italie, comme précepteur du fils de l'évêque de Clogher et n'en devait revenir qu'après la mort du père de son élève (1718). S'il en était autrement, dit Churton Collins, si l'on pouvait prouver que Berkeley était en Angleterre en 1716, cela trancherait la question (en faveur du mariage secret) « it would, of course, settle the question ». Et c'est précisément cette preuve, que nous apporte Miss Hearsay, preuve non

Digitized by Google

établie par elle d'ailleurs, mais émanant de la simple publication, par Benjamin Rand, d'une partie nouvelle de la Correspondance de Berkeley (*the Correspondanee of George Berkeley.,. and sir John Percival*, Cambridges 1914). Il appert de cette correspondance que Berkeley était encore à Londre, en mai 1716, et que sa première lettre d'Italie, écrite de Turin, est datée du 24 novembre de la même année. Il était donc en Angleterre au cours de l'été et peut-étre de l'automne 1716, et a pu, logiquement apprendre à cette époque le grand secret de la bouche même du vénérable évêque de Clogher. La « coïncidence dans le temps » nécessaire pour établir la possibilité de la première transmission de la confidence, est donc prouvée, S'ensuit-il irrévocablement que le mariage secret ait eu lieu ? Miss Hearsay elle-même n'ose pas présenter cette déduction sous une forme catégorique, mais sa conclusion ne peut nous donner le change : « Que Berkeley ait plus tard raconté la chose à sa femme est tout à fait possible et que celle-ci l'ait racontée elle-même à son petit-fils quand il eut atteint l'âge de discrétion, ***nous n'avons aucune raison d'en douter*** ». Ainsi la cause est entendue, et le verdict à peu près prononcé : le Doyen de Saint-Patrick's a convolé en justes noces, l'honneur de Stella (jamais irrémédiablement compromis d'ailleurs) est sauf, et la réputation de Swift lavée et nette. Le dignitaire de l'Eglise établie n'a pas démérité, et les lettres nationales n'ont de son fait, nulle tache à leur blason. La critique anglo-saxonne, dans sa saine nostalgie de la respectabilité, a retrouvé et renoué le fil, à tort rompu, de la vérité historique. — Cependant les déductions rassurantes de Miss Hearsay peuvent apparaître quelques peu hâtives. L'ordre chronologique des faits est exact, mais cela ne suffit pas pour que l'interprétation de ces faits soit irréprochable. Berkeley et son jeune élève, rappelons-le, n'ont dû quitter l'Angleterre qu'aux premiers jours de novembre, ou, au plus tôt, en octobre 1716 ; or, si le mariage était un fait accompli à cette époque il ne pouvait être encore qu'un événement extrêmement récent. Nous sommes — et pour cause, sans doute — dépourvus de toute indication précise sur la date : Orrery, qui est le premier témoin à la barre de l'histoire, ne peut donner et sous toute réserve, d'autre précision que l'année (*if my informations are right*, she was married to Dr Swift *in the year* seventeen hundred and sixteen) ; Johnson, sur la foi de Dr Madden (dont l'information remonte dit-on à Dr Sheridan) ajoute le détail caractéristique « dans le jardin » et les informateurs de Scott ajouteront à leur tour « sous le vieux chêne ». Cette romanesque idylle fut donc une scène de plein air, et il y aurait lieu de croire que la cérémonie alléguée se passa durant les mois d'été. Il faudrait par suite admetttre que le grave évêque, en dépit du caractère « secret » de ce mariage, aurait *aussitôt* manqué de parole à Swift et failli immédiatement à sa mission sacerdotale en faisant d'indiscrètes révélations à un jeune homme de trente ans, précepteur de son fils et salarié par lui. C'est là quelque chose d'invraisemblable, d'infiniment plus surprenant qu'une illusion de mémoire ou une auto-suggestion chez sa veuve octogénaire (quarante ans plus tard) au cours de ses conversations avec un petit-fils a peine nubile, dans une atmosphère de pieux papotages et de commérages toujours insatisfaits. L'improbabilité de l'indiscrétion d'Ashe ne diminue guère si l'on suppose, d'autre part, que la confidence fut faite par écrit au précepteur Berkeley, après son départ pour l'Italie. Les difficultés d'ordre

Digitized by Google

psychologique sont, quel que soit le point de vue historique que l'on adopte, à peu près également insurmontables. Non, le mariage secret n'est point prouvé encore.

Nous assistons donc, de toutes parts, à des tentatives de redressement d'erreurs anciennes (plus ou moins heureuses) ou à des sondages nouveaux. Les efforts se multiplient. La vertu inspiratrice de l'œuvre et de l'existence de Swift s'affirme toujours plus grande. Il faut remarquer également que ces recherches, si diverses, semblent aboutir à un résultat commun : à élargir encore la sphère d'action ou de rayonnement de Swift. A son œuvre on rattache des écrits nouveaux, des fragments retrouvés, des pages égarées, — dans sa vie, on découvre des aspects insuffisamment éclairés ou l'on isole des moments restés encore indistincts. L'influence de Swift sur son époque, sur les esprits et même sur les événements, paraît aujourd'hui plus étendue à la fois et plus profonde, en même temps que s'accuse, sans que celle-ci perde de son intérêt humain, le caractère singulier de sa vie. Swift est certainement plus près de nous qu'il ne le fut de son mauvais ami Orrery, de son fantasque cousin Deane, — ou de la plupart des autres témoins de sa vie.

E. Pons.

La situation religieuse au pays des Soviets *(suite)* (1).

III. — L'Eglise orthodoxe de 1922 a 1928

Plusieurs causes amenèrent les représentants de l'orthodoxie à faire effort pour s'adapter au régime bolcheviste. A l'intérieur de la Russie, le pouvoir des Soviets, longtemps combattu avait fini par briser toutes résistances. S'obstiner à continuer la lutte eût été non seulement vain mais périlleux. A l'étranger, d'ailleurs, divers gouvernements commençaient d'entretenir avec lui des relations suivies. En avril 1922, un certain nombre de grandes puissances engageaient des pourparlers avec ses délégués à la conférence internationale de Gênes. L'opposition faite par le patriarche au décret de saisie des trésors d'églises contrastait d'autant plus avec ces essais de rapprochement que le Vatican lui-même venait de conclure un accord avec une mission soviétique pour l'assistance à donner aux affamés de la Volga :

1) Cette attitude même du chef de l'orthodoxie amena, par réaction, une partie de son clergé à prendre ouvertement parti pour le gouvernement. Le 12 mai 1922, alors que Mgr Tykhon était, depuis quelques jours, gardé à vue par les Soviets, un groupe d'ecclésiastiques venu de Petrograd se présenta chez lui, pour lui reprocher d'avoir, par sa politique d'opposition, aggravé la crise religieuse. Il l'invita en conséquence à se retirer et à se faire suppléer jusqu'à la convocation d'un prochain concile, qui réglerait sa succession. Le patriarche céda et se rendit dans le monastère de Donskoï, près de Moscou, qui servit de maison d'arrêt.

Le suppléant qu'il s'était choisi ne put venir. Les prêtres insurgés, avec le concours de deux métropolites, prirent en main l'administration de

(1) Voir le *Bulletin* du 1er février.

Digitized by Google

l'Eglise orthodoxe et s'appliquèrent à la réformer dans l'esprit du régime nouveau, pour en faire ce qu'ils appelaient une « Eglise vivante ». Ils destituèrent un grand nombre d'évêques hostiles à leurs vues, et les remplacèrent par des partisans de leurs idées.

Après s'être mis d'accord sur leur programme en une première conférence qui s'ouvrit le 6 août 1922, ils convoquèrent un nouveau concile, qui se tint du 27 avril au 8 mai 1928. Par un vote presque unanime, il y fut déclaré que la politique sociale des Soviets répondait seule à l'idéal du royaume de Dieu, que le patriarche, pour l'avoir combattue, devait être considéré comme traître à l'Eglise et privé de tout pouvoir, que le patriarcat même était aboli.

2) Le 16 juin 1923, un coup de théâtre se produisit. Mgr Tykhon publia une sorte de confession où il déclarait se repentir de son activité antisoviétique et demandait en conséquence sa mise en liberté. Sorti, dix jours plus tard, de son couvent, il déclara nulles les mesures prises contre lui par le Sobor. De nombreux partisans se groupèrent très vite autour de lui.

Les réformistes s'accordèrent à dire que son ralliement n'était qu'une feinte dangereuse. Pour mieux lui résister et inspirer plus de confiance aux masses, les plus modérés d'entre eux s'appliquèrent à présenter leur programme initial sous un jour plus orthodoxe. Ils sollicitèrent et obtinrent l'approbation du patriarche œcuménique de Constantinople. Ainsi se fonda une Eglise nouvelle, dite de la « rénovation », d'un caractère purement synodal.

Les intransigeants, assez peu nombreux, mais combattifs, refusèrent d'y entrer et l'accusèrent de tendances rétrogrades. Mais ils se partagèrent eux-mêmes en deux groupes rivaux dont chacun s'effrita. Ces divisions intestines firent d'autant plus de tort à l'Eglise que les bolchevistes se montraient toujours unis et résolus dans leur propagande contre toute idée réligieuse.

3) La mort du patriarche Tykhon, survenue le 7 avril 1925, rendit la situation plus difficile encore. Son auxiliaire, Pierre Poliansky, métropolite de Kroutisk, publia aussitôt un testament où lui-même était désigné comme son remplaçant éventuel, en attendant l'élection conciliaire d'un successeur. Une semaine après il fit paraître aussi une autre pièce où Mgr Tykhon invitait prêtres et fidèles à faire preuve de loyalisme envers l'Etat soviétique, et dont la promulgation devait attester ses propres sentiments.

Mais il combattit avec la plus grande énergie les réformistes et il refusa de participer à un nouveau concile qui venait d'être convoqué par leur saint synode, pour le 1er octobre 1925 et qui confirma et compléta l'œuvre du Sobor de 1923. Il y fut accusé de comploter contre le régime établi avec les monarchistes émigrés et fut déporté pour ce motif, à la fin de 1925, en un monastère du gouvernement de Tobolsk.

4) L'archevêque de Nijni-Novgorod, Mgr Serge Starogrodsky, qu'il avait désigné, avant son départ, comme son suppléant, fut sommé par le gouvernement, avant même d'avoir pu se rendre à Moscou, de rompre tout rapport avec les orthodoxes établis hors de la Russie, qui ne voudraient pas reconnaître le régime soviétique. Il s'y refusa d'abord et fut mis à son tour en prison à la fin de 1926. Libéré peu après, il publia, le 29 juillet (11 août)

Digitized by Google

1927, une lettre pastorale où il demandait aux orthodoxes émigrés, sous peine d'excommunication, « un engagement écrit de complet loyalisme envers le gouvernement des soviets ».

Le « saint synode russe orthodoxe de Karlovatsi », en Serbie, qui groupe une partie d'entre eux autour de Mgr Antoine, ancien archevêque de Kiev, s'y refusa catégoriquement. Une autre fraction, la plus importante, dirigée de Paris par Mgr Euloge, un « thykhonien », déclara s'abstenir de toute politique.

La même lettre de Mgr Serge annonçait la prochaine convocation d'un concile panrusse, qui réglerait toutes les questions en litige concernant la vie intérieure de l'Eglise et ses rapports avec l'Etat. Divers obstacles s'y sont jusqu'ici opposés. Seul pourtant, semble-t-il, un Sobor régulier pourrait ramener l'union dans l'orthodoxie divisée.

IV. — Les Russes non orthodoxes

Les divisions croissantes que nous avons constatées dans l'Eglise russe orthodoxe, lui sont d'autant plus préjudiciables que beaucoup de croyants qui vivent en dehors d'elle peuvent maintenant la combattre à leur gré. La loi permet la libre discussion des idées religieuses. Les bolchevistes voient là un excellent moyen de saper les fondements de toute orthodoxie.

Mais, tout en assurant aux adversaires de la grande Eglise une entière liberté de parole, ils évitent de les favoriser et leur appliquent la loi commune. Chez eux aussi ils nationalisent tous les biens cultuels et interdisent d'enseigner la religion avant dix-huit ans. Le bénéfice qu'ils leur apportent s'accompagne donc de restrictions notables.

1) Au premier rang de ces croyants non orthodoxes viennent les membres des sectes multiples qui s'étaient maintenues ou créées en Russie sous l'empire des tsars. Leur nombre s'élevait, dit-on, avant 1917, à une vingtaine de millions.

Dans l'ensemble, ils se sont adaptés beaucoup plus aisément que l'Eglise officielle à la révolution sociale des Soviets. Leur organisationn était plus simple et, par là-même, plus malléable. Beaucoup d'ailleurs, avaient déjà été conduits par leurs principes religieux ou sous la pression des circonstances, à professer et à pratiquer un certain communisme, analogue, malgré sa forme mystique, à celui des bolchevistes. Mais la facilité même avec laquelle ils s'accommodent du régime nouveau en amène beaucoup à oublier très très vite leur propre tradition.

2) Les protestants s'intéressent particulièrement à ces groupes divers, dont certains ont avec eux beaucoup de traits communs. Mais ils sont peu nombreux en Russie, depuis la sécession des provinces baltes.

On trouve encore des luthériens parmi les descendants de colons allemands disséminés en diverses régions. Seulement leur influence, autrefois considérable, ne compte plus guère depuis la disparition de la classe bourgeoise dont ils faisaient partie.

Des réformés, venus d'Amérique, ont entrepris, dans ces dernières années, une propagande active et soutenue en faveur de leur confession. L'Eglise épiscopale méthodiste s'afforce de faire pénétrer ses idées parmi les orthodoxes réformistes.

Digitized by Google

De nombreux presbytériens travaillent surtout parmi les dissidents. Leur action s'est exercée tout particulièrement en Ukraine et a mis habilement à profit la tendance séparatiste de ce pays pour relâcher les liens qui le rattachent à l'orthodoxie moscovite.

3) Les catholiques suivent avec inquiétude cette œuvre protestante d'évangélisation et font de leur côté des efforts considérables pour convertir les Russes.

Le nombre de ceux qui appartiennent, de naissance, à la république des Soviets se trouve très réduit depuis la restauration de la Pologne. Encore la plupart ont-ils une origine polonaise. A ce titre ils sont assez mal vus et restent sans influence.

Le Vatican projette d'établir à travers la Russie un vaste service de mission. C'est surtout dans ce but qu'a été fondé par Benoît XV l'Institut oriental. Mais les premiers essais de pénétration se sont heurtés à de telles difficultés qu'ils n'ont eu presque aucun résultat.

4) Les juifs ont avec le nouveau régime des rapports plus aisés. Les persécutions auxquelles ils étaient soumis au temps des tsars avaient fait d'un grand nombre d'entre eux des révolutionnaires, qui appelaient de leurs vœux une prochaine réalisation de la justice sociale, prêchée par les prophètes. Beaucoup de chefs bolchevistes sont sortis de leurs rangs. Mais ceux-là ont renié leur foi.

Les croyants se montrent très divisés sur la conduite qu'ils doivent tenir à leur égard. Tous sont reconnaissants aux Soviets de leur avoir procuré l'égalité civique et d'avoir fait cesser les pogroms. Mais la masse leur reproche d'être trop subversifs, tandis qu'une minorité active prend nettement parti pour leur programme. Ainsi s'affirme sous une forme nouvelle la vieille lutte entre les tenants de la tradition et les modernistes.

5) Les musulmans, très nombreux dans les régions du Sud-Est, où on en compte environ vingt millions, partagés à portions presque égales entre l'Europe et l'Asie, se trouvent dans une situation analogue, mais un peu supérieure à celle des juifs. Comme eux et plus qu'eux ils ont bénéficié de l'effondrement du tsarisme.

La révolution d'octobre-novembre 1917 leur a permis de se constituer en un certain nombre d'Etats autonomes, tels que ceux de la Crimée, de Kazan, de Bachkirie et de Ciscaucasie. Mais, de bonne heure, les bolchevistes ont réussi à s'y assurer une majorité de partisans, qui en ont fait des « républiques soviétiques, « confédérées » ou « alliées » à celles de la Grande Russie. Ils s'y appliquent à combattre le mouvement panislamique, dont le triomphe leur serait fort préjudiciable, et à dissoudre les congrégations religieuses, qui en sont les plus fermes soutiens.

Par là, comme par la nationalisation des biens cultuels et par l'interdiction d'enseigner le Coran avant un certain âge (abaissé ici par faveur à 14 ans), ils inquiètent et mécontentent la masse des croyants. Deux tendances, l'une conciliante, l'autre plus ou moins hostile à leur égard, se sont ainsi affrontées dans l'Islam, comme au sein de l'Eglise orthodoxe.

En somme, tous les groupes religieux, en Russie, traversent depuis 1917 une crise très grave dont il est impossible de bien prévoir l'issue.

Prosper Alfaric.

Digitized by Google

		ISOM.	HÉTÉROM.	SYMÉTRIQUES	DISSYMÉTRIQUES	RIMES	PIÈCES (*col. de droite* mixtes)	
QUINTIL	1	Alex.	A claus. double 10, 10, 10, 4, 4			ab aab (m.) » »	XXVII	IV b
QUATRAIN	1-3	Alex.				ab ab (m.)	XII, XIV, XVI	XXXIV b
	4	»				» »		
	5-6	»				» »	XXVIII. XLIII	
	7	Octos.				» »		I b
	8	»				» (f.)	IX	
	9	»				» (m.)	XVII	
	10	»				» (f.)	XXVI	
	11	»				» (m.)	XL	
	12-13	Heptas.				» »	XXIV, XXX	
	14	Pentas.				» (f.)	XXIII	
	15		A claus. 12,12,12,6			» (m.)	III	
	16		» 7, 7, 7, 4			» »	XLI	
HUIT.	1			Double quatr. gém., vers 7, 8, ref.-10, 4, 10, 4, 10, 4, 10, 4		ab ab cd cd (m.)	XXII	
SIXAIN	1	Alex.				aab ccb (m).	XXIX	
	2-5	»				» »		II b (st. 4, 8), IV a, V (st. 1, 3) XLII (sauf st. 3, 6).
	6			12, 12, 8, 12, 12, 8		» (f.)	VI	
	7-9			12, 12, 6, 12, 12, 6		» (m.)		II b (st. 1, 3, 5. 7), V (st. 2, 4), XXXIV a.
	10				A clausule 12, 12, 12, 12, 12, 8	» »		XLII (st. 3, 6)
	11				Le 5e vers court 12, 12, 12, 12, 8, 12	» »		II b (st. 2, 6).
	12		A dist. final sur 2 rim. 10,10,10,10,5,5			ab ab ab (f.)	XXXIX	
DIZ.	1	Octos.				ab ab ccd eed (m.)		I a

Tableau I. — Strophes employées dans *R.O.* (Pièces au total 44 ; libres 19 ; stroph. 25, dont 6 mixtes).

Digitized by Google

	RAYONS ET OMBRES			CHEZ HUGO			CHEZ D'AUTRES POÈTES
	FORME	LIEU	FRÉQUENCE	AVANT *RO.*	APRÈS *RO.*	FRÉQ. TOTALE	
HUITAIN	10, 4, 10, 4 gém.	XXII	1		* *Chât.* VII, 6.		* Mme Desbordes-Valmore, *Pauvres Fleurs*, 1839.
DIZAIN	oct. isom.	I a	1	*Odes*, 9 f. *F. d'Aut.*, *Crép.*, *V. Int.*	*Cont.* 2 f. *Lég.* 1 f. etc.		Lamartine, *Méd.* 13 f.; *Harm.* 12 f.
QUINTIL	alex. isom. abaab	IV b	1	*Ball.*, *Orient.*, *V. Int.*	*Cont.* 2 f.		Musset, *Stances à Ninon.*
	10, 10, 10, 4, 4	XXVII	1	* *Orient.* XVII.			
SIXAIN	alex. isom.	XXIX, II b, IV a, V, XLII	5	*Odes*, *Orient.*, surtout *F. d'Aut.* 11 f.	*Chât.* 2 f., etc.	50 f.	
	12, 12, 8, 12, 12, 8	VI	1	*Orient. F. d'Aut.*, *V. Int.*	*Cont.* l. IV.	60 f.	
	12, 12, 6, 12, 12, 6	II b, XXXIV a	3	*F. d'Aut.* surtout, *Crép.*, *V. Int.*	*Chât.*, *Cont.* et *Lég.* etc.	40 f.	Lam., *Le Désespoir.*
	12, 12, 12, 12, 12, 8	XLII	1	*Odes*, *Ball.*, *Orient. F. d'Aut. Crép.*	*Cont.*, *Lég.*, etc.		Lam., *Méd.* 2 f., *Harm.* 2 f., *Rec.* 3 f.
	12, 12, 12, 12, 8, 12	II b	1	*Odes*, *Ball.*, *Orient. Crép.*			
QUATRAIN	10, 10, 10, 10, 5, 5	XXXIX	1				
	alex. isom.	XII, XIV, XVI, XXXIV b, XXXVIII, XLIII	6	*Orient.* X (La lune etc.) *F. d'Aut.*, *Crép.*, *V. Int.*	*Chât. Cont. Lég.* etc.	60 f.	Lam., *Le Vallon*, *L'Isol.*, *L'automne*, etc.
	octos. isom.	I b, IX, XVII, XXVI, XL	5	*Crép.*, *V. Int.*	*Chât.*, *Cont.*, surt. *Chans.*	120 f.	Lam., 40 f.
	hept. isom	XXIV, XXX	2		*Cont.*, *Lég.* etc. *Chans.* 30 f.	60 f.	
	pent. isom.	XXIII	1	*Ruy Blas* II, 1.	*Chans.* etc.	5 f.	
	12, 12, 12, 6	III	1		*Chât.*, *Lég.* (*Retour Emp.*)	10 f.	Lam., *Le Lac*, *Le Crucifix.*
	7, 7, 7, 4	XLI	1				Baudelaire, *A une Mendiante Rousse.*

Tableau II. — * L'astérisque marque les formes qui sont *seulement voisines* de celles de *RO.*

Digitized by Google

Commentaire.

1. — Dans quelle mesure le recueil de *R. O.* représente-t-il la poésie de V. H. pour ce qui touche à l'emploi des strophes ? En ne retenant que celles dont H. a usé 40 fois et au-dessus, on constate qu'il y a dans notre recueil

5 sixains alex. isom. sur 50 en tout ;
6 quatrains » » 60 ».

La proportion est un peu moins bonne pour le sixain 12. 12. 6. 12. 12. 6 (3 sur 40), et surtout pour le quatrain octom. isom. (5 sur 120). — Mais c'est le quatrain hept. isom., et davantage encore le sixain 12. 12. 8. 12. 12. 8. qui sont ici anormalement rares (resp. 2 et 1 sur 60).

Ce résultat ne peut être interprété qu'en considérant l'*histoire* de la poésie hugolienne. Si la rareté d'un sixain que V. H. reprendra au l. IV des *Cont.* demeure curieuse, le quatrain, lui, est employé dans ce recueil pour la première fois. H. essaie en deux pièces cette forme d'avenir.

Ce n'est pas sa seule innovation : apparaissent encore les quatrains : pentam. isom. (1) et 12. 12. 12. 6, qui reviendront dans son œuvre (assez rarement il est vrai), — et des excentricités sans lendemain : le huitain de *Gastibelza*, etc..., un quintil 10. 10. 10. 4. 4, un sixain 10. 10. 10. 10. 5. 5, un quatrain 7. 7. 7. 4.

D'un autre côté, le sixain 12. 12. 12. 12. 8. 12, employé jusque-là, tire à sa fin. — L'avenir semble être aux quatrains, surtout isométriques ; — à ces quatrains qu'on ne trouve presque pas dans les *Odes et Ballades*.

2. — Des trois formes que l'on tient d'ordinaire pour les plus lyriques, le dizain isométrique en vers de 8, le sixain 12. 12. 8. 12. 12. 8, et le sixain isométrique d'alexandrins, — seule la dernière est ici bien représentée. H. n'a employé qu'une fois l'admirable dizain dont Lamartine a laissé le modèle dans *Le Chêne* (2), mais c'est dans la pièce initiale, où il l'associe à une autre strophe, un peu comme il l'avait déjà fait au n° 1 des *Chants du Crépuscule*. Le sixain 12. 12. 8 etc.. (strophe de *La jeune Captive* de Chénier, et du *Moïse sur le Nil* des *Odes*), ne se rencontre, dans *R. O.*, qu'au n° VI (*Sur un homme populaire*) (3 str.).

3. — Il est frappant que le sixain se trouve 12 fois en 8 pièces. Dans deux, il est employé avec une autre sorte de strophe (IV, quintils ; *Trist. d'Ol.*, quatrain). Dans trois, une de ses formes s'associe à une autre ou à d'autres. Ce fait est général chez H., du moins pour les alex. isom., qu'il rend de cette façon moins massifs. La seule pièce des *R. O.* où cette strophe soit seule est le n° XXIX, *qui n'en comprend que 2*.

L'association du sixain à clausule au sixain isométrique, dans *Oceano Nox*, rappelle tout à fait (sauf qu'il n'y a pas alternance) *La douleur du Pacha* dans *Or*. VII. Mais le plus remarquable est l'évocation d'Holyrood, où

(1) A la même époque, on trouve cette strophe dans *Ruy Blas* (« Voix du dehors »). Or, dans les *R. O.*, H. avait songé à intituler le n° XXIII « Chanson venue par la fenêtre ».

(2) Ce n'est pas sans raison que V. H. a choisi cette strophe pour la pièce IX des *Feuilles d'automne*, « A M. de Lamartine ».

Digitized by Google

H. a compliqué la combinaison des strophes. Les impaires y sont symétriques type 12. 12. 6. 12. 12. 6, et les paires sont alternativement une strophe dissymétrique 12. 12. 12. 12. 8. 12, et une strophe isométrique d'alexandrins.

4. — Les strophes sont, dans les *R. O.* comme ailleurs, presque exclusivement masculines. On ne relève, en fait de féminines, que 3 quatrains (IX, XXIII, XXVI) et 2 sixains (VI, XXXIX). C'est même en quoi *Autre Guitare* se distingue de la chanson de *Ruy Blas*. Ainsi, sur 5 quatr. oct., 2 sont féminins. Proportion plus forte que la moyenne (15 sur 120). De même, pour les hept., 1 fois sur 2, contre 8 sur 60 environ. Le sixain de la pièce VI est assez curieux en rimes féminines. Mais il est conforme à la règle qu'a suivie H., sauf dans un livre des *Contempl.* M. Martinon suppose fort ingénieusement (1) que le modèle de *La Jeune Captive* continuait à s'imposer.

La rime des quatrains est toujours croisée. H. n'a employé que 5 ou 6 fois (notamment dans *Booz endormi*) contre 60 la rime embrassée pour les alex. isom. ; pour les octos., il l'a employée 2 ou 3 fois.

5. — Comment l'auteur de *R. O.* a-t-il approprié ses strophes aux sujets ? La recherche en serait longue. On pourra prendre pour texte *Holyrood*, où H. a employé le sixain 12. 12. 6. 12. 12. 6, qui servait dès le XVIe s. à l'élégie et à la complainte. La *Trist. d'Ol.*, où le quatrain d'alexandrins succède aux sixains symétriques, rappellera que *Le Lac* aussi est construit sur deux rythmes. Enfin l'on verra si l'étude de notre recueil justifie ou non ces lignes de Ph. Martinon : « Des formes identiques sont employées fort à propos par les meilleurs poètes pour produire des effets tout à fait différents, et inversement des strophes fort différentes pour produire des effets identiques » (2).

J. Pommier.

(1) *Les strophes*, Champion, 1912, 237-238.
(2) *Ib.*, 447.

Digitized by Google

Strasbourg aux Fêtes Universitaires de Riga

(27-29 septembre 1929) (1)

Invité dès le début de l'année à faire des conférences dans les villes universitaires de Finlande et des pays baltiques, j'ai été avisé le 12 septembre que ce voyage aurait lieu : j'en avais désespéré. Les Ministères des Affaires Etrangères et de l'Instruction Publique me demandaient en même temps d'être à Riga fin septembre pour assister aux fêtes du X[e] anniversaire de la fondation de l'Université lettonne. Le temps de mettre en ordre mes papiers de vacances, de retrouver mes notes de conférences, d'envoyer en Finlande et ailleurs quelques lettres-avion, d'écrire à M. le Recteur pour lui demander si je pourrais le voir au passage (fallait-il aliéner au profit de ma toque et de ma robe toute une partie de ma valise ? aurais-je à rédiger une adresse au nom de Strasbourg ?) et je partais de la campagne le 13 au soir, pour être ici le 14, et m'en aller par Kehl le 16.

En direction Suède et Finlande : obligé de rentrer assez tôt ici en octobre, je devais de toute façon, pour être à temps à Riga, avoir fait auparavant les quatre conférences demandées par l'Université finnoise de Turku, l'Université et le cercle franco-finnois de Helsinki.

⁂

Arrivé ensuite d'un trait de Finlande à Riga en traversant toute l'Estonie par Tallinn (Reval) et Tartu (Dorpat), j'ai été accueilli de façon charmante, dès le quai de la gare, par M. Arnold Spekke, professeur de langues romanes à l'Université et ancien Vice-Recteur, le chancelier de la Légation de France, M. Segreste, directeur du Lycée français et *docent* à l'Université, M. Jonval, jeune agrégé français, également *docent* à l'Université. Visite au très aimable Ministre de France M. de Castillon Saint Victor. Visite au Palais Universitaire : il n'est, comme à Strasbourg, que l'un des bâtiments dont les Facultés disposent et où elles ont été fort vite à l'étroit. Visite à M. le Recteur Tentelis, à M. le Doyen F. Balodis, de la Faculté de Philosophie : l'une des *onze* facultés de Riga. Visite au Lycée français, à l'immeuble nouveau que l'on construit pour lui. Déjeûner intime offert par M. le Recteur aux délégués étrangers. Eclair de magnésium. Pour encadrer à table le Recteur de l'Université de Lettonie : à sa droite, le Recteur de l'Université estonienne de Tartu ; à sa gauche, le délégué de Strasbourg, pour qui l'on aura toutes les attentions. Le soir, dîner franco-letton, à quatre, intime et léger. Le lendemain commençaient les fêtes.

Acte solennel au temple luthérien, en présence des autorités de la République et de l'Université lettonnes, du corps diplomatique, des délégués étrangers, et de tout un public officiel. Des étudiants, en habit, font la

(1) Cf. *Journal des Débats*, 20 et 29 octobre 1929, et *Dernières Nouvelles de Strasbourg* 2 décembre 1929 et 1[er] janvier 1930

Digitized by Google

haie le long de l'allée centrale. Les hymnes sont chantées par le chœur des étudiantes et étudiants : il est de premier ordre. Le Ministre de France est venu me prendre à mon hôtel et m'y ramènera, après m'avoir conduit à l'Université. L'on s'y rend dès la sortie de la cathédrale protestante, non sans que ma robe ait eu les honneurs du cinématographe.

Le grand escalier, l'Aula, ont été hâtivement remis à neuf. Dans la salle voisine, le chœur universitaire, que l'on réentendra volontiers. Au premier rang de l'assistance, le Président de la République, entre le Président du Conseil et le Président de la Saejma. Rapport détaillé du Recteur, exposé méthodique et justification des résultats acquis par l'Université en dix ans d'existence, indication de ce que la nation a fait et va faire pour les 8.000 étudiants de Riga. Puis le Président du Conseil exprime ses félicitations, ses vœux, le salut du gouvernement aux Universités étrangères. On proclame quelques docteurs *honoris causa* : dès Helsinki l'on avait bien voulu m'aviser que j'aurais l'honneur d'être du nombre, ainsi que le Président de la République lui-même. Par ordre alphabétique de nations, les délégués étrangers gravissent la chaire pour lire leurs adresses : Estonie, Finlande, France, Lithuanie, Pologne, Russie, Suède ; pas de délégation allemande. Reliures d'art, ou parchemins enluminés, en étui avec sceaux appendus. Le délégué français n'a de somptueux que sa robe et remet, à titre provisoire, un simple papier Ingres dactylographié, dont notre Université enverra, une fois les cours repris, une copie plus décorative :

L'Université française de Strasbourg et les Universités de France
a l'Université lettonne de Riga
en l'honneur du Xe anniversaire de sa fondation.

L'Université de Strasbourg, vieille officiellement de trois cent huit ans, vivante depuis quatre cent trois années, se penche avec amitié sur le berceau que la jeune Université de Riga abandonne solennellement aujourd'hui.

Par sa voix, toutes les Universités de la République Française souhaitent à l'Université Lettonne le paisible développement de sa belle prospérité.

Le professeur strasbourgeois qui est heureux et fier d'avoir été désigné pour assister aux cérémonies de Riga, apprécie d'autant plus cet honneur, qu'il a consacré des années à étudier la fortune intellectuelle de l'écrivain Herder, jadis citoyen de Riga, et parti de Riga pour un séjour en France.

En Lettonie comme en plus d'un autre nouveau pays d'Europe, et plus qu'ailleurs peut-être, il assiste avec émerveillement à l'essor puissant d'un peuple longtemps privé de l'indépendance, et qui a su, en sauvant sa langue, son folklore, ses traditions, mériter de revivre libre et fort.

Il souhaite que des étudiantes et étudiants de l'Université de Riga viennent poursuivre leurs études à Strasbourg.

Au nom de l'Université de Strasbourg et des Universités françaises, il remercie de son très bienveillant accueil l'Université de Riga, et lui exprime ainsi qu'à la République Lettonne, en toute amitié intellectuelle et cordiale sympathie, ses vœux de longue vie et de bonheur.

Digitized by Google

⁂

Le temps de rentrer à l'hôtel, d'étaler ma robe sur un fauteuil, et l'on se retrouve à l'Opéra National : plus d'un, comme moi, n'a pas déjeûné ce jour-là. Dernier *acte* universitaire, en présence d'un public plus ample que celui de l'Aula. Tout le devant de la scène est pris par une grande table en fer à cheval : recteur, doyens, professeurs, comme en conseil. Le reste est garni par les délégations des *corps* d'étudiants, avec bannières, casquettes, rapières, etc... Au balcon, les gens d'Occident s'étonnent un peu, dans leurs smokings, que l'Université lettonne, née en plein xx^e^ siècle, au lendemain des horreurs de la guerre, de l'invasion bolcheviste, du putsch de von der Goltz et de l'attaque de Riga par Bermont (octobre 1919), ait eu plaisir à se vieillir ainsi, à prendre un air plus que rococo, fort peu moderne et fort peu indigène. Mais on nous dit que précisément la République lettonne compte sur ces organisations d'étudiants et leurs règlements stricts, fussent-ils même un peu désuets, pour créer un noyau dense et un centre d'action nationale... Rapports, discours, et le *Gaudeamus* chanté en chœur, un étudiant en uniforme battant la mesure du sein des bannières.

Le soir, bal des étudiants au Cercle des officiers. Nous comptions n'y paraître que tout à la fin : on vient, très aimablement, nous prendre dès neuf heures. Nous ouvrons donc le bal, avant d'assister au banquet officiel de la Grande Guilde : plus de trois cents couverts, sous la présidence du chef de l'Etat. On finit tard, et l'on retourne voir danser la jeunesse, et plus d'un se laisse entraîner, et l'on rentre chez soi de bon matin.

Quelques heures après, visite détaillée des locaux universitaires : bâtiment central et divers instituts, laboratoires ou cliniques épars à travers la grande belle ville qu'est Riga. Puis, un peu avant le déjeûner intime qu'a bien voulu offrir le Président du Conseil, présentation d'un *film* documentaire où toute l'Université défile, maîtres et étudiants, en plein labeur, salles de cours, de conférences et de travaux pratiques, amphithéâtres, salles de consultations, hôpitaux, cliniques, laboratoires, musées, champs d'expériences techniques ou agricoles, ferme-école, etc... Quelque chose de magnifique, par ma foi ; cinq quarts d'heure qui paraissent courts ; les plus ignorants prennent quelque assurance pour déclarer, avec les experts, que l'Université de Riga est tout à fait *up to date*. Et je me demandais : Quand nos grandes Universités françaises auront-elles leur film ? En attendant, ne verra-t-on pas à Strasbourg, quelque jour, le film de l'Université de Riga ?

Au déjeûner, admirablement servi, j'ai l'honneur d'être à la droite du Ministre de l'Instruction Publique : un ministre-professeur, qui n'a pas cessé de faire ses cours à l'Université... Par lui, par le ministre des Affaires Etrangères, par le Président du Conseil, par mes autres voisins, je suis chargé de messages amis pour Strasbourg et pour la France : l'envoi d'un délégué a été hautement apprécié.

Pour occuper la fin de l'après-midi, réunions savantes dans un certain nombre d'instituts de l'Université, scientifiques ou littéraires. Mais on ne laisse pas les hôtes étrangers s'y rendre sans leur remettre — attention dernière et charmante — un coupon de loge pour l'Opéra du soir, où se

Digitized by Google

joue un drame musical letton. Je n'entendrai malheureusement guère plus d'un acte, devant prendre le train d'Estonie, où trois conférences m'attendent.

Mais revenu à Riga quelques jours plus tard, j'y ferai les deux conférences qui n'avaient pu trouver place durant les journées de fête. On m'y remettra solennellement un fort beau diplôme de docteur. Et je ne repartirai de là pour la Lithuanie et ma dernière conférence de Kaunas, qu'avec beaucoup de reconnaissance, le regret que le temps me presse, le plaisir d'avoir désormais à Riga de bons amis que je ne désespère pas d'y revoir un jour, et aussi quelque confiance d'avoir encouragé ceux des Lettons qui aiment la France à ne pas douter de sa vive sympathie désintéressée.

***

Pour avoir publié quelque part un récit détaillé des fêtes de Riga, j'ai reçu du ministre de Lettonie à Paris des remerciements sentis. Et j'espère n'être pas indiscret en citant ce que m'écrivait le 3 novembre un autre diplomate letton, connu avant mon passage à Riga.

« ...Comme vous vous en êtes aperçu vous-même, les sympathies des Lettons pour la France, et en particulier pour ses savants, sont profondes, sincères et chaleureuses. Nous ne pourrons jamais oublier la générosité et l'énergie avec lesquelles les professeurs français ont défendu notre cause à Paris pendant des heures graves et critiques... Et aussi, après les tourmentes, le conseil, l'appui et la sympathie de vos confrères ne nous ont jamais manqué. Votre importante visite à notre Université en a été une preuve, pas la dernière, espérons-le. Merci encore... »

Henri Tronchon.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du samedi.

7 décembre 1929. Histoire économique et sociale

M. M. Bloch résume les renseignements qu'il a recueillis, au cours de son dernier voyage en Norvège (où il a fait, touchant l'histoire agraire de la France, plusieurs conférences qui seront prochainement publiées), sur les institutions d'enseignement supérieur et les musées de ce pays. Il insiste particulièrement sur l'Institut d'histoire comparée des civilisations, organisé principalement par MM. Stang et Bulle, le premier juriste, le second professeur d'histoire à l'Université, tous deux hommes politiques et sur les musées de plein air qui permettent de reconstituer intégralement les types d'habitation norvégiens. M. Bloch publiera, sous peu, dans les *Annales d'histoire économique et sociale*, tous les éclaircissements qu'on peut souhaiter sur ces deux questions.

Il a exposé ensuite de quelle manière notre enseignement supérieur est apprécié en Norvège. Un échange de vue, très important s'en est suivi sur les modifications que les professeurs eux-mêmes pourraient spontanément apporter à l'économie de leur enseignement pour tenir compte des observations de nos amis étrangers.

M. Champeaux, professeur à la Faculté de Droit, a entretenu ensuite l'assistance des cours, récemment publiés, de P. Huvelin, sur le droit romain. Esprit universel et d'une curiosité infatigable, Huvelin avait été orienté vers l'étude des conditions économiques et sociales de l'élaboration du droit par sa fameuse thèse sur les foires et marchés. Ayant ensuite pris contact avec la sociologie de Durkheim, il en fit pénétrer les conceptions dans l'examen des origines du droit romain. M. Champeaux a donné quelques exemples des hypothèses qu'il a été ainsi amené à formuler. Cet exposé qui met en lumière les liaisons que l'histoire et l'étude du droit soutiennent entre elles a vivement intéressé l'auditoire.

Samedi 11 janvier 1930. Histoire des religions

1) M. Causse donne ses impressions sur le Ve congrès d'histoire des religions tenu à Lund en août 1929, auquel il a assisté avec M. Pommier comme représentant de l'Université de Strasbourg.

Le congrès a réuni dans la paisible cité épiscopale et universitaire de la Scanie environ 250 membres, parmi lesquels 80 Allemands, dont le ministre de l'instruction publique de Prusse, le Dr Becker, et quatre Français. Cette carence des représentants de la science française était pénible à constater. Il serait pourtant facile d'y remédier à l'avenir.

Digitized by Google

Le congrès de Lund a permis de constater le développement considérable que, la science des religions a pris depuis quelques années dans les universités scandinaves, en partie grâce à l'influence d'animateurs comme Mgr. Soderblom (malheureusement retenu par la maladie), et des maîtres de l'Université de Lund, comme Ed. Lehmaun, le continuateur du Manuel d'histoire des religions de Chantepie de la Saussaye, qui prononça le discours d'ouverture du congrès sur « l'Evolution de l'histoire des religions », et les deux principaux arganisateurs du Congrès, le Recteur Moberg, le maître islamisant, et le professeur Nilsson l'historien bien connu de la religion grecque.

Le principal sujet à l'ordre du jour du Congrès était : « La notion d'ame dans les religion primitives. » C'est autour de ce thème central que se sont groupées quelques unes des communications les plus importantes du congrès, celle de Nilsson : « Y a-t-il une notion primitive de l'âme », celle de Vander Leuw de Gronigen sur la « Phénoménologie de l'âme », de Bertholet de Berlin sur « Dynanisme et personnalisme dans la représentation de l'âme », d'Arbmann d'Uppsala sur « Ame et Mana », de Stanley Cook de Cambridge sur « l'Idée de la survivance de l'âme en Israël », et de Guignebert de Paris « Remarques sur quelques représentations chrétiennes antiques touchant l'origine et la nature de l'âme ».

Dans la plupart des travaux présentés au congrès l'influence prépondérante des méthodes anthropologiques et sociologiques sur les recherches d'histoire des religions s'est manifestée avec évidence. Si les conceptions de Durkheim sur les formes élémentaires de la vie religieuse et les théories de Lévy Brühl sur l'âme primitive ont été parfois assez vivement discutées, en particulier dans les rapports de Nilsson et de Bertholet, on a pu constater dans l'ensemble l'action très profonde que l'école sociologique danoise, avec Groubech et Johannes Pedersen exerce à l'heure actuelle sur les historiens religieux des pays de Nord.

2) M. Ginsburger analyse brièvement le livre de Hubert Grimme sur les inscriptions sémitiques du Sinaï trouvées, en 1905, par Flinders Petrie dans la région de Sérābit el Chadem. Tout en faisant des réserves sur les hypothèses gratuites de l'auteur au point de vue de l'histoire, il fait ressortir la grande importance que ces inscriptions présentent pour la connaissance de la religion, de la langue et de l'écriture des anciens Hébreux.

3) M. Collomp rend compte du livre de K. Kerényi, *Die griechisch-orientalische Romanlitteratur*.

L'érudition de M. K. est immense. Il est d'autant plus regettable qu'il s'exprime en une langue difficile, et que la disposition de son livre, sans cesse interrompu par des notes interminables, et où l'articulation du raisonnement n'apparaît pas toujours avec netteté, en rende la lecture si pénible. Sa thèse, si l'on a pu bien la saisir, est que les romans grecs que nous avons, Chariton, Xénophon d'Ephèse, *l'Historia Apollonii*, Héliodore, Longus, Achille Tatius, et même pour une part les écrits Clémentins, sont une adaptation de thèmes religieux égyptiens, plus particulièrement des aventures d'Osiris et d'Isis. La propagande isiaque du 1er s. avant J.-C. et du 1er s. après aurait répandu ces récits, pleins de merveilleux à l'origine, mais graduellement transposés, devenus de plus en plus humains et profanes.

Digitized by Google

Le mythe reste pourtant reconnaissable, dans les romans, à certains traits qui, sous diverses formes, apparaissent en tous, et à l'aire géographique qui d'ordinaire, en est le théâtre : Egypte et ville de la côte phénicienne et syrienne. — On voit quel intérêt cette thèse rend à des œuvres littéraires dont certaines, au moins, n'ont peut-être en elles mêmes qu'une valeur assez mince. — M. Boulanger ajoute quelques observations. Il croit que l'auteur restreint trop les sources mythiques du roman grec et qu'il faudrait penser aussi à d'autres religions orientales.

Soutenance de thèse.

Le 3 février, un jury composé de M. M. Tronchon, Pommier, Maugain, a déclaré digne du grade de docteur de l'Université de Strasbourg (Lettres), avec mention *honorable*, Mlle Mary Stanley Hinrichs.

La thèse avait pour titre : *Etude sur le cours familier de littérature de Lamartine.*

Les propositions de la Faculté étaient les suivantes :

1) *Les études de littérature française dans les collèges féminins universitaires aux Etats-Unis ;*

2) *L'information de Sainte Beuve en littératures étrangères, comparée à celle de Lamartine.*

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Abbé D. Tardi. *Fortunat*, Etude sur un dernier représentant de la poésie latine dans la Gaule mérovingienne. Paris, Boivin, 1927. In-8°, 288 p.

Après une introduction où il montre l'intérêt d'une étude sur Fortunat, qui est à la foi un littérateur latin par son origine italienne et sa formation, un mérovingien ayant vécu une bonne partie de sa vie en Germanie et surtout en Gaule et enfin un homme d'Eglise, l'auteur étudie en trois livres 1° les influences qui se sont exercées sur le talent et le caractère de Fortunat : milieu italien, milieu chrétien, éducation classique en Italie, voyage en Germanie, arrivée en Gaule, sainte Radegonde et la vie religieuse à Poitiers ; — 2° les sources d'inspiration : les rapports des poésies de Fortunat avec la cour et les rois, avec les leudes Francs qui étaient ses amis, avec les évêques et les moines, poèmes d'occasion, poèmes d'inspiration religieuse, poème sur la vie de s. Martin, poèmes contestés ; — 3° les procédés d'expression : le vocabulaire, la morphologie, la syntaxe, le style, la versification, l'influence de Fortunat sur les écrivains du moyen âge. Le but général de cette étude d'ensemble est d'expliquer autant que possible l'auteur par l'influence de son milieu et de son temps et d'écarter la légende, parfois grotesque, dont l'avaient entouré plusieurs historiens du XIXe siècle. Dans la mesure où les documents nous permettent d'entrevoir

Digitized by Google

la réalité, M. Tardi a réussi en général, semble-t-il, à nous donner une idée plus juste de Fortunat, de sa vie et de son œuvre. Le chapitre qui a le plus retenu mon attention est naturellement celui qui donne un aperçu d'ensemble sur la langue et la versification de Fortunat. J'aurais désiré y trouver plus de précision et plus d'exactitude. Je ne vois pas par exemple ce qu'a de nouveau la métaphore *pontificalis apex* pour désigner la dignité pontificale, puisque *l'apex* était déjà l'insigne du *flamen dialis*. Il me semble que nous n'avons pas le droit de taxer d'erreur *ducis* pour *dux*, *calcis* pour *calx*, *incudo* pour *incus*, *orditus* pour *orsus*, *volis* pour *vis* : Fortunat connaissait sans doute bien la forme classique, mais il a employé ici celle que lui suggérait la langue de son temps. Il est intéressant de noter *viaticum* au sens de *iter*, l'emploi commun féminin singulier de pluriels neutres anciens tels que *arva*, *pruna*, l'emploi de *suus* comme synonyme de *ejus* ou de *eorum*. Des faits de ce genre, trop rares chez Fortunat qui connaît trop bien la langue classique, nous font entrevoir certains détails de la langue parlée à cette époque ; c'est ce qui leur donne du prix à nos yeux. Il est regrettable que M. Tardi ne les signale guère que comme des erreurs ou des confusions, en les jugeant du point de vue de la langue de Cicéron.

A. Juret.

Italo SICILIANO. *Dal Romanticismo al Simbolismo, Théodore de Banville* (1823-1891). Un volume in-16 de 471 pages. (Letteraturc Moderne, Studi diretti da Arturo Farinelli, tomo XIV). Torino, fratelli Bocca, 1927.

Commencé à Grenoble, achevé à Budapest où l'on a en littérature française, soit à l'Université, soit au Collège Eötvös, d'excellents moyens de travail, l'ouvrage est très au courant des publications critiques ou techniques, sur les théories, les écoles, ou l'art du vers. L'une des *légendes* auxquelles l'auteur s'attaque, sinon le premier, du moins de grand cœur, au sujet de Banville, est celle de sa « poésie sans idées ». Il dégage avec soin ce qu'il a trouvé d'idées chez Banville, non sans reconnaître plus d'une fois la place qu'y prend le verbe, « l'invincible rhétorique », l'emphase due, selon lui, à Victor Hugo et qui persiste jusqu'à la fin, la phrase, harmonieuse souvent, la *pose* même. Il ne convient donc pas de se demander si, après la thèse volumineuse de M. Fuchs, que M. Siciliano juge honnête, mais d'une rigidité un peu scolastique (c'est vraiment bien vite dit pour un ouvrage aussi estimable et auquel il ne peut manquer de beaucoup devoir) et après l'étude de M. Albert Cassagne sur l'*Art pour l'Art*, où il n'est guère tenu compte de Banville prosateur, 471 pages nouvelles sur Banville poète et prosateur ne sont pas un peu beaucoup. Cette biographie littéraire, qui ne s'astreint pas à une stricte chronologie, et sait grouper, à telle ou telle étape de la vie, des œuvres de tendance analogue quoique d'âge divers, a d'ailleurs beaucoup de vivacité et d'agrément.

On y marque avec soin les périodes d'orientation, de tâtonnement, puis l'effort de « maturation intellectuelle et psychologique », et en quoi Banville, romantique « irréductible », disait-il, et chez qui le romantisme laissa bien du déchet (p. 161), se trouve être l'un des chefs du Parnasse : — lui-même

Digitized by Google

Parnassien mesuré, mais l'un des plus sympathiques, du moins comme homme, et, par certains aspects, l'un des précurseurs de ces Symbolistes dont il suivait les débuts avec une sympathie amusée, sans avoir été jamais (p. 402) à la remorque d'aucun mouvemeut littéraire.

M. Siciliano s'élève aussi contre une autre *légende* : Banville jongleur de rimes, en quoi serait toute sa richesse. Non, sa rime n'est pas riche toujours, et la rime riche ne lui a pas toujours suffi. Et sa prose mérite qu'on l'étudie, bien que le *Traité de Versification* soit « très inégal et presque toujours inférieur à la réputation de Banville », et moins neuf qu'on n'a cru. Dans toute son œuvre, trop de place faite à l'*à-propos* ; plus d'un recueil, même en vers, n'a guère de valeur que comme document sur l'homme et les milieux qu'il a connus et animés. Même dans les poèmes que lui inspire la guerre de 1870, trop de rhétorique, de la prolixité, l'émotion se dilue et n'atteint guère la zone profonde. Son Théâtre même n'est guère fait que de « tirades dans un fauteuil » (p. 291). Mais on met bien en lumière le rôle important qu'eut pour cet artiste l'élément *visuel* ; on marque avec soin comment il a connu la Grèce, ce qu'il lui a demandé, et jusqu'à quelle date ; on assemble non sans bonheur les témoignages de ceux qui l'ont aimé, ont cru en lui, et l'ont salué comme un maître affable, spirituel et bon.

L'auteur croit trop peut-être (p. 237) à un « mariage parfait » entre les éléments divers dont il suit bien la ligne à travers toute l'œuvre. Il semble que la sympathie pour son héros l'ait rendu quelque peu injuste parfois pour d'autres, comme Leconte de Lisle (p. 135, 439). Banville a-t-il été, au XIX^e^ siécle, le seul idéaliste qui ait su se garder d'être abstrus (p. 447) ? Parmi ceux qui demeurèrent optimistes en un siècle de pessimisme, ne fallait-il pas songer à Lamartine aussi (p. 427) ? Peut-on vraiment comparer Banville à un Balzac (p. 346, 370) ? et, comme artiste, le mettre au même plan que Baudelaire (p. 455,457) ?

Mais cette « modeste contribution à une révision générale de l'œuvre et du jugement qu'en a porté la critique » (p. 3) défend Banville, non sans bonheur souvent, contre les « Jocrisses de la critique » (p. 438). On ne saurait lui en vouloir, même si l'éloge semble parfois atteindre l'excès (p. 362 : « style... quelquefois pléthorique, ... toujours magnifique »), même si le doux Banville a eu la dent assez dure pour tels « trouveurs d'amusettes » et « diseurs de rien » comme... Renan. Notamment pour protester contre la légende de Banville simple clown poétique, funambulesque toujours et sans plus, (p. 154, 182, 241, 425, etc...) M. Siciliano trouve souvent des formules vives et heureuses, qui ajoutent encore à l'agrément de l'exposition. Cependant, montrer la pensée allemande introduite en France comme un autre cheval de Troie (p. 445), ce peut être juste pour Quinet, Cousin, oui ; mais pour Auguste Comte, non pas. Les *comparatistes* n'en trouveront pas moins leur bien dans ce livre. De ci de là, Dante, Boccace et Pétrarque apparaissent ; Gœthe aussi, et Rückert, Heine surtout, voire Schopenhauer, et Wagner, et Poe cher à Baudelaire. Bien entendu, pour Banville féru de *parisine*, l'essentiel était d'établir de quels Français il a procédé surtout : outre Hugo, qui ne lui a pas fait que du bien, et Balzac, on aura ici un peu toutes ses admirations ; y compris les vieux maîtres Villon, Ronsard, Rabelais, et jusqu'à Diderot qu'il semble avoir bien connu. Et d'autre part, la liste de ceux qui lui ont

Digitized by Google

tiré leur chapeau est plus longue que nous n'aurions cru, et dressée avec un soin louable autant qu'ingénieux.

Longue serait aussi, malheureusement, la liste des erreurs matérielles — sans parler de quelques mots italiens estropiés. Ecrire mytologie ou psycologie, gran, exala, catastrofe ou mellon (p. 37 et 438, 44, 275, 94, et 437, 67 et 85), ce n'est rien. — « Alexandrisme, refratchir, frontespice, surcils, granade, ambrosie, abjets », et même « s'encrapoula » (p. 12, 31, 90, 121, 151, 166, 227, 129) ne sont guère que des italianismes de graphie ou de prononciation. « Dénoué de poésie » p. 251, rassemble pour ressemble p. 264, poésie rationale pour rationnelle p. 330, sont déjà plus graves. Des noms propres sont défigurés : Champhort, Spronch, Xavier de Richard, Montelivet; Chénier est appelé Andrée à deux reprises; on nous parle de Légendes Bourbonneuses, de la Corrège et de la Bordighera (p. 20, 350); de Prothée et d'Hypathie (p. 301, 395); M. Miguel Zamacoïs reçoit p. 454 une particule à laquelle je ne pense pas qu'il ait jamais prétendu. Des vers cités sont faux : p. 145 et 151, des *s* de trop; p. 224 une *s* manque; p. 96 il faut lire *nue* et non *une*, p. 30 et 168 *de* rimer, *de* la boue; p. 326 (je pense) coutelas et non couteau. De même, ailleurs, sans doute, métaphysique *de* rossignol (p. 198), nous *ayons* (p. 387); et peut-être, p. 337, bateaux de fleurs (?) au lieu de bâtons à fleurs (?). Vétilles le plus souvent. Trop nombreuses pour un ouvrage soigné et de lecture agréable.

Henri Tronchon.

L. A. Constans, *Jules César, Guerre des Gaules.* Texte latin. Publié avec une introduction, un commentaire explicatif, etc. 1929. xlvi et 502 pages; 15 frs. — Collection Hachette.

Edition scolaire excellente. Les caractères d'imprimerie sont très lisibles, même ceux des notes. Le texte est établi par un connaisseur : M. Constans a publié le *De Bello Gallico* dans la collection Budé. Ce texte est presque partout identique à celui de cette collection. Il est généralement conservateur. Parfois cependant il me semble qu'il eût pu ou dû garder la leçon des manuscrits. P. ex. livre III, 12, 1, on lit dans les ms., en parlant de la marée montante : cum ex alto se aestus incitavisset, quod bis accidit semper horarum XII spatio : « ce qui arrive deux fois, chaque fois après un espace de 12 h. », ou « avec un intervalle... ». M. Constans, je ne sais pourquoi, croit que ce texte signifie que la marée montante se produirait toutes les six heures, et par suite il change le texte. Le commentaire explicatif est court, mais très précis et largement suffisant. Des signes dans le texte ou le commentaire renvoient aux index historique, géographique et archéologique, qui contiennent une foule de renseignements. Enfin signalons les 60 plans ou illustrations et une carte hors texte, qui aident efficacement à comprendre le récit de César. Sur César lui-même et ses commentaires, une copieuse introduction de 45 pages donne tous les renseignements désirables et un jugement plein de finesse et de bon sens.

A. Juret.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter.

Version grecque (licence et agrégation) pour le 20 mars 1930.

Retour d'Admète à son palais (1).

Ὦ σχῆμα δόμων, πῶς εἰσέλθω ;
Πῶς δ' οἰκήσω μεταπίπτοντος
δαίμονος ; οἴμοι. Πολὺ γὰρ τὸ μέσον·
τότε μὲν πεύκαις σὺν Πηλιάσιν
σὺν θ' ὑμεναίοις ἔστειχον ἔσω,
φιλίας ἀλόχου χέρα βαστάζων,
πολυάχητος δ' εἵπετο κῶμος,
τήν τε θανοῦσαν κἄμ 'ὀλβίζων,
ὡς εὐπατρίδαι καὶ ἀπ 'ἀμφοτέρων
ὄντες ἀρίστων σύζυγες εἶμεν·
νῦν δ' ὑμεναίων γόος ἀντίπαλος
λευκῶν τε πέπλων μέλανες στολμοὶ
πέμπουσι μ' ἔσω
λέκτρων κοίτας ἐς ἐρήμους.
.....
Φίλοι (2), γυναικὸς δαίμον' εὐτυχέστερον
τοὐμοῦ νομίζω, καίπερ οὐ δοκοῦνθ' ὅμως·
τῆς μὲν γὰρ οὐδὲν ἄλγος ἅψεταί ποτε,
πολλῶν δὲ μόχθων εὐκλεὴς ἐπαύσατο.
'Εγὼ δ', ὃν οὐ χρῆν ζῆν, παρεὶς τὸ μόρσιμον
λυπρὸν διάξω βίοτον· ἄρτι μανθάνω.
Πῶς γὰρ δόμων τῶνδ' εἰσόδους ἀνέξομαι ;
τίν' ἂν προσειπών, τοῦ δὲ προσρηθεὶς ὕπο,
τερπνῆς τύχοιμ' ἂν εἰσόδου ; ποῖ τρέψομαι ;
Ἡ μὲν γὰρ ἔνδον ἐξελᾷ μ' ἐρημία,
γυναικὸς εὐνὰς εὖτ' ἂν εἰσίδω κενάς
θρόνους τ' ἐν οἷσιν ἵζε, καὶ κατὰ στέγας

(1) Admète, prince de Phères, en Thessalie, ne pouvait échapper à une fin prématurée que si quelqu'un acceptait de mourir à sa place. Ses vieux parents n'ont pas voulu renoncer à la vie, mais sa femme, Alceste, s'est sacrifiée. Il revient des funérailles.

(2) Admète s'adresse au chœur.

Digitized by Google

αὐχμηρὸν οὖδας, τέκνα δ' ἀμφὶ γούνασι
πίπτοντα κλαίῃ μητέρ', οἳ δὲ δεσπότιν
στένωσιν οἵαν ἐκ δόμων ἀπώλεσαν.
Τὰ μὲν κατ' οἴκους τοιάδ' · ἔξωθεν δέ με
γάμοι τ' ἐλῶσι Θεσσαλῶν καὶ ξύλλογοι
γυναικοπλήθεις · οὐ γὰρ ἐξανέξομαι
λεύσσων δάμαρτος τῆς ἐμῆς ὁμήλικας ·
Ἑρεῖ δέ μ', ὅστις ἐχθρὸς ὢν κυρεῖ, τάδε ·
« Ἰδοὺ τὸν αἰσχρῶς ζῶνθ', ὃς οὐκ ἔτλη θανεῖν,
ἀλλ' ἦν ἔγημεν ἀντιδοὺς ἀψυχίᾳ
πέφευγεν Ἅιδην · κἄτ' ἀνὴρ εἶναι δοκεῖ ;
στυγεῖ δὲ τοὺς τεκόντας, αὐτὸς οὐ θέλων
θανεῖν. » Τοιάνδε πρὸς κακοῖσι κληδόνα
ἔξω. Τί μοι ζῆν δῆτα κύδιον, φίλοι,
κακῶς κλύοντι καὶ κακῶς πεπραγότι ;

Thème grec pour le 22 mars 1930.

Plusieurs fois pendant les longues nuits de l'automne, je me suis trouvé seul, placé en sentinelle.... aux avant-postes de l'armée. Tandis que je contemplais les feux réguliers des lignes romaines et les feux épars des hordes des Francs, tandis que... je prêtais l'oreille au murmure de l'armée ennemie, au bruit de la mer, et aux cris des oiseaux sauvages qui volaient dans l'obscurité, je réfléchissais sur ma bizarre destinée. Je songeais que j'étais là combattant pour des barbares tyrans de la Grèce, contre d'autres barbares dont je n'avais reçu aucune injure. L'amour de la patrie se ranimait au fond de mon cœur, l'Arcadie se montrait à moi dans tous ses charmes. Que de fois durant les marches pénibles sous les pluies et dans les fanges de la Batavie, que de fois à l'abri des huttes de bergers où nous passions la nuit, que de fois autour du feu que nous allumions pour nos veilles, que de fois, dis-je, avec de jeunes Grecs exilés comme moi, je me suis entretenu de notre cher pays. Nous racontions les jeux de notre enfance, les aventures de notre jeunesse, les histoires de nos familles. Un Athénien vantait les arts et la politesse d'Athènes, un Spartiate demandait la préférence pour Lacédémone, un Macédonien mettait la phalange bien au-dessus de la légion et ne pouvait souffrir que l'on comparât César à Alexandre. « C'est à ma patrie que vous devez Homère », s'écriait un soldat de Smyrne, et à l'instant même il chantait ou le dénombrement des vaisseaux ou le combat d'Ajax et d'Hector. Ainsi les Athéniens prisonniers à Syracuse redisaient autrefois les vers d'Euripide pour se consoler de leur captivité. Mais lorsque jetant les yeux autour de nous nous apercevions les horizons noirs et plats de la Germanie, ce ciel sans lumière qui semble vous écraser sous sa voûte abaissée, ce soleil impuissant qui ne peint les objets d'aucune couleur, quand nous venions à nous rappeler les paysages éclatants de la Grèce... alors il nous prenait un désir si violent de revoir notre terre natale que nous étions près d'abandonner les aigles.

Châteaubriand, *Les Martyrs*, 6.

Digitized by Google

Version latine (agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 13 mars. — Correction le 20 mars.

Satis apparet, ex eo quod hanc scribentium neglegentiam damno, quid de illis dictandi deliciis sentiam. Nam in stilo quidem, quamlibet properato, dat aliquam cogitationi moram non consequens celeritatem eius manus : ille cui dictamus urget atque interim pudet etiam dubitare aut resistere aut mutare. quasi conscium infirmitatis nostrae timentes : quo fit ut non rudia tantum et fortuita, sed impropria interim, dum sola est conectendi sermonis cupiditas, effluant, quae nec scribentium curam nec dicentium impetum consequantur. At iden ille qui excipit, si tardior in scribendo aut incertior in legendo uelut offensator fuit, inhibetur cursus, atque omnis, quae erat, concepta mentis intentio mora et interdum iracundia excutitur. Tum illa, quae altiorem animi motum sequuntur quaeque ipsa animum quodam modo concitant, quorum est iactare manus, torquere uultum, femur et latus interin obiurgare, quaeque Persius notat, cum leuiter dicendi genus significat, « nec pluteum » inquit « caedit nec demorsos sapit ungues », etiam ridicula sunt, nisi cum soli sumus. Denique ut semel quod est potentissimum dicam : secretum, quod dictando perit, atque liberum arbitris locum et quam altissimum silentium scribentibus maxime conuenire nemo dubitauerit. Non tamen protinus audiendi qui credunt aptissima in hoc nemora siluasque, quod illa caeli libertas locorumque amoenitas sublimem animum et beatiorem spiritum parent. Mihi certe iucundus hic magis quam studiorum hortator uidetur esse secessus. Namque illa, quae ipsa delectant, necesse est auocent ab intentione operis destinati. Neque enim se bona fide in multa simul intendere animus totum potest et quocumque respexit, desinit intueri quod propositum erat. Quare siluarum amoenitas et praeterlabentia flumina et inspirantes ramis arborum aurae uolucrumque cantus et ipsa late circumspiciendi libertas ad se trahunt, ut mihi remittere potius uoluptas ista uideatur cogitationem quam intendere. Demosthenes melius, qui se in locum ex quo nulla exaudiri uox et ex quo nihil prospici posset, recondebat, ne aliud agere mentem cogerent oculi.

Thème latin (agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 27 mars. — Correction le 3 avril.

Certes tous les hommes, tant qu'ils ont quelque chose d'homme, devant qu'ils se laissent assujétir, il faut l'un des deux : qu'ils soient contraints ou déçus : contraints par les armes étrangères, comme Sparte ou Athènes par les forces d'Alexandre ou par les factions ainsi que la ségneurie d'Athènes était devant venue entre les mains de Pisistrat. Par tromperie perdent-ils souvent la liberté, et, en ce, ils ne sont pas si souvent séduits par autrui comme ils sont trompés par eux-mêmes : ainsi le peuple de Syracuse, la maîtresse ville de Sicile, étant pressée par les guerres, inconsidérément ne mettant ordre qu'au danger présent, éleva Denys, le premier tyran et lui donna la charge de la conduite de l'armée et ne se donna garde qu'il l'eut fait si grand que cette bonne pièce-là, revenant victorieux,

Digitized by Google

comme s'il n'eut pas vaincu ses ennemis mais ses citoyens, se fit de capitaine roi et de roi tyran. Il n'est pas croyable comme le peuple, dès lors qu'il est assujéti, tombe si soudain en un tel et si profond oubli de la franchise qu'il n'est pas possible qu'il se réveille pour la ravoir, servant si franchement et tant volontiers qu'on dirait à le voir qu'il a non pas perdu sa liberté mais gagné sa servitude..... L'on ne peut pas nier que la nature n'ait en nous bonne part pour nous tirer là où elle veut et nous faire dire bien ou mal nés ; mais si faut-il confesser qu'elle a moins de pouvoir en nous que la coutume, pour ce que le naturel, pour bon qu'il soit, se perd s'il n'est entretenu ; et la nourriture nous fait toujours de sa façon, comment que ce soit, maugré la nature. Les semences de bien que la nature met en nous sont si menues et glissantes qu'elles ne peuvent endurer le moindre heurt de la nourriture contraire ; elles ne s'entretiennent pas si aisément comme elles s'abatardissent, se fondent et viennent à rien, ne plus ne moins que les arbres fruitiers, qui ont bien tous quelque naturel à part, lequel ils gardent bien si on les laisse venir, mais ils le laissent aussitôt pour porter d'autres fruits étrangers et non les leurs selon qu'on les ente.

La Boétie, *Discours sur la servitude volontaire*, éd. Bonnefon, p. 21-23.

Version latine.

Certificat d'Etudes Littéraires classiques

(à remettre à M. Grenier, le 25 Mars)

La correction.

Sequitur emendatio, pars studiorum longe utilissima : neque enim sine causa creditum est stilum non minus agere quum delet. Hujus autem operis est adjicere, detrahere, mutare ; sed facilius in iis simpliciusque judicium quae replenda vel dejicienda sunt ; premere vero tumentia, humilia extollere, luxuriantia astringere, inordinata digerere, soluta componere, exultantia coercere, duplicis operae, nam et damnanda sunt quae placuerant et invenienda quae fugerant. Nec dubium est optimum esse emendandi genus si scripta in aliquot tempus reponuntur, ne nobis scripta nostra, tanquam recentes fetus, blandiantur. Sed neque contingere hoc semper potest, praesertim oratori, cui saepius scribere ad praesentes usus necesse est et emendatio finem habeat ; sunt enim qui ad omnia scripta tanquam vitiosa redeant et, quasi nihil fas sit rectum esse quod primum est, melius existiment quidquid est aliud, idque faciant quoties librum in manus resumpserunt, similes medicis etiam integra secantibus. Accidit itaque ut cicatricosa sint et exsanguia et cura pejora. Sit ergo aliquando quod placeat aut certe quod sufficiat, ut opus poliat lima non exterat.

Quintilien. *Inst. Orat.* X, 4.

Thème latin (licence).

A remettre à M. Boulanger le 7 mars. — Correction le 14 mars

Lorsque les hommes, et principalement ceux qui ont l'imagination vigoureuse, se considèrent par leur plus bel endroit, ils sont presque tou-

Digitized by Google

jours très satisfaits d'eux-mêmes, et leur satisfaction intérieure ne manque jamais de s'augmenter lorsqu'ils se comparent aux autres qui n'ont pas tant de mouvement qu'eux. D'ailleurs, il y a tant de gens qui les admirent et il y en a si peu qui leur résistent avec succès et applaudissements ; enfin il se forme sur le visage de ceux qui les écoutent un air si sensible de soumission et de respect, et des traits si vifs d'admiration à chaque mot nouveau qu'ils profèrent, qu'ils s'admirent aussi eux-mêmes, et que leur imagination, qui leur grossit tous leurs avantages, les rend extrêmement contents de leur personne. Car, si l'on ne peut voir un homme passionné sans recevoir l'impression de sa passion et sans entrer, en quelque manière, dans ses sentiments, comment serait-il possible que ceux qui sont environnés d'un grand nombre d'adorateurs ne donnassent quelque entrée à une passion qui flatte si agréablement l'amour-propre ? Or, cette haute estime que les personnes d'imagination forte et vive ont d'elles-mêmes et de leurs qualités leur enfle le courage et leur fait prendre un air dominant et décisif.

Version latine.

CERTIFICAT D'HISTOIRE ANCIENNE

(*à remettre à M. Gagé le 19 mars 1930*)

Politique d'Auguste en Italie et dans les provinces.

Ad hunc modum urbe urbanisque rebus administratis, Italiam duodetriginta coloniarum numero, deductarum a se, frequentavit operibusque ac vectigalibus publicis plurifariam instruxit, etiam jure ac dignatione urbi quodam modo pro parte aliqua adaequavit, excogitato genere suffragiorum, quae de magistratibus urbicis decuriones colonici in sua quisque colonia ferrent et sub die comitiorum obsignata Romam mitterent. Ac necubi aut honestorum deficeret copia aut multitudinis suboles, equestrem militiam petentes etiam ex commendatione publica cujusque oppidi ordinabat ; at iis, qui e plebe regiones sibi revisenti filios filiasve approbarent, singula nummorum milia pro singulis dividebat.

Provincias validiores et quas annuis magistratuum imperiis regi nec facile nec tutum erat, ipse suscepit, ceteras proconsulibus sortito permisit ; et tamen nonnullas commutavit interdum atque ex utroque genere plerasque saepius adiit. Urbium quasdam, fœderatas sed ad exitium licentia praecipites, libertate privavit, alias ant aere alieno laborantes levavit, aut terrae motu subversas denuo condidit, aut merita erga populum R. adlegantes Latinitate vel civitate donavit. Nec est, ut opinor, provincia, excepta dumtaxat Africa et Sardinia, quam non adierit. In has fugato Sex. Pompeio trajicere ex Sicilia apparantem continuae et immodicae tempestates inhibuerunt, nec mox occasio aut causa trajiciendi fuit.

Regnorum quibus belli jure potitus est, praeter pauca, aut eisdem quibus ademerat reddidit, aut alienigenis contribuit. Reges socios etiam inter semetipsos necessitudinibus mutuis junxit, promptissimus affinitatis cujusque atque amicitiae conciliator et fautor ; nec aliter universos quam membra partesque imperii curae habuit, rectorem quoque solitus apponere aetate parvis aut mente lapsis, donec adolescerent aut resipiscerent ; ac plurimorum liberos et educavit simul cum suis et instituit.

Digitized by Google

Epigraphie latine

Choix d'inscriptions municipales.

1) Année épigraphique, 1902, n° 164 (Dessau 6780).

M · SERVILIO · P · F · QVIR ·
DRACONI · ALBVCIANO
IIVIRO FLAM · PERP
QVOD SUPER · MVLTA · IN · REMP ·
MERITA · ET · AMPLISSIMVM
MVNIFICENTIAE · STVDIVM · LE
GATIONEM · VRBICAM · GRATVI
TVM · AD · LATI*um* MAIVS · PE
TENDVM DVPLICEM SVSCE
PERIT · TANDEMQ · FELICITER
RENVNTIAVERIT · ORDO · PVBLI
CE PONENDAM · CENSVIT · ET
CVM · IS · HONORE · CONTENTVS
PECVNIAM · REIP · REMISIS
SET · POPVLVS · DE · SVO · POSVIT

2) C. I. L. II, 1945 (Dessau 1982).

IMP · DOMITIANO
CAESARI
AVG · GERMANICO
L · MVNIVS QVIR
NOVATVS · ET
L · MVNIVS · QVIR
AVRELIANVS
l · F · C · R · PER · HO*no*REM
IIVIR · CONSECVTI
D · S · P · D · D

3) *Ibid.*, 1286.

L · MARCIVS · L · F · L · N · L · PRON · C · ABN · QVIRIN
SATVRNINVS · ANN · XIIX · MENSIVM · V · H · S · E
HVIC · ORDO · MVNICIPI · FLAVI · SALPESANI
LAVDATIONEM · LOCVM · SEPVLTVRAE · IMPENSAM
FVNERIS · CLVPEVM · STATVAM · PEDESTREM · ET
ORNAMENTA · DECVRIONATVS · DECREVIT
EIDEMQVE · OMNES · HONORES · A · POPVLO
ET · INCOLIS · HABITI · SVNT
*l · marcius l · f · qu*IRINA · PATER · HONOREM
*accepit impensa*M · REMISIT

4) *Ibid.*, 2026.

C · SEMPRONIO · *c · lib* ·
NIGELLIONI · · · · · ·
VI · VIR · AVG · IN · COL · PATRI*cia* · *item*
IN · MVNICIPIO · SINGIL · VI · VIR · *aug*
PERPETVO · D · D · MVNICIPI · *mu*
NICIPVM · SINGIL · HONOR*em*
ACCEPIT · IMPENSAM · REMIS*it*
HVIC · ORDO · SINGILIENSIS · RECIPI*endo*
IN · CIVIVM · NVMERVM · QVANTVM

Digitized by Google

CVI · PLVRIMVM · LIBERTINO · DECREVIT
ITEM · HVIC · ORDO · SINGILIENS · VETVS
EADEM · QVAE · SVPRA · IN · VNIVER
SVM · DECREVERAT · SVO · QVOQVE
NOMINE · DECREVIT

5) XIII, 1921 (de Lyon).

SEX · LIGVRIVS · SEX · FIL
GALERIA · MARINVS
SVMMVS · CVRATOR · C · R
PROVINC · LVG · Q · IIVIRALB
ORNAMENTIS · SVFFRAG
SANCT · ORDINIS · HONO
RATVS · IIIVIR · DESIGNATVS
EX · POSTVL · POPVLI · OB · HONO
REM · PERPETVI · PONTIF · DAT
CVIVS · DONI · DEDICATIONE · DE
CVRIONIB · ⅄ · V · ORDINI · EQVES
TRI · IIIIIVIRIS · AVG · NEGOTIATO
RIB VINARIS · ⅄ · III · ET · OMNIB · COR ·
PORIB · LVG · LICITE · COEVNTIBVS · ⅄ · II
ITEM · LVDOS · CIRCENSES · DEDIT · L · D · D · D

6) XIV, 367 (d'Ostie).

P · HORATIO
CHRYSEROTI
SEVIRO · AVGVSTAL · IDEM
QVINQ · ET · IMMVNI · LARVM · AVG
EX · S · C · SEVIRI · AVGVSTALES · STATVAM
EI · PONENDAM · DECREVERVNT · QVOD
IS · ARCAE · EORVM · HS · L · M · N · DEDERIT
EX · QUA · SVMMA · HS · X · M · N · OB · HONOREM · CVRAE
SEX · HORATI · CHRYSEROTIANI · ET · RELIQVORVM (*sic*)
HS · XL · M · N · EXCEPTA · STIPVLATIONE · EX · VSVRIS
SEMISSIBVS · ET · M · II · S · S · S · QVODANNIS · IDIB · MARTIS
NATALI · SVO · INTER · PRAESENTES · HORA · II · VSQVE
AD · ASSE · DIVIDATUR · DEDVCTA · ORNATIONE · STATVE (*sic*)
ET · FAMILIAE · AVGVSTAL · HS · C · N · QVOTSI · ITA
FACTVM · NON · ERIT TVM · EA. HS · XL · M · N ·
DARI · REI · P · OST · SVB · EADEM · CONDICIONE
QVA · S · S · EST OB CVIVS DEDICATIONE DEDIT
DECVRIONIB · ⅄V · ET · AVGSTALIBVS · ⅄V
ISQVE · HONORE · SIBI HABITO SVMPTVM STA
TVAE ORDINI AVGVSTALIVM · REMISIT

DEDIC
XV · KAL *ianvar*
MAMERTINO · ET · RVFO
COS

Digitized by Google

Composition de grammaire (Agrégation).

Remettre à M. Juret.

I

HÉSIODE, *Oeuvres et jours*, vers 634 à 663 : de ἔνθα δ' ἐγω... à ὕμνον ἀείδειν.

Etudier dans ce texte :

1° l'accentuation de ἐπ' (664), εἷς (655), μέ φημι (656), ἔνθα με (659, ἀοιδῆς (659), ὣς (661).

2° le caractère dialectal de Μούσης (658), Ἑλικωνιάδεσσι (658), λιγυρῆς (659), τόσσον (660), νηῶν (660), αἰγιόχοιο (661).

3° la phonétique et la morphologie de δαίφρονος (654), προπεφραδμένα (655 : conjuguer ce parfait à l'indicatif en expliquant les formes), ἔθεσαν (656 : conjuguer cet aoriste à l'indicatif actif et expliquer), φημι (656), τρίποδα (657), τόσσον (660), ἀοιδῆς (659), ἀείδειν (662).

4° La syntaxe de ἐπέβησαν ἀοιδῆς (659), νηῶν πεπείρημαι (660), μέ φημι φέρειν comparé à μ' ἐδίδαξαν ἀείδειν.

II

HORACE, *Sat.* I, 1, 24-32, depuis *quamquam ridentem* jusqu'à *cibaria.*

Etudier dans ce texte les détails suivants :

1° Syntaxe. — Valeur de *quamquam*, fonction de *ridentem*. — Quel est le sujet de *dicere verum* ? — Pourquoi *vetat* est-il, comme *jubere*, construit avec l'infinitif et non avec *ut* et le subjonctif ? — Emploi de *verum* et de *seria* comme substantifs. — Valeur du présent avec *olim* dans *olim dant*. — Fonction de *blandi* et *d'audaces*. — Sens de *ille*, *hic*. — Fonction de *senes*. — Pourquoi *sibi* et non *eis* (vers 32) ? — Pourquoi l'idée « quand ils auront amassé des vivres » est-elle exprimée par Cum sibi sint congesta cibaria (vers 32) au parfait du subjonctif ?

2° Phonétique et morphologie. Signaler les voyelles longues qui continuent des diphtongues. — L'*e* de *vetat* est-il primitif ? — Formation et sens de *doctores*, de *perfidus*. — Formation de *amotus*. — Formation d'*olim*. Expliquer les temps primitifs de *quaero*, *currunt*, *recedant*, *congesta*, et les formes de *aio*.

Composition de grammaire française.

CERTIFICAT DE GRAMMAIRE ET DE PHILOLOGIE.
CERTIFICAT D'HISTOIRE DE LA LANGUE ET DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

A remettre à M. Hoepffner le 24 mars 1930.

Renart l'entent, prent le la fievre :
Mout doute l'ours, car de bien haut
Le *fist* jadis prendre un mau saut.
S'il le doute, n'est pas merveille.
A Grimbert, son cousin, conseille

Digitized by Google

Et dit qu'il a grant mal au cuer :
« Aylas ! fait-il, couzin, je muer ! »
Le pous li bat, *change* coulour :
Angoussous mal a en *paour*.
Renart s'en *vait* en sa maison :
O luy vait Grinbert le taisson,
Et le *singe* dans Cointereaus,
Et dans Renardins li mezeaus,
Et Percehaye et Malebranche,
Et dame Hermeline la franche,
I sont corus come desvés :
« Sire, dites que vous avés. »
— « Ales, dist-il, tost pour le *prestre* !
Bien pöes, tuit *veïr* mon estre. »

(Phil. de Novarre, LXXIII, 72-90.)

1° Traduire.

2° Expliquer les mots en italique.

3° Signaler les formes survivantes de l'ancien français et remplacer les formes modernisées du texte par les formes correspondantes de l'ancien français.

(Les candidats aux certificats de Littérature française, Etudes littéraires classiques et Littérature française du moyen-âge pourront faire le commentaire littéraire de ce passage.)

Thème allemand.

A remettre à M. Ernest H. Lévy, le 27 mars 1930.

La maison était vide. Les domestiques allaient et venaient, comme étonnés, eux aussi, de n'avoir plus à se contraindre. On avait ouvert toutes les fenêtres, et le soleil de mai jouait librement dans les chambres, où toutes choses étaient remises en place. Ce n'était pas l'abandon, c'était l'absence. Je soupirai, je calculai ce que cette absence devait durer. Deux mois ! cela me paraissait tantôt très long, tantôt très court. J'aurais souhaité, je crois, tant j'avais besoin de m'appartenir, que ce mince répit n'eût plus de fin.

Je revins le lendemain, les jours suivants : même silence et même sérénité, je me promenai dans toute la maison, je visitai le jardin allée par allée ; Madeleine était partout. Je m'enhardis jusqu'à m'entretenir librement avec son souvenir, je regardai sa fenêtre, et j'y revis sa jolie tête, j'entendis sa voix dans les allées du parc, et je me mis à fredonner, pour retrouver comme un écho de certaines romances qu'elle se plaisait à chanter en plein air, que le vent rendait si fluides et que le bruit des feuilles accompagnait. Je revis mille choses que j'ignorais d'elle ou qui ne m'avaient pas frappé, certains gestes qui n'étaient rien et qui devenaient charmants ; je trouvai pleine de grâce l'habitude un peu négligée qu'elle avait de tordre ses cheveux en arrière et de les porter relevés sur la nuque et liés par le milieu comme une gerbe noire. Les moindres particularités de sa mise ou de sa

Digitized by Google

tournure, une odeur exotique qu'elle aimait et qui me l'eût fait reconnaître les yeux fermés, tout, jusqu'à ses couleurs adoptées depuis peu, le bleu qui la parait si bien et qui faisait valoir avec tant d'éclat sa blancheur sans trouble, tout cela revivait avec une lucidité surprenante, mais en me causant une autre émotion que sa présence, comme un regret, agréable à caresser, des choses aimables qui n'étaient plus là. Peu à peu, je me pénétrais sans beaucoup de chaleur, mais avec un attendrissement continu, de ces reminiscences, seul attrait presque vivant qui me restât d'elle, et moins de quinze jours après le départ de Madeleine ce souvenir envahissant ne me quittait plus.

EUGÈNE FROMENTIN.

Version allemande.

(A remettre à M. Schlagdenhauffen, le 13 mars 1930)

Hölderlin

Einer nur, ein einziger von der heiligen Schar, der reinste von allen, weilt noch lange auf der entgötterten Erde, Hölderlin, doch an ihm hat das Schicksal am seltsamsten getan. Noch blüht ihm die Lippe, noch tastet sein alternder Leib sich über die deutsche Erde, noch gehen seine Blicke blau vom Fenster hinüber in die geliebte Landschaft des Neckars, noch darf er die Lider frommen Blicks zum « Vater Aether », zum ewigen Himmel hin aufschlagen : doch sein Sinn ist nicht mehr wach sondern verwölkt in einen unendlichen Traum. Wie Tiresias, den Seher, haben die eifersüchtigen Götter den, der sie belauschte, nicht getötet, sondern ihm nur den Geist geblendet. Wie Iphigenia, das heiligste Opfer, haben sie ihn nicht geschlachtet, sondern in die Wolke gehüllt und hinweggetragen in den Pontus des Geistes, in die kimmerische Dunkelheit des Gefühls. Ein Schleier ist um seine Worte und seine Seele gedunkelt : verworrenen Sinns lebt der « in himmlische Gefangenschaft Verkaufte » noch dumpfe Jahrzehnte dahin, der Welt wie sich selbst verloren, und nur der Rhythmus, die dumpfe klingende Welle stürzt in zerstäubten, zerquellenden Lauten von seinem zuckenden Mund. Um ihn blühen und welken seine geliebten Frühlinge, er zählt sie nicht mehr. Um ihn sinken und sterben die Menschen, er weiss es nicht mehr. Schiller und Goethe und Kant und Napoleon, die Götter seiner Jugend, sind ihm längst vorausgegangen, brausende Bahnen durchqueren sein erträumtes Germanien, Städte ballen, Länder heben sich auf — nichts von all dem erreicht sein versonnenes Herz. Allmählich beginnt das Haar ihm zu grauen, ein scheuer, gespenstiger Schatten einstiger Lieblichkeit, tappt er hin durch die Strassen Tübingens, verspottet von den Kindern, verhöhnt von den Studenten, die hinter der tragischen Larve den abgestorbenen Geist nicht ahnen, und längst denkt kein Lebender seiner mehr. Einmal, in der Mitte des neuen Jahrhunderts, hört die Bettina, dass er (einst von ihr wie ein Gott gegrüsst) sein « Schlangenleben » noch führe in des braven Tischlers Haus und erschrickt wie vor einem Hadesentsandten — so fremd hängt er hinüber in die Zeit, so ausgeklungen tönt sein Name, so vergessen ist seine Herrlichkeit. Und wie er sich dann eines Tages leise hinlegt und stirbt, rührt dies stille Sinken nicht stärkeren Laut in der deutschen Welt, als eines

Digitized by Google

herbstlichen Blattes schwankes Zubodenschweben. Handwerker tragen ihn in verschabtem Gewand hin zu der Grube, die Tausende seiner geschriebenen Blätter werden vertan oder lässig bewahrt und stauben dann jahrzehntelang in Bibliotheken. Ungelesen, unempfangen bleibt für ein ganzes Geschlecht die heroische Botschaft dieses Letzten, dieses Reinsten der heiligen Schar.

STEFAN ZWEIG, *Der Kampf mit dem Dämon.*

Version italienne pour le 11 mars.

Che fie di me? Che vo' tu far di nuovo
D' un arso legno e d'un afflitto core?
Dimmelo un poco, Amore,
Acciò che io sappi in che stato io mi truovo.

Gli anni del corso mio al segno sono,
Come saetta ch'al bersaglio è giunta,
Onde si de' quetar l'ardente foco.
E mie' passati danni a te perdono,
Cagion che 'l cor l' arme tu' spezza e spunta,
Ch' amor per pruova in me non à più loco.
E se tuo' colpi fussin nuovo gioco
A gli occhi mei, al cor timido e molle,
Vorria quel che già volle?
Ond' or ti vince e sprezza, e tu tel sai,
Sol per aver men forza oggi che mai.

Tu speri forsi per nuova beltate
Tornarmi indietro al periglioso impaccio,
Ove 'l più saggio assai men si difende;
Più corto è 'l mal nella più lunga etate,
Ond' io farò come nel foco el ghiaccio
Che si distrugge e parte e non s' accende.
La morte in questa età sol ne difende
Dal fiero braccio e da' pungenti strali,
Cagion di tanti mali,
Che non perdona a condizion nessuna
Nè al loco, nè tempo, nè fortuna.

L'anima mia, che con la morte parla,
E seco di sè stessa si consiglia,
E di nuovi sospetti ogni or s' attrista;
E 'l corpo di dì in dì spera lasciarla;
Onde l'immaginato cammin piglia,
Di speranza e timor confusa e mista.
Ai, Amor, come se' pronto in vista,
Temerario, audace, armato e forte!
Che e' pensier della morte
Nel tempo suo di me discacci fori,
Per trar d'un arbor secco fronde e fiori.

Digitized by Google

Che poss' io più? Che debb'io? Nel tuo regno
Non a' tu tutto el tempo mio passato,
Che de' mia anni un' ora non m'è tocca?
Qual inganno, qual forza o qual ingegno
Tornar mi puote a te, Signore ingrato,
Ch'al cuor la morte e pietà porti in bocca?
Ben sare' ingrata e sciocca
L'alma risuscitata e senza stima
Tornare a quel che gli die' morte prima.

Ogni nato la terra in breve aspetta;
D'ora in ora manca ogni mortal bellezza:
Chi ama, il vedo, e' non si può più sciorre.
Col gran peccato la crudel vendetta
Insieme vanno; e quel che men s'apprezza,
Colui è sol ch' a più corre.
A che mi vuo' tu porre,
Che 'l dì ultimo buon, che mi bisogna,
Sie quel del danno e quel della vergogna?

Michelangelo BUONARROTI.

CORDONNERIE
DU
HIGH-LIFE
Chaussures F. Pinet-Paris
STRASBOURG
27, Haute Montée, 27
La meilleure qualité
Le plus grand choix
Les dernières nouveautés
aux prix les plus bas
La maison se charge
de toutes réparations
Remise de 5 °/. aux Etudiants

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

MAY 19 1930

8e ANNÉE — 1930
N° 6 — AVRIL

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

Pages.

I.

Maurice Pradines. *Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence* 201

II. **Échos des Cours de la Faculté.**

Th. Gérold. *La musique des Troubadours et des Trouvères*..... 205

J. Pommier. *Notes sur Carmen (suite et fin)* 209

III. **Chronique.**

Réunions du samedi..... 217

Soutenance de thèse..... 219

La visite du Professeur Martin à Strasbourg..... 219

IV. **Revue bibliographique.**

A. Juret. *Le latin en poche* (H. Gœlzer) 219

Henri Tronchon. *L'influence de Shakespeare sur Alfred de Vigny* (Annie Sessely)..... 220

V. **Textes à traduire ou à commenter.** 189

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI[e])

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

8e ANNÉE
N° 6

AVRIL
1930

Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence

d'après Ed. Le Roy (Boivin, 1928).

L'homme au point de vue morphologique, diffère à peine des Anthropoïdes : cependant sa puissance d'envahissement et de conquête, l'extension géographique de son *règne* est un fait unique dans l'histoire des espèces ; par son importance, l'apparition de l'homme constitue même plus qu'un *règne* ; elle « n'est vraiment comparable qu'à celle de la Vie » (p. 17). C'est qu'avec lui, la Vie entre dans une phase absolument originale de son progrès : « la phase instrumentale » (p. 20) ; elle apprend à se créer des instruments qui ne sont pas de nouveaux organes : des instruments artificiels. L'homme, suivant la formule bergsonienne, est surtout l'animal *qui fabrique* (*Homo faber*). Corrélativement, l'apparition de l'humanité exprime la *phase sociale* de la Vie, une *conspiration* absolument propre à l'espèce humaine entre les individus dont elle est faite (29-33 ; repris et complété 266-272). Et ces deux caractères d'une nouveauté incomparable sont pour une part l'expression et pour une part la cause d'un caractère plus profond qui définit par conséquent l'humanité dans sa nature essentielle : l'aptitude à *réfléchir* (33-34). Le problème de l'homme est posé par l'obligation d'insérer « la sphère de la réflexion, de l'invention consciente et libre, de la pensée proprement dite, bref la sphère de l'esprit ou *Noosphère* », sur ce que l'auteur appelle — à la suite du P. Teilhard, dont il nous résume des inédits exprimant leur doctrine commune — la *Biosphère*. C'est le problème de « l'hominisation de la vie », phénomène qui n'a d'analogue, dans l'histoire passée de la terre, que la « vitalisation de la matière » (47). Ces formules définissent toute l'entreprise du livre.

Les chapitres suivants (IV à VII) nous en font connaître l'esprit et la méthode. La donnée du problème, on vient de le voir, est à la fois continuité et discontinuité. Il s'agit de l'apparition d'une *qualité* nouvelle au terme d'un progrès pourtant continu. Ainsi sont le point de la surface, en dépit de leur hétérogénéité qualitative, quand on suit le progrès des sections droites de la base au sommet du cône (52). La Noosphère peut être en ce sens une transfiguration (54) de la Biosphère tout en la prolongeant. Le transformisme n'a pas tort en principe : c'est une hypothèse nécessaire, inéluctable (58-81), sans laquelle on serait inévitablement amené à substituer « une vraie transmutation magique » à tout « essai de représentation intelligible » des phénomènes (95) ; mais le transformisme ne se réduit pas aux théories mécanistes de Darwin et de Lamarck (97-99). Un facteur nouveau est nécessaire. Et l'analyse même de la vie nous le révèle comme constituant le caractère spécifique de cette dernière : la vie, en

Digitized by Google

effet, ne saurait sortir directement de la matière ; ce sont là « deux types d'ordre phénoménal inverses l'un de l'autre » (100) et qui s'opposent à peu près comme *l'improbable* au probable, la contingence à la détermination, *l'invention* au mécanisme (99-104). L'exigence idéaliste prend ici des gages contre le fait brut de l'évolution (1). « Il doit » donc « y avoir au plus intime de la vie et depuis l'origine, comme principe et moteur primordial, quelque puissance d'invention » (104), une puissance qu'on pourra partout mettre à jour simplement en révélant les lacunes et les échecs du transformisme classique, c'est-à-dire du transformisme mécaniste (105-117. Cf. 360). Or, on a vu que le propre de l'homme n'est que l'esprit d'invention sous sa forme réfléchie. La vie nous fournit donc elle-même le facteur essentiel qui explique l'homme ; mais plus sûrement encore l'étude de l'homme doit nous fournir le facteur qui explique la vie (117-129). Ce facteur, c'est *la création dans l'évolution* (Bergson et Osborn) (122), une création continuement manifestée au cours de la vie par des initiatives analogues à l'invention humaine, de telle sorte que l'étude de l'invention chez l'homme nous révèle « en fin de compte *l'essence psychique de l'évolution* » (125). Dans cette perspective élargie, le problème de l'homme devient le problème même de la vie : on se propose de les résoudre l'un par l'autre.

A cet effet l'évolution de l'homme est successivement étudiée dans la période paléontologique (VII à XI), dans la préhistoire (XI à XIV, p. 296) et dans l'histoire (p. 296 à XVI). Les trois premiers chapitres de l'étude paléontologique sont consacrés à l'exposé et à la discussion des vues des paléontologistes sur les rapports de l'Homme et du Singe. On les reconnaît très étroits, tellement étroits qu'ils rendraient inexplicable sans magie le prodigieux démarrage humain, si l'on ne pouvait recourir, par delà les facteurs mécanistes insuffisants, à *l'invention vitale*, qui était justement faite, on l'a vu, pour répondre à de telles situations. Nous rencontrons là le premier échec décisif de l'explication mécaniste, et, par conséquent, suivant le principe de démonstration adopté, la première « preuve positive », un « éclatant exemple » (182) de cette puissance naturelle de miracle qui seule nous permet d'éviter le recours au miracle surnaturel — s'il est vrai, du moins, qu'elle n'en recouvre pas seulement les œuvres secrètes ; car l'auteur réserve partout les droits de cette puissance métaphysique immanente (p. 105, 135, 179, 206, 275). — Reste, en tout cas, à surprendre et à décrire le « moment précis » (185) de ce *phénomène d'une création* (275). Il a dû correspondre à peu près, suivant l'auteur, avec *La descente des arbres*, avec le renoncement du Primate à l'existence arboricole, exode plus que biblique auquel M. Le Roy rattache des considérations qui sont le vrai centre du livre (X). A ce moment, en effet, la main préhensile de l'arboricole se trouvait menacée de devenir définitivement, comme elle redevient toujours occasionnellement chez l'Anthropomorphe qui marche, un organe de sustentation, c'est-à-dire un pied, si l'homme n'en avait connu un meilleur emploi. Il ne peut plus trouver dans les arbres un refuge contre le danger ;

(1) L'ouvrage en prolonge un autre intitulé : *L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution*.

Digitized by Google

il ne peut s'y soustraire que par la fuite, et il ne peut fuir qu'*à quatre pattes*. Si la main a été sauvée, c'est qu'elle était ou qu'elle est rapidement devenue l'instrument d'une intelligence qui en tire une défense et une arme plus sûres que la fuite. L'invention vitale, ici, l'invention hominisante, c'est l'invention de la main par le cerveau. Et cette invention contient en germe toute la réflexion, qui n'est à l'origine qu'un « dialogue de la main et du cerveau » (206), quand la main, arrêtée par une difficulté quelconque, renvoie au cerveau une énergie qui se condense en attention.

Nous arrivons ainsi à l'homme fossile de la Préhistoire, homme de Heidelberg et de Pittdown, homme de Néanderthal, homme de l'âge du renne : Grimaldi, Cro-Magnon, Chancelade, dont la présentation en quelque sorte physique nous est d'abord faite d'après Boule, Breuil, de Morgan (XI et XII). Que nous apprennent-ils sur la nature de l'intelligence primitive et sur son évolution (XIII, XIV) ? Justifient-ils en particulier la thèse récente de L. Weber (*Le rythme du progrès*, 1913) que le progrès humain se serait fait suivant une loi d'alternance constante entre des périodes de développement *technique* où prédomine l'initiative *individuelle* (*homo faber*) et des périodes de développement spéculatif, lié à l'entr'aide sociale (*homo sapiens*) ? Pour ce qui concerne les origines, M. Le Roy est disposé à admettre, suivant les vues précédemment exposées, une espèce de priorité historique de la pensée technique ou instrumentale sur la pensée spéculative et sociale (260, 262, 273). Mais la découverte essentielle de la technique humaine a été le feu, et le feu donne naissance au *foyer* (261, 272-273) : très vite la technique a dû aboutir à l'association, l'association au langage conceptuel, qui n'est que l'hominisation du langage animal (264), lorsque ce dernier se pénètre de la réflexion inhérente à la pensée technique (263-265). Or, à partir de là, « tout marche ensemble, réflexion, société, langage, et l'on se perdrait à vouloir débrouiller le triple écheveau » (270). C'est sans doute ce qui explique qu'un rudiment de vie collective se montre partout lié aux vestiges de l'industrie préhistorique même la plus ancienne (255-261 ; 280-298). De ce point de vue, la technicité et la spéculation apparaissent moins comme les *états* alternatifs de l'activité intellectuelle de l'homme que comme ses *pôles* (274), ses *tendances*, distinctes sans doute, mais permanentes (213, 310).

L'Histoire proprement dite ne nous donne point d'ailleurs un autre enseignement. Sans doute, une première période, qui comprend l'Antiquité classique et le Moyen-Age, se présente comme riche en activité spéculative, pauvre en progrès technique. Mais c'est en simplifier l'aspect et lui prêter une homogénéité arbitraire que de la ramener toute sous le signe de la spéculation. Le Moyen-Age est un âge original, qui crée la *spiritualité* à côté de la spéculation et de la technicité et enrichit d'un troisième élément la dualité traditionnelle de l'intelligence humaine (296-305). Quant à la période moderne et contemporaine, M. Le Roy n'a pas trop de peine à montrer que les progès de la technique n'y ont fait tort à ceux de la spéculation dans aucun domaine (305-309, 315-331), bien que spéculation, ici encore, ne doive pas être confondu avec spiritualité, sagesse et moralité, toutes choses qui peut-être ne sont qu'en préformation dans l'homme actuel, comme les linéaments d'un surhomme, d'un *Homo spiritualis* à venir (326, 331-387).

Digitized by Google

Ainsi s'achève l'étude de l'évolution de l'homme proprement dite. Reste à établir, suivant le plan du livre, que le psychisme humain ainsi défini explique la vitalisation de la matière et ne fait qu'un avec la puissance d'invention — c'est-à-dire de variation — propre à la vie. C'est une thèse bien délicate. On ne s'étonnera pas qu'elle n'apparaisse point entièrement démontrée au terme du simple chapitre (XVI) ou plutôt des quelques pages (360-367) que l'auteur y consacre en terminant. Reconnaissons qu'elle est assez étrangère au sujet même du livre et qu'on eût peut-être pu l'en distraire sans inconvénient. On peut même se demander si elle n'en contrarie pas l'ambition principale. On veut établir la *transcendance* humaine, et l'on prête à l'homme une puissance adéquate à cet objet. Mais une puissance plus que vitale ne saurait expliquer ce qui n'est que vie. Et réciproquement un facteur psychique qui expliquerait la vie ne saurait assez expliquer l'homme qui la transcende.

Il suffirait déjà pour un beau livre d'avoir expliqué l'homme seul. L'explication que nous propose M. Le Roy est à la fois d'ordre démonstratif et d'ordre expérimental. Sous le premier aspect elle repose tout entière sur la disjonctive bien connue : « ou le mécanisme ou l'élan vital », et l'on postule qu'il faudrait opter pour l'élan vital là où le mécanisme ne répond pas à la complexité des faits. Mais, outre que l'échec du mécanisme n'est jamais facile à constater, et que, fût-il patent, il peut toujours être estimé provisoire, on peut encore douter que l'alternative proposée épuise les possibilités d'explication. La nature se joue de nos oppositions dialectiques. La découverte ou le simple soupçon d'un *mécanisme de l'invention vitale* rendra précaire une procédure démonstrative fondée sur un dilemme sans mordant. Mais cette difficulté concerne moins M. Le Roy que la philosophie biologique dont il se réclame. Sa méthode propre est plutôt historique dans le sens large du terme, et il estime que, l'analyse réflexive ayant épuisé ses ressources, l'explication de l'homme ne peut plus être cherchée que dans la voie des recherches anthropologiques (210-211). Admettons-le, mais alors diminuons nos exigences. M. Le Roy a sans doute tiré de cette source d'informations tout le parti possible. Son livre est alerte et se lit avec un vif agrément. La philosophie s'y fait attrayante et même romanesque. Mais on a bientôt fait le bilan des certitudes et même des précisions qu'il apporte. C'est une philosophie conjecturale. M. Le Roy le reconnaît à différentes reprises avec bonne grâce. On ne voit guère comment l'anthropologie, dans son état présent nous conduirait au delà. En utilisant complètement toutes les ressources de sa méthode, on peut se demander si M. Le Roy ne nous a pas rendu plus sensibles les limites de sa fécondité.

Maurice PRADINES.

Digitized by Google

Échos des Cours de la Faculté

La musique des Troubadours et des Trouvères.

(Résumé de quelques leçons du cours professé pendant l'année 1929-30)

Au début du XIIe siècle on voit apparaître, d'abord dans le Sud-Ouest de la France, ensuite dans d'autres contrées, les premières manifestations d'un art lyrique unissant intimement la poésie et la musique, l'art des Troubadours et des Trouvères. Nous pouvons suivre son développement pendant près de deux cents ans, d'abord sous la forme monodique, plus tard aussi dans des compositions polyphoniques. La première de ces deux catégories représente plus particulièrement l'art des poètes musiciens du XIIe et du XIIIe siècle ; elle embrasse un nombre assez considérable de genres divers, et nous y trouvons les noms des poètes les plus célèbres, tant provençaux que français. Mais la seconde mérite également toute notre attention. Si, les œuvres d'Adam de la Hale mises à part, les rondeaux et motets ne nous sont parvenus que comme pièces anonymes, du moins pouvons-nous identifier un certain nombre de mélodies ou de phrases musicales provenant d'auteurs plus anciens et ayant été utilisées pour des compositions à plusieurs voix. Nous y voyons une preuve de la faveur avec laquelle ces mélodies avaient été accueillies. La musique instrumentale de cette époque ne nous a été conservée que dans quelques documents d'un nombre très restreint.

C'est vers le milieu du XVIIIe siècle que l'on a commencé à s'intéresser à la musique médiévale française. Dans une dissertation sur l'état des sciences en France au moyen-âge, parue en 1740, l'abbé Lebeuf parle brièvement des mélodies profanes du XIIe et XIIIe siècle conservées dans un certain nombre de manuscrits. Il les trouve peu mélodieuses, monotones, trop peu ornées. Le jugement de Levesque de La Ravalière, qui publia, en 1742, les poésies du Roi de Navarre, est plus favorable.

La Ravalière comprit aussi qu'il ne suffisait pas de décrire cette musique, mais qu'il importait de donner des exemples. Il ajouta en appendice, à son édition, neuf mélodies, et l'on ne peut que louer son choix. Si quelques auteurs continuèrent à s'intéresser aux chansons du moyen-âge, un progrès réel ne fut réalisé qu'environ quarante ans plus tard. En 1780 J.-B. Laborde (travaillant probablement sous les ordres du marquis de Paulmy) fit paraître son *Essai sur la musique ancienne et moderne*, ouvrage très remarquable pour l'époque et dans lequel il dresse une liste des chansons contenues dans six manuscrits différents. Lui aussi insère quelques exemples de mélodies. L'année suivante, le même auteur publiait une édition des chansons du Châtelain de Coucy avec vingt-deux mélodies. Ce sera pour de longues années la dernière publication de ce genre. En 1830

Digitized by Google

Peme fit paraître une transcription des mélodies du châtelain dans l'édition préparée par les soins de Fr. Michel. Mais l'Intérêt des chercheurs se porte sur d'autres questions. Un savant éminent, Edm. de Coussemaker, consacre tous ses efforts à l'étude de l'art harmonique au moyen-âge. En même temps il fait paraître un nombre considérable d'importants ouvrages théoriques, faisant suite à la collection que l'abbé Gerbert de St-Blaise avait publiée en 1780.

Après la mort de Coussemaker il y a un nouveau temps d'arrêt ; cela semble d'autant plus curieux qu'à cette époque on peut constater des progrès notables dans le domaine de la philologie romane. L'édition en fac-similé du *Chansonnier de St-Germain-des-Prés* (*Soc. des anc. t. français*), reste pendant plusieurs années totalement ignorée des musicologues.

On peut voir une des raisons à ce manque d'intérêt dans les résultats assez malheureux qu'avaient jusqu'alors présentés les essais de transcription. La grande majorité des chansons de troubadours et de trouvères et, en partie celles des Minnesänger, est en notation chorale avec notes carrées, caudées ou non caudées, ou en neumes sur lignes. Or, si cette notation permet de fixer exactement la hauteur du son et la composition des groupes de notes, elle n'indique aucunement le rythme. Les uns ont cherché à transcrire ces mélodies d'après le système mensuraliste de la seconde moitié du XIIIe siècle, d'autres ont voulu y voir une sorte de plain-chant ; dans les deux cas les résultats ont été plutôt décevants.

La question fut, vers la fin du siècle dernier, orientée dans une voie nouvelle. H. Riemann posa comme principe que la forme des notes ne jouait aucun rôle et que le rythme de la musique devait être déduit du texte. Ce système constituait un progrès. Il fut complété par les travaux de M. J.-B. Beck, qui, sur des indications fournies par M. Fr. Ludwig, fit des études comparatives des mélodies écrites dans certains manuscrits en simple notation chorale, dans d'autres en notation mesurée. Sa conclusion fut que, de même que les compositions à plusieurs voix, les monodies du XIIe et du XIIIe siècle devaient être lues d'après le système *modal*. (Les théoriciens distinguaient six modes : un mode trochaïque, un iambique, un dactylique, un anapestique, un spondaïque et un tribrachyque.) La longueur et la structure du vers, ainsi que certaines particularités mélodiques, aident à fixer le choix du mode. Ce système, auquel M. Beck a du reste apporté quelques modifications et qu'il a exposé à nouveau dans son plus récent ouvrage : *Corpus cantilenarum medii aevi, I-II : Le chansonnier Cangé*, présente encore des points faibles, mais permet du moins de donner aux monodies médiévales une forme vivante.

Dans les premières années du temps actuel, Pierre Aubry avait fait quelques publications de valeur, en partie en collaboration avec M. Jeanroy et avec M. Bédier, et depuis une vingtaine d'années l'intérêt pour les compositions médiévales a pris un nouvel essor. En Angleterre il faudrait nommer M. Wooldridge, en Allemagne en première ligne M. Fr. Ludwig, puis M. Besseler et M. Gennrich.

Si la question du rythme est à peu près fixée, elle prête, comme nous l'avons dit, pourtant encore à la controverse sur plusieurs points. C'est notamment l'emploi du deuxième et du troisième mode qui doit encore

Digitized by Google

être examiné minutieusement. Mais il reste en outre un bon nombre de problèmes qui attendent une solution. Quelques-uns d'entre eux n'ont fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude sérieuse. Voici d'abord la question des rapports entre les monodies profanes et le chant dit grégorien. Même un examen superficiel des premières permettra de constater souvent une certaine affinité avec les mélodies liturgiques. Bon nombre de motifs usités dans les mélodies de l'Eglise sont également employés par les troubadours et les trouvères. Quelques-unes de leurs mélodies dénotent dans leur structure une parenté avec celle de certaines antiennes. Il est incontestable que la musique d'Eglise a exercé une influence sur la musique profane. Mais personne encore n'a jusqu'à présent déterminé avec précision jusqu'à quel point la seconde est tributaire de la première.

A la même question se rattache celle des tonalités. On a remarqué depuis longtemps que bon nombre de mélodies, surtout du Nord de la France, se rattachent au point de vue de la tonalité à nos modes actuels, majeur et mineur. Un théoricien parisien de la fin du XIIIe siècle, Johannes de Grocheo, déclare même que les mélodies profanes ne sont pas astreintes aux règles des modes ecclésiastiques. Cependant ce qui était admis à la fin du XIIIe siècle pouvait bien ne pas être en usage cent ou cent cinquante ans auparavant. De toute façon on trouve très souvent des mélodies du premier, du septième, du huitième mode ecclésiastique. Il est vrai que parfois la note finale n'est pas celle que l'on attendait, et l'on pourra se demander si la dernière note marquée n'était pas parfois une note de transition devant faciliter le passage de la fin du premier couplet au début du second.

Une autre question fort difficile à résoudre c'est celle de rapports possibles entre les mélodies qui nous ont été conservées et un art populaire encore inconnu. On sait que la poésie lyrique médiévale était nettement une poésie de cour, qu'elle était destinée à des cercles plus ou moins cultivés. Mais devant la brusque apparition d'une poèsie ayant déjà une forme assez raffinée, on s'est souvent demandé, s'il n'y avait pas eu précédemment une période d'art plus populaire, art qui s'est perdu mais dont on pourrait peut-être retrouver des traces ou des vestiges. Dans certaines pièces avec refrain, des pastourelles par exemple, le refrain a parfois un caractère mélodique assez particulier, et sa musique est même considérée comme si essentielle qu'elle influe la mélodie du couplet. Il ne serait pas impossible d'admettre que l'auteur, se souvenant de quelque phrase musicale chantée par le peuple, l'ait employée pour divertir la société.

Embarassantes aussi sont les questions relatives à l'exécution et particulièrement à l'emploi des instruments de musique, soit comme accompagnement du chant, soit dans une pièce purement instrumentale.

Le chant est souvent mentionné dans les romans et dans d'autres pièces poétiques ou récits en prose. Nous voyons qu'on apprécie une voix « serie et claire » ou « douce ». Il serait assez intéressant de chercher à définir le degré de technique vocale des troubadours et trouvères d'après les meilleures de leurs chansons. Là encore il y aurait à faire une étude de comparaison minutieuse avec les chants liturgiques.

D'après les *Biographies* certains troubadours avaient de belles voix et

Digitized by Google

produisaient eux-mêmes leurs compositions, d'autres emmenaient des jongleurs avec eux. Ceux-ci devaient-ils aussi accompagner le chant sur leurs instruments ? Cela est probable, mais non absolument certain. Il est souvent fait mention de mélodies soutenues par les sons d'un instrument. Ekkehard, moine de Saint-Gall, rapporte que Tuotilo, de la même abbaye, accompagnait les *tropes* qu'il avait composés sur la rote. Dans le *Lai de l'Epine* un Irlandais charme la société en chantant le lai d'Aélis, s'accompagnant de la rote. La harpe est citée dans le même sens. La vièle joue un rôle considérable comme instrument accompagnateur. Dans le Roman de *Gilles de Chin* nous voyons même plusieurs « viéleurs » chanter ensemble un « son d'amour » en s'accompagnant de leurs instruments. De quel genre était cet accompagnement ? voilà le problème. Les très rares passages dans lesquels les théoriciens parlent de cette question, sont assez obscurs. L'exécutant se bornait-il à doubler le chant sur son instrument, faisait-il entendre quelques notes formant une harmonie ou une sorte de contrepoint ? On admet généralement, avec raison, que les « ténors » des motets étaient non pas chantés mais joués sur un instrument. Mais il n'est guère possible de croire qu'un jongleur ait exécuté un accompagnement de ce genre pour les chansons des troubadours.

Le troubadour s'accompagnant lui-même se bornait peut-être à faire une introduction et des ritournelles entre les différents couplets. De toute façon la question sera difficile à élucider. Du reste certains instruments de musique du moyen-âge nous sont encore trop insuffisamment connus pour que nous puissions nous faire une idée exacte de la manière dont ils étaient employés.

(A suivre).

Th. GÉROLD.

Digitized by Google

Notes sur *CARMEN* (*suite et fin*) (1)

Parmi les **influences littéraires** qui se sont exercées sur l'auteur de *Carmen*, la plus importante fut celle du *Voyage en Espagne* de Th. Gautier. Celui-ci avait passé cinq mois environ dans la péninsule, de mai à octobre 1840 : M. s'y trouva d'août à octobre. Mais ils ne purent se voir, G. étant déjà à Malaga quand M. franchissait la frontière (2). Le *Voyage en Espagne* parut sous divers titres dans *La Presse*, la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*, du 27 mai 1840 au 1er janvier 1843 ; puis en volume, en février 1843. Une nouvelle édition en fut donnée en juillet 1845 (3). Ainsi *sous toutes ces formes, il est antérieur à la publication de Carmen.*

Ces deux œuvres ont de nombreux rapports, qu'on indiquera ci-dessous en les classant. On n'oubliera pas, pour les interpréter, qu'ayant vu le même pays, les voyageurs ont dû faire des observations pareilles. Ainsi la ressemblance de leurs descriptions ou allusions n'implique pas toujours que l'un a copié l'autre. Pourtant, une analyse de détail le prouverait, c'est le livre de son prédécesseur qui, très souvent, a décidé M. à *choisir* tel de ses propres souvenirs et à lui donner telle expression. Aussi bien, M. ayant, avant 1840, beaucoup écrit sur l'Espagne, Gautier lui-même put l'imiter et l'imita (4).

***

La nouvelle, dans *Carmen*, est greffée sur un récit de voyage, comme *Manon Lescaut* est un épisode des *Mémoires d'un homme de qualité*. M., au début, se met donc en scène comme G. Ils se ressemblent par leur curiosité consciencieuse (5) ; à cela près que le second n'a point les préoccupations archéologiques du premier. Aux yeux de G., toutes les ruines romaines « ont parfaitement l'air d'un champ labouré » ; il n'a pas « l'imagination qu'il faut pour s'extasier sur des néants si problématiques ; c'est un soin [qu'il] laisse aux antiquaires ». L'Inspecteur des monuments historiques, au contraire, cherche auprès de Montilla « des murs détruits, de larges tuiles à rebords, etc. » (*V.*, 173 ; *C.*, 8) (6).

(1) Voir le *Bulletin*, nos de nov., déc. 1929, févr. 1930.

(2) Cf. René Jasinski, *L' « España » de Th. Gautier. Edition critique*. Paris, Vuibert, 1929, pp. 8-9 ; et P. Trahard, III, 207.

(3) Cf. Spoelberch de Lovenjoul, *Hist. des œuvres de Th. Gautier*, G. Charpentier, 1887, I, 204 *et sq.*

(4) J'avais noté un phénomène semblable à propos de Vigny et de Soumet, *Bulletin de la Faculté des Lettres*, 1er janvier 1929, p. 110.

(5) M. : « En voyage il faut tout voir » (24) ; G. tient, en voyant le plus de choses possible, à « faire son devoir de voyageur » (*Voy. en Esp.*, Bibl. Charpentier, 1914, 265).

(6) Cependant G. sait, comme M., et même avec plus de piquant, faire sentir

Digitized by Google

Les nombreux détails de *C.*, qu'il faut rapporter plus ou moins au *Voyage en Espagne*, appartiennent à l'intrigue, à l'étude des personnages, à celle des milieux.

A. — *Intrigue.* 1° A la *venta*, M. « avisant une mandoline », demande « à la petite fille qui [le] servait si elle savait en jouer » (12). C'est que G., à Illescas, avait invité la « fille de l'hôtesse » à lui donner, en jouant du *pandero*, « un échantillon » de son talent (176).

2° Plus significative encore est la ressemblance de ces deux passages :

Carmen (6-7)

D'un air dégagé je demandai à l'homme à l'espingole (1) s'il n'avait pas un briquet sur lui. En même temps je tirais mon étui à cigares. L'inconnu.. fouilla dans sa poche, prit son briquet, et s'empressa de me faire du feu ..Mon cigare allumé, je choisis le meilleur de ceux qui me restaient.. « Vous trouverez celui-ci assez bon », lui dis-je, en lui présentant un véritable régalia de la Havane. Il me fit une légère inclination de la tête, alluma son cigare au mien...

Voy. en Esp. (134)

(Une bande de voleurs a arrêté une diligence). Chemin faisant, l'un des voyageurs tire d'une poche qu'on avait oublié de fouiller sa boîte de cigares, en prend un, bat le briquet et l'allume. « Voulez-vous un cigare? dit-il au bandit avec toute la politesse castillane, ils sont de la Havane. — *Con mucho gusto* », répond le bandit flatté de cette attention ; et voilà le voyageur et le brigand cigare contre cigare, aspirant et poussant des bouffées pour s'allumer plus vite. La conversation s'engagea...

Assurément, M. n'avait pas eu besoin de passer les monts pour écrire cette scène : il en trouvait le modèle chez G.

3° A propos des dessins de Goya, G. note : « Une traînée d'ombre... laisse deviner... des gorges de *sierra*, théâtres tout préparés pour un meurtre..., ou une *tertulia* de Bohémiens » (118). Or c'est dans une « gorge solitaire » que José tue Carmen (83). M. avait dû aussi être impressionné par ce passage de *Manon Lescaut* : « Comme Manon ne paraissait point, on m'accusa de m'être défait d'elle par un mouvement de rage et de jalousie » (2). Cette fausse imputation offrait à l'auteur de *C.* l'esquisse d'un dénouement dramatique : il excellait à traiter avec raffinement ce qu'il n'avait pas inventé.

B. — *Personnages.* 1° L'héroïne de *Carmen*, selon P. Trahard (II,

l'antithèse du passé et du présent. Deux femmes en haillons, dit l'auteur de *C.*, voilà ce qui reste de la population de Munda Boetica (11). Dans les ruines d'Italica, patrie de Trajan, G. rencontre « des troupeaux de cochons bleus..., la seule population de l'ancienne cité romaine » (325).

(1) Cette arme était entre les mains des cavaliers, « ayant bien plus l'air de voleurs que de gendarmes », qui escortèrent Gautier à Ocaña (184).

(2) Paris, Dauthereau, 1827, t. II, p. 155.

Digitized by Google

208), « sort des *Lettres d'Espagne* ». La vérité, on va le voir, est bien différente.

a) Le nom de *Carmencita* se trouve déjà, c'est vrai, dans *Dern. Nouv.*, 336 (1). Mais celui de *Carmen* se lit à deux reprises chez G., p. 213 et p. 35, où le voyageur s'exprime ainsi : « Les noms sont toujours charmants en Espagne : ...Pepa... Carmen ».

b) Carmen, la cigarière de Séville ! n'est-ce pas ainsi qu'elle se présente au souvenir ? Ce n'est qu'un des *avatars* de la Bohémienne : n'importe, il garde un relief que n'ont point les autres. Trait de génie, de la part de M., d'avoir lancé ce type dans la circulation ! Sans doute..., mais ce n'est pas lui qui l'a découvert. Qu'on en juge :

Voy. en Esp., 335-336

Entrons quelques instants à la manufacture de tabac... L'on nous conduisit aux ateliers où se roulent les cigares en feuilles. Cinq à six cents femmes sont employées à cette préparation. Quand nous mîmes le pied dans leur salle, nous fûmes assaillis par un ouragan de bruits ; elles parlaient, chantaient et se disputaient toutes à la fois. Je n'ai jamais entendu un vacarme pareil. Elles étaient jeunes pour la plupart, et il y en avait de fort jolies. Le négligé extrême de leur toilette permettait d'apprécier leurs charmes en toute liberté.

Carmen, 34, 37

On me mit de garde à la manufacture de tabacs de Séville... Il y a bien quatre à cinq cents femmes occupées dans la manufacture. Ce sont elles qui roulent les cigares dans une grande salle, où les hommes n'entrent pas sans une permission du *Vingt-Quatre*, parce qu'elles se mettent à leur aise, les jeunes surtout, quand il fait chaud. Je monte [dans la grande salle des cigares]... Entré dans la salle, je trouve d'abord trois cents femmes en chemise ou peu s'en faut, toutes criant, hurlant, gesticulant, faisant un vacarme à ne pas entendre Dieu tonner.

Que Mérimée ait pu, en 1830, visiter lui aussi la manufacture ; que ce qu'il a vu l'aide à rectifier ou à compléter ce qu'il lit, on ne songe point à le nier. Mais, sans la page de G. (2), eût-il écrit la page de *Carmen* ? Si Gautier n'avait pas dit : « La *cigarrera* de Séville est un type, comme la *manola* de Madrid », eût-il songé à faire de son héroïne une *cigarrera* de Séville (3) ? Voilà donc un passage de la Nouvelle, et non le moindre, qui n'a, selon toute vraisemblance, été médité qu'après la fin de 1842.

(1) Voir ce que j'en ai dit *Bulletin* du 1er déc. 1929, p. 53.

(2) Il l'aura d'autant mieux remarquée qu'aussitôt après, G. raconte à sa manière la vision qui décida Don Juan de Mañara à se convertir. M. avait traité le même sujet dans *Les Ames du Purgatoire* (385-388). — Chose curieuse, cette page (la source directe de *Carmen*) n'a fait dans le t. II de M. Trahard que l'objet d'une courte note, où même on lit que « Mérimée ne parle pas des cigarières de Séville » (?) (p. 209, n. 1). Rien non plus dans les notes de l'édition Dupouy.

(3) Cf. encore G. : les cigarières fument volontiers le *puro* (336). C. fume, elle, « quand elle trouve des *papelitos* bien doux » (22).

Digitized by Google

c) Le portrait physique de Carmen mérite un examen non moins attentif. Elle est « petite..., bien faite » (22), comme ces Madrilègnes que G. avait montrées « petites..., bien tournées » (1). Elle ressemble encore par son visage à la manola-type de Madrid : peau approchant de la teinte du cuivre (2), « lèvres un peu fortes », cheveux « noirs, à reflets bleus comme l'aile d'un corbeau » (25). Ces détails se retrouvent chez G. : « Elle avait le teint basané, la bouche un peu épaisse. Une énorme tresse de cheveux bleus à force d'être noirs... lui faisait le tour de la tête » (94). En face de Cadix, le même voyageur rencontra une femme « d'une beauté rare, avec... sur les tempes, des cheveux plaqués, luisant comme... deux ailes de corbeau » (354). Il est vrai que M., dès *Colomba* (1840), avait donné à la petite Chilina de « longues mèches de cheveux noirs comme l'aile d'un corbeau » (3).

Cette physionomie de C. est fort expressive. La cigarière, son coup fait, « roulait des yeux comme un caméléon » (37). Comparaison curieuse, dont un passage de G. paraît avoir donné l'idée à M. A Puerto, G. s'amuse à regarder, dans la cour d'une auberge, « un peuple de caméléons ». Il insiste sur leurs yeux, « saillants, énormes... et d'une indépendance complète de mouvement ; l'un regarde le ciel, et l'autre la terre ». L'un d'eux, suspendu à une corde, mesure, « en tournant un de ses yeux, la distance qui le sépare de la terre » (354-355) (4).

d) La coiffure de Carmen (gros bouquet de jasmin dans les cheveux, mantille) (21-22) correspond aux observations que G. a réitérées : quand l'effet de la mantille est complété par « quelques fleurs placées sur les tempes », cette coiffure « est la plus charmante qui se puisse imaginer » (91) (5). Quant à la toilette, C. a un « jupon... court qui laisse voir des bas de soie » (35) : la « robe... courte » de la manola de Madrid « laissait voir des jambes fines et nerveuses enfermées dans un bas de soie... » (94).

J'ouvre ici une parenthèse. M. poursuit ainsi la description de la toilette

(1) Cf. *Hist. de don Pèdre*, 99, n. 3 : « Dona Maria de Padilla était petite de taille, comme la plupart des Espagnoles. »

(2) Mais « unie », comme le teint de la femme de Malaga (*Voy.*, 274). Je viens de voir à l'exposition du Romantisme une *Mariquita de Badajoz*, aquarelle de P. Mérimée : elle a le teint de C., et ses yeux obliques et bien fendus, et ses cheveux noirs. *Mariquita* était déjà le nom de l'héroïne d'*Une femme est un diable* (1825).

(3) *Colomba*, C. Lévy, 96.

(4) La preuve que ce passage a retenu l'attention de M., c'est qu'il lui emprunte un autre détail. G. ayant acheté un couple de ces animaux, ils moururent à Port-Vendres : « Ils étaient devenus étiques, et leur pauvre petite anatomie se faisait jour à travers leur peau flasque et ridée ». « Un ou deux caméléons figureraient à merveille dans le laboratoire d'un alchimiste ou d'un docteur Faust. » Ne soyons pas surpris si, parmi les instruments magiques de la Bohémienne, figure « un caméléon desséché » (26).

(5) Cf. encore « l'œillet rouge à chaque tempe » des Grenadines (209) ; et 211. — Sur le jasmin, si répandu en Espagne, cf. G. *ib.*, 182, 211, 234.

Digitized by Google

de Carmen : « ...bas de soie blancs avec plus d'un trou, et des souliers de maroquin rouge attachés avec des rubans couleur de feu » (35). Voilà, dira-t-on, l'image inoubliable que M. avait vue en Espagne ou qu'il a inventée. Eh bien, non ! Il n'avait eu qu'à étendre la main vers son *Gil Blas*. Vous rappelez-vous, dans ce roman, l'anecdote de Melchior Zapata ? Le héros de Lesage aborde cet histrion près d'une fontaine ombragée, et il partage avec lui son repas (un peu comme M. rencontre don José et mange avec lui). Tout en causant, Melchior avoue sans honte sa gueuserie, et pour en donner une idée il vide son havre-sac. Vous allez en voir sortir une partie de la garde-robe de Carmen : « Il [en] tira... des bas de soie tout pleins de trous, et des souliers de maroquin rouge ». A vrai dire, ces souliers étaient « fort usés ». Ils n'étaient pas dignes d'être mis aux pieds de Carmen. Mais M. va les rajeunir. Ce « rouge » lui rappelle le « pourpoint » d'un autre personnage diabolique, le preneur de rats de Hameln, qu'il a minutieusement peint dans la *Chronique du règne de Charles IX*. Il lui avait alors donné des « souliers avec des rosettes couleur de feu » (1) : il est bien content maintenant de les reprendre à l'usage de Carmen. A moins qu'il n'ait emprunté ces « rubans couleur de feu » à un séducteur damné. Don Juan (2).

e) Il n'y a pas davantage de « couleur locale » authentique dans une scène célèbre de la Nouvelle : celle où C. danse rue du Candilejo. On s'en convaincra par le parallèle suivant :

C., 50-51

Où trouver des castagnettes ? Aussitôt elle prend la seule assiette de la vieille, la casse en morceaux, et la voilà qui danse la romalis en faisant claquer les morceaux de faïence aussi bien que si elle avait eu des castagnettes d'ébène ou d'ivoire (4).

A. de Musset, *Mimi Pinson* (3)

Mlle Pinson prit une assiette, et fit signe qu'elle voulait la casser, ce à quoi Marcel répondit par un geste d'assentiment, en sorte que la chanteuse, ayant pris les morceaux pour s'en faire des castagnettes, commença ainsi...

Or ce Conte d'A. de Musset venait, en 1845, d'être publié dans *Le Diable à Paris* (5).

(1) P. 25. Des « rubans » garnissaient ses culottes.

(2) Voir, chez Molière, à l'acte I, sc. II, la tirade de Sganarelle : « Pensez-vous que pour être de qualité, pour avoir... un habit doré, et *des rubans couleur de feu*, etc... ».

(3) *Œuvres complètes de A. de Musset*, t. VI, Garnier frères, 190.

(4) G. met dans les mains des danseuses de Malaga « des castagnettes d'ivoire » (286). Blanca danse dans une *tertullia* qu'elle donne à son père : « On [la] pria d'exécuter une de ces danses de caractère où elle surpassait les plus habiles gitanas. » Elle « attache à ses mains blanches des castagnettes de bois d'ébène » (*Les aventures du dernier Abencérage*, dans Chateaubriand, *Œuvres complètes*, Garnier, t. III, 110-111).

(5) Du moins je vois au *J. L.*, 28 déc. 1844 : « *Le Diable à Paris*... 5e (et dernière) livraison. »

Digitized by Google

2° Pour en revenir à G., peut-être lui doit-on aussi le nom du guide que M. met en scène dans le préambule de la Nouvelle : il s'appelle Antonio (8), comme le guide de G. à Malaga (273) (1). Mais c'est dans la description du milieu qu'on rencontre le plus de traits communs aux deux œuvres.

C. *Le Milieu*. Les ressemblances, il est vrai, sont ici moins significatives. Il est naturel que les deux voyageurs mangent l'un et l'autre du *gaspacho* (2) (*C.* 12 ; *V.*, 268), qu'ils soient mangés par les mêmes insectes etc... Pourtant, on se persuaderait malaisément que *Voy.*, 303 n'ait pas influé sur *C.*, 14 : à la Carlotta, sur la route d'Ecija à Cordoue, « l'on nous conduisit à nos chambres, raconte G., qui étaient déjà tellement habitées, que nous allâmes achever la nuit au milieu de la cour, dans notre manteau... » M. procède lui aussi par simple allusion ; lui aussi, il passe « le reste de la nuit à la belle étoile ». C'était d'ailleurs un thème classique des récits de voyages, même à l'intérieur de la France (3). Voici encore deux descriptions d'intérieur bien analogues :

Carmen, 11

Sur une pierre plate, le feu se faisait au milieu de la chambre et la fumée sortait par un trou pratiqué dans le toit...

Voy., 58

C'était un taudis sans fenêtre, avec un foyer de pierres brutes placé au centre, et un trou dans le toit pour laisser sortir la fumée ; les murs étaient bistrés d'un bitume digne de Rembrandt (4).

Comparer également la description du *patio* dans *C.*, 46 et n. 2, et dans *Voy.* 140-141, 182, 203, 213. Carmen y danse, regardée par José à travers la grille. A Grenade, les demoiselles que G. prie de danser un bolero « firent fermer... la porte du *patio*, qui ordinairement reste toujours ouverte, tant elles avaient peur d'être » vues (215).

Les costumes nationaux intéressaient G. au plus haut point. A Madrid, il déplore qu'à part la mantille, le costume des Espagnoles fût « à la française » (91). Parmi les Sévillanes, « les robes de couleurs à la française commencent à être en majorité » (322). M. note de son côté que « les femmes comme il faut ne portent le noir que le matin (5) ;

(1) Cf. aussi *Carmen*, éd. Dupouy, 214.

(2) Cf. encore *merluche C.*, 58 et n. 1 et G., 24, 138-139 ; mais déjà *Le Ciel et l'Enfer* (1825), éd. Trahard, 295, et Cervantès. — L'« orgeat de chufas » vendu par des Valenciens : *C.*, 57 ; *Voy.* 98, 146. — Quant à l'anisette qui sert à apprivoiser Dorothée (*C.* 55), G. met « un petit verre d'anisette » au nombre des réjouissances qu'un Andalou peut se payer « avec trois ou quatre sous par jour » (246). Mais déjà Colomba avait promis à chacun de ses satellites « un grand verre d'anisette » (*Col.*, 169).

(3) Cf. M.-L. Pailleron, *Les Auberges romantiques*, 47.

(4) Se souvenir de l'effet de clair-obscur que M. essaie de rendre p. 13.

(5) Il avait remarqué, en 1830, à Valence, deux jeunes demoiselles qu'il jugea

Digitized by Google

le soir, elles s'habillent *à la francesa* » (22). Les filles du pays de José ont « nattes tombant sur les épaules » (35). G. avait vu, en effet, dans une auberge d'Astigarraga, « de belles filles avec leurs magnifiques tresses tombant sur les épaules » (23) (1). Avec sa « mante rayée » et le mouchoir qui lui enveloppait la tête, José ressemble à un « paysan valencien » (57). G. avait décrit à plusieurs reprises le costume de ces provinciaux, que les événements de 1840 désignèrent à l'attention. Leur mouchoir « bariolé », de « couleur éclatante », se noue autour de la tête. La *Capa de muestra* est une « longue pièce d'étoffe rayée transversalement de bandes de couleurs vives et posée en draperie sur l'épaule » (69, 174, 371-372).

Quant aux Bohémiens, tant que G. note seulement : « Le faubourg de Triana... contient beaucoup de gitanos... ; les femmes font de la friture en plein vent », on ne saurait affirmer que l'épisode de Lillas Pastia en procède (2). Mais voici un parallèle plus significatif :

C., 86	*Voy.*, 238, 327
D'ordinaire, les hommes exercent les métiers de maquignon, de vétérinaire, et de tondeur de mulets, sans parler de la contrebande.	Ils sont « ordinairement... tondeurs de mules, vétérinaires, et surtout maquignons... » Les gitanos de Triana pratiquent aussi la contrebande (3)

***

Mon but est atteint si j'ai montré l'importance des sources livresques dans la genèse de *C.* Quelles sont les deux seules rues de Séville que nomme M. ? L'une, celle du Serpent (38, 48), est justement celle où Gautier logeait (324) ; l'autre, celle du Candilejo (48), intéressait l'historien de Don Pèdre. Cette *Histoire*, qui nous a déjà servi, permet d'établir l'origine d'un détail qu'on ne songerait pas d'abord à y rattacher :

être « les filles de quelque bourgeois aisé ». C'était avant midi. Elles portaient chacune une « robe de soie noire fort propre » (2e *Lettre d'Esp.*, 1831 ; *Mos.*, 302).

(1) Mais cf. dès *la Guzla*, 1827, (éd. Schmeegans, 141) : « Les femmes [de Trebigne] portent leurs cheveux en nattes tombant sur les épaules. »

(2) Voir en effet, *Bulletin*, 1er déc. 1929, p. 54.

(3) M. connaissait aussi fort bien ce passage de *Gil Blas* où Scipion passe en revue les métiers de sa mère La Coscolina (Paris, Furne, Jouvet et Cie, s. d., 518-519). L'auteur du *Théâtre de Clara Gazul* avait imité cette p. 518 dans sa Notice sur cette comédienne (C. Lévy, 1926, p. 3-4). L'oncle de Clara lui lègue tous ses volumes : c'est aussi ce que Gil Blas reçut du licencié Sédillo (71). Ce chanoine a la goutte (63), comme le vice-roi du *Carrosse* (*Théâtre*, 213) ; Gil Blas, le jour où il commença son service, lui apporta « deux entrées qui auraient eu de quoi piquer la sensualité d'un *vice-roi* » (64). Ne saisit-on pas là le germe de la fiction nouvelle ? (A ajouter aux notes de l'édition Trahard). Gil Blas est dévalisé par Camille (54-55) comme le héros de la *Chronique* l'est par la Bohémienne, etc..

Digitized by Google

on sait que pour ne pas éveiller don José, Antonio « enveloppe soigneusement les pieds de son cheval avec les débris d'une vieille couverture » (15). Or, la nuit de sa mort, Don Pèdre descendit avec quelques cavaliers du château où il était assiégé : « Tous conduisaient par la bride des chevaux de course dont les sabots étaient entortillés de draps pour ne pas faire de bruit » (*Hist. de don Père*, 531). M. aura puisé ce fait dans une chronique ou une romance (1).

Il resterait encore à dénombrer les cas où M. s'est copié lui-même, opérant de hardies transpositions. Si C. traite José de « canari » (51), c'est que déjà dona Ximena, dans l'*Occasion* (1829), avait trouvé aux dragons d'Amérique « l'air de canaris » (*Théâtre*, 322-323). Le vol de la montre, qui forme le nœud de l'intrigue, a beaucoup d'antécédents chez M. Dès la *Guzla* (118), l'auteur parle d'une montre qui lui a été dérobée pendant un mariage. Dans la *Chronique*, le témoin de Comminges détache la montre du mort et la met dans sa poche (111). Gabrielle, dans *La Partie de Trictrac*, s'accuse d'avoir « volé une montre d'or » (*Mos.*, 129).

Ces exemples, pris parmi d'autres, autorisent le jugement que j'ai porté dans une étude antérieure (2). En écrivant *C.*, M. s'est moins souvenu directement de ses séjours en Espagne qu'il ne s'est inspiré de certains écrivains espagnols (MM. Trahard et Dupouy les ont mentionnés) et français : Lesage, l'abbé Prévost, Chateaubriand, l'auteur de *Notre-Dame de Paris*, Musset, surtout Gautier. Il a, en outre, repris de nombreux détails qu'il avait utilisés dans son œuvre, non seulement après 1830, mais surtout auparavant. *C.* est vraiment la somme de son expérience de romancier, et c'est pourquoi peut-être il s'est tu ensuite. Se renouveler désormais lui était aussi difficile que de se répéter encore.

Jean POMMIER.

P. S. — Cet article était imprimé quand j'ai eu en main le tome de la *Revue archéologique* où M. a inséré un article sur les *Inscriptions romaines de Baena* (Première partie, 1844, Paris, A. Leleux, 176 *et seq.*). Ces inscriptions avaient été découvertes en Andalousie en août 1838 ; M. les reproduit d'après une copie qu'on lui avait envoyée de Baena. L'une d'elles l'amène à identifier le lieu où vivait le magistrat dont elle porte le nom. C'était « une ville de province, Munda, suivant toute apparence, car Montilla qui occupe l'emplacement de Munda est voisine de Baena ». Et M. renvoie en note au « *Diccionario geografico historico de la Espana antigua*, por dom Miguel Cortès y Lopez, t. III, *Munda Baetria* [*sic*] pour Beatica » (179). Ce *Dictionnaire* a été mentionné par Paul Groussac (*Carmen*, éd. Dupouy, 211). Le texte que j'apporte prouve que c'est bien lui dont l'auteur de *C.* s'est servi. De fait, on y retrouve les mêmes noms qui se présentent au début de *C.* : Osuna, sierra de Cabra, Cachena, Marbella ; des descriptions analogues, et naturellement des références au *Bell. Hisp.* (*Diccionario* etc., III, Madrid, 1836, 203-209). Il est question d'un « César elzévir », dans les Lettres aux Grasset (21 janvier 1843, p. 131) comme dans *C.* 6.

(1) Il paraît n'être ni dans Froissard ni dans Ayala. La Chronique de Bertrand du Guesclin dit seulement : « et aloient à pié menans leurs chevaulx en la main ».

(2) Cf. *Bulletin*, 1er déc. 1929, p. 57.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du samedi.

Samedi 18 janvier 1930. Histoire littéraire.

M. Pommier présente le livre de J. Mouquet : Baudelaire, *Vers retrouvés*, Paris, Emile-Paul, 1929. Il expose comment l'éditeur a découvert, dans les papiers de Prarond, un drame « en collaboration projetée avec Baudelaire ». Celui-ci y a laissé sa marque par des corrections et additions autographes. De plus, M. Mouquet prétend qu'un certain nombre de poésies, publiées en 1843 sous la signature du même Prarond, et en 1844 sous celle de Privat d'Anglemont, sont en réalité des *Juvenilia* de Baudelaire. — M. Pommier examine les preuves que M. M. apporte à l'appui de sa thèse. Elles ne sont pas, croit-il, d'égale valeur. Il estime impossible, en particulier, d'admettre que certaines poésies soient dues pour une part à Prarond et pour une autre à Baudelaire. Ailleurs encore, il se refuse à penser que le poète des *Fleurs du Mal* ait jamais écrit des vers aussi contraires, d'inspiration et de facture, à tout ce que nous connaissons de lui. — M. M. a toutefois rendu service à l'histoire littéraire, en exhumant le drame manuscrit, et en rappelant l'attention sur ce volume de *Vers*, où il se peut que certaines pièces soient effectivement de Baudelaire. La critique doit maintenant s'employer à les identifier, dans la mesure où un problème comme celui-là n'est pas insoluble. Elle n'aboutira, qu'en recourant à des procédés à la fois plus rigoureux et plus compliqués que ceux dont l'éditeur a usé.

M. H. Tronchon fait connaître les deux premiers volumes d'une *Collection bilingue des Classiques étrangers*, éditée par F. Aubier (Editions Montaigne, 13, quai de Conti, Paris) ; chaque volume in-12, à 15 francs. — L'un est la *Sapho* de Grillparzer, texte traduit et présenté par M. Auguste Ehrhard, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, auteur d'une excellente thèse sur Grillparzer (1900) qui a eu les honneurs d'une réédition allemande (1910) : ça dû être un vrai plaisir pour lui que de donner ses soins à cette traduction, dont il serait assez vain de dire les mérites. — L'autre, les romantiques et aimables *Scènes de la vie d'un propre à rien*, par Eichendorff, texte traduit (avec beaucoup de finesse et d'agrément) et présenté par M. Paul Sucher, professeur agrégé au Lycée Voltaire. — Le texte allemand à la page de gauche, le français à droite. Quelques notes finales, précises et très sobres ; une introduction assez détaillée, qui donne sur l'auteur, sa vie, son milieu, l'œuvre et la période à laquelle elle appartient, tout l'essentiel de ce qu'aura plaisir à savoir un lecteur cultivé qui a le goût de l'information sûre. — La collection inaugurée ainsi rendra de très bons services au grand public, aux

Digitized by Google

germanistes et germanisants, aux étudiants qui ont de la curiosité. Elle paraît à son heure, puisqu'il convient qu'Allemagne et France se connaissent mieux en esprit. Parallèle, en somme, à la collection Budé, il est à souhaiter qu'elle ait le même succès. La compétence des collaborateurs, le soin de ces premières publications, sont pour elle les meilleures garanties d'avenir.

Après quoi M. H. Tronchon fait part de ses impressions sur l'*activité intellectuelle aux pays baltiques*, où il a fait quelques conférences.

Université libre de Turku (Finlande) créée par souscriptions privées, aux côtés d'une Académie Suédoise de fondation récente elle aussi. — Université de Helsinki, autonome, puissante, avec une bibliothèque d'une remarquable richesse ; admirables Librairie Académique et Musée Ethnographique de Helsinki ; surabondance d'étudiants ; lutte des deux éléments linguistiques, finnois et suédois, grande activité de production dans les deux langues, information très active et complète des choses françaises. — Université estonienne de Tartu, fort vivante, sur les traces de l'ancienne Dorpat ; trop d'étudiants ; quelque 500.000 volumes et brochures ; sociétés littéraires et linguistiques en pleine prospérité ; dépouillements de parlers populaires et de folklore, menés avec une méthode sûre ; mouvement très actif (et récent) de traductions d'œuvres françaises. — Université lettonne de Riga (M. H. Tronchon y a représenté Strasbourg aux fêtes du x^e^ anniversaire ; voir un compte rendu au *Bulletin* de Mars) : 11 Facultés, 8.000 étudiants, dont on songe à limiter le nombre ; là aussi, travail actif ; là aussi, l'idée française est bien accueillie, comme un élément de résistance à l'ancienne emprise slave et à la pression germanique. — Enfin, Kaunas en Lithuanie. La chute du ministère Valdemaras avait failli compromettre le sort de l'Université ; des conversations avec quelques-uns de ses professeurs, soit à Riga, soit à Kaunos où il a fait une conférence à l'Hôtel de Ville, ont indiqué à M. H. Tronchon que même en ce pays où tout est à faire à la fois, on tâche de s'informer, et bien des sympathies intellectuelles sont prêtes à s'orienter vers nous.

M. Maugain analyse le nouveau livre de M. Henri Hauvette, *La France et la Provence dans l'œuvre de Dante*, Paris, Boivin, 1929. L'ouvrage s'ouvre par une introduction sur « ce qu'un Italien, à la fin du XIII^e^ siècle, pouvait savoir de la France et de la Provence ». Il comprend cinq chapitres : 1. Le voyage de Dante en France. — 2. Souvenirs et paysages de France et de Provence. — 3. Dante et la politique française. — 4. Dante et la poésie provençale. — 5. Dante et la littérature française.

M. Maugain vante les qualités principales de ce livre : richesse de la documentation, clarté de l'exposition. Il avoue cependant qu'il serait beaucoup plus porté que M. Hauvette à considérer comme réel le voyage de Dante à Paris. Il se propose de publier dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* un compte-rendu détaillé de l'ouvrage.

Digitized by Google

Soutenance de thèse.

Le 12 février.

Devant un jury composé de MM. Strohl, doyen de la Faculté de théologie protestante, Maugain, doyen de la Faculté des Lettres, Febvre, Schneegans, Tronchon, M. Will Grayburn Moore, professeur à l'Université de Manchester, ancien lecteur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, a soutenu la thèse suivante : *La Réforme allemande et la littérature française. Recherches sur la notoriété de Luther en France.*

M. Moore a, en outre, développé les propositions suivantes : 1° *Luther en France depuis le XVI^e siècle (De Rémond, Bossuet, M^me de Staël, Michelet).* — 2° *La ville de Strasbourg, en tant que milieu d'échanges intellectuels, au XVI^e siècle. (Influence sur les littératures française et anglaise ; retour de cette influence sur l'Allemagne).*

M. W. G. Moore a été déclaré digne du grade de docteur de l'Université de Strasbourg (Lettres) avec mention *très honorable.*

M. le Professeur L. C. Martin a Strasbourg.

Une fois de plus le professeur d'échange que chaque année l'Angleterre envoie à la France a accepté l'invitation de notre Université. M. Martin, qui a succédé à Liverpool à deux des meilleurs critiques et historiens de la littérature anglaise, Sir Walter Raleigh et Oliver Elton, et qui s'est fait un nom comme éditeur et investigateur de la poésie du XVII^e siècle, nous a parlé le 18 février des drames historiques de Shakespeare, le 19 de Collins et de l'ode anglaise, le 20 de Walt Whidman et du vers libre ; le 21 (au club Anglais) M. Martin a donné et commenté — en s'aidant du piano et du phonographe — quelques spécimens de chansons populaires anglaises. Toutes ces leçons, qu'une claire élocution ont rendues accessibles aux nombreux auditoires accourus pour les entendre, ont été fort appréciées. La Faculté des Lettres, et bien des amateurs de lettres anglaises qui n'appartiennent pas à la Faculté, conserveront un excellent souvenir de cette visite.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

H. Goelzer, *Le latin en poche, Dictionnaire latin-français.* In-32 ; 713 pages. Garnier 1928. Prix 16,50.

Il serait facile, mais peu équitable, de noter ce qui manque à ce petit dictionnaire ; qu'il me soit seulement permis de dire que je ne vois pas bien pourquoi la quantité des voyelles n'est pas indiquée ; elle aurait pu être marquée sans augmenter le nombre des pages. Il vaut mieux noter que le « Latin en poche » rendra évidemment de bons services au public auquel l'auteur l'a destiné, aux gens du monde qui, curieux des choses de Rome, n'ont pas oublié la langue latine, mais ont besoin d'un répertoire qui les renseigne vite et bien sur le sens des vocables. Le répertoire donné écarte tous les noms propres et les néologismes de la décadence, mais, à part cela, contient presque tous les mots du grand dictionnaire latin du

Digitized by Google

même auteur. En le pratiquant, j'ai eu grand plaisir à feuilleter ce petit livre si maniable et qui permet d'embrasser d'un coup d'œil les sens parfois si nombreux d'un vocable latin. Et je le recommande avec plaisir à nos étudiants. A. JURET.

Annie SESSELY. *L'Influence de Shakespeare sur Alfred de Vigny*. In-8° de 124 pages. Berne, les éditions du Chandelier, 1928.

Il était impossible que tout fût neuf dans cet aimable ouvrage. Et non seulement à propos des réminiscences shakespeariennes à travers l'œuvre de Vigny : ici l'auteur déclare ne faire que résumer diverses études, et certainement ne prétend pas être complet. On a tant et si bien travaillé sur Vigny, depuis une génération surtout ! Et, depuis longtemps, sur Shakespeare en France, les représentations anglaises à Paris, etc... Mais Mlle Sessely pose avec netteté le cas qu'elle étudie : des romantiques, bonnement férus de Shakespeare, Vigny est celui qui s'est donné peut-être le mieux la peine de l'observer de près et tel qu'il est. Connaissance qu'il en eut, ainsi que de la langue anglaise. Comment il l'a traduit ou adapté pour la scène : inégalement, et non pas plus intégralement que ne le donnaient les acteurs anglais eux-mêmes, mais souvent avec adresse et bonheur. Ce que ses propres drames ont dû à Shakespeare, et d'abord ses théories dramatiques. Ce qu'on en retrouve à travers les *Poèmes*, le *Journal*, la *Correspondance*. C'était un sujet qui méritait qu'on le prît d'ensemble, même après avoir été abordé tant de fois en tel ou tel point de détail. Et l'examen est intéressant.

Peut-être, à propos de Vigny théoricien de l'art dramatique, eût-il convenu de marquer mieux l'influence probable de Guizot, sur telles idées importantes de la *Lettre à Lord**** (à laquelle on semble pourtant dénier trop complètement toute originalité, p. 43, 48, 50) ; et aussi de faire sa part à celle de Schlegel (p. 46). Peut-être y a-t-il excès à opposer en une irréductible antinomie esprit philosophique et génie dramatique (p. 104). Et aussi à conclure qu'il y eut « incompatibilité de génie » (p. 116) entre Vigny et ce Shakespeare qu'il admirait sans discuter, qu'il continua de lire même quand il eut laissé de côté la critique dramatique et littéraire, puis le théâtre. Et pourtant il est juste, et assez joli, de dire (p. 115) : « On n'admire de toute son âme que ce que l'on ne comprend pas tout à fait ». Le sérieux avec lequel Vigny a demandé à Shakespeare quelques leçons d'art et surtout de style, de liberté de forme et de pensée, certains éléments de vie et de vérité (p. 104), la conscience qu'il lui dut, en grande partie, de son originalité (p. 118), comme aussi la curieuse évolution qui finalement ramène à Racine un Vigny partiellement libéré par Shakespeare des entraves classiques, mais demeuré classique d'habitudes et de préférences intimes, sont bien mis en lumière, et avec agrément.

Quelque désordre parfois : p. 29, puis 47, sur les théoriciens du drame romantique en France. Quelques lapsus (p. 28, l. 4, lire sans doute : « préoccupation *que* ne suffirait pas à expliquer... » ; p. 92 (citations) : On ne plaît à ces femmes-là *que* par des sérénades ; p. 107 (en vers) : Il n'en est pas un *seul* dont... — Quelques négligences aussi (p. 29, 85, 92, 103, 112, etc...) d'une expression pourtant aisée. Le tout se lit avec profit et plaisir.

Henri TRONCHON.

Digitized by Google

Textes à traduire ou à commenter.

Version grecque pour le 29 avril 1930.

Réponse de Thésée au héraut thébain (1).

Οὐκ οἶδ' ἐγὼ Κρέοντα δεσπόζοντ' ἐμοῦ
οὐδὲ σθένοντα μεῖζον, ὥστ' ἀναγκάσαι
δρᾶν τὰς Ἀθήνας ταῦτ' · ἄνω γὰρ ἂν ῥέοι
τὰ πράγμαθ' οὕτως, εἰ 'πιταξόμεσθα δή.
Πόλεμον δὲ τοῦτον οὐκ ἐγὼ καθίσταμαι,
ὃς οὐδὲ σὺν τοῖσδ' ἦλθον ἐς Κάδμου χθόνα.
Νεκροὺς δὲ τοὺς θανόντας, οὐ βλάπτων πόλιν
οὐδ' ἀνδροκμῆτας προσφέρων ἀγωνίας,
θάψαι δικαιῶ, τὸν Πανελλήνων νόμον
σῴζων. Τί τούτων ἐστὶν οὐ καλῶς ἔχον ;
Εἰ γάρ τι καὶ πεπόνθατε Ἀργείων ὕπο,
τεθνᾶσιν, ἠμύνασθε πολεμίους καλῶς,
αἰσχρῶς δ' ἐκείνοις, χἠ δίκη διοίχεται.
Ἐάσατ' ἤδη γῆ καλυφθῆναι νεκρούς,
ὅθεν δ' ἕκαστον ἐς τὸ φῶς ἀφίκετο,
ἐνταῦθ' ἀπελθεῖν, πνεῦμα μὲν πρὸς αἰθέρα,
τὸ σῶμα δ' ἐς γῆν · οὔτι γὰρ κεκτήμεθα
ἡμέτερον αὐτὸ πλὴν ἐνοικῆσαι βίον,
κἄπειτα τὴν θρέψασαν αὐτὸ δεῖ λαβεῖν.
Δοκεῖς κακουργεῖν Ἄργος οὐ θάπτων νεκρούς ;
Ἥκιστα · πάσης Ἑλλάδος κοινὸν τόδε,
εἰ τοὺς θανόντας νοσφίσας ὧν δεῖ λαχεῖν
ἀτάφους τις ἕξει · δειλίαν γὰρ εἰσφέρει
τοῖς ἀλκίμοισιν, οὗτος ἢν τεθῇ νόμος.
Κἄμοὶ μὲν ἦλθες δεῖν' ἀπειλήσων ἔπη,
νεκροὺς δὲ ταρβεῖτ', εἰ κρυβήσονται χθονί ;
.....

(1) Créon, roi de Thèbes, a refusé de rendre aux Argiens vaincus les corps de leurs chefs tombés devant sa ville ; il a appris qu'Adraste, roi d'Argos, s'est réfugié à Athènes, près de Thésée, et a obtenu que celui-ci intervînt pour assurer la sépulture aux morts. Son héraut vient d'*ordonner* à Thésée de chasser Adraste et l'a averti qu'il *court à une guerre* s'il essaie de reprendre les morts d'Argos.

Digitized by Google

Ἀλλ' ὦ μάταιοι, γνῶτε τἀνθρώπων κακά·
παλαίσμαθ' ἡμῶν ὁ βίος· εὐτυχοῦσι δὲ
οἳ μὲν τάχ', οἳ δ' ἐσαῦθις, οἳ δ' ἤδη βροτῶν,
τρυφᾷ δ' ὁ δαίμων· πρός τε γὰρ τοῦ δυστυχοῦς,
ὡς εὐτυχήσῃ τίμιος γεραίρεται,
ὅ τ' ὄλβιός νιν πνεῦμα δειμαίνων λιπεῖν
ὑψηλὸν αἴρει. Γνόντας οὖν χρεὼν τάδε
ἀδικουμένους τε μέτρια μὴ θυμῷ φέρειν
ἀδικεῖν τε τοιαῦθ' οἷα μὴ βλάψαι πόλιν.
Πῶς οὖν ἂν εἴη; τοὺς ὀλωλότας νεκροὺς
θάψαι δὸς ἡμῖν τοῖς θέλουσιν εὐσεβεῖν,
ἢ δῆλα τἀνθένδ'· εἶμι καὶ θάψω βίᾳ.

Thème grec pour le 30 avril.

Il faut bien se donner garde de prendre pour sublime une certaine apparence de grandeur, bâtie ordinairement sur de grands mots assemblés au hasard, et qui n'est, à la bien examiner, qu'une vaine enflure de paroles, plus digne en effet de mépris que d'admiration : car tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme et lui fait concevoir une plus haute idée d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'était elle qui eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre. La marque du sublime c'est quand nous sentons qu'un discours nous laisse beaucoup à penser, qu'il fait d'abord un effet sur nous auquel il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de résister, et qu'ensuite le souvenir nous en dure et ne s'efface qu'avec peine. En un mot, croyez qu'une chose est véritablement sublime quand vous voyez qu'elle plaît universellement et à toutes les époques ; car lorsqu'un grand nombre de personnes, différentes de profession et d'âge, et qui n'ont aucun rapport ni d'humeur ni d'inclinaison, viennent à être frappées également de quelque endroit d'un discours, ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits si discordants d'ailleurs est une preuve certaine et indubitable qu'il y a là du merveilleux.

Version latine (agrégation)

A remettre à M. Boulanger le 1er mai. — Correction le 8 mai.

Les ambassadeurs envoyés du roi Persée rendent compte de leur mission.

Sub idem tempus legati ad res petendas in Macedoniam renuntiandamque amicitiam regi missi redierunt : qui iam sua sponte infestum Persei senatum insuper accenderunt relatis ordine quae uidissent quaeque audissent. Vidisse se per omnes urbes Macedonum summa ui parari bellum. Cum ad regem peruenissent, per multos dies conueniendi eius potestatem non factam; postremo cum desperato iam colloquio profecti essent, tum demum se ex itinere reuocatos et ad eum introductos esse. Suae orationis summam

Digitized by Google

fuisse : foedus cum Philippo ictum esse, cum ipso eo post mortem patris fuisse : foedus cum Philippo ictum esse, cum ipso eo post mortem patris renouatum, in quo diserte prohiberi eum extra fines arma efferre, prohiberi socios populi Romani lacessere bello. Exposita deinde ab se ordine quae ipsi nuper in senatu Eumenen uera omnia et comperta referentem audissent (1). Pro his iniuriis satisfieri senatum aequum censere, reddique sibi res sociisque suis quas contra ius foederis habeat. — Regem ad ea primo accensum ira inclementer lotutum, auaritiam superbiamque Romanis obicientem quod alii super alios legati uenirent speculatum dicta factaque sua, quod se ad nutum imperiumque eorum omnia dicere ac facere aequum censerent ; frementemque postremo multum ac diu uociferatum reuerti postero die iussisse : scriptum se responsum dare uelle. Tum ita sibi scriptum traditum esse : foedus cum patre ictum ad se nihil pertinere ; id se renouari non quia probaret, sed quia in noua possessione regni patienda omnia essent, passum. Nouum foedus si secum facere uellent, conuenire prius de condicionibus debere ; si in animum inducerent ut ex aequo foedus fieret, et se uisurum quod sibi faciundum esset et illos credere e re publica consulturos. Atque ita se proripuisse et summoueri e regia omnes coeptos. Tum se amicitiam et societatem renuntiasse. Qua uoce eum accensum restitisse atque uoce clara denuntiasse sibi ut triduo regni sui decederent finibus. Ita se profectos ; nec sibi aut manentibus aut abeuntibus quicquam hospitaliter aut benigae factum.

CERTIFICAT D'ETUDES LITTÉRAIRES CLASSIQUES

Version latine

(*à remettre à M. Grenier, le 6 Mai*).

Comment travaillait Pline l'Ancien.

Miraris quod tot volumina, multaque in his tam scrupulosa, homo occupatus absolverit. Magis miraberis si scieris illum aliquandiu causas actitasse, decessisse anno sexto et quinquagesimo, medium tempus distentum impeditumque qua officiis maximis, qua amicitia principum egisse. Sed erat acre ingenium, incredibile studium, summa vigilantia. Ante lucem ibat ad Vespasianum imperatorem, nam ille quoque noctibus utebatur, inde ad delegatum sibi officium. Reversus domum, quod reliquum erat temporis, studiis reddebat. Post cibum quem interdiu levem et facilem veterum more sumebat, aestate, si quid otii, jacebat in sole, liber legebatur, adnotabat excerpebatque. Nihil enim legit quod non excerperet. Dicere etiam solebat nullum esse librum tam malum ut non aliqua parte prodesset. Post solem plerumque frigida lavabatur. Deinde gustabat, dormiebatque minimum. Mox quasi alio die studebat in coenae tempus. Super hanc liber

(1) Eumène, roi de Pergame, s'était rendu à Rome pour dénoncer au Sénat l'hostilité et les projets ambitieux de Persée.

Digitized by Google

legebatur, adnotabatur et quidem cursim. Memini quemdam ex amicis, quum lector quaedam perperam pronuntiasset, revocasse et repeti coegisse ; huic avunculum meum dixisse « Intellexeras nempe ? » Quum ille annuisset, « cur ergo revocabas ? Decem amplius versus hac tua interpellatione perdidimus. » Tanta erat parcimonia temporis ! Surgebat aestate a coena, luce ; hieme intra primam noctis et tanquam aliqua lege cogente. Haec inter medios labores urbisque fremitum. Perire omne tempus arbitrabatur quod studiis non impertiretur.

Pline le Jeune, *Epist.*, III, 5.

Thème latin (licenee)

A remettre à M. Boulanger le 2 mai. — Correction le 9 mai.

Mais je ne craindrai pas de dire que je pense avoir eu beaucoup d'heur de m'être rencontré dès ma jeunesse en certains chemins qui m'ont conduit à des considérations et des maximes dont j'ai formé une méthode par laquelle il me semble que j'ai moyen d'augmenter par degrés ma connaissance et de l'élever peu à peu au plus haut point auquel la médiocrité de mon esprit et la courte durée de ma vie lui pourront permettre d'atteindre. Car j'en ai recueilli de tels fruits qu'encore qu'au jugement que je fais de moi-même je tâche toujours de pencher vers le côté de la défiance plutôt que vers celui de la présomption, et que, regardant d'un œil de philosophe les diverses actions et entreprises de tous les hommes, il n'y en ait quasi aucune qui ne me semble vaine et inutile, je ne laisse pas de recevoir une extrême satisfaction du progrès que je pense avoir déjà fait en la recherche de la vérité, et de concevoir de telles espérances pour l'avenir que si, entre les occupations des hommes purement hommes, il y en a quelqu'une qui soit solidement bonne et importante, j'ose croire que c'est celle que j'ai choisie.

Toutefois il se peut faire que je me trompe et ce n'est peut-être qu'un peu de cuivre et de verre que je prends pour de l'or et des diamants. Je sais combien nous sommes sujets à nous méprendre en ce qui nous touche et combien aussi les jugements de nos amis nous doivent être suspects lorsqu'ils sont en notre faveur.

Descartes, *Méthode*, I.

Thème latin (agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 8 mai. — correction le 15 mai.

Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. Si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient ferme, nerveux et concis ; si on les laisse se succéder lentement, et ne se joindre qu'à la faveur des mots, quelque élégants qu'ils soient, le style sera diffus, lâche et traînant. Mais avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées il faut s'en être fait un autre plus général et plus fixe, où ne doivent entrer que les premières vues et les principales idées : c'est en

Digitized by Google

marquant leur plsace sur ce premier plan qu'un sujet sera circonscrit, et que l'on en connaîtra l'étendue ; c'est en se rappelant sans cesse ces premiers linéaments qu'on déterminera les justes intervalles qui séparent les idées principales, et qu'il naîtra des idées accessoires et moyennes qui serviront à les remplir. Par la force du génie, on se représentera toutes les idées générales et particulières sous leur véritable point de vue ; par une grande finesse de discernement, on distinguera les pensées stériles des idées fécondes ; par la sagacité que donne la grande habitude d'écrire, on sentira d'avance quel sera le produit de toutes ces opérations de l'esprit. Pour peu que le sujet soit vaste ou compliqué, il est bien rare qu'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil ou le pénétrer en entier d'un seul et premier effort de génie et il est rare encore qu'après bien des réflexions on en saisisse tous les rapports.

BUFFON, *Discours sur le style.*

Version latine.

CERTIFICAT D'HISTOIRE ANCIENNE.

A remettre à M. Gagé, le 14 mai 1930.

Auguste jugé par l'opinion publique.

Die funeris milites velut praesidio stetere, multum inridentibus, qui ipsi viderant quique a parentibus acceperant diem illum crudi adhuc servitii et libertatis inprospere repetitae, cum occisus dictator Caesar aliis pessimum, aliis pulcherrimum facinus videretur : nunc senem principem, longa potentia, provisis etiam heredum in rem publicam opibus, auxilio scilicet militari tuendum, ut sepultura ejus quieta foret. Multus hinc ipso de Augusto sermo, plerisque vana mirantibus : quod idem dies accepti quondam imperii princeps et vitae supremus ; quod Nolae in domo et cubiculo, in quo pater ejus Octavius, vitam finivisset... At apud prudentes vita ejus varie extollebatur arguebaturve. Hi pietate erga parentem et necessitudine reipublicae, in qua nullus tunc legibus locus, ad arma civilia actum, quae neque parari possent neque haberi per bonas artes. Multa Antonio, dum interfectores patris ulciscereturr, multa Lepido concessisse. Postquam hic socordia senuerit, ille per libidines pessum datus sit, non aliud discordantis patriae remedium fuisse, quam ut ab uno regeretur. Non regno tamen neque dictatura, sed principis nomine constitutam rem publicam ; mari Oceano aut amnibus longinquis saeptum imperium ; legiones provincias classes, cuncta inter se conexa ; jus apud cives, modestiam apud socios ; urbem ipsam magnifico ornatu ; pauca admodum vi tractata, quo ceteris quies esset. Dicebatur contra : pietatem erga parentem et tempora rei publicae obtentui sumpta : ceterum cupidine dominandi concitos per largitionem veteranos, paratum ab adulescente privato exercitum, corruptas consulis legiones, simulatam Pompeianarum gratiam partium ; mox, ubi decreto patrum fasces et jus praetoris invaserit, caesis Hirtio et Pansa, sive hostis illos, seu Pansam venenum vulneri adfusum, sui milites Hirtium et machinator doli Caesar abstulerat, utriusque copias occupavisse ; extor-

Digitized by Google

tum invito senatu consulatum, armaque, quae in Antonium acceperit, contra rem publicam versa. Proscriptionem civium, divisiones agrorum ne ipsis quidem, qui fecere, laudatas. Sane Cassii et Brutorum exitus paternis inimicitiis datos, quamquam fas sit privata odia publicis utilitatibus remittere : sed Pompeium imagine pacis, sed Lepidum specie amicitiae deceptos ; post Antonium, Tarentino Brundisinoque foedere et nuptiis sororis inlectum, subdolae adfinitatis poenas morte exsolvisse. Pacem sine dubio post haec, verum cruentam : Lollianas Varianasque clades, interfectos Romae Varrones Egnatios Iullos..... Nihil deorum honoribus relictum, cum se templis et effigie numinum, per flamines et sacerdotes coli vellet... Ceterum sepultura more perfecta templum et caelestes religiones decernuntur.

Épigraphie latine.

Inscriptions récemment découvertes (Cf. *Année épigraphique 1928*).

1) Cyrène.

IMP · CAESAR · DIVI · TRAIANI
PARTHICI · FIL · DIVI · NERVAE NEPOS
TRAIANUS · HADRIANUS · AUG · PONTIF
MAX · TRIB · POTEST · III COS III BALINEVM
CVM PORTICIBVS · ET · SPHAERISTERIS
CETERISQVE ADIACENTIBVS QVAE
TVMVLTV · IVDAICO · DIRVTA · ET · EXVSTA
ERANT · CIVITATI · CYRENENSIVM RESTITVI
IVSSIT

2) Algérie, cap Matifou.

L · DECIO · L · FIL · QVIR
HONORATO · EX · DEC · VETERANO · AED
IIVIRO · IIVIRO · Q · Q · ITEM · AEDILI
IIVIRO IIVIROQ · Q · TIGAVITANORVM
RVSG · ET RVSGVNIS · CONSISTENTES OB ·
MERITA · AERE · COLLATO · QVOD
ANNONAM · FRVMENTI · PASSVS
NON · SIT · INCRESCERE
POSITA · PROVINCIA · CXXV

3) Khenchela.

OPTAVI DACOS TENERE CAESOS TENVI
*opt*AVI IN SELLA PACIS RESIDERE SEDI
OPTAVI CLAROS SEQVI TRIVMPHOS FACTVM
OPTAVI PRIMI COMMODA PLENA PLI HABui
OPTAVI NVDAS VIDERE NYMPHAS VIDI

4) Rome.

DIS MANIBVS
IVLIAE
CISSEIDI
F · PIISSIMAE
FRVMENTO · PVBLICO
V · A · VIII · M · XI · D · XXIII
C · IVLIVS · NARCISSVS
P · ET · RVTILIVS SVCCESSA
M · SIBI · ET SVIS

5) Beyrouth.

REGINA · BERENICE REGIS MAGNI *Agrippae f. et rex agrippa templum ? quod* REX.
HERODES · PROAVOS EORVM · FECERAT · VE*tustate conlapsum a solo restituerunt*
MARMORIBVSQVE · ET · COLVMNIS · *sex exornaverunt*

Digitized by Google

6) Ostie.

IMP · CAESARI
DIVI · MARCI ANTONINI
PII · GERMAN · SARMAT · FIL
DIVI · COMMODI · FRATRI
DIVI · ANTONINI · PII · NEP
DIVI · HADRIANI · PRO · NEP
DIVI · TRAIANI · PART · AB · NEP
DIVI · NERVAE · AD NEP
L · SEPTIMIO · SEVERO
PIO · PERTINACI · AVG
ARAB · ADIAB · PART · MAX · PON · MAX
TRIB · POT · VI · IMP · XI · COS · II · P · P · PRO · COS
NUMERVS · CALIGATORVM
DECVR · XVI

7) Almázcara (Espagne).

IMP · TITO · CAES · DIVI · VESPAS
F · VESPAS · AVG · P · M · TR POT
VIIII · IMP · XV · P · P · COS · VIII
CAES · DIVI · VESPAS · F · DOMI
TIANO · COS VII · VIA · NOVA
FACTA · AB · ASTVRICA · BRACAR
C · CALP · RANT · QVIR · VALERIO
festo leg · aug · pro . pr
M · P · XXIII

8) Environs de Trèves.

*mi*LES · CLAS
SIS · GERMANICE · *do*
MIANAE · P · F · NEG
OTIATOR · CERVESA
RIVS · ARTIS · OFFEC
TURE · EX VOTO PRO
MERITIS · POSVIT

9) Tarragone.

FVLVIAE · M · F ·
CELERAE
FLAMINICAE
PERPETVAE
COL · TARRAC
ET FLAMINICAE
PHC EX
TESTAMENTO IPSIVS
FVLVIVS MVSAEVS ET
FVLVIVS MOSCHVS
LIBERTI

Dissertation française (Agrégation de lettres).

A remettre à M. F. Ed. Schneegans.

Etudiez les idées religieuses de Marguerite de Navarre d'après la Comédie de l'Adoration des Trois Rois.

Dissertation française.

CERTIFICATS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE ET D'ÉTUDES LITTÉRAIRES CLASSIQUES.

A remettre à M. F. Ed. Schneegans.

Introduisez et expliquez le passage suivant des Tragiques d'Agrippa d'Aubigné :

« Je n'écris plus les feux d'un amour inconnu,
Mais, par l'affliction plus *sage* devenu,
J'entreprends bien plus haut, car j'apprends à ma plume
Un autre feu auquel la France se consume.
Ces ruisselets d'argent que les Grecs nous feignaient,
Où leurs poètes vains buvaient et se baignaient,
Ne courent plus ici : mais, les ondes si claires,
Qui eurent les saphirs et les perles contraires,
Sont rouges de nos morts ; le doux bruit de leurs flots,
Leur murmure plaisant heurte contre des os...

Digitized by Google

Le luth que j'accordais avec mes chansonnettes
Est ores étouffé de l'éclat des trompettes ;
Ici le sang n'est feint, le meurtre n'y défaut,
La mort joue elle-même en ce triste échafaud...
D'ici, la botte *en* jambe, et non pas le cothurne,
J'appelle Melpomène en sa vive fureur,
Au lieu de l'Hippocrène éveillant cette Sœur
Des tombeaux rafraîchis dont il faut qu'elle sorte,
Echevelée, affreuse, et bramant en la sorte
Que fait la biche après le faon qu'elle a perdu.
Que la bouche lui saigne et son front éperdu
Fasse noircir du ciel les voûtes éloignées ;
Qu'elle éparpille en l'air de son sang deux poignées,
Quand, épuisant ses flancs de redoublés sanglots,
De sa voix enrouée elle *brûra* ces mots :
« O France désolée, ô terre *sanguinaire !*
Non pas terre, mais cendre ! ô mère, si c'est mère
Que trahir ses enfants aux douceurs de son sein,
Et quand on les *meurtrit* les serrer de sa main.
Tu leur donnes la vie, et dessous ta mamelle
S'émeut des obstinés la sanglante querelle ;
Sur ton *pis* blanchissant ta race se débat,
Et le fruit de ton flanc fait le champ du combat. »

Tenez en particulier compte du sens précis des mots et des vers soulignés.

Version allemande.

A remettre à M. Spenlé le 1er jeudi de la rentrée de Pâques.

Als Gestalter tritt Gerhart Hauptmann mit einem solchen Reichtum an erlebten und zu höherer, zur dauernden Existenz erhobenen Menschen an uns heran, wie wir ihn seit Jahrzehnten, ja einer unglaubhaft weiten Zeit in der deutschen Kunst nicht gekannt haben. Stellen wir ihn gegen das höchste Mass — bei ihm darf solcher Versuch verstattet sein —, stellen wir ihn gegen den unendlichen Horizont, vor dem sich sonst Alles bis ins Skurrile klein einschränkt und eingrenzt, gegen Goethe, so werden wir jener grossen und schöpferischen Einseitigkeit seiner Natur deutlich gewahr. Goethe war eine einzigmalige Summe selten verbundener Kräfte, die nicht mehr wiedergekommene Dreieinigkeit aller wirkenden Formen des Dichters : er war ein grosser Schriftsteller, ein grosser Künstler, ein grosser Gestalter. Gerhart Hauptmann nun ist als Schriftsteller überhaupt nic in Erscheinung getreten, kleine gelegentliche Aeusserungen ausgenommen (und als Schriftsteller repräsentiert statt seiner heute Thomas Mann viel eher die deutsche Geistigkeit). Auch als Künstler hat er, so sehr er die Sprache in einem persönlichen Sinne bemeistert, kaum vortreibend gewirkt, als Künstler im Sinn eines Erneuerers, eines Erweiterers der traditionellen Formen : keine neue Epoche hebt bei ihm an, keine Kunstgattung ist von ihm bestimmt, ja im Gegenteil, er ist eher ein Verbinder der Gegensätze als ein Auflöser

Digitized by Google

und ein radikaler Beginner ; aber als Gestalter, als Bildner ist er ohnegleichen, hierin von keinem deutschen Dramatiker an Fülle beseelter Figuren, an tragischer Problematik des Einzelschicksals übertroffen. Denn wer, wer hat aus so feindlichen Sphären der Welt mit solchem Bildnerblick die Kreatur aus ihrer Stummheit emporgerissen, wer solche Vielfalt der Charaktere im Vielfachen des Schicksals gesehen : den Trinker Crampton in seiner Bude und Florian Geyer fünfhundert Jahre vor ihm, im Sturz einer Zeit, die arme Magd und den Kaiser der Erde ; den Künstler, den Heiland, den Arbeiter und die Helden Homers, alles dies in einem einzigen Bildnerblick, der überall beheimatet ist in den Herzen der Menschen und in mancher Stunde noch über sie hinausschweift in die Geisterwelt, und Kobold, Nick und Waldschrat im Unsinnlichen sieht. Wen, wen kann man von den deutschen Dramatikern neben diese Fülle des Gestaltens stellen? Die geistigen Schemen Hebbels, die nur bildhaften Wagners, die mathematischen Figuren Ibsens, ja selbst die dämonischen Visionen Kleists? So durchbildet sie sind, keine jener Gestalten hat das merkwürdig bluthafte, menschlich durchwärmte Leben eines Hauptmannschen Vollmenschen : sie haben alle ein Zuviel an Geist, ein Ueberfeuertsein mit Gefühl. Er aber hat irgendein naturmässiges Mass in den vollendeten, ganz visionär durchgestalteten unter seinen Figuren, das sie auch dem Unvertrautesten jener Welt sofort natürlich macht ; ihr Dasein wirkt mit einer Selbstverständlichkeit, als wären sie von immer unter uns gewesen. Nie hat man bei Hauptmannmenschen das Gefühl, es seien geschaffene, erschaffene, also künstliche Gestalten — sie scheinen immer nur wie Menschen, die aus einem andern Raum des Lebens, eben aus ihrem eigenen Leben zufällig über den Rand der Bühne getreten wären und sich des Zuschauers, des Zuhörers (sehr im Gegensatz zu jenen Hebbels, die ja nur für jenen sich auftun und aufturnen) gar nicht bewusst werden. Sie sind alle nur da und nicht für irgendjemanden da, weder für den Schauspieler, der sie ausspricht, noch für den Hörer, den Leser, und sie bringen nichts mit, keine Tendenz und keine Beredsamkeit, nichts, nichts als ihr rundes Stück Sein mit dem Stück Himmel über ihnen und dem Geruch Erde oder Stube oder Zeit, der an ihrem Körper, an ihren Kleidern hängt, nichts als die Flamme Schicksal, die an diesem Leib entzündet ist und ihn feurig oder schwelend aufzehrt. Wenn Hauptmann Gestalten schafft, ist er wie jeder Elementarkünstler immer am Anfang der Welt : Vision ersetzt bei ihm das Traditionelle, ursprünglicher Bildnergeist die Reflexion.

Stefan Zweig.

Thème allemand.

A remettre à M. Leroux le 15 mai.

Coucher de soleil à Constantinople.

Un parfum d'aromates montait de ce grand bois funéraire, si tranquille devant mes fenêtres — parfum de la vieille terre turque immuable, parfum de l'herbe rase et des très petites plantes qui s'étaient chauffées depuis le matin au soleil d'avril. Les verdures noires des arbres, détachées sur le

Digitized by Google

couchant qui prenait feu, étaient comme percées de part en part, comme criblées par la lumière et les rayons. Des dorures anciennes brillaient çà et là, aux couronnements de ces bornes tombales, que l'on avait plantées au hasard dans beaucoup d'espace, que l'on avait clairsemées sous les cyprès. (En Turquie l'on n'a pas l'effroi des morts on ne s'en isole point ; même au cœur des villes, partout, ou les laisser dormir). A travers ces choses mélancoliques des premiers plans, entre ces gerbes de feuillage sombre qui se tenaient droites comme des tours, dans les intervalles de tout cela, les lointains apparaissaient, le grand décor incomparable : tout Stamboul et son golfe, dans leur plein embrasement des soirs purs. En bas, tout à fait en bas, l'eau de la Corne d'Or, vers quoi dévalaient ces proches cimetières, était rouge, incandescente comme le ciel ; des centaines de caïques la sillonnaient, — va et vient circulaire à la fermeture des bazars — mais, de si haut, on n'entendait ni le bruissement de leur sillage, ni l'effort de leurs rameurs ; ils semblaient de longs insectes, défilant sur un miroir. Et la vue d'en face, cette rive de Stamboul, changeait à vue d'œil ; toutes les maisons avoisinant la mer, tous les étages inférieurs du prodigieux amas, venaient de s'estomper et comme de fuir, sous cette perpétuelle brume violette du soir qui est de la buée d'eau et de la fumée ; Stamboul changeait comme un mirage : rien ne s'y détaillait plus : ni le délabrement, ni la misère, ni la hideur de quelques modernes bâtisses ; ce n'était maintenant qu'une silhouette, d'un violet profond liseré d'or, une colossale découpure de ville toute de flèches et de dômes, posée debout en écran, pour masquer un incendie du ciel. Et les mêmes voix qu'à midi, les voix claires, les voix célestes se reprenaient à chanter dans l'air, appelant les Osmanlis fidèles au quatrième office du jour.

PIERRE LOTI *(Les Désenchantées)*.

Version anglaise.

A remettre à M. Koszul pour Pâques 1930.

The Fish.

In a cool curving world he lies
And ripples with dark ecstasies.
The kind luxurious lapse and steal
Shapes all his universe to feel
And know and be ; the clinging stream
Closes his memory, glooms his dream,
Who lips the roots o' the shore, and glides
Superb on unreturning tides.
Those silent waters weave for him
A fluctuant mutable world and dim,
Where wavering masses bulge and gape
Mysterious, and shape to shape
Dies momently through whorl and hollow,
And form and line and solid follow
Solid and line and form to dream

Digitized by Google

Fantastic down the eternal stream ;
An obscure world, a shifting world,
Bulbous, or pulled to thin, or curled,
Or serpentine, or driving arrows,
Or serene slidings, or March narrows.
There slipping wave and shore are one,
And weed and mud. No ray of sun,
But glow to glow fades down the deep
(As dream to unknown dream in sleep) ;
Shaken translucency illumes
The hyaline of drifting glooms ;
The strange soft-handed depth subdues
Drowned colour there, but black to hues,
As death to living, decomposes —
Red darkness of the heart of roses,
Blue brilliant from dead starless skies,
And gold that lies behind the eyes,
The unknown unnameable sightless white
That is the essential flame of night,
Lustreless purple, hooded green,
The myriad hues that lie between
Darkness and darkness...
And all is one,
Gentle, embracing, quiet, dun,
The world he rests in, world he knows
Perpetual curving. Only — grows
An eddy in that ordered falling,
A knowledge from the gloom, a calling
Weed in the wave, gleam in the mud —
The dark fire leaps along his blood ;
Dateless and deathless, blind and still,
The intricate impulse works its will ;
His woven world drops back ; and he,
Sans providence, sans memory,
Unconscious and directly driven,
Fades to some dank sufficient heaven.

O world of lips, O world of laughter,
Where hope is fleet and thought flies after ;
Of lights in the clear night, of cries
That drift along the wave and rise
Thin to the glittering stars above,
You know the hands, the eyes of Love !
The strife of limbs, the sightless clinging,
The infinite distance, and the singing
Blown by the wind, a flame of sound,
The gleam, the flowers, and vast around
The horizon, and the heights above —
You know the sigh, the song of love !

Digitized by Google

But there the night is close, and there
Darkness is cold and strange and bare ;
And the secret deeps are whisperless ;
And rhythm is all deliciousness ;
And joy is in the throbbing tide,
Whose intricate fingers beat and glide
In felt bewildering harmonies
Of trembling touch ; and music is
The exquisite knocking of the blood.
Space is no more, under the mud ;
His bliss is older than the sun.
Silent and straight the waters run.
The lights, the cries, the willows dim,
And the dark tide are one with him.

Rupert Brooke.

(Par permission de l'exécuteur testamentaire et des éditeurs, MM. Sidgwick et Jackson. Londres : *The collected poems of Rupert Brooke*. 7 sh. 6).

Version italienne pour le 6 avril.

D'un ricco oltremodo che fece fare in molti luoghi diversi la medesima fabbrica.

In una onorata città d'Italia fu un gran ricco, il quale non aveva impaccio nè di stato, virtù, grandezza o altro, salvo che di mettere danari insieme : in questa impresa valeva molto, ed era assai sottile di cervello. Ora, quando egli ebbe ragunati ben mille sacchi di ducati, gli venne un umore di fabbricare per tutte le sue possessioni, luoghi o castegli, e dove aveva tanto ch'ei potesse murar sul suo, udite in che modo. Egli chiamò un architettore, e fattosi fare un modello, lo messe in opera prima nella sua città, poi finì di tutto la casa, o mezzo palazzo che noi vogliamo dire. Così da questo architetto e da que' mastri muratori fece per tutti i suoi luoghi fare per tutto quella medesima fabbrica, che in quel primo luogo fatto aveva, con misura, in posta di sole, e brevemente non gli mancava nulla, con quei medesimi fornimenti in tutte che in una, fatti per mano d'un medesimo maestro. A che fine si facesse questo ne disse mille ragioni : prima per non pigliar malattia in mutare stanza (oh che goffo !), per parer d'essere in casa sua sempre (pazzo umore !) della propria città, perchè i cagnoli che si menava dietro non si smarrissino per nuove case, acciocchè sapendo la pratica di casa e' potessi la notte andare al buio per tutta, perchè gli amici suoi facessino, andando seco, le maraviglie, ed altre baie diceva da ridersene. Ma una fu, al parer di tutti, la più segnalata. Come egli aveva un nuovo servitore, l'alloppiava, e lo conduceva in quei modi migliori che poteva, alloppiato, a un'altra terra, castello o villa ; e posatolo nella medesima camera e letto simile dove si posò alla città, lo svegliava poi, e fattogli fare le faccende di casa, che tutte erano fatte e munite a un modo, lo mandava a qualche suo amico o a comprare

Digitized by Google

qualcosa, comme nella città era solito. Il quale non trovava nè la casa, nè cosa ch'egli avesse di bisogno, e come matto e stordito se ne tornava al padrone ; onde egli affermava che fosse pazzo, ed il cervello gli avesse dato la volta. Così faceva di terra in terra, tanto che lo riduceva al principal luogo, con gli alloppiamenti, e là gli faceva credere che avesse sognato ; e quanti più luoghi diversi diceva d'avere veduti il servitore alloppiato, di tanti se ne rideva il padrone. In questa maniera il ricco umorista faceva divenir matti infiniti famigli, perciocché nel raccontare per tutto ciò che era loro avvenuto, e lo affermarlo, faceva da ciascuno che gli udiva dar lor la baia. Quando questo umore ebbe fatto suo corso, fece come tutte l'altre cose fanno : ebbe termine e finì il patrone e l'umore a un'ora medesima.

A.-F. Doni.

Sujets donnés au Baccalauréat (Octobre 1929).

Version latine.

RUSE DE GUERRE.

Eo die parvulis equestribus proeliis ad aquam factis utrique sese suo loco continent ; Galli, quod ampliores copias, quae nondum convenerant, exspectabant, Caesar, si forte timoris simulatione hostes in suum locum elicere posset, ut citra vallem pro castris proelio contenderet ; si id efficere non posset, ut exploratis itineribus minore cum periculo vallem rivumque transiret. Prima luce hostium equitatus ad castra accedit proeliumque cum nostris equitibus committit. Caesar consulto equites cedere seque in castra recipere jubet ; simul ex omnibus partibus castra altiore vallo muniri portasque obstrui atque in his administrandis rebus quam maxime concursari et cum simulatione agi timoris jubet. Quibus omnibus rebus hostes invitati copias traducunt aciemque iniquo loco constituunt, nostris vero etiam de vallo deductis propius accedunt et tela intra munitionem ex omnibus partibus conjiciunt praeconibusque circummissis pronuntiari jubent, seu quis Gallus seu Romanus velit ante horam tertiam ad se transire, sine periculo licere ; post id tempus non fore potestatem : ac sic nostros contempserunt, ut obstructis in speciem portis singulis ordinibus cespitum, quod ea non posse introrumpere videbantur, alii vallum manu scindere, alii fossas complere inciperent. Tum Caesar omnibus portis eruptione facta equitatuque emisso celeriter hostes in fugam dat, sic uti omnino pugnandi causa resisteret nemo...

César.

Version grecque

Après un combat fratricide entre Athéniens,
un bel appel à la concorde.

Ἄνδρες πολῖται, τί ἡμᾶς ἐξελαύνετε ; τί ἀποκτεῖναι βούλεσθε ; ἡμεῖς γὰρ ὑμᾶς κακὸν μὲν οὐδὲν πώποτε ἐποιήσαμεν, μετεσχήκαμεν δὲ ὑμῖν καὶ ἱερῶν τῶν σεμνοτάτων καὶ θυσιῶν καὶ ἑορτῶν τῶν καλλίστων, καὶ συγχορευταὶ καὶ συμφοιτηταὶ γεγενήμεθα καὶ

Digitized by Google

συστρατιῶται, καὶ πολλὰ μεθ' ὑμῶν κεκινδυνεύκαμεν καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν ὑπὲρ τῆς κοινῆς ἀμφοτέρων ἡμῶν σωτηρίας τε καὶ ἐλευθερίας. Πρὸς θεῶν πατρῴων καὶ μητρῴων καὶ συγγενείας καὶ κηδεστίας καὶ ἑταιρίας, πάντων γὰρ τούτων πολλοὶ κοινωνοῦμεν ἀλλήλοις, αἰδούμενοι καὶ θεοὺς καὶ ἀνθρώπους παύσασθε ἁμαρτάνοντες εἰς τὴν πατρίδα, καὶ μὴ πείθεσθε τοῖς ἀνοσιωτάτοις τριάκοντα, οἳ ἰδίων κερδέων ἕνεκα ὀλίγου δεῖν πλείους ἀπεκτόνασιν Ἀθηναίων ἐν ὀκτὼ μησὶν ἢ πάντες Πελοποννήσιοι δέκα ἔτη πολεμοῦντες. Ἐξὸν δ' ἡμῖν ἐν εἰρήνῃ πολιτεύεσθαι, οὗτοι τὸν πάντων αἴσχιστόν τε καὶ χαλεπώτατον καὶ ἀνοσιώτατον καὶ ἔχθιστον καὶ θεοῖς καὶ ἀνθρώποις πόλεμον ἡμῖν πρὸς ἀλλήλους παρέχουσιν.

XÉNOPHON.

CORDONNERIE
DU
HIGH-LIFE
Chaussures F. Pinet-Paris
STRASBOURG
27, Haute Montée, 27
La meilleure qualité
Le plus grand choix
Les dernières nouveautés
aux prix les plus bas
La maison se charge
de toutes réparations
Remise de 5 °/. aux Etudiants

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

MAY 19 1930

8e ANNÉE — 1930
N° 7 — MAI

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE STRASBOURG

PARAISSANT
LE 1er DE CHAQUE MOIS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

EN DÉPOT

A LA COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG
ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Abonnement annuel donnant droit au
Livret-Guide : France, 20 fr. — Étranger, 25 fr.
Prix du n° : France, 2 fr. 50— Étranger. 3 fr.

Digitized by Google

SOMMAIRE

Pages.

I. Échos des Cours de la Faculté.

R. Leroux. *Esquisse de la théorie humaniste de l'État chez G. de Humboldt*..... 235

Prosper Alfaric. *La situation religieuse au pays des Soviets* (suite).. 240

Th. Gérold. *La musique des Troubadours et des Trouvères*..... 242

II. Notes sur les auteurs et les questions de programmes.

A. Koszul. *Shakespeare. Henri IV (First part)*..... 246

III. Variétés.

J. Karst. *Histoire et état actuel des études linguistiques iraniennes et arméniennes*..... 252

IV. Chronique.

Réunions du samedi. Linguistique, orientalisme et archéologie..... 256

Centenaire de Fustel de Coulanges...... 260

Soutenances de thèses..... 260

V. Revue bibliographique.

A. Juret. *Eléments de grammaire hittite* (L. Delaporte)..... 261

E. Cavaignac. *Byblos et l'Egypte* (P. Montet)..... 263

A. Koszul. *Style English Prose* (Read, Herbert)..... 264

— *A syntax of modern English* (Vechtman-Veht)..... 265

VI. Concours et examens. Textes à traduire ou à commenter. 266

VII. Table des matières de l'année 1929-1930.

DIRECTION ET ÉDITION

COMMISSION DES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction à M. Maugain
Doyen de la Faculté des Lettres, Palais de l'Université, Strasbourg.

LES PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

sont en dépôt à la

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DES BELLES-LETTRES, 95, Boulevard Raspail, PARIS (VI^e^

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Digitized by Google

8e ANNÉE
N° 7.

MAI
1930

Échos des Cours de la Faculté

Esquisse de la théorie humaniste de l'État chez Guillaume de Humboldt.

On sait que pendant la période qui s'étend du milieu du dix-septième siècle à la Révolution française, les conceptions du droit naturel triomphent en Allemagne (1). Elles s'imposent à presque tous les philosophes allemands du dix-huitième siècle, de Christian Wolf à Kant, à presque tous les juristes, de Pufendorf (1632-94) à Ernst-Ferdinand Klein, que Guillaume de Humboldt eut pour premier maître de droit. Humboldt est donc parti lui aussi des conceptions du droit naturel, et il leur reste, dans *l'Essai sur les Limites de l'Etat*, sinon totalement du moins dans une large mesure, fidèle. Or, en ce qui concerne l'Etat, son origine et sa formation, ce droit enseignait la théorie du contrat social. Et ce qui caractérise cette dernière, c'est qu'elle affirme l'antériorité et la priorité de l'individu sur la collectivité. L'état de société est déduit d'un état naturel qui l'aurait précédé, dans lequel l'individu était souverain et avait certains droits inhérents à sa qualité d'homme. L'Etat s'est constitué primitivement par un acte contractuel ; les individus se sont librement liés par l'opération de leurs propres volontés, et l'Etat est une simple unité collective, composée de tous les individus qui lui appartiennent à un moment donné. Il n'est aucune de ces idées qu'on ne retrouve dans l'*Essai sur les Limites de l'Etat* (2) : conception d'un état de nature (chap. XII, p. 203) ; idée que la société s'est fondée par un acte de libre consentement le jour où les individus, poussés par leur nature physique et morale (Humboldt conçoit l'homme comme un être naturellement sociable) et pressentant les avantages matériels et moraux qu'ils tireraient de la vie en commun, décidèrent de se rapprocher (chap. III, p. 131) ; idée que la société est l'œuvre des individus et qu'ils sont souverains (chap. XI, p. 193).

En outre, les théoriciens du droit naturel, après avoir statué que la vie collective est la création des individus, déduisent logiquement que l'Etat est un moyen en vue de fins individuelles. Son but est de procurer aux individus les biens qu'ils désirent et qui dans l'isolement leur seraient inaccessibles. On s'accorde à considérer que les individus n'ont délégué à l'Etat qu'autant de droits que le but de la société l'exigeait. Sur ce point encore

(1) On trouvera une histoire du droit constitutionnel allemand aux XVIIe et XVIIIe siècles dans *Otto von Gierke, Das deutsche Genossenschaftsrecht*, t. IV, Berlin, 1913.

(2) On trouvera l'*Essai sur les Limites de l'Etat* au tome I de l'édition des œuvres de Humboldt publiées par A. Leitzmann sous les auspices de l'Académie de Berlin. Berlin, 1903.

Digitized by Google

Humboldt est proche des théoriciens du droit naturel. C'est à l'homme et à ses fins les plus hautes qu'à travers tout son livre il subordonne l'organisation de l'Etat.

Mais, d'accord sur l'ensemble de ces prémisses, juristes ou philosophes tributaires du droit naturel divergeaient profondément dès qu'il s'agissait de préciser les rapports entre l'individu considéré comme fin et la société conçue comme moyen. J.-J. Rousseau, théoricien du contrat social, n'hésitait pas à préconiser la complète absorption de l'individu par la société, à assurer que l'aliénation totale de tout droit individuel à la collectivité était le seul moyen d'atteindre les fins de l'individu, à savoir le rétablissement de la liberté et de l'égalité. A l'opposé de cette conception, les juristes libéraux de la tradition de Locke soutenaient que l'individu n'aliénait à la société qu'une partie de son droit primitif, et que la société avait pour devoir de le protéger contre l'abus du pouvoir social émané de lui.

Mais parmi ceux qui refusaient ainsi à l'Etat le droit d'absorber les individus, l'on pouvait encore constater deux tendances différentes : les uns insistaient sur les droits de l'individu et sur la nécessité de le défendre contre les extensions du pouvoir de l'Etat et contre la tyrannie qui devait en résulter. Cette tendance aboutissait à la conception de l'Etat simple société d'assurance pour la liberté et la propriété de l'individu. Les autres protestaient que leur souci de liberté n'était pas moindre, mais ils affirmaient que tout en respectant le droit et en s'abstenant de toute tyrannie, l'Etat avait pour devoir de travailler à la prospérité matérielle et morale des individus. Le premier point de vue était celui du droit. Le second celui du bonheur. Tous deux procédaient d'une conception individualiste commune Or, entre ces deux tendances, c'est, croyons-nous, à une position différente que Humboldt s'arrête dans l'*Essai sur les Limites de l'Etat*.

Contre les Aufklärer (un Garve par exemple) avec qui il avait un temps pensé (voir sa Dissertation *De la Religion* antérieure à l'*Essai*) que l'Etat doit contribuer au perfectionnement des individus, à leur bien-être physique et moral, à leur bonheur, et qu'il peut le faire sans nuire à leur liberté, Humboldt affirme maintenant que si le bien-être physique et moral conçu d'une certaine façon est en effet le but, toute tentative de l'Etat pour le dispenser aux individus ne peut qu'aller à l'encontre de ce but et être tyrannique, car elle ne peut manquer de faire obstacle au libre jeu de leurs forces, et il n'y a de bonheur et de liberté dignes de ce nom que si les énergies humaines peuvent s'épanouir dans leur pleine autonomie. Le rôle de l'Etat doit être par suite non de procurer aux hommes les biens matériels et moraux, mais de les laisser se les procurer eux-mêmes en toute indépendance. Dans la mesure où les individus seront libres de déployer leur activité et leur ingéniosité personnelles, ils seront assurés d'une part de prospérer matériellement, et d'autre part, parce qu'ils développeront et cultiveront leurs forces, de connaître le seul bonheur vraiment humain.

Et si Humboldt prend ainsi position contre la conception de l'Etat dispensateur de bonheur, on voit que par ailleurs son souci primordial n'est pas non plus celui du droit. S'il se rencontre avec les juristes libéraux pour revendiquer le plus de liberté possible, il ne la réclame pas comme eux au nom des droits inhérents à l'homme ni afin de protéger celui-ci contre

Digitized by Google

les abus possibles du despotisme politique. Ce qu'il veut c'est en réalité assurer à l'individu la possibilité de se cultiver. Et concevant l'individu comme étant à la fois spontanéité et réceptivité, il estime que celui-ci ne peut se cultiver que par le libre jeu de l'une et de l'autre. Il faut que d'un côté, grâce à sa réceptivité il puisse s'enrichir par le monde extérieur, par la nature où il se trouve placé, et aussi par les apports spirituels des autres hommes. Il faut d'un autre côté que grâce à sa spontanéité qui est le moteur essentiel de tout développement, il intégre à son moi présent gros de toutes les acquisitions passées, les emprunts qu'il fait au milieu naturel et social, et qu'en organisant ainsi à chaque instant, conformément à un idéal conçu par la raison, toutes les énergies qu'il a dans le passé et le présent développées, il crée en lui des formes d'humanité toujours plus complètes et plus hautes. Formes qui en outre conserveront la coloration de sa personnalité particulière, car les individus sont pour Humboldt des énergies spécifiques et non des atomes interchangeables. La liberté que Humboldt se propose d'assurer à l'homme est donc bien plus que la libre disposition de sa personne ; elle est pour chacun la libre disposition de sa spontanéité propre et la libre disposition du monde qui l'entoure. Et s'il en est ainsi, c'est non pas seulement, comme les libéraux, à une sorte d'*habeas corpus* qui sauvegarde la sécurité de la vie privée, c'est à vrai dire à une libre société idéale, dans laquelle au sein d'une libre nature les individus pourront se cultiver les uns par les autres, que Humboldt subordonne la constitution de son Etat (voir le chap. II de l'*Essai*).

Raisonnant de la sorte, au point de vue du droit, tel que les juristes libéraux l'entendaient, et au point de vue du bonheur tel que les Aufklärer le comprenaient, il a substitué ce qu'il appelle (chap. XV, p. 325) le point de vue du « mieux », comprenons celui de la situation la meilleure qui puisse être faite à l'individu, dans la nature et dans la société, pour qu'il qu'il cultive ses forces. Il a proclamé un idéal nouveau qui propose de soustraire le plus possible l'énergie humaine à l'Etat pour la rendre à elle-même, à sa spontanéité, à la nature et à la société des êtres animés d'une même volonté de culture. Il a voulu assurer en l'homme et autour de l'homme les conditions les plus favorables à son épanouissement subjectif, et ces conditions sont le libre jeu de ses forces, le libre jeu des réactions entre son moi le plus intérieur et le milieu naturel et social où il vit. Idéal d'un Etat que l'on peut appeler humaniste puisqu'il tend à rendre possible l'éclosion des formes humaines les plus magnifiques.

Idéal qui dans l'esprit de Humboldt s'oppose essentiellement à celui du Despotisme éclairé, et c'est, à n'en pas douter, à la monarchie frédéricienne qu'il pense quand il soumet à une acerbe critique la conception de l'Etat tuteur des gouvernés. L'humanité la plus haute est celle qui ayant sauvé son énergie primitive possède assez de dynamisme pour s'élever à des formes toujours plus parfaites. Que fait l'Etat dispensateur de bien-être ? Il paralyse cette énergie spontanée. Par ses réglementations et ses contraintes, il réduit les libres initiales à l'impuissance et à l'inertie. — L'humanité la plus haute doit se composer d'individus qui sauvegardent leur originalité et leur différence primitives. Que fait l'Etat providentiel ? Parce qu'il redoute que les différences et les oppositions n'engendrent des conflits, il uniformise, il impose des institutions qui détruisent la diversité bienfai-

Digitized by Google

sante des caractères; il transforme les hommes en machines. — L'homme ne peut se cultiver que si un libre jeu d'actions et de réactions s'établit entre lui et sa situation, sa profession, sa condition conjugale, etc.. Que fait l'Etat? Il légifère sur les professions et sur le mariage en n'ayant égard qu'au résultat, c'est-à-dire à des considérations sociales (chap. III). Bref il fait obstacle au libre épanouissement des individus par l'effort et par la lutte. Au lieu de considérer les hommes comme des forces vivantes, il les traite comme des instruments. Arrière donc toutes les interventions de l'Etat dans la vie matérielle des individus. Et arrière aussi, à plus forte raison, ses ingérences dans leur vie spirituelle. Arrière l'éducation d'Etat (chap. VI), la religion d'Etat (chap. VII), la morale d'Etat (chap. VIII). Aux individus de s'éduquer eux-mêmes les uns par les autres et de pourvoi à l'éducation de la jeunesse. Qu'ils soient religieux, si bon leur semble, dans de libres communautés. Et ils ne manqueront pas d'être moraux s'ils sont libres. Quant aux entreprises qui exigent des efforts collectifs, la lutte contre tels fléaux naturels par exemple, elles seront assumées par des individus qui se grouperont volontairement en des associations que Humboldt, par opposition à la communauté d'état, Staatsverbindung, appelle Nationalverbindungen. Librement constituées, celles-ci seront plus respectueuses de la personnalité et des désirs des contractants ; ils pourront à leur gré y entrer, en sortir, les modifier (chap. III, p. 131 ; chap. XV, p. 236).

Mais rendre ainsi l'individu à lui-même, à la nature, à une société d'êtres libres, n'est-ce pas proclamer l'inutilité, la superfluité de l'Etat? — Non, car il ne serait possible d'abandonner entièrement l'homme à lui-même, au sein de la nature et de la société, que s'il était parfaitement bon. Or, aussi optimiste que soit Humboldt quant à l'homme et à la bienveillance de ses inclinations primitives, il admet cependant l'existence en lui de ce qu'il appelle *Begierde* ou *Uebervorteilung*, à savoir la tendance à empiéter sur ce qui est d'autrui. Et il suffit que cette tendance hostile à autrui soit innée dans l'âme humaine pour qu'il ne puisse être question de rendre l'individu purement et simplement à son énergie primitive, à la nature et à une société d'où l'Etat serait banni. Un Etat est nécessaire pour imposer des limites à cette concupiscence, pour empêcher les ingérences des individus dans le domaine les uns des autres, pour sauvegarder la liberté de chacun et de tous, pour garantir le droit qui est l'exercice par chacun de sa pleine liberté dans la mesure où elle ne nuit pas à autrui. Cette garantie du droit que l'Etat procure, c'est l'assurance de la sécurité. La sécurité est la liberté conforme au droit. Ainsi le rôle de l'Etat est-il réduit aux fonctions de gardien de la sécurité à la fois contre les ennemis du dehors et les discordes intestines. La situation la plus favorable pour l'homme devient celle où il pourra se cultiver non dans une utopique liberté totale, mais dans les limites de son droit. Le droit, écarté comme principe premier et supérieur, puisqu'il a été remplacé par la culture, reparaît comme condition, ou même comme condition de condition. Le respect du droit est la condition de la liberté ; la liberté est la condition de la culture (chap. IV et chap. IX).

Toutefois, comme c'est au nom de la culture que Humboldt soumet l'homme au droit et à l'Etat, on le voit, quand il envisage l'ensemble des moyens juridiques (lois de police, lois civiles et criminelles, chap. X à XIII inclus) dont dispose l'Etat pour faire régner la sécurité à l'intérieur, ne jamais perdre de vue la considération supérieure de la culture et la superposer constamment au point de vue du droit naturel et à ce qu'il appelle les

Digitized by Google

principes premiers du droit. C'est ainsi (pour ne prendre que deux exemples) qu'en ce qui concerne les contrats, Humboldt admet que l'Etat a, ainsi que le droit naturel le proclame, le devoir de veiller à leur observation et d'empêcher que les individus n'éludent leurs engagements. Mais comme, lorsque des hommes se sont par contrat engagés à certains actes déterminés, la contrainte qu'ils ont acceptée peut nuire aux forces les plus nobles de leur âme, il importe que les contrats soient facilement résiliables. Le mariage en particulier doit pouvoir être dissous sans même que les parties soient tenues de faire connaître leurs motifs. Ou encore, quand Humboldt examine la question de la procédure civile et des formes judiciaires, il admet avec le droit naturel que ces dernières sont nécessaires ; mais comme, ajoute-t-il, elles ont pour effet de nuire au développement de l'homme en restreignant sa liberté, on les simplifiera le plus possible.

Ainsi une conception morale *sui generis*, celle de la culture, pénètre-t-elle partout sa théorie de l'Etat. C'est au nom de la culture que Humboldt enjoint à l'Etat, dont toutes les interventions sont fatalement des contraintes exercées sur l'âme humaine et par suite des obstacles à la culture, de s'effacer volontairement et de renoncer peu à peu à toutes les activités qui, sous prétexte d'assurer le bonheur de l'individu, ne font que nuire à son développement autonome et par suite à son bonheur. Et c'est au nom de la culture que l'Etat est réduit au seul rôle de gardien de la sécurité, parce que celle-ci est condition de tout développement humain et que les individus sont impuissants à se la procurer et à s'en assurer le bénéfice par leurs seules forces. La contrainte de l'Etat est donc dans ce cas nécessaire. Mais même en assurant la sécurité, l'Etat n'oubliera jamais que les lois policières, civiles et criminelles sont subordonnées à des fins plus hautes, et il modifiera au besoin celles que le droit naturel a édictées.

La dernière question que H. s'est posée dans l'*Essai sur les Limites de l'Etat* (chap. XVI) est celle de savoir comment réaliser cet Etat idéal, comment le faire passer dans la pratique ? — C'est une idée chère à Humboldt (il l'a développée dans les *Ideen ueber Staatsverfassung* à propos de la Révolution française et il la reprend dans l'*Essai*) que le législateur n'a pas le pouvoir d'insérer à son gré dans un développement historique donné les idéals que la raison a conçus. La réalité historique se compose de forces vivantes soumises à une évolution continue dont le principe directeur est en elle-même, dans la spontanéité qui leur est propre. Ces forces par suite opposeront toujours aux apports du législateur des réactions qui les modifieront : elles ne se laisseront jamais déterminer purement et simplement par eux. Et comme d'autre part leur manière d'être particulière ne représente qu'un aspect fragmentaire de l'esprit humain, elles ne sauraient jamais être tout à fait mûres pour les idéals de l'universelle raison. Il en résulte que l'Etat en premier lieu ne doit jamais essayer de réaliser l'idéal dans son intégralité, qu'il ne peut songer à en faire passer dans la pratique que des aspects partiels, et qu'en outre ces aspects partiels eux-mêmes il ne doit pas tenter de les incorporer à la réalité à n'importe quel moment ; il doit choisir l'instant où il constate que les forces humaines parce qu'elles sont mûres pour les accueillir, se portent au devant de ceux-ci de tout leur désir et de tout leur enthousiasme. Si l'Etat sait procéder ainsi, il y aura en quelque sorte mariage entre d'une part les dispositions intérieures de l'homme, sa mentalité à un moment donné, et d'autre part les principes

Digitized by Google

théoriques dont le législateur désire le triomphe. C'est donc peu à peu, organiquement, que les réformes devront être accomplies. A mesure que croîtra la volonté de culture des gouvernés, une liberté plus grande pourra leur être laissée. L'Etat actuel, surchargé de multiples fonctions qui l'obligent à d'innombrables ingérences dans la vie intérieure des gouvernés, se limitera progressivement en cédant à la pression de ses membres au fur et à mesure que ceux-ci éprouveront un amour plus vif de la liberté nécessaire à leur culture personnelle, et un respect plus grand du droit d'autrui, c'est-à-dire de la liberté dont les autres hommes ont besoin pour se cultiver eux aussi. Ainsi l'Etat continuera-t-il à être l'expression de la volonté commune, comme le droit naturel le demandait, mais d'une volonté guidée par la vision des fins suprêmes que la raison propose à l'homme, à savoir le développement le plus élevé et le plus harmonieux possible de toutes ses forces tant sensibles que spirituelles.

R. Leroux.

La situation religieuse au pays des Soviets (suite).

V. — La campagne antireligieuse de 1929.

La situation des diverses Eglises s'est encore aggravée au cours de 1929. Les bolchevistes, s'étant de plus en plus consolidés à travers le pays, ont voulu réaliser d'une façon plus stricte que jamais le programme marxiste. Ils ont donc entrepris de procéder à une liquidation rapide du passé religieux, en même temps qu'à une prompte réorganisation de la vie industrielle et rurale.

1) Une offensive nouvelle, plus vigoureuse encore que les précédentes, a été déclenchée en avril 1929 par l'assemblée générale des délégués de toutes les Républiques soviétiques. Le signal en a été donné par la publication, dans les « Izvestia » des 26, 27 et 28 du même mois, d'un décret concernant le régime des cultes. D'après ce nouveau statut, l'Etat ne connaît pas d'Eglise hiérarchisée, mais seulement des soviets ecclésiastiques d'ouvriers et de paysans, qui s'intitulent « sociétés religieuses » ou « groupes de croyants », selon qu'ils comptent plus ou moins de vingt membres, et dont aucun ne peut utiliser qu'un seul lieu de prière. Aucun d'eux n'existe légalement qu'autant qu'il s'est fait enregistrer, mais la demande d'enregistrement peut n'être pas acceptée par les autorités, ou ne l'être qu'avec des réserves très strictes. Même inscrite sur les registres officiels, une communauté se trouve soumise à un contrôle sévère, car elle n'a le droit d'organiser aucune caisse, aucune confrérie, aucun enseignement. Enfin, le pouvoir central garde le droit de la dissoudre non seulement pour la « non-observation des clauses du contrat », mais encore pour la « non-exécution d'un règlement quelconque ». Bien mieux, les édifices cultuels peuvent être désaffectés, sans aucune violation du droit, quand ils sont « nécessaires aux besoins de l'Etat et des communes ».

2) La même assemblée générale de tous les délégués des Républiques

Digitized by Google

soviétiques a modifié la Constitution sur divers points qui touchent spécialement au culte. Elle a notamment transformé l'article 4, qui déclarait que « la liberté de propagande religieuse et antireligieuse est reconnue à tous les citoyens ». La nouvelle rédaction porte simplement que la liberté des religions et la propagande antireligieuse est reconnue à tous les citoyens. Désormais, donc, un croyant reste bien libre de vivre selon sa foi, mais il n'a plus le droit de chercher à la répandre. Les incroyants, au contraire, ont toute liberté de la combattre.

Cette mesure, grosse de conséquences, a été prise à la requête de la puissante « Union des athées », qui, fondée en 1922, ne compte pas moins de 600.000 membres. Elle lui donne une force nouvelle, en la débarrassant de toute opposition.

Encouragés par ce succès, les ligueurs ont tenu à Moscou, en juin 1929, un congrès important, où il a été arrêté un nouveau plan d'action, plus ample et plus militant que jamais.

3) Leur programme comportait depuis longtemps la suppression du dimanche et des fêtes religieuses. A la suite d'une campagne ardente, qui a réussi d'autant mieux qu'elle cadrait fort bien avec le nouveau programme économique, ils ont fait décider par le gouvernement que l'année soviétique serait partagée, à partir du 1er octobre 1929, en 73 semaines de cinq jours, dans chacun desquels un cinquième des ouvriers se reposerait selon un certain roulement.

Depuis lors s'élabore un nouveau calendrier, qui adaptera, dans la mesure du possible, ce comput bolchéviste à celui des sociétés bourgeoises. Il partira du 1er novembre 1917, c'est-à-dire du début de la Révolution sociale. Ainsi sera créée une ère léniniste opposée à celle des croyants.

4) Un nouveau congrès de l'Union des athées s'est réuni le 27 octobre. Son principal effort s'est porté sur la recherche des moyens propres à réaliser une désaffectation aussi rapide que possible de tous les lieux du culte. Il a été demandé que l'opération s'effectuât dans un délai maximum de cinq ans, comme l'industrialisation de la Russie.

Beaucoup de militants ont trouvé que c'était trop attendre. D'après les nouvelles les plus récentes, le comité central de l'Union des athées vient d'élaborer un projet selon lequel il ne devrait plus rester, en 1923, sur tout le territoire soviétique, aucune église, ni aucun temple, aucune synagogue, ni aucune mosquée.

Les actes ont suivi de près. Au cours des derniers mois, un très grand nombre d'édifices cultuels ont été fermés, ou employés à des usages profanes, sinon irréligieux. Entre le 15 décembre et le 25 janvier dernier, on n'en compte pas moins, paraît-il, de deux mille qui ont subi ce sort.

Les soviets emploient contre le christianisme les procédés dont Théodose usait jadis contre le paganisme. Seulement ils le font avec une expérience élargie et des moyens d'action inconnus autrefois. L'expérience tentée par eux sur un terrain aussi vaste que celui de l'immense Russie, offre pour tous les observateurs réfléchis, quelles que soient leurs convictions ou leurs croyances, un intérêt poignant.

Prosper ALFARIC.

Digitized by Google

La musique des Troubadours et des Trouvères.

(Suite) (1)

Quels moyens avons-nous de pénétrer dans l'art et la science musicale des troubadours et des trouvères? Presque uniquement les manuscrits contenant soit des monodies soit des compositions polyphoniques. Les théoriciens, à de rares exceptions près, ne s'occupent encore, à cette époque, que de la musique ecclésiastique.

En ce qui concerne l'art provençal, 264 mélodies seulement sont parvenues jusqu'à nous. Elles se trouvent en majeure partie dans deux grands chansonniers, le ms. fr. 22543 de la Bibliothèque Nationale à Paris et le ms. de Milan, Ambr. R. 71. Le premier contient 160 mélodies ; pour 696 pièces poétiques la place de la musique a été réservée, mais les portées sont restées vides. Un fait analogue doit être constaté pour le ms. de Milan : 81 mélodies sont notées, 121 font défaut. Deux chansonniers du Nord de la France nous ont conservé un certain nombre de mélodies provençales, le ms fr. B. Nat. 20050 en contient 24, le ms fr. 844 de la même bibliothèque 46. Huit mélodies se trouvent dans le Jeu provençal de *Ste Agnès*, adaptées à des textes pieux. Un petit nombre de mélodies sont dispersées dans quelques autres manuscrits.

Pas même le quart de ces 264 mélodies n'a été jusqu'ici publié en transcriptior moderne. En majorité ces transcriptions se trouvent disséminées dans des ouvrages ou des articles se rapportant à la lyrique provençale. Parmi les travaux consacrés à un auteur spécialement, il faut citer l'édition des poésies de Bernart de Ventadorn par M. Appel (1915), contenant les photographies des mélodies des deux grands manuscrits cités plus haut. M. Anglès a publié il y a deux ans une édition des chansons de Guiraut Riquier avec les mélodies. Une nouvelle édition du Jeu de Ste Agnès (dont on a un facsimile par Monaci) va paraître prochainement par les soins de M. A. Jeanroy avec une transcription de la musique par l'auteur de cet article.

L'art musical des Trouvères est bien plus accessible à ceux qui s'y intéressent. On peut évaluer à plus de 2000 le nombre des mélodies qui ont été conservées par un grand nombre de manuscrits. Une énumération de ces derniers nous mènerait trop loin. (v. *la Bibliographie sommaire des chansonniers français* par M. A. Jeanroy. Paris 1918). Quelques-uns des principaux chansonniers ont été publiés en facsimile avec transcription moderne. En 1872, Coussemaker donna une édition des œuvres d'Adam de la Halle principalement d'après le manuscrit Paris, B. Nat., fr. 25566. Le chansonnier de l'Arsenal 5198, fut publié en reproduction phototypique avec transcription par M. A. Jeanroy et P. Aubry, publication restée incomplète par suite de la mort prématurée d'Aubry. M. J.-B. Beck a fait paraître en 1928 un facsimile, avec transcription des mélodies, du ms fr. 846 de la Bibl. Nationale à Paris. Le chansonnier de St-Germain-des-Prés

(1) Voir le *Bulletin* d'avril.

Digitized by Google

et celui d'Arras, 139, ont été reproduits en phototypie par la Société des Anciens Textes français.

Un assez grand nombre de mélodies ont, en outre, été insérées dans des travaux se rapportant à une question spéciale. Mais tout cela ne procure aux travailleurs qu'une partie du matériel dont ils auraient besoin.

Tous les savants, ou à peu près, sont unanimes à admettre que l'œuvre d'un troubadour ou d'un trouvère ne peut être complètement comprise que si l'on considère la partie musicale aussi bien que le texte poétique. Et cependant on continue à faire des éditions sans musique (1) ; tout récemment encore (en 1925) la *Société des Anciens Textes français* a publié les *Chansons* de Thibaut de Champagne sans y ajouter les mélodies. C'est d'autant plus regrettable que nous possédons la musique de plus de cinquante pièces poétiques de ce trouvère, que celui-ci était renommé autant comme musicien que comme poète, qu'en outre l'établissement du texte musical ne présentait guère de difficulté, puisque les mélodies se trouvent dans un grand nombre de bons manuscrits et qu'elles ont été écrites soigneusement, certains recueils de Thibaut ayant probablement été établis sous les yeux mêmes de l'auteur.

Nombre de cas ne sont pas aussi simples. Si nous cherchons à nous rendre compte du talent musical de quelques-uns des plus anciens troubadours et de ceux qui excitent le plus notre intérêt et notre curiosité, nous nous heurterons à une première difficulté, le manque de documents suffisants. Du plus ancien en date, le comte Guillaume IX de Poitou, il ne reste qu'un fragment de mélodie, de Jaufré Rudel, généralement connu par la légende de la « Princesse lointaine », 4 mélodies, autant de Marcabru, l'un des auteurs provençaux qui se distingue par une réelle originalité ; pour celui-là nous avons au moins la chance que ces pièces appartiennent à trois genres différents, deux sont du type de la *cansò*, une est une chanson de croisade et la dernière une pastourelle. De Guiraut de Bornelh nous n'avons également que 4 mélodies, du fougueux Bertran de Born une seule.

En ce qui concerne Bernart de Ventadorn, nous sommes mieux partagés ; 19 mélodies nous ont été conservées. Elles appartiennent toutes à des chansons d'amour et nous permettent ainsi de nous faire une image assez précise de l'un des plus remarquables chantres de l'amour « courtois » dans la seconde moitié du XII^e^ siècle. Un travail spécial doit néanmoins d'abord être entrepris. Une de ces mélodies se trouve dans quatre manuscrits différents de date et de provenance, deux dans trois manuscrits, sept dans un seul et le reste dans deux chansonniers. Ce que les philologues sont habitués à faire depuis longtemps, établir un texte aussi correct que possible d'après les différentes leçons, le musicologue doit l'entreprendre également pour le texte mélodique. Un pareil travail n'a été fait jusqu'ici que dans des cas isolés. Le musicologue rencontrera, il est vrai, souvent des difficultés plus grandes, bien des questions relatives à la tonalité, au rythme n'étant pas encore, comme nous l'avons vu plus haut, suffisamment éclaircies.

(1) La collection des *Classiques français du moyen-âge*, publiée sous la direction de M. Mario Roques, cherche au contraire, à réaliser un progrès sous ce rapport.

Digitized by Google

Un autre problème se pose parfois, qui ne manque pas d'être embarrassant. Il arrive que pour une pièce poétique d'un trouvère on trouve deux ou même trois mélodies nullement apparentées. Ainsi la fameuse chanson de croisade de Conon de Béthune : *Ahi ! amours, con dure departie* nous est conservée avec musique dans dix manuscrits ; or, on constate trois mélodies absolument distinctes l'une de l'autre. Laquelle devra-t-on attribuer à Conon ?

Je citerai encore un cas particulier. Dans les *jeux-partis* une question relative à l'amour courtois est posée à laquelle deux interlocuteurs répondent chacun dans un sens différent. En général, une seule mélodie sert à tous les deux. Mais pour une pièce de ce genre due à Adam de la Halle trois manuscrits (le ms Paris Bibl. N. fr. 25566, le Chansonnier d'Arras 139 et le ms du Vatican Reg. 1490) donnent chacun une mélodie différente. Laquelle pourra-t-on, avec le plus de vraisemblance, attribuer à Adam ? Ou faudrait-il peut-être considérer l'une comme étant d'Adam et l'autre de Bretel, avec lequel le premier dispute ? Le *jeu-parti* prendrait alors une importance plus considérable. C'est encore un de ces problèmes difficiles à élucider.

Les genres les plus divers sont représentés dans la lyrique provençale et française : chansons d'amour, chansons politiques, complaintes funèbres, chants de croisade, pièces moralisantes ou satiriques, romances, pastourelles, chansons à danser ,etc. On pourrait s'attendre à ce que chacun de ces genres ait un caractère mélodique très nettement marqué. Ce n'est pas le cas ; bien souvent les différences sont à peine perceptibles. Telles mélodies de sirventès, de jeu-parti ne diffèrent guère de celles de chansons d'amour, et à la musique de certaines de ces dernières on a assez souvent appliqué des paroles pieuses.

Les mélodies des chansons d'amour sont, en général, expressives ou travaillées avec soin. Quelques-unes pourtant sont très simples. Ainsi la mélodie de la chanson de Bernart de Ventadorn *Conortz, era sai eu be* n'est formée que de deux phrases musicales qui se répartissent sur les huit vers de la strophe avec de légères variantes. Chez d'autres troubadours on rencontre, il est vrai, des mélodies d'un style ampoulé (voir p. ex. certaines compositions de Folquet de Marseille) et celles des premiers trouvères sont parfois bien lourdes.

Une question un peu épineuse doit encore être signalée. On sait que les poèmes lyriques du moyen-âge appartiennent tous au genre du lied strophique, c'est-à-dire que chaque couplet se chante sur la même mélodie. Dans bien des cas cela n'offre aucun inconvénient sérieux. Mais on a constaté depuis longtemps que dans leurs chansons d'amour les Troubadours aimaient à passer assez brusquement d'un sentiment à un autre. Gaston Paris déjà écrivait : « L'incohérence des pensées successivement exprimées dans une même pièce est un des caractères les plus communs de la lyrique provençale » (*Mélanges de littérature fr.* p. 513). Mais on pourra alors se demander auquel de ces sentiments la musique devra son caractère, lequel était prédominant dans la pensée du poète. Une chanson de Bernart de Ventadorn commence ainsi : *La dousa votz ai auzida Del rosinholet sauvatge...* et le poète décrit dans la première strophe la douce impression que fait sur lui la voix du chantre de l'amour. La mélodie

Digitized by Google

aimable et souple s'adapte parfaitement aux paroles de ce premier couplet. La troisième strophe est déjà plus sombre et plus triste, et dans la quatrième l'auteur s'emporte avec amertume et sur un ton âpre contre celle qui l'a trahi : *Una fausa deschauzida Traïritz de mal linhatge m'a traït...* Ces paroles dures sont chantées sur la même mélodie que la première strophe. Le chanteur était pour le moins obligé de changer le ton de sa voix et peut-être de modifier le mouvement. D'autres exemples, peut-être plus curieux encore, pourraient être cités (V. p. ex. de Peire Vidal, *Quant hom es en autrui poder..*)

Des pièces d'un caractère plus léger (romances, pastourelles, chansons satiriques) présentent parfois un certain intérêt par leur structure musicale. Beaucoup d'entre elles sont munies d'un refrain qui se répète à la fin de chaque couplet. Or il arrive que la mélodie de la strophe a été visiblement influencée par celle du refrain ; celle-ci pourrait donc avoir déjà existé antérieurement. Dans les *Chansons avec des refrains* on trouve après chaque couplet un refrain différent de rythme et de mélodie. Certains manuscrits ne donnent que le texte, mais dans d'autres la musique est soigneusement notée. Ce sont évidemment des fragments de chansons alors très répandues et aujourd'hui perdues.

Les chansons à danser se sont surtout développées dans le nord de la France. Elles aussi sont généralement munies d'un refrain ; celui-ci était repris par toute l'assistance tandis que le couplet était réservé à un soliste. Outre la carole, nous trouvons la ballade, le virelai et le rondeau.

Ces formes ont passé plus tard dans la musique polyphonique. Le genre qui au XIIIe siècle a été le plus en vogue c'est le *motet*. Il était d'origine liturgique, et longtemps le motet français se rattachera encore à la musique religieuse par son *ténor* emprunté aux « clausule » de l'école de Notre-Dame. Au-dessus du ténor latin se déroule la partie française, du motet, souvent formée de refrains. Peu à peu on ajoute une seconde partie avec paroles françaises, le *triplum*, et finalement on arrive à remplacer le ténor latin par un fragment de chanson française.

Cette évolution du motet, déjà étudiée par De Coussemaker, a fait l'objet de plusieurs nouveaux travaux dus surtout à M. Fr. Ludwig.

Faut-il rappeler encore le *Jeu de Robin et Marion* d'Adam de la Halle, premier essai d'une pastorale dramatique avec quelques scènes en musique ?

Je suis forcé d'arrêter ici le court aperçu que j'ai donné. On aura pu voir que dans tout ce domaine de la musique française des XIIe et XIIIe siècles il reste encore beaucoup à faire, et que celui qui s'y intéresse sérieusement peut encore compter sur une assez riche moisson. Malheureusement ce sont les travailleurs qui font souvent défaut. On devra, évidemment, tenir compte d'une difficulté sérieuse. Pour pouvoir bien comprendre ces diverses compositions, il faut, d'une part, être à même de lire les anciens textes français et provençaux, de l'autre, être suffisamment versé dans la musique médiévale. Mais, en outre, il faut bien avouer que nos étudiants sont, en général, trop absorbés par des questions d'examen pour pouvoir se consacrer à des travaux qui sont, malheureusement, encore tout à fait en-dehors des programmes officiels.

Th. Gérold.

Digitized by Google

NOTES
SUR LES AUTEURS ET LES QUESTIONS DE PROGRAMMES

Shakespeare *Henri IV (First Part)*

(Agrégation et Certificat d'Anglais ; 1930)

Bibliographie pratique et programme d'étude.

Nous ne répèterons pas ce que nous avons déjà dit en détail, à plusieurs reprises, et dernièrement à propos de *King Lear* (Bulletin d'avril 1929), des instruments de travail indispensables à toute étude un peu minutieuse de Shakespeare. Tout étudiant doit posséder un texte complet, de préférence pourvu d'un glossaire et d'une numérotation des vers — l'un lui donnera les éclaircissements essentiels, l'autre lui facilitera les références ; l'édition W. J. Craig, que publient les Presses d'Oxford, est, dans ce genre, des plus accessibles (à partir de 4 sh.). Il faut pouvoir consulter les lexiques spéciaux de la langue shakespearienne d'Alexander Schmidt (Berlin, 1923, dernière édition, peu différente d'ailleurs des précédentes) et d'Onions (Oxford, 1919) en même temps que le grand dictionnaire d'Oxford (*New English Dictionary*) récemment achevé. Il faut aussi consulter les grammaires shakespeariennes de W. Franz (Berlin, 1924, dernière édition, peu différente de la précédente) et d'E. A. Abbott (Londres, 1869, souvent réimprimée) et l'encyclopédie shakespearienne *Shakespeare's England* (2 vols, Oxford, 1916). Une traduction attentive devra souvent s'aider du Littré, et du Huguet (*Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Champion, Paris, en cours de publication) comme aussi, à l'occasion, des vieux dictionnaires bilingues de Cotgrave (français-anglais, 1611 ; anglais-français ajouté par Sherwood, 1632) et de Miège (1677).

***

Les questions de date et de texte, qui si souvent hérissent l'étude des pièces de Shakespeare, sont vite résolues dans le cas présent. On les trouvera bien exposées dans l'édition « Arden » de R. P. Cowl (Methuen, London, 1914 — avec des notes additionnelles, 1925, que M. Cowl enrichit encore en petits fascicules, publiés par Elkin Mathews depuis quelques années). On retiendra surtout que dès le premier in-4° de 1598 nous avons ici affaire à l'un des textes shakespeariens les plus corrects, et que six in-4° parus avant l'in-folio de 1623 attestent la popularité du drame.

***

Notre pièce est l'un des chefs d'œuvre du genre — et le genre lui-même, le drame historique, est parmi les plus curieux, les plus caractéristiques, dans l'histoire des lettres anglaises à la Renaissance. On ne manquera pas de se faire quelque idée d'ensemble de la question (voir Schelling, F. E. *The English Chronicle-Play*, Macmillan, New York, 1902). On remarquera en particulier comment Shakespeare, travaillant au moment de la brève flo-

Digitized by Google

raison du genre, à l'époque d'ardent patriotisme qui suivit la défaite de l'Armada, semble avec son flair coutumier avoir voulu remplir les trous laissés par ses prédécesseurs dans l'histoire d'Angleterre des cinq derniers siècles, ou reprendre des thèmes notoirement gâchés par de médiocres ouvriers ; comment, non sans peut-être s'aider, au début et à la fin, de collaborateurs, il édifia tout un ensemble de pièces qui fort harmonieusement s'équilibrent :

a	A Tétralogie des Lancaster			B Tétralogie des York		*b*
John	*Richard II,*	*Henri IV,*	*Henri V*	*Henry VI*	*Richard III*	*Henry VIII*
1199-1216	1377 -	1399 -	1413 - 1422	1422-1461	1483-1485	1509-1547
1594 ?	1596 ?	1597 ?	1599	1591 ?	1593	1611 ?

Sans doute l'ordre historique (adopté par l'in-folio de 1623 — ce qui paraît significatif de la manière dont on lisait Shakespeare) n'est pas l'ordre de composition de ces œuvres ; mais bien des traits d'union qui s'aperçoivent à l'intérieur des deux « tétralogies » laissent supposer que Shakespeare, même s'il ne les a pas conçues en bloc, a entrevu l'intérêt des raccords qui rappellent d'un drame à l'autre comment le passé a préparé l'avenir, et la beauté des trames qui dépassant les accidents éphémères des existences individuelles font la continuité de la vie nationale et assurent la philosophie de l'histoire.

Non que Shakespeare ait toujours été historien exact et profond dans ces biographies dramatisées. Il ne pouvait, profane, que suivre les ouvrages de vulgarisation alors en vogue, et notamment cette chronique de Holinshed — que l'on fera bien de consulter, soit dans son texte intégral (1587, réimprimé 1808), soit dans les extraits soigneusement annotés donnés par Boswell-Stone, W. G. *Shakespeare's Holinshed* (Londres, 1896). Et l'on sait que les chroniqueurs anglais, renseignés par nos bourguignons (Monstrelet) ne sont même pas responsables des idées que l'on se faisait en Angleterre. par exemple, de notre grande Jeanne d'Arc (voir Kingsford, C. L. *English historical literature in the fifteenth century*, Oxford, 1913). Retenons d'ailleurs que Shakespeare n'a jamais pris avec l'histoire les libertés d'un Peele, faisant d'Eléonore de Castille une manière de monstre (dans son *Edward I*, 1593), ou d'un Heywood, embourgeoisant à plaisir l'histoire de la carrière de son *Edward IV* (1599).

Utile aussi, et délicate, sera l'étude que l'on fera à propos de notre pièce du patriotisme de Shakespeare, des nombreux traits — fierté insulaire, attachement instinctif à la belle et bonne terre natale, souci de l'union nationale, etc. — qui l'apparentent au sentiment commun des contemporains ; et des traits particuliers, mépris moins insultant pour les puissances étrangères (Rome ou la France), critique occasionnelle des mœurs et des modes anglaises, conscience émue des bienfaits de la paix (*Henry V*, acte V, chez le duc de Bourgogne) tempérant les ardeurs belliqueuses (*Coriolanus*, IV, v. 230 et suiv.), éclairs de large humanité corrigeant les excès du nationalisme (*Cymbeline*, II, iv, 139 : « Hath Britain all the sun that shines ? There's livers out of Britain »).

Digitized by Google

On pourra sur tous ces points glaner dans Marriott, J. A. R. *English history in Shakespeare*, London, 1918, et dans Steinitzer, Alfred, *Shakespeares Königsdramen, geschichtliche Einführung*, Beck, Münich, 1922. Et l'on comprendra mieux comment Shakespeare, qui pourtant a pu retracer la carrière du Roi Jean sans mentionner la Grande Charte, et celle de Henri VIII sans accorder à la Réforme plus qu'une allusion, a pu être de ces dramaturges dont Nashe disait magnifiquement dès 1592 (*Pierce Pennyless*, éd. McKerrow, i. 212) que grâce à eux « our forefathers' valiant acts, that have lain long buried in rusty brass and vorm-eaten valiant acts, that have lain long buried in rusty brass and worm-eaten and brought to plead their aged honours in open presence ».

***

On aura profit à étudier attentivement la technique de la pièce, à observer le soin souvent minutieux avec lequel elle est construite. On verra par exemple comment le premier acte, sous la variété de ses éléments sérieux et comiques, révèle déjà les deux lignes maîtresses du plan que le poète va développer : première scène — annonce d'une opposition entre deux jeunesses dont l'une (le prince Henri) inquiète autant que l'autre (Hotspur) promet ; deuxième — présentation du premier point : le prince et ses compagnons de fredaines, parlant une prose truculente ; mais de plus en plus des réserves, et à la fin un monologue en vers où le prince lui-même laisse entendre ce que l'on peut espérer de lui ; troisième scène — présentation du second point : Hotspur, type de preux médiéval, d'ailleurs aussi poète que chevalier, s'exprime en tirades étincelantes de verve guerrière ; mais bientôt son emportement gêne et agace ses propres amis, et la scène se termine sur des cris de révolte qui font pressentir non seulement cette lutte entre roi et barons dont l'action sera nourrie, mais encore l'échec de ces belles prouesses auxquelles manque si évidemment le sens de la mesure ; bref c'est un déclin qui s'entrevoit, à côté d'une ascension — schéma général :

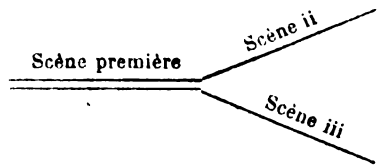

On poursuivra ainsi l'analyse, et l'on comparera la conduite de la pièce à celle d'autres œuvres antérieures. On n'omettra pas de lire soit dans Hazlitt-Dodsley, *Old Plays*, vol. ii, 1875, soit de préférence dans le fac-similé de Praetorius, 1887, cette amusante pauvreté, *The Famous Victories of King Henry the Fifth*, qui a sûrement été utile à Shakespeare pour sa trilogie des Henri ; — on a remarqué que nulle part ailleurs dans son théâtre d'histoire il n'a pratiqué cet entrelacement du comique et du sérieux qu'offraient déjà les *Famous Victories* (B. M. Ward, article de la *Review of English Studies*, juillet 1928, dont la thèse est d'ailleurs évidemment fragile : les *Famous Victories* seraient à l'origine une pièce de Lord Oxford). On fera bien aussi de parcourir, à côté de ce chapelet de

Digitized by Google

scénettes souvent encore embryonnaires, un drame très rectiligne d'allure, et très sévèrement homogène de forme, comme celui de Marlowe, *Edward II* (1592 ?). et d'autre part un drame de narration très décousue et de forme très bariolée comme l'*Edward I* de Peele (même date ?). On comprendra mieux ainsi l'immense progrès réalisé par Shakespeare en quelques années, et combien il serait injuste de soutenir, comme le faisait encore M. Pellissier (*Shakespeare et la superstition shakespearienne*, Paris, 1913) que « le poète de Stratford taillait ses pièces à coups de hache ». Sur cette question de la technique, on peut utilement consulter l'article de R. A. Law « Structural unity in the two parts of Henry IV » *Studies in Philology*, 1927, 223-242.

***

Les caractères de notre drame n'offrent pas matière en général à de longues discussions : aucune figure de femme notamment ne se prête à de subtils commentaires, — les premières femmes de Shakespeare n'ont rien de bien complexe ou de bien profond ; on remarquera pourtant que dans le personnage entrevu de Lady Percy (II. iii), Shakespeare s'est un instant demandé ce à quoi l'histoire ne lui donnait aucune réponse, ce que pouvait être, ce que pouvait faire de son mari la femme d'un Hotspur — et sans doute dans cette petite scène dont on a pu dire qu'elle est déjà presque meredithienne (Mackenzie, A. M. *The women in Shakespeare's plays*, 1924), est-ce encore moins la Dame du Cavalier qui retient l'attention de l'auteur, que le Cavalier lui-même, chantant à sa Dame, un demi siècle avant Lovelace, son « Tell me not, Sweet, I am unkind » (To Lucasta, going to the wars).

Quant aux figures d'hommes, qui presque exclusivement animent ces tableaux, elles n'offrent le plus souvent que des traits aisément discernables. Mais déjà dans le cas du Prince Henri on pourra observer des flottements, des hésitations, dans la critique ; on a pu le juger, au dix-neuvième siècle et de nos jours, tantôt avec une patriotique indulgence, tantôt avec une sévérité iconoclaste ; on lira avec intérêt la petite étude où John W. Cunliffe a résumé le débat, et essayé de conclure, non sans faire appel lui aussi, bien qu'il proteste contre les excès de l'« historicisme », aux étalons d'appréciation qui devaient naturellement être ceux de Shakespeare et de la plupart de ses contemporains (« The character of Henry V as prince and king », *Shaksperian Studies*, Columbia University Press, 1916, p. 313-331) ; et quiconque voudrait se rendre un compte plus exact qu'on ne fait d'ordinaire de la manière dont Shakespeare a suivi pour le dessin de cette figure les traits fournis par l'histoire telle qu'on pouvait la connaître de son temps ne manquera pas de lire l'attentive étude de W. G. Bowling, « The wild prince Hall in legend and literature » (*University of Washington Studies*, avril 1926, p. 305-334).

Mais surtout il est un caractère dont on a parlé en termes assez divers pour que le lecteur ait le droit et le devoir de se faire une opinion personnelle : celui de Falstaff. On aura plaisir et profit à observer la curieuse évolution de la critique de ces derniers temps à ce sujet. Cette figure populaire — l'une des plus populaires dès le début (voir *The Shakespeare allusion-book*, 1909, vol. I) — avait été populairement appréciée et jugée d'abord : la poltronnerie qui se déguise derrière les fanfaronnades (Pre-

Digitized by Google

mière partie surtout) du vieux et puissant libidineux (Deuxième partie surtout et *Merry Wives*) dont un temps s'amusa le prince de Galles, amusaient aussi des spectateurs qui ne cherchaient pas à raffiner sur leur plaisir : témoin encore Dryden dans son *Essay on Dramatic Poesy*. Vint une époque plus « philosophique » où un gentilhomme campagnard, plus féru de lecture que de spectacle, Maurice Morgann, crut voir le moyen d'accorder ce plaisir indéniable à de plus rares exigences intellectuelles et morales : son *Essay on the dramatic character of Sir John Falstaff* (1777, réimprimé Oxford 1912 ; extraits dans *Shakespearean criticism*, par D. Nichol Smith, Oxford, 1917) commença l'entreprise de ce que l'on pourrait appeler la réhabilitation de Falstaff ; et bien des commentateurs après lui — Coleridge, Hazlitt, Swinburne entre autres, avec la plupart des critiques allemands — se sont efforcés, dans des analyses souvent subtiles, de dégager du personnage, outre un certain courage de nature qui rachèterait la couardise de ses actions, une sorte de pyrrhonisme humoristique qui à chaque instant le mettrait « au dessus de la mêlée ». Cette tendance est encore évidente chez A. C. Bradley, qu'elle a pu parfois induire en erreur d'assez amusante manière (sur le sens de II, i, 15 dans la deuxième partie de *Henri IV*) ; ce qui n'empêche point le chapitre des *Oxford lectures on poetry* (1909, Londres, p. 247-278), d'être parmi les choses les plus utiles qu'on puisse lire sur le sujet. Mais on n'omettra pas de voir, d'autre part, l'ample article (*Modern Philology*, octobre 1914, p. 197-240) où E. E. Stoll, l'excellent critique américain, a repris toute la question : avec un sens historique très délicat des changements inéluctables du goût, avec une science consommée de cette énorme littérature ancienne et moderne qui traite le thème du Miles gloriosus, et de ses congénères, il nous semble bien avoir établi qu'il convient de revenir à une conception et à une interprétation plus simples du caractère de Falstaff, qu'il faut savoir se refaire une âme populaire élizabéthaine, et oser rire des pleutreries du bonhomme sans y chercher des dessous plus profonds ou plus hauts que nature, sans lui demander d'autres qualités compensatrices que l'imperturbable verdeur de son esprit. On remarquera que Levin Schücking, travaillant après Stoll dans le même sens que lui (*Charakterprobleme bei Shakespeare*, Leipzig, 1919) n'a pas jugé utile de reprendre une démonstration qu'il juge sans doute, lui aussi, convaincante — un bel exemple, pour le dire en passant, de cette alliance d'un bon sens alerte et d'une érudition solide qui honore grandement la critique américaine d'aujourd'hui. Un article comme celui-ci, dûment scruté, induira le lecteur à lire ou à relire bien des choses, et constituera une forte leçon de culture littéraire, aussi fine que substantielle. On pourra y joindre d'autres études plus ou moins récentes — le chapitre « the story of Falstaff » dans le *Shakespeare's Workmanship* de Sir Arthur Quiller-Couch (Londres, 1918), — l'article de J. W. Spargo, « an interpretation of Falstaff » (*Washington University Studies*. avril 1922) qui attirent l'attention sur ce qui peut rester encore dans la pièce de Shakespeare de la manière des moralités qui se jouaient encore au temps d'Elizabeth. Les pages où E. C. Knowlton (« Falstaff redux », *Journal of English and Germanic Philology*, 1926) retouche l'impression laissée par l'étude de Stoll, et souligne ce que l'expérience récente de la guerre fait encore trouver de réalité dans le caractère de Falstaff, sont particulièrement à recommander ; elles offrent d'ailleurs en

Digitized by Google

note de nombreuses références à d'autres travaux, — car ceux qui ont parlé de Falstaff sont légion. Parmi les plus suggestifs, voir la conférence de E. Legouis, sur « La veine bacchique dans le théâtre shakespearien » (*Revue Anglo-Américaine*, déc. 1926, p. 97-117) où l'on admire une fois de plus ce que peut faire en critique un goût de la littérature et de la vie qui sans ignorer l'érudition ne se laisse point « mécaniser » par elle.

*
**

Et si l'on osait, on devrait toujours dire à la fin d'articles comme celui-ci, qui nécessairement se hérissent de bibliographies plus ou moins rebutantes, et où les considérations encore à l'état embryonnaire restent sans vigueur et sans grâce, que la première des conditions à remplir pour étudier avec fruit ces « jeux » shakespeariens, est encore de les imaginer, si l'on ne peut les voir, joués devant soi, et de s'y amuser comme les spectateurs éliza-béthains l'ont pu faire, et alors, mais alors seulement, d'éclairer son plaisir par des souvenirs, des comparaisons, des analyses. Car l'analyse d'un ennui ne peut guère que tourner à vide : fût-elle armée de beaucoup de science, elle demeure morne et inféconde.

A. Koszul.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Histoire et état actuel des études linguistiques iraniennes et arméniennes (1).

I

Le premier de ces deux travaux nous présente dans un tableau succinct et magistral l'historique de la philologie iranienne. Un chapitre d'introduction (pages 1-20) traite d'abord des sources : documents épigraphiques, littérature proprement dite. Longtemps ce domaine iranien était resté plongé dans le crépuscule et Reichelt nous montre progressivement les différentes phases importantes dans l'étude des langues et littératures iraniennes. Les origines de la littérature de l'antique Perse ont été araméennes, de même que son alphabet .Encore du temps de l'empire achéménide, l'araméen fonctionnait comme langue officielle. Le voile suspendu si longtemps sur la véritable nature et genèse du péhlevi, idiome littéraire du moyen-iranien, ne fut soulevé que peu à peu, grâce aux investigations de Haug, West, Salemann, qui établirent qu'il s'agit originairement d'un amalgame hybride, dont le noyau araméen fut plus tard envahi et absorbé par l'élément iranien, de sorte que la littérature en péhlevi se trouve fondée sur un noyau pétrifié de provenance sémitique, qui, plus tard, ne sert plus que de support idéographique à la leçon des termes synonymes perso-aryens. Nos plus anciens textes, les gâthâs de l'Avesta et les inscriptions achéménides, ne remontent guère au-delà du VIIe siècle avant notre ère. C'est à un français, Anquetil du Perron, que revient l'honneur d'avoir découvert pour l'occident le Zend-Avesta. L'auteur nous montre comment, à l'aide de la traduction parsie, du texte sanscrit de Nériosengh ainsi que de la littérature zoroastrienne du moyen-âge, l'on parvint à pénétrer le sens de ces livres sacrés. Nous voyons apparaître successivement les éditions critiques de l'Avesta de Westergaard, de Spiegel. de Burnouf, de Geldner, pour aboutir à l'édition-standard de J. Darmesteter. Entre temps, les cunéiformes perso-achéménides avaient été déchiffrés par Grotefend, Rask, Westergaard. Le problème qui se posa dès lors de reconstruire de ces deux idiomes, à savoir le vieux perse achéménide et l'avestique (appelé tantôt aussi bactrien, tantôt médique), un commun idiome aryo-iranien, se trouva compliqué par la nature de la tradition avestique : la recension définitive du texte ne date que de l'an 400 de notre ère. Il s'ensuit que notre version de l'avesta porte comme cachet distinctif une empreinte linguistique postérieure, celle de la prononciation traditionnelle usitée aux temps sassanides. D'ailleurs le nouveau Canon sassanide de l'Avesta a été transcrit dans un alphabet spécialement refondu et remanié de l'ancien alphabet araméo-péhlevi : nouvelle source

(1) D'après l'*Histoire de la Linguistique indoeuropéenne* (tome IV, 2). Iranien, par H. Reichelt. — Arménien, par H. Zeller.

Digitized by Google

de graphies arbitraires et d'altérations des formes linguistiques originales. Comme correctifs propres à servir à la reconstruction des textes l'on eut recours : 1° au critérium de la prosodie. En effet, la majeure partie de l'Avesta est composée en langue métrique, et c'est à bon droit que Roth (Z. D. M. G., t. 25), Geldner (*Metrik des jüngeren Avesta*, 1877), Aurel, Mayr, etc., établirent comme norme de la diction avestique sa concordance avec les principes métriques-prosodiques ; 2° à l'étude phonétique comparative des dialectes néo-iraniens : de là une série de monographies ébauchées par Frédéric Muller (1861-66), Hübschmann (*Osset. Sprache*, Strasbourg, 1887), W. Geiger (Balutchi, Afghan), P. Horn (*Etymol. Wörterbuch des Neupersischens*, Justi (*Kurdische Grammatik*, 1880), Tomaschek (*Pamir-Sprachen*, 1880). 3° au matériel grammatico-lexicologique des idiomes médio-iraniens : Péhlevi, pazend, parsi. D'après H. Hübschmann (*Armeniaca*, 1881-82) et Salemann (Bull. de l'Acc. de S. Pétbg., 1886) l'on distingua deux couches de péhlevi : 1) l'ancien péhlevi arsacide, déposé dans les inscriptions et vérifié par le fond lexicologique de provenance arsacido-iranienne en arménien ; 2) le péhlevi littéraire du temps sassanide.

Abstraction faite des légendes numismatiques et sur gemmes, qui avaient déterminé déjà M. S. de Sacy, Olshausen (*Die Péhlevi-Legenden der Sassanidenmünzen*, 1843) et Haug (1854, 1869) à des études paléographiques et chronologiques, l'ancien péhlevi arsacidien avait été longtemps négligé par les Iranistes. Ce n'est qu'en 1924 que parut enfin dans un ouvrage monumental, intitulé *Paikuli*, fruit de plusieurs voyages archéologiques, et composé par *Herzfeld* (Berlin), un recueil complet de toutes les inscriptions pahlaviques, œuvre fondamentale, destinée à servir de base aux investigations ultérieures sur le domaine médio-iranien. Mais, l'événement capital en iranologie a incontestablement été la découverte d'un nouveau complexe de langues ou dialectes moyen-iraniens dans le Turkestan oriental, survenue au début de ce siècle-ci. Il s'agit d'un stock considérable de textes manuscrits découverts dans les ruines sablonneuses de l'Est turkestanien et provenant en grande partie des sectes ou cultes manichéens et bouddhiques. Déjà la première publication partielle tirée de ces nouvelles trouvailles par F. W. K. Müller en 1904, et consistant en écrits manichéens, fit entrevoir trois dialectes médio-iraniens. L'un a été identifié avec l'idiome de la Perside du temps de Mani, qui de cette façon acquiert un nouveau relief. Le second a été reconnu par Andreas (1905) et Meillet (1911) comme parthique ou nord-ouest-iranien. Le troisième fut déterminé comme idiome soghdien par le même Andreas (1907). Il se subdivise d'ailleurs en trois sous-dialectes, qui se répartissent sur textes bouddhiques, chrétiens-nestoriens et manichéens, appartenant tous aux VIIe et IXe siècles. Les textes bouddhiques de ce troisième dialecte — la majeure partie de ce qui en a été édité — sont en écriture soghdienne, les textes chrétiens en écriture syriaque ; la partie manichéenne se trouve composée à peu près à parts égales en écriture « manichéenne » et en soghdienne. C'est sur la norme du Soghdien bouddhique que Gauthiot composa son *Essai de Grammaire soghdienne* (Paris, 1914).

Un quatrième grand dialecte est-turkestanien fut constaté par l'indianiste Hoernle (1901) ; il sert de base à une littérature bouddhique en alphabet

Digitized by Google

indien du type Brahmî. Appelé d'abord nord-arien par E. Leumann, ce quatrième dialecte fut définitivement démontré comme nord-est-*iranien* par Konow (1912) et est réputé à présent généralement comme rejeton de l'ancienne langue des *Sacae* ou Saka-Touraniens, tribu extrême de la famille ario-iranienne. Cet important idiome, désigné parfois aussi comme « Vieux Chotanais » (Kirste, Konow, Sir Aurel Stein), sera prochainement traité dans un Glossaire préparé par Ern. Leumann. Une édition originale des textes tourfano-turkestaniens est annoncée par H. Reichelt lui-même.

L'importance radicale que ces découvertes est-turkestaniennes comportent pour la philologie et la linguistique iraniennes se manifeste spécialement en phonologie. Si Reichelt lui voue un long chapitre (pages 30-46) « *Aussprache* » dans son précis, c'est qu'il s'agissait d'un domaine jusqu'ici très contesté par suite de l'ambiguité des anciennes écritures et de la défectuosité des alphabets vieux et médio-iraniens. Le professeur Andreas (Goettingen), compétent comme nul autre en iranologie aussi bien qu'en paléologie sémitique, avait établi un système fort ingénieux sur la prononciation et la valeur phonétique de l'écriture péhlevi-avestique ; système radical et en partie contesté par l'école plus conservatrice de Bartholomae (dont fait partie l'auteur, M. Reichelt), mais qui sera probablement confirmé par les nouveaux matériaux turkestaniens.

Suivent quatre chapitres (pp. 47-80) traitant *in extenso* et en détail du vocalisme, du consonantisme, de la formation thématique et de la flexion. Sans vouloir entrer dans cette savante mosaïque qui parfois ressemble à un labyrinthe, nous nous bornerons à en relever les principaux chefs d'école, qui comme guides ou coryphées ont déterminé plus ou moins la marche de l'iranisme :

Alfred de Lagarde et Fr. Müller, excellents étymologistes et linguistes, mais dont les théories trop vagues et inexactes sur la position de l'irano-arien par rapport à l'indoarien et à l'arménien ont trouvé leur correctif chez H. Hübschmann, qui le premier a su, sur des critères phonétiques-grammaticaux, placer les bornes précises entre indo-arien et iranien et arménien ; qui le premier aussi est parvenu à préciser la nature du péhlevi arsacide représenté dans la couche arménienne de matériel emprunté à l'iranien ; et qui a contribué plus que tout autre à l'élucidation de la phonologie, de l'étymologie et de la flexion iraniennes. Chr. Bartholomae, successeur de Hübschmann à la chaire de Strasbourg, sut enrichir notre discipline d'une grammaire comparée du domaine iranien (*Handbuch der Altiranischen Dialekte*, Lpz. 1883), ainsi que d'un lexique monumental du langage avestique (*Altiranisches Wörterbuch*, Strasbourg, 1904). A. Meillet, dont les innombrables articles et dissertations ayant trait à la grammaire ou linguistique iranienne donnèrent solution à nombre de problèmes restés obscurs, et qui par sa *Grammaire du vieux Perse* (Paris 1915) établit définitivement la forme de cet idiome archaïque.

Pour la Syntaxe, la partie grammaticale la moins explorée jusqu'ici, nous n'en possédons que quelques esquisses partielles et insuffisantes : Jolly (Munich, 1872), Reichelt (*Awestisches Elementarbuch*, 1909). Pour la compréhension de particularités syntaxiques propres à l'Avesta, telles que l'emploi de l'instrumental en fonction de sujet logique, ou au moyen-persan,

Digitized by Google

lequel se distingue par le phénomène caractéristique de la construction *passive*, suppléant et supprimant le verbe actif de l'ancien iranien, il faudra certes recourir aux phénomènes analogues des langues préariennes, dont les idiomes du Caucase forment la continuation. D'ailleurs, comme le remarque fort judicieusement Reichelt, la connaissance plus approfondie des dialectes médio-iraniens, y inclus ceux de l'Est-Turkestan, contribuera comme aide efficace à l'élimination des points obscurs en syntaxe avestique.

En fait de manuels introductifs ou encyclopédiques destinés à l'initiation à la philologie iranienne nous avons à citer : Fr. Spiegel, *Eranische Altertumskunde*, t. I-III, Lpz., 1871-78. — *Grundriss der Iranischen Philologie*, hg. v. W. Geiger et E. Kuhn (1895 sqq.). Tome I : *Histoire des langues iraniennes* par Chr. Bartholomae (1-151) ; *Awestasprache und Altpersisch* (du même), pp. 152-248 ; *Mittelpersisch* par C. Salemann (249-332). Tome II : *Persan* de P. Horn ; *Langue afghane et baloutchi* de W. Geiger ; *Langue Kurde* de Socin ; *Dialectes et groupes dialectaux* de W. Geiger. Tome III : 1) *Littérature avestique* par K. F. Geldner ; 2) *Inscriptions vieux-perses*, par F. H. Weissbach (p. 54 sq.) ; 3) *Pahlavi Literature* by E. W. West ; 4) *Iranisches Nationalepos* de Th. Nöldeke ; 5) *Littérature Persane*, par H. Ethé. La 2e partie de ce IIIe tome contient la *Géographie de l'Iran* (de W. Geiger), son *Histoire* (par F. Justi et P. Horn), sa *Religion* (par Jackson). Pour l'Avesta les anciens manuels de Spiegel, Geiger, de Harlez se trouvent avantageusement suppléés ou remplacées par l'*Avesta Grammar* by W. Jackson, I-II, 1892 ; H. Reichelt, *Awest. Elementarbuch*, Heidelberg, 1909. Pour le Péhlevi se recommandent le *Manuel du Péhlevi*, par C. de Harlez, 1880. En plus : E. Blochet, *Etudes de Grammaire Péhlevie*. Pour la discipline si intéressante de la littérature médio-persane, il existe un excellent guide introductif, *The Pahlavi, Gujarâti and English Dictionary* by Jamaspi Dastur Minscheherji Jamasp Asana, t. I-IV, Lond., 1877-1886. Le *Bundehesh* est édité et traduit par F. Justi, Lpz., 1868. *The Book of the Mainyo-i-Khard* (*Minôkherd*) *with an english translation and a Glossary*, par E. W. West, 1871 ; ce dernier surtout intéressant au point de vue de l'histoire littéraire comparée, son sujet étant apparenté à celui de la Divine Comédie de Dante. Enfin, le *Din-Kard*, le grand canon religieux des Parsis se trouve édité en neuf volumes par Peshotun Dastur Behramjee Sunjana, Bombay 1874, sqq. Un bon recueil de textes Péhlevis en version anglaise nous est offert dans les *Sacred Books of the East, edit. by* Max Müller (vol. V, XXIV, XXXVII, XLVII), sous le titre de : *Pahlavi Texts, translated by E. W. West*, Oxford, 1880, sqq. L'attention du public savant occidental s'était jusqu'ici trop exclusivement portée sur le Zendavesta, sur l'ancienne littérature iranienne. Ce qui importerait, ce serait une étude plus spécifiée de la phase et période péhlevie-parses comparable à la littérature talmudique par rapport à la Biblique. Le travail d'édition et d'interprétation sur ce domaine était jusqu'ici resté l'exclusif apanage du clergé et des érudits parses. De faibles essais de participation à cette noble tâche ont pourtant dans les dernières dizaines été effectués par certains Iranologues, entre autre par le professeur Junkert de Leipzig.

J. Karst.

(A suivre).

Digitized by Google

CHRONIQUE

Réunions du Samedi.

Samedi 15 février 1930. Linguistique, orientalisme et archéologie.

M. Juret présente les publications de la *Linguistic Society of America*, qui ont été en 1929 très intéressantes, comme toujours, mais aussi particulièrement abondantes. En plus des 4 fascicules ordinaires de la revue *Language*, la Société a publié dans ses « Monographs » : *The Germanic Case of Comparison* par G. W. Small, associate Prof. of. English (The Univ. of Maine) ; — dans ses « Dissertations » : *Studies in the Syntax of the Gothas of Zarathushtra* (avec texte, traduction et notes) par Maria Wilkins Smith ; *Studies in the Syntax of the old english Passive with Special Refereuce to the Use of* WESAN *and* WEORDAN par Louise Grace Frary ; *Zur Entwickelung der Perfektumschreibung im Deutschen* par A. J. Friedrich Ziegelschmid. — Parmi les articles de la revue *Language* (1929) il signale deux articles de E. H. Sturtevant sur le Hittite : *Place Whither in Hittite and the Use of Proper Nouns in the Stem Form*, et : *Some Hittite Words* ; Carl Darling Buck, *Words for World, Earth and Land, Sun*, article qui annonce un Dictionnaire d'un choix de mots synonymes indo-européens ; E. Sapir, *The Status of Science* ; Edith Frances Claflin, *The Hypothesis of the Italo-Celtic Impersonal Passive* in -R ; W. L. Graff, *The word and the Sentence*.

M. Juret fait ressortir la grande importance, surtout pratique, du livre de Louis Delaporte : *Eléments de la Grammaire Hittite*. Voir le compte-rendu dans ce *Bulletin*.

Samedi 29 mars 1930. Linguistique, orientalisme et archéologie.

M. Cavaignac présente :

1° La publication de M. Spiegelberg sur les pièces démotiques des archives de Zénon (IIIe siècle av. J.-C.) ;

2° Le second fascicule des *Kleinasiatische Forschungen* : il insiste surtout sur la publication des *Pestgebete* du roi hittite Muršil, par M. Götze, et sur un article de M. Forrer relatif au mot *sakijah* ;

3° Le dernier fascicule des *Mitteilungen der Vorderasiat. ägypt. Gesellschaft*, renfermant la publication par M. Friedrich du traité de Šubbiluliuma avec le Hajaša. M. C. fait quelques réserves sur l'interprétation historique de la quatrième colonne du document.

M. Courtillier rend compte des livres suivants :

1°) GROUSSET (R.), *Histoire de l'Extrême-Orient*, 2 vol., frontispice en couleurs. 32 planches, 7 cartes dépliantes, XVIII-770 p. gr. in-8, Paris, Geuthner, 1929.

Dans le Ier tome où l'histoire de l'Inde proprement dite occupe environ

Digitized by Google

la première moitié, l'autre étant consacrée à la Chine, M. G. nous donne une œuvre entièrement différente de son *Histoire de l'Asie*, publiée en 1922. Il a renoncé à des vues d'ensemble comme ce tableau géographique par quoi débutait son précédent ouvrage et il se tient au plus près des problèmes qui touchent aujourd'hui les indianistes, comme ceux de la culture préaryenne de l'Inde ou ceux de la bouddhologie. Quatre grands chapitres nous conduisent jusqu'au XIIIe siècle : l'époque maurya (p. 1 à 46) ; les dominations étrangères, indo-grecs et indo-scythes (p. 52-90) ; l'époque gupta (p. 91-101) ; le Dekhan méridional et Ceylan (p. 102-116). Un cinquième chapitre traite de la pensée et de l'esthétique depuis les Gupta, et il s'y ajoute une sorte d'appendice un peu mêlé, relatif aux transcriptions sino-sanscrites des pèlerinages bouddhiques, aux divinités du Mahâyâna, aux gestes consacrés de l'iconographie bouddhique.

Un des caractères de ce travail, c'est que M. G. ne refait point les chapitres proprement historiques qu'il a fournis au livre de M. P. Roussel, *La Grèce et l'Orient des Guerres médiques à la conquête romaine*, 1928. Il se contente d'une contexture historique assez souple pour y enfermer ensemble les faits matériels de conquêtes, de naissance ou de destruction d'empires et les faits intellectuels qui en sont, autant qu'on en peut juger, à peu près contemporains. Parmi ces derniers, on notera que M. G. fait une part assez mince aux faits littéraires et l'école classique qui se groupe autour du nom de Kâlidâsa est étudiée avec une extrême concision ; il donne au contraire sa préférence à l'exposé des systèmes religieux ou philosophiques, ainsi qu'à l'histoire de l'art et de l'esthétique où il excelle et où il apporte des vues nouvelles.

L'histoire de la Chine jusqu'à la dynastie mandchoue (T'sing) occupe la fin du tome Ier et la majeure partie du deuxième, le dernier chapitre (p. 547 à 620) étant réservé à l'Indochine. Une assez copieuse bibliographie de 40 pages, et un index des noms propres et orientaux, ceux-ci toujours restitués scientifiquement, les chinois même pourvus de leurs signes propres, terminent le tome II.

2°) Grousset R., *Les Civilisations de l'Orient*, t. II, *l'Inde*, Paris, G. Crès et Cie, 1930 (370 p.).

Peut-être suffira-t-il de dire que c'est le plus bel ouvrage qu'on ait jamais publié chez nous sur l'art de l'Inde. La matière s'étend depuis les plus anciens échantillons extraits du sol indien au Penjab (Harappa) jusqu'aux monuments fastueux des grands Mogols, en y comprenant l'Inde extérieure (Malaisie, Indochine). Près de trois cents vues, empruntées aux sources les plus variées, commentent et illustrent cette histoire de l'art indien dont M. G., en toute connaissance de cause, dégage les principaux courants et définit l'esthétique : livre indispensable à qui veut s'initier sans peine à l'étude d'un art malaisé à goûter de prime abord et rempli de parti pris.

3) L. de La Vallée-Poussin, *L'Inde au temps des Mauryas et des Barbares, Grecs, Scythes et Yue-Tchi*. (Histoire du Monde, t. VI.) Paris, 1930, 374 p.

Le nouveau livre de M. de L. V.-P. s'étend depuis Alexandre jusqu'aux

Digitized by Google

Yue-Tchi, c'est-à-dire jusqu'au gouvernement des Kushâna et de Kanishka, soit de 326/27 à 80 ou 125 ap. J.-C. L'intérêt en est considérable : pour la première fois l'historien trouve des dates ou sûres ou approximatives, des témoignages authentiques, monnaies, inscriptions, monuments artistiques, et puis c'est le moment où l'Inde entre en rapports connus avec l'Occident et par l'Iran avec la Chine ; enfin, c'est une époque de grande fécondité politique ou intellectuelle, de grands empires naissent ou disparaissent, le bouddhisme prend une extension considérable, de grandes écoles artistiques apparaissent.

En gros, la matière a été répartie comme suit : 1° relations avec les Akhéménides et par suite avec Alexandre ; 2° les Maurya ; 3° dynasties qui succèdent à ceux-ci, les Kanva et les Çunga ; 4° dynasties du Dekkan, les Çatakarni, protecteurs de la langue pracrite (à noter que Ceylan, dépendance intellectuelle de l'Inde, a été réservée pour le volume que prépare M. Cœdès dans la même collection) ; 5° royaumes du Nord-Ouest, Indo-grecs et invasions des Çaka, des Pahlava et des Yue-Tchi, ces iraniens que commandent les princes Kushâna.

La documentation de l'ouvrage est, on peut le dire, achevée : nulle publication de valeur n'a échappé à M. de L. V.-P., il a lu tous les textes, connaît la position de tous les problèmes, les thèses apportées et leurs critiques ; il tire même document d'une photo des *Illustrated London News* de mars 1929 et surtout il a eu l'heureuse fortune de lire le manuscrit que M. F. W. Thomas a écrit pour le t. II, non encore paru, de la *Cambridge history of India*. Il n'y a plus à glaner après M. de L. V.-P., on ne pourra que le piller.

Tant de science et des discussions si ingénieuses n'ont pas toujours apporté, il faut l'avouer, la lumière que le lecteur désirerait : c'est que maint problème est encore insoluble et qu'aussi bien M. de L. V.-P. ne déteste point de douter : « Fâcheusement exempts de parti-pris, nous suivons le débat avec intérêt », dit-il quelque part ; c'est un thème qu'il reprend avec variations toutes les fois qu'il voit faire un sort au moindre fait, à la moindre apparence de fait pour y échafauder une hypothèse et vingt autres sur celles-ci. « Nous nous refusons à marquer les points, dit-il sur la question controversée de l'origine indienne de l'image du Bouddha, attendons l'avenir. » Parfois même on a l'impression que si l'histoire de l'Inde était connue, elle cesserait de l'intéresser (p. 228). Mais ceci n'est peut-être que coquetterie. En fait, on ne peut que louer M. de L. V.-P. de son extrême prudence et il s'est montré un fidèle serviteur de la vérité en une matière où l'imagination exerce tous ses prestiges. Mais cette méthode, pour excellente qu'elle soit, n'en a pas moins l'inconvénient d'irriter notre curiosité plutôt que de la satisfaire, et elle mène l'auteur moins à une reconstitution psychologique du passé (ce qui fait la valeur même de l'histoire) qu'à dresser le bilan des matériaux, anciens et modernes, avec quoi s'écrit cette histoire. Dans le problème des rapports entre la pensée grecque et chrétienne et l'Inde au début de notre ère, où il est quelques faits positifs (p. 241, 243), on sent tout ce qu'une bibliographie, si érudite soit-elle, nous fait attendre sans nous le donner. D'autres exemples analogues pourraient être présentés : M. L. V.-P.

Digitized by Google

semble se complaire à écrire pour un public d'initiés à qui il suffit de parler à demi-mot, et sa modestie nous dérobe trop souvent sa pensée. Son style même procède de cet esprit, causerie d'un savant qui expose devant un petit auditoire choisi ses lectures, ses réflexions, ses doutes, ses scrupules, d'une parole aisée, spirituelle parfois, ironique souvent, et quelquefois même négligée dans ses raccourcis.

Ces observations faites ne diminuent en rien la haute valeur scientifique de l'ouvrage qui conquerra tous les suffrages. Il demeure aujourd'hui et pour longtemps le manuel d'indianisme dont nul ne saurait se passer pour l'étude de cette période, et il restera comme le plus fidèle témoignage de tout ce dont nous disposons aujourd'hui pour apercevoir dans la brume de son passé l'histoire de l'Inde.

M. Tesnière rend compte des *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* de Roman Jakobson (Prague, 1929). Ce livre, qui constitue le tome II des « Travaux du Cercle linguistique de Prague », contient l'essentiel de la doctrine du groupe. Sortis des milieux les plus divers (russes, tchèques, français), les membres du « Cercle linguistique de Prague » se distinguent de la plupart des linguistes actuels en ce qu'ils connaissent pour les avoir parlées les langues dont ils traitent. Leur linguistique, fondée sur les langues vivantes, est elle-même vivante, tandis que celle qui se fondait sur les langues mortes était elle-même morte. Aussi ne doit-on pas s'étonner si R. Jakobson parle de « l'ornière des néo-grammairiens », dont la doctrine a maintenant fait son temps. Sans doute n'est-on pas habitué en linguistique à entendre parler de phonèmes corrélatifs de couple ou hors couple, de phonèmes disjoints, de variantes corrélatives combinatoires, de différences extra-grammaticales concomitantes, d'archiphonèmes, de phonèmes imaginaires et supplémentaires, de variantes fondamentales, accessoires ou équipollentes ou de voyelles svarabhactiques. Mais toute doctrine nouvelle veut une terminologie à elle. Aussi bien est-il possible, sinon facile, de pénétrer le sens de ces nouveaux termes. Soient deux phonèmes *p* et *b*, l'un sourd, l'autre sonore, leur opposition prend une valeur tout autre dans une langue où l'opposition de l'archiphonème sourde-sonore existe par ailleurs (*p* et *b* sont alors corrélatifs) que dans une langue où cette opposition n'existerait pas par ailleurs (*p* et *b* sont alors des phonèmes disjoints). Bien plus, dans une langue du premier type, un *s* sourd auquel ne correspond pas de *z* sonore fait quand même partie du système d'opposition sourde-sonore, bien qu'il y apparaisse hors couple. Ainsi donc, dans une langue donnée, la valeur de l'opposition *p* - *b* réside moins dans ces phonèmes, que dans l'ensemble des autres, parce que la phonétique d'une langue est avant tout un système d'opposition et qu'un élément isolé ne signifie rien. De Saussure, de qui R. Jakobson et son groupe tiennent l'idée d'opposition, l'avait bien reconnue dans la synchronie, mais non dans la diachronie, qui obéissait à des lois phonétiques mécaniques, donc aveugles. C'est ici qu'apparaît dans la doctrine de R. Jakobson l'idée capitale de *téléologie*. Nous parlons d'une certaine façon, non point parce que nos ancêtres ont parlé de la même manière (point de vue historique), mais pour être

Digitized by Google

compris. Pour cela, il nous faut maintenir en bon état le système d'oppositions phonétiques dont nous disposons, et au besoin le réparer (thérapeutique phonologique, complétant la thérapeutique verbale de Gilliéron). Ainsi, d'une part, Jakobson s'insurge contre la tyrannie de l'histoire, ou plutôt des linguistes-historiens, qui s'obstinent à ne pas comprendre que succession n'est pas explication et que chaque fait trouve sa signification dans ceux avec lesquels il forme système et non dans la chaîne indéfinie de ceux qui l'ont précédé. D'autre part, il limite singulièrement la prétention de la phonétique expérimentale à tout expliquer, puisqu'il ramène les mutations phonétiques à des intentions psychologiques que tous les cylindres enregistreurs du monde seront impuissants à noter. R. Jakobson conclut en intégrant sa conception dans l'ensemble de celles qui se font jour actuellement dans les autres domaines de l'activité humaine : architecture constructiviste, structure finie et fermée de l'espace einsteinien, nomogénèse opposée par les naturalistes russes contemporains au darwinisme, notion de la « landschaft » en géographie, recherche des lois économiques structurales ou économie politique. Dans toutes ces disciplines, « le rôle explicatif passe de la causalité mécanique au principe d'un finalisme immanent ». — M. Juret tient à marquer sa sympathie pour cette nouvelle tendance, qui a toujours été également la sienne.

Centenaire de Fustel de Coulanges.

Fustel de Coulanges occupa, neuf années, la chaire d'histoire à la Faculté des Lettres de Strasbourg. C'est dans notre ville qu'il composa la *Cité antique*. Aussi l'Université de Strasbourg s'est-elle fait un devoir de célébrer le centenaire d'un professeur à qui elle doit tant de reconnaissance. Elle a organisé, le 15 mars, à la salle Pasteur, une séance solennelle. Trois discours ont été prononcés par M. le Recteur Pfister, ancien élève du maître, Charles Diehl, Marc Bloch.

M. Paul Valot, conseiller d'Etat, directeur général des services d'Alsace et de Lorraine, présidait. Plusieurs membres de la famille de Fustel assistaient à la fête. Les Universités de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy, Paris, avaient tenu à se faire représenter par des délégués.

Soutenances de thèses.

Lundi, 24 mars, M. Martial Guéroult, maître de Conférences d'histoire de la philosophie à la Faculté des Lettres de Strasbourg, a soutenu ses thèses pour le Doctorat ès-Lettres.

Thèse complémentaire : La philosophie transcendantale de Salomon Maïmon.

Thèse principale : L'évolution et la structure de la doctrine de la science chez Fichte.

Le jury était composé de MM. Brunschwig, professeur à la Sorbonne ; Goblot, professeur à l'Université de Lyon ; Blondel, Halbwachs, Pradines, professeurs à la Faculté des Lettres de Strasbourg ; Maugain, doyen de la Faculté.

Digitized by Google

M. Guéroult a été déclaré digne du grade de Docteur ès-Lettres avec la mention *très honorable.*

Vendredi 4 avril, M. Emmanuel Levinas a soutenu sa thèse pour le Doctorat de l'Université de Strasbourg (Lettres).

Thèse : La théorie de l'intuition dans la phénoménologie de Husserl.

Propositions de la Faculté : 1) Le rôle des idées régulatrices de la raison et postérieurement du jugement réfléchissant dans les analogies particulières chez Kant. 2) La liberté transcendantale et la liberté morale chez Kant.

Le jury était composé de MM. J. Hering, professeur à la Faculté de Théologie protestante ; Pradines, Guéroult, Maugain.

M. Levinas a été déclaré digne du grade de docteur de l'Université, avec mention *très honorable.*

Mercredi, 9 avril, Mlle Alvida Ahlstrom a soutenu sa thèse pour le Doctorat de l'Université de Strasbourg (Lettres).

Thèse : Le Moyen-Age dans l'œuvre d'Anatole France.

Propositions de la Faculté : 1) Anatole France dans la littérature américaine. 2) La légende de Tristan et Iseult dans la littérature du XIXe siècle.

Le jury était composé de MM. Hoepffner, Tronchon, Maugain.

Mlle Ahlstrom a été déclarée digne du grade de Docteur de l'Université, avec mention *honorable.*

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Louis Delaporte. — *Eléments de grammaire Hittite*, Paris, Adr. Maisonneuve, 1929. in-8o, 188 p.

Jusqu'à maintenant nous n'avions pas d'exposé grammatical se rapportant à l'ensemble de la langue Hittite. La lenteur avec laquelle on publie les documents, la difficulté des interprétations et sans doute d'autres causes menaçaient de retarder encore longtemps une entreprise telle que celle de M. Delaporte. Disons tout de suite à l'auteur notre grande reconnaissance pour l'œuvre qu'il nous offre et qui constitue dès maintenant un excellent instrument de travail ; remercions-le particulièrement pour le courage qu'il a eu de tenter dès maintenant un exposé d'ensemble, pour la précision et la netteté qu'il a su mettre dans la description des faits et dans le choix, souvent difficile, des exemples clairs et bien interprétés.

Cette grammaire est purement descriptive ; elle évite tellement les questions historiques qu'elle ne fait aucune allusion à la parenté du Hittite avec les autres langues indo-européennes. Comme il est dit dans l'Avant-propos, elle veut seulement « présenter, sous une forme simple et dans l'ordre logique (?) les principales règles du dialecte dans lequel sont rédigées la

Digitized by Google

plupart des tablettes dites hittites actuellement connues », et donner de bons exemples comme références.

Sous le titre de Phonétique nous trouvons d'abord quelques règles à suivre pour bien lire la transcription en caractères latins des signes cunéiformes dans lesquels sont écrits les textes. Les indications données paraissent aussi claires que possible et les cas où il reste des difficultés mal résolues sont indiqués, p. ex. les signes que les uns transcrivent par *u* et les autres par *o*. Dans les remarques spécifiquement phonétiques, certaines expressions paraissent un peu inexactes ; plusieurs fois des faits morphologiques sont présentés comme s'il s'agissait de changements phonétiques : ainsi le remplacement morphologique du suffixe *-r-* par le suffixe *-en-* aux cas obliques des substantifs neutres tels que *pahhur* « feu » = gr. Πῦρ est présenté § 15 comme un changement d'un phonème en un autre ; de même le remplacement morphologique de *e* par *a* (issu de *i.-e. o* dans l'élément final de la 3e personne du pluriel de l'indicatif présent *-anzi* (§ 26).

L'auteur nous donne tous les éléments nécessaires pour que nous puissions distinguer les traits essentiels, au moins les plus gros, du système de la prononciation hittite, mais il néglige de bien caractériser ce système en faisant ressortir les oppositions qui constituent ce système : opposition des timbres vocaliques, opposition des brèves et des longues pour chaque timbre ; opposition des occlusives labiales, dentales, palatales antérieures ou postérieures, chacune de ces séries présentant l'opposition de la sourde et de la sonore ; pour les syllabes la possibilité de former des syllabes fermées par une ou deux consonnes implosives et de commencer des mots par des groupes consonantiques tels que occlusive + *r*, *l* ou que *sp* —, groupes d'ailleurs mal représentés par l'écriture cunéiforme, où p. ex. la prononciation *spantsk-* est écrite *Sipanzak-*.

Les faits actuellement connus de la morphologie hittite sont de la plus haute importance pour caractériser cette langue et en faire voir la parenté avec les autres langues indo-européennes. Ces faits sont présentés de façon très claire et très pratique, mais sans aucun rapprochement avec d'autres langues.

Quant à la syntaxe, M. Delaporte n'a cru pouvoir donner que quelques notes décousues. Il était évidemment impossible d'en tracer même une esquisse un peu satisfaisante. Peut-être l'auteur a-t-il poussé ici un peu trop loin le scrupule de s'aventurer dans un domaine encore si mal exploré.

Le volume se termine par un index des travaux relatifs à la grammaire hittite, par une table des textes cités dans les exemples et par une table, très utile, des mots (ou formes) cités dans la grammaire. Ce volume fait partie d'un Manuel, dont une autre partie vient de paraître : le syllabaire. Une 3e partie offrira un choix de textes transcrits en caractères modernes et une 4e partie initiera au déchiffrement de l'écriture cunéiforme. Souhaitons que l'auteur puisse bientôt achever ce vaste programme.

Si je me permets de relever dans le volume de la grammaire quelques négligences, c'est en faisant bien remarquer que ces remarques ne doivent en rien diminuer l'impression très favorable que donne l'ensemble. Ainsi p. 24, § 103, le mot qui signifie « les fugitifs » est traduit par « les

Digitized by Google

auxiliaires », la traduction du 1er exemple du § 214 est évidemment inexacte. Une négligence plus importante est la suivante : du nominatif-accusatif neutre des thèmes en *-a-*, l'auteur dit seulement (§ 81), qu'il « comporte le plus souvent le radical du nom » et néglige de dire que souvent aussi à ce thème s'ajoute la désinence *-n*, et cette négligence l'a entraîné à mal interpréter un exemple cité au § 294 : cette alternance de la désinence *-n* avec la désinence zéro au neutre est d'ailleurs très instructive pour la grammaire indo-européenne.

A. Juret.

P. Montet, *Byblos et l'Egypte*, Paris, Geuthner, 1928.

M. Montel, dans cette magnifique publication, a résumé l'œuvre accomplie par lui à Byblos, œuvre dont beaucoup de résultats avaient déjà été communiqués au monde savant dans des articles séparés, et dont un épisode, la découverte de l'inscription alphabétique d'Athiram, est universellement célèbre.

Je me borne à résumer ici ce qui se dégage de ces fouilles d'intéressant pour l'histoire générale :

1° L'antiquité des relations entre l'Egypte et Byblos. Les rapports apparaissent courants dès le temps de l'Ancien Empire, et une des plus récentes trouvailles nous reporte jusqu'à la 11e dynastie : encore n'est-ce qu'un *terminus post quem*.

2° Dans l'intervalle qui sépare l'Ancien et le Moyen-Empire, a été bâti le temple Syrien. On sait que la longueur de cet intervalle est le seul point important qui reste obscur dans la chronologie des dynasties égyptiennes. L'histoire du temple de Byblos, telle qu'elle résulte des constatations archéologiques, tend à la diminuer plutôt qu'à l'allonger.

3° Sous la 12e dynastie, relations actives, et même, sous la 13e, substitution momentanée d'un Egyptien avec rois indigènes.

4° Au temps des Hyksos un ralentissement des relations était marqué par certaines sources littéraires. Mais M. M. met en lumière que les Egyptiens n'ont jamais perdu la tradition des « navires de Byblos » (terme qui, comme plus tard le terme de « navires de Taršiš », chez les Juifs, avait pris une valeur générique).

5° On est étonné par le peu de vestiges qu'a laissé la XVIIIe dynastie. Mais une compensation est offerte ici par les lettres de Tell-el-Amarna, qui nous font connaître dans le détail la vie et les tribulations du roi de Byblos. Rib-Addi. On regrette un peu que M. M. n'ait pas fait plus de place à cet épisode : c'est après tout le chapitre de l'histoire de la ville que nous connaissons le mieux.

6° Ramsès II a marqué son passage à Byblos. Il faut décidément se résigner à admettre qu'Athiram fut son contemporain. Je dis « se résigner » parce que l'inscription d'Athiran apparaît, jusqu'à nouvel ordre, quelque peu violée dans sa majestueuse antiquité (1). Mais les faits archéologiques semblent probants.

(1) Aux dernières nouvelles, M. Dunand lui a trouvé une compagne dont on entendra parler sous peu.

Digitized by Google

Je ne sais si M. M. a eu connaissance de la correction proposée par M. Guntzbruger pour le dernier mot de l'inscription : au lieu de שדל. le mot שדל le schéol.

7° Après Ramsès III, l'inscription depuis longtemps connue de Wenamon illustrait le recul de l'influence égyptienne. M. M., la reprenant à la lueur des dernières fouilles, montre qu'il faut atténuer cette impression.

8° En tous cas, les hommages de Chichang I et d'Osorkon I (vers 900) attestent le rétablissement de la main-mise égyptienne. M. M. place l'inscription de Ychawmelech après celles-là. Il doit avoir raison, mais ce n'est pas le vulgate.

9° On ne s'étonne pas qu'après la 22e dynastie l'influence de l'Egypte ait de nouveau subi une éclipse. On savait que Byblos n'a pas résisté, comme Tyr, à la suprématie assyrienne, qu'elle a rendu hommage à Assournazirpal, à Salmarasar III, à Téglathphalasar le Grand : le nom du roi de Byblos qui s'est incliné devant Sennachérib (701), est même connu (Ournimélech). Mais il est frappant de relever dans les fouilles si peu de vestiges de l'époque Saïte.

Signalons en terminant, que M M. a joint a tant de richesses à propos de l'inscription d'Athiram, un précieux appendice sur la question des origines égyptiennes de l'alphabet.

E. Cavaignac.

READ, HERBERT, English Prose Style. Bell and Sons, London, 1928, xvi + 227 pages, 9 sh.

Les qualités et les défauts d'une prose donnée — surtout dans une langue étrangère — sont d'autant plus difficiles à discerner que l'art de la prose est, à bien des égards, plus libre et plus souple que l'art des vers. Nos étudiants d'anglais auront grand profit à consulter les essais d'analyse et de définition qui sont offerts par l'excellent critique qu'est M. Read. Ils feront sagement de ne pas attacher trop d'importance aux formules volontiers paradoxales et aux cadres souvent discutables du livre : il paraît impossible d'accepter l'opposition présentée par l'auteur entre la poésie « expression créatrice » et la prose « expression constructive » ; ou l'idée que le rôle essentiel de l'intelligence dans l'œuvre en prose serait « d'organiser les émotions » ; bref les bases philosophiques que notre critique a voulu donner à son étude semblent jetées par une main un peu désinvolte dans son agilité. Mais les nombreux exemples dont l'exposé théorique s'éclaire sont souvent accompagnés de commentaires très précis, de jugements très finement nuancés ; et ces extraits couvrant toutes les périodes de l'histoire de la prose anglaise depuis les origines jusqu'à nos jours, l'ouvrage peut être considéré comme une revue très complète des différentes valeurs que nos « dissertations » sont appelées à reconnaître et à qualifier.

A. Koszul.

Digitized by Google

VECHTMAN-VEHT, A.C.E. A syntax of modern English. Kemink and Zoon, Utrecht. 1928, XII + 330 pages.

Malgré son titre anglais, ce livre s'adresse plus particulièrement aux étudiants d'anglais des Pays-Bas : tous les exemples donnés sont en effet traduits en hollandais, et comme ils sont extrêmement nombreux, nos propres étudiants pourront avoir l'impression qu'il y a ici pour eux beaucoup de place perdue. Mais il est bon qu'ils se rendent compte de la manière très attentive et systématique dont on entend l'étude de l'anglais dans ce pays de Hollande où l'on cultive si bien les langues étrangères. Et l'on ne saurait trop conseiller à chacun de se faire un recueil d'exemples caractéristiques analogue à celui-ci ; il pourrait être à la fois plus restreint et plus complet : certaines observations fort simples sont surchargées de preuves à l'appui, tandis que d'autres sont négligées : l'emploi si délicat en anglais de l'article défini, par exemple, est insuffisamment étudié (le cas des noms de maladies, entre autres, est oublié) ; et le maniement de l'auxiliaire « should » dans les propositions subordonnées citées p. 140-141, est très inexactement et vaguement expliqué par la remarque qu'il s'agit là de « something that appeals to the emotions » ; mais cet effort même, que fait souvent notre auteur, pour dégager les dessous psychologiques des usages de langage signalés dans son recueil, est sans doute à louer pleinement, et à imiter, quelques risques que l'on coure ce faisant.

A. KOSZUL.

Digitized by Google

CONCOURS ET EXAMENS

Textes à traduire ou à commenter

Version grecque pour le 15 mai 1930.

Quoi qu'en dise Socrate, le fait que les fils des gens de bien sont parfois malhonnêtes ne suffit pas à prouver que la vertu ne peut être enseignée.

Protagoras..... Διὰ τί οὖν τῶν ἀγαθῶν πατέρων πολλοὶ υἱεῖς φαῦλοι γίγνονται; τοῦτο αὖ μάθε· οὐδὲν γὰρ θαυμαστόν, εἴπερ ἀληθῆ ἐγὼ ἐν τοῖς ἔμπροσθεν ἔλεγον ὅτι ...τῆς ἀρετῆς, εἰ μέλλει πόλις εἶναι, οὐδένα δεῖ ἰδιωτεύειν. Εἰ γὰρ δὴ ὃ λέγω οὕτως ἔχει (ἔχει δὲ μάλιστα πάντων οὕτως), ἐνθυμήθητι ἄλλο τῶν ἐπιτηδευμάτων ὁτιοῦν καὶ μαθημάτων (1) προελόμενος. Εἰ μὴ οἷόν τ' ἦν πόλιν εἶναι εἰ μὴ πάντες αὐληταὶ ἦμεν ὁποῖός τις ἐδύνατο ἕκαστος, καὶ τοῦτο καὶ ἰδίᾳ καὶ δημοσίᾳ πᾶς πάντα καὶ ἐδίδασκε καὶ ἐπέπληττε τὸν μὴ καλῶς αὐλοῦντα, καὶ μὴ ἐφθόνει τούτου, ὥσπερ νῦν τῶν δικαίων καὶ τῶν νομίμων οὐδεὶς φθονεῖ οὐδ' ἀποκρύπτεται ὥσπερ τῶν ἄλλων τεχνημάτων — λυσιτελεῖ γὰρ οἶμαι ἡμῖν ἡ ἀλλήλων δικαιοσύνη καὶ ἀρετή· διὰ ταῦτα πᾶς παντὶ προθύμως λέγει καὶ διδάσκει καὶ τὰ δίκαια καὶ τὰ νόμιμα — εἰ οὖν οὕτω καὶ ἐν αὐλήσει πᾶσαν προθυμίαν καὶ ἀφθονίαν εἴχομεν ἀλλήλους διδάσκειν, οἴει ἄν τι ...μᾶλλον, ὦ Σώκρατες, τῶν ἀγαθῶν αὐλητῶν ἀγαθοὺς αὐλητὰς τοὺς υἱεῖς γίγνεσθαι ἢ τῶν φαύλων; οἶμαι μὲν οὔ, ἀλλὰ ὅτου ἔτυχεν ὁ υἱὸς εὐφυέστατος γενόμενος εἰς αὔλησιν, οὗτος ἂν ἐλλόγιμος ηὐξήθη, ὅτου δὲ ἀφυής, ἀκλεής· καὶ πολλάκις μὲν ἀγαθοῦ αὐλητοῦ φαῦλος ἂν ἀπέβη, πολλάκις δ' ἂν φαύλου ἀγαθός· ἀλλ' οὖν αὐληταί γ' ἂν πάντες ἦσαν ἱκανοὶ ὡς πρὸς τοὺς ἰδιώτας καὶ μηδὲν αὐλήσεως ἐπαΐοντας. Οὕτως εἶου καὶ νῦν, ὅστις σοι ἀδικώτατος φαίνεται ἄνθρωπος τῶν ἐν νόμοις καὶ ἀνθρώποις τεθραμμένων, δίκαιον αὐτὸν εἶναι καὶ δημιουργὸν τούτου τοῦ πράγματος, εἰ δέοι αὐτὸν κρίνεσθαι πρὸς ἀνθρώπους οἷς μήτε παιδεία ἐστὶν μήτε δικαστήρια μήτε νόμοι μηδὲν ἀναγκὴ μηδεμία διά παντὸς ἀναγκάζουσα ἀρετῆς ἐπιμελεῖσθαι, ἀλλ' εἶεν ἄγριοί τινες οἷοίπερ οὓς πέρυσιν Φερεκράτης ὁ ποιητὴς ἐδίδαξεν ἐπὶ Ληναίῳ. Ἦ σφόδρα ἐν τοῖς τοιούτοις ἀνθρώποις γενόμενος, ὥσπερ οἱ ἐν ἐκείνῳ τῷ χορῷ μισάνθρωποι, ἀγαπήσαις ἂν εἰ ἐντύχοις Εὐρυβάτῳ καὶ Φρυνώνδᾳ, καὶ ἀνολοφύραι' ἂν ποθῶν τὴν τῶν ἐνθάδε ἀνθρώπων πονηρίαν.

(1) Protagoras a exposé précédemment que, dans les Etats, la vertu est enseignée par tous à chacun.

Digitized by Google

Thème grec pour le 24 mai 1930.

Antonin mourut le 7 mars 161, dans son palais de Lorium, avec le calme d'un sage accompli. Quand il sentit la mort approcher, il régla comme un simple particulier ses affaires de famille et ordonna de transporter dans la chambre de son fils adoptif, Marc-Aurèle, la statue d'or de la fortune qui devait toujours se trouver dans l'appartement de l'empereur. Au tribun de service il donna pour mot d'ordre « *Aequanimitas* » ; puis se retournant, il parut s'endormir. Tous les ordres de l'Etat rivalisèrent d'hommages envers sa mémoire. On établit en son honneur des sacerdoces, des jeux, des confréries. Sa piété, sa clémence, sa sainteté, furent l'objet d'unanimes éloges. On remarquait que, pendant tout son règne, il n'avait fait verser ni une goutte de sang romain, ni une goutte de sang étranger. On le comparait à Numa pour la piété, pour la religieuse observance des cérémonies, et aussi pour le bonheur et la sécurité qu'il avait su donner à l'Empire.

Antonin aurait eu sans compétiteur la réputation du meilleur des souverains, s'il n'avait désigné pour son héritier un homme comparable à lui par la bonté, la modestie, et qui joignait à ces qualités l'éclat, le talent, le charme qui font vivre une image dans le souvenir de l'humanité. Simple, aimable, plein d'une douce gaieté, Antonin fut philosophe sans le dire, presque sans le savoir. Marc-Aurèle le fut avec un naturel et une sincérité admirables, mais avec réflexion. A quelques égards, Antonin fut le plus grand. Sa bonté ne lui fit pas commettre de fautes ; il ne fut pas tourmenté du mal intérieur qui rongea sans relâche le cœur de son fils adoptif. Ce mal étrange, cette étude inquiète de soi-même, ce démon du scrupule, cette fièvre de perfection sont les signes d'une nature moins forte que distinguée. Les plus belles pensées sont celles qu'on n'écrit pas. Mais ajoutons que nous ignorerions Antonin si Marc-Aurèle ne nous avait transmis de son père adoptif ce portrait exquis, où il semble s'être appliqué, par humilité, à peindre l'image d'un homme encore meilleur que lui.

RENAN. *Marc-Aurèle.* I.

Thème grec pour le 7 juin 1930.

Vercingétorix, roi et dictateur, était entouré de toutes les difficultés qui assiègent d'ordinaire les monarques que la démocratie a portés au pouvoir. D'une part, il avait à contenir par des supplices le parti adverse ; d'autre part, il avait à tenir tête aux exigences du sien. Soupçonneux à l'égard de ses adversaires, il était soupçonné par ses partisans. Cette même foule qui l'avait fait roi, dès son premier échec, l'accusa de trahison. « S'il avait été battu, disait-elle, c'est qu'il s'entendait avec César ; il ne visait qu'à être roi, et sans doute il aimait mieux l'être par la volonté de César que par celle de ses compatriotes. » De tels discours montrent à quel point les longues divisions politiques des Gaulois avaient troublé leurs esprits.

Dans un pareil état d'âme, vaincre était impossible. Il manquait à Vercingétorix ce qui est la condition du succès dans les grandes guerres : il lui manquait de commander à une nation sans partis. Les divisions qui

Digitized by Google

existent dans une société se reproduisent toujours de quelque façon dans les armées. Elles se traduisent dans l'âme de chaque soldat par l'indécision l'indiscipline, le doute, la défiance, tout ce qui paralyse le courage ou le rend inutile. Vercingétorix put bien rassembler une armée nombreuse ; mais quelles que fussent son énergie, son habileté, sa valeur personnelle, il ne paraît pas qu'il ait réussi à donner à cette armée l'organisation et la cohésion qui eussent été nécessaires en face des légions romaines.

FUSTEL DE COULANGES.

Version latine (agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 30 mai. — Correction le 5 juin.

Contre la métempsycose.

Quorum aures piorum ferant post emensam tot tantisque calamitatibus uitam — si tamen uita ista dicenda est, quae potius mors est, ita grauis ut mors quae ab hac liberat mortis huius amore timeatur —, post tam magna mala tamque multa et horrenda tandem aliquando per ueram religionem atque sapientiam expiata atque finita ita peruenire ad conspectum Dei atque ita fieri beatum contemplatione lucis per participationem inmutabilis immortalitatis eius, cuius adipiscendae amore flagramus, ut eam quandoque necesse sit deseri et eos qui deserunt ab illa aeternitate, ueritate, felicitate deiectos tartareae mortalitati, turpi stultitiae, miseriis exsecrabilibus implicari, ubi Deus amittatur, ubi odio ueritas habeatur, ubi per immundas nequitias beatitudo quaeratur et hoc itidem atque itidem sine ullo fine priorum et posteriorum certis interuallis et dimensionibus saeculorum factum et futurum ; et hoc propterea ut possint Deo circuitibus definitis euntibus semper atque redeuntibus per nostras falsas beatitudines et ueras miserias alternatim quidem, sed reuolutione incessabili sempiternas nota esse opera sua, quoniam neque a faciendo quiescere neque sciendo potest ea quae infinita sunt indagare ? Quis haec audiat ? quis credat ? quis ferat ? Quae si uera essent, non solum tacerentur prudentius, uerum etiam — ut quo modo ualeo dicam quod uolo — doctius nescirentur. Nam si haec illic in memoria non habebimus et ideo beati erimus, cur hic per eorum scientiam grauatur amplius nostra miseria ? Si autem ibi ea necessario sciturі sumus, hic saltem nesciamus ut hic felicior sit expectatio quam illic adeptio summi boni ; quando hic aeterna uita consequenda expectatur, ibi autem beata, sed non aeterna, quandoque amittenda cognoscitur./.

Thème latin (licence).

A remettre à M. Boulanger le 23 mai. — Correction le 30 mai.

L'homme n'aime pas à s'occuper de son néant et de sa bassesse. Tout ce qui le rappelle à son origine le rappelle en même temps à sa fin, blesse son orgueil, intéresse l'amour de son être, attaque par le fondement toutes ses passions, et le jette dans des pensées noires et funestes. Mourir, disparaître à tout ce qui nous environne, entrer dans les abîmes de l'éternité, devenir cadavre, la pâture des vers, l'horreur des hommes, le dépôt

Digitized by Google

hideux d'un tombeau ; ce spectacle tout seul soulève les sens, trouble la raison, noircit l'imagination, empoisonne toute la douceur de la vie : on n'ose fixer ses regards sur une image si affreuse ; nous éloignons cette pensée comme la plus triste et la plus amère de toutes ; tout ce qui nous en rappelle le souvenir, nous le craignons, nous le fuyons, comme s'il devait hâter pour nous cette dernière heure. Sous prétexte de tendresse, nous n'aimons pas même qu'on nous parle des personnes chères que la mort nous a ravies. On prend soin de dérober à nos regards les lieux qu'elles habitaient, les peintures où leurs traits sont encore vivants, tout ce qui pourrait réveiller en nous avec leur idée, celle de la mort qui vient de nous les enlever.

MASSILLON, *Sermon sur la mort*, II.

Thème latin (Agrégation).

A remettre à M. Boulanger le 5 juin. — Correction le 12 juin.

Quelle religion nous enseignera donc à guérir l'orgueil et la concupiscence ? Quelle religion enfin nous enseignera notre bien, nos devoirs, les faiblesses qui nous en détournent, la cause de ces faiblesses, les remèdes qui les peuvent guérir, et le moyen d'obtenir ces remèdes ? Toutes les autres religions ne l'ont pu. Voyons ce que fera la Sagesse de Dieu :

N'attendez pas, dit-elle, ni vérité ni consolation des hommes. Je suis celle qui vous ai formés, et qui seule peut vous apprendre qui vous êtes. Mais vous n'êtes plus maintenant en l'état où je vous ai formés. J'ai créé l'homme saint, innocent, parfait ; je l'ai rempli de lumière et d'intelligence ; je lui ai communiqué ma gloire et mes merveilles. L'œil de l'homme voyait alors la majesté de Dieu. Il n'était pas alors dans les ténèbres qui l'aveuglent, ni dans la mortalité et dans les misères qui l'affligent. Mais il n'a pu soutenir tant de gloire sans tomber dans la présomption ; il a voulu se rendre centre de lui-même, et indépendant de mon secours ; il s'est soustrait de ma domination ; et s'égalant à moi par le désir de trouver la félicité en lui-même, je l'ai abandonné à lui ; et révoltant les créatures qui lui étaient soumises, je les lui ai rendues ennemies, en sorte qu'aujourd'hui l'homme est devenu semblable aux bêtes, et dans un tel éloignement de moi, qu'à peine lui reste-t-il une lumière confuse de son auteur : tant toutes ses connaissances ont été éteintes et troublées ! Les sens, souvent indépendants de la raison, et souvent maîtres de la raison, l'ont emporté à la recherche des plaisirs. Toutes les créatures ou l'affligent ou le tentent, et dominent sur lui, ou en le soumettant par leur force, ou en le charmant par leur douceur, ce qui est une domination ou plus terrible ou plus impérieuse. Voilà l'état où les hommes sont aujourd'hui.

PASCAL, *Pensées*, Sect. VII.
ed. Brunschvicg (*Grands Ecrivains*), t. II, p. 329/31.
(Agrégation de grammaire, 1894).

Digitized by Google

HISTOIRE ANCIENNE

Version latine.

(à remettre à M. Gagé le 28 mai 1930)

La rupture entre César et le Sénat.

His de causis aguntur omnia raptim atque turbate ; nec docendi Caesaris propinquis ejus spatium datur nec tr. pl. sui periculi deprecandi neque etiam extremi juris intercessione retinendi, quod L. Sylla reliquerat, facultas tribuitur, sed de sua salute septumo die cogitare coguntur, quod illi turbulentissimi superioribus temporibus tr. pl. post octo denique menses variarum actionum respicere ac timere consuerant. Decurritur ad illud extremum atque ultimum senatus consultum, quo nisi paene in ipso urbis incendio atque in desperatione omnium salutis relatorum audacia nunquam ante discessum est : dent operam consules, praetores, tr. pl., quique pro consulibus sunt ad urbem, nequid resp. detrimenti capiat. Haec senatus consulto perscribuntur a. d. VII. id. Jan. Itaque V primis diebus, quibus haberi senatus potuit, qua ex die consultatum iniit Lentulus, biduo excepto comitiali et de imperio Caesaris et de amplissimis viris, tribunis plebis, gravissime acerbissimeque decernitur. Profugiunt statim ex urbe tr. pl. seseque ad Caesarem conferunt ; is eo tempore erat Ravennae exspectabatque suis levissimis postulatis responsa, signa hominum aequitate res ad otium deduci posset.

Proximis diebus habetur extra urbem senatus. Pompeius eadem illa quae per Scipionem ostenderat, agit ; senatus virtutem constantiamque conlaudat ; copias suas exponit : legiones habere sese paratas X ; praeterea cognitum compertumque sibi alieno esse animo in Caesarem milites neque eis posse persuaderi, uti eum defendant aut sequantur saltem. De reliquis rebus ad senatum refertur : tota Italia dilectus habeantur ; Faustus Sylla propere in Mauretaniam mittatur ; pecunia uti ex aerario Pompeio detur ; refertur etiam de rege Juba, ut socius sit atque amicus. Marcellus consul passurum in praesentia negat ; de Fausto impedit Philippus, tr. pl. ; de reliquis rebus senatusconsulta perscribuntur Provinciae privatis decernuntur, duae consulares, reliquae praetoriae. Scipioni obvenit Syria, L. Domitio Gallia. Philippus et Cotta privato consilio praetereuntur, neque eorum sortes dejiciuntur ; in reliquas provincias praetores mittuntur ; neque exspectant, quod superioribus anni acciderat, ut de eorum imperio ad populum feratur, paludatique votis nuncupatis exeunt Consules, quod ante id tempus accidit nunquam, exurbe proficiscuntur, lictoresque habent in urbe et Capitolio privati contra omnia vetustatis exempla. Tota Italia dilectus habentur, arma imperantur, pecuniae a municipiis exiguntur, e fanis tolluntur, omnia divina humanaque jura permiscentur.

CÉSAR, *Bellum Civile*, I, 5-6.

Digitized by Google

Épigraphie latine.

Inscriptions du Bas-Empire.

1) C. I. L. VI, 1675.

KAMENII

ALFENIO CEIONIO IVLIANO
KAMENIO·V·C·Q·K·PRAETORI TRI
VMF·VII·VIRO EPVLONVM·MAG
PSC·SVMMI INVICTI MITRAI IERO
FANTE AECATE ARCB DEI LIB·XV
VIRO·S F TAVROBOLIATO·D·M·
PONTIFICI MAIORI CONSVLA
RI PROVINCIAE NVMIDIAE
IVSTITIAE EIVS PROVISIONI
BVSQ·CONFOTIS OMNIBVS
DIOCESEOS
..GENTILIS·P M·RESTVTVS CORNICV
LARIVS CVM CARTVLARIS OFFICII STATVAM
IN DOMO SVB AERE POSVERVNT

2) *Ibid.*, 1682.

HONORII AMMIO·MANIO CAESONIO·NICO
MACHO ANICIO PAVLINO·VC CONS ORDINARIO
PREF·VRBI·IVD·SACRAR COGNIT *p*ROCONSVLI
PROV·ASIAE·ET·HELLESPONTI VICE·SACRA·IVDICANTI
LEGATO·KARTAGINIS SVB·PRO·CONS·AFRICE·ANICIO
IVLIANO·PATRE·SVO·CVIVS·PROVIDENTIA·ADQUE
EVTHLITAS·ET·INTEGRITAS·REIPVBLICAE·CORPORIS
CORARIORVM·INSVLAS·AD·PRISTINVM·STATVM
SVVM·SECVNDVM·LEGES·PRINCIPVM·PRIORVM
IMPP·VAL·SEPTIMI·SEVERI·ET·M·AVR·ANTONINI·AVG*g*
RESTAVRARI·ADQUE·ADORNARI·PERVIGILANT
IA·SVA·PROVIDIT·IN·MIRA·MEMORIA·ADQUE
IN·OMNIA·IVSTITIA·SVA·CORPVS·CORIARIORVM
PATRONO·DIGNO·STATVERVNT.

3) *Ibid.*, 1690.

POPVLONII
L·ARADIO·VAL·PROCVLO·V·C
AVGVRI
PONTIFICI MAIORI·
QVINDECEMVIRO SACRIS FACIVNDIS
PONTIFICI FLAVIALI·
PRAETORI TVTELARI
LEGATO PROPRAETORE PROVINCIAE NVMIDIAE
PERAEQVATORI CENSVS PROVINCIAE GALLECIAE
PRAESIDI PROVINCIAE BYZACENAE
CONSVLARI PROVINCIAE EVROPAE ET THRACIAE
CONSVLARI PROVINCIAE SICILIAE
COMITI ORDINIS SECVNDI
COMITI ORDINIS PRIMI
PROCONSVLI PROVINCIAE AFRICAE·VICE
SACRA·IVDICANTI·EIDEMQ·IVDICIO·SACRO
PER·PROVINCIAS PROCONSVLAREM·ET
NVMIDIAM·BYZACIVM·AC TRIPOLIM
ITEMQVE MAVRETANIAM SITIFENSEM·ET
CAESARIENSEM
PERFVNCTO·OFFICIO PRAEFECTVRAE PRAETORIO
COMITI·ITERVM·ORDINIS PRIMI INTRA PALATIVM
PRAEFECTO VRBI·VICE SACRA·ITERVM IVDICANTI
CONSVLI·ORDINARIO·
HVIC CORPUS SVARIORVM ET CONFECTVARIORVM
AVCTORIBVS PATRONIS EX AFFECTV EIDEM IVRE DEBITO
STATVAM PATRONO DIGNO PONENDAM CENSVIT

4) Bullettino d. Commiss. archeol. di Roma, 1925.

IVNII·QVARTI·PALLADII·VC·
AMPLISSIMORVM HONORVM MAGNITV
DINE·ET NOBILITATE CONSPICVO
IVNIO QVARTO PALLADIO CLARISSIMO
ET INL·VIRO AVORVM HONORES·SVPER
GRESSO ET DIV IN RĒP·PERSEVERANTI
PRAET·ET·QVAEST·KADIDATO·NOT·ET·TRI
COM·SACRAR·LARG·PRAEF·PRAETORII
PER ANNOS·SEX ILLYRICI·ITALIAE·ET·
AFRICAE CONSVLI ORDINARIO LEGATO
SENATVS AMPLISSIMI QVARTO EIVS
STATVAM OB·EGREGIAM·PROPINQVI
TATIS·AFFECTIONEM·AD·DECOREM
DOMVS·GERMANUS·EIVS·INTER SE
AC·SVOS LOCARI CONSTITVIQVE
IVS HABVIT

Digitized by Google

CONFÉRENCE D'HISTOIRE DU MOYEN-AGE

Textes relatifs à l'histoire des villes allemandes

(*suite*)

VI. — Une fondation urbaine en pays colonial : Lubeck.

10. — HELMOLD, *Chronica Slavorum* Livre I, c. 57, 76, 86.

VII. — Frédéric II et les villes.

11. — SENTENTIA CONTRA CONSILIA CIVITATUM EPISCOPALIUM *Constitutiones*, t. II, p. 75, n° 62.

In nomine sancte et individue Trinitatis. Fridericus secundus divina favente clementia Romanorum rex semper augustus et rex Sycilie. Ea que ad libertatem ecclesiarum necnon ad commoda et honorem seu debitam principum atque fidelium nostrorum quietem coram eminentia regia iusto ordinis processu de consilio et consensu principum imperii terminantur, perpetuam a nobis merentur recipere firmitudinem. Constitutus coram regia celsitudine et coram multis imperii principibus, baronibus atque nobilibus dilectus princeps noster Heinricus Basiliensis episcopus cum multa instantia postulavit per sententiam requiri : si vel nos vel alius aliquis possemus vel deberemus in civitate, cui ipse episcopus preest, consilium civitatis instituere sine ipsius episcopi voluntate et assensu. Ad cuius non modicam instantiam cum predilectus princeps noster Theodericus venerabilis Treuirorum archiepiscopus fuisset super hoc a nobis requisitus, ipse cum deliberatione per sententiam indixit : nos nec posse, nec debere in civitate predicti principis Basiliensis dare vel instituere consilium citra ejusdem episcopi assensum et voluntatem atque suorum in eodem principatu successorum. Facta igitur secundum iuris ordinem inquisitione per singulos qui aderant, tam a principibus quam nobilibus et baronibus singulisque qui aderant, sententia arciepiscopi fuit per subsecutionem proclamata et confirmata. Nos etiam tamquam iustus iudex de innata nobis regia circumspectione eamdem approbantes sententiam iustamque decernentes, consilium, quod usquemodo quocumque modo Basilee fuit, revocamus, deponimus ac totaliter infringimus atque privilegium nostrum, quod inde habent Basilienses, cassamus omnino nec eo ipsos de cetero uti volumus. Ad maiorem autem gratie ac dilectionis nostre circa memoratum episcopum evidentiam nolumus, immo sub plena gratie nostre interminatione omnino inhibemus, ne Basilienses de cetero consilium vel aliquam institutionem novam, quocumque nomine possit appellari, fatiant ant instituant sine episcopi sui assensu et voluntate. Decernimus igitur et perpetuo observandam iudicamus, ne aliqua persona humilis vel alta, secularis sive ecclesiastica, huic sententie nostreque confirmationi et inhibitioni aliquo umquam tempore se audeat obponere vel aliqua temeritate que prescripta sunt infringere. Quod qui facere attemptaverit, indignationem gratie nostre se noverit cum

Digitized by Google

debita pena incurrisse. Ad cuius rei evidentiam, robur atque memoriam, hoc scriptum inde fieri iussimus, aureo maiestatis nostre sigillo communitum.

Hii sunt testes : Ulricus Pataviensis episcopus, Bertoldus Lausanensis episcopus, Ulricus abbas Sancti Galli, Hugo abbas Morbacensis, Heinricus major prepositus Constantiensis regalis aule prothonotarius, Theobaldus dux Lotharingie, Lodovicus dux Bawarie comes palatinus Reni, comes Ulricus de Quiburch, comes Ulricus de Niwenburch, Hermannus marchio de Baden, comes Burchardus de Mannesvelb, comes Hermannus de Harzburch, Hainricus nobilis de Niffe, Anshrelmus de Iustingen marescalcus imperii, Ulricus de Minzenberch camerarius imperii, Eberhardus dapifer de Tanna, Chunradus de Wintersteten, etalii quam plures.

Signum domini Friderici invictissimi Romanorum regis (M.) semper augusti et gloriosi regi Sycilie. Ego Chunradus Metensis et Spirensis episcopus imperialis aule cancellarius vice domini Sifridi sancte Moguntine sedis archiepiscopi totius Germanie archicancellarii recognovi.

Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini millesimo ducentisimo XVIII, regnante felicissimo domino nostro Frederico secundo Romanorum rege semper augusto et glorioso rege Sycilie, anno Romani regni ipsius sexto, Sycilie vero octavo decimo feliciter.

Dat. Ulme, anno Domini prenotato, Idus Sept., indictione septima.

12. — Edictum contra communia civium et societates artificum *Constitutiones*, t. II, p. 191, n° 156.

In nomine sancte et individue Trinitatis. Fridericus secundus divina favente clemencia Romanorum imperator semper augustus, Ierusalem et Sicilie rex.

Cum Romane monarchiam dignitatis, ipso auctore per quem reges regnant et principes optinent principatus, qui super gentes et regna constituit sedem nostram, principaliter teneamus et simus in potestatis plenitudine constituti, imperatoriam condecet maiestatem, eos per quos cepit et in quibus consistit nostre glorie celsitudo, qui et vocati sunt nobiscum in partem sollicitudinis, cum a nostra celsitudine decus recipiant et decorem, non solum in suis antiquis iuribus tueri pariter et fovere, immo quantum equitas sinit et permittit racio, novis et honestis tam iuris quam gracie muneribus decenter et honorabiliter decorare. Sane cum ex defectu iuris pariter et neglectu in partibus Alamannie adeo in usum sint redacte quedam consuetudines detestande, ut boni speciem preferentes iniquitatem quodam falso pallient velamento, quibus et principum imperii iuri detrahitur et honori et imperialis nichilominus autoritas per consequens enervatur, nostre incumbit sollicitudine precavendum, ne hujusmodi consuetudines, quas censemus pocius corruptelas, in diuturniora tempora protrahantur. Volentes igitur, ut libertates et dona, que dilecti nostri et imperii principes ex dono nostri culminis nunc possident et sunt pro tempore possessuri, latissima interpretacione graudeant et quieta omnimodis ipsi principes ex possideant libertate, hac nostra edictali sancione revocamus in irritum et cassamus in omni

Digitized by Google

civitate vel appido Alamannie comunia, consilia, magistros civium seu rectores vel alios quoslibet officiales, qui ab universitate civium sine archiepiscoporum vel episcoporum beneplacito statuuntur, quocumque per diversitatem locorum nomine censeantur. Irritamus nichilominus et cassamus cuiuslibet artificii confraternitates seu societates, quocumque nomine vulgariter appellantur. Item hac nostra edictali sancione placuit statuendum, ut in omni civitate vel oppido ubi moneta iure cuditur, nec mercimonia nec victualia aliquo argenti pondere emantur seu vendantur preterquam illis denariis qui cuilibet civitati vel oppido sunt comunes. Sicut enim temporibus retroactis ordinacio civitatum et bonorum omnium, que ab imperiali celsitudine conferuntur, ad archiepiscopos et episcopos pertinebat, sic eamdem ordinacionem ad ipsos et eorum officiales ab eis specialiter institutos perpetuo volumus permanere ; non obstante abusu aliquo, si quis in aliqua civitate forte contrarius extitisset, quod de facto pocius quam de iure censemus. Ut igitur talis omnino removeatur enormitas et abusus nec auctoritatis aliquo velamine pallietur, omnia privilegia, litteras apertas et clausas, quas vel nostra pietas vel predecessorum nostrorum, archiepiscoporum eciam et episcoporum super societatibus, comunibus seu consiliis in preiudicium principum et imperii sive private persone dedit sive cuilibet civitati, ab hac die in antea in irritum revocamus ac frivola penitus et inania iudicamus ; protestantes, hanc nostre constitutionis seu sancionis seriem exquisitam ex decreto principum et ex nostra certa sciencia in forma iudicii processisse. Statuimus igitur et imperiali sancimus edicto, quatenus nulla omnino alta vel humilis, ecclesiastica vel mundana persona huic nostre constitutioni seu sancioni ullo advenienti tempore aliquatenus contraire vel obviare presumat. Quod qui presumpserit, preter indignacionem nostram sciat se quadraginta librarum auri puri pena multandum, quas fisco nostro volumus applicari. Ad huius autem constitucionis et sancionis nostre memoriam et robur perpetuo valiturum presentem divalem paginam fieri et bulla aurea tipario nostre maiestatis impressa iussimus communiri.

Huius rei testes sunt : B. patriarcha Aquilegensis, A. Madgeburgensis, O. Ravennas et B. Panormitanus archiepiscopi ; ... Pabibergensis, S. Ratisponensis imperialis aule cancellarius, H. Wormaciensis, Brixinensis, Osemburgensis, Curiensis, Reginus, Ymolensis, Mutinensis, Fauentinus episcopi ; A. Saxonie, O. Meranie et B. Karinthie duces ; H. de Hortemberc, H. de Nasowe, C. de Hohenlloc, S. de Spaneim et H. fratercius, L. de Hohenstaet comites ; G. de Harnesteyn sacri imperii in Ytalia legatus, G. de Bollandia, Gunzelinus, Riccardus imperialis aule camerarius, et alii quam plures.

Signum domini Friderici secundi Dei gracia invictissimi Romanorum imperatoris semper augusti (M.) Ierusalem et Sicilie regis.

Ego Siffridus Ratisponensis episcopus imperialis aule cancellarius vice domini Sifridi Maguntini archiepiscopi in Germania archicancellarii recognovi.

Acta sunt hec anno dominice incarnationis millesimo ducentesimo tricesimo secundo, mense Aprilis quinte indiccionis, imperante domino nostro FR. secundo Dei gratia invictissimo Romanorum imperatore semper augusto, Ierusalem et Sicilie rege, anno Romani imperii eius duodecimo, regni Ierusalem septimo, regni vero Sicilie tricesimo quarto ; feliciter amen.

Dat. aput Aquilegiam, anno, mense et indiccione prescriptis.

Digitized by Google

Version italienne.

Susurrava la selva ed agitava
Le verdi chiome redivive appena,
A me d'intorno sul pendio del monte,
Ivan tra l' erba folta rivi limpidi,
Spumeggiavano al sol le cascatelle,
Gorgheggiavan dall' alto i capineri.
Ero solo ; nè Driadi nè Amadriadi
Stavano meco ad ascoltar ; ma certo
I capineri, l'acque, la foresta
Parlavan tutti insieme a qualche amico
Spirito, e ciaschedun parea volesse
Vincer di voce tenera i compagni.
Arsi allor di confondervi la mia,
In piè levarmi e dir versi soavi
Più che il gaio ciarlar d' acque, d'augelli ;
Versi soavi ch' anima vivente
Non udrebbe giammai. Qual che tu sia
Spirto, cantar per te, calcarsi ai piedi
La gloria umana ! Sento che governi
Tutte le voci di natura, sento
In te l' oscuro amor della pensosa
Mia fanciullezza cui traesti il verso
Onde, scoppiando in lagrime, m'intesi
Per sempre tuo, malgrado l' ore ingorde,
La fortuna e la tomba. Oh sino al giorno
Che trepido venendo e riverente
Sul limitar delle segrete cose,
Io vegga la tua forma immamorata,
Cantar per te, solo per te !

Fogazzaro (*Miranda*).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

VARIÉTÉS

E. CAVAIGNAC, Barcino et les Barcas. 165
M. HALBWACHS, Les programmes des premiers lycées. 132
J. KARST, Histoire et état actuel des études linguistiques iraniennes et arméniennes. 252
G. MAUGAIN, Pour mieux connaître la grande patrie. 129
P. MONTET, Une campagne de fouilles à Tanis. 1
M. PRADINES, Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence. . . 201

INITIATION ET MÉTHODES

A. OGUSE, Conseils aux candidats à l'agrégation (Lettres et Grammaire). . 103

ECHOS DES COURS DE LA FACULTÉ

P. ALFARIC, *La situation religieuse au pays des Soviets.* . . . 137, 171, 240
Th. GEROLD, *La musique des Troubadours et des Trouvères.* . . . 205, 242
M. GUÉROULT, *Problèmes de philosophie Kantienne.* 6
G. LEFEBVRE, *Les historiens de la Révolution française.* 43, 96
R. LEROUX, *Esquisse de la théorie humaniste de l'Etat chez Guillaume de Humboldt.* 235
E. PERRIN, *Les institutions politiques et sociales de l'Allemagne de 1138 à 1356.* 57
J. POMMIER, *Notes sur Carmen.* 14, 51, 140, 209
J. POMMIER, *Les Strophes dans « les Rayons et les Ombres ».* 175
E. PONS, *Notes sur l'état actuel des questions swiftiennes.* 90, 167
M. PRADINES, *Introduction d'un Cours sur les problèmes de la perception.* 87

CHRONIQUES

Statistique de l'année 1928-1929. 20
Distinctions honorifiques. 21, 66
Nécrologie. 21
Soutenances de thèses. 26, 67, 185, 219, 260
La médecine préventive. 66
Don à l'Institut de géographie. 67
Le professeur L. C. Martin à Strasbourg. 219
Le Centenaire de Fustel de Coulanges. 260

Digitized by Google

Réunions du samedi :

Histoire littéraire. 21, 64, 146, 149, 217
Linguistique, orientalisme et archéologie. 22, 256
Histoire économique et sociale. 183
Histoire des religions. 183

L. Tesnière, Le premier congrès de philologie slave à Prague. . . . 151
H. Tronchon, Strasbourg aux fêtes universitaires de Riga. 179

Revue bibliographique

L. Bouvat, *L'Empire Mongol* (Bloch). 33
J. Carcopino, *Autour des Gracques* (Grenier). 28
L. Cobb, *P. A. de la Place* (Tronchon). 109
L. A. Constans, *Jules César, Guerre des Gaules* (A. Juret). 188
Delaporte, *Eléments de grammaire Hittite* (A. Juret). 261
F. Flutre, *Cornelius Nepos* (A. Juret). 145
H. W. Foroler, *The Concise, Oxford Dictionary* (Koszul). 32
H. Goelzer, *Le latin en poche* (A. Juret). 219
Hotson Lelie, *The Commonwealth and Restoration Stage* (Koszul). . . 32
A. Lalande, *Les théories de l'induction et l'expérimentation* (Pradines). . 29
Lamont Mc Gee, *La littérature américaine dans la Revue des Deux Mondes* (Tronchon). 106
L. Laurand, *Manuel des Etudes grecques et latines* (A. Juret). . . . 145
G. de Lorris et J. de Meung, *Le roman de la Rose mis en français par A. Mary* (M. Bloch). 68
H. Maspero, *La Chine Ancienne* (Bloch). 33
D. Murarasu, *La poésie néo-latine et la Renaissance des lettres antiques en France* (Tronchon). 107
P. Montet, *Byblos et l'Egypte* (E. Cavaignac). 263
J. Plattard, *La vie de François Rabelais* (Schneegans). 69
Read, Herbert, *English Prose Style* (A. Koszul). 264
M. Sadler, *Thomas Day* (Tronchon). 108
E. Schill, *Les traductions françaises de l'Intermezzo de H. Heine* (Tronchon). 70
A. Sessely, *L'influence de Shakespeare sur Vigny* (Tronchon). . . . 220
I. Siciliano, *Dal Romanticismo al Simbolismo* (H. Tronchon). . . . 186
D. Tardi, *Fortunat* (A. Juret). 186
Vechtman-Veht, *A Syntax of modern English* (A. Koszul). 265
H. Watenphul, *Mittellateinisches Lesebuch* (M. Bloch). 105

Concours et Examens

I. *Notes sur les auteurs et les questions des programmes* :

P. Collomp. *Marc-Aurèle*. Pensées. 10
A. Koszul. *Shakespeare*. Henri IV. 246
A. Oguse. *Ménandre*. Extraits. 19

Digitized by Google

II. *Sujets à traiter et textes à commenter* :

Allemand. 74, 118, 158, 197, 228
Anglais. 76, 230
Epigraphie latine. 115, 194, 226, 271
Français (grammaire). 117, 196
Français (littérature). 227
Grammaire et philologie anciennes. 117, 196
Grec. 35, 71, 110, 155, 189, 221, 266
Histoire du moyen-âge. 121, 160, 272
Italien. 38, 79, 120, 159, 199, 232, 275
Latin. 36, 72, 112, 155, 191, 222, 268

III. *Sujets donnés aux concours de l'enseignement secondaire* :

Grammaire. 81
Allemand. 40
Italien. 38
Anglais. 41, 80

IV. *Sujets donnés aux examens de la Faculté* :

Baccalauréat. 83, 126, 163, 233

V. *Rapports sur les examens de la Faculté* :

A. Pitou, La version latine. 85

Le Puy-en-Velay. — Impr. *La Haute-Loire*.

Digitized by Google

Adresses utiles.

Hôtel-Pension du Cercle Evangélique, 7, rue Finkmatt
Hôtel-Pension de la Croix-Bleue, 24, Fb. National
} chambres pour pensionnaires et autres. Repas. Abonnements.

Pension dans famille, parlant français et allem., Mme Peter, 3, quai Saint-Nicolas.

Foyer de la Jeune Fille, 16, rue des Charpentiers, restaurant, tea-room, cours et clubs.

Pension Jehl, 19, rue Schweighäuser. Chauffage central.

Hôtel Bristol-Diebold, face à la gare, confort moderne, prix très modérés.

Restaurant Zimmer, 8, rue du Temple-Neuf.

Pension Stéphanie, 4, Allée de la Robertsau.

Pension Elisa, 5, rue Goethe.

Pension Weisheimer, 11, place de Bordeaux.

Pension Guiliermo, 28, rue Wimpheling.

Pension Bender Wathisberger, 22, rue Sleidan.

Librairie **BERGER-LEVRAULT**

23, Place Broglie — Téléphone 4096

Dépositaire de tous les ouvrages nécessaires au *Corps Enseignant* et aux *Elèves* des Facultés

Ouvrages techniques allemands à des prix extrêmement réduits

Treuttel et Würtz, 31, rue des Hallebardes (libr. franç. depuis 1770).
En magasin tous livres utiles à MM. les professeurs et étudiants.

Librairie de la Mésange, 18, rue de la Mésange, Strasbourg.

Librairie universitaire d'Alsace, J. Defrenne, 1, place de l'Université, Strasbourg.

Paillet-Mazerand, Librairie ancienne et moderne, 6, rue des Ecrivains.

Librairie **UNION**

31, Place de la Cathédrale et 50, rue des Hallebardes, Strasbourg.

Librairie générale et scientifique, ouvrages en langues étrangères : anglaise, allemande, italienne.

Sur papeterie, rabais pour MM. les Etudiants.

Bloch, opticien, 15, rue du Dôme. — Maison fondée en 1838. — Téléphone 403.

Horlogerie-Bijouterie **E. RISS** *81, rue des Grandes-Arcades.*

Spécialité : Montres marques Oméga, Longines, Zénith, Lip, etc.

Digitized by Google

J. HAUERT, A la Ville de Nancy, 1, rue du Dôme et 1, rue Brûlée
Téléph. 2268 Grande maison de blanc et lingeries, layettes. Téléph. 2268

Etablissements Savelkoul, March.-Tailleurs, Confections.
48, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, 48. — Strasbourg.

Tailleur-Chapelier-Chemisier.
au Royal-Club, 24-26, rue des Grandes-Arcades, Strasbourg.

St-Remy, Tailleur, Confectionneur, Chemisier
Grand Magasin — Spécialiste du Vêtement — 20 Succursales en France
30, rue du 22-Novembre, Strasbourg.

MAGMOD

Les GRANDS MAGASINS MAGMOD-STRASBOURG
offrent des choix considérables et vendent toujours les meilleures marchandises aux meilleurs prix.

MAGMOD

Place Kléber
Vieux-Marché
aux-Poissons

Chaussures Lienhardt

vous offrent le plus grand choix, les modèles les plus riches, aux prix les plus avantageux. Téléphone 37-68.

CHAUSSURES GEIGER, 5, rue de l'Outre, près la Place aux Étudiants.

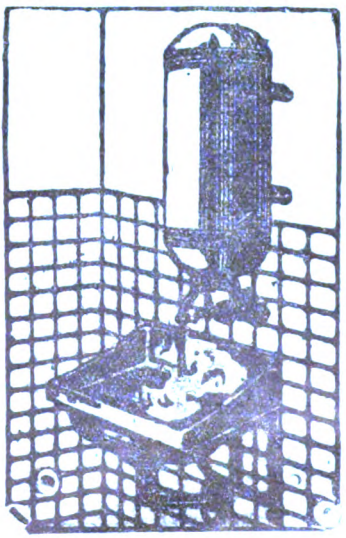

Installez
votre Salle de Bain,
votre Cuisine,
à L'ÉLECTRICITÉ

Demandez notre Brochure :
CHAUFFAGE PAR ACCUMULATION

ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG S. A.

1, rue du 22-Novembre. — Téléphones 9.47, 9.48

Digitized by Google

AUX BIBLIOPHILES, AU PUBLIC CULTIVÉ QUI SUIT AVEC
INTÉRÊT LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

La Librairie BERGER-LEVRAULT

STRASBOURG

23, PLACE BROGLIE, 23 :—: TÉLÉPHONE 40-96

**présente les derniers ouvrages scientifiques,
toutes les nouveautés littéraires,
les beaux livres d'art, les éditions de luxe.**

Une bibliothèque de prêt groupe 5000 volumes élégamment reliés qui sont à la disposition du Public pour quelques centimes.

LE MONSIEUR ÉLÉGANT
se coiffe chez

MEYER - WERNER

MAITRE-CHAPELIER

STRASBOURG
142, GRAND RUE, 142
7, HAUTE MONTÉE, 7

Maison fondée en 1816

CORDONNERIE
DU

HIGH-LIFE

Chaussures F. Pinet-Paris

STRASBOURG
27, Haute Montée, 27

La meilleure qualité
Le plus grand choix
Les dernières nouveautés
aux prix les plus bas

*La maison se charge
de toutes réparations*

Remise de 5 °/. aux Etudiants

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE STRASBOURG

DERNIERS OUVRAGES PARUS

Série bleue (grand in-8°)

Fasc. 46 : G. Pariset, *Etudes d'Histoire révolutionnaire et contemporaine*, avec une biographie, une bibliographie et un portrait de l'auteur, XXXII + 326 p. et une planche. . . . . 40 fr.

Recueil d'articles et de fragments en grande partie inédits du regretté professeur d'histoire contemporaine de l'Université de Strasbourg. Une partie de l'ouvrage complètera heureusement les deux volumes sur la Révolution et l'Empire donnés par l'auteur à la grande *Histoire de France* de E. Lavisse. Parmi les inédits on remarquera particulièrement une étude sur la *Bourgeoisie française depuis la Révolution* et une conférence sur l'histoire du *Régionalisme*, pleine de faits et d'idées originales.

Fasc. 47 et 48. P. Lévy, Professeur au Lycée Kleber à Strasbourg, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*. Tome 1 : Des Origines à la Révolution. — Tome 2 : De la Révolution à nos jours. 2 forts volumes de 500 pages chacun, avec index. . . 90 fr.

Effort considérable d'un linguiste qui est en même temps historien pour embrasser dans toute sa complexité l'ensemble de la question des langues en Alsace et en Lorraine. C'est l'histoire de l'établissement de la frontière linguistique entre les dialectes français et allemands, des variations de cette frontière au cours des âges et de la lutte entre les deux langues, aussi bien en Lorraine qu'en Alsace. Etude essentiellement scientifique d'un fait historique, faite à l'aide de documents originaux cette histoire demeura longtemps le livre classique sur la question.

Fasc. 49, I. Hatt, *Les Colloques français et allemands de Daniel Martin*, publiés avec une Introduction et des Notes d'après l'édition de 1627 : 1 vol. 200 p. . . . . 25 fr,

Daniel Martin, érudit strasbourgeois, enseigna le français dans sa ville natale non seulement à ses concitoyens mais surtout aux jeunes seigneurs allemands qui venaient à Strasbourg s'initier à la politesse et aux élégances françaises. Les *Colloques* sont une sorte de *Manuel de la Conversation* aussi curieux par les faits qu'il exprime que par la manière savoureuse dont il les exprime, aussi bien en français qu'en allemand. L'ouvrage est un document précieux pour l'histoire de la civilisation et pour celle des deux langues.

Fasc. 50-51. M. Gueroult : *L'évolution et la structure de la doctrine de la science chez Fichte*, 2 vol. d'environ 350 pages chacun. . . . . 70 fr.

Puissante étude d'histoire de la philosophie par un savant qui connaît admirablement Fichte et la philosophie allemande du début du XIX^e^ siècle. Ce livre d'un philosophe sera très lu par les germanistes et soulèvera d'intéressantes discussions tant en France qu'en Allemagne.

Fasc. 52. W. G. Moore, *La réforme allemande et la littérature française. Recherches sur la notoriété de Luther en France*. 1 fort volume de plus de 500 pages. . . . . 50 fr.

Analyse extrêmement documentée de l'influence exercée par Luther sur les débuts de la Réforme en France et sur la pensée française au cours des siècles classiques. Il en ressort que la pensée et les écrits du réformateur allemand ont eu dans notre pays une fortune beaucoup plus grande qu'on ne le pensait jusqu'ici. Animé d'un vif esprit de curiosité et d'une ardeur remarquable à la recherche difficile cet important ouvrage apporte beaucoup de nouveau.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie *La Haute-Loire*, 23, boulevard Carnot.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06944 5511

BOUND
NOV 18 1932
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

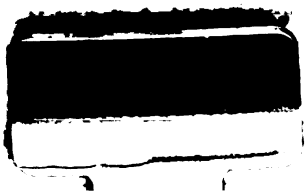

Digitized by Google